







NOTES ET DOCUMENTS

Relatifs à la Vie et à l'Œuvre

DU

Vénérable François-Marie-Paul LIBERMANN

NOTES ET DOCUMENTS

Relatifs à la Vie et à l'Œuvre

DU

Vénéérable François-Marie-Paul LIBERMANN

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT
ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE

TOME QUATRIÈME



Ferveur. — Charité. — Sacrifice

PARIS
MAISON-MÈRE

—
1935

pur. by Tr. Koren - S.S.52

PROTESTATION

Je proteste, en la présence de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère, de tous les Anges et de tous les Saints, que je désavoue, j'abjure et déteste tout ce qui pourrait se trouver dans ces cahiers en opposition avec la sainte doctrine de l'Eglise; et il me semble que je suis fermement résolu de mourir plutôt mille fois que de croire une chose qui serait rejetée par cette sainte Mère, que Notre-Seigneur nous a donnée; mais je veux adhérer absolument et sans la moindre restriction à toute la doctrine que professent les successeurs de saint Pierre, et à tout ce qu'ils ont professé depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à ce jour. Je renonce même de tout mon cœur à tout ce qui, dans ces cahiers, serait en opposition avec le sentiment des Saints Pères et des principaux Docteurs de l'Eglise.

Cette protestation du Vénérable Libermann en tête de son Commentaire sur saint Jean, les éditeurs de ce recueil la font leur.

SUPPLÉMENT AU TOME PREMIER

A Monsieur,
Monsieur Faillon, prêtre,
Directeur à la Solitude,
Issy, près Paris.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

MONSIEUR ET TRÈS CHER PÈRE,

Je vous écris ce petit mot pour vous remercier de la bonté avec laquelle vous me parlez dans votre lettre. Cela m'a causé d'autant plus de joie que je croyais sérieusement que vous étiez mécontent de ma conduite. Cela m'affligeait d'autant plus que je ne voyais rien d'évidemment grave. Je craignais quelque secrète illusion, et cependant je ne pouvais concevoir une illusion si considérable et si apparente que vous fussiez si mécontent, tandis que j'interrogeais tous ceux que je connaissais et avec qui j'étais le plus en rapport, et personne ne voulait rien me dire; mais voilà donc enfin la chose découverte. Que les saints noms de Jésus et de Marie en soient bénis!

Sed in hoc non justificatus sum. C'est un grand poids qui me tombe de dessus le cœur, mais je ne suis pas pour cela sans craintes. Si vous saviez combien je suis nul dans l'Eglise de Dieu et combien je suis incapable de faire la moindre des choses pour la sanctification des âmes, vous diriez sans doute qu'il y a quelque grand défaut dans ma conduite intérieure et extérieure. Moi, je le crains beaucoup, puisque Notre-Seigneur me donne des désirs si vifs pour la sanctification des âmes et me met en même temps dans une si entière nullité. Que son saint nom soit béni! *Exspectans exspectavi Dominum!* S'il faut attendre jusqu'à la mort, j'attendrai, pourvu

que la divine volonté s'accomplisse dans toute sa plénitude!

Ce que vous me dites de la vue de Notre-Seigneur que j'ai eue en 1831 : je ne l'ai pas oubliée, et j'ai toujours dit à tous ceux qui me parlaient du sacerdoce que je n'étais pas fait pour cette grande élévation, que ce n'était pas la volonté de Dieu que j'avançasse. Cependant, j'étais décidé à avancer si la volonté divine se déclarait par une voie ordinaire comme l'obéissance, toutefois après avoir exposé les raisons que j'ai de rester ce que je suis. Jusqu'à présent je m'étais fondé sûr ce que vous me disiez alors que la chose que la bonté divine m'avait fait voir ne prouvait pas précisément que je ne devais pas être prêtre. Je trouvais des raisons qui me disaient qu'en effet cela ne prouverait pas absolument et rigoureusement; mais toutes ces raisons et même votre parole ne me convainquaient pas; j'étais toujours persuadé et je le suis encore que je ne serai jamais prêtre, quoique je sois décidé à avancer, si, dans l'ordre ordinaire de la Providence, la volonté divine se déclarait; mais je suis persuadé que cela n'arrivera pas.

C'est ce que je répondais souvent à ceux qui m'engageaient à penser au sacerdoce et qui m'objectaient l'obéissance, si elle venait à m'y obliger. Du reste je n'y ai jamais pensé ni prochainement, ni d'une manière éloignée; ce n'étaient que des hypothèses qu'on me posait.

Si vous croyez que je devrais même résister, supposez que le cas se présente, et me refuser à l'ordre ordinaire de la Providence, ayez la bonté de me le faire savoir; mais je crois que le cas ne se présentera pas.

Voilà, mon très cher Père en Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, ce que j'ai à vous dire pour le moment. J'aurais encore bien d'autres choses à dire, mais je ne le puis maintenant. Ce sera pour une autre fois, j'espère.

Priez, s'il vous plaît, Jésus et Marie, pour la pauvreté et l'inutilité de votre tout pauvre et tout inutile serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, acol.

Rennes, le 13 novembre 1839.

SUPPLÉMENT AU TOME TROISIÈME

A M. Ducournau :

I

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

A La Neuville, le 19 juin 1842.

MONSIEUR ET TRÈS CHER FRÈRE,

Quoique je n'aie pas un instant à moi dans ce moment, je me presse cependant de répondre à votre lettre. Je suis touché jusqu'au fond de mon âme, des bontés de Notre-Seigneur pour vous et des épreuves auxquelles il vous soumet. Prenez bon courage, mettez votre confiance en Jésus, il aura soin de votre âme. J'en viens de suite à ce qui regarde votre vocation. Il me serait bien difficile de vous décider quelque chose sur ce point. Je croirais seulement que la Trappe n'est pas votre affaire. J'ai peur que la violence de votre imagination ne vous fasse du mal dans une étroite solitude. Cependant, vous ne devez pas faire cas de mes paroles là-dessus, si M. Pinault a jugé dans le sens contraire, car il vous connaît mieux que moi et a grâce d'état pour décider de ces choses. D'ailleurs, il entend mieux que moi ces sortes de choses. Les Missions étrangères semblent plutôt votre fait. Vous me dites que M. Pinault ne veut pas agir parce qu'il était gêné par M. Mollevault. Mais comment M. Mollevault peut-il le gêner? Priez-le de vous dire son avis sur ce que vous avez à faire, gardez-lui le secret le plus inviolable et agissez selon les desseins de Dieu. Il est important que vous ne restiez pas dans le vague. Avec la grande vivacité d'imagination que vous avez, un état d'incertitude vous est nuisible. Du reste, vous êtes

un enfant de Dieu, confiez-vous à sa divine Providence. Il a déterminé de toute éternité le ministère auquel il vous destine : vous ne savez pas en ce moment à quoi il vous destine. Confiez-vous en sa bonté, et vous serez sûr qu'il mènera les événements de telle sorte qu'il vous conduira à la fin qu'il se propose. Suivez seulement les avis du bon P. Pinault, puisque c'est là le guide que le bon Dieu a destiné pour votre sanctification et pour l'accomplissement de sa divine volonté sur vous.

Pour votre intérieur, vous vous trompez par le tableau que vous m'en faites. Voici ce qu'il y a en vous. Vous avez une volonté ferme et sincère de servir Dieu de tout votre cœur et d'être à Lui seul. Cette volonté est persévérante. C'est déjà une chose bien grande et bien agréable à Dieu, et même c'est le principal. Jamais une volonté bonne et sincère ne sera rejetée de Dieu. C'est cette bonne volonté qui influe en partie sur votre conduite et qui la rend régulière. Si la présence des hommes fait impression sur vous et vous rend plus régulier, cela ne vient pas cependant d'une pure hypocrisie. Dans le fond, vous êtes disposé à servir Dieu avec une volonté ferme, et c'est de là que partent en général les bons sentiments qui se manifestent. La présence des hommes fait une réaction sur la volonté, mais elle ne produit pas tout l'effet. Une preuve de cela : c'est qu'en agissant ainsi avec régularité devant les hommes, vous sentirez un véritable sentiment de dévotion et une augmentation de bonne volonté. Cependant ce mouvement n'est pas aussi pur que si la présence des hommes n'y avait eu aucune influence; il serait bon de rejeter l'idée des hommes présents et d'agir tout de même selon le bon mouvement, et cela par amour de Dieu. — Ce qui vous manque, c'est le sentiment des vertus et des bonnes actions que vous pratiquez. Vous trouverez chez vous le principe et la fin des bonnes œuvres : le principe est la bonne volonté et la fin c'est l'exécution. C'est le milieu qui manque qui est le sentiment qui accompagne l'action et l'attention. Il ne faut pas vous en tourmenter. Soyez fidèle à vous conserver dans cette bonne et sainte volonté de Dieu tout seul. Prenez garde à vous, sur toutes choses, de vous

décourager, et je suis dans l'assurance que vous avancerez à grands pas dans la perfection du divin amour.

Ne vous inquiétez pas si, pendant l'oraison, la Sainte Messe et les visites, vous éprouvez des distractions : faites tout doucement ce qui est en vous pour ramener votre esprit. Supportez la peine de ces distractions avec patience. Votre grande science doit consister à vous supporter avec douceur et avec patience à ne pas vous décourager. Modérez aussi la vivacité de votre activité. Vous voulez les choses trop violemment, votre volonté n'est pas, après, subordonnée au bon plaisir de Dieu. Ne comprimez pas avec violence cette volonté trop vive et trop impatiente qui est en vous, mais tendez à vous calmer doucement en distrayant doucement votre esprit de l'objet qui produit votre agitation, et faisant par intervalle des actes du cœur qui tendent à vous élever à Notre-Seigneur et à vous amener à un mouvement plus doux que celui qui vous anime.

Evitez de faire des actions par suite de ces mouvements violents qui se passent en vous; par exemple, ne jetez jamais un livre par terre ni aucun autre objet. Peu à peu, vous triompherez.

Je vous laisse, mon bon et cher Monsieur, entre les bras de Jésus et de Marie qui, j'espère, adouciront vos peines. Je vous assure que votre état intérieur est très bon : la seule chose qui vous fait du mal, ce sont les découragements qui accompagnent ces impatiences. Et celles-ci proviennent en grande partie du tempérament dont le démon se sert pour vous tourmenter.

Agissez tout doucement et en toute confiance en Jésus et en Marie, et vous en viendrez à bout.

Votre tout pauvre et tout dévoué Serviteur dans le Saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Monsieur,
Monsieur Ducourneau, sous-diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

(Timbre. — *Amiens, 19 juin; Paris, 20 juin.*)

Au P. Maurice **Bouchet** :

II

Monsieur Bouchet, élève,
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Vive Jésus et sa Sainte Croix.

TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai tardé à vous répondre parce que je suis très affligé de ne pas pouvoir vous dire des choses encourageantes. Que Jésus et Marie soient la consolation de votre cœur pendant ces vacances. Je ne vois pas en ce moment comment faire pour vous faire passer les vacances ici. Il serait à craindre que Monseigneur ne se fâchât et qu'il n'y eût plus d'espérance pour vous de suivre votre vocation. Prenons patience, ayez courage : Jésus et Marie vous soutiendront contre cette croix. Il faut souffrir et être brisé pour le divin amour : ce n'est que par là qu'il croît véritablement. Estimez-vous heureux d'avoir à souffrir ; offrez-vous comme une victime devant Jésus et espérez tout de sa bonté divine. L'argent ne nous aurait pas embarrassés, mais la crainte d'augmenter les obstacles. Parlez-en au P. Pinault. Je ne puis vous en dire davantage, étant pressé de mettre cette lettre à la poste.

Je vous embrasse du baiser du divin amour de Jésus et de Marie, et suis, dans ce saint amour, tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Le 5 août 1842.

Au **Cardinal de La Tour d'Auvergne** :

I

Nous insérons ici trois pièces, projets de lettres au Cardinal de La Tour d'Auvergne, évêque d'Arras : l'un, de la

main de M. Blanpin et en son nom; le second, de la main du Vénérable Père, mais au nom de M. Blanpin; le troisième, de la main et au nom du Vénérable Père lui-même. Du premier nous ne donnons que la partie qui n'a pas été remployée par le Vénérable Père dans les deux derniers. On y verra les ennuis auxquels l'Œuvre des Noirs était exposée un an après sa fondation, et de la part d'un évêque voisin du diocèse d'Amiens.

Ces trois projets sont du mois de septembre 1842; M. Blanpin entra en effet à La Neuville le 12 de ce mois; la lettre du Cardinal à laquelle il doit répondre, est du 10, et fut écrite avant que le jeune missionnaire n'eût quitté le diocèse d'Arras et sa famille.

MONSEIGNEUR,

La lettre que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 10 courant, m'arrive seulement aujourd'hui 20. J'en suis vraiment mortifié à cause du retard qu'elle occasionne à la réponse que, sans cela, vous eussiez déjà reçue depuis plusieurs jours. Mais ce qui me cause une autre peine, c'est de voir qu'on a mal informé Votre Eminence sur les dispositions de ma chère mère, et qu'on a cherché d'un autre côté et réussi peut-être à Lui inspirer des préjugés défavorables à la petite Société en laquelle Dieu me fait la grâce d'entrer. Sans doute, le zèle de la gloire de Dieu et le désir de rendre en cela quelque service au diocèse pour lequel ils sont tout dévoués, a porté quelques prêtres respectables à s'opposer de tout leur pouvoir à l'accomplissement d'un dessein qui leur paraît venir moins de Dieu que de moi-même, et dont ils pensent que je pourrais me repentir un jour. Peut-être aussi, quelques-uns agissent-ils ainsi par intérêt pour ma famille et pour ma pauvre mère en particulier, à laquelle ils croient par là rendre un service signalé. Il n'y a rien que de très louable dans les intentions et la conduite de ces pieux ecclésiastiques; mais il faut convenir pourtant qu'ils sont mal informés des choses, tant de ce qui concerne ma chère maman, que la petite société à laquelle Dieu me fait la grâce d'appartenir. Je crois donc qu'il est nécessaire, et que Votre Eminence ne pourra avoir pour désagréable que je lui fasse

connaître en très peu de mots le véritable état des choses.

D'abord que je veuille absolument suivre ma volonté propre en quittant mon pays, ma famille et mes biens, pour me consacrer tout entier et uniquement au salut des âmes les plus abandonnées, des hommes les plus pauvres et les plus grossiers, les plus rebutants pour la nature et dont presque personne jusqu'ici n'a pris la peine de s'occuper; c'est là, je crois, Monseigneur, une pensée à laquelle raisonnablement on ne peut s'arrêter un seul instant. Certes, il n'y a rien qui puisse sourire à l'imagination et arracher aux lieux qui l'ont vu naître, à sa famille, à de nombreux amis, à une tendre mère un jeune homme qui voudrait seulement suivre son caprice. Mais il y a bien autre chose qu'un caprice de jeunesse, qu'une volonté humaine, qui me pousse et me fait agir; il y a la volonté de Dieu qui m'appelle, sa grâce qui me soutient, la protection de Marie qui m'empêche de succomber aux assauts qu'on me livre et qui, j'en ai la ferme confiance, me fera triompher jusqu'au dernier des obstacles que l'on croira devoir encore m'apporter.

II

(Lettre du P. Blanpin, corrigée par le Vénérable Père.)

MONSEIGNEUR,

J'étais déjà parti quand la lettre que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire, arriva; je la reçus seulement aujourd'hui, et je m'empresse d'y répondre aussi comme je le dois à votre bonté paternelle pour moi.

Je dois informer Votre Eminence de tout ce qui s'est passé dans l'affaire de ma vocation, afin qu'elle puisse en juger avec connaissance de cause.

J'eus le désir de cette vocation très longtemps, et j'ai pris deux ans et demi pour examiner la volonté de Dieu. Au bout de ce temps, mon directeur décida positivement que j'étais appelé de Dieu à la mission des nègres. Je ne me contentai pas de cela, et de l'avis de mon directeur,

je consultai deux autres prêtres pieux et sages; et tous décidèrent de la manière la plus positive que je ne devais plus balancer un instant à demander mon *exeat*. Je le fis, et vous eûtes la bonté de me l'accorder, sans doute par une inspiration du bon Dieu. Ayant reçu cette faveur de votre bonté paternelle, je me suis agrégé au Vicariat de Maurice, dont le vicaire apostolique a laissé un vicaire général à Amiens; c'est M. l'abbé de Brandt, attaché à l'évêché d'Amiens, et connu sans doute de Votre Eminence. Les choses étant arrivées à ce point, je serais fort embarrassé d'annoncer à M. de Brandt un changement de résolution; je croirais d'autant plus mal agir, que tous mes désirs ne se portent que pour les missions, et que j'irais contre la décision formelle et réitérée des personnes sages qui connaissent parfaitement toutes mes dispositions et m'ont dirigé dans mon Séminaire. Cependant, ayant un grand désir de ne pas contrister Votre Eminence en résistant à ses volontés, je la supplie très instamment qu'Elle veuille bien régler cette affaire avec M. l'abbé de Brandt, qui, à ce qu'on dit, aura l'honneur de vous voir avant un mois d'ici.

Pour ce qui regarde ma mère, je crois qu'on a mal informé Votre Eminence. Elle est bien résignée à la volonté de Dieu. Le seul mal est, que des ecclésiastiques pieux, qui ne connaissent pas l'institut auquel je veux m'attacher, ni les dispositions de mon cœur, font tous leurs efforts pour lui persuader que c'est son devoir de s'opposer à ma vocation. Ces Messieurs le font avec de bonnes intentions et pour le bien de ma famille; mais je ne puis les regarder comme des organes de la volonté de Dieu, puisqu'ils jugent sans connaissance de cause. Ma mère me dit, dans sa dernière lettre, qu'elle n'osait plus sortir, parce qu'on la tracasse sans cesse à mon sujet. Ayant une conscience timorée, ces poursuites la jettent dans des inquiétudes et dans une grande perplexité. Cette séparation lui coûterait aussi bien qu'à moi; elle en fera le sacrifice à Dieu et se sanctifiera par ce moyen.

Pour rassurer Votre Eminence sur le compte de la société à laquelle je m'attache, j'ai l'honneur de lui dire que tous les prêtres, même pieux et sages qui parlent

contre elle et son supérieur, sont fort mal informés. La Société est bien vue à Rome, et M. le Supérieur a reçu du Cardinal-Préfet de la Propagande, deux lettres d'encouragement : de plus, quand Mgr de Saint-Louis vint en France pour la négociation d'Haiti, il s'adressa à lui pour avoir des sujets : et cela d'après ce qui lui avait été dit à ce sujet par le même Cardinal-Préfet. Si Votre Eminence veut être informée plus sûrement de l'état de la Société et de ce qu'on en pense à Rome, Elle pourrait s'adresser à Mgr l'Internonce, qui doit en être instruit. Elle pourrait aussi s'adresser à Mgr d'Amiens sur la conduite du Supérieur. M. l'abbé de Brandt pourrait parfaitement instruire Votre Eminence de tout ce qui se passe dans cette Société. M. l'abbé Carbon, directeur de Saint-Sulpice de Paris, et M. l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires de la même ville, connaissent particulièrement M. le Supérieur et pourraient donner à Votre Eminence les renseignements les plus exacts. Ce que je puis assurer à Votre Eminence, c'est que M. le Supérieur n'a jamais fait aucune démarche, ni directe ni indirecte, pour attirer qui que ce soit de ma connaissance, et je ne l'ai pas même instruit de ce qui s'était passé à mon sujet pendant ces vacances, parce qu'il ne veut se mêler d'aucune de ces sortes de difficultés, et qu'il m'a dit formellement qu'il fallait consulter mon directeur et me tenir à ses avis.

Cette Société existe depuis si peu de temps; elle est peu connue et ne fait aucun effort pour se faire connaître : et cependant, elle est déjà composée de vingt à vingt-cinq membres, dont dix prêtres, et deux exercent déjà dans les colonies.

Elle a suffisamment de biens pour subsister médiocrement.

III

MONSEIGNEUR,

Un pauvre prêtre se présente devant Votre Eminence, au nom de tous ses confrères de la Société des mission-

naires dont l'abbé Blanpin désire faire partie, pour vous demander comme une grâce insigne la permission de vous rendre compte de l'état de notre Association et de la conduite de ses membres. Ce qui nous engage à oser faire cette démarche, c'est la crainte que M. Blanpin nous inspira que Votre Eminence ne fût mécontente de nous, par suite des rapports qu'on lui a faits sur notre Société et notre conduite. Nous sommes disposés, Monseigneur, à recevoir avec respect et docilité, tous les avis, les ordres et les répréhensions qu'il plaira à Votre Eminence de nous faire sur notre conduite.

Le fond de notre dessein consiste à nous dévouer au salut des Iles en général, à commencer par les colonies françaises. Nous vivrons en communauté et nous nous proposons pour règle, l'observance des vertus religieuses, afin de pourvoir à notre propre salut et de travailler plus efficacement à la gloire de Dieu.

Avant de rien commencer, j'ai voulu connaître la volonté de Dieu. Je me rendis à Rome, et je fis connaître au Cardinal-Préfet de la Propagande le projet que nous avions formé, dans un mémoire que j'eus l'honneur de lui présenter. Le Cardinal fit examiner l'affaire dans une Congrégation et, sans aucune autre sollicitation de ma part, me répondit par une lettre qui loue fort notre dessein et nous exhorte à surmonter tous les obstacles pour persévérer dans notre vocation. Encouragé par les paroles du Cardinal, et assuré de la volonté de Dieu, je revins en France, et, après avoir vaincu les premières difficultés, j'établis, il y a un an, notre noviciat à Amiens, sous la protection et l'autorité de Mgr l'évêque de ce diocèse, qui nous comble de ses bienfaits. Nous menons une vie retirée et solitaire, et nous attendons en paix qu'il plaise à Dieu de nous attirer la bienveillance et la protection de Nos Seigneurs les évêques, et de nous faire connaître aux âmes ferventes et généreuses que notre France produit si abondamment pour les Missions. Nous nous sommes imposé une règle invariable, de ne faire aucune démarche directe ou indirecte pour attirer des sujets ou pour les retenir : nous mettons notre confiance dans la divine Providence et nous nous aban-

donnons entièrement au bon plaisir de Nos Seigneurs les évêques, qui seront toujours pour nous les organes de la volonté divine et les représentants de Jésus-Christ sur la terre. Tous ceux qui nous connaissent vous en rendront témoignage.

Quoique nous nous soyons ainsi tenus cachés, les bénédictions de Dieu ne nous ont pas manqué. N'existant que depuis un an, et inconnus en France, nous comptons cependant déjà plus de 20 sujets, dont 10 prêtres et 2, employés déjà dans les colonies; en outre, 5 autres prêtres demandent de se joindre à nous. Votre Eminence peut juger par ce que j'ai l'honneur de lui dire, que je n'ai pas influencé M. Blanpin dans sa détermination. Pendant tout le temps qu'il vient de passer dans sa famille, il ne m'a écrit qu'une seule fois. Il me parla en général des obstacles qu'il éprouvait à suivre sa vocation, et je lui répondis qu'il devait consulter son directeur ordinaire et s'en tenir à ses décisions.

La divine Providence nous a même pourvus de biens temporels suffisamment pour faire subsister médiocrement notre noviciat.

Ayant déjà eu un premier encouragement du Saint-Siège, dès l'origine de notre œuvre, nous en avons encore reçus de nouveaux cette année. Lorsque Mgr de Saint-Louis passa par la France, pour sa délégation à Haïti, il s'adressa à nous pour avoir une communauté de missionnaires pour cette île. A son retour à Rome, Mgr de Saint-Louis rendit compte au Cardinal-Préfet des rapports dont il a voulu honorer notre pauvre petite Société et des offres de services que nous lui avons faites, et Son Eminence daigna nous écrire une seconde lettre d'encouragement. Enfin, tout dernièrement, ayant cru devoir rendre compte de notre œuvre et des dispositions de notre communauté à Mgr l'Internonce, il m'a dit les paroles les plus consolantes et m'a exhorté vivement à continuer comme j'ai fait jusqu'à présent. Votre Eminence jugera, d'après tout ce que j'ai pris la liberté de lui marquer dans cette lettre, que notre œuvre est très importante pour la gloire de Dieu, que notre existence n'est pas si précaire et notre conduite n'est pas si blâ-

mable que le croient quelques prêtres zélés et sages même, il est vrai, mais peu instruits de ce qui se passe parmi nous. Nous croyons prudent et nécessaire de garder le plus grand secret sur toutes nos démarches et de ne consulter qu'un très petit nombre d'hommes pieux et expérimentés dans les affaires ecclésiastiques. Nous supplions donc très instamment Votre Eminence, de prendre des informations sur notre œuvre auprès de trois ou quatre personnes qui, sans doute, lui sont connues et dignes de confiance. Ce sont : Mgr d'Amiens, — Mgr l'Internonce, qui est instruit à fond de tout ce qui regarde notre œuvre, et qui avait été chargé, à Rome, de prendre des informations sur ma conduite, — M. l'abbé Carbon, directeur du Séminaire Saint-Sulpice, sous l'autorité duquel j'ai vécu onze ans, — et enfin aussi, M. l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, que je consulte aussi quelquefois sur nos affaires.

I ter.

A M. **Ducournau** :

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

TRÈS CHER FRÈRE,

Les résultats de vos démarches, pour connaître les départs de navires, ne nous serviront pas pour cette fois : mais ce sera pour une autre fois.

Je vous conseille et je désire que vous avanciez à l'ordination prochaine. La disposition dans laquelle il faut y aller est de vous tenir prêt à sacrifier pour la gloire de Notre-Seigneur et à faire tout ce que vous pourrez pour le faire vivre dans les âmes. Ne faites pas attention au sentiment ou au non-sentiment. Ce n'est pas de bons sentiments que Notre-Seigneur demande de vous, mais de bonnes dispositions, et ces bonnes dispositions consistent, comme je viens de vous dire, dans un grand dévouement à tout sacrifier, à tout souffrir et tout endurer pour sa gloire et selon son bon plaisir.

Ne vous mettez pas en peine de cette torpeur sensible; tout ce que vous avez à faire, c'est de prendre de bonnes résolutions pour la pratique, et de les exécuter le mieux que vous pourriez; ces pratiques sont exactitude, régularité, docilité à ce que Notre-Seigneur demande de vous, paix, humilité, etc. Vous doutez de vous, cela n'est pas mauvais, mais je ne voudrais pas que cela allât jusqu'à l'inquiétude, ou que cela vous montât l'imagination. Il ne faut pas trop vous considérer vous-même, ayez confiance en Dieu : cette confiance ne doit pas être dans le sentiment, vous ne pourrez pas l'avoir quand vous voudrez, mais elle doit consister dans la croyance que Dieu ne vous abandonnera pas et que Jésus et Marie sont avec vous et vous soutiendront toujours. C'est là la véritable confiance que Notre-Seigneur recommande dans le Saint Evangile et qu'il dit être toujours exaucée.

Ne vous occupez pas si vous serez changé après votre ordination ou non. Occupez-vous de vous mettre à la disposition du Maître, pour qu'Il fasse de vous ce qu'Il voudra, et après l'ordination de le servir de votre mieux, sans examiner si vous serez changé ou non. Tenez-vous aux exercices de piété comme vous pourrez, mais soyez disposé à servir Dieu fidèlement, c'est tout ce qu'il faut. Allez votre chemin tout bonnement : vous irez loin. N'observez pas votre marche. Le voyageur qui est en bonne route n'a qu'à marcher, il arrivera : regarder à toutes les bornes pour savoir s'il est prêt d'arriver, c'est quelquefois une pure curiosité qui n'influe en rien sur son arrivée : quelquefois, cela le retarde davantage, et c'est là votre état. Tenez-vous aux exercices comme une statue, puisque le bon Dieu vous veut ainsi, soyez en repos et allez bonnement.

Pendant la nuit, en vous éveillant, il vaut mieux que vous soyez dans cette incapacité dont vous me parlez que si votre imagination avait libre cours. Toute la source de vos sécheresses est dans la divine volonté. Dites donc sans cesse ce *fiat voluntas Dei*. Ne vous mécontentez jamais de vous-même, souffrez patiemment votre sécheresse et par la seule pensée que telle est la volonté divine. Vous voudriez faire autrement, vous n'y acquerriez rien;

il n'y a pas d'autres moyens à employer que la pleine soumission à la divine volonté, et alors, vous en profiterez.

Réflexion faite, il vaut mieux que vous ne receviez pas le Diaconat, refusez-le donc, mais à condition que ce ne soit pas à cause de toutes vos misères, mais à cause de Monseigneur et de la permission que vous en désirez.

Ne vous jetez pas sur les nourritures, au réfectoire, mais aussi ne vous tourmentez pas. Pour l'affaire de votre frère, consultez M. Pinault et suivez son avis, il entend ces choses mieux que moi.

Quoi qu'en pense M. Luquet, il me semble que vous n'êtes pas fait pour vivre isolé dans les missions. Il serait à risquer que vous y trouviez votre perte. Je ne fais en cela que confirmer le sentiment de M. Pinault, car ce ne fut pas moi qui vous décidai pour les nègres. M. Luquet compte sur un attrait primitif pour les Missions Etrangères. Je crois qu'à moins d'une manifestation extraordinaire de la volonté de Dieu, vous ne devez pas vous exposer à un si grand danger. D'ailleurs, d'après ce que vous m'avez dit, votre détermination, pour la mission spéciale des Missions de la Chine, n'a été positivement déterminée que par circonstance et non par un attrait purement intérieur. Quoique j'estime et que j'aime sincèrement le bon M. Luquet et que je sois bien peiné de le contredire et de lui faire de la peine, je ne puis cependant m'empêcher de vous donner mon avis là-dessus tel que je le crois vrai en la présence de Dieu.

A Dieu, mon très cher. Que Jésus vous donne sa paix et son divin amour. Tout vôtre dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 9 novembre 1842.

Monsieur,
Monsieur Ducournau, sous-diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

ANNÉE 1843

Nous donnons, sous ce titre : *année 1843*, la suite et la fin du Mémoire du P. Tisserant, complété par le Vénérable Père et le P. Thévaux (en omettant une partie de la rédaction de ce dernier); — les notes de M. l'abbé Godefroy; — les lettres écrites par le Vénérable Père pendant l'année 1843; — les lettres qu'il reçut de la Propagande, de l'évêque d'Amiens, du Ministère de la Marine, dans le même temps.

SUITE DU MÉMOIRE DU P. TISSERANT

Partie rédigée par le Vénérable Père 1842-43

Commencement de la Mission de Guinée.

Après le départ de M. Tisserant, M. Libermann fit le voyage de Paris vers Noël de l'année 1842, à cause des affaires de Bourbon. Il apprit, par le secrétaire de l'Internonce, que l'on désespérait à Rome des affaires d'Haiti, et l'Internonce lui-même lui dit que cela paraissait être remis à l'indéfini et pourrait traîner encore deux ans. D'un autre côté, les affaires des colonies françaises paraissaient être en très mauvais état. Nous avions alors sept missionnaires à La Neuville tout prêts à partir, et cinq avaient fini leur an de noviciat, et on ne voyait plus de quel côté on se tournerait pour commencer nos travaux; partout les portes se fermaient. Les colonies

françaises, Saint-Domingue et Maurice même, comme il sera dit tout à l'heure. C'était une épreuve de Dieu pour voir si nous avions confiance en sa sainte Mère. M. Libermann en parla à M. Desgenettes, directeur de l'Archiconfrérie. « La terre nous manque, lui dit-il; mais notre bonne Mère ne nous abandonnera pas. Si notre bon Maître veut de notre travail, il saura bien nous employer. » M. Libermann ajouta que, quoiqu'il ne vit aucune issue pour y envoyer ses missionnaires, il était cependant dans un calme parfait, sans savoir pourquoi, et que cela lui annonçait que Marie prenait nos affaires en main. Il quitta Paris dans ces dispositions, quoique ne rapportant que de mauvaises nouvelles de son voyage.

Le lendemain de son départ de la Capitale arriva à Notre-Dame des Victoires Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée, pour recommander sa Mission au Très Saint Cœur de Marie. Il causa de sa Mission à M. Desgenettes. A la suite de cette conversation, M. Desgenettes alla dire sa messe à l'autel du Très Saint Cœur de Marie, selon sa coutume. Au milieu du Saint Sacrifice, il fut frappé de l'idée que nos missionnaires étaient faits pour la Guinée et que ce pays nous appartenait. Après la messe, Mgr Barron alla dire la sienne. M. le Curé ne perdit pas de vue son idée. Aussitôt que Mgr Barron eut fini son action de grâce, M. Desgenettes lui proposa notre œuvre pour sa Mission. Monseigneur goûte fort cette proposition et désire voir M. Libermann.

Le Cardinal Frasoni et Mgr Cadolini, son secrétaire, lui avaient parlé de nous, mais ils pensaient que nous n'aurions pas de monde à lui fournir, étant trop nouvellement établis. M. Desgenettes fait écrire aussitôt par M. Schwindenhammer, alors sous-directeur, à M. Libermann, et le mande incessamment. Il repartit donc de La Neuville dès le surlendemain de son arrivée, s'entre tint longtemps avec Mgr Barron, et conclut avec lui qu'il lui donnerait cinq missionnaires. Le départ devait avoir lieu vers le mois de mars. Mais Monseigneur, ayant pris des informations exactes en Angleterre sur l'état de la Guinée, apprit que si l'on partait avant le mois d'août,

on arriverait dans des temps si malsains qu'on risquerait de perdre tous les missionnaires. Il recula donc le voyage à cette époque.

Cette entreprise nous donne bien de l'espérance, puisque c'est du Très Saint Cœur de Marie qu'elle a pris naissance. Béni soit le Cœur très saint et immaculé de notre bien-aimée Mère!

Les affaires étaient ainsi conclues avec Mgr Barron, à la condition que le Cardinal-Préfet de la Propagande nous accorderait la permission de donner à la Guinée les missionnaires que M. Libermann avait promis pour Saint-Domingue. Aussi, M. Libermann écrivit de suite à Son Eminence pour lui demander cette permission, et Mgr Barron aussi. Le Cardinal ne fit aucune difficulté et accorda tout ce qu'on demandait.

Suite des affaires de Saint-Domingue.

Au commencement du mois d'avril qui suivit le traité fait avec Mgr Barron (en 1843), Mgr Rosati revint en qualité de légat du Saint-Siège, avec les pouvoirs les plus amples, afin de terminer le traité avec la République : c'est à la demande qu'en avait faite de nouveau le Président Boyer par son premier secrétaire, qui promit à Mgr Rosati sa protection pour les missionnaires qu'il y enverrait. Mgr de Saint-Louis arriva à Paris avec une maladie mortelle. Cette maladie l'arrêta environ trois semaines au lit; sans quoi il serait parti sur-le-champ. M. Libermann alla le trouver à Paris aussitôt que Monseigneur se trouva un peu mieux. Déjà auparavant, dans sa lettre adressée au Cardinal pour les affaires de la Guinée, il avait demandé pour M. Tisserant la permission de se rendre à Saint-Domingue, afin de rendre compte des affaires de la religion au Saint-Siège. Il l'avait obtenue et l'avait annoncée à M. Tisserant. Il demanda donc à Mgr Rosati d'y envoyer un compagnon pour M. Tisserant, et lui offrit encore quatre autres pour plus tard. Ces deux offres furent reçues avec joie de la part de Mgr Rosati.

On apprit alors qu'il y avait un commencement de

révolution dans l'île; mais on n'y attacha pas grande importance. Quelques jours après, la nouvelle vint que le général Boyer avait été obligé de prendre la fuite et de laisser les rebelles maîtres de l'île. Cela arrêta de nouveau toutes les négociations; et ce pays malheureux et infidèle à Dieu fut pour la seconde fois indigne du secours qu'il était sur le point de recevoir. M. Tisserant n'ayant reçu la lettre de M. Libermann que lorsque cette révolution fut consommée, n'entra pas dans l'île et demanda de nouveaux ordres. M. Libermann consulta Mgr Rosati, et mit de nouveau ces deux missionnaires à sa disposition pour obéir à ses ordres aux dépens de tout. Mgr Rosati répondit qu'il ne fallait pas exposer deux bons prêtres dans une occasion si périlleuse.

Il reste à parler de la Mission de Maurice et de quelques affaires particulières qui ont rapport à la Congrégation et qui ont eu lieu dans ces deux ans, dont il est question jusqu'à présent.

Ile Maurice.

M. Laval est tout seul dans cette Mission. Il travaille beaucoup et ne produit pas tout le fruit qu'il désire et devrait produire. Ce pays est très mauvais, les mœurs sont tout à fait corrompues et les gens sont irréligieux; même les pauvres Noirs se font gloire de mépriser notre sainte religion. M. Laval a cependant fait du bien, mais peu de chose en comparaison de ce qu'il aurait fait ailleurs. Le protestantisme y fait beaucoup de progrès. Pour comble de malheur, des raisons politiques sont cause que le Gouvernement anglais ne veut pas y recevoir des prêtres français, et les anglais y manquent : le peu qui y est a peu de zèle et est en partie mauvais. Par cette cause politique, nous sommes dans l'impossibilité d'envoyer du secours dans ce malheureux pays. Les choses étant dans cet état, M. Libermann a donné pouvoir à M. Le Vasseur de retirer M. Laval et de l'envoyer à Madagascar, s'il le juge utile à la gloire de Dieu.

Affaire des religieuses pour les Noirs.

Dans l'année 1842, M. Tisserant étant encore à Notre-Dame des Victoires, à Paris, comme sous-directeur de l'Archiconfrérie, il se présenta plusieurs personnes pieuses qui manifestèrent le dessein de se consacrer au service des Missions. M. Tisserant, à qui elles s'adressèrent, leur trouva une vocation réelle et les décida pour l'Œuvre des Noirs. On était embarrassé sur la manière dont ce projet devait s'exécuter. M. Libermann avait grande répugnance à former un ordre de religieuses :

1° A cause de la grande difficulté de bien conduire une communauté de femmes et de les former à une vie sainte selon les vues de Dieu;

2° A cause des difficultés très grandes qu'offrait une œuvre naissante de ce genre;

3° A cause du bruit que cela aurait fait. Il y aurait à craindre pour notre propre Congrégation, qui était trop faible pour former une œuvre de filles. La chute de cette dernière aurait pu porter un coup fâcheux à notre Congrégation;

4° Enfin, et c'est la plus importante, le danger qu'auraient couru les missionnaires dans des rapports trop intimes avec les religieuses appartenant au même ordre, et les difficultés continuelles qu'aurait présentées leur conduite.

M. Libermann préféra donc s'adresser à la Sœur Marie, supérieure et fondatrice du Couvent de l'Immaculée-Conception, à Castres, diocèse d'Albi (département du Tarn). Ce couvent était commencé depuis plusieurs années, et les religieuses désiraient ardemment aller en mission et voulaient une mission délaissée et pauvre. La chose fut donc conclue sans difficulté, et M. Libermann, après avoir pris ses assurances que la Communauté enverrait dans les Missions des Noirs, y envoya les jeunes personnes qui désiraient aller dans ces Missions.

SUITE DU PRÉCÉDENT MÉMOIRE

Par le P. Thévaux, sous la direction du V. Père

1843-1844.

Sur la fin du mois d'août dernier ou au commencement de septembre 1843, la supérieure de ce couvent étant venue à Paris, eut une conférence avec M. Libermann, dans laquelle les conditions déjà faites, au sujet de l'envoi des religieuses, furent confirmées. Les choses en sont à ce point actuellement, et l'on attend que la supérieure de Castres puisse donner des religieuses que l'on enverra aussitôt.

Suite des affaires de Guinée.

Lorsque le délai du départ eut été obtenu de la Propagande, comme il a été dit plus haut, Mgr Barron, qui était alors en Angleterre, eut une correspondance très suivie avec M. Libermann, soit pour les préparatifs à faire pour la Mission, soit pour déterminer le port où l'on s'embarquerait. C'était alors au commencement de l'année 1843. Enfin, Monseigneur fixa le départ à Londres, pour le mois d'août suivant. Pendant cet intervalle, il demanda et obtint du Cardinal-Préfet de la Propagande, des lettres de missionnaires apostoliques pour les Messieurs de la Congrégation. Il espérait aussi par là donner le temps d'arriver à quelques Pères Capucins espagnols qui lui avaient promis de venir se joindre à nos missionnaires pour partir avec lui; mais ce fut en vain qu'on les attendit.

Pendant, des circonstances imprévues qui survinrent, forcèrent encore une fois Mgr Barron de remettre son départ à un temps plus reculé. Dieu opère avec len-

teur, *fortiter*, il est vrai, mais *suaviter*. Nos missionnaires, qui étaient pleins d'ardeur et de charité, qui comptaient les longs jours qu'ils devaient encore passer en France, reçurent de Mgr Barron une lettre par laquelle il leur annonçait que le départ n'aurait lieu qu'au mois de septembre. Mais notre divine Mère voulut cependant consoler nos frères de la petite peine qu'ils éprouvaient : Mgr Barron vint passer quelque temps avec eux à La Neuville, les édifier par toutes les vertus qui le caractérisent, et leur faire regretter de ne pouvoir pas faire la traversée avec un si digne prélat. Car il fut décidé que nos missionnaires partiraient seuls de Bordeaux, Monseigneur n'ayant pas encore réglé toutes ses affaires en Angleterre. Les sept missionnaires de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie devaient être partagés en deux sections, d'après un ordre de leur vénérable supérieur : quatre devaient aller en Sénégambie, dans les royaumes de Sin, de Caor et de Joal. C'étaient MM. Audebert, Maurice, Laval, avec leur supérieur, M. de Régnier. Ils devaient se rendre d'abord à Gorée, sur la côte de Sénégambie, pour s'y acclimater et y attendre Mgr Barron, qui devait les y joindre et les conduire en Sénégambie. Les trois autres missionnaires sont : MM. Bouchet, Rousset et leur supérieur, M. Bessieux. Ils devaient se rendre à Garroway, comptoir français, à quelques lieues du Cap des Palmes. C'était là la première disposition; mais bientôt il fut décidé que cette dernière communauté irait au Cap des Palmes même, et non pas à Garroway. Nous devons remercier la Providence de ce qu'Elle a voulu qu'il en ait été ainsi, parce que les Français n'ont pas encore, en ce moment-ci, pris possession du comptoir de Garroway.

Les missionnaires étaient à Bordeaux, où ils attendaient le moment du départ, lorsqu'ils reçurent la lettre qui leur faisait connaître cette dernière disposition de leur Vénérable Père. Mais le Cœur de Marie, dont ils sont les enfants, voulut les écarter d'un péril qu'ils ne soupçonnaient pas, et où ils auraient pour le moins souffert beaucoup. La Divine Mère permit qu'ils interprétassent l'ordre d'une manière autre que la véritable.

Ils comprirent qu'ils devaient tous, les deux communautés, se rendre au Cap-des Palmes. Ils partirent donc tous ensemble le 13 septembre 1843. J'ai dit que la Divine Mère leur rendait un grand service en permettant leur erreur, parce que si la première division avait été obligée de s'arrêter à Gorée, comme l'entendait M. le Supérieur, leur vie aurait été en très grand danger. Les pluies continuelles qui étaient survenues, avaient tellement corrompu l'air, qu'elles y avaient répandu comme une peste, et quoique les missionnaires n'aient demeuré qu'une seule nuit près de cette île et sans y descendre, plusieurs furent atteints de la fièvre. Que serait-il arrivé, s'ils avaient dû y demeurer plusieurs mois? Remercions donc la divine Marie de sa sollicitude, et laissons-lui le soin de ses missionnaires.

Ils arrivèrent à Palmas le 29 novembre au soir, après les premières Vêpres de saint André, et ils étaient partis de Pauliac la veille de l'Exaltation de la Sainte Croix, 13 septembre. Aussitôt après leur descente sur terre, une foule de Noirs s'empressèrent d'entourer nos bons missionnaires et de les conduire comme en triomphe à la ville. Ils ne regrettaient qu'une chose, c'était de ne pas savoir leur langue. Tout ce qu'ils pouvaient faire, c'était de les saluer par gestes; mais ils ne s'en inquiétaient nullement, et M. de Régnier disait que si leur Mère voulait qu'ils parlassent *grebo*, il fallait qu'elle leur apprît la langue.

Commencement de la Mission de Saint-Domingue.

Le premier missionnaire que le Saint Cœur de Marie ait, de tous les prêtres de sa Congrégation, envoyé à Saint-Domingue, est M. Tisserant, qu'elle a formé à l'apostolat par tant d'épreuves et de traverses. Cet excellent missionnaire partit de La Neuville le 7 novembre 1842. Lors de son départ, l'île était en révolution; aussi, d'après l'ordre du vénérable Supérieur de la Congrégation et l'approbation de Mgr Rosati, légat du Saint-Siège pour toutes les affaires religieuses de cette île malheureuse, et qui était alors à Rome pour traiter

des affaires de sa Mission, M. Tisserant se dirigea non vers Saint-Domingue, mais bien à la Martinique, d'où il pouvait observer l'état des choses d'Haïti et saisir le moment favorable pour y aller prêcher la foi de notre Seigneur et Maître, Jésus-Christ. Mais son apostolat, qui devait être la cause du salut d'un si grand nombre d'âmes et peut-être du rétablissement de l'unité avec le centre du catholicisme, devait être encore éprouvé et purifié dans la tribulation. Quoiqu'il se fût muni de toutes les approbations qui pouvaient lui être utiles, et particulièrement de celle de Mgr Rosati, le Vice-Préfet de la Martinique, fondé je ne sais sur quelles raisons, le regarda comme un espion de son administration, envoyé par les supérieurs de France, et lui interdit toute espèce de fonction du saint ministère. M. Tisserant demeura quelque temps dans cet état et s'en alla ensuite à Sainte-Lucie, où il exerça pendant quelque temps le saint ministère avec fruit; et lorsqu'il s'aperçut que les affaires d'Haïti étaient plus paisibles, il en écrivit à M. le Supérieur, lui demandant ce qu'il y avait à faire. M. Libermann, après avoir consulté Mgr Rosati, qui était alors à Paris, lui répondit qu'il devait se rendre à Haïti, avec les pouvoirs et le titre de missionnaire apostolique que lui avait accordés ce digne Prélat. M. Tisserant, après réception de cette lettre, partit de Sainte-Lucie pour Saint-Domingue, muni d'une recommandation de Mgr Smith, évêque d'Agna et coadjuteur de Mgr le Vicaire apostolique de la Trinité et par là-même de Sainte-Lucie, pour le Grand Vicaire du district de Port-au-Prince, afin d'éviter de paraître suspect à l'autorité ecclésiastique d'Haïti. Le moment était favorable et providentiel lorsque la lettre de M. le Supérieur arriva à M. Tisserant. Cet excellent missionnaire venait d'en recevoir une de Port-Républicain, que lui écrivait un de ses parents, dans laquelle il le suppliait d'arriver au plus vite, parce que les esprits étaient on ne peut mieux disposés : « Le peuple d'Haïti, disait-il, est tout autre qu'on le croit; il est disposé à marcher dans la bonne voie et n'a besoin que de bons prêtres pour la lui montrer et l'y diriger... Il faut que vous et tous vos bons amis de Paris, veniez

nous aider; jamais temps ne fut plus propice à répandre l'instruction religieuse et à éclairer le bon peuple. » Aussi M. Tisserant qui, depuis longtemps, avait un vif attrait pour la Mission d'Haïti, partit promptement pour cette terre tant désirée, et y arriva dans le courant d'août de l'année 1843.

Le reste de la notice sur la Mission d'Haïti est composé des lettres de M. Tisserant, que nous donnerons plus tard en entier : nous l'omettons ici.

Affaires avec le Gouvernement français.

Lorsque notre Vénéré Père eut promis à Mgr Barron les sept missionnaires qui sont en Guinée, et pendant qu'ils attendaient le moment de leur départ, ce pieux prélat leur écrivit de Londres qu'il serait très utile d'avoir des lettres de recommandation du Gouvernement pour nos chers confrères, qui se trouveraient nécessairement en rapport avec les Commandants des comptoirs français sur les côtes d'Afrique; et, en conséquence, il le pria d'écrire au Ministère de la Marine pour les obtenir avant le départ de nos frères. Par une disposition toute particulière de la divine Providence, notre Père négligea cette affaire. Je ne sais pour quelle raison on l'oublia, ou plutôt disons que c'est la miséricorde du Cœur immaculé de Marie, notre bonne Mère, qui l'a voulu ainsi; toujours est-il que notre Père ne songea à écrire au Ministère qu'après le départ de nos bien-aimés frères. Mais c'était le moment favorable pour notre œuvre. Tout récemment encore, un des commandants des comptoirs français d'Afrique venait de demander des missionnaires au Gouvernement, et le Gouvernement, lors de l'arrivée de la lettre de notre Père, venait de demander des apôtres à la Société de Picpus, qui n'avait pas pu lui en fournir. Alors la lettre de notre Père eut un effet qu'il n'attendait pas, comme on le devine bien. Le ministre ne lui répondit pas sur-le-champ; mais il écrivit à Mgr d'Amiens, pour lui demander des renseignements sur la Congrégation. Sa lettre

est du 3 octobre 1843. Monseigneur lui répondit d'une manière très satisfaisante, faisant même l'éloge de la Congrégation. Alors le ministre de la Marine répondit à la lettre de notre Père, en lui disant que non seulement il accorderait des lettres de recommandation à nos chers missionnaires, mais qu'il était disposé à faire quelque chose de plus pour une œuvre qui lui paraissait mériter toute sa confiance, et le pria de se rendre à Paris, chez M. le Directeur des Colonies. Notre Père se rendit donc à Paris et présenta ses vues, formulées en quelques propositions; mais il ne put rien faire de positif dans ce premier voyage, à cause de l'absence de Mgr Barron, à qui il avait promis les sept missionnaires. De retour, il écrivit aussitôt à Mgr Barron, en Angleterre, et lui demanda une prompte réponse, afin de tenir sa parole au Directeur des colonies. Cependant, la réponse de Mgr Barron n'arriva pas au jour fixé, et notre Père qui, au jour déterminé, ne pouvait pas se dispenser de manifester ses intentions au Gouvernement, écrivit au Directeur des colonies qu'il acceptait la proposition qui lui avait été faite, et qu'il s'engageait à fournir des missionnaires pour les comptoirs d'Afrique; et, usant du pouvoir de grand vicaire de Mgr Barron, il interpréta ses intentions et promit de se rendre à Paris sous peu de jours, afin de terminer ce traité. C'est le 30 octobre 1843 qu'eut lieu cette entrevue. Mgr Barron, que la divine Providence avait conduit à Paris pour la consolation de notre Père, assista à la discussion des conditions et ratifia tout ce qui avait été fait. Un rapport de ce traité fut présenté et approuvé par le Ministre de la Marine, et une ordonnance ministérielle en garantit l'exécution.

Voici maintenant les conditions du traité adopté par le Gouvernement :

« 1° Le nombre des missionnaires attachés à chaque station ne pourra être moindre de trois, non compris les Frères convers qu'ils auront la faculté d'amener de France.

« 2° Lorsqu'un missionnaire sera mis à la disposition du Gouvernement, il sera alloué au supérieur de l'Asso-

ciation une indemnité, une fois payée, de 1.000 francs, qui toutefois ne sera pas due pour les missionnaires envoyés comme remplaçants et destinés à tenir les cadres au complet.

« 3° Le traitement des missionnaires sera de 1.500 fr. par an, et courra du jour de leur débarquement dans la colonie.

« 4° Pour leur tenir lieu de traitement jusqu'au débarquement, et à titre d'indemnité de trousseau, ils recevront chacun, en France, une somme de 600 francs, égale à celle qui est allouée au même titre à chaque prêtre destiné pour le Sénégal.

« Les missionnaires envoyés de France toucheront également ici des frais de route, à raison de 3 francs par myriamètre, pour se rendre du lieu de leur résidence au port d'embarquement.

« 5° Chaque Frère convers jouira, dans la colonie, d'un traitement de 400 francs par an, sans aucune allocation préalable d'indemnité de trousseau et de frais de route.

« 6° Les missionnaires obtiendront le passage gratuit avec admission à la table de l'état-major ou du capitaine, selon qu'ils partiront sur un bâtiment de l'Etat ou du commerce.

« Le passage des Frères sera accordé avec la simple ration de bord.

« 7° Comme dédommagement des dépenses faites par la Communauté pour les sept prêtres déjà partis pour la côte d'Afrique, M. le Supérieur recevra, dès à présent, une somme de 4.200 francs, égale au montant de sept indemnités de trousseau, réglées suivant les termes de la convention, n° 4, ci-dessus.

« Le traitement de ces sept missionnaires courra du jour de la réception, par M. le Gouverneur du Sénégal, des instructions ministérielles à leur sujet.

« 8° M. le Gouverneur de cette colonie sera invité à faire préparer dans les comptoirs, et installer, aussi bien que le permettront les ressources du pays, des locaux, tant pour le logement du personnel religieux du comptoir, que pour la célébration de l'exercice du culte.

« Les objets dont l'envoi de France serait jugé nécessaire pour cette dernière destination, seront fournis au compte du département de la Marine.

« L'entretien des maisons et chapelles sera également à la charge du Gouvernement.

« Les missionnaires et les Frères convers seront, en cas de maladie, soignés gratuitement par les officiers de santé de l'établissement.

« Ces dispositions seront applicables aux missionnaires qui seraient envoyés à Nossi-Bé et dépendances.

9° L'Administration coloniale sera chargée de faire distribuer aux missionnaires et aux Frères, dans les localités où cela sera praticable, des instruments soit de culture, soit de profession manuelle et mécanique, afin de les mettre à portée d'en enseigner l'emploi aux indigènes.

« MM. les missionnaires recevront aussi de l'Administration, partout où cela sera jugé praticable, les moyens d'ouvrir des classes pour l'instruction morale et l'enseignement élémentaire des enfants du pays.

« 10° MM. les Supérieurs des Missions auront toute liberté pour la direction, le déplacement ou le remplacement des missionnaires, en se concertant à cet égard avec les gouverneurs ou commandants de nos possessions.

« Ils pourront accorder aux missionnaires la permission d'aller à l'intérieur prêcher la parole divine aux naturels, sauf à en donner également avis aux administrateurs coloniaux, qui, de leur côté, seront invités à prêter à ces pieuses excursions, l'appui de leur autorité et de leur influence. Dans aucun cas, le siège de chaque Mission ne pourra rester sans un missionnaire et un Frère au moins.

« 11° MM. les Missionnaires, tout en demeurant placés sous la juridiction spirituelle et la discipline ecclésiastique des évêques *in partibus* ou vicaires apostoliques ayant action sur eux, à raison de leur résidence respective, auront à rendre compte de leurs travaux à l'autorité coloniale, avec laquelle, dans l'intérêt du service et pour le succès de l'œuvre religieuse elle-même,

ils auront à entretenir des relations aussi suivies que possible. »

Ces conditions avaient été discutées, dans la conférence dont nous avons parlé plus haut, de vive voix, et le Directeur des colonies les proposait à notre Père dans la lettre du 10 novembre 1843, telles que le Gouvernement les trouvait recevables, et en lui demandant des explications, si elles lui paraissaient en quelque chose contraires à ses intentions. Notre Père fit deux observations dans la lettre qu'il adressa au Directeur des colonies, le 18 novembre 1843 :

La première, sur le n° 2 . Les termes de cette clause semblent exclure les missionnaires envoyés comme remplaçants des confrères morts ou rendus incapables de rendre les services que M. le Ministre demandait d'eux. Si M. le Ministre entend continuer à donner l'indemnité pour les membres qui remplacent les missionnaires demandés par lui, selon les termes de l'accord, et morts ou rendus incapables du service de l'Etat, la clause susdite, conçue comme elle est, rendra nul l'avantage que M. le Ministre nous promet, par la raison que nous laisserons rarement nos missionnaires à trois seulement. De là un missionnaire étant mort, il en restera encore trois au moins; nous leur enverrons des remplaçants pour les morts, mais comme ils resteront toujours le nombre voulu, l'indemnité ne nous sera jamais versée.

La seconde observation que fit notre Père au Gouvernement sur les conditions proposées, c'est sur le n° 11 et dernier. Le correctif de cet article ne lui paraît pas assez clair, ni suffisamment exprimé pour borner le pouvoir des autorités coloniales au seul temporel. « Ordinairement, quand on dit *rendre compte*, on exprime une juridiction dans celui à qui le compte est rendu, un droit de correction et une puissance directrice. Je comprends bien que le correctif mis au commencement de ce n°, prouve bien clairement que tel n'est pas le sens que M. le Ministre attache à ces paroles; mais il se trouvera bien peu de personnes constituées en autorité dans les simples comptoirs, qui sentent bien les nuances

de la jonction de deux juridictions, qui comprennent au premier coup-d'œil qu'il ne peut y avoir deux autorités indépendantes sur le même point. Il me semble qu'il serait nécessaire qu'on mette un correctif qui exprime purement et simplement que ce compte rendu par les missionnaires aux autorités coloniales ne les soumet en aucune façon à leur pouvoir, quant au spirituel. »

Le Directeur des colonies, dans sa lettre du 24 novembre 1843, dit que la clause n° 2, qui n'alloue à la Communauté qu'une indemnité de 1.000 francs par missionnaire pour la formation ou l'accroissement, mais non pour l'entretien du cadre du personnel, avait toujours été en vigueur, à l'égard d'autres corporations religieuses qui fournissaient des sujets pour le service colonial : cette indemnité est, dit-il, une sorte de *prime de fondation*, qui ne pourrait être renouvelée à chacune des mutations volontaires ou forcées qui ont lieu parmi les membres de ces corporations attachées aux colonies, et que le département tient compte des frais que ces mutations doivent occasionner, au moyen de l'indemnité du trousseau de 600 francs, et des autres allocations stipulées aux n°s 4 et 6, lesquelles se renouvellent à l'envoi de chaque missionnaire, remplaçant ou autre.

Quant au n° 11, il est bien entendu, dit-il, et cela sera surabondamment expliqué à M. le Gouverneur du Sénégal, que le compte à rendre à ce Gouverneur par les missionnaires de leurs œuvres *matérielles*, si je puis parler ainsi, les laisse complètement indépendants de l'autorité civile, quant au spirituel et à la liberté de conscience.

Comme notre bon Père cherchait bien plus le salut des pauvres Noirs de l'Afrique que la plus ou moins grande abondance de biens temporels, il répondit au Directeur qu'il était satisfait de ses explications, et qu'il adhéraît à toutes les conditions du traité, et lui envoya les noms des missionnaires partis pour la Guinée, qu'il lui avait demandés. M. Libermann, conformément au désir du Ministre, fait connaître ensuite aux missionnaires les arrangements convenus dans sa lettre du mois de novembre 1843.

Ce traité, quoique très avantageux pour le bien des âmes des pauvres Noirs, notre Père n'aurait pas voulu le terminer sans les avis du Cardinal Préfet de la Sacrée Propagande. Car il semble, depuis longtemps, qu'il ne veut rien faire que par les conseils et même les ordres, autant que faire se peut, de cet organe des volontés du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais la distance des lieux et la promptitude avec laquelle cette affaire fut traitée, ne lui permirent pas de pouvoir y recourir. Mais il ne manqua pas d'en rendre compte dès le jour même à Son Eminence le Cardinal-Préfet, l'assurant que, comme il ne voulait être qu'un enfant de la Sainte Eglise romaine, il ne voulait aussi que lui obéir, et que les circonstances n'ayant pas permis de prendre les ordres du Cardinal pour cette importante affaire, il ne l'avait faite qu'avec l'agrément du Nonce, qui est à Paris.

Qui n'admira pas ici l'esprit de soumission et de renoncement à lui-même de notre vénéré Père! Il me semble bien qu'avec sa prudence, il aurait pu conduire seul, à une heureuse fin, cette convention toute épineuse qu'elle était; mais il n'en veut rien faire, il faut que ceux que Notre-Seigneur a établis pour gouverner leurs frères, le commandent ou du moins qu'ils l'approuvent.

Continuation de la relation de Bourbon.

On se rappelle qu'il a été dit plus haut que M. Le Vavasseur, ayant certaines craintes et appréhensions du côté de Mgr Poncelet, fut envoyé à Bourbon provisoirement; il était destiné à aller, plus tard, avec les missionnaires qui lui seraient arrivés, joindre M. Laval à Maurice; afin donc de mettre ce projet à exécution, M. Le Vavasseur résolut de partir pour Maurice sur la fin de juin 1843, pour en traiter avec M. Laval. Il était sur le moment de partir lorsque, par une permission de la divine Providence, qui voulait conserver encore ces fervents missionnaires aux pauvres Noirs de Bourbon, le navire changea de destination. Le bon M. Le Vavasseur fut donc obligé de se contenter d'écrire à Mgr Collier, vicaire apostolique de Maurice, lui demandant s'il

pourrait nous recevoir dans son île ou non, pour y établir une de nos Missions. Il le pria de lui répondre incessamment, afin qu'il pût se fixer touchant M. Laval. Sa Grandeur lui répondit qu'Elle laisserait partir M. Laval s'il l'exigeait (M. Le Vavas seur est supérieur à Bourbon), mais que cela l'affligerait profondément, parce que personne ne pourrait entretenir le bien immense qu'il avait déjà opéré, et que tout serait perdu avec lui; que, à la vérité, il ne pourrait recevoir aucun des nôtres avec M. Laval, parce que le Gouvernement anglais ne voulait permettre à aucun prêtre français d'exercer à Maurice, mais que, si nous voulions avoir un peu de patience, il tâcherait, dans le voyage qu'il allait faire en Angleterre, d'envoyer à La Neuville quelques jeunes irlandais, que notre Père formerait à l'état apostolique et que l'on enverrait ensuite à Maurice sous la direction de M. Laval, si on leur avait reconnu la vocation de missionnaire du Cœur immaculé de Marie. M. Le Vavas seur répondit à Sa Grandeur qu'il laissait M. Laval à sa disposition jusqu'à nouvel ordre pour le service de ses Noirs.

Dans cette même lettre, M. Le Vavas seur annonce à notre Père l'heureuse arrivée de MM. Collin et Blanpin. Il en remercia beaucoup le bon Dieu; car il ne pouvait pas suffire, lui seul, au bien qu'il y avait à faire et, non seulement il désirait les deux missionnaires, mais il en eût fallu quinze à vingt, dit-il, pour faire un peu face à la besogne. De plus, ce bon Père désirait beaucoup la vie de communauté, parce qu'étant du pays même et près de ses parents, il était sans cesse dérangé et distrait de ses fonctions célestes. « Heureux sont ceux qui n'ont point de papa et de maman, s'écrie-t-il, dans un endroit! leur pauvre âme s'élève à Dieu plus facilement. Mais je mets toute ma confiance dans le cœur de Marie. » Ce sont toujours ses paroles favorites, et vous ne trouverez pas une de ses lettres où il n'y ait ces mots à chaque page. C'est ce qui nous explique pourquoi la Sainte Vierge s'est servie de lui pour premier fondateur de la Congrégation de son Cœur immaculé, puisque c'est lui qui en a eu la première pensée. C'est ce qui nous fait aussi comprendre pourquoi il est animé d'un si grand

désir pour sa sanctification et son avancement dans la vertu, comme nous le voyons dans toutes ses lettres, et aussi le zèle ardent qui le consume pour le bien spirituel des pauvres Noirs, zèle qui fait de ce cher confrère une victime sans cesse immolée et sacrifiée pour leur salut et s'oubliant totalement lui-même.

Comme les pauvres Noirs ne peuvent se confesser que le soir, il sera, dit-il, obligé de mettre le diner à quatre heures du soir, parce que le temps du repas est un temps perdu pour ses pauvres enfants spirituels. Enfin il termine, comme toujours, en demandant à notre Père force médailles, chapelets, images de Jésus en croix.

M. Le Vasseur a montré bien clairement combien sont pures ses intentions, et combien il est détaché de cet amour-propre et de cet esprit de parti auquel il est si facile de se laisser aller. M. Monnet, du diocèse de Cambrai et missionnaire à Bourbon depuis huit à dix ans, lui a demandé maintes et maintes fois, l'a prié, l'a conjuré de le recevoir dans la Congrégation : jamais ce digne enfant de Marie n'a accédé à ces instances, parce qu'il voyait dans M. Monnet des habitudes prises et un caractère qui ne se serait soumis que difficilement à l'observation de nos règles. Cependant, M. Monnet est véritablement l'apôtre de Bourbon. C'est lui, ce sont ses travaux et son zèle qui ont opéré cette bonne disposition dans les âmes des Noirs; c'est lui qui a bâti des chapelles dans plusieurs parties de l'île; c'est lui que les Noirs ont nommé *père des Noirs*. Ici paraît l'esprit de Dieu et non celui de l'homme.

Enfin, notre petite Communauté de Bourbon a fixé sa résidence à la Rivière-des-Pluies, près de la grande chapelle qu'a fait construire M. Monnet, à une heure de marche seulement. Ce catéchisme fut confié à M. Collin qui sera chargé spécialement du soin de cette paroisse.

Le curé de Sainte-Marie, paroisse entre Saint-Denis et Sainte-Suzanne, a chargé M. Le Vasseur d'être le pasteur de tous les Noirs qui sont dans sa paroisse, et il n'a accepté cette paroisse qu'à condition que nos missionnaires prendraient soin des Noirs de Sainte-Marie, qui seuls suffiraient pour les occuper tous les trois.

Cependant, tout ce que put faire M. Le Vavasseur, ce fut d'établir un catéchisme dans cette paroisse, le dimanche seulement. Ce catéchisme fut confié à M. Collin. M. Blampin aura Sainte-Suzanne et la chapelle du beau-frère de M. Le Vavasseur; il demeurera chez ce dernier un jour, une nuit et une matinée. A Sainte-Suzanne, il passera une partie du dimanche et une partie du lundi matin. Ils ne demeureront qu'une soirée dans la chapelle de M^{me} Sicre. Il faudrait être au moins six pour se trouver un peu au niveau de leurs travaux. Ils ont grande réputation dans tout le pays, mais leur supérieur aimerait mieux des croix. C'est que ce sont les croix qui sont la vie et la nourriture du vrai missionnaire, du véritable apôtre, et sans elles, il tombera bientôt de défaillance.

Deux jours après leur arrivée, c'est-à-dire le 4 juillet 1843, MM. Collin et Blampin donnèrent eux-mêmes de leurs nouvelles à leur bon Père. C'est M. Collin qui fit le récit de la navigation et le détail de la fête du passage de la ligne. Leur traversée a été de 76 jours, et se serait effectuée en 70, si le navire fût venu directement à Bourbon; mais il alla aborder à l'île Maurice. Du reste, nos deux bons confrères en furent on ne peut plus contents : ils allaient voir notre cher M. Laval, qui a fait à lui seul des choses admirables parmi les Noirs depuis le peu de temps qu'il y est. Les Noirs l'affectionnent et l'aiment comme leur père, mais il est aussi leur vrai père. « C'est à nous celui-là, disent-ils, c'est notre père; li bien plus meilleur que tous les autres, li plus bien que tous les autres, que l'évêque ». Le bon M. Laval habite une case sur la rue, en face de l'église (1). Il est là toute la journée à écouter les Noirs et Nègresses qui viennent lui parler et apprendre à prier et à servir le bon Dieu. Nos deux confrères furent tout à fait édifiés des instructions du soir, qui durent depuis 7 heures jusqu'à 9 heures. On commence par chanter des cantiques avec une douceur et une harmonie qui ravissent et édifient par la dévotion de ces pauvres Noirs et

(1) Il n'y a point de saint comme le P. Laval dans les livres, disent les Noirs de Maurice. (P. Le Vavasseur.)

Négresses. Après, le bon Père parle à ses enfants avec une bonté toute paternelle, et la séance se termine par la prière du soir qu'il dit tout haut, et que les pauvres Noirs suivent à demi-voix. Cet exercice est de tous les jours, et ces pauvres gens y viennent, avec une ardeur et une avidité étonnantes, entendre la parole de Dieu. Le dimanche, l'instruction est plus suivie et écrite, pour l'ordinaire. Le Père attaque sans cesse les défauts et les vices dans lesquels les pauvres Noirs tombent le plus souvent; et c'est là précisément ce qui le fait chérir si tendrement de ses pauvres enfants; mais c'est aussi là ce qui le fait détester des Blancs, qui lui font une guerre ouverte : les maîtres surtout et les jeunes gens auxquels il a enlevé leurs concubines et tous les objets propres à satisfaire leurs passions, sont ses ennemis déclarés; ils en sont venus jusqu'à l'attendre à sa porte avec de gros rotins pour en finir avec lui. *Si me persecuti sunt et vos persequentur.*

Un autre genre de persécution, qui a dû être bien plus sensible pour le saint prêtre, c'est que ces malheureux esclaves de leurs passions ont répandu le bruit que M. Laval ne leur enlevait les femmes que pour se les approprier; ils ont poussé l'effronterie jusqu'à venir chercher les Négresses dans l'église, pour tâcher, sans aucun droit, de se les attirer et de décourager notre très-aimé confrère. Mais alors M. Laval, plein du feu de l'amour divin et de l'autorité de son Dieu, montait en chaire et, avec cette force que Jésus donne à ses représentants : « Dehors l'impureté, s'écriait-il, dehors ! L'impureté est entrée jusque dans la maison de Dieu. Je ne vais pas chercher vos femmes au spectacle, à la comédie, etc. ; je vous laisse tranquilles chez vous, laissez-moi tranquille chez moi ; le charbonnier est maître dans sa cabane, le prêtre ne le sera-t-il pas dans la maison de Dieu ? » Par ces paroles et autres semblables, qu'il a rapportées lui-même, et surtout par son courage et son zèle à toute épreuve, il les a entièrement chassés. Tous sont contre lui, mais tous l'estiment. Toute la nourriture de cet admirable confrère se compose d'un peu de riz à 10 heures du matin, et de deux œufs le soir. Il est

bien vrai que ce ne sont pas les abstinences qui font les saints; cependant nous ne voyons pas un saint, pas un apôtre qui ne les ait pratiquées.

Rien de si intéressant que les missions des Noirs. Toutes les lettres de nos chers confrères sont pleines des éloges qu'ils font sans cesse de leurs bonnes dispositions, désir de s'instruire des vérités de la foi, amour tendre pour Dieu, vertus héroïques, attachement sincère pour les Pères que Notre-Seigneur leur a envoyés. Dans le compte rendu du mois de septembre de 1843, que la Communauté de Bourbon a envoyé à notre Père, après sa retraite de deux jours, nous retrouvons, comme toujours, que tous les pauvres Noirs ne soupirent qu'après le baptême, afin de faire partie de cette Sainte Eglise, dans laquelle seulement on obtient le salut. M. Le Vasseur nous assure qu'à Bourbon on pourrait employer actuellement vingt à trente missionnaires, et ils ne sont que trois.

Nous omettons le reste de la relation de Bourbon pour les mêmes motifs que nous avons retranché une partie de celle d'Haïti.

LETTRES ET NOTES DE M. L'ABBÉ GODEFROY

I

Mon intention n'est point de faire une notice, je veux seulement confier au papier quelques souvenirs. Heureux si ces quelques mots d'une âme reconnaissante pouvaient encore mieux faire connaître son bienfaiteur.

Le P. Libermann soulageait toutes les misères et ne perdait pas la moindre occasion de venir au secours des malheureux, et cela avec la bonté qu'on lui connaît et avec empressement, comme s'il n'avait eu à s'occuper que d'une bonne œuvre.

Au milieu de l'année 1843, je me trouvais chez le doyen de Chaulnes (Somme), mon pays natal; cet excellent prêtre avait eu la bonté de me retirer chez lui après la mort de mes parents, en attendant que la Providence voulût bien se charger de moi plus directement, comme elle l'a fait depuis.

J'avais alors treize ans et venais de faire ma première communion. Sur ces entrefaites, M. de Brandt, ami de M. Libermann, vint donner une retraite aux habitants de Chaulnes. M. le doyen lui ayant parlé de mon malheur, quelque temps après je fus envoyé à La Neuville comme domestique. Le jour de mon arrivée chez M. Libermann, tout le monde était en promenade. Une femme, qui venait tous les jours pour faire la cuisine, se trouvait seule et elle était occupée à préparer de l'oseille. Elle savait pourquoi je venais et elle m'eut bientôt engagé à faire comme elle. Elle me parla un peu de la maison, de la douceur du bon Père. Je fus bientôt à même d'expérimenter ce qu'elle venait de me dire. Ce qui me frappa tout d'abord, ce fut cet air de bonté qui a toujours paru sur la figure du Vénérable Père. Ses enfants avaient déjà, ce semble, pris le pli du Père. Il est bon de les nommer :

Mgr Bessieux, le plus vieux, je crois, ancien curé; M. Bouchet, M. Roussel, M. Maurice, M. Audebert et, autant que je puis me rappeler, M. de Régnier.

Tous brillèrent par leurs vertus. M. Roussel avait été vicaire d'une paroisse d'Amiens. Il était d'une gaieté remarquable et d'une vertu éprouvée. Le P. de Régnier ne parlait que de la Sainte Vierge. C'était lui qui tenait la bourse, qui était sans doute le plus souvent vide; M. Audebert, avec lequel j'ai eu le moins de relations; c'était l'humilité personnifiée. M. Maurice ne m'a pas étonné en quittant la Congrégation; il était taillé pour faire un Chartreux; tous se distinguaient par la pratique de toutes les vertus. Ils marchaient sur les traces du Vénéral Père, qu'ils vénéraient comme le représentant de Jésus-Christ. A mon arrivée, tous m'entourèrent de leurs soins. M. Bessieux fut chargé de moi; on me donna une chambre, l'une des plus belles. Il y avait déjà deux ans que le Vénéral Père habitait cette maison. Les Dames de Louvencourt s'étaient chargées de la meubler. L'une des commissionnaires me disait un jour qu'elles étaient allées laver les chambres; le lendemain, elles revenaient à la charge pour faire les lits, mais tout était fait et l'entrée leur en fut interdite : chacun faisait son lit. Elle me disait, de plus, qu'ils menaient une vie on ne peut plus dure. Ce qui ne m'étonne pas, car ils n'avaient personne pour leur préparer la nourriture. Longtemps chacun dut le faire à son tour, sous la direction du Vénéral Père; à la fin, ils avaient eu un domestique, auquel avait succédé une femme. Longtemps encore M. Libermann dut surveiller cette partie. Il venait souvent voir où en étaient les choses, vers 11 heures et demie; s'il prévoyait que le dîner dût être retardé, il préparait tout de suite quelque chose d'expéditif et revenait souvent à son plat de prédilection, les pommes de terre en robe de chambre. Il portait souvent les plats sur la table. C'est ainsi que, pendant toute sa vie, il dut prendre la place de Marthe, malgré ses goûts pour la place de Marie. Au milieu de tant d'occupations de tout genre, il suffisait à tout, conservait son calme. Mais il faut que je montre sa bonté pour moi.

On me logea donc, comme je l'ai dit, dans une belle chambre. Le Vénérable Père habitait la plus grande, mais c'était la plus vilaine. En hiver, elle était la plus froide et en été la plus chaude. Cependant on n'y faisait pas de feu. Et maintes fois il vint s'asseoir au feu de la cuisine pour écrire ses lettres. M. Bessieux était réglementaire. Il fut chargé de moi; tous les jours au matin, à 6 heures, il venait me réveiller, puis continuait son oraison à ma porte; à la récréation du soir, il me prenait encore pendant une demi-heure; il me parlait de la Sainte Vierge, puis assistait à ma prière. Puis il allait dresser son lit, car il couchait au réfectoire; en sorte qu'étant couché, il n'avait qu'à pousser la porte de la chapelle et ses yeux pouvaient voir le tabernacle. J'ai laissé dire depuis qu'il passait une partie de la nuit dans la chapelle même. Quelquefois j'allais passer ma récréation au jardin, et là on se délassait par une douce et aimable conversation. Un Noir qui se trouvait alors à la maison égayait tout le monde. J'ai peu de souvenir de ces récréations, mais ce qui m'en reste suffit pour me les faire regarder comme des récréations de famille. Le Vénérable Père, qui m'avait reçu chez lui, ne négligea rien pour me donner une éducation convenable. J'étais entré chez lui comme domestique, mais je ne pouvais pas rendre de grands services; puis il n'y avait guère que la cuisine à faire, car le Vénérable Père faisait sa chambre, ses souliers, se décrottait lui-même. Aussi, la cuisinière me disait qu'elle avait plusieurs fois voulu lui faire sa chambre, mais elle ne le pouvait pas : obligés de prendre une femme, on ne lui permettait pas de faire autre chose que la cuisine.

Je faisais la lecture française du réfectoire, on y lisait les *Annales de la Propagation* et la vie du P. Claver, de M. Olier. Je ne sais maintenant comment M. Libermann ne m'a pas envoyé promener mille fois, car je lisais détestablement, et plus d'une fois je les égayais. M. Libermann se contentait de me reprendre en paix. Sur les instances d'un ami, M. Libermann consentit à me mettre aux études. M. Bessieux fut chargé d'examiner mes goûts et de me donner quelques leçons de français. Ce

bon Monsieur me suivait partout. Bientôt arriva le moment de se séparer. Ces missionnaires, qui n'avaient pas certainement un an de noviciat, étaient déjà de fervents religieux. La Congrégation comptait à peine deux ans d'existence : on aurait pu croire qu'elle existait depuis deux siècles; tout était déjà réglé. Le dimanche et les fêtes on faisait l'office dans la modeste mais très propre chapelle; c'était le plus bel appartement de la maison; tout y était simple, mais reluisait de propreté. Le réfectoire, placé en avant, s'en ressentait. C'est qu'on ouvrait les deux portes pour le très petit nombre d'étrangers qui venaient et pour la cuisinière.

Je passai ainsi trois mois au milieu de ces saints, car tous l'étaient. Le moment du départ arriva : les adieux furent sublimes; tous pleuraient; on s'embrassa en chantant *l'Ecce quam bonum*. Ils étaient bien en effet comme des frères, et ils avaient un bon père, et ce bon Père, il fallait le quitter. Bien que jeune et ne profitant de rien à cause de mon étourderie, je n'ai point oublié cependant ce moment solennel. Tous partaient avec joie; mais il devait leur en coûter de quitter celui qui était tout pour eux sur la terre. La pensée de le laisser seul, sans novices, sans élèves, devait aussi leur être pénible. Le bon Père les accompagna, j'ignore jusqu'où, mais il fut quelques jours absent, et je restais seul à garder un Séminaire sans élèves. un Noviciat sans novices. Mais c'était l'œuvre de Dieu et il ne pouvait l'abandonner. Aussi, à son retour, M. Libermann trouva un novice, M. Arragon, qui a passé dix ans en Afrique.

II

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je continue les renseignements que ma mémoire me fournit sur le Vénérable Père.

Le Vénérable Père m'a reçu à La Neuville, à la prière de M. de Brandt, vers le mois de juin ou mai 1843. Je vous ai nommé les personnes qui étaient à La Neuville

à cette époque; ce sont les mêmes qui partirent en septembre pour l'Afrique.

Je me souviendrai toute ma vie de ces trois mois passés dans la société de ces bons Pères. Tous m'aimaient, le Vénérable Père surtout, qui était tout : supérieur, portier et même cuisinier, quand je remplaçais la femme qui venait d'Amiens. Quelle cuisine! Mais je la faisais pour des saints : le Vénérable Père surtout me paraissait ne pas avoir de goût. Il était partout, veillait à tout avec un calme, une paix, un air dégagé. Cependant il ne négligeait pas la direction. Il dirigeait quelques communautés dans la ville. Ma sœur, qui a été à confesse à lui chez les Dames de Louvencourt, me dit qu'on le regardait comme un saint. Jamais je n'ai connu tant d'activité, de prévoyance, de douceur, de bonté, de dévouement. Le Vénérable Père s'occupait beaucoup des pauvres et surtout des âmes les plus affligées. J'ai laissé dire qu'il avait un don particulier pour consoler et diriger les âmes. Plusieurs personnes m'ont dit que ses paroles étaient comme un baume sur leurs plaies spirituelles. Je me confessais à lui à cette époque, et le souvenir qui m'en est resté, c'est que jamais je n'ai eu un pareil confesseur. Il veillait beaucoup sur moi et me faisait éviter tout ce qui aurait pu faire sur moi la moindre mauvaise impression; il était attentif à tous mes actes, comme aussi à tous les siens. Ne pouvant pas jeûner, il avait soin de manger en cachette le peu de pain qu'il prenait, disant que les bonnes gens qui pourraient le voir ne connaissent pas son état de santé. La femme qui venait d'Amiens, avant mon arrivée, me disait qu'elle n'avait jamais eu le droit de faire sa chambre, le plus souvent il la faisait lui-même. Il était bien souvent avec les enfants, malgré ses occupations : il passait ses récréations auprès d'eux. J'avais le droit, ma besogne faite, d'aller avec eux. Que de douces heures j'ai passées avec eux! Quelle simplicité, quelle paix de la conscience, quelle union, quel air franc et naturel! Le bon Père était l'âme des conversations, ayant toujours de bonnes choses à dire et les disant avec un air qui attachait tout le monde à ses lèvres. Il était

d'ailleurs honoré, obéi, respecté, aimé et toujours consulté par ces vénérables, qui ne parlaient de lui qu'avec estime.

III

Note sur M. l'abbé Godefroy.

(Cette note est le résultat d'une conversation entre moi et M. Eugène [Schwindenhammer]. Je connais d'ailleurs M. Godefroy.)

Adolphe Godefroy était un jeune orphelin, recueilli dès les premiers temps de La Neuville; on s'en servait pour la lecture de table; il aidait aussi à la cuisine (la cuisine était faite alors par la femme du jardinier pour le grand jardin). Il épluchait les légumes, portait les plats au réfectoire, où le Vénérable Père ne voulait pas que la femme allât.

Plus tard, le Vénérable Père pensa à le faire étudier, et lui donna pour professeur l'un des novices (M. Lamoise). Il était un peu mou au travail et engourdi, flasque; le Vénérable Père cherchait les moyens de le stimuler, de lui donner plus de nerf, plus de vie. Par exemple, il restait quelquefois couché le matin, le Vénérable Père avait chargé M. Lamoise d'aller quelquefois le tirer à bas de son lit. Une autre fois, comme il n'avait pas étudié sa leçon, le Vénérable Père alla arracher lui-même les fleurs du petit jardin qui lui avait été laissé pour qu'il le cultivât : le Vénérable Père voulut par là le punir, et en même temps et surtout lui causer une impression vive pour l'exciter et le stimuler. M. Eugène (de 15 ans), qui en fut témoin, admira le calme avec lequel le Vénérable Père fit cela, et comprit, à la manière dont il le faisait, que ce n'était pas un mouvement de vivacité, mais par raison et par un motif supérieur pour le bien d'Adolphe.

Il y aurait eu de quoi perdre cent fois toute patience avec ce bon Adolphe, vu sa nature molle et nonchalante; le Vénérable Père ne la perdit pas, il conserva Adolphe jusqu'à ce qu'on pût le faire entrer au Petit Séminaire

de Saint-Riquier. Il a persévéré et est en ce moment (1869), curé dans le diocèse d'Amiens. Une lettre que lui écrivit à Saint-Riquier le Vénérable Père, montre bien quel était son caractère.

IV

M. l'abbé Godefroy étant venu à Paris au mois de janvier dernier (1872), je l'ai fait causer sur notre Vénérable Père, et, tout en causant, j'ai pris presque sous sa dictée, les notes ci-après, dont il a reconnu l'exactitude.

DELAPLACE.

Mars 1872.

Adolphe Godefroy, orphelin de mère, reçu par le Vénérable Père à La Neuville, mai 1843. Soins sous tous les rapports; nourriture, vêtements; le fait instruire par les novices, se charge lui-même de sa conscience. Il se souvient que le Vénérable Père, par quelques mots d'exhortation après sa confession, satisfaisait pleinement aux besoins de son âme à cette époque, et il affirme que depuis il n'a jamais rencontré un confesseur aussi éclairé et remplissant aussi bien toutes les qualités d'un bon confesseur. (Confession et communion tous les mois, et quelquefois plus souvent.)

Le Vénérable Père le suivait avec soin, se tenait au courant de tout ce qui le concernait. Il prenait de grandes précautions pour qu'il ne vît ou n'entendit rien qui pût blesser son âme. Il lui évitait même, à l'occasion, les impressions pénibles. Exemple : Un Frère novice (qui ne resta pas), dans une crise du mal caduc, le Vénérable Père dit à Adolphe de s'éloigner. Un autre Frère novice trappiste pendant vingt ans, se vantait de ne manger presque pas et de donner son manger aux pauvres; mais il buvait. Il avait ambitionné la fonction de portier et employait l'argent des pauvres à se faire acheter de l'eau-de-vie; le jeune Adolphe, qui le surprit en état d'ivresse, en avertit le Vénérable Père, qui, étant venu,

dit à Adolphe de s'éloigner, et se chargea, avec le F. Fulgence, de le transporter dans le fournil, qui était dans la basse-cour. « Voyez, mon enfant, lui dit le Vénérable Père, ce que c'est que le vice de l'ivrognerie, quand on le laisse s'enraciner. Il faut, en général, se prémunir de bonne heure contre tout vice; que cela vous serve de leçon. »

Mgr Bessieux était chargé de lui faire la classe, de lui apprendre le catéchisme (quoiqu'il eût fait sa première communion), de le réveiller le matin, de faire avec lui la prière le matin et le soir; tous les soirs, après le travail d'Adolphe, il l'entretenait une demi-heure de petite promenade.

Chaque fois que le Vénérable Père le rencontrait, il lui disait quelques mots agréables, de paternel intérêt, et où se mêlait toujours une petite morale, ou une parole édifiante : « Pour la vocation, je ne veux qu'une chose, c'est que vous fassiez la volonté du bon Dieu; soyez maître d'école, médecin, prêtre, ce qu'il plaira au bon Dieu, c'est tout ce que je désire. » Quelquefois l'enfant lui disait : « Je ne voudrais pas être missionnaire, parce que je serais dévoré par les animaux féroces ou tué par les sauvages. — Qu'est-ce que cela, mon pauvre enfant? que l'on soit mangé par les bêtes sauvages ou par les vers, tué par les hommes ou par la maladie, c'est à peu près la même chose pour le corps; mais quand on meurt d'une mort violente pour le bon Dieu, l'âme est sauvée et va recevoir au ciel sa récompense. »

Comme orphelin, Adolphe était venu pour avoir un asile et pour être employé à quelques soins matériels. Il n'y avait alors ni Frère ni domestique : une bonne femme venait d'Amiens chaque jour pour faire la cuisine, et il lui aidait à éplucher les légumes.

Au bout de quelques mois, le Vénérable Père lui fit donner des leçons de latin, et, au bout de quelque temps, le plaça à la maîtrise, à Amiens. Il fit lui-même, en personne, les démarches à cet effet. L'enfant emportait avec lui son dîner, y compris la soupe (le Vénérable Père lui avait fait faire pour cela un petit pot en fer-blanc) et revenait souper le soir à la maison. Le directeur spiri-

tuel de la maîtrise, M. l'abbé Fliche, confessait les enfants, mais pour Adolphe, il lui dit qu'il y avait une exception, parce que le P. Libermann le confessait et qu'il ne pourrait lui remplacer ce saint homme.

Le Vénérable Père s'occupait lui-même de pourvoir à tout ce qui concernait Adolphe, et dans les plus petits détails. Ainsi il le conduisit lui-même chez M. l'abbé Cacheleux, dont le père était grand ami de la maison, ou près de la Sœur tourière de Louvencourt, pour lui faire acheter des objets d'habillement.

Le Vénérable Père était attentif aux plus petits détails. Il s'aperçut qu'Adolphe ne buvait aux repas qu'un seul verre de boisson, et il lui dit d'en prendre deux dans l'intérêt de sa santé.

Adolphe s'étant ennuyé à la Maîtrise, le Vénérable Père le reprit et lui donna deux professeurs, M. Ratier et le P. Thévaux; on le poussa jusqu'en quatrième. Quoique l'ayant confié à deux des siens, il ne le perdait jamais de vue. Les professeurs lui rendaient compte de son travail, de sa conduite. Adolphe se souvient qu'il leur faisait un peu de peine, n'étant pas toujours très fort au travail intellectuel et déroband de bons petits moments pour aller jardiner. Il cultivait les fleurs dans un petit coin de jardin;... de là la punition rapportée ailleurs, en le prenant par l'endroit sensible. Le Vénérable Père lui fit dire que c'était lui-même qui avait arraché ses fleurs; ce qui fut très sensible au jeune homme. De plus, il le fit avertir par le jardinier que s'il ne se corrigeait pas, il ne coucherait plus désormais dans la maison, mais dans le fournil, où le jardinier avait ordre de lui préparer un lit. Le Vénérable Père le surveillait par lui-même; ainsi il allait s'assurer par lui-même, de temps en temps, s'il était levé. Plusieurs fois, le trouvant encore au lit à une heure assez avancée, il lui faisait une petite morale en souriant, et l'élève s'en souvenait. Tout cela réussit, et Adolphe changea, parce qu'il comprit alors combien sa conduite avait dû faire de peine au Vénérable Père.

Adolphe, tout jeune qu'il était, faisait ses réflexions et comprenait ce qu'il y avait de supériorité et de sain-

teté dans le Vénérable Père; un des novices qui s'occupaient de lui (le P. Lamoise), aurait agi avec raideur et lui aurait fermé le cœur; l'autre (le P. Thévaux), trop sensible, n'en aurait pas eu le courage; le Vénérable Père était tout aussi sensible, mais il savait être ferme sans raideur, et toujours avec le même calme et la même suavité.

De la force d'un quatrième, il fut envoyé au Petit Séminaire du Mont-aux-Malades, près de Rouen. Le Vénérable Père s'était occupé de son trousseau et l'avait obtenu des Dames de Louvencourt. M. Dupont et M. le curé de Saint-Sever payèrent sa pension. Le Vénérable Père préféra l'éloigner pour ne pas influencer sa vocation pour la Congrégation, au cas où il serait appelé au sacerdoce et à la vie religieuse. Là, grand ennui du jeune homme, qui ne faisait qu'écrire au Vénérable Père des lettres de chagrin pour le prier de le faire revenir; mais il les déchirait pour en écrire d'autres. Pendant quatre mois, toujours en pleurs, récréations insupportables; pour les fuir et pour cacher ses larmes, il allait s'enfermer dans les cabinets un quart d'heure, une demi-heure. Il était tellement triste qu'il ne pouvait supporter la gaieté, ni les jeux des séminaristes. Il voulut même s'échapper en sautant par-dessus les murs.

Cependant, le Vénérable Père l'avait préparé à cette séparation longtemps d'avance, en le confiant pendant deux mois à Mgr Truffet pendant les récréations du midi et du soir. Celui-ci lui exposait toutes sortes de considérations pour lui adoucir la peine du sacrifice.

Une lettre du Vénérable Père vint un peu changer cet état; elle fut lue et relue, perdue, cherchée avec soin, retrouvée. Elle était tellement appropriée aux besoins du jeune homme, que sa seule lecture lui était un baume dans son état de tristesse et d'ennui.

Le Vénérable Père ayant accompagné M. Truffet à Paris pour son sacre (à Notre-Dame-des-Victoires), en février, tous les deux allèrent à Rouen pour voir Adolphe et le consoler. Cette visite le guérit complètement de ses ennuis, et ce fut fini pour toujours.

En 1848, il fut obligé de quitter le Petit Séminaire de

Rouen pour difficultés pécuniaires. Le Vénérable Père le fit entrer à Saint-Riquier, Petit Séminaire du diocèse d'Amiens, et lui procura encore tous les objets nécessaires pour son entretien. Jusqu'à sa mort, le Vénérable Père s'occupa de lui, ou, quand il fut à Paris, chargea le R. P. Schwindenhammer, supérieur du Gard, de s'en occuper. Devenu élève au Grand Séminaire, il reçut la prêtrise en 1857.

V

1° Régularité, piété, charité, esprit de famille;

2° *Vertus du Vénérable Père. Lit* : simple pailleasse sans matelas, faisait lui-même sa chambre, cirait lui-même très souvent ses souliers; vêtements très grossiers, mais très propres; aucun meuble dans sa chambre; rien d'agréable, à peine l'indispensable; il partageait la nourriture commune, qui était alors très pauvre, et se composait le plus ordinairement de légumes verts ou secs.

Le souvenir général qui reste après tant d'années écoulées, bien gravé dans la mémoire, c'est l'assemblage de toutes les vertus chrétiennes, sacerdotales, religieuses et apostoliques.

Charité. Plein de charité pour ses missionnaires, aux petits soins comme une mère, et cela pour tout, pour le corps et pour l'âme.

Beaucoup de personnes venaient le voir, surtout celles affligées, parce qu'on avait trouvé et reconnu en lui une grâce toute particulière pour consoler, reconforter, éclairer, soutenir, calmer les consciences, éclaircir les doutes. Adolphe se souvient que toutes les personnes qui venaient et avec lesquelles il avait occasion de parler (se trouvant souvent à la porterie), lui exprimaient toute leur estime, leur admiration pour le Vénérable Père, et ne tarissaient pas sur le bien qu'il leur faisait.

Il avait des lumières extraordinaires pour lire dans les âmes, connaître les causes et les remèdes du mal. Il appliquait le remède avec une douceur parfaite. Il écoutait tout le monde avec une patience inaltérable, les plus

pauvres et les plus riches, les derniers comme les premiers. Il venait beaucoup de monde d'Amiens et des environs; sa réputation de sainteté et d'habile directeur s'était rapidement répandue : ce qui dura jusqu'à son départ pour le Gard. Aussitôt qu'on l'appelait au parloir ou au confessionnal, il s'y rendait sans faire attendre.

Une *humilité, simplicité extraordinaire*. Rien de guindé dans sa piété, sa vertu, ses manières, ses rapports : la vertu, la perfection paraissait comme innée en lui.

Egalité d'âme inaltérable; jamais d'émotion, de vivacité, d'impatience, aucun événement ne le troublait.

Adolphe portant un panier à verres (de 12 verres), le laissa tomber, et le Vénérable Père, qui vint à passer, s'en aperçut. Sans la moindre émotion il lui dit, avec un sourire plein de douceur : « En reste-t-il encore au moins quelques-uns? — Oui, Monsieur le Supérieur. — Allons, c'est bien. » Et, pour l'enfant qui tremblait, ce procédé fut plus instructif et plus salutaire que la réprimande un peu verte qu'il pouvait craindre, à cause de son étourderie ou manque de précaution.

On avait voulu mettre des matelas à son lit (du Vénérable Père), à cause de sa mauvaise santé; mais, arrivé dans sa chambre, pour se coucher, il enleva les matelas.

Il ne pouvait jeûner, à cause de sa santé; mais il se contentait d'un peu de pain, qu'il venait prendre à la cuisine. Un jour de jeûne, voyant des ouvriers dans la cour, qui auraient pu le voir manger dans la cuisine, il se retira dans une espèce de dépense, en disant à Adolphe : « Ces braves gens peuvent ne pas savoir quelles raisons j'ai de prendre quelque chose. » Toujours dans la tenue la plus convenable et en cela il imitait bien saint François de Sales.

Adolphe a toujours cru qu'il se couchait tout habillé sur sa paillasse, parce qu'il le voyait toujours dans son lit avec sa soutane. C'est que le Vénérable Père passait sa soutane dans son lit avant d'en descendre. Il se couchait très tard (entre 11 heures et minuit), parce que, très souvent, le matin, il avait une telle migraine, qu'il était obligé de se lever un peu plus tard.

Sainte Messe. Il disait la Sainte Messe à l'admiration, dit Adolphe. Adolphe servait la messe; si on avait besoin de lui pour quelque chose de la maison et qu'il s'en allât, le Vénérable Père servait la messe à sa place; ce qui arriva plus d'une fois.

En récréation, il intéressait beaucoup, et il avait soin de dire un petit mot à chacun, et de faire et laisser parler chacun. Il n'était jamais embarrassé pour n'importe quel sujet de conversation.

Le Vénérable Père était attentif à tout, s'occupait de tout : à la cuisine, à la basse-cour, et cela sans jamais sortir de son calme, de sa modestie, de son union à Dieu.

Il souriait, et jamais Adolphe ne l'a entendu rire. Quand le Vénérable Père donnait le sujet d'oraison, à la chapelle, Adolphe mettait l'oreille à la porte de la chapelle pour entendre, et il avoue aujourd'hui qu'il n'a jamais entendu rien de pareil.

En mai ou juin 1843, pas de Frères ni d'aspirants; une bonne femme venue d'Amiens faisait la cuisine.

En septembre, départ des missionnaires pour l'Afrique. Le Vénérable Père les accompagne jusqu'à Paris et reste au moins huit jours absent. Adolphe fut tout seul pendant ce temps; il n'y avait plus aucun novice. Vint alors M. Arragon, diacre, et plusieurs autres le suivirent.

En 1846, pendant le voyage du Vénérable Père à Rome, on acheta la maison du Faubourg-Noyon. Cette maison appartenait aux Dames de Louvencourt, qui avaient là leur Orphelinat, depuis transféré dans leur belle maison de Saint-Acheul.

Pour ses vertus. Jamais il ne disait : « Oh! qu'il fait froid, ni, oh! que je souffre, je souffre de ceci, de cela. »

A la mort du Vénérable Père, Adolphe, en recevant cette nouvelle, fut frappé d'un coup tel qu'il versa des larmes; mais sa douleur était douce, pleine d'espérance. De même, quand il assista aux obsèques, à Notre-Dame du Gard, il fut très frappé de voir briller les mêmes sentiments; on n'était pas triste, mais on était plein d'espérance.

Jamais il n'a remarqué en lui la moindre impatience, ni le moindre défaut. Il y avait la perfection dans toutes

ses qualités; dans toutes ses réprimandes, il y avait quelque chose de suave, qui faisait sentir la faute, sans blesser l'individu, et on s'en souvenait toute sa vie.

Son premier confesseur, après le Vénérable Père, avait la réputation d'un saint; et cependant il fut frappé de la différence et sentit tous ses défauts, comme confesseur et directeur.

Pendant un temps, sa chambre (du Vénérable Père) était au-dessus de la chapelle neuve et il n'y avait pas encore d'escalier : il était obligé, chaque soir, de monter par l'échelle. On le plaignait, mais comme toujours en pareil cas, il répondait avec une parole agréable et un sourire.

LETTRES DU VÉNÉRABLE PÈRE

A M. **Ducournau** :

IV

Monsieur,
Monsieur Ducournau,
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

Ne vous peinez pas de ce que je n'ai pas encore répondu à votre lettre. J'étais si pressé de toutes sortes de choses, que je ne pus trouver un moment pour vous écrire. Encore maintenant, je suis en arrière pour plus de dix lettres, dont plusieurs bien plus importantes que celle-ci. Cependant, j'aime à vous écrire de ce moment, pour ne pas vous laisser plus longtemps dans la peine, et d'ailleurs je n'ai qu'un petit mot.

Je crois qu'il vaut mieux attendre à faire de nouvelles démarches. On vous a dit sans doute quelque chose du traité que nous avons fait avec Mgr le Vicaire apostolique de la Guinée. Si le départ se fait par Bordeaux, comme c'est probable, on fera un effort par le moyen de ce bon Vicaire apostolique, qui ne s'y refusera pas. Ayez donc confiance en Jésus et Marie, et tout ira.

Dites, je vous prie, au bon M. Bouchet, que Mgr de la Guinée est parti pour l'Irlande depuis vendredi dernier. Qu'il mette sa confiance en Dieu : la Sainte Vierge, notre bonne Mère ne lui manquera pas quand le temps en sera venu.

Il peut remettre à M. Dupont, la *Vie du P. Claver*. Je

vais écrire à ce cher confrère dès que je serai un peu plus libre, pour le prier de me faire acheter des livres, et il m'enverra le *P. Claver* dans le même paquet.

Adieu, très cher.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 2 janvier 1843.

P. S. — Dites au bon M. Roger que je le prie d'écrire un petit mot à Luchery. Votre statue de la Très Sainte Vierge ne nous est pas encore arrivée. Dites à ce cher Frère que j'ai reçu sa lettre, et que je n'y ai pas répondu parce que, d'après ce qu'il me dit, je n'avais pas besoin de répondre dans le cas que je ne fusse pas d'avis qu'il fit ce qu'il me demande de faire.

Que la paix et l'amour de Jésus soit avec vous tous.

A M. **Lossedat** :

I

Monsieur,
Monsieur Lossedat, diacre,
au Séminaire de Montferrand, par Clermont.

J. M. J.

Vive Jésus enfant, dans sa pauvre crèche.

MONSIEUR ET TRÈS CHER FRÈRE,

Que la paix et l'amour de Notre-Seigneur remplissent votre âme.

Je vous ai répondu à votre première lettre, mais notre commissionnaire qui portait nos lettres à Amiens ne l'a probablement pas mise à la poste; il nous a fait la même chose pour plusieurs autres. C'est la divine Providence qui a voulu qu'il en fût ainsi pour vous éprouver et pour augmenter vos désirs. Cette épreuve à laquelle

je vous ai soumis sans le vouloir, et la continuité de votre résolution, me prouvent de plus en plus que je n'ai pas mal jugé en croyant que le bon Dieu voulait vous donner à nos pauvres Noirs. Je vous dirai donc que vous n'avez qu'à venir, nous vous recevrons à bras ouverts. Dès que vous serez disposé, vous pourrez partir. Si vous désirez rester encore jusqu'à la fin de cette année, vous pouvez rester. Ne vous inquiétez pas d'avoir plus ou moins de science. Dans nos Missions, la science ne jouera pas un grand rôle. Il nous suffit de quelques hommes capables dans chacune d'elles, pour décider les cas difficiles. C'est la santé, le dévouement, l'esprit de sacrifice, l'obéissance, le renoncement à tout soi-même et un grand désir de se donner tout à Dieu, qui font tout le bien parmi nous. Priez Jésus et Marie pour obtenir ces faveurs, et tout ira. Surtout la Mission nouvelle que Notre-Seigneur nous donne, la Guinée, exige peu de science et beaucoup de sainteté. Je ne vous donne pas de détails là-dessus, le bon M. Gamon vous les donnera. Je vais lui raconter tout ce qui regarde cette belle et pénible Mission. Je me contente de ce peu de mots pour cette fois-ci, parce que je suis très occupé en ce moment. C'est ce qui m'a empêché de vous répondre plus tôt.

Je vous laisse donc entre les bras de Jésus et de Marie, et suis, en leur très saint amour, votre tout pauvre et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 3 janvier 1843.

A M. Thévaux :

III

(Copie.)

Vive Jésus dans sa pauvre crèche.

La Neuville, 3 janvier 1843.

MONSIEUR ET TRÈS CHER FRÈRE,

Que la paix et l'amour de Notre-Seigneur remplissent votre âme. J'ai eu une grande joie en lisant votre lettre. Les dispositions qu'il a plu à notre divin Maître de mettre dans votre âme, me paraissent telles qu'elles conviennent à ceux qui se présentent pour entrer dans notre petite œuvre. M. Gamon ajoute encore un mot qui achève de me faire croire que le bon Dieu se servirait utilement de vous pour nos pauvres Noirs. Je ne fais donc aucune difficulté pour vous recevoir. Je ne fais d'ailleurs aucune difficulté de me confier entièrement à M. Gamon. Il me suffit qu'il décide pour que je sois assuré de la divine volonté. Cependant, je vais vous dire en deux mots ce que c'est que la vocation à laquelle vous voulez vous engager. Notre Mission est peut-être une des plus difficiles, au moins dans certaines parties. En Guinée, par exemple, où le bon Dieu veut vous conduire maintenant, nous avons à catéchiser des gens qui ignorent tout, ils vivent misérablement. Je ne m'étendrai pas là-dessus, vous verrez cela dans ma lettre à M. Gamon, à qui j'explique ce que c'est que cette Mission. Vous y verrez le genre de ministère que vous aurez à exercer et les peines que vous aurez à y souffrir.

Dans les colonies, la vie est un peu plus commode, parce qu'on peut s'y procurer ce qui est nécessaire pour la vie. Mais toujours, y aurons-nous à faire avec les gens les plus pauvres et les plus méprisés du pays, les plus grossiers, les plus ignorants, les plus sales. Cependant, leur caractère est doux et docile comme partout, car il

paraît que, généralement, c'est le caractère des Noirs. Ils sont reconnaissants et sensibles; leur intelligence est plus ou moins développée, cela dépend des contrées d'où ils viennent. Mgr le Vicaire apostolique de la Guinée dit que les Noirs, dans ces pays, sont intelligents. Un de nos missionnaires des environs de Madagascar dit qu'il est difficile de leur expliquer nos saints mystères, qu'ils ont l'intelligence bornée, et qu'à force de les leur répéter, ils les apprennent. Qu'il faut se donner beaucoup de peine, mais aussi, après cela, on est bien récompensé, ils deviennent bons chrétiens et s'attachent à leur Père : il parle des Madagascariens. Vous voyez, dans tous les cas, notre ministère sera simple, nous n'aurons rien pour flatter l'amour-propre. Il faut se donner des peines, mais on produit des fruits.

Dans l'intérieur de la Communauté, nous menons une vie pauvre, sans excès cependant; rien de superflu, cependant ce qui est nécessaire et vraiment utile. On s'applique peu à la science, excepté ceux qui auraient des dispositions pour la théologie, qui étudieront un peu plus que les autres, pour avoir la facilité de décider les cas difficiles.

L'obéissance parfaite, la vie de Communauté : on ne doit jamais être seul. J'oubliais de vous dire que les pays où nous allons sont chauds, très souvent malsains, comme tous les pays des tropiques. Il faut peser toutes ces choses en la présence de Notre-Seigneur; si vous persévérez dans votre désir, faites-vous décider par le bon M. Gamon, ce qui sera très facile, car je crois que si vous persévérez dans votre désir, il n'y a pas à balancer. Dans ce cas, il serait bon de prendre un *exeat* pour le vicariat apostolique, afin que nous puissions vous avancer au sacerdoce quand besoin en sera.

Je prie Notre-Seigneur de remplir votre âme de sa grâce et de son amour, et suis, dans ce saint amour de notre bon Maître et de notre très sainte Mère, tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — Pour vos parents, mettez votre confiance en Jésus et Marie, et espérez que tout s'arrangera pour le mieux. Je sais que, bien souvent, les parents sont bien en peine, surtout quand des raisons temporelles se mêlent à leur affection naturelle pour les enfants, mais il est bien rare qu'ils résistent absolument à la volonté divine. Recommandez la chose à Dieu, et la peine que causera votre départ à vos parents les sanctifiera; ce sera un grand sacrifice que Notre-Seigneur leur rendra profitable, même s'ils le font de mauvaise grâce dans les commencements.

A M. **Gamon** :

VII

Monsieur,
Monsieur Gamon, directeur,
au Séminaire de Mont-Ferrand,
près Clermont.

J. M. J.

Vive Jésus dans sa pauvre petite crèche!

A La Neuville, le 3 janvier 1843.

TRÈS CHER ET HONORÉ FRÈRE,

Je vais commencer ma lettre par où vous avez commencé la vôtre. Vous m'offrez deux Messieurs que Notre-Seigneur veut nous envoyer pour nos pauvres nègres. Que notre bonne Mère vous en récompense! J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée de M. Lossodat. J'y ai répondu aussi, mais il paraît que notre commissionnaire n'a pas mis ma lettre à la poste. Je ne vois pas d'obstacle à la vocation de ces deux bons Messieurs. Ils peuvent venir aussitôt qu'ils seront prêts. Plus tôt ils viendront ici, plus tôt ils pourront aller travailler dans le champ du père de famille. S'ils ont besoin de rester jusqu'à la

fin de cette année, ils peuvent rester et venir ensuite, sinon, il vaudrait mieux qu'ils vinsent plus tôt. Que tout cela soit à votre jugement; vous êtes sur les lieux, vous savez mieux que moi l'exigence des circonstances.

Nous allons avoir une nouvelle Mission bien importante, mais aussi bien pénible, c'est celle de la Guinée. C'est la patrie de nos pauvres Noirs : ces Noirs, enfants de Cham, y sont abandonnés comme partout, et aussi pauvres qu'ailleurs. On ne connaît pas leur nombre, qui est bien considérable. Ils sont dans un dénuement entier; ils n'ont pas même encore d'idée de la civilisation. Ils sont nus comme des vers, et vivent très pauvrement. J'ai demandé à Mgr le Vicaire apostolique de ces pays, si cette nudité des habitants ne fait pas mauvaise impression, s'il y avait quelque danger. Il m'assura que jamais ni lui ni aucun de ceux qu'il connaissait n'ont jamais éprouvé aucune mauvaise impression. Il me dit avec sincérité que, dans nos villes d'Europe, il y avait cinquante fois plus de danger que dans ces pays, et qu'en passant par les rues de Paris et des villes de nos provinces, les objets qu'on rencontrait, donnent cinquante fois plus mauvaise impression que cette nudité des habitants de la Guinée. Il ajouta qu'il n'y avait aucune exagération en cela, et qu'on ne pouvait guère établir de comparaison entre l'impression mauvaise qu'on reçoit dans nos pays par les objets qu'on rencontre dans nos rues, avec celle que peuvent donner les gens de la Guinée. Il écrit que la raison en est qu'on a compassion de ces pauvres gens, et qu'on est préoccupé d'un autre sentiment qui empêche la mauvaise impression. Je parlai de cela à un prêtre respectable, qui me dit qu'il connaissait plusieurs missionnaires de pays sauvages dont les habitants sont nus, et que tous affirment la même chose.

La croyance des Noirs de la Guinée est presque celle des Manichéens. Ils croient au Grand Esprit, qu'ils disent être si bon, qu'il ne leur fait que du bien; ils croient en outre à l'existence du démon, qui est le mauvais esprit, qui est bien méchant. Ils craignent beaucoup ce dernier, et lui offrent souvent certains sacri-

fices superstitieux. Il paraît que cette crainte peut servir beaucoup à les amener à la religion chrétienne. Ils ont un caractère doux et docile.

C'est le caractère général de tous les Noirs. Ils ne sont pas nomades et ne vivent pas de la chasse. Ils cultivent leurs terres et en retirent le maïs, le riz surtout, en grande quantité, et quelques autres légumes de très bon goût. Toutes ces dispositions sont favorables à la religion. Les chefs des tribus sont des tyrans, et le pauvre peuple est comme esclave et bien pauvre.

Depuis environ huit ans, les ministres anglicans se sont établis sur une des côtes de ces pays, nommée la Libérie, mais ils ne font pas grand progrès parmi ces pauvres gens. Les Noirs sont intelligents et voient que les ministres viennent par intérêt. Dès que les prêtres y ont paru, au bout de trois mois, les gens du pays s'apercevaient de la différence et disaient que les protestants venaient pour avoir leur argent, et que les catholiques venaient pour leur faire du bien. Il y a encore d'autres raisons qui font que les protestants ne prennent pas. Il s'est établi dans la Libérie une colonie de Noirs, esclaves affranchis d'Amérique, au nombre de trois à quatre mille, ce qui a donné le nom de Libérie à ce quartier qui est d'environ trente lieues. Ces Américains sont protestants, et c'est dans leur pays que se trouve un comptoir anglais où sont les missionnaires anglicans. Ces Américains en veulent aux Noirs indigènes et les méprisent très fort; cela les prévient contre le protestantisme. Les ministres font aussi un peu les seigneurs; ils ne les reçoivent qu'à certaines heures et ne leur permettent jamais d'entrer dans leurs maisons, mais ils les reçoivent dans une espèce de parloir, hors de leur maison. Les catholiques, au contraire, les reçoivent toutes les fois qu'ils se présentent. Ces bonnes gens se présentent à tout instant devant les missionnaires par curiosité; ordinairement, ils leur adressent des questions, et c'est ainsi que, tout en restant à la maison, quand on est malade, on peut leur apprendre notre sainte religion.

J'ai fait connaissance avec Mgr de la Guinée à Notre-Dame des Victoires, c'est-à-dire que c'est là qu'il a appris

à nous connaître. Le Cardinal Préfet de la Propagande, à Rome, lui a déjà parlé de nous, mais il lui dit que, probablement, nous ne serions pas en mesure de lui fournir du monde. M. le curé de Notre-Dame des Victoires eut l'idée de lui parler de nous pendant que le bon évêque disait la Sainte Messe à l'autel du Saint-Cœur de Marie, pour mettre son diocèse sous la protection du Cœur si plein de miséricorde de notre bonne Mère. Il lui parla aussitôt après la messe, me fit écrire; j'arrive à Paris et la chose fut aussitôt conclue. J'aime bien voir sortir ce bon dessein du Très Saint Cœur de Marie; cela me donne de l'espérance pour ce pauvre pays. J'ai donc écrit aussitôt à Rome pour demander au Cardinal Préfet la permission d'appliquer à la Guinée cinq de ceux qui étaient destinés à Saint-Domingue. L'internonce me dit que la chose ne souffrirait pas de difficulté, parce que les affaires de Saint-Domingue sont un peu en retard et pourraient traîner jusqu'à l'an prochain.

Mgr de Constantine, vicaire apostolique de la Guinée, compte placer notre Communauté au cap Palmas ou à un autre cap, dans la Libérie; il nous y laissera la première année, au moins une partie de la première année, afin que nos chers confrères aient le temps de s'acclimater. Dans ces caps, on a plus de facilité de trouver des médecins qui traitent bien les maladies des tropiques. Une fois acclimatés, il les enverra dans l'intérieur des terres, selon que le bon Dieu le lui inspirera, après qu'il aura acquis l'expérience du pays, car il n'y a passé que trois à quatre mois. Il m'a laissé une certaine somme d'argent pour faire une partie des provisions, qui sont très considérables.

Il faut tout acheter, car dans le pays, on ne trouve rien que ce que la terre produit : du riz, du maïs, quelques légumes, des fruits. On trouve cependant des poules et des œufs. On trouve aussi de grands animaux, des bœufs, mais les gens du pays ne les vendent pas facilement. Ils mettent en cela toute leur richesse, quoique cela ne leur produise rien. Si l'on en trouve à acheter, il faudrait donc tuer un bœuf pour une dizaine de personnes, en manger de la viande fraîche pendant deux

ou tout au plus trois jours, saler le reste pour le conserver; cela n'est pas commode. Il faut emporter la farine, le vin, etc., pour les malades, et pour la première année au moins, afin que la transition ne soit pas trop brusque. Plus tard, les missionnaires seront obligés de se mettre à la nourriture du pays. Vous voyez une belle et grande Mission, beaucoup d'espérance, mais aussi beaucoup de peines, de difficultés et de travaux. Du reste, ceux de nos missionnaires que nous ne trouverons pas capables de résister à ces difficultés, nous les enverrons aux colonies, où la vie est bien plus douce.

Vous me pardonnerez, cette fois, si je ne réponds pas aux autres points de votre lettre. Je suis très occupé dans ce moment comme vous pouvez concevoir. Priez pour nous. Je vous serai toujours intimement uni en Notre-Seigneur Jésus-Christ et en sa très sainte charité.

Votre tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Au docteur **Libermann** :

XLI

Monsieur,
M. Libermann, médecin,
rue de l'Ail, N° 15,
Strasbourg.

5 janvier 1843.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH!

TRÈS CHER FRÈRE,

Il y a longtemps que je t'ai écrit, il faut bien profiter de cette époque pour t'adresser ces quelques mots, quoique je sois bien occupé en ce moment. J'ai prié pour

vous de tout mon cœur au saint autel le premier jour de l'an, et j'espère que Notre-Seigneur vous accordera sa grâce divine avec abondance, et vous mettra dans la position la plus favorable à votre salut et au salut de toute votre chère famille.

Si je n'étais pas si pressé d'ouvrage en ce moment, je te donnerais des détails sur ce qui nous regarde; mais ne le pouvant pas, je te prie de te faire donner par M. Liebermann la lettre que je lui ai écrite. Je lui ai donné des détails sur la Mission de la Guinée, que le bon Dieu veut nous destiner. Cette lettre t'intéressera beaucoup. Je te prie aussi de faire mes excuses au bon M. Mühe, à qui je devrais bien une lettre, mais sa charité est si grande qu'il me pardonnera. Donne-lui en mon nom les détails que tu verras dans la lettre à M. Liebermann. Je lui écrirai dans une autre circonstance, car je ne voudrais pas perdre de vue les rapports que le bon Dieu m'a donnés avec lui; ses conseils me seront quelquefois bien utiles.

Nous avons eu ici, pendant deux jours, Mgr de Constantine, vicaire apostolique de la Guinée. Il me chargea de faire une grande partie des provisions pour sa Mission, non seulement pour les missionnaires que nous devons lui fournir, mais encore pour onze autres, dont cinq capucins. Il m'a laissé une assez forte somme d'argent pour cela. Ces provisions me prennent beaucoup de temps. J'ai, en outre, encore une foule d'autres préparatifs à faire. Pour tout le reste, cela va très bien.

Je vais voir souvent Félix. Ils vont bien, mais ils travaillent le dimanche et les fêtes. Le pauvre Félix en est la cause, sa femme en est désolée. J'étais chez lui le dimanche et les ouvriers travaillaient dans l'atelier. Je n'ai rien dit, parce que cela n'aurait servi à rien aux environs de la nouvelle année, il a trop d'ouvrage et les ouvriers aiment à gagner de l'argent le dimanche, et il n'a pas la force de les contrarier en cela, sous le prétexte probablement qu'il risquerait de perdre ses bons ouvriers. Je vais lui écrire une lettre quand le grand ouvrage sera fini. Il prendra peut-être alors plus facilement sur lui d'empêcher ses ouvriers de travailler. Ne

lui parle pas de cela, pour que je n'aie pas l'air de me plaindre de lui, mais profite des occasions pour le porter à faire ses devoirs en général; parle-lui de la brièveté de la vie, de la malédiction de Dieu sur ceux qui n'observent pas ses lois. etc. Ma lettre fera plus d'effet s'il ne pense pas que je t'en ai parlé. Si tu peux lui dire qu'un étranger t'a parlé de cela, tu pourras lui en dire quelque chose. Du reste, cela va bien chez lui; ils vivent bien ensemble en ce moment. Christophe et Alphonse étaient en grande partie la cause du désordre qu'il y avait, je veux dire des querelles entre lui et sa femme.

Je t'envoie une petite lettre adressée à M. le Directeur du Séminaire. Je ne connais pas son nom, mais sous le nom de M. le Directeur, la lettre lui arrivera. Tu ferais bien de la lui remettre toi-même. C'est une consultation sur les cérémonies romaines que je lui fais. Je lui dis que tu lui donneras de mes nouvelles, parce que, vraiment, j'eusse été trop long de lui parler de moi et de mes affaires.

Il paraît que les affaires de nos pauvres américains ne vont pas trop bien. Félix t'a sans doute raconté tout ce qui se passe.

Adieu, très cher Frère. Que la paix de Notre-Seigneur soit dans ton âme.

Ton frère et ami.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

N'oublie pas de donner de mes nouvelles à Monsieur et Madame Halé. Je leur dis que je t'en charge.

Et vous, ma chère belle-sœur, il faut bien vous offrir mes souhaits pour la nouvelle année. J'ai bien pensé spécialement à vous au saint autel, afin que Notre-Seigneur vous sanctifie cette année, et qu'il vous accorde la grâce de sa force pour supporter les contrariétés inséparables de la vie d'une mère de famille, pour résister à l'esprit du monde qui nous est si dangereux et si opposé à l'esprit de Notre-Seigneur Jésus. Dites aussi, s'il vous plaît, à tous vos très chers enfants, qui me sont tous très chers aussi en Notre-Seigneur, dites-leur

que je ne les oublie pas un instant, non seulement tous en général, mais chacun en particulier. J'aurais bien voulu pouvoir leur écrire à tous, et surtout à vos aînées, qui savent bien que leurs âmes me sont chères en la charité de Notre-Seigneur, mais je suis trop pressé de besogne en ce moment, et ne puis guère trouver le moment de le faire. Elles m'excuseront, j'espère, pour cette fois-ci. En compensation, je prierai davantage pour leur obtenir les grâces qu'elles désirent et dont elles ont besoin.

Je te prie, cher Frère, de me dire le prix des pruneaux secs, des schnitz et ce que pourrait coûter le roulage pour les charrier à Paris. Je dois faire des provisions pour la Mission, s'ils ne sont pas trop chers; et j'en prendrai, en passant, pour nous, une certaine quantité. On les vend, ici, de douze à quinze sous la livre.

A M^{lle} **Louise des Loges (Sœur Aurélie)** :

IV

Mademoiselle,
Mademoiselle Voille des Loges,
Moncontour.

J. M. J.

Le 8 janvier 1843 (1).

TRÈS CHÈRE SŒUR EN NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,

Que la paix de l'Enfant Jésus, annoncée par les anges, remplisse votre âme!

Je me suis bien réjoui en lisant votre lettre, de voir votre âme rentrée dans la paix des enfants de Dieu.

(1) La lettre à Louise des Loges, que nous avons placée au volume précédent, à la date du 23 octobre 1842, est en réalité du 23 décembre : le copiste a mal interprété l'écriture du Vénéralle Père : 23 10 bre.

L'état de la véritable perfection est toujours dans la paix. Tout trouble vient ordinairement et même toujours d'un principe étranger à Dieu. Ordinairement, c'est ou l'amour-propre, ou une certaine affection ou tendresse trop grande qu'on a pour soi-même, ou enfin un désir trop empressé de posséder les grâces, la perfection ou les dons de Dieu que l'on estime et aime. Ce désir est bon; mais l'empressement et une espèce de raideur qu'on y met, vient de la nature, et c'est là encore un principe mauvais. Quand Dieu agit sur notre âme — lorsque nous suivons purement sa divine action, et que nous n'y mêlons nos défauts et nos idées naturelles — il y opère toujours la paix. C'est à cela qu'on reconnaît sa divine présence. La paix et l'humilité sont toujours des marques de la présence et de l'action de sa divine grâce dans nos âmes. Le contraire est une marque que nous mêlons notre nature avec ses affections, ses sentiments et ses actions imparfaites, à la sainteté des inspirations divines. Par là vous pouvez voir combien il est important pour votre bonne âme, de s'établir dans cette sainte et humble paix devant son Dieu, et de s'y conserver avec humilité et douceur; car toute votre perfection consiste à suivre pleinement ces diverses impressions de la grâce. Plus votre âme sera docile et souple sous la conduite de votre cher Epoux céleste, plus elle sera parfaite, plus elle sera éclairée de ses divines lumières, docile à ses divines volontés, forte à supporter les contrariétés, et sainte dans ses œuvres intérieures et extérieures. Plus, au contraire, la nature aura part à vos œuvres, moins elles seront saintes, moins vous serez éclairée des divines lumières, moins vous serez souple et docile à la conduite du divin Enfant, moins aussi vous aurez de forces surnaturelles pour suivre sa conduite.

La force de la nature est raideur; la force de la grâce porte la suavité dans l'âme, et souvent produit la consolation dans ceux à qui on est obligé de résister. Tout est douceur et paix dans la divine action de la grâce dans les âmes, sur lesquelles elle a pleine puissance; mais, en même temps, elle est forte, constante. L'Écriture, en parlant de l'action divine de Dieu dans sa divine

et miséricordieuse Providence, dit : « Il atteint d'une fin à l'autre », c'est-à-dire du commencement de son action jusqu'à ce qu'elle soit exécutée, « il atteint d'une fin à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec suavité. » Telle sera toujours l'action divine de Jésus dans l'âme de sa chère épouse : forte dans son action et suave dans sa disposition, dans sa manière d'opérer. Soyez fidèle, bonne âme, à ce que le Bien-Aimé veut faire en vous, et vous verrez les merveilles de son amour pour vous, et les douceurs incomparables de sa miséricorde. Tenez-vous dans la douceur, la paix et l'humilité devant lui. Donnez-lui fortement votre volonté, et laissez-la-lui tout entière.

Une fois cette volonté bien donnée à Jésus, ce n'est plus à vous à vouloir, mais à Jésus; et vous devez suivre et vous laisser entraîner à sa divine volonté. Faites bien attention : toutes les fois que vous voulez de votre volonté propre, quelle que soit la sainteté de la chose que vous voudrez, vous voulez avec raideur; toutes les fois que votre volonté est souple devant Jésus, et que vous ne voulez que de la volonté de ce cher et divin Epoux, il y aura force et douceur dans votre âme. Oh! qu'elle est forte, qu'elle est douce, cette chère volonté de Jésus, l'amour unique de votre pauvre âme!

Tenez-vous dans votre pauvreté, dans votre faiblesse, dans votre entière nullité devant votre divin Epoux. Rendez-le maître de tout votre être, et reconnaissez-vous sa possession; regardez-vous déjà maintenant comme son épouse. Vous n'avez pas encore fait de vœu, mais votre âme doit se lier tout de même à ce cher Epoux, et se regarder comme étant à lui pour toujours et sans détour.

Mais, en vous regardant comme épouse de Jésus, il faut lui céder tous les droits des époux ordinaires, et le laisser jouir en plein des droits et de toute l'autorité des époux. C'est votre pur et parfait amour pour le Bien-Aimé, qui doit vous porter à cette sainte générosité; de son côté, son amour immense pour vous lui fera user des droits que vous lui donnerez sur vous, en vous remplissant de sa sainteté, en vous unissant de plus en plus

à lui, et en vous rendant de plus en plus participante à tous les trésors de son cœur. En cédant ainsi parfaitement vos droits, vous recevrez gratis, et comme un don de l'amour de Jésus pour vous, tous les dons dont il comble les âmes qui lui sont les plus chères.

C'est dans la sainte communion que doit s'accomplir l'union céleste de Jésus avec votre âme; c'est là aussi que vous devez lui livrer cette pauvre âme avec toutes ses puissances, le laisser maître absolu de votre volonté, de vos désirs, de vos affections et de tous les mouvements de votre âme. C'est alors qu'il faut vous tenir dans votre pauvreté et dans votre néant, devant ce cher Epoux.

Il se répandra dans votre âme comme un fleuve, et la remplira jusque dans tous ses bords. Réjouissez-vous d'avoir été choisie par un tel Epoux; soyez-lui fidèle et pure, afin qu'il prenne sans cesse ses complaisances dans cette âme, qu'il s'est choisie dans l'excès de son amour et de sa miséricorde pour elle. Ne craignez pas les croix et les peines. Plus le divin Epoux vous en enverra, plus vous avancerez dans la pureté de son saint amour.

Croix intérieures ou extérieures, n'importe; le plus important est qu'on les porte bien, comme notre divin modèle les portait : avec amour, en conservant votre âme dans la paix et dans l'humiliation devant Dieu, et en se soumettant avec douceur, amour et paix à tout le bon plaisir de notre tout aimable Jésus. Les croix portées de cette manière produisent un très grand effet de sanctification pour nos âmes : elles nous font peu à peu sortir de nous-mêmes, ou plutôt elles nous vident de nous-mêmes et nous remplissent de Dieu; elles nous rendent souples et dociles à l'impression de la grâce divine, elles nous rendent défiants de nous-mêmes, humbles et petits à nos propres yeux; elles nous mettent dans une grande dépendance de Jésus, notre tout unique amour, et nous font sentir cette dépendance entière, en même temps que notre pauvreté, notre faiblesse et notre misère. Heureux d'être si destitués de tout si nous savons, par le sentiment de notre nudité et de notre faiblesse,

si nous savons nous tenir dans la parfaite dépendance de Jésus, notre unique ressource.

Pour l'exécution de vos désirs de vous donner à Notre-Seigneur dans votre sainte vocation, il faut suivre la même marche que pour tout le reste. Communément parlant, les moyens violents ne sont pas selon Dieu. C'est lui qui vous appelle, c'est à lui qu'il appartient aussi de vous fournir les moyens de suivre ses divines volontés. Il vous les fournira, j'en suis bien certain. Je conçois bien qu'en quittant vos parents, vous les laisserez dans la peine; la nature souffrira de cet abandonnement. Ce n'est pas là une raison pour ne pas suivre sa vocation. Cette peine les sanctifiera. Il faudra tâcher de leur faire faire saintement leur sacrifice. Mais les quitter en rompant avec éclat, n'est pas dans le cas ordinaire de la volonté divine.

Pour faire ce grand éclat, il faut qu'on soit assuré que le souverain Maître veut qu'on s'y prenne de cette façon, et qu'on fasse cet éclat. Lorsqu'on n'a pas de marques claires de la sainte volonté de Dieu sur ce point, on risque d'agir par empressement naturel ou par quelque autre principe qui ne vient pas de Dieu. Attendons tout de sa main divine et rien de nos efforts. Allez en tout avec paix, avec douceur et suavité et, en même temps, avec force, adhérant à Dieu de toute la force de votre âme, et suivant sans cesse, quoique doucement et suavement, toutes les divines volontés.

Ne vous gênez pas pour m'écrire, je ne vous ai offert de m'écrire souvent, qu'autant que le bien de votre âme puisse l'exiger, et autant que vous en avez la facilité.

Que Jésus soit toutes choses pour votre âme, et que Marie, notre bonne Mère, vous communique sans cesse les trésors de son très saint Cœur.

Votre tout dévoué serviteur dans la charité de ce très aimable Cœur.

F. L.

Le 10 janvier 1843.

A M. Ducournau :

V

Monsieur,
Monsieur Ducournau,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je viens de trouver votre lettre du commencement du mois dernier parmi celles qui n'ont pas encore reçu de réponse. J'étais cependant persuadé que je vous y avais répondu il y a bien longtemps. Cependant, comme j'en avais tant à faire et encore d'autre besogne par-dessus la tête, je ne puis guère avoir l'assurance si réellement je vous ai répondu. Je vais donc, en deux mots, vous dire ce que je crois vous avoir déjà dit. Je crois que, pour le moment, il faudrait se tenir en repos, attendre une circonstance. Tous les efforts que vous feriez maintenant ne serviraient qu'à reculer davantage la chose désirée.

J'ai pensé que peut-être Mgr de la Guinée, quand il viendra, surtout s'il faut s'embarquer à Bordeaux, demandera pour vous. Nous verrons en temps et lieu comment il faudra s'y prendre. Priez, tenez-vous en paix et mettez le tout à la disposition du bon plaisir de Jésus et aux soins maternels du Très Saint Cœur de Marie.

J'ai fait écrire à M. Germainville par le bon tonnelier, et je n'en reçois pas de réponse. Elle viendra un peu plus tard.

Je vous prie de demander à M. Galais s'il voulait bien recevoir pour moi la somme d'argent que j'ai à tirer sur M. Choiselat. S'il était trop malade, allez, s'il vous plaît, voir M. Malzac, et dites-lui que j'aurai à tirer sur M. Choiselat une certaine somme d'argent; demandez-lui s'il voudrait bien se charger de le retirer et le garder jusqu'au moment que j'aurai la facilité de le prendre;

s'il y consentait, je lui enverrais ma traite et la mettrais à son ordre. La chose est assez pressée, répondez-moi sur-le-champ, s'il vous plaît.

Adieu, mon très cher, que la paix du divin Enfant Jésus soit dans votre âme. Tout vôtre en son saint amour et en celui de sa Très Sainte Mère.

F. LIBERMANN,

prêtre du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 8 janvier 1843.

P. S. — Dans tous les cas, donnez-moi des nouvelles de M. Galais.

A M. Clair :

(Copie.)

XXIV

J. M. J.

La Neuville, le 8 janvier 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je crois que c'est une grande grâce que Notre-Seigneur vous a accordée de retarder l'exécution des désirs qu'il vous a donnés pour la vie religieuse. Votre volonté avait besoin d'être brisée un peu; vos désirs n'étaient pas assez assujettis au divin bon plaisir de Jésus; vous sentiez la conduite intérieure que le divin Maître voulait que vous tinssiez à son égard, et la perfection de son divin amour, auquel il désire que vous parveniez; il vous donnait intérieurement certaine impulsion pour y arriver; vous y mêliez du vôtre, comme cela arrive ordinairement dans l'état où vous vous trouvez.

Désirant ardemment être tout à ce bon Maître, qui

vous attirait, vous tendiez avec violence vers lui. Et, comme les circonstances vous mettaient des obstacles à ce que vous obteniez la fin que vous vous proposiez, ou plutôt à ce que vous employiez les moyens qui vous semblaient les plus propres à vous tenir uni au Bien-Aimé, vous résistiez directement à ces obstacles. Ces obstacles tendaient à vous enlever ces moyens, qui semblaient directement vous faire aller à la perfection tant désirée, en vous unissant parfaitement à celui qui est tout seul la lumière et la force de votre âme. Cela faisait que vous aviez une grande horreur pour ces obstacles, mais une horreur dans laquelle se mêlait un sentiment naturel, qui provenait d'un amour naturel de la perfection. De cette horreur provenaient des troubles au moins en partie. Ces troubles venaient aussi en partie par amour naturel de la perfection, qui était et est presque toujours mêlé d'empressement vers l'objet désiré et impatience de l'obtenir mêlée de crainte de le voir échapper. La nature produit l'empressement, et la grâce pure produit la paix et l'abandon à Jésus et à son divin bon plaisir, avec une grande confiance. De cette crainte et de cette horreur résultait que vous vous resserriez, vous vous cramponniez, pour ainsi dire, contre les moyens dans lesquels vous voyiez l'union véritable à Jésus. Vous vouliez absolument le retenir, au milieu des obstacles, avec un certain effort naturel et contention; vous aviez en horreur ces obstacles quels qu'ils fussent.

Voilà, je crois, le fond du mal; je n'osais pas vous expliquer cela plus tôt, craignant que le moment du bon Dieu ne fût pas encore arrivé, et comptant que Notre-Seigneur, tôt ou tard, vous éclairera sur cela. J'ai mieux aimé l'attendre que de le précéder. Je crois donc que c'est une grande grâce que la nécessité où il lui plaît de vous mettre, de rester encore dans le monde, malgré les grands désirs qu'il vous donne pour la retraite. Attendez ces moments avec paix; ils viendront aussi, peut-être plus tôt que vous ne le pensez.

La conduite à tenir, c'est de faire ce qui est de votre ministère avec paix, humilité et amour. Soumettez-vous à la divine conduite de Jésus; tendez avec simplicité à

être tout à lui, dans l'état où vous êtes maintenant, en attendant qu'il vous mette à même de suivre l'attrait qu'il vous donne. Il vous veut dans la position où vous êtes; il vous y soutiendra. Quand vous en aurez tout le fruit qu'il désire, il vous en tirera. Ce fruit est un entier abandon entre ses mains, un amour pur et dégagé de tout retour vers vous, un repos de l'âme en Jésus seul, une indépendance de vos propres intérêts, même spirituels, une vie de sacrifice et d'offrande continuelle devant lui.

Ne vous pressez pas à la sainte messe, mais aussi ne vous opiniâtrez pas à conserver la longueur que vous avez maintenant, vous finirez par vous réduire à une demi-heure, quand vous serez habitué aux cérémonies. Faites les cérémonies comme machinalement (à moins que vous ne vous sentiez particulièrement touché), et tenez votre âme unie à Jésus et prosternée devant le trône de Dieu, en vous offrant en même temps que vous offrez la sainte victime. Travaillez auprès des pauvres que vous trouvez dans votre paroisse et ne tourmentez pas davantage Monseigneur, pour obtenir une autre position. Laissez faire notre bon Maître, soyez souple entre ses mains. Il vous donne des attraites et les contrarie en vous, afin de vous rompre et de vous rendre souple entre ses mains; abandonnez-vous à la divine conduite.

Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

Signé : F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M^{lle} Louise des Loges (Sœur Aurélie) :

V

J. M. J.

Mademoiselle,
Mademoiselle Voille des Loges,
Paris.

MA BONNE ET CHÈRE SŒUR (1),

Que je voudrais pouvoir me trouver à Paris pendant ce peu de temps que vous avez à y passer! mais cela ne me sera guère possible; aucune affaire ne m'y appelle pour le moment, et il m'est difficile de quitter notre petite Communauté; il faut des raisons extrêmement graves et urgentes. D'ailleurs, je suis indisposé en ce moment; si vous pouviez vous échapper un ou deux jours sous le prétexte de faire une petite retraite, et venir me voir, ce serait une grande joie pour moi. Cependant, si cela ne se peut, soumettons-nous à la divine volonté, et cela de toute l'étendue de notre âme. Je ne crois pas pour le moment que ce soit la volonté de Dieu que vous quittiez encore. Si j'avais su votre venue d'avance, j'aurais peut-être pu préparer les choses pour cela; mais, ne l'ayant pas su, je ne sais pas bien comment faire. Du reste, attendons! Peut-être le bon Maître nous donnera-t-il une ouverture pendant le peu de jours que vous passez à Paris. J'espère que nous pourrons terminer notre dessein selon le bon plaisir de Dieu. Il y a un couvent dans le Midi, dont la Supérieure m'a écrit deux lettres à ce sujet. Ce couvent est une nouvelle institution pour le soin de la classe la plus pauvre et la plus destituée de secours : c'est pour l'instruction des petites filles et le soin des malades. Ce couvent existe depuis trois à quatre ans et les religieuses sont au nombre de vingt-trois. D'après ce qu'elle m'en dit, leur esprit me

(1) Date probable : vers le mois de juin 1843 (note de Sœur Aurélie). Mais Sœur Aurélie fait certainement erreur, la lettre est de janvier 1843.

paraît excellent et selon Dieu. Cette bonne Dame a le plus grand désir de s'occuper des missions et des âmes les plus abandonnées. Elle a entendu parler de nous et de nos nègres et, aussitôt, elle a cherché à se mettre en rapport avec moi. Elle me manifeste son désir et me demande notre secours et union. Je lui ai parlé de vous toutes qui désirez cette même œuvre. Je lui proposais d'établir une maison à Amiens. Elle me répondit que, pour le moment, cela ne se pouvait. Les raisons qu'elle me donne sont bien solides et me montrent une personne sage et pleine de l'Esprit du bon Dieu. Elle me dit que vous pourriez venir la joindre et passer deux ans ou dix-huit mois dans son couvent pour y prendre l'esprit de l'Ordre et ensuite on pourrait vous envoyer à Amiens. Cette idée me plaît. Il vaut beaucoup mieux entrer dans une œuvre déjà commencée que de commencer soi-même. Les difficultés des commencements sont toujours considérables et capables de décourager plusieurs.

Cette bonne Supérieure doit venir à Paris bientôt. Si elle y venait pendant le temps que vous y séjournerez, ce serait un coup de la Providence; sinon, le bon Dieu pourvoiera à tout. Mettez toute votre confiance en lui seul, ayez la paix dans l'âme et pensez à vous sanctifier, en attendant qu'il lui plaise d'exécuter ses desseins sur vous. Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre de Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée. Il me demande des religieuses pour son vicariat. Je lui ai dit qu'il faudrait attendre, et je suis sûr qu'il fera ce que je lui ai dit. Par conséquent, voilà une ouverture, la plus belle qui puisse se présenter. Cinq de nos missionnaires vont aller dans ce pays vaste et tout sauvage encore. Je crois que notre bon Seigneur destine cette nouvelle œuvre en partie pour ce malheureux pays. Il y aura beaucoup à souffrir et un bien immense à y faire. Laissons faire le divin Maître, et ne dérangeons pas ses bons desseins de miséricorde sur nous pour les âmes délaissées qu'il veut nous confier. Il faut cependant que je vous dise que nous n'abandonnerons pas Saint-Domingue pour cela. Je n'en parle pas, parce que je n'ai rien de

positif à dire là-dessus. Le bon M. Tisserant, qui est dans ces quartiers, va bientôt nous en donner des nouvelles. J'espère que le bon Dieu nous enverra un assez bon nombre d'âmes généreuses et dévouées pour que nous puissions continuer les deux Missions dès le commencement. Si je n'étais pas si accablé, je vous aurais parlé plus au long. Veuillez bien communiquer ce que je vous dis là-dessus, à la bonne demoiselle Lapique. Causez-en avec elle, et rendez-moi compte de vos pensées.

Que Jésus et Marie vous accompagnent toutes deux dans tous vos bons désirs, et que la divine volonté s'accomplisse en vous dans toute sa plénitude.

Votre tout pauvre serviteur en la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN.

A la **Supérieure de Castres** :

VI

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de la Conception, à Castres (Tarn).

MADAME LA SUPÉRIEURE,

Je me vois obligé de vous écrire ce petit mot à la hâte. Il vient d'arriver hier, une de ces demoiselles qui désirent aller dans la Mission des Noirs. C'est une personne bien fervente et qui me paraît bien capable. Elle est d'une famille riche de Bretagne. Ses parents s'opposent à sa vocation religieuse, parce qu'ils n'ont pas beaucoup de religion. Elle est sans espérance de jamais obtenir leur consentement volontaire. La divine Providence a voulu qu'elle se trouvât en voyage à Paris, pour une affaire de famille. Elle vint donc ici, et désire ardemment profiter de cette heureuse circonstance pour se retirer du monde. Il me semble que c'est le moment de la Providence. J'ai résolu donc de vous l'envoyer aussitôt

que j'aurai reçu votre réponse. Il est urgent qu'elle se rende de suite auprès de vous. Si elle s'en retourne auprès de ses parents, elle ne pourrait plus trouver moyen de les quitter sans éclat. Maintenant, elle va leur écrire qu'elle ira faire une retraite dans un couvent pendant un mois, pour examiner la volonté de Dieu, et qu'au bout de ce mois, elle leur fera connaître l'endroit, ou elle s'en reviendra chez eux. Je lui fais prendre ce moyen pour qu'on n'ait pas à lui reprocher d'être allée trop vite en besogne, et d'avoir pris la résolution sans assez d'examen.

Du reste, elle a vingt-six ans, elle est réfléchie et posée, de manière qu'on ne pourrait guère avoir un reproche grave à lui faire. Je vous parlerai une autre fois, plus au long, de ce qui regarde sa personne. Je vous dirai seulement que c'est une bonne acquisition que Notre-Seigneur vous envoie pour la sainte Œuvre dont il s'agit.

Je vous prie de répondre poste par poste, car je ne voudrais pas vous l'envoyer sans avoir reçu votre réponse, et cependant, je ne voudrais pas qu'elle restât longtemps ici, de peur que ses parents ne la découvrent : ses rapports avec un de nos Messieurs sont connus par quelques personnes du pays. Mettez, s'il vous plaît, sur l'adresse, le mot pressé, afin que le facteur m'apporte la lettre aussitôt qu'il l'aura, autrement il nous l'apportera quelquefois deux jours après son arrivée.

Veillez recevoir les sentiments de la charité très sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être en Jésus, et Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville, près Amiens, le 17 janvier 1843.

P. S. — Il y a encore quelques autres personnes à peu près du même désir, qui seront bientôt disposées à suivre celle-ci. Je vous en parlerai prochainement. Si votre voyage de Paris doit avoir lieu bientôt, j'espère que vous en verrez deux au moins; sinon, on prendra ses mesures. Ayez la bonté de m'en dire un mot.

A une **Sœur de Castres** :

VII

Janvier 1843.

MA BONNE ET TRÈS CHÈRE SŒUR (Louise Woille).

Que la paix et l'amour de Jésus vous remplissent.

A peine étiez-vous partie, que je reçois ces lettres que je vous envoie, ci-jointes. L'une me paraît être de Monsieur votre père, l'autre de votre frère. En outre, il en est venu une troisième, signée Boudet, dont voici le contenu : M. David, chef du personnel, que j'ai vu ce matin, m'a fait espérer qu'on pourra, plus tard, rapprocher M. votre frère de la Bretagne. Il en a pris note, afin de se rappeler son désir et ma recommandation, lorsque l'occasion d'un changement de résidence se présentera. Agréez, etc...

En *post scriptum* : Celle lettre me dispensera de répondre à celle que j'ai reçue de Madame votre mère, il y a peu de temps.

Je vous envoie sous la même enveloppe les deux billets qui se trouvèrent dans la lettre de M. votre père.

Excusez-moi, je vous prie, si je ne vous en dis pas davantage, ce sera pour une autre fois. Vous savez que je ne m'épargnerai pas pour vous édifier et consoler, mais je suis très pressé.

Que Jésus vive tout seul dans votre âme, au détriment de toutes les affections et de tous les désirs de la nature. Vive Jésus et sa sainte Croix. Vive Marie et son très saint Cœur.

Tout à vous dans le très pur amour de ce Cœur tout aimable.

N'oubliez pas de présenter mes respects à votre respectable Supérieure, et de nous recommander à ses prières et à celles de sa sainte Communauté.

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. Germainville :

I

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve, en ville, N° 36,
Bordeaux.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

19 janvier 1843.

MONSIEUR,

J'ai bien des remerciements à vous faire pour toute la charité que vous avez pour nous. J'espère que Notre-Seigneur sera votre récompense.

Je voudrais bien pouvoir enfin retenir définitivement le navire pour la Guinée, mais je ne le puis pas encore. Il faut que j'attende un ordre de Mgr le Vicaire apostolique de ce pays, et Monseigneur ne peut encore rien déterminer, il faut qu'il réunisse son monde. J'espère cependant pouvoir donner une réponse positive à M. Tournay, d'ici à la fin de ce mois.

J'ai écrit à ce Monsieur il y a quelques jours, pour lui dire que j'acceptais les conditions de 450 francs, dans le cas qu'on ne serait que 18, et de 400 si on était 20. Je ne pensais pas à une difficulté, c'est que dans ce nombre il y a une certaine quantité de Frères, pour lesquels, ordinairement, on prend la seconde place, ce qui coûte moins. Il y aura probablement deux ou trois Frères irlandais, peut-être quelques français et deux Frères capucins, je crois. Nous autres, nous fournirons probablement six ecclésiastiques. Monseigneur en amènera trois ou quatre, en outre cinq capucins. Cela fera quinze ecclésiastiques ou seize, si Monseigneur en amène quatre d'Irlande.

Mais je pense qu'il n'est pas besoin d'en parler déjà maintenant. Quand j'aurai quelque chose de positif à dire, on pourrait toujours parler de cette difficulté.

J'aurais bien désiré que le tonnelier pût venir passer quelque temps ici avec nous. Cependant, si le départ devait avoir lieu dans le courant de février, ce n'en vaudrait vraiment pas la peine. Je vous prie donc de le faire rester encore à Bordeaux, jusqu'à ce que les choses soient plus déterminées qu'elles ne le sont. Dans tous les cas, j'accepte le tonnelier : seulement, je veux lui épargner un voyage si long et si peu utile, s'il ne pouvait rester ici qu'une huitaine de jours.

Je ne puis pas encore vous donner une réponse positive par rapport aux trois jeunes gens dont vous parlez à M. de Régnier. Monseigneur me demande des Frères dans sa dernière lettre. Je lui ai annoncé, dans ma réponse, l'offre que vous nous faites là-dessus. Que ces trois bons jeunes gens attendent donc l'arrivée de Monseigneur, il est probable qu'ils seront reçus. Veuillez rendre cette réponse à M^{me} la Supérieure de l'hospice où se trouvent ces jeunes gens. Je n'ai pas cru nécessaire ni utile de lui écrire moi-même, n'ayant rien de déterminé à lui dire. Je prendrai la liberté de lui écrire dès que j'aurai des choses assurées à lui dire.

Veillez bien, Monsieur, avoir soin des cinq pauvres capucins qui doivent arriver incessamment à Bordeaux, s'ils n'y sont pas déjà. J'ose les recommander à votre charitable sollicitude, parce que Mgr de la Guinée m'a prié de le faire. Ne connaissant presque personne à Bordeaux, et ayant entendu parler à nos confrères de la charité avec laquelle vous vous acquitteriez de toutes les recommandations qu'on vous ferait à ce sujet, j'ai pris la liberté de le faire, dans l'intérêt de Dieu et par charité pour ces bons capucins, qui ne sauraient comment se retourner à Bordeaux.

Agréez, Monsieur, l'assurance du respect et de la charité très sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être en Jésus et Marie.

Votre tout dévoué et très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, près Amiens, le 19 janvier 1843.

P. S. — Heureusement, on avait oublié de mettre cette lettre à la poste. Après avoir reçu celle que vous avez eu la bonté d'adresser de nouveau à M. de Régnier, j'ai rouvert celle-ci pour vous exprimer toute ma reconnaissance de la grande charité que notre bon Maître vous donne pour nous. Je ferai comme vous me le dites, je m'adresserai à M. Lafond dès que j'aurai du positif à dire. Vous voyez, Monsieur, que rien n'est encore conclu. Nous pourrions profiter de ces nouveaux renseignements.

(Au dos). J'ai rouvert moi-même la lettre. F. L.

A la **Supérieure de Castres** :

VIII

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de la Conception, à Castres (Tarn).

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MADAME LA SUPÉRIEURE,

Je fus bien consolé à la lecture de votre lettre. Il semble que Notre-Seigneur veut se servir de vous pour venir au secours des pauvres âmes délaissées depuis si longtemps, puisqu'Il nous donne les mêmes désirs et une si grande uniformité de vues et de sentiments pour sa très grande gloire et pour le triomphe de son divin amour dans les âmes qui en sont si éloignées.

Je vous envoie donc avec joie M^{lle} Woille des Loges. J'espère que la divine Bonté s'en servira un jour, pour sa gloire. Elle est bien fervente et bien généreuse; vous y trouverez beaucoup d'humilité et beaucoup de docilité. Elle me paraît avoir un fort bon jugement, et assez de santé, quoiqu'elle paraisse être faible. Elle a une petite difformité, qui est si peu de chose, que je ne m'en serais pas aperçu, si elle ne me l'avait dit. Dans ce moment-ci, elle n'a pas de bien à sa disposition, parce que

son père et sa mère sont encore vivants. Cependant, si votre maison était dans le besoin, elle pourra fournir environ 8.000 francs qui lui ont été légués par une tante qui vient de mourir depuis peu. Cette somme servira de dot à elle et à ses compagnes. J'espère que nous pourrons y ajouter encore quelque chose quand les autres viendront, afin que votre maison ne soit pas trop surchargée. Du reste, je pense bien que ce n'est pas là ce qui fera votre souci. Le divin Maître, pour lequel nous travaillons, pourvoira à tout.

Je vous prierais de me faire connaître votre pensée, par rapport aux autres personnes qui désirent se donner à cette œuvre si sainte. Il y en a encore cinq, mais je crois bien que toutes ne seront pas destinées à cela. Il y en a deux qui sont dirigées par des prêtres que je ne connais pas et qu'on m'offre. Il y en a trois à Paris, avec lesquelles je suis en rapport, dont une me paraît fort douteuse. Une autre me paraît bonne, mais je ne la connais pas assez encore pour vous dire positivement qu'il faille l'admettre. J'aime mieux que vous la voyiez vous-même en venant à Paris. Elle désire ardemment en faire partie. Enfin, il y en a une à Paris, qui me presse beaucoup d'être délivrée du monde. C'est une personne âgée de vingt-neuf ans, d'une grande pureté de cœur, et qui se conserve parfaitement dans le monde; en outre, d'une grande capacité jointe à un caractère généreux et fort. Si Notre-Seigneur conserve cette personne dans cette sainte vocation, elle y serait d'une grande utilité. Si vous le désirez, je préviendrai toutes ces personnes pour qu'elles se tiennent prêtes pour le temps de votre venue à Paris. La dernière a besoin de temps pour prévenir d'avance à la maison où elle est. Elle y dirige à peu près tout le commerce. Il faut qu'elle prévienne un certain temps avant de quitter.

Vous pouvez compter que je viendrai vous trouver à Paris si vous venez à la fin de février, ou pendant le mois de mars. Si cela pouvait s'arranger que vous vinsiez au temps précisément du départ de nos missionnaires, cela me serait bien avantageux, car je me trouverai alors justement à Paris, et n'y aurai pas d'occu-

pation. Je vous préviendrai au moins quinze jours, peut-être trois semaines d'avance. Cependant, ne vous gênez pas pour cela, je vous prie. S'il faut me déranger pour cela, cela en vaut la peine. Mon désir de m'entretenir avec vous sur cette affaire est trop grand pour que je ne prenne toutes sortes de moyens pour le faire. Comptez donc sur cela, Madame la Supérieure, veuillez seulement me prévenir un peu d'avance, afin que j'aie le temps de mettre ordre aux affaires pour pouvoir quitter. Si je désire que cela soit au temps du départ de nos missionnaires, c'est parce qu'alors, je serai plus libre, et pourrai m'occuper tout entier de vos affaires.

J'ai à vous apprendre une nouvelle qui vous fera plaisir. Nous avons traité, avec Mgr de Constantine, vicaire apostolique de la Guinée en Afrique. Nous lui donnerons cinq ou peut-être six missionnaires. Le départ sera vers la fin de février ou le commencement de mars. J'ai reçu hier la lettre du Cardinal Préfet, qui nous autorise et approuve ce traité. C'est une des missions les plus abandonnées et les plus difficiles, c'est le pays natal des nègres. Ils y sont encore dans l'état sauvage. Ils sont naturellement doux et dociles et ont une haute opinion des Blancs. Il y a de grandes espérances à fonder sur cette mission. Mais le pays est malsain, il faut s'acclimater pour y vivre. Pour cela, il faut un an de malaise et de soins. Priez Dieu pour cette belle mission. Mgr de Constantine, dans sa dernière lettre, me demande mon avis, s'il ne serait pas bon d'avoir cinq à six religieuses pour les petites négresses. Je lui ai répondu qu'il était un peu trop tôt, que dans un an ou deux j'en trouverai de bonnes qui se destinent à cette mission. Voilà une grande porte ouverte à votre zèle et à la charité de vos chères Sœurs pour ces âmes pauvres et délaissées. Je vais écrire aussi à un de nos Messieurs qui est à la Martinique, pour qu'il se rende à Saint-Domingue, et, l'an prochain, j'espère que nous pourrons lui envoyer quelques compagnons. Ils y prépareront une seconde mission pour nos bonnes Sœurs. Nous allons envoyer, en outre, deux missionnaires à l'île Bourbon, pour les joindre à un autre qui y est déjà. Peut-être, cela prépare-

t-il les esprits pour un couvent de Religieuses pour la suite. En tout cela, laissons-nous aller entre les mains de Dieu, et ne comptons que sur sa divine bonté et sur sa pure miséricorde. Soyons prêts à être des instruments fidèles entre ses mains. En attendant, disposons-nous pour être humbles, dociles et pleins d'amour entre ses mains, pour qu'il puisse faire de nous tout ce que bon lui semblera. C'est à lui à choisir l'endroit, et à nous à obéir à son divin bon plaisir.

Je crois qu'il serait bon que vous écriviez vous-même à M. Desgenettes. Ayez la bonté de m'adresser la lettre, j'y ajouterai quelques mots.

Recevez, Madame la Supérieure, l'assurance des sentiments les plus sincères de charité, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, près Amiens, le 28 janvier 1843.

A M. Lemercier (1) :

II

Monsieur,
Monsieur Lemercier, Avocat,
rue du Collège,
Nantes.

J. M. J.

MONSIEUR,

Que la paix et la charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur croissent sans cesse dans votre âme!

Toute la bonté et la charité que vous manifestez à notre bon Frère, M. Saint-Albin, me remplissent de consolation. J'espère que Notre-Seigneur ne laissera pas sans récompense ce qu'il vous inspire de sentiments

(1) Cette lettre, sans date, est du mois de janvier 1843.

charitables à notre égard. Veuillez bien aussi vous unir de prières avec nous, afin que les bénédictions de Dieu se répandent sur cette nouvelle mission, que la divine bonté veut daigner nous confier. C'est un peuple tout neuf et très nombreux. J'ai prié M. Saint-Albin de vous communiquer la lettre que je lui écris là-dessus. Veuillez la lui demander. J'aurais désiré pouvoir vous donner des détails sur tout cela, mais je suis si pressé par le temps que je ne puis vraiment pas m'étendre plus longtemps, et j'espère que votre charité m'excusera. La santé de M. Saint-Albin m'inquiète un peu. Je ne crois pas que je puisse, en conscience, l'envoyer à Bourbon. J'espère qu'en prenant des précautions, il soutiendrait mieux la traversée de la Guinée. Veuillez bien lui prêter votre secours, pour obtenir qu'on lui rende une partie de la somme qu'il avait donnée pour son passage sur le navire qui devait le transporter à Bourbon. La raison de santé sera, je pense, suffisante pour l'obtenir.

Je prends la liberté, Monsieur, et frère en Jésus-Christ, de vous recommander aussi le bon M. Saint-Albin pour le spirituel. Donnez-lui, s'il vous plaît, les bons conseils que Notre-Seigneur vous inspirera. Il est jeune et pourrait être sujet à des peines et à des tentations dans l'état d'isolement et d'attente où il se trouvera pendant le temps qu'il demeurera à Nantes.

Si vous aviez occasion d'écrire au bon M. Maurice, veuillez lui présenter mes amitiés. Je vous prierai de lui annoncer ce que le bon Dieu vient de nous donner, c'est-à-dire la mission de la Guinée.

Si j'ai le temps, d'ici à huit ou dix jours, je lui écrirai, mais je suis si chargé d'occupations en ce moment, que je ne sais vraiment pas si je le pourrai.

Veuillez recevoir, Monsieur et très cher frère en Notre-Seigneur, l'assurance du respect et de la sincère charité avec lesquels je suis, en Jésus et Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Au docteur **Libermann** :

XLII

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

J. M. J.

A La Neuville, le 2 février 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

En te voyant dans la peine et la tristesse, j'aurais bien désiré répondre à ta dernière lettre aussitôt après l'avoir reçue; mais désirant, d'un autre côté, attendre quelque temps pour faire les démarches que tu désirais, j'abandonnai à Notre-Seigneur et à la Très Sainte Vierge de mettre la paix dans ton âme. Définitivement, je crois que Notre-Seigneur veut te mettre dans cette pénible épreuve pour purifier ton âme de tout ce qui y reste de défectueux. Abandonne-toi et toute ta famille à la conduite de Dieu. Soumets-toi humblement sous la main de Notre-Seigneur. Il ne faut pas prétendre à n'éprouver aucune peine du malaise de ta famille. Bien sûrement, Dieu ne désapprouvera pas que ton cœur en souffre et que ton âme ressente de la tristesse, mais soumets-toi avec docilité et douceur à cette peine et à cette tristesse. Aie soin de conserver cette douceur de cœur que tu risques de perdre par cette peine et cette tristesse. Quand cette tribulation te porte au découragement ou à une certaine aigreur ou ennui trop vif, à l'impatience et aux autres mouvements de ce genre, qu'elle produit ordinairement, élève ton cœur vers Dieu ou vers Marie, avec humilité de cœur, fais un acte de soumission et d'abandon à la conduite de Dieu, et tâche d'adoucir ton intérieur pour l'amour de lui. Je t'assure, mon très cher frère, que ce sera pour toi le plus grand moyen de sanctification. Il a plu à la bonté divine de te faire triompher

de tant d'autres obstacles à ton salut; elle te rendra encore victorieuse de cette tentation. Mais il est certain qu'en supportant bien comme je te dis cette tribulation, toi et ta famille vous vous sanctifierez. Je vois un dessein de Dieu en tout cela. Je suis persuadé que tu ne resteras pas très longtemps dans la gêne où tu es maintenant; elle est un instrument entre les mains de la divine bonté pour vous sanctifier. Quand cette fin si pleine de miséricorde aura été obtenue, les biens de la terre ou au moins le bien-être ne feraient plus tort à la famille. Mais, sans chercher à pénétrer dans les desseins de Dieu, il est certain que ces circonstances critiques pour la nature sont les plus heureuses et les plus favorables selon la grâce. Laisse donc faire le bon Maître, et abandonne-toi pleinement à sa conduite.

J'ai fait toutes les démarches possibles pour notre bonne Caroline. Tout a manqué contre mon espérance.

Pour le Sacré-Cœur de Paris, la personne du monde la plus capable de rendre service dans cette occasion, m'a dit que ce couvent a des charges si considérables, et est avec cela criblé de dettes, et qu'ainsi il est sûr que la demande serait refusée par la Supérieure. On m'a dit, de plus, qu'il ne serait pas avantageux pour Caroline d'y être, pour plusieurs raisons qu'on m'a données et qui sont très graves, raisons qui ne pouvaient m'être connues auparavant. Je me tournai donc d'un autre côté pour lui procurer l'entrée dans une autre bonne maison, et je ne réussis pas davantage. Ce sont là les deux endroits principaux où je devais réussir selon toutes les apparences. La même chose m'arriva ailleurs encore. Je crois donc voir là-dedans une vue de la Providence, et j'ai fait ce qui dépendait de moi, mais c'était à Notre-Seigneur de bénir mes efforts s'il avait voulu que cela fût. J'ai fait toutes ces démarches dans la conviction que je n'agissais pas contre la volonté du divin Maître, quoique dans le fond j'eusse un certain pressentiment que je ne réussirais pas, parce que je ne puis me faire à l'idée que Caroline soit faite pour le monde. Une belle âme comme la sienne, une âme si remplie de bons desirs et de grâces, est faite pour de plus grandes choses

que pour briller dans les vanités mondaines. D'ailleurs, tnus ses antécédents et la conduite de Dieu à son égard, indiquent assez ce qui me poursuit sans cesse. Elle est maintenant dans une effervescence de passions, qui l'agite, qui lui relève son amour-propre; elle est tourmentée maintenant par un certain goût du monde; cela ne rend pas son âme moins chère à Dieu, et les desseins de la divine miséricorde sur elle ne laisseront pas de s'accomplir, quand le temps en sera venu. J'attends avec patience l'heureux moment où la grâce triomphera dans cette âme qui semble devoir aller loin dans le service de Dieu, si elle est fidèle. En attendant, elle aura à souffrir toutes les peines, les ennuis, les dépit même, à la vue d'un monde qui flatte son amour-propre et dans lequel elle ne peut pas trouver de quoi se satisfaire, parce qu'il veut l'avoir et la posséder. Je pense souvent à cette bonne enfant, qui m'est bien chère comme tu le sais bien, et toutes les fois que j'y pense, les mêmes idées se présentent et je ne puis les considérer sous d'autres faces. Prions et soyons humblement dociles aux volontés saintes de notre Maître.

Ton frère et ami.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Je te prie de présenter mes respects à M. et M^{me} Halé, et remerciements particulièrement à Madame. Je ne t'ai pas répondu par rapport aux pruneaux, parce que je ne pourrais en prendre dans la crainte de n'avoir pas le temps de les faire transporter au lieu d'où part le navire. Je ne sais pas encore au juste d'où il partira. Il est probable que ce sera de Bordeaux. Cependant, je n'en suis pas sûr, et je crains que, lorsque le moment viendra de retenir définitivement le navire, il arrive qu'on n'aura qu'une quinzaine de jours jusqu'au départ, ce qui ne serait pas suffisant. Je te prie de faire mes remerciements à M. et M^{me} Halé de la peine qu'ils se sont donnée pour nous. Je n'ai pas voulu écrire pour cela, c'eût été un port de lettre perdu. Je t'ai envoyé dans ma dernière lettre pour M. le Directeur du Séminaire. Je n'en

ai pas encore reçu de réponse. Dis bien des choses amicales à ta femme, dis-lui que je pense souvent à elle devant le bon Dieu.

A M^{me} Bresdon :

II

Madame,
Madame Veuve Bresdon
rue Saint-Clément, n° 129,
Nantes.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

La Neuville, près Amiens, le 7 février 1843.

MADAME,

J'avais déjà appris par M. Saint-Albin, et j'ai vu encore mieux par votre lettre que la charité de Jésus-Christ augmente dans vos âmes, à mesure que ce divin Maître accepte les offrandes que vous faites au Très Saint Cœur de sa divine Mère. J'ai la confiance qu'il sera lui-même votre récompense à vous, Madame, et à tous ceux qui participent à cette œuvre si charitable. Il m'est difficile de satisfaire entièrement votre désir de connaître quelque chose sur le pays que nous devons aller évangéliser, parce que c'est un pays tout nouveau; cependant, je vais vous satisfaire en partie.

Mgr de Constantine, vicaire apostolique de ce pays, n'y a demeuré qu'environ trois mois. Ils n'étaient que deux prêtres que la Propagande y envoya; au bout de trois mois et demi de séjour, il fut rappelé et sacré évêque, pour y être envoyé comme Vicaire apostolique. Il laissa son confrère seul. Son Vicariat prend toutes les côtes des Deux Guinées jusqu'au Sénégal et, en outre, tout l'intérieur des terres, une étendue trois à quatre fois plus grande que la France. Les habitants sont tous Noirs et dans un état tout à fait sauvage. Ils sont tous nus, même sans rien autour des reins. Leur religion con-

siste à adorer le grand Esprit. Ils n'ont du reste aucun ou très peu de culte extérieur. Le grand Esprit est le dieu bon qui est si bon qu'il ne fait jamais de mal aux hommes, mais toujours du bien. Outre le grand Esprit, ils reconnaissent un esprit mauvais, qui est très méchant et fait toujours du mal aux hommes. Ils craignent extrêmement le mauvais Esprit et lui font des offrandes pour l'apaiser et l'empêcher de leur faire du mal. C'est là toute leur religion, qui est mêlée d'une foule de superstitions que Mgr de Constantine ne nous a pas détaillées. Il dit que cette crainte excessive du mauvais esprit est très favorable à la religion. Le caractère de ces pauvres gens est naturellement doux, bon et docile : cela augmente les espérances pour leur salut. Il y a, sur les côtes, des ministres protestants qui n'osent pas s'avancer dans l'intérieur des terres, parce qu'ils n'y seraient guère à leur aise. Ces ministres attirent un bien petit nombre de ces bonnes gens, dont quelques-uns des principaux les ont quittés dès que les prêtres catholiques sont arrivés. En général, les Noirs distinguent le vrai du faux. Ils disent que les protestants sont venus pour gagner de l'argent, mais que les catholiques n'y viennent que pour leur faire connaître la véritable religion. Aussi, quand Mgr Barron a quitté le pays, au bout de trois mois et demi, il avait déjà plus de trois cents catéchumènes. Il nous a raconté un trait de la docilité de ces pauvres Noirs aux instructions des prêtres catholiques. Les ministres sont depuis longtemps dans le pays et n'ont rien pu obtenir des chefs des tribus en faveur de la religion. A peine les prêtres y sont venus, que de suite les chefs les préfèrent aux protestants. Mgr Barron leur prêcha la foi. Il leur apprit que le Fils de Dieu était venu sur la terre et qu'il nous a donné certains commandements. Entre autres il leur dit qu'il voulait qu'on lui consacrat un jour de la semaine au repos et à la prière, et que ce jour on ne devait pas travailler. Il leur dit que c'était le dimanche. Trois jours après, les chefs des tribus se réunirent à ce sujet et donnèrent ordre que personne ne devrait désormais travailler le dimanche, parce que le grand Esprit l'avait ordonné ainsi.

J'aurais peut-être pu faire quelques petits sacrifices pour acheter des pièces d'indienne pour vêtir ces bonnes gens, mais les dépenses sont énormes. Le pays est dépourvu de tout ce qui est nécessaire dans ces commencements. D'après ce que m'a dit Mgr Barron, tous ces missionnaires auront les fièvres des tropiques; il faut un certain temps pour s'acclimater, un an ou dix-huit mois, plus ou moins. Pendant ce temps, il faut des nourritures saines, européennes autant que possible : et dans ce pays on ne peut rien avoir que du riz et quelques légumes des tropiques. Cependant, on y a des poules et des œufs; mais pour les grosses viandes, impossible. Il faudrait tuer un bœuf pour avoir un bouillon. Les gens du pays ont des bestiaux, mais jamais ils ne veulent les vendre ni les tuer. Ils regardent cela comme leur richesse et n'en retirent aucun fruit, de manière qu'il est très difficile pour ne pas dire impossible d'avoir de la viande. Il n'y a pas de vin, ni de blé non plus. De plus, aucun métier, ni tailleur, ni cordonnier, ni maréchal, etc.; de manière qu'il faut tout apporter de l'Europe, ou l'acheter en passant en Amérique; même des planches pour bâtir une petite maison de bois, afin de ne pas souffrir par trop la première année, pour que les missionnaires ne soient mis hors de combat avant d'avoir commencé leur travail. La pharmacie que nous emportons coûte seule environ 1.500 francs. Il est très important de procurer aux missionnaires ce qui leur est nécessaire pour la première année. Quand une fois ils seront acclimatés, alors ils pénétreront dans l'intérieur des terres et vivront comme les Noirs. Le climat est excessivement chaud le jour et fort frais et humide la nuit. Cela produit tant de maladies. Si on ne se garantit pas la première année, on périt le plus souvent, mais avec des précautions on prévient le mal et il n'est pas si fort. La mission est une des plus belles et peut-être la plus belle, si on considère les peines, les fatigues et les périls qu'on a à y encourir pour l'amour de Dieu : et selon les apparences, les habitants seront dociles à la voix de Dieu. Peut-être la douceur et la charité du Très Saint Cœur de Marie auront-elles obtenu grâce pour ces

pauvres âmes délaissées jusqu'à présent; peut-être le jour de leur salut est-il arrivé. Je vous félicite de tout mon cœur du zèle qu'il a plu à Notre-Seigneur de vous inspirer pour contribuer à cette sainte et pauvre œuvre. J'en suis plein de reconnaissance, et j'espère que le Très Saint Cœur de Marie, que vous aimez tant, vous rendra au centuple, selon vos pieux désirs. Pour moi, je ne cesserai de prier pour les bienfaiteurs de cette petite œuvre; je recommanderai surtout les personnes que vous m'avez spécifiées.

Si vous avez une caisse à m'envoyer, je crois qu'il serait prudent de me l'expédier au plus tôt : je ne sais pas au juste moi-même le jour du départ. J'attends une lettre de Mgr Barron, qui doit me faire retenir le navire. Je pense que ce sera à Bordeaux que se fera le départ, mais je n'en suis pas sûr. Ayez donc la bonté de m'envoyer ce qui est prêt : ce qui ne l'est pas pourra être envoyé au port même d'où l'on partira, par la diligence. On sera toujours à temps de le faire. Dès que je serai sûr du jour et du lieu du départ, je vous le ferai savoir et vous donnerai une adresse où vous pourrez envoyer ce qui vous restera.

La marque de notre linge est un cœur percé d'un glaive, avec une couronne autour. Je pense qu'il vaudra mieux, cette fois-ci, nous envoyer le linge sans marque. Nous avons ici de bonnes religieuses, qui sont aussi pleines de charité pour nous; elles se feraient un plaisir de nous marquer le linge.

Veillez bien, Madame, recommander notre pauvre œuvre aux prières des bonnes âmes qui ont tant de charité pour nos chers Noirs. J'espère qu'elles ne me le refuseront pas.

J'ai l'honneur d'être en la sainte charité de Jésus et de Marie, votre très reconnaissant serviteur.

F. LIBERMANN,

missionnaire du Saint-Cœur.

A **Pauline Libermann** :

XLIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Pauline Libermann,
Strasbourg.

J. M. J.

La Neuville, le 8 février 1843.

CHÈRE PAULINE,

Ayez bon courage et soyez pleine de confiance dans la bonté de Dieu. Il n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui. Dites bien à votre maman qu'elle prie avec confiance, qu'elle ne craigne rien, qu'elle prenne avec résignation les peines qui résultent de la gêne passagère à laquelle la bonté de Dieu soumet la chère famille pour la sanctifier. Vous êtes toutes chères à Jésus et à Marie, vous désirez toutes servir Dieu avec fidélité; cela étant, comment voulez-vous que Dieu vous abandonne? S'il vous laisse dans la peine, cette peine ne sera que passagère, et elle sera récompensée d'un poids immense de bonheur et de gloire. Dites donc à votre bonne maman que les petites peines que le bon Dieu vous envoie sur la terre, ne peuvent être comparées avec la grandeur de la gloire et du bonheur qu'elles vous méritent pendant toute une éternité. Supportez-les donc avec joie, comme un trésor envoyé du ciel. Dites à votre chère mère que j'aurais bien voulu lui écrire en particulier là-dessus, mais je suis si pressé de besogne, que je ne sais par où commencer, que je la prie de me pardonner, si je ne lui adresse pas une lettre particulière.

Maintenant je vais répondre à votre question. L'envie que vous avez d'aller au couvent est bonne, et je souhaite de tout mon cœur que Notre-Seigneur vous donne la persévérance. Je vous supplie de ne point quitter cette pensée parce que votre maman ne veut pas; quand elle

saura que telle est la volonté du bon Dieu, elle cédera sans difficulté. Maintenant, n'en parlez pas à votre maman, prenez bien vos mesures afin que, le moment venu, vous puissiez suivre la voix de l'Epoux qui vous appelle. Préparez-vous, en attendant, à la vie religieuse, par l'acquisition des vertus nécessaires pour cette sainte vie : le recueillement, l'humilité, la douceur, l'obéissance, la modestie, le mépris du monde et l'indifférence pour ses folles jouissances. Si vous êtes obligée d'attendre encore un an ou au-delà, cela ne fait rien; mais n'attendez pas trop longtemps, vous êtes au plus bel âge pour se former aux vertus religieuses.

Quand le moment sera arrivé, il ne faudrait pas vous arrêter à cause de la peine que votre retraite pourrait causer à votre mère. Les intérêts de Dieu et le salut de son âme doivent passer avant tout. Notre-Seigneur a dit : « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi » ; or, c'est aimer votre mère plus que Jésus-Christ, si vous craignez plus, de lui faire de la peine, que de suivre la volonté de Jésus-Christ.

Mais la peine de votre bonne maman ne serait pas bien longue. Sa piété lui donnera une grande satisfaction d'avoir une enfant consacrée à Jésus-Christ, et surtout son aînée : vous attirerez d'ailleurs la bénédiction de Dieu sur la famille. Et que feriez-vous en restant dans le monde? Ne faudrait-il pas des dépenses considérables pour vous marier, bien plus considérables qu'il n'en faudra pour vous donner une dot? (Mais ne vous inquiétez pas. Il y aura moyen de vous faire entrer au couvent sans dot; mettez votre confiance en Dieu, priez Marie et disposez-vous à la vie religieuse, par l'acquisition des vertus nécessaires; je vous garantis tout le reste). Soyez généreuse et disposée à faire tous les sacrifices que Notre-Seigneur vous demandera.

Il est important maintenant que vous preniez une bonne fois la résolution inébranlable de vous consacrer à Dieu dans la vie religieuse, et de ne pas rester flottante entre un parti et l'autre, entre le monde et le couvent. Cette résolution, prise avec fermeté, il faut vivre comme si vous deviez l'exécuter sur-le-champ, fuyant le monde,

autant que les circonstances vous le permettent; ne suivant plus toutes ses modes, mais vous habillant toujours modestement; ne cherchant plus à vous produire dans le monde. Agissant de la sorte, vous pouvez avoir confiance, vous serez assurée que Notre-Seigneur vous donnera le moyen d'entrer en religion.

Adieu, ma chère Pauline; ayez confiance en Marie, elle aura soin de votre âme.

Votre oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M^{lle} Marie Libermann :

XLIV

Mademoiselle,
Mademoiselle Marie Libermann,
Strasbourg.

J. M. J.

A La Neuville, le 8 février 1843.

MA CHÈRE MARIE,

Il faut te contenter cette fois-ci d'une petite lettre.

Je te demande la permission, cette fois-ci, de te dire seulement deux mots, parce que j'ai déjà écrit les lettres à ton papa et à tes sœurs, et il me reste si peu de temps, que je suis obligé de te demander grâce, pour cette fois-ci.

J'aime la franchise avec laquelle tu me dis que tu n' observes pas ton règlement; mais tu ne me dis pas pourquoi, ni les points qui te coûtent le plus. Je conçois bien que cela soit difficile dans les commencements; mais peu à peu tu te perfectionneras, et à mesure que tu avanceras, tu l'observeras mieux. Il paraît que le bon Dieu t'afflige toujours. Ne t'en décourage pas, chère enfant, c'est par une grande miséricorde pour ton âme,

qu'il t'accorde ces chagrins continuels. Déjà ces peines t'ont fait grand bien; j'espère que, désormais, elles t'en feront encore davantage, parce que ton âme se fortifiera de plus en plus dans le divin amour. Souffre ces peines avec soumission à la divine volonté, et compte sur sa bonté. Il te soutiendra toujours, et rendra ces peines profitables pour ta sanctification.

La chose que j'ai à te recommander, c'est de ne pas garder de tristesse dans l'âme à cause de cela. Il faut te distraire et t'égayer lorsque tu es portée à la tristesse; cependant, il ne faut pas te dissiper dans ces circonstances; élève ton cœur vers Jésus et Marie avec confiance, cherche ta consolation en la grâce divine et dans les pensées fortes dont tu me parles, dans la croix de Jésus et ses souffrances, dans les peines de Marie au pied de la croix, dans le bonheur de souffrir pour l'amour de Dieu. Quand tu sentiras ton âme fortifiée, alors il faut te distraire et t'égayer; mais toujours il faut commencer par chercher ta consolation en Dieu et en Marie, ta bonne et chère Mère.

Prends garde aussi de perdre la douceur de caractère. Dans ces peines, ton cœur pourrait prendre un faux pli, il pourrait se laisser aller à des habitudes très sombres, aigries, fâcheuses. Prends bien garde, ma très chère enfant; aie toujours un caractère égal. Lorsque tu es triste, que personne ne s'en aperçoive, et surtout que personne ne s'en ressente. N'aie jamais ces mauvaises humeurs, ces brusqueries qui sont si naturelles aux personnes qui ont des peines et des tristesses. Une grande égalité d'humeur et de caractère est une grande vertu, si cela provient de l'esprit de foi et du désir de plaire à Dieu, c'est un trésor amassé pour le ciel. Aie bon courage, et réjouis-toi de ce qu'il plaît à Dieu de t'éprouver : c'est preuve qu'il t'aime tendrement.

Je me réjouis beaucoup des consolations spirituelles que le divin Maître te donne; tu vois bien qu'il t'aime tendrement. Rends-lui la pareille, ma chère enfant; n'aime pas le monde ni ce qui est dans le monde, car tout ce qui est dans le monde n'est que *superbe*, désir de jouir, impureté et amour des richesses; or toutes ces

choses font oublier Jésus. Aime Jésus, et use des choses de ce monde comme n'en usant pas; car la figure de ce monde passe, et l'éternité reste toujours.

Ce monde dure un clin d'œil. Qu'on y soit dans la joie ou dans la peine, qu'on y rie ou qu'on y pleure, qu'on y soit riche ou pauvre, qu'on y vive dans les jouissances ou dans les privations, tout cela ne signifie pas grand-chose et n'est que l'affaire d'un instant. Sois donc indifférente à tout ce qui arrive dans ce monde vain. Ne cherche qu'à plaire à Jésus; au milieu de ce monde, lui seul te restera pour toujours. Mais, bien plus, lui seul te rendra heureuse au milieu de tout ce tracàs momentané du monde. Mène ta vie au milieu de la corruption du monde, dans la plus grande pureté de l'amour de Jésus. Au milieu de l'orgueil qui t'entourne, dans l'humilité, la simplicité, la candeur et l'innocence d'un enfant de Jésus et de Marie.

Ne t'inquiète pas de tes envies de rire, cela n'est rien. Ris quand tu en as envie, évite seulement la dissipation; au milieu de ces rires, cela se peut très facilement. Les hommes diront peut-être que tu es dissipée, mais Jésus connaît ton cœur; pourvu que ce cœur lui appartienne toujours, et qu'au milieu de ces rires tu penses à lui et que tu aies le désir de lui plaire, cela suffit.

Mais je vois que je suis allé plus loin que je ne pensais d'abord. Quand je me mets en train de te causer cœur à cœur, je m'oublie; tant mieux, ma bien chère enfant, le bon Dieu le veut; profite de ce que je te dis, et mon âme sera dans la plus grande allégresse.

Dis à la chère Elisa qu'une autre fois je lui écrirai à elle aussi. Ses trois grandes sœurs m'ont enlevé tout mon temps. Il faut fermer les lettres pour les faire partir. Je l'aime de tout mon cœur et tout autant que ses autres sœurs. Je prierai spécialement pour elle.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Ducournau :

VI

Monsieur,
M. Ducournau, diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Ne vous inquiétez pas d'où peut provenir le calme dans lequel vous êtes. N'importe d'où il vient, c'est un don de Dieu dont il faut profiter pour vous fortifier dans le divin amour. Il est certain que c'est un bien immense pour votre âme, si vous savez vous tenir et vous contenter de votre pauvreté devant Dieu. Je ne vous demande pas davantage, et je vous assure que cela vous sanctifiera. Il est probable que Notre-Seigneur ne vous laissera pas toujours dans ce calme de l'âme, il vous fera sentir plus vivement votre pauvreté : mais ne demandez pas qu'il vous l'enlève, il vous est utile tant qu'il vous le laissera.

Ne faites pas attention aux hommes. Qu'est-ce que cela vous fait qu'ils croient quelque chose ou qu'ils vous regardent avec indifférence. Qu'il vous suffise de vous donner tout à votre bon Maître, de vous tenir comme un pauvre homme devant lui. Observez votre règle le plus fidèlement possible, pour plaire au divin Seigneur, et si votre intérieur n'est pas bien conforme à votre extérieur, humiliez-vous-en devant Jésus et tenez-vous dans votre pauvreté devant lui.

C'est un grand avantage pour vous d'exercer les œuvres de zèle envers ceux qui sont dans les peines, les tentations et autres besoins spirituels, vous y trouverez des grâces pour votre propre âme. Cela vous portera à la ferveur. Mais tâchez de ne pas perdre de vue votre propre pauvreté intérieure. Tenez-vous dans votre misère devant Dieu, tout en aidant aux autres.

Occupez-vous le moins possible de choses qui sortent de votre règle au Séminaire, ainsi laissez de côté les occupations des missions dont vous me parlez, cela pourrait trop vous distraire et vous mettre en désordre. Pour ce qui est de la vie du bon M. Bonalgue, je crois que cela ne vous fera pas de mal. Seulement, veillez à l'amour-propre. Refusez tout le reste, occupez-vous de la théologie, quoique ce soient des traités déjà connus. Si vous ne vous appliquez pas à la théologie, votre esprit risque de se détraquer et de tomber dans le désordre : vous savez que c'est en cela que vous manquiez auparavant. Voilà pourquoi aussi, je suis de l'avis du bon M. Pinault, que vous teniez à votre règlement. Si vous n'y tenez pas, vous risquez de vous relâcher. Demandez la fidélité à cela dans tous vos exercices, comme le P. Pinault vous l'a recommandé.

Ne diminuez pas vos communions, gardez-vous-en bien, animez-vous d'une forte pensée de foi ou d'amour contre la lâcheté ou la paresse qui tend à vous faire traîner sur l'accomplissement de certains points de votre règlement.

Vivez dans la paix devant Dieu au milieu de vos misères, et gardez-vous de vous troubler. Ne craignez pas l'illusion tant que vous (restez) humble et paisible devant Dieu.

Mettez votre confiance en notre bonne Mère, par rapport à l'exécution des desseins de Dieu sur vous. Quand nous y penserons le moins, elle vous fournira les moyens de vous retirer d'embarras.

A Dieu, très cher Frère. Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 11 février 1843.

A M. Lannurien :

IX

Monsieur,
Monsieur Lannurien, élève,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

La grande difficulté pour vous est ce repli de votre esprit sur lui-même. Tâchez d'être un peu insouciant pour l'amour de Notre-Seigneur, par exemple, quand vous vous arrêtez sur un passage de l'Écriture que vous ne comprenez pas bien, votre esprit considère son action et alors cet embarras lui vient : me suis-je assez arrêté ou faut-il encore continuer? Oubliez-vous et faites comme cela vient, sans trop vous fixer à votre propre action. Dans vos lectures, dans vos actions, allez un peu en insouciant pour l'amour de Notre-Seigneur, et soyez indifférent sur le *comment* il faut les faire; contentez-vous de faire ces actions, ces lectures, pour l'amour du divin Maître, sans vous mettre en peine du comment. Tout le comment consiste pour vous à vous tenir calme et tranquille. C'est là aussi votre esprit d'oraison dans votre Écriture sainte : le calme, le repos, le désir de plaire à Notre-Seigneur et l'esprit de foi; voilà notre méthode pour étudier la Sainte Écriture.

Puisque le P. Pinault vous a envoyé au bon M. Lehir, suivez-le avec confiance, comme devant en tout vous faire connaître la divine volonté. Allez voir le P. Pinault quand le désir vous en vient, mais n'en faites pas une affaire de conscience, alors cela ne vous troublera pas. Cependant, il serait utile que vous le vissiez. Si vous n'en avez pas la facilité, il n'y a toujours pas de mal.

Pour aller à Dieu par le cœur, il faut que votre esprit soit un peu insouciant, indifférent. Tenez-le dans le repos, faites les choses simplement et sans trop de ré-

flexion, par le seul désir de plaire à Dieu, et avec la bonne volonté d'accomplir ce qui lui est agréable. L'important pour vous est de ne pas trop chercher ce qui lui est agréable, ni ce qui lui est le plus agréable. Faites comme un enfant qui aime son père; il ne sait pas examiner ni étudier ce qui est le plus agréable en toutes choses, il n'en a pas la faculté; vous en êtes là aussi. Que fait cet enfant? Il fait selon la première idée qui se présente à son esprit; il lui vient à l'idée, telle chose ferait plaisir à son père, et il la fait de suite, faites-en autant. Il se trompe quelquefois. Vous aussi, vous vous tromperiez parfois, mais il n'y aurait pas de mal en cela : votre bonne volonté est connue à celui pour l'amour duquel vous agissez, et cette bonne volonté lui sera agréable. Cette conduite insoucianta vous est nécessaire, elle vous perfectionnera beaucoup plus qu'une grande recherche.

Tenez-vous à ce que vous me citez de ma dernière lettre, faites vos actions pour plaire à Dieu, et ne vous inquiétez pas du comment. Cette espèce d'insouciance dont je vous parle entre parfaitement dans cette manière d'agir.

C'est une bonne chose que les considérations ne jouent pas un grand rôle dans votre oraison. Elle en est beaucoup meilleure. Si les résolutions vous dérangent, il vaudrait mieux n'en pas prendre; vous verrez que votre oraison en sera tout aussi bonne, si vous voulez prendre toujours la résolution de vous tenir en paix, de chercher à plaire à Dieu dans vos actions, et de ne pas examiner le *comment*.

Ecrivez, je vous prie, de suite, à M. Dambourg, qu'il vous envoie quarante exemplaires des images de M. Le Nobletz. Je pense qu'il a exécuté toutes les treize. S'il ne les avait pas exécutées toutes, qu'il en donne d'autres pour former le nombre d'images qui auraient fait les quarante exemplaires de treize. Seulement, dans ce cas, qu'il ne mette pas quarante *bonne mort*, qui n'est pas si frappante que les diableries. Qu'il se presse de les envoyer au plus tôt, car nos Messieurs qui sont pour Bourbon partiront plus tôt que je n'ai pensé.

Si vous pouvez faire parvenir un mot à M. de Régnier (chez M^{me} de la Broise, rue M.-le-Prince, 45 *bis*), dites-lui de ma part qu'il expédie les effets destinés à nos Messieurs de Bourbon au plus tôt possible, pour qu'ils soient arrivés à Nantes le 20 de ce mois-ci. Qu'il demande au Préfet de Bourbon si le départ n'est pas remis au 30. Si c'est au 20 ou au 25, il faudrait envoyer les effets par la diligence (je pense); si c'est le 30, le roulage accéléré suffit. L'adresse à laquelle il faudrait envoyer les effets est :

A Monsieur Lemercier, Avocat, rue du Collège, à Nantes.

A Dieu, très cher frère, tout vôtre dans la charité du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 11 février 1843.

P. S. — Il me semble que ces images que vous avez envoyées sont plus fines que les épinales; nous en voudrions à bon prix. Dites à M. Dambourg que nous ne pouvons pas prendre la quantité que nous voulions d'abord, parce qu'elles sont trop petites et ne peuvent servir à l'usage voulu, à cause de leur petitesse.

A MM. **Lossedat et Thévaux** :

II

A Messieurs Lossedat
et Thévaux, diacres,
au Séminaire de Montferrand.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A mes biens-aimés frères Lossedat et Thévaux, salut, paix et bénédiction de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre souverain Maître, et de Marie notre bonne Mère.

Je me réjouis de tout mon cœur, mes biens chers frères, des bons sentiments que Notre-Seigneur Jésus-Christ a mis dans vos âmes, et des désirs qu'il vous a

donnés pour le salut des âmes les plus abandonnées. J'espère qu'il accomplira ses saints desseins sur vous, et vous donnera la force d'accomplir toutes ses divines volontés et de parvenir à la perfection de l'esprit apostolique.

Ce n'est pas une petite chose que l'esprit qu'il faut pour une si grande et si belle vocation. Tâchez de mourir à vous-mêmes et à toute la terre, et de vous donner tout à notre divin Maître, et il vous fera la grâce de parvenir à la sainteté de votre vocation, au moins en partie. N'allez pas à demi, mais livrez-vous tout entiers. Quand on va en marchandant avec Jésus, il marchandé aussi avec nous, et nous n'y gagnons rien; au contraire, si nous allons généreusement et que nous nous livrons tout entiers, Jésus accepte notre offrande avec toute l'étendue de son divin amour et de sa complaisance, et il se donne alors aussi en entier.

Si vous voulez être de parfaits missionnaires, il faut que vous soyez disposés à vivre de privations, de peines, d'humiliations et de croix de tout genre. Rappelez-vous sans cesse que saint Paul, quand il veut prouver qu'il est apôtre aussi bien que saint Pierre, saint Jean et les autres, pour plus grande preuve, il montre tout ce qu'il a eu à souffrir dans ses travaux pour la gloire de son Maître. Désormais donc vous devez vous dévouer à toutes les peines, humiliations et tribulations, les souffrir dans la paix et la joie du divin amour. Il faut vous estimer comme des victimes choisies de Notre-Seigneur pour être sacrifiées à la très grande gloire de son Père céleste. Que votre âme soit toujours calme devant le souverain Pontife qui doit vous immoler, que votre volonté ne lui résiste jamais quand il s'agira de souffrir; soyez comme des victimes liées et garrottées devant lui, ne bougeant pas, mais laissant faire ce divin Pontife, selon toute l'étendue du bon plaisir de son Père céleste.

En ce moment vous avez peu à souffrir, parce que le temps de votre apostolat n'est pas encore arrivé; mais cela viendra. Vous aurez toujours à vous arracher à vos parents et à supporter d'autres petites peines; prenez-les, en attendant, comme un acompte pour l'avenir. Ce

que vous avez à faire dès maintenant, c'est de perdre de vue vos propres intérêts, votre bien-être, vos satisfactions et contentements. Vivez de la vie de Jésus sur la terre. Il ne s'est jamais complu en lui-même, il ne s'est jamais recherché lui-même, il n'a jamais cherché sa propre gloire, ni sa propre grandeur. Il n'avait pas d'intérêts; tout son désir était d'être immolé à la gloire de son Père. Voilà votre vie.

Pour l'accomplissement et l'achèvement de cette vie, vous ne pouvez avoir en ce moment que des désirs; mais, dès ce moment, vous pouvez et devez travailler à vous oublier vous-mêmes, à prendre avec amour toutes les peines qui vous viendront, et ces petites souffrances qui ne manquent jamais. Menez une vie humble, douce, paisible; oubliez-vous et laissez-vous oublier par les autres. Désormais, personne ne doit plus pouvoir vous offenser, parce que vous avez remis tous vos intérêts à Jésus tout seul, vous n'en avez plus; il n'y a que ceux de votre Maître qui doivent vous toucher encore. Soyez doux envers tous; habituez-vous à la douceur, c'est une vertu parfaite qui ne s'acquiert parfaitement qu'au détriment de toutes les affections et les intérêts naturels. Habituez-vous à conserver une douce et humble paix dans vos âmes. Ne vous troublez pas, ne vous inquiétez pas de vos défauts ni d'aucune autre chose; mais quand vous voyez en vous des choses défectueuses, humiliez-vous doucement devant Jésus, votre Maître. Habituez-vous à vous tenir dans votre bassesse et dans votre pauvreté devant le divin Maître, sachant bien que vous n'avez rien en vous qui vaille, et vivant dans la paix et l'humilité de cœur, devant lui, avec la ferme confiance qu'il ne vous abandonnera jamais dans vos misères.

Ne vous estimez jamais comme si vous étiez quelque chose; mais, au milieu des plus grandes faveurs, conservez toujours votre pauvreté. Toutes les fois que votre pensée se reporte sur vous-mêmes, que ce soit pour voir votre pauvreté, et cela avec douceur et confiance en Dieu, et jamais ne vous présentez devant Notre-Seigneur qu'en vous tenant dans votre bassesse et en vous abandonnant paisiblement à sa divine bonté, avec une pleine

confiance et un humble amour. Ayez l'habitude de porter votre âme vers Dieu par un mouvement du cœur, doux et paisible, mais que ce soit toujours dans un sentiment de votre petitesse, incapacité et nullité, et en même temps avec un plein désir de tout sacrifier à son divin amour, et vous-mêmes avec tout. Lorsque vous aurez tous ces sentiments, je dirai même, si vous avez un jour le bonheur de vous sacrifier tout entiers, dites que vous n'avez donné à Dieu que ce qui lui appartenait, et que votre sacrifice est bien peu de chose.

Ne vous imaginez pas que vous faites grand'chose en vous donnant tout entiers : tout le bonheur est pour vous, et toute la gloire en doit être à Dieu et à vous l'humiliation, l'oubli et la confusion. Quel avantage revient à la Très Sainte Trinité de posséder un petit verre de terre de plus ? Et quelle faveur lui faisons-nous en lui donnant un néant qui est à elle, avant même que nous y ayons pensé ? Si nous ne lui appartenons pas, malheur à nous, car nous lui refusons ce qui lui appartient à lui seul. Pauvres misérables que nous sommes ! nous nous imaginons faire des choses admirables, quand nous recevons de notre Dieu de miséricorde le bonheur suprême d'être choisis pour lui appartenir. Nous avons le front de croire que nous lui donnons quelque chose, quand nous avons seulement le désir de nous sacrifier pour lui. Estimez-vous donc bien heureux, chers frères, de ce que Jésus, le roi du ciel et de la terre, vous a choisis pour ses victimes ; vous n'y faites rien qui puisse vous relever ; c'est à lui seul qu'appartient la gloire, et à vous, de vous tenir dans votre néant devant lui, pleins d'admiration de ce qu'il a jeté les yeux sur vous et qu'il a daigné seulement regarder votre pauvreté !

O vases d'élection ! si vous êtes fidèles, Jésus se servira de vous pour le salut de plusieurs ; mais il vous sacrifiera, il vous apprendra comment il faut souffrir pour sa gloire. Soyez donc fidèles, et suivez tout mouvement que Jésus veut donner à vos âmes ; vivez de lui et en lui, et cela dans la vue de votre pauvreté, de votre néant, de votre incapacité. Ne dites pas : « Oh ! je vais sauver beaucoup d'âmes dans la suite. » C'est à Jésus

à décider cela; il est le maître de tirer sa gloire par le moyen du plus pauvre instrument comme par le plus riche. Son Père a fait du néant tout ce bel univers et tous les êtres du ciel. Si le néant a pu lui servir pour faire ces grandes magnificences, un pauvre homme pourra lui servir aussi d'instrument pour la communication de sa grâce; mais ce sera lui qui fera et non pas vous. Dites plutôt : « Je vais être un pauvre homme devant Jésus, pour qu'il fasse de moi et en moi tout ce que bon lui semblera. Je vais être docile, humble et abandonné entre ses mains, avec confiance, pour qu'il agisse selon son bon plaisir. »

Voyez : le néant n'a pas résisté au Créateur. Nous sommes plus misérables que le néant, nous lui résistons sans cesse. Quelle merveille que Jésus daigne encore cependant s'occuper de nous ! C'est une grande chose pour nous d'être parfaitement dociles et de ne jamais lui résister en rien; il n'y a pas un seul saint dans le ciel qui ne lui ait résisté en rien. Marie seule a cette gloire; aussi est-elle la merveille des merveilles. Au moins, résistez le moins possible; soyez dociles et souples, afin qu'Il vous dispose à sa grande œuvre, et qu'il se serve de vous, dans la suite, selon son bon plaisir.

En voilà bien long. Si vous apprenez par là les trois choses que je désirais vous insinuer, la peine que vous prenez de lire cette longue lettre sera bien récompensée : 1° l'oubli de vos intérêts propres et l'amour des souffrances; la soumission à la divine volonté dans toutes les peines; 2° l'humiliation continuelle en la présence de Notre-Seigneur, la basse opinion de vous-mêmes et la connaissance de votre incapacité et de votre nullité; humiliation paisible, douce et pleine de confiance et d'amour; 3° vie intérieure, abandon à Notre-Seigneur, le tout sans contention, sans efforts violents et sensibles. Je prie notre divin Maître d'accomplir toutes ces choses dans vos âmes, et suis, dans son saint amour et dans celui de sa très sainte Mère, votre tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 12 février 1843.

A M^{me} Bresdon :

III

Madame,
Madame Veuve Bresdon.
39, rue Saint-Clément,
Nantes.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MADAME,

Que la paix et l'amour de Jésus et du très saint Cœur de Marie remplisse votre âme et celle de toutes les personnes pieuses dont le zèle, pour nos pauvres nègres, s'occupe si activement de leur faire du bien.

Nous sommes surtout pleins de reconnaissance envers M^{mes} Bresdon et Bécél, dont notre jeune confrère, M. Saint-Albin, nous a parlé d'une manière spéciale et nous a fait une description touchante de leur charité. Que Dieu augmente leur grâce et les conserve dans la sainte humilité, afin que leur vertu soit parfaitement agréable devant lui. Je souhaite et désire sans cesse la même chose pour toutes les bonnes âmes dont les pieux sentiments sont mieux connus encore de celui qui les leur donne que de nous, qui n'avons pas la satisfaction de les connaître.

Le départ de nos missionnaires de la Guinée est retardé pour quelques mois pour le bien de la mission. On craint que s'ils partent maintenant, ils n'arrivent dans un temps où ces pays sont excessivement malsains, et alors, pour s'être pressé trop, on risque de tout perdre. Vous n'avez donc pas besoin de vous tourmenter trop. De plus, les choses étant ainsi retardées, je ne suis pas encore certain du port où nous embarquerons. Cela se manifesterà en son temps.

Nous allons envoyer deux missionnaires à l'île Bourbon, qui partiront probablement dans trois semaines. C'est à Nantes qu'ils s'embarqueront; je leur recom-

manderai de vous rendre une visite avant de quitter Nantes.

Je prie Jésus et Marie de répandre sur vous, toutes les bénédictions abondantes de leurs très aimables Cœurs et de vous donner la récompense des apôtres, promise à ceux qui exerceront la charité envers ceux qui sont chargés de l'insigne fonction de l'apostolat.

J'ai l'honneur d'être, Madame,

Votre tout dévoué serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 16 février 1843.

A M. Lemercier :

III

Monsieur,
Monsieur Lemercier, avocat,
rue du Collège, n° 9,
Nantes.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MONSIEUR,

Connaissant votre grande charité et votre zèle pour ceux qui se donnent à Notre-Seigneur pour la vie apostolique dans les missions, je prends encore la liberté de demander vos services au nom de notre bon Maître, pour deux de nos missionnaires qui partent avec le Préfet apostolique de l'île Bourbon. Ils doivent probablement se mettre en route la semaine prochaine, je ne sais pas encore au juste le jour du départ. M. le Préfet ne me l'a pas encore fait connaître exactement, il ne le sait pas au juste lui-même. Ce qu'il m'a dit, c'est qu'on lui a retenu quatre places sur un navire, à Nantes. Il m'a engagé à expédier de suite les effets par le roulage. J'ai

donc pris la liberté de vous les adresser, comptant bien que vous voudriez bien les recevoir, en attendant l'arrivée de nos missionnaires.

Une partie de ces effets seront expédiés de Paris, une autre partie d'Amiens. Je ne sais si c'est une ou deux caisses que vous recevrez de Paris. D'Amiens, je vous envoie une malle et une caisse renfermant hardes et images. Cela doit vous arriver le 25 ou le 26 courant.

J'aurais encore à vous prier de bien vouloir extraire des effets appartenant à M. Saint-Albin, les objets que je marquerai à la fin de cette lettre; ce sont surtout des livres. Je vous prierais de faire faire une petite caisse pour cela. Nos Messieurs qui vont à Bourbon doivent les prendre à la place de M. Saint-Albin.

J'aurais à vous dire un mot par rapport à notre mission de la Guinée. Elle est retardée de plusieurs mois. Un médecin anglais, bon chrétien, employé par son gouvernement en Guinée, qui connaît par conséquent le pays, a conjuré Mgr le Vicaire apostolique de ne pas s'embarquer avec ses missionnaires avant la fin de juin ou le commencement de juillet : il lui assura qu'il risquait de perdre la moitié de ses missionnaires et de ruiner sa belle entreprise. La raison qu'il donne est qu'en Guinée, les pluies des tropiques commencent au mois de mai et se terminent à la fin de juillet ou au commencement d'août. Les Européens qui viennent là peu de temps avant les pluies ou pendant ce temps, sont dans le plus grand danger de périr par toutes les maladies qui les assaillent; mais, s'ils arrivent immédiatement après ce temps mauvais, ils ont le loisir de s'acclimater, et l'an suivant ils ne sont plus en danger.

Monseigneur a écrit à Rome pour demander les ordres du Cardinal Préfet de la Propagande là-dessus. Il est probable qu'ils seront pour le délai. J'espère que, d'ici à ce temps, nous trouverons à Nantes quelque bon navire qui nous recevrait à 400 francs. On m'en a offert un à Bordeaux.

J'ai vu le bon M. Saint-Albin. Il est toujours bien décidé, il va venir à La Neuville. J'admire le courage de ce jeune homme, cela me confond. Il me semble bien

que si j'avais souffert comme lui, je n'oserais plus penser à m'embarquer. Je crois voir la volonté de Dieu en cela. Cependant, son père est très inquiet; il a fait prendre des informations sur l'état de son fils dans le navire, et elles ont été désespérantes. Veuillez me dire ce que vous en pensez. Une traversée comme celle de la Guinée pourrait-elle être d'un danger imminent pour lui?

Daignez recevoir, Monsieur, les sentiments les plus sincères de la charité et de la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre très humble et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, 16 février 1843.

P. S. — Je viens de recevoir la nouvelle que le départ de nos deux missionnaires de Bourbon n'aura lieu probablement que dans trois semaines. Ils passeront peut-être une huitaine de jours à Nantes. Je ne vous envoie pas la note dont il est parlé dans la lettre, parce que nos Messieurs auront le temps de faire le choix en arrivant : il faut donc vous en épargner la peine.

Si vous pouviez connaître quelque pieux charpentier, forgeron ou menuisier, qui veuille se dévouer à la mission de la Guinée, ce serait un grand bien, Monseigneur en demande. Il prendrait tous les trois, s'il les trouvait. Mais il faudrait leur bien faire savoir qu'il n'y aurait pas d'argent à gagner dans le pays et qu'il y aurait beaucoup à souffrir. Ces ouvriers pourraient produire de très heureux effets sur les Noirs.

A M. Germainville :

II

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve, en ville,
Bordeaux.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MONSIEUR,

Que la paix et l'amour du divin Maître croissent dans votre âme et la remplissent de plus en plus.

Je suis bien reconnaissant de la bonne charité avec laquelle vous vous occupez de notre pauvre et chère mission. J'ai reçu une lettre de M. Robin, qui m'offre le passage à 400 francs et une diminution pour les Frères. Comme il me parle de vous, comme vous connaissant avec une certaine intimité, cela m'a donné une confiance. Il me fait encore d'autres offres. Veuillez me dire si je puis me confier pleinement dans la bonne charité de ce bon Monsieur; elle m'a paru bien sincère.

Je n'ai pas encore écrit à M. Lafon, parce que le départ de nos missionnaires est remis à plus tard. On dit que si nous arrivions d'ici au mois de juillet, le grand nombre des missionnaires périrait par les maladies, à cause des pluies abondantes qui tombent depuis le mois de mai, jusqu'au commencement d'août, et les Européens qui viennent en ce pays, pendant ou un peu avant ces pluies, sont toujours dans le plus grand danger, tandis qu'en arrivant un peu après ces pluies, on a le temps de s'acclimater avant qu'elles reviennent. Mgr Barron s'est donc décidé de ne partir que vers le commencement de juillet.

Je n'ai pas écrit à M. Tournay. Veuillez lui dire que j'attendais toujours la réponse de Mgr Barron, et qu'enfin il me dit ce que je viens de vous rapporter.

Je crois qu'il serait bon que le jeune tonnelier vint passer quelque temps au Noviciat. Veuillez nous l'en-

voyer le plus tôt que vous pourrez. Dites-lui, s'il vous plaît, que nous prions pour lui bien sincèrement. Si j'avais un peu plus de temps, je lui écrirais, mais j'espère le voir bientôt.

Veillez me faire savoir quand les capucins seront arrivés. M. Robin me dit que vous lui aviez annoncé que vous pensiez qu'ils étaient arrivés. Veillez aussi me dire comment ils sont logés et comment ils subsistent.

Agréez les sentiments de la plus sincère charité, en laquelle je vous prie de nous rester uni de prières et de bonnes œuvres, et suis, en Jésus et Marie, votre tout dévoué et très reconnaissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 16 février 1843.

A la **Supérieure de Castres** :

IX

Ma très honorée,
Très honorée Sœur Marie,
Supérieure du Couvent de la Conception,
Castres (Tarn).

A La Neuville, le 17 février 1843.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MADAME LA SUPÉRIEURE,

Je me réjouis bien devant Notre-Seigneur de ce que vous êtes satisfaite de la bonne Mademoiselle des Loges. Je n'en avais aucun doute. Mais surtout, ce m'est une consolation de voir que notre bon Maître augmente sans cesse dans votre cœur le zèle pour nos pauvres Noirs. Je vais vous donner, en peu de mots, des détails sur la

Guinée. C'est le pays natal des Noirs. Ils y sont dans un état entièrement sauvage. Le pays est extrêmement chaud. Cependant, Mgr Barron, le Vicaire apostolique de ce pays, m'a dit qu'il y a moins souffert de la chaleur qu'à Rome, parce qu'il fait souvent un air frais qui vient de la mer. Le pays est malsain, comme vous verrez par la suite de cette lettre. Les habitants sont les hommes les plus pauvres et les plus destitués des biens de la terre. Leur nourriture est du riz et des légumes. Ils sont cultivateurs et vont rarement à la chasse. En y allant pour sauver ces pauvres âmes, il faudrait vivre bien pauvrement. Je ne me souviens pas si je vous ai donné ces détails dans ma dernière lettre. Il me semble que je n'ai pas eu le temps de vous en parler au long. Les gens du pays sont bons et dociles; quand on leur fait du bien, ils s'attachent facilement. Leur religion se réduit à peu de chose, et prête beaucoup aux vérités chrétiennes. Ils admettent le grand Esprit, qu'ils disent si bon, qu'il ne leur fait jamais que du bien. Cela facilitera la croyance de l'Incarnation et de la Rédemption. Ils admettent en outre un mauvais Esprit, qu'ils disent si méchant, qu'il ne cesse de persécuter les hommes et de leur faire du mal. Ils le craignent extrêmement et lui offrent souvent des sacrifices pour l'apaiser. Cela est encore très favorable, et les dispose à la croyance des vérités fortes, et préparera leurs âmes à la pratique de la religion. Les Noirs, en général, portent une mauvaise odeur avec eux. Lorsqu'il y aura un certain nombre de petites négresses réunies, il serait peut-être difficile de passer deux ou trois heures avec elles pour les instruire, tant l'infection sera grande. Je pense qu'on pourrait les réunir dans une salle sans plafond, ou en plein air. Il est probable cependant, qu'une fois habituées à cette odeur, les bonnes Religieuses que vous enverrez la supporteront facilement par amour pour Jésus, leur divin époux, qui nous supporte bien aussi, quoique notre vie est bien plus infecte que la peau noire de ces pauvres gens. Il serait possible aussi, que lorsque on leur aura appris à se tenir proprement, cette odeur disparaîtra en grande partie, mais pas tout à fait. Vous me demandez quelle

langue il faudrait apprendre pour avoir des notions sur celle des Noirs. C'est là une des plus grandes difficultés. La langue, ou plutôt les langues de la Guinée ne sont pas encore bien connues. On dit que les dialectes sont très nombreux et très variés. Il serait bon de savoir l'anglais et l'espagnol. La première serait plus importante. Avec cela, en arrivant dans le pays, on apprendra la langue des habitants parmi lesquels on doit se fixer pendant la première année, qui est une année à peu près perdue, parce qu'on emploie cette année à s'acclimater. On est cependant en rapport avec les indigènes, mais par des interprètes. Il s'en trouve très facilement qui savent l'anglais ou l'espagnol. Il existe une grammaire et un dictionnaire de la langue du pays où est situé le cap Palmas; je prierai Monseigneur de m'en envoyer quelques exemplaires, et je vous en ferai parvenir. Il serait bon aussi que quelques-unes de vos Sœurs apprennent l'espagnol, dans le cas que vous fussiez obligée d'envoyer une Communauté à Saint-Domingue, dont la négociation va reprendre.

L'écriture et le calcul sont toujours utiles. Si vous envoyez du monde à Saint-Domingue, cela est nécessaire. En Guinée même, le calcul est utile et même l'écriture, parce qu'on leur apprendra à écrire leur langue en caractère français. Ils n'ont pas d'écriture pour leur langue. Quant aux ouvrages des mains, je n'ai pas assez d'expérience pour vous le dire positivement. Je pense que l'important est de leur apprendre à tenir un ménage, à faire les choses usuelles selon leur état de misère et de pauvreté; peut-être faudrait-il leur apprendre à tricoter; toujours faudrait-il la couture. Si on pouvait leur apprendre à tisser, cela serait utile, il me semble; le coton ne doit pas leur manquer dans ce pays; à faire le pain, si l'on peut parvenir à y faire croître du froment ou de l'orge. La pharmacie sera non seulement utile, mais nécessaire à Saint-Domingue comme en Guinée. Dans la Guinée encore davantage. Nous y apporterons pour 1.500 francs de médicaments.

Je dirai la même chose pour les notions de médecine. Je crois que les principales maladies auxquelles sont

sujets ces pauvres gens, sont des maladies de la peau. A mon prochain voyage, je tâcherai de mettre en réquisition un médecin habile, pour avoir des détails sur ce point. Je vous les transmettrai. Je sais qu'à Saint-Domingue la lèpre est très commune.

Les choses utiles pour la nourriture et le vêtement : il faut tout apporter avec soi, jusqu'à la maison dans laquelle on veut demeurer. On achète les planches, et étant arrivé, on la monte. Les vêtements bien légers. Cependant le temps des pluies (qui durent au moins trois mois), les nuits sont très fraîches, surtout les nuits le sont beaucoup plus que dans nos pays. Elles sont très humides. Ainsi, il faut en outre un manteau, qu'on ne met qu'au moment du besoin. Il faut savoir qu'on ne peut rien avoir dans le pays, pas même au prix de l'argent, qui n'y est guère connu, sinon des Européens qui sont établis sur les côtes. Si l'on veut prendre une assiette de bouillon, il faut acheter et tuer un bœuf. Cependant, on y a des poules et des œufs. Ce qu'on peut acheter, c'est ordinairement pour des objets qu'on apporte de l'Europe, comme des couteaux, des objets en crisocal, des sonnettes et d'autres niaiseries semblables, du tabac et peut-être quelques autres productions de ce genre. Si l'on n'a que de l'argent, on ne trouvera le plus souvent rien à manger. En fait d'habits, il faut être monté parfaitement, car dans le pays, on ne trouve pas d'étoffe, excepté aux comptoirs européens, où ces choses doivent être hors de prix. Du reste, j'ai par écrit la note de tout ce que j'ai acheté et de ce que j'achèterai encore, et s'il manque certaines choses sur cette liste, l'expérience l'apprendra d'ici à un an. On aura besoin la première année de tout ce qui composera la nourriture en Europe, afin de ne pas changer si subitement. Cette année doit être employée pour s'acclimater. On part de manière à arriver en Guinée un peu après les grosses pluies, car si on arrive un peu avant, ou pendant ces pluies, on est en grand danger de prendre des maladies et d'y succomber; mais, en arrivant après les pluies, on ne risque rien et on a le temps de se faire au climat, jusqu'à l'année suivante. C'est pour cette raison que nos mis-

sionnaires ne partiront probablement pas avant la fin de juin ou le commencement de juillet, parce que les pluies commencent au mois de mai et durent jusqu'à la fin de juillet. Vous voyez par là que votre voyage de Paris n'est pas si pressé. Si Mgr Barron revenait en France avant cette époque, je vous en donnerais avis. Si vous veniez à Paris avant ce temps, veuillez me le faire savoir.

Il faut que M^{me} Woille fasse rentrer la petite somme qu'elle a à recevoir.

Mettez votre confiance en Dieu, vous ne serez pas condamnée. J'ai écrit à M^{me} Lapique pour qu'elle se dispose à partir aussitôt qu'elle pourra. Je crois qu'elle aura sa dot. Je vous en parlerai plus positivement dans ma prochaine lettre. Je pense qu'il va nous venir deux autres jeunes personnes dont on me dit un grand bien. Je vais leur faire faire une retraite, afin d'en juger par moi-même. Elles n'auront pas de dot. L'une d'entre elles passera, je pense, avec les 8.000 francs de M^{me} Woille; l'autre vivra, j'espère, sur les greniers de la Providence. Pardonnez-moi si je plaisante. On dit : Qui a faim n'entend pas plaisanterie. Je vois dans vos lettres qu'absolument parlant, il ne faut pas refuser pour cause de dot des personnes capables de rendre de grands services. Il faut cependant être un peu réservé sur ce point, aussi je le serai. D'un autre côté, je crois que pour des vocations semblables, on ne peut pas toujours exiger de dots; on risquerait de ne pas regarder assez sur les qualités des sujets. Souvent, celles qui auront des dots, ne seraient pas si propres à une œuvre comme celle-là. Du reste, si la chose m'est possible, j'y mettrai un peu du mien l'an prochain, pour donner au moins une partie de la dot de celle qui n'en aurait pas. Cependant, je ne puis pas l'assurer. Je remettrai moi-même votre lettre à M. le Curé de Notre-Dame des Victoires.

J'ai l'honneur d'être en la très sainte charité et union de Jésus et de Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A Théodora Libermann :

XLV

J. M. J.

Février 1843.

CHÈRE ELISA OU THÉODORA (1),

Je suis enchanté de la jolie lettre que tu m'as envoyée, j'en fus bien content; elle était bien faite. Il y avait quelques fautes d'orthographe, mais elles étaient en petit nombre. Il y a du progrès : bon courage, cela commence à bien aller. Je suis sûr qu'avec de la patience et du courage, tu seras une des premières de ta classe. Travaille, non pour être la première ou une des premières, mais pour l'amour du bon Dieu, car une enfant chrétienne doit tout faire pour l'amour de Dieu. C'est une chose agréable à Dieu que tu travailles, pour apprendre bien ce que tu dois apprendre. Il t'a donné de l'intelligence, non pas pour que tu restes dans l'ignorance, mais pour t'instruire. D'ailleurs, quel plaisir pour ton papa et ta maman, si tu apprenais bien et si tu réussissais! Eh bien, c'est une chose bien agréable au bon Dieu de faire ce qui fait plaisir à son papa et à sa maman. Tu sais bien que l'Évangile dit que l'Enfant Jésus faisait tout ce qui faisait plaisir à la Très Sainte Vierge, sa mère, et à saint Joseph, qui n'était que son père nourricier; il faut imiter l'Enfant Jésus et lui offrir ton travail.

Pour tes emportements, cela tient à la vivacité de ton caractère; mais tu n'es pas excusée pour cela devant le bon Dieu. Il faut lui en demander pardon toutes les fois que tu te seras laissée aller. Il faut demander souvent

(1) Nous conservons à cette lettre la date qui lui a été donnée dans l'édition des *Lettres Spirituelles* : les derniers mots de la lettre précédente à Marie laissent à conclure que dans les lettres envoyées le 8 février, il n'y en avait pas pour Elisa. — Elisa porta le nom de Théodora par la volonté de son parrain, M. Théodore Ratisbonne.

la patience à la très sainte Vierge. De plus, quand tu te seras emportée, il faut t'imposer une pénitence, comme de dire une dizaine de chapelet ou un *Pater* et un *Ave* à genoux, devant la sainte croix qui est dans le salon, réciter un *Miserere* ou d'autres prières semblables; quand cela est fait, d'en demander pardon à celui que tu aurais offensé par ces emportements, quelquefois d'aller raconter le soir ta faute à papa. Tu es sûre que le bon Dieu t'exaucera, et tu te corrigeras peu à peu.

Il ne faut pas te décourager lorsqu'il t'arrivera d'être retombée : il faut te relever, demander pardon à Notre-Seigneur et à la Sainte Vierge, et prendre de bonnes résolutions; tu seras exaucée. Si tu te décourages quand il t'échappera une de ces fautes, tu retomberas plus souvent, et tu finiras par ne plus vouloir te corriger. Alors tu ressembleras à un homme qui, ne voyant pas bien clair, serait tombé dans la boue. Est-ce qu'il reste couché dans la boue? Oh! non, il se relève bien vite, se nettoie le mieux qu'il peut, et continue son chemin avec plus de précaution. Voilà comme il faut faire. Tu ne vois pas clair dans les moments où tu t'emportes; la vivacité fait que ton esprit ne voit pas et ne fait pas attention, tu t'emportes, tu tombes dans la boue. Il faut te relever bien vite, c'est-à-dire, t'adoucir bien vite et te nettoyer, c'est-à-dire, demander pardon à Dieu et à celui que tu as offensé.

Si l'homme retombait une seconde et une troisième fois, il se relèverait toujours de même et se nettoierait. Mais quelle folie ce serait, s'il disait : « Ah! je tombe toujours; voilà trois fois que je suis tombé, je ne veux plus me relever; » et en disant cela, il resterait couché dans la boue. Voilà à qui tu ressemblerais si tu te décourageais. Autant de fois que tu tomberas, autant de fois te relever, te corriger, demander pardon.

A Dieu, chère enfant; prie bien le bon Dieu pour moi; je ne t'oublierai pas.

Ton oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — Dis à François, à Henri et à Léon, que je les embrasse de tout mon cœur. Qu'Henri soit bien sage, et qu'il conserve la grâce du bon Dieu dans son cœur.

A M. Paul Laval :

I

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Fin de février 1843.

Lettre de M. Libermann à M. Laval, en réponse à sa demande du même mois, de quitter les Eudistes et d'entrer chez nous.

La réponse s'est perdue, en voici la substance. (Ce résumé est de la main même du Vénéralle Père.)

Qu'il était bien difficile de lui donner des conseils sur ce point, quoique par le passé on avait toujours tâché de lui donner tous les conseils qu'on croyait utiles à la gloire de Dieu, quoique même, on s'était, pour ainsi dire, engagé à lui répondre, s'il le voulait à toute force, malgré la répugnance qu'on en éprouvait; cependant, comme M. Laval demandait formellement d'entrer chez nous, il serait difficile qu'on lui puisse donner le secours de ses conseils, de peur d'agir mal. Qu'il ferait bien de consulter MM. Carbon, Pinault, ou tel Père Jésuite en qui il aurait eu par le passé le plus de confiance. Qu'on avait toujours craint cela, et que c'était pour cela qu'on ne lui avait jamais parlé de notre Congrégation pour les Noirs.

Nota. — M. Laval avait écrit déjà auparavant pour demander de quitter MM. les Eudistes. M. Libermann, affligé de ce qu'il lui demandât un conseil semblable, le supplia en grâce de s'adresser à un autre. Il lui proposa un examen détaillé sur le changement dont il espérait un résultat heureux (dans ce sens que M. Laval ne penserait plus ensuite à quitter). Le contraire arriva, et M. Laval écrivit cette lettre, datée du mois de février 1843, et demanda en outre d'entrer dans la Con-

grégation, ce dont il n'avait encore rien manifesté auparavant.

M. Libermann avait ajouté à sa réponse à la première lettre de M. Laval, que si M. Laval voulait absolument qu'il lui dit son avis, quoiqu'il puisse lui en coûter, il le ferait. Il lui devait cela, parce que c'est lui qui a été au moins en partie la cause de la venue de M. Laval chez les Eudistes, et pour d'autres raisons plus graves encore.

A M. Lemercier :

IV

Monsieur,
Monsieur Lemercier, avocat,
rue du Collège, n° 6,
Nantes.

J. M. J.

MONSIEUR,

Je n'ai que le temps de vous annoncer l'arrivée de nos deux missionnaires. Ils vont partir de Paris vendredi matin (1), et arriveront à Nantes samedi soir. M. le Préfet apostolique, avec lequel ils s'embarqueront, part aujourd'hui par le courrier. Veuillez bien procurer à nos deux missionnaires un gîte pauvre et convenable. S'ils pouvaient loger chez vous, cela leur aurait fait grand plaisir. Il me semble que l'un d'entre eux pourrait mettre un matelas par terre, et l'autre conservera la paille dans le bois de lit, et de cette manière, d'un lit on en ferait deux. Faites en tout cela, Monsieur, comme votre charité vous inspirera.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, dans la charité très sainte de Jésus et de Marie, votre tout dévoué et très reconnaissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Paris, le 2 mars 1843.

(1) Le 2 mars était un jeudi.

A M. F. Le Vavasseur :

VIII

A Monsieur,
Monsieur Le Vavasseur, prêtre,
missionnaire à Sainte-Suzanne,
Ile Bourbon.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Que la paix et l'amour de Notre-Seigneur et de notre très sainte Mère croissent et se fortifient de plus en plus dans votre âme.

Je vous envoie, au nom de Notre-Seigneur, M. Collin et M. Blanpin, pour être les compagnons de vos travaux apostoliques. *Crescite et multiplicamini et replete terram.* C'est le plus grand désir de mon cœur. C'est par votre zèle pour le salut des âmes que vous engendrez une multitude d'enfants à notre bon Père céleste. Ces âmes, plus noires encore que leurs corps par l'horreur du péché, deviendront blanches comme la neige par vos soins et les bénédictions que la grâce de Jésus répandra sur vos travaux. Conservez-vous dans la douceur, le recueillement, la paix, l'amour divin et surtout l'humilité. Que l'âme et la vie de toutes vos œuvres soient un amour humble et une humilité pleine d'amour. Traînez-vous sans cesse dans votre pauvreté devant Dieu, mais avec un amour et une confiance filiale. Tout en vous tenant dans votre petitesse et misère devant Dieu, laissez-vous entraîner au divin amour, et agissez fortement et vigoureusement, par la divine action de la grâce et de l'amour de Jésus-Christ en vous.

M. Saint-Albin, déjà en route pour vous joindre, a manqué faire naufrage. Il est revenu, et il n'y aura guère de possibilité de vous le renvoyer à Bourbon, à cause de sa constipation. Il ira donc en Guinée probablement.

Le voyage de nos Messieurs de la Guinée sera retardé de quelques jours, par la raison que vous dira M. Collin.

Je n'ai pas encore de nouvelles de M. Tisserant. J'ai obtenu la permission de l'envoyer à Saint-Domingue.

Les affaires de Saint-Domingue vont s'entamer de nouveau. Je vous en écrirai quand j'aurai quelque chose de positif à vous dire. Cette nouvelle négociation pourrait nous être aussi utile que la première.

Il y a cinq sujets que vous ne connaissez pas, qui demandent à se joindre à nous. Quatre pourront avoir des difficultés de la part de leurs évêques; peut-être, Monseigneur Rosati se chargera-t-il de les demander, comme il a fait la première fois.

Le cardinal Fransoni et la Propagande nous sont toujours très favorables. Mgr d'Amiens était un peu brouillé au moment du départ de M. Tisserant, il y a trois mois passés. Il paraît être remis en ce moment.

J'ai demandé à Rome des lettres de missionnaire apostolique, pour vous, et on me les a envoyées. M. Collin vous les remettra. On m'en avait déjà précédemment envoyé pour les deux missionnaires qui devaient partir pour Bourbon. On me les envoya sans que je les eusse demandées.

Définitivement, le Gouvernement nous a refusé la solde qu'il donne aux prêtres des colonies. Voici comment toute cette affaire se passa : Il y a environ six mois, M. le Préfet de Bourbon me dit qu'il a obtenu trois de nos missionnaires du Gouvernement; c'est-à-dire qu'on lui permit d'en prendre, avec promesse de lui donner le même traitement qu'à M. Monnet. Il me fit prier en grâce de ne pas le refuser. Je craignis comme lui le mauvais effet, et j'acceptai pour les raisons que je vous ai dites dans mes lettres précédentes. Dans ce temps, les affaires du Préfet allaient très bien, et celles de M. Fourdinier très mal, à ce qu'il me semblait. Le Ministre était peu favorable à celui-ci, et il courait grand danger de voir tomber sa maison. Tout à coup, les choses changèrent de face, et le Gouvernement reprit de nouveau goût pour l'ancien régime. M. Fourdinier fut soutenu et M. le Préfet ne pouvait pas obtenir tout ce qui aurait été utile pour sa mission. Voyant, il y a environ trois mois, que les choses étaient dès lors un

peu changées, je craignais qu'il n'y eût des obstacles à ce que je vous envoie deux compagnons. J'allai donc voir le Directeur des colonies, pour voir un peu où en étaient les choses. Il me reçut assez et même très froidement, ne me laissa pas expliquer, en disant qu'une conversation ne servait pas à éclaircir les choses, et qu'il me demandait un exposé de nos ressources. Je ne savais ce qu'il voulait dire. J'ai demandé l'avis de l'Internonce, qui voulut que je présentasse cet exposé. Je le fis donc et l'envoyai au Directeur. Je fus plus de deux mois sans réponse. Enfin, il y a un mois à peu près, il arriva une lettre signée du Ministre de la Marine, qui me dit qu'il ne pouvait, en ce moment, accepter l'honorable offre que je lui faisais, parce que le genre d'administration qu'on suivait dans les choses ecclésiastiques des colonies ne le lui permettait pas. Cette lettre était très honnête et conçue de manière à faire voir qu'on ne nous voyait pas de mauvais œil. J'ai cependant écrit aussitôt à M. le Préfet apostolique que je lui offrais de payer le passage de nos deux missionnaires, et je lui dis ce qui se passait. Il alla cependant voir le Directeur, qui lui promit le passage, mais nous n'aurons pas le traitement. Je vous assure en toute vérité et en toute sincérité que j'en suis bien content. Voyez, mon très cher, qu'il faut s'abandonner à la divine Providence, qui prend soin de tout. J'aurais eu beaucoup de peine à m'empêcher d'accepter le traitement si on nous l'avait offert; j'ai cru même qu'il était dans l'ordre de la volonté divine et selon les règles de la prudence de ne pas négliger de l'obtenir. J'abandonnai ensuite le tout à la divine Bonté, qui prend si grand soin de tout ce qui regarde ses pauvres petits serviteurs. Je vous supplie de ne pas vous départir de cette conduite. Dieu nous bénira tant que nous agirons de la sorte. Soyons bien unis ensemble dans notre marche, surtout en ce qui touche aux vrais principes, c'est ce qui fera notre force, et c'est ce qui nous attirera les grâces et les bénédictions divines.

Je pense que vous avez reçu ma dernière lettre, où je vous parle de Madagascar. Je crois qu'il serait bon de prendre ses mesures par rapport à cette mission;

cela n'empêche pas qu'on restera à Bourbon. Je sais bien que les pauvres esclaves réclament nos travaux, et qu'ils les méritent plus que tout autre, et je vous avoue que mon goût me porterait vers eux de toutes mes forces; mais que faire? Abandonnons-nous à la conduite de Dieu, qui semble nous tourner ailleurs aussi. Du reste, ces pauvres infidèles, si bien disposés, ne doivent pas être abandonnés.

Je vous prie donc de voir si le Préfet de Madagascar n'accepterait pas quelques missionnaires de notre part. Il vous a demandé parce qu'il vous connaît; mais en voudrait-il d'autres aussi? Voyez et donnez-moi des nouvelles certaines.

On m'a dit qu'il était grand ami de M. Fourdinier, et lui-même spiritain; or, M. Fourdinier nous est tout à fait opposé. Il fera tout ce qu'il pourra pour nous faire tort, parce qu'il croit en son âme et conscience devoir faire cela. Cela étant, si M. le Préfet de Madagascar écrit à M. Fourdinier, bien sûrement il ne voudra pas de nous. Voyez donc et donnez-moi des nouvelles assurées. Il faut que j'aie l'assurance entière que les missionnaires que je vous enverrai pour Madagascar soient reçus. Une fois que j'aurai cette assurance, les deux ou trois premiers dont je pourrai disposer, je vous les enverrai. Cela sera peut-être à la fin de l'année prochaine, peut-être plus tôt. Si je n'en ai pas, je ne vous en enverrai pas. Il n'y a jamais rien à risquer de faire une démarche, et il est toujours bon d'avoir une entrée, sauf à en profiter ou non, selon la divine volonté.

Je ne sais si je vous ai dit déjà, dans ma dernière lettre, ce qui regarde M. Laval. Il s'ennuie très fort à Maurice, et désire aller à Madagascar. Je vous ai chargé de Bourbon, de Maurice et de Madagascar. Ces trois pays forment une seule et même province, dans laquelle vous êtes supérieur. En ce moment, il y a peu de missionnaires; mais, s'il plaît à Dieu, je vous en enverrai quelques-uns. D'après la règle, le supérieur de province peut faire tous les changements dans la province. Vous avez donc plein pouvoir de régler tout ce qui regarde la disposition des sujets dans ces trois pays. Si vous jugez

que réellement la gloire de Dieu serait mieux procurée par notre bon M. Laval à Madagascar qu'à Maurice, retirez-le de ce dernier pays et envoyez-le à Madagascar.

Dans la dernière lettre que je lui ai écrite, je l'ai encouragé à rester encore dans la pensée que, plus tard, je pourrais lui joindre un ou deux compagnons pour Madagascar. Il ne serait peut-être pas opportun qu'il y allât seul. J'abandonne cependant tout cela à votre jugement. Etant sur les lieux, vous êtes plus à même d'apprécier les choses. Quand vous faites ces changements, il faut m'en prévenir.

M. le Préfet de Bourbon nous paraît très attaché, et a cherché à nous rendre tous les services possibles. Cela mérite considération; cependant ne le laissez pas se rendre maître de la communauté. Il faut que les conventions soient observées. Dès qu'il est question de la règle et de l'esprit de la Congrégation, il faut résister avec douceur, humilité et modestie. Hors de là, il faut lui obéir, tâcher de le satisfaire et de lui donner toutes les consolations que l'on pourra. C'est là la manière d'agir des serviteurs de Dieu envers les supérieurs ecclésiastiques.

Je nomme M. Collin votre premier assistant. C'est une bonne âme bien simple. Il est rempli de moyens, beaucoup de piété et un zèle ardent très courageux et très constant. Il a un bon jugement, beaucoup de fermeté et, s'il est fidèle à la grâce, beaucoup de douceur. Si, au contraire, il suit sa méchante nature, il sera très raide, dur, opiniâtre, disputeur envers et contre tous. Il ne faut pas lui résister en face; il ne faut pas vouloir le faire revenir de ses torts directement et au moment qu'ils lui échappent. Il ne faut pas lui résister avec raideur. On peut laisser passer le moment fâcheux, et ensuite, dans un bon moment, le raisonner doucement : on est sûr de le faire passer par tout ce qu'on voudra. Il est aussi très porté à se mécontenter de soi-même et à se décourager. Il faut le ramener souvent, dans ce cas, à la confiance en Dieu, à l'abandon à Notre-Seigneur. Il doit se tenir devant Dieu comme un pauvre homme, ne désirant que le bon plaisir de Dieu, ne voulant que par la volonté

de Dieu. Quand il a fait une bévue, une faute, il doit ramener doucement son âme devant Dieu et la tenir dans sa pauvreté devant lui, sans se laisser aller à aucun mouvement de peine contre lui-même.

Dans ces derniers temps, il se voyait réussir parfaitement dans ses études, son esprit se développa beaucoup; cela lui a inspiré une certaine satisfaction de lui-même, une certaine bonne opinion de son talent, une tendance à la suffisance et à la présomption, dans les choses qui tiennent à la théologie surtout. Il prononçait trop positivement. Je vous conseille donc de ne pas le consulter sur la théologie ni sur les rubriques. Laissez rarement mettre la question sur la théologie, surtout en matière qui tient à un droit positif. Pour le droit naturel, votre bon sens en saura autant que lui. Il serait bon de ne pas le laisser exercer à l'intérieur d'ici à un certain temps, sa science théologique. Il faudrait cependant lui laisser tous les jours deux heures ou plus pour se perfectionner dans les études théologiques; car il n'en a étudié que les premiers éléments, et encore rapidement. Il serait bon aussi de ne pas le lancer de suite dans la prédication, pour la même raison. Il y réussirait, je crois, parfaitement. Il faut ménager ce cher enfant, afin que l'amour-propre ne s'empare pas de lui; lui cependant, très longtemps, n'avait presque aucune atteinte de ce vice. Il est obéissant comme un enfant, plein de foi et de bons désirs. En agissant avec lui avec douceur, avec confiance et par l'affection du cœur, vous lui feriez du bien et vous prendriez tout à fait le dessus.

Dans ces derniers temps, il m'a tracassé moi aussi. Il prit plusieurs préjugés contre moi, lui qui, jusqu'à présent, avait été si docile, si plein de confiance et si respectueux. Cela me causa une grande affliction. Cela lui est venu des rapports qu'il a eus avec un novice bien tenté depuis longtemps. Ces préjugés lui ont fait un peu de tort, quoiqu'ils n'existent que depuis très peu. Le défaut de la présomption (ou la tendance à la présomption) dont je viens de vous parler, y a contribué un peu. Du reste, ne vous inquiétez pas de tout cela. Il a une grande confiance en vous et est plein de joie de travailler

avec vous pour se former par vos conseils. Allez sans hésiter avec lui, mais avec douceur et comme je vous l'ai dit plus haut.

M. Blanpin est un saint enfant dans la force du terme; il est d'une innocence de conduite et d'une simplicité si grande, que je n'en ai pas encore vu de semblable. Il est très facile à conduire. Il vous donnera bien des satisfactions par sa simplicité et docilité. Il est un peu gauche, ce qui, joint à une certaine naïveté et à une certaine insouciance pour tout ce qui tient à la terre, le rend parfois impatientant. La trempe de son esprit n'est pas très étendue, il a besoin d'expérience en tout et il l'acquerra peut-être difficilement. Je crois qu'il fera un très grand bien. Sa charité et sa douceur seront à toute épreuve. Il sera infatigable auprès des Noirs. Que Jésus et Marie vous guident dans la conduite de ces chers frères et de toutes les âmes que vous devez tous sauver.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 4 mars 1843.

P. S. — Je suis allé cette semaine-ci voir M. Fourdrier, qui a été on ne peut plus aimable; m'a montré toutes sortes de choses qui regardent sa société. Il causa avec moi, pendant une heure et demie, avec beaucoup de charité. Il me dit que, plus tard, quand nous aurons du monde de reste, il nous offrira la grande île de Madagascar.

A M^{me} **Blanpin** :

I

Madame,
Madame Blanpin,
chez Madame Durlin,
à Ligny-lès-Aire
(Pas-de-Calais).

J. M. J.

MADAME,

Dans le grand embarras où se trouva M. votre fils, j'ai cru devoir accepter la procuration qu'il me donna pour ses affaires. D'après les explications qu'il me donna avant son départ, je vois qu'il y a un certain désordre dans ses biens. On devait régler le tout pendant les trois ou quatre jours qu'il resta chez vous; mais je conçois parfaitement qu'il n'en a pas pu venir à bout, lui qui n'entend point du tout les choses de la terre; les plus habiles auraient été incapables de terminer en si peu de temps. Si j'avais su que ses affaires étaient en un tel état, je m'y serais pris plus tôt; ce n'est qu'à son retour de chez lui qu'il me dit ce qu'il en était. Je me mis alors de suite à l'œuvre pour mettre ordre à tout; je suis allé avec lui pour consulter des hommes entendus dans ces choses, et lorsque je croyais que toutes nos mesures étaient bien prises, M. Blanpin me découvrit de nouvelles difficultés, qui rendirent nulles toutes les précautions que nous avions prises pendant ces trois jours que nous nous en étions occupés. J'espérais alors avoir encore huit jours de temps pour pouvoir terminer tout; mais tout à coup, mardi dernier, je reçois la lettre du Préfet de Bourbon, qui demande précipitamment les deux missionnaires. Il fallait partir le jour même. Nous n'avions pas de temps à perdre. N'ayant pu trouver l'homme de confiance qui voulût se charger de mettre au clair toutes ces affaires embrouillées, je me vis obligé

de m'en charger. Il me donna la procuration la plus ample qui puisse se donner.

Je voudrais donc vous voir pour arranger le tout avec vous. Je n'ai accepté qu'à la condition que M. Blanpin me donnât toutes ses intentions; il n'a pas eu le temps de me les mettre par écrit; il m'a promis de m'écrire à ce sujet de Nantes. Ce qu'il m'a dit de vive voix, c'est qu'il voulait absolument que je me fasse rendre compte de tout ce qu'il a, que je fasse rentrer tout ce qui est dû, et que je vous le remette pour les dettes que vous avez et pour la fondation des Sœurs, à Ligny.

Je prévois que cela va m'attirer de grands désagréments de la part de ces bons Messieurs qui ont en mains vos affaires; je le prévoyais dès le premier moment; mais je ne pouvais pas laisser partir ce cher enfant avec cette crainte de voir le désordre augmenter et sa pauvre maman dans l'inquiétude toute sa vie.

Je suis donc bien résolu de mettre ordre à tout. Lorsque tout sera clair et en bon état, je ne me mêlerai plus de rien; ce sera celui avec qui je serai convenu qu'il gèrera toutes ses affaires. Je vous prie de me dire aussitôt après la réception de cette lettre, si et quand vous pourriez venir me voir à Amiens. Si vous étiez indisposée encore, dites-le moi, je vous prie, sans vous gêner : je viendrais alors à Ligny. Il faudrait nécessairement venir pour voir M. Cappe et les deux notaires qui ont en mains des affaires à vous appartenant. S'il faut faire une absence, j'aime mieux la faire de suite, parce que dans quinze jours ou trois semaines je serais obligé peut-être de faire un voyage à Paris. D'ailleurs j'aimerais bien terminer ces affaires au plus tôt possible.

Je vous supplie, pour l'amour de Dieu, de mettre de côté toutes les défiances et toutes les inquiétudes; je vous prouverai par les faits que je ne cherche que vos intérêts et non les miens.

Je prie Notre-Seigneur de recevoir avec bonté le sacrifice que vous lui offrez dans la personne de votre cher fils et de vous le rendre profitable pour sa gloire et votre sanctification. Je m'offre encore une fois et m'offrirai

sans cesse à vous donner tous les secours et toutes les consolations dont je serai capable; je vous prie d'en user selon que Notre-Seigneur vous l'inspirera.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, près Amiens, le 7 mars 1843.

A M. Collin :

I

Au dos : A M. Collin.

J. M. J.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Que la sainte et abondante bénédiction du très saint Cœur de Marie vous remplisse et vous accompagne partout!

J'ai quelques recommandations à ajouter à ce que je vous ai dit, et à répéter peut-être quelques-unes de celles que je vous avais déjà faites.

Regardez-vous toujours comme un pauvre homme devant Dieu. De là, ne vous étonnez pas de commettre des fautes, ne vous en peinez jamais contre vous-même, mais tenez-vous pauvrement, humblement et très doucement devant Notre-Seigneur, dans la vue de vos misères. Ne vous pressez pas tant d'en sortir; consentez à y être assujetti tant qu'il plaira à Dieu de vous y laisser. Tenez-vous ainsi humblement en repos et en soumission parfaite au divin bon plaisir de Dieu, non seulement pour ce qu'il veut, mais encore pour ce qu'il permet.

N'ayez pas d'estime pour vous-même ni pour votre talent, votre science, etc. Ne soyez pas confiant dans vos lumières. C'était là, je crois, la cause de la tentation que

vous avez éprouvée dans ces derniers temps. Cela a pu provenir de ce que votre esprit s'est un peu mieux développé cette année-ci que les précédentes. Il a pu arriver de là qu'une certaine satisfaction et complaisance se soit glissée dans votre âme. Cette complaisance pouvait avoir été la source d'une certaine tendance vers la présomption. Cela se communiqua aussi un peu à la volonté et la rendit plus raide et plus tenace. Ce que vous avez à faire, c'est de ne pas vous tourmenter de voir en vous ces mauvaises tendances et ces tentations. Mettez-vous dans la paix et dans l'humilité d'esprit et de cœur, vous reconnaissant bien pauvre et bien misérable devant Notre-Seigneur; tendez doucement et suavement vers le bien et vers la correction de vos défauts.

Une chose qu'il faut bien reconnaître, c'est qu'il faut un travail bien long pour en venir à bout, surtout quand l'orgueil y est pour quelque chose. Si vous vous mécontentez, si vous vous découragez, si vous vous raidissez contre vous-même et contre ces défauts, qu'est-ce que vous y gagnerez? Ces dispositions viendraient de l'amour-propre même et de cette raideur de la volonté. Il faut supporter ces défauts, en attendant que vous en soyez débarrassé.

Il se présentera à votre esprit une foule de raisons, qui vous exciteront à vous raidir contre vous-même, à vous agiter, etc. Ces raisons viennent de l'amour-propre, et ne prouvent point du tout qu'il ne faille pas supporter ses défauts avec patience, douceur, paix et humilité; bien au contraire. Ces raisons seront, par exemple : « Ces choses sont désagréables à Notre-Seigneur, m'empêchent de parvenir à la perfection de mon état, sont un obstacle au bien que je pourrais faire, arrêtent les grâces de Dieu, etc.; mais quelle est la conclusion directe? Il faut donc tâcher de prendre les meilleurs moyens pour vaincre ces défauts, etc. » Mais les meilleurs moyens sont sans contredit de se soumettre avec paix, avec douceur, avec humilité à la peine qu'on éprouve d'être si défectueux, de ramper aux pieds de notre bon Maître, et de mettre toute sa confiance en lui. Allant ainsi, s'adoucissant, se fortifiant par la confiance en

Jésus et en Marie, et s'humiliant paisiblement et doucement devant Dieu, dans la vue de ses misères, on avance infiniment plus que par toute autre voie. Vous avez bien observé que toutes les fois que vous preniez ces mesures, vous étiez maître de vous-même et de vos défauts.

Quand vous apercevrez un défaut, ne raisonnez pas dessus, mais mettez-vous tout de suite sous la main de Dieu, avec l'humilité, la douceur, la paix, l'abandon dont je viens de vous parler. Evitez surtout de vous livrer à des raisons extrinsèques à la chose, et dont la recherche est pour le moins inutile, par exemple, celle dont vous me parliez, que vous avez été ordonné prêtre trop tôt, que vous auriez dû rester encore au noviciat. Supposé même que tout cela fût vrai — je vous dis en vérité que tout cela est faux, — c'est comme si vous alliez regretter qu'Adam ait commis le péché originel, qui est la cause de tout. Livrez-vous entre les mains de Dieu, et abandonnez-vous à son divin bon plaisir. Il ne faut pas seulement être content des choses qu'il fait, mais même de ce qu'il permet. Vous humilier du mal qui est en vous et de votre pauvreté, mais vous soumettant avec paix à la divine volonté, qui permet encore ce mal, mettant toute votre confiance en la bonté de Dieu, qui ne permettra pas que vous y restiez toujours.

Je suis obligé de terminer : une lettre de La Neuville me force de partir aujourd'hui. Cette nouvelle est que le prêtre d'Aire, avec les deux postulants, est à La Neuville et m'attend. Dites au cher M. Blanpin que sa lettre n'étant pas commencée, je n'ai plus le temps de la faire. Je prie la Très Sainte Vierge de lui dire ce que j'aurais voulu lui dire moi-même. Elle le fera bien mieux que moi.

A Dieu, cher enfant, votre âme me sera toujours chère en Notre-Seigneur. Soyez toujours doux, humble et plein de confiance. Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 1^{er} Dimanche de Carême 1843 (5 mars).

A la **Supérieure de Castres** :

X

Ma très honorée,
Très honorée Sœur Marie,
Supérieure du Couvent de l'Immaculée-Conception,
Castres (Tarn).

Dieu seul.

A La Neuville, le 15 mars 1843.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

J'ai tardé de vous répondre, parce que j'ai été obligé de faire deux voyages immédiatement après la réception de votre lettre. J'espère que notre bon Maître aura égard à votre foi et à votre confiance, et qu'il bénira votre pauvreté. Je vous avoue cependant que, malgré la grande confiance que je vous vois, et malgré une certaine assurance intérieure que Dieu vous soutiendra, je n'aurais pas osé vous charger de ces deux personnes qui se présentent, si je n'y croyais être obligé par raison de prudence, pour le bien de l'œuvre. Les directeurs de ces deux personnes s'intéressent beaucoup à l'œuvre des Noirs et seront à même de vous procurer toujours un certain nombre de sujets. Ils sont pleins de zèle pour votre sainte œuvre, et pour la nôtre qui ne font qu'une, et qui (soit dit en passant), j'espère, nous uniront toujours dans la charité de notre Maître et pour son divin service. Comme j'avais promis depuis longtemps de recevoir ces deux personnes, que déjà dès le commencement elles devaient venir à Amiens pour y commencer cette œuvre, et qu'enfin elles y sont, si je refusais maintenant, cela ne manquerait pas de refroidir ces bons Messieurs, et l'Œuvre de Dieu en souffrirait. J'ai donc cru devoir accepter et me disposer à vous envoyer avec M^{lle} Lapique une de ces deux personnes. Elle est très bonne, extrêmement simple, douce, patiente, très obéissante, modeste et réservée. Elle n'a pas les bonnes façons

et l'aisance de notre bonne Louise des Loges, mais je lui crois une vertu solide. Elle ne sera jamais peut-être bonne pour être mise à la tête d'une communauté, mais elle sera bonne pour travailler infatigablement au salut des âmes sous les ordres d'une supérieure. Son directeur m'a assuré que, depuis très longtemps, cette bonne personne n'avait pas perdu la présence de Dieu dans la journée. Je ne sais pas au juste quels sont ses talents. Son directeur m'a dit qu'elle apprenait bien, et qu'elle connaissait parfaitement le catéchisme, je veux dire, pour l'expliquer aux pauvres. Il m'a dit qu'elle aura peut-être de la peine à apprendre l'anglais, mais qu'elle serait apte à l'instruction des enfants. Elle écrit assez mal. Elle connaît bien la couture et sait repasser, sans être bien perfectionnée ni dans l'un ni dans l'autre. En somme, je ne la crois pas très forte pour les connaissances, mais je la crois fort solide dans la piété et tout à fait dévouée, et j'ai pensé que cela suffisait. M^{me} Lapique ne peut partir que les premiers jours d'avril; vous aurez le temps de me dire encore votre sentiment sur cette personne.

J'ai prévenu les deux Messieurs de ne plus m'envoyer de postulantes sans dot. Je leur ai expliqué l'état des choses. Je crois qu'à l'avenir il ne faudrait pas trop se charger de personnes qui ne peuvent payer. Du reste, en cela, je ferai selon que vous jugerez à propos : ce n'est pas mon œuvre, mais la vôtre. Vous me direz que ce n'est pas la vôtre, mais celle de Notre-Seigneur; mais c'est vous qu'il a daigné en charger; moi, je ne suis qu'un pauvre homme; je prends le droit de vous dire mon avis; vous ne devez suivre que la volonté de Dieu, quand vous la trouvez dans mes sentiments.

M^{me} Lapique sait repasser en perfection, et elle me dit qu'en six mois de temps elle l'apprendra à qui vous jugerez convenable. Elle sait aussi faire des robes et toutes sortes d'ouvrages, et le tout parfaitement bien, excepté à faire des fleurs, qu'elle apprendra à faire avant de quitter Paris. C'est une personne accomplie, remplie de talents et de capacité et très adroite dans tous les ouvrages de son sexe. Elle a un caractère ferme. Elle est cependant douce quand elle le veut. Elle a beaucoup

d'esprit et de jugement, est très gaie et ouverte; des manières faciles, simples et modestes. En un mot, j'ai vu peu de personnes qui aient réuni tant de qualités brillantes, et au degré où elle les possède. Elle joint à cela une piété solide et véritable, un grand dévouement à Dieu et à sa gloire. Voilà un beau portrait qui me fait cependant un peu pèur. Il est difficile qu'une personne semblable ne connaisse en partie au moins les grandes qualités qu'elle possède. Ces qualités naturelles portent ordinairement à l'orgueil, et risquent par conséquent de donner de la besogne à cette bonne âme. Je crois donc qu'il est bon de vous dire d'avance ma pensée sur la conduite à tenir envers elle.

Je crois donc qu'il faudrait une conduite douce et modérée; user de ses talents, — ils peuvent vous être utiles, — mais sans avoir l'air de les estimer, de les regarder comme quelque chose d'au-dessus de l'ordinaire. Il ne faudrait pas non plus manifester un air d'indifférence ou de mépris de ses talents, faire comme si on ne s'en apercevait pas, tout en les employant. Si vous avez des humiliations d'usage dans votre communauté, faites-les lui subir comme à une autre; cela n'aurait pas de difficulté; mais je pense qu'il ne faudrait pas la faire passer par des humiliations particulières, ni avoir l'air de la mépriser, etc., comme on lit dans quelques vies de saints. Elle a une grande finesse d'esprit, et s'apercevrait de suite du motif, et par là même, cela ne lui ferait plus de bien. D'ailleurs, il est probable que cela la ferait rire, et lui donnerait peut-être de la vanité. La meilleure conduite, dans ce genre de choses, me semble être que, si vous aperceviez en elle quelque tentation d'amour-propre, vous le lui fassiez voir dans les bons moments, et alors l'engager elle-même à embrasser certaines pratiques capables de la porter à la parfaite humilité. Je pense que les choses que je vous dis là ne vous feront pas peur; vous êtes sans doute habituée à la direction des âmes et aux tentations des novices. C'est une crainte de prévision que je vous manifeste, vu l'état de l'intérieur de cette pieuse personne, qui est réellement bonne et fervente. Je vous en parle, afin que vous pre-

niez vos précautions dès l'origine pour faire avancer dans la perfection une âme aussi précieuse que celle-là.

Il me reste une troisième personne, dont les parents s'opposent à son départ pour le midi, et désirent qu'elle reste quelque temps à Amiens dans un couvent, pour éprouver sa vocation à la vie religieuse. Je l'ai placée dans un bon couvent pour six à huit mois. Quand vous viendrez à Paris, je vous la ferai voir et vous en jugerez.

Je vous demande pardon si je me mêle de vous donner des conseils par rapport à la direction. Je suis persuadé que votre charité ne les prendra pas mal, et votre prudence en usera selon Dieu.

Je serais bien aise de vous voir bientôt à Paris. Je ne vois pas une grande utilité à ce que vous attendiez le temps du départ de Mgr Barron, puisque rien n'est encore réglé. Je me chargerai de régler l'affaire quand le temps en sera venu.

Pour le détail de ce qu'il faudrait faire apprendre à nos bonnes Sœurs, je crois qu'il serait bon d'attendre encore : avec le temps, l'expérience apprendra plus exactement ce qu'il nous faudra; dans un an d'ici, j'espère savoir exactement ce qu'il faudrait pour la Guinée et pour Saint-Domingue. Je ne doute pas que la divine bonté ne vous ouvre ces deux pays. Je préférerais le premier au dernier, le bien y serait incomparablement plus considérable, mais en toutes choses, il faut savoir le divin bon plaisir et se laisser conduire comme des enfants par la divine Providence.

L'anglais n'est pas si difficile que vous le pensez. Il n'est pas nécessaire de l'apprendre dans la perfection. L'espagnol est cependant plus facile et peut avoir son utilité à Saint-Domingue comme en Guinée. Je crois qu'il est important de garder le secret sur les pays auxquels nous visons, jusqu'à ce qu'on en soit venu à l'exécution.

Les frais du départ, les dépenses pour les provisions, même pour les habits des Sœurs, ne tomberont pas sur votre maison. L'autorité ecclésiastique qui vous demande sera obligée de fournir à tous ces besoins. Ainsi, il ne faut point du tout vous en inquiéter. Nous-mêmes, qui semblons devoir plutôt fournir à nos besoins, ne serions

obligés à aucune dépense, si nous ne l'avions offert pour le soulagement de Mgr Barron. Il voulait faire la dépense de nos soutanes, de nos livres, de notre linge même; mais je me suis offert à fournir ces trois objets. Tout le reste tombe sur lui seul. Cela me coûte mille à douze cents francs. Vous pouvez toujours compter sur quelques faux frais, qui se feront selon vos facultés. Mgr Barron nous a donné, en attendant, huit mille francs et une liste d'objets que nous avons complétée en y ajoutant d'autres encore. Un peu plus tard, nous recevrons une nouvelle somme, pour achever nos provisions.

Quoique je croie qu'il n'est pas nécessaire de s'y prendre dès ce moment pour apprendre toutes les choses qui pourraient être utiles dans ces pays, cependant, il y a certaines qu'il serait toujours bon de savoir, comme la pharmacie, etc.

Je ne sais si je vous ai dit ceci dans ma dernière lettre; un de nos missionnaires va entrer incessamment à Saint-Domingue. Il est très zélé pour votre portion de notre sainte œuvre; je suis sûr qu'il fera de suite, en arrivant, tout ce qui est en lui pour disposer les choses de loin pour y faire venir des Religieuses. La mission serait moins pénible et plus facile peut-être qu'en Guinée; mais aussi, quoique les fruits y seront grands, ils seront cependant beaucoup moindres qu'en Guinée. Je préférerais la Guinée, nous en parlerons en temps et lieu.

Si ce que je vous dis est vrai, que les supérieurs ecclésiastiques feront nécessairement tous les frais pour nos chères Sœurs, je me permettrai de vous faire part d'une réflexion qui m'est venue aujourd'hui. Il me semble que cela étant, vous n'auriez pas besoin d'exiger une dot pour les personnes qui se présentent pour les Missions, puisque, une fois sorties du noviciat, elles ne seraient plus à charge à la communauté. Il suffirait qu'elles payassent une pension tout le temps de leur noviciat. Veuillez penser à cela devant Notre-Seigneur.

M^{lle} Lapique a un peu plus de deux mille francs. Je lui dois sur cette somme quinze cents francs, que je vous rembourserai cette année-ci. Elle doit être bien montée en linge et en habits. Je vais tâcher d'économiser

quelques centaines de francs pour venir à votre secours et aider un peu à payer la pension des personnes que je vous envoie. Si je n'avais pas eu de si grandes dépenses à faire, je vous aurais envoyé quelque chose de suite.

Agréez, je vous prie, ma très honorée Sœur, les sentiments de la charité très sincère, avec lesquels je vous suis uni en Jésus et Marie, et dans lesquels je suis votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A une **Sœur de Castres** :

XI

A ma Sœur Louise des Loges.

J. M. J.

Le 16 mars 1843.

TRÈS CHÈRE SŒUR,

Je me réjouis bien, en la présence de Notre-Seigneur, de vous voir enfin pleinement retirée du monde. Désormais vous pouvez l'oublier entièrement; il n'y a plus rien de commun entre vous et lui. Je ne suis pas fâché que Notre-Seigneur vous ait abandonnée un peu à votre propre faiblesse, par les craintes et les inquiétudes qu'il vous laissa, avant que vous sussiez de quelle manière vos parents prendraient votre retraite. Cela vous apprend quel fond vous pouvez faire sur vos propres forces, cela vous forcera à une confiance entière et humble en Jésus, votre tout.

Oh! oui, il est votre *tout*; désormais votre âme ne doit plus vivre que pour lui. Vous verrez bien souvent combien il est bon et rempli de tendresse pour vous. Conservez votre âme dans la paix devant Dieu. Ne vous étonnez pas de vos distractions, si toutefois vous en

ressentez encore. Il faut s'attendre à toutes sortes de tentations dans un noviciat. Vous êtes à Notre-Seigneur, et j'espère que, de plus en plus, votre âme se livrera à lui sans réserve. Les distractions n'indiquent rien de fâcheux. Allez toujours avec confiance. Dans les moments que vous manquerez de sentiments, offrez à notre bon Maître les dispositions de votre âme.

Il n'est pas nécessaire, pour la perfection, que vous sentiez le divin amour et le dévouement à Notre-Seigneur; et il suffit et il est nécessaire que votre âme ait la disposition de vous donner toute à ce divin Maître et à ne vivre que pour lui. Les dispositions dans lesquelles il faudrait tâcher de vous entretenir sans cesse sont : la paix au milieu des peines et des privations de tout genre. Cette paix sera fondée sur la confiance en Jésus et sur son divin amour; le support de vous-même au milieu de vos imperfections, aussi bien que des imperfections d'autrui; la douceur, qui résulte de la paix et du support; l'humilité, qui doit être la base de toutes les vertus religieuses, que la divine Bonté vous communiquera; une basse opinion de vous-même, ce qui ne doit pas vous coûter, surtout en ce moment, puisque vous devez encore sentir bien des restes des imperfections, dont il est difficile de se débarrasser dans le monde.

Mais, tout en vous regardant comme vile aux yeux de Dieu et des hommes, il faut que vous soyez toujours dans la paix et la douceur du cœur, tendant toujours à l'amour divin en toutes choses et au milieu de votre pauvreté. Vos misères ne doivent jamais être un obstacle à votre amour et à la confiance la plus parfaite en Jésus. Concevant et sentant votre âme pénétrée de vos pauvretés et de vos imperfections et faiblesses, vous devez sentir un plus grand besoin d'être dans l'entière dépendance du divin Maître; vous devez comprendre les immenses miséricordes et tendresses qu'il a pour votre âme, puisque, malgré cela, il vous choisit pour être toute à lui. Aussi votre âme, tout en se tenant dans sa petitesse et sa misère, doit être sans cesse, comme, pour ainsi dire, suspendue au cou du divin Seigneur; vos yeux doivent être sans cesse tournés vers lui, *comme les yeux*

d'une servante sont dans les mains de sa maîtresse, et vous devez ainsi attendre sa divine miséricorde. Soyez devant lui comme une pauvre mendianté qui meurt de faim, de soif et de froid, s'il ne vient à votre secours, et dont le sort dépend entièrement de sa compassion et de sa divine miséricorde; mais en même temps soyez pleine de confiance et d'amour, attendant tout de sa bonté, et étant assurée que vous lui appartierez, et qu'il vous recevra dans sa sainte dilection.

Je n'ai pas besoin de vous recommander l'obéissance : c'est la vertu fondamentale d'une âme consacrée à Dieu dans la vie religieuse. Que votre obéissance soit douce, suave, affectueuse, entière, sans réplique et sans réflexion, prompte et remplie de joie et d'allégresse...

Je ne m'étonne pas que vos parents vous tiennent ce langage. Le renoncement au monde et à ce qui est dans le monde est une énigme pour ceux qui sont sous les lois du monde; ils appellent l'humilité une bassesse, la mortification une folie, l'amour divin une superfluité, l'esprit de sacrifice une exaltation d'esprit, surtout quand le dévouement est accompagné de mépris pour le monde; c'est ainsi qu'ils voient tout à l'envers. Laissons-les dire, et livrons-nous sans réserve à notre très doux Jésus.

Le bon Dieu vous enverra bientôt la bonne M^{lle} Lapique, avec une autre bonne et sainte personne de ces pays-ci. Ce sera aux premiers jours d'avril qu'elles partiront d'ici.

J'ai reçu enfin des nouvelles de M. Tisserant, qui est arrivé à bon port à Saint-Pierre de la Martinique, et j'espère que, bientôt, il partira pour Saint-Domingue. Notre bonne Sœur Rose Lapique m'a envoyé la lettre de Monsieur votre curé, qui m'a fait grand plaisir. Je l'ai vue tout dernièrement à Paris; elle est toujours de plus en plus décidée. Je vous avais promis, avant votre départ, de vous envoyer un saint prêtre pour vous encourager et consoler si vous aviez quelque peine. Je lui ai écrit aussitôt que je vous l'avais promis. C'est M. de Rivières, curé de Cordes. Il viendra vous voir, m'a-t-il écrit dernièrement, et, peut-être, y a-t-il déjà été.

Pour l'affaire de votre argent, suivez ce que votre bonne mère vous dira, comme en tout le reste.

Que Jésus et Marie veillent sur votre âme, pour la guider dans tous ses pas, pour la remplir de la divine sainteté de Jésus, et pour la faire répondre parfaitement aux très saints et très miséricordieux desseins de ce bon Maître!

Votre tout dévoué serviteur dans le très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. Collin :

II

Monsieur,
Monsieur l'abbé Collin,
Missionnaire apostolique,
chez Monsieur Le Vavasseur (prêtre missionnaire),
à Sainte-Suzanne (île Bourbon).

A La Neuville, le jour de saint Joseph 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je ne vous ai pas répondu à votre première lettre, parce que je croyais que je ne serais pas à temps pour vous faire parvenir ma réponse; quoique je sois moralement certain que celle-ci ne vous parviendra pas non plus avant votre départ, je vous écris tout de même. On vous enverra cette lettre à Bourbon, si vous étiez déjà parti.

Quoique je fusse bien touché de la peine où je vous voyais plongé, je n'en fus pas cependant surpris. Ne vous étonnez pas non plus, et ne vous laissez pas abattre à la venue de la tribulation : *Initium dolorum hæc.* Mais pensez-vous qu'on sauve les âmes sans douleurs? Ne savez-vous pas cette parole du Maître : *Mulier cum parit, tristitiam habet?* Estimez-vous heureux d'être triste

et dans la peine pour l'amour de Jésus. Ne soyez plus faible comme un enfant, mais soyez fort comme le Maître qui vous envoie. Voyez toutes les peines et toutes les douleurs qu'il a endurées pour sauver le monde. Voudriez-vous prendre une autre voie pour procurer le salut des hommes? Oh! non, mon bien cher frère et enfant, que cette pensée soit loin de vous.

Maintenant, vous êtes encore neuf dans vos rapports avec les hommes; vous n'êtes pas encore habitué à souffrir pour l'amour de Celui qui est mort pour vous, et ce défaut d'habitude fait que votre âme s'effarouche à l'approche de ces rapports désagréables et de ces souffrances. Bon courage, relevez votre âme, marchez au milieu des ronces et des épines; vos pieds en seront déchirés, mais néanmoins, en marchant avec courage, vous avancerez et vous arriverez au lieu de votre destination. Bon courage, chère âme, laissez-vous déchirer, briser, broyer par les tribulations, les afflictions et les angoisses de la mort même, s'il le faut; mais allez toujours en avant vers le but où le Maître vous dirige; marchez, et ne vous occupez pas trop des douleurs et des tribulations. Vous éprouverez du mal, des gênes, des embarras, des bouleversements, des déchirements du cœur, des révoltes de l'esprit, des humiliations de tout genre. Mais, plus vous en aurez, plus votre âme avancera dans les voies de la sainteté, plus aussi vous sauverez d'âmes.

Ne vous attendrissez pas sur votre sort; oubliez-vous. Qu'est-ce que cela fait qu'un pauvre néant soit dans la peine et les angoisses, pourvu que la gloire divine soit procurée? Heureux, mille et cent mille fois heureux, si votre âme et votre corps sont sacrifiés pour l'amour et à la gloire de Celui qui a tant fait pour vous, qui a créé et racheté au prix de son sang, au prix des travaux, des humiliations et afflictions sans nombre, les pauvres âmes délaissées, auxquelles il vous envoie!

Mon bien cher frère, quoique mon âme soit navrée de douleur quand je vous vois dans de telles angoisses, cependant la joie surpasse et efface presque entièrement la peine que j'en ressens. Qui êtes-vous pour être choisi

par le divin Maître, et destiné à souffrir en son nom, pour sa gloire et pour son amour? Quelle victime il a choisie-là! Il vous immole, il vous sacrifie, il pénètre jusqu'à la moelle de vos os, jusqu'au plus intime de votre âme, pour la déchirer et la briser, afin de vous sacrifier plus complètement à sa gloire. Tant mieux, mon bien cher frère.

Vous me dites que vous regrettez la solitude. Eh! mon bien cher, sans doute la solitude est bien plus agréable que les rapports avec les hommes. Vous souvenez-vous de ce que je vous disais quelquefois là-dessus, par rapport à moi? Vous ne me compreniez sans doute pas alors. Vous sentez maintenant la même chose, mais ne vous laissez pas aller à ce sentiment. Vous ne vivez et ne devez pas vivre sur la terre pour vous et par vous. C'est Jésus qui est le maître de votre âme; il en dispose selon son bon plaisir, et vous ne devez pas même faire de réflexion sur l'exécution de la divine volonté. Il ne veut pas que vous le serviez dans la solitude, avec paix et douceur; il veut, au contraire, vous mettre dans les peines et les ennuis des rapports avec le monde. Soyez un instrument fidèle entre ses mains, et il produira sa gloire par votre moyen.

Vous sentez plus vivement cette peine que d'autres. Je suis bien sûr que peu de personnes sentent si fortement que vous ces choses; mais tant mieux, c'est pour vous un moyen plus grand de souffrir pour Jésus et pour les âmes que vous devez lui sauver. Ne vous mettez donc pas en inquiétude sur tout cela; prenez vos peines en esprit de douceur, de paix, d'humilité et d'amour. Tenez-vous humblement et petitement prosterné aux pieds de notre bon Maître. Ne vous laissez pas aller à l'agitation ni à toutes sortes de pensées. Ne soyez pas trop tendre pour vous-même. La sensibilité si vive avec laquelle vous sentez ces ennuis n'est pas un mal, mais un bien, puisqu'elle vous oblige à souffrir davantage pour le salut des âmes; c'est un glaive entre les mains de notre divin Pontife, pour égorger sa victime. Mais, si la sensibilité est un bien, l'attendrissement sur vous-même est un mal. Il faut la soumission, l'abandon, la

douceur, la paix et l'humilité de cœur, au milieu des peines et des contradictions que vous éprouvez parmi les hommes. Je vous ai assez répété, pendant votre noviciat, la conduite à tenir dans ces circonstances; priez le divin Maître de vous le faire réduire en pratique. Je ne doute pas que, dans les commencements, vous ne fassiez des fautes; cela ne doit pas vous surprendre, vous vous formerez peu à peu à la pratique de ce que vous connaissez déjà par la spéculation.

Ne vous peinez pas de ce que vous êtes maintenant comme livré à vous-même. Dites-vous, au fond de votre cœur : *Et non sum solus, sed qui misit me mecum est.* Il est temps que vous deveniez homme. Il faut vous habituer à écouter la voix de Jésus dans le fond de votre âme, et à vous former sur ce divin modèle par le mouvement de sa grâce divine. Ayez confiance. Faites donc attention aux divines paroles qu'il adresse à ses apôtres au moment de les quitter. C'était le même état que le vôtre.

Vous avez eu, jusqu'à présent, la présence sensible du divin Maître, par celui qui vous tenait sa place, et qui avait grâce et force pour vous conduire. Quoique par lui-même il soit un des hommes les plus pauvres, les plus faibles et les plus incapables qui existent, il était Jésus-Christ même pour vous, et il en avait la sagesse et la force; votre âme était dans la paix et se reposait ainsi sur la présence de ce divin Maître.

Maintenant, comme les apôtres, vous êtes abandonné et obligé de ne vous adresser à ce Souverain de nos âmes que par la foi pure. Mais cela n'en vaut qu'incomparablement mieux; il y a là plutôt de quoi se réjouir que de s'attrister. D'ailleurs, cela augmente votre sacrifice, car vous n'avez plus tant de secours humains. Le divin Maître vous dit comme à ses chers apôtres : *Non turbetur cor vestrum, neque formidet.* La foi en son Père et en lui vous suffit; elle fera que vous serez toujours avec lui. *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* Que craignez-vous, cher enfant? Jésus vous a donné sa paix avant de vous envoyer, il vous a laissé sa paix; que votre cœur n'ait donc plus de

crainte et d'inquiétude. Son divin Esprit sera votre maître; ayez confiance et abandonnez votre âme à sa conduite.

Ne soyez pas inquiet de la conduite de ce prêtre qui vous appelle ses enfants, vous aurez bientôt pris le dessus. Ce Monsieur est original, il ne faut pas vous étonner de sa conduite. Je ne vous en parle pas plus au long, parce que je suis sûr que ma lettre ne vous parviendra qu'à Bourbon.

M. Minot s'ennuya dans la petite île où il était, parce qu'il n'y produisait rien. M. Fourdinier, avant de connaître son retour à Bourbon, me dit qu'il se donnait toutes les peines du monde sans rien produire. On allait à ses instructions, et, au lieu d'en profiter, on cherchait sans cesse à le voler. Je sais ce qui en est la cause. Peut-être, le pays où il est allé était mauvais.

M. Fourdinier a été on ne peut plus aimable avec moi. Il m'a expliqué tout ce qu'il faisait et m'a entretenu une heure et demie. Il me dit que lorsque la divine Providence ouvrira la mission dans la grande île de Madagascar, il nous demandera du monde. Je ne sais que penser de cela; je ne pense pas que cela fut tout à fait sincère; cependant, c'est un homme zélé qui veut le bien, peut-être est-il revenu de ses préventions sur notre compte. Je crois toutefois qu'il avait des vues en me parlant de la sorte.

L'île Sainte-Marie est meurtrière. M. Fourdinier m'a déjà parlé de la maladie de M. Joli. Il me dit qu'au moment où il me parlait, M. Joli était probablement mort. Le Saint-Esprit est décidé à ne plus envoyer de missionnaires à poste fixe dans cette île.

Adieu, cher Frère. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Demandez à M. Le Vavasseur s'il y aurait de l'imprudence à mettre sur vos adresses : Missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

A M. **Blanpin** :

I

Monsieur,
M. Blanpin, missionnaire apostolique,
à Sainte-Suzanne (île Bourbon).

VIVE JÉSUS ET SON SAINT AMOUR DANS VOTRE AME!

Dimanche, fête de saint Joseph, 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

J'aurais bien voulu pouvoir vous faire parvenir ce petit mot au port avant votre départ; mais je désespère du succès, car il est moralement sûr que vous êtes en mer, et peut-être bien avancé au moment où je vous écris. J'envoie tout de même ma lettre à M. Lemercier, pour qu'il vous l'envoie à Bourbon. Nous sommes tellement persuadés de votre départ, que nous allons, dès ce soir, commencer la neuvaine.

Soyez plein de confiance en la Bonté divine, elle ne vous abandonnera pas. Vous avez vu un commencement des difficultés qui se rencontrent toujours dans nos rapports avec les hommes; mais il ne faut pas vous inquiéter des peines que vous éprouverez de leur part. Vous n'êtes pas envoyés pour votre propre satisfaction, mais pour le salut des âmes. Il faut travailler à leur salut et à leur sanctification, malgré toutes les peines qu'on en éprouve; notre bon Maître a bien voulu sauver les hommes en mourant cruellement de leurs mains. Estimez-vous bien heureux d'avoir quelque peine à endurer de la part des hommes, car c'est une marque du bon plaisir de Dieu dans vos travaux.

Il faut éviter de se troubler et de se raidir contre eux comme je vous l'ai indiqué bien des fois dans l'explication de nos règles. Lorsqu'on voit des hommes s'y prendre mal avec nous, il faut les traiter avec une grande douceur et les supporter avec patience. Quand il est nécessaire de prendre des mesures contre leur ma-

nière d'agir, il faut prendre garde que l'humeur et l'amour-propre n'y aient pas de part, et surtout que nous n'ayons pas l'air d'agir avec mauvaise humeur ou avec amour-propre, car alors nous produisons un effet mauvais sur l'esprit de celui dont il s'agira.

Je ne suis pas étonné de voir ce Monsieur vous traiter avec cette originalité. M. Saint-Albin nous avait prédit que si ce Monsieur partait avec vous, vous auriez à souffrir de sa part, parce qu'il avait un caractère singulier. Du reste (répétez cela au cher M. Collin), une conduite uniforme, grave, soutenue, paisible, douce, prudente et charitable ne manquera pas de triompher. C'est ce que je voulais dire en disant à M. Collin ces deux mots, que vous prendrez le dessus.

Dites-lui bien que l'important est que vous soyez toujours maîtres de vous-mêmes et de vos mouvements, dans votre conduite à l'égard des autres. Si votre âme éprouve de la peine, de l'humiliation, etc., il ne faut pas que ces mouvements vous dominent, mais que vous en soyez les maîtres devant Dieu et devant les hommes : devant Dieu, en ce sens que vous ne devez pas y être assujettis, ni vous laisser influencer en aucune façon pour agir contre sa divine volonté, mais votre conduite doit être égale et soumise sous sa main adorable; devant les hommes, c'est-à-dire que ces mouvements qui affectent vos âmes soient tellement sous votre pouvoir, que vos sens n'en soient pas trop affectés. Il faut que vous soyez tellement maîtres de vous-mêmes, qu'on ne s'aperçoive pas de ce qui se passe dans votre âme. Vous devez encore beaucoup moins agir à dessein qu'on voie ce qui s'y passe. Mais, maîtres de vous-mêmes et agissant comme sans passion, vous suivrez la divine volonté et procurerez sa gloire. Il faut que votre égalité et uniformité d'âme soient toujours la même. Avec cette conduite, vous irez loin, et vous serez bientôt maîtres de tout ce que le bon Dieu veut vous soumettre pour sa gloire. Si, au contraire, vous ne pouvez pas vous mettre au-dessus du mouvement qui vous assaillit et vous domine, vous ferez bien des sottises, et les hommes seront, pour ainsi dire, vos maîtres.

Soyez ensemble comme des enfants de Dieu, dans la douceur et la paix, supportez vos petits et vos grands défauts, agissez de concert; vous servez un même Maître, vous cherchez uniquement sa gloire, vous travaillez à la même œuvre, un même esprit de charité vous anime. Ne soyez pas des hommes, mais des anges de Jésus-Christ. Toutes les fois que vous vous prenez de mauvaise humeur l'un contre l'autre, même quand vous ne le manifestez pas, vous agissez en hommes et non pas en anges. Vous venez annoncer la paix à ceux qui ne la connaissent pas, vous êtes donc des anges de paix : vivez comme tels. Que la paix de Notre-Seigneur remplisse donc vos âmes.

Si vos caractères ne cadrent pas bien ensemble, ce n'est pas une raison de ne pas vous aimer tendrement, et de ne point vous supporter avec effusion de cœur. Ne pas pouvoir supporter les défauts de caractère de son frère, c'est être un homme tout humain et encore tout imparfait selon le vieil Adam. La grâce divine porte tout. La charité est patiente, bénigne, etc. Aimez-vous donc mutuellement, mes très chers frères et enfants; aimez-vous dans les entrailles d'amour du divin Maître et de notre Mère bien-aimée.

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ opère en vous ce que mon cœur désire ardemment, ainsi que le vôtre : l'amour dans toute sa perfection et dans toute sa suavité. Celui qui aime accomplit toute la loi de Jésus-Christ. Si vous ne vous aimez pas entre vous, vous qui êtes des victimes immolées à la gloire de Jésus, sur le même autel, comment aimerez-vous les autres? Aimez-vous donc malgré les mouvements naturels de la chair, qui tend à l'impatience dès que la moindre des choses la choque et la dérange, et la paix de Notre-Seigneur, qui surpasse tout sens, remplira vos cœurs et les consumera dans le divin amour.

Je viens de recevoir une lettre de M. Tisserant. Il vient d'arriver à bon port, après une traversée de 47 jours, et après avoir essuyé bien des tempêtes, car la saison était bien mauvaise. En arrivant, il fut pris pour un

espion de M. Fourdinier, car le vice-préfet de la Martinique est brquillé avec M. Fourdinier.

La Martinique a peu souffert du tremblement de terre qui eut lieu dernièrement dans ces quartiers. Mais la Guadeloupe eut de grands dommages à essayer. Il dura 97 secondes, à ce qu'on dit, et renversa une ville de plus de 10.000 âmes, qui est ruinée de fond en comble, et le tiers des habitants y ont péri. Il y a 1.800 de blessés. M. Tisserant n'a pu venir au secours des malheureux, parce qu'il est obligé d'être sur ses gardes, on ne lui aurait pas permis d'exercer son ministère.

Mgr Rosati n'est pas encore arrivé.

J'ai été chez vous, il y a aujourd'hui huit jours. J'ai prêché dans votre église, qui était remplie de monde comme un œuf. On avait annoncé le sermon le matin, au prône. J'ai dîné chez votre grand'maman et logé chez M. le curé. Il fallait promettre à votre mère d'y retourner pour y prêcher le Chemin de la Croix. J'ai réglé autant que possible toutes vos affaires. Il a fallu charger votre mère de la première procuration. M. Cappe lui-même m'y engagea; cela lui aurait fait trop de peine; tout s'est passé parfaitement bien. Elle était dans la peine à cause du testament. M. Cappe et moi, nous l'avons consolée en lui montrant que ce ne fut pas par défaut de confiance, que vous ne le lui aviez pas montré. Elle est très bien maintenant. J'ai laissé les titres entre les mains de M. Cappe, qui me donnera un récépissé détaillé de toutes les pièces.

A Dieu, cher Frère. Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. Lemercier :

V

Monsieur,
Monsieur Lemercier, avocat,
rue du Collège, n° 9,
Nantes.

(*Très pressé.*)

MONSIEUR,

J'ai pris la liberté de vous adresser nos deux enfants, missionnaires pour Bourbon. Quoi qu'ils soient encore comme des enfants, j'espère cependant que Dieu bénira leurs travaux. Du reste, je suis persuadé que, bientôt, ils auront acquis l'expérience nécessaire pour les travaux difficiles qu'ils entreprendront. Ils ne manquent pas de zèle, de piété et de générosité. J'espère que Notre-Seigneur s'en servira pour sa gloire. Je vous prie de faire partir cette lettre ci-incluse pour Bourbon, si mes chers confrères sont déjà partis, comme c'est probable. S'ils étaient encore au port, veuillez la mettre sous enveloppe et la leur faire parvenir de suite. Je vous quitte, Monsieur, tout en vous restant bien sincèrement uni dans la charité de Jésus et de Marie, dans laquelle je suis votre tout dévoué et très pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 19 mars 1843.

A M. Ducournau :

VII

Monsieur,
Monsieur Ducournau, diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

Il n'est pas nécessaire que vous sachiez que vous êtes au Seigneur. Il suffit que vous le soyez. Ne vous mettez donc pas en peine de savoir quand il lui plaira de vous le faire voir, mais cherchez à l'être dans tous les moments de votre vie. Ne vous étonnez pas des vicissitudes qui se rencontrent dans votre conduite intérieure, fortifiez-vous seulement peu à peu, dans la paix de l'âme, dans l'humilité du cœur et dans votre attachement inébranlable à Notre-Seigneur. Maintenant, vous avez la bonne volonté et un commencement des vertus chrétiennes, mais elles ne sont pas encore parvenues à cette solidité qui met l'âme dans un état stable et comme inébranlable. Il y a déjà beaucoup de chemin de fait, mais il en reste encore. Dans ces commencements, on est comme un enfant qui commence à marcher, on le laisse aller seul afin qu'il se fortifie. On sait bien que, de temps à autre, il chancellera, il fera même, par-ci par-là, des chutes, mais il se relève le mieux qu'il peut : s'il ne le peut pas tout seul, on lui aide et il continue sa marche. Parfois, il est vrai, il tombe lourdement, il se fait mal, il pleure, alors sa mère le prend entre ses bras et le console, et puis le remet à terre. Au bout d'un certain temps, il est tellement fortifié qu'il marche tout seul, et rien ne le fait plus chanceler ni tomber. Voilà ce qui se fait avec nous tous. Notre-Seigneur, dans une grande tendresse pour nous, tendresse infiniment plus grande que celle des mères pour leurs enfants, suit à peu près la même marche. Bien souvent et ordinairement, d'abord il nous porte lui-même, sachant que nous n'avons pas

de force du tout pour marcher seul. Il nous donne le lait de la consolation sensible, il nous rend les vertus tellement faciles, que nous aurions de la peine à ne pas les pratiquer. Je ne sais cependant pas si vous avez jamais passé par cet état. Plus tard, il nous sèvre de ce doux lait, il a l'air de nous laisser marcher seuls; cependant, il nous tient toujours, sans que nous nous en apercevions : seulement, sensiblement nous n'avons pas son secours. C'est ce qui vous arrive. Vous êtes comme (si) vous avanciez tout seul dans le chemin de la perfection, sans sentiment, sans connaissance du chemin que vous tenez, ni de celui qui vous tient par la main : vous marchez tantôt à pas ferme, tantôt en chancelant, tantôt vous êtes renversé. Etant renversé, tantôt vous vous relevez, tantôt il faut que le divin Maître paraisse pour vous relever. Lorsque vous croyez vous être fait du mal, vous en êtes peiné, et alors Jésus vous console.

Allez toujours, mon très cher; il faut du temps pour vous fortifier. En attendant, marchez et ne vous découragez pas. Lorsqu'il vous arrive quelque mésaventure, continuez toujours votre chemin. Notre-Seigneur est avec vous et ne vous abandonnera jamais.

Ne soyez nullement inquiet sur votre état intérieur, il n'est pas mauvais du tout. Continuez votre bonne volonté au service de Notre-Seigneur, vous verrez peu à peu votre âme se consolider dans son divin amour. Ne vous tourmentez pas de ces variations, mettez votre confiance en Notre-Seigneur, et allez toujours. Les communions fréquentes vous sont nécessaires lorsque vous vous trouvez ainsi.

Je prends part à la peine que vous éprouvez, de ce que Monseigneur vous laisse ainsi traîner pour l'affaire de votre vocation. Consultez M. Pinault et M. Le Hir, et faites ce qu'ils vous diront. Je croirais cependant qu'il serait bon de patienter encore quelque temps. Attendez jusqu'à quinze jours après Pâques. Peut-être d'ici à ce temps, Mgr Rosati reviendrait-il en France, peut-être voudrait-il lui-même vous demander.

Priez et recommandez l'affaire à notre bonne Mère, et

tenez votre âme dans la paix et la confiance. Notre-Seigneur fera le tout pour le mieux. Je m'unirai à vous de tout mon cœur, et suis tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 22 mars 1843.

P. S. — Dites, je vous prie, à M. Dupont, que j'attends à lui écrire que j'aie reçu une lettre de Caen; trois ou quatre jours après, je lui écrirai.

A M. Maurice Bouchet :

III

Monsieur,
Monsieur Bouchet,
élève au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

On vous a sans doute dit la raison pour laquelle je ne vous ai pas répondu jusqu'à présent. Je ne me rappelle plus qui j'en avais chargé.

Je ne saurais qu'approuver votre zèle pour honorer, et faire honorer saint Joseph. C'est un des saints qui doit nous être le plus cher, à cause de ses rapports intimes et glorieux avec Jésus et Marie. Vous faites bien de ne pas demander beaucoup de pratiques. C'est la dévotion du cœur surtout qu'il faut demander, y joindre cependant quelque peu de pratiques.

Il faut vous proposer une vue de perfection dans cette association : donnez saint Joseph comme patron de la vie intérieure et cachée avec Jésus et Marie. L'oubli, le mé-

pris, l'indifférence pour le monde et pour ce qui est dans le monde; la retraite et la solitude du cœur en Jésus et Marie; le recueillement de saint Joseph, plein d'amour et d'humilité; l'humilité de saint Joseph, au milieu de la grandeur à laquelle Dieu l'a élevé, en le plaçant comme supérieur de la sainte communauté de Nazareth, et en lui soumettant la volonté de son Fils et celle de Marie; l'union à Jésus et à Marie dans toutes ses œuvres; le mépris des grandes choses et le bonheur de rester ignoré de tout le monde; la dévotion à Marie. C'est le premier dévot à Marie, mais c'était peut-être celui qui eut envers elle la plus grande dévotion, parce qu'il connaissait plus intimement les trésors renfermés dans le Cœur de sa sainte épouse. Voilà, mon cher, à quoi il faut viser dans votre réunion.

Saint Joseph, sans être pour nous patron de l'apostolat, nous l'est cependant pour la vie intérieure et de la dévotion à Marie, comme ayant été dans l'intimité de son très saint Cœur. Voici ce que dit la règle sur ce point : « Saint Joseph doit être bien cher à chaque membre de la Congrégation, à cause de ses rapports intimes avec Jésus et Marie, et parce qu'il a si bien mérité la tendresse du Saint Cœur de Marie, sa très sainte Epouse. Nous devons l'invoquer comme notre protecteur et comme le modèle de la vie intérieure, etc. »

Je vous remets entre les mains et sous la protection de ce grand saint, et souhaite que vous entriez parfaitement dans la pratique de la perfection de la vie qu'il a menée sur la terre.

Votre tout dévoué frère et serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Le 24 mars 1843.

A la Supérieure de Castres :

XII

Ma très honorée,
Très honorée Sœur Marie,
Supérieure du Couvent de l'Immaculée-Conception.
Castres (Tarn).

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

N'ayez pas d'inquiétude sur l'état intérieur de notre bonne Louise. Son état est bon et vient de Dieu : il n'y a pas de difficulté là-dessus. Je ne crois pas que ces mouvements violents puissent nuire notablement à sa santé, cela pourra bien l'affaiblir momentanément, mais je ne pense pas que cela ait des suites fâcheuses. J'espère que, par ces grâces sensibles, Notre-Seigneur la veut disposer à le servir fidèlement plus tard. Mettons notre confiance en lui. Cependant, il ne faut pas négliger les précautions nécessaires pour la conservation de sa santé. Si vous voyez que son état empire, et que les impressions fortes continuent à secouer trop violemment sa constitution, vous pouvez hardiment la distraire un peu, en diminuant ses oraisons sous différents prétextes, la chargeant de certaines fonctions, par exemple, qui exigeraient moins d'oraisons ou de quelque autre manière, en l'égayant pendant les récréations. Je sais bien que, probablement, vous ne viendrez pas tout à fait à bout de cette impression intérieure, mais au moins vous pourrez aider à diminuer le mauvais effet que cela pourrait produire sur sa santé. Il serait bon de prendre garde que les occupations dissipantes ne la dissipent pas en réalité, et ne la fassent sortir entièrement de cet état d'amour sensible, parce que cela pourrait la jeter dans des inquiétudes et même dans le scrupule. D'ailleurs, il ne faut pas contrarier l'Esprit de Dieu dans ses opérations. Tout le but que vous vous proposerez devra être de délasser le corps sans nuire à l'âme. La crainte qu'elle a d'être dans

l'illusion est très bonne. Il ne faudrait pas, cependant, chercher à l'y entretenir, de peur de la jeter dans le trouble et l'inquiétude. Ayez l'air de la rassurer et ne dites jamais rien qui puisse accréditer ses craintes comme fondées. Je dis, ayez l'air, pour dire, n'insistez pas beaucoup; il suffit qu'elle sache que vous n'avez pas d'inquiétude sur cela. Il ne faut pas trop chercher à la rassurer, parce qu'il est très bon qu'il lui reste un peu de peine sur ce sujet, cela mettra un frein à l'imagination qui se mêle ordinairement dans ces choses, et empêchera la bonne âme de se livrer avec trop de confiance à ce mouvement sensible, ce qui aurait du danger. Je crois qu'il serait bon de ne pas regarder cet état comme extraordinaire (je veux dire de ne pas avoir l'air, devant elle, de le regarder comme extraordinaire), et jusqu'à présent il ne l'est pas encore bien extraordinaire. Que ces faiblesses qu'elle a eues ne vous tourmentent pas. Vous trouverez, dans ces mouvements violents qu'elle éprouve, le moyen de lui faire quelques reproches : parfois qu'elle s'écoute trop; d'autres fois qu'elle aime trop la grâce sensible; d'autres fois qu'elle se laisse aller intérieurement à la vaine complaisance, qu'elle croit être quelque chose, parce que Dieu a de la bonté pour elle; d'autres fois qu'elle n'est pas assez généreuse, etc., etc. Mais, dans ces reproches, il faut toujours que les choses que vous lui dites soient fondées sur une raison apparente, de façon qu'elle puisse croire que vous êtes persuadée de son tort, ou que ce soit une faute ou défaut que vous savez d'avance, qu'elle croit avoir, quoique ce ne soit pas fondé. Il faut prendre ces précautions, en général avec toutes, de peur qu'elles ne soupçonnent que vous leur faites ces reproches à dessein pour les éprouver; alors, cela ne produira plus rien, et donnera de l'amour-propre, et même assez souvent fera voir que vous estimez ces personnes plus que les autres.

Du reste, il faut être douce envers elle, lui faire dire tout ce qui se passe en elle, afin que l'ennemi ne puisse jamais surprendre cette bonne âme. Il faut toujours la tenir dans l'humilité et l'obéissance la plus parfaite.

M^{me} Lapique ne peut partir que le mardi de Pâques

au plus tôt. Il est arrivé des malheurs dans la maison où elle est, ce qui l'oblige de rester jusqu'à ce temps au moins.

Je vous envoie donc la bonne Pauline Bernard toute seule. Elle me paraît bonne et bien bonne, capable de bien servir un jour Notre-Seigneur et les âmes pauvres et délaissées qu'il lui plaira de vous confier.

Mgr Barron m'apprit dernièrement des nouvelles de la Guinée. Il avait laissé un prêtre irlandais dans son vicariat. Ce prêtre lui a appris que le roi et les grands du pays où il est, sont très favorablement disposés pour les catholiques. Les protestants ont voulu répandre des calomnies sur leur compte, mais le prince, ayant examiné la chose, les traita de calomniateurs. Ce prêtre lui dit qu'il n'a pas encore pu gagner sur un seul seigneur de se séparer de ses femmes pour s'en tenir à une seule. Monseigneur ajoute qu'il faudrait des religieuses dans ces pays qui auront une grande facilité d'inspirer aux filles l'horreur de la bigamie, et ce serait là un grand moyen d'empêcher ce mal. Je crois qu'il m'a rapporté cela avec le désir d'avoir de suite une petite communauté. Cependant, je n'en suis pas tout à fait sûr. Si vous croyez avoir trois ou quatre Religieuses de vos anciennes dont vous pourriez disposer au mois d'août prochain, veuillez me le faire savoir, alors j'en ferais l'ouverture à Monseigneur. On prendrait alors les précautions nécessaires pour pourvoir à tout ce qui leur serait nécessaire, et on aviserait au moyen d'assurer leur existence dans le pays où elles devraient aller. Ce serait un peu difficile; mais, comme ce prêtre irlandais qui se trouve en Guinée a manifesté le désir d'avoir des Religieuses, Mgr Barron pourrait le charger de pourvoir à tout en lui fournissant les moyens pécuniaires.

Je crois, ma très honorée Sœur, qu'il faudrait garder le secret sur cette proposition, et n'en parler à vos chères sœurs que lorsque j'aurai la réponse de Monseigneur, parce que je ne suis pas sûr, que tel fût son désir.

Veuillez me répondre, au plus tôt, afin que je puisse lui écrire. Il y a déjà quelque temps que je lui dois une lettre. Je voudrais écrire bientôt.

*omitted
to the
end*

Je vais écrire ces jours-ci aux MM. qui m'ont envoyé ces deux jeunes personnes du Nord; peut-être me trouveront-ils les personnes qui vous conviennent. Je leur parlerai selon vos intentions.

Je suis bien aise que Notre-Seigneur vous a fait trouver bonne la proposition que je vous ai faite par rapport à la dot; cela facilitera davantage la réception des sujets.

Agréez les sentiments du respect et de la charité avec lesquels j'ai l'honneur d'être, ma très honorée Sœur, en Jésus et Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, 26 mars 1843.

P. S. — Quand vous saurez l'époque de votre venue à Paris, veuillez me le faire connaître, pour que j'en prévienne M^{me} Lapique, qui probablement partira avec vous de Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH!

Pour ma sœur Louise.

A La Neuville, le 26 mars 1843.

MA BONNE ET CHÈRE SŒUR,

Je vois, avec une grande consolation, que Notre-Seigneur vous traite avec bonté et miséricorde. Ne soyez pas inquiète : votre état intérieur n'est pas mauvais, les impressions que vous éprouvez viennent de la grâce du divin Maître. Souvenez-vous bien de ce que tout chrétien doit savoir, que notre indignité et notre infidélité ne nous excluent pas des grâces divines. Vous n'avez rien fait pour mériter ces bontés de Jésus. Que cela vous apprenne ce que vous êtes en vous-même, et ce que vous devez à notre divin Maître. Dans votre fond, vous

ne trouvez qu'une source de troubles, d'inquiétudes, d'embarras, d'hésitations dans les voies de Dieu, qu'amour-propre, que péché, qu'indifférence pour le bien-aimé de nos âmes. Mais Jésus eut pitié de vous, il vous a conduite dans la solitude, et là, il vous parle au cœur. Ecoutez-le, ce cher Seigneur, et soyez docile à sa divine voix. C'est lui qui vous imprime si vivement son amour dans l'âme, et, si vous êtes bien fidèle et bien généreuse, vous sentirez encore bien d'autres choses. Mais ne vous tourmentez pas trop de vos infidélités, puisque Jésus vous aime malgré ces infidélités. Tenez-vous dans votre bassesse et votre pauvreté devant lui, laissez-le faire dans votre âme tout son bon plaisir. Si vous êtes bien indigne de recevoir ces grâces, peut-être ces grâces vous rendront-elles un peu plus fidèle, un peu plus généreuse. C'est pour cela que ces grâces vous sont données. Jésus, l'amour de votre âme, veut vous attirer à toute force. Il vous a vue faible, pauvre, languissante, à moitié découragée et abattue, dès qu'il vous retirait cette sensibilité de sa grâce; cela ne plaisait pas à son cœur si rempli d'amour pour votre chère âme, il veut vous avoir absolument toute pour lui, et il veut vous avoir généreuse, humble, pleine d'amour, et sa bonté infinie s'y est prise d'une manière si délicieuse et si entraînante, qu'il est bien difficile à votre pauvre âme de ne pas le suivre.

Abandonnez-vous donc à ce très doux Seigneur, mais soyez fidèle. Je ne crains pas, chère Sœur, que vous perdiez l'humilité par ces grâces sensibles; je pense bien que vous n'êtes pas une folle. Connaissant toute la pauvreté de votre âme, il ne vous serait guère possible de vous enfler parce que le bon Seigneur Jésus vous comble de faveurs pour couvrir vos ingratitude et pour entraîner et inonder votre lâcheté naturelle et votre faiblesse de caractère. Ne faudrait-il pas avoir perdu la tête pour avoir de la vanité? Aussi, ne craignez rien; la divine bonté vous préservera de cette folie. Ne vous étonnez pas de cette bonté de Jésus à votre égard, cela lui est ordinaire et très commun avec les âmes qu'il veut fortifier et combler de ses bontés, afin de les sou-

lever et forcer pour ainsi dire, par ce doux et violent effort, de sortir de leur langueur, d'abandonner leurs défauts ou leurs vices, et de marcher avec plus de vigueur et de générosité. Je suis persuadé que plusieurs bonnes Sœurs, dans votre couvent, éprouvent des mouvements aussi violents ou les ont éprouvés. Ce qui fait que vous en êtes pour ainsi dire accablée, c'est que la faiblesse de votre corps et de vos organes est trop grande pour soutenir le choc de l'amour de Jésus pour votre âme. Livrez-vous à Jésus, laissez-vous inonder des torrents de son divin amour, laissez-vous entraîner par son impétuosité, résistez seulement tout doucement et suavement aux effets extérieurs qui paraissent dans votre corps. Je sais bien qu'il vous sera difficile de résister, et même, le plus souvent, impossible. Cela ne fait rien. Notre-Seigneur aura pour agréable votre bonne volonté. Il est bon que rien ne paraisse devant vos sœurs. Toutes ne seront pas capables de juger que c'est par la faiblesse de votre corps que vous éprouvez ces choses extérieures, elles s'imagineront quelque chose d'extraordinaire, ce qui a de grands inconvénients. Ne craignez pas d'être coupable devant Dieu au milieu de ces délices spirituelles. Mettez votre confiance en Jésus et Marie, tâchez seulement d'être fidèle à ces grâces qui sont bien grandes et doivent vous mener à un état qui vous facilitera davantage la voie de la sainteté. Quoique maintenant, vos désirs de la perfection soient bien vifs, quoique votre âme soit imprégnée d'un grand et violent amour de Dieu, il faut que vous soyez bien persuadée que vous êtes remplie de toutes sortes d'imperfections et de défauts qui passeront plus tard, quand vous serez un jour sortie de cet état de joies excessives. Cependant, quoique cet état de grâces excessivement sensibles ne vous délivre pas entièrement de vos défauts, il leur portera cependant un grand coup. Remerciez donc sans cesse Notre-Seigneur de ses bontés pour vous; mais, tout en faisant cela, reconnaissez sans cesse votre misère en sa sainte présence. Quoique cet état soit encore un état d'enfance et d'imperfection, gardez-vous bien de mépriser la grâce divine, et de désirer en sortir pour cette raison. Vous en avez

besoin, comme je vous l'ai dit plus haut. Profitez des faveurs du divin Maître pour parvenir de plus en plus à son parfait amour. Soyez toujours humble et pauvre devant Dieu et devant vos sœurs. Soyez docile et obéissante à vos supérieures comme à Notre-Seigneur lui-même. Si elles vous disent et font faire des choses qui dérangent un peu votre oraison et exercices de piété, obéissez sans difficulté. Il faut quitter Dieu pour Dieu. Je vois que votre bonne Mère est pleine de bonté et de tendresse pour vous, elle vous gâte peut-être un peu, ne vous découvrant pas assez vos défauts. Je l'ai priée de vous dire tout ce qu'elle aurait à redire dans votre conduite. Je présume qu'elle ménage un peu votre sensibilité. Elle veut vous encourager, elle a bien raison. Soyez forte et généreuse, afin que le divin Maître soit glorifié dans ses bontés pour votre âme.

Je vous laisse entre les bras de Jésus et de Marie.

C'est une sœur que le bon Dieu vous envoie de ces pays-ci, qui vous apportera cette lettre. Elle est bonne et solide dans la piété. Aidez-lui à s'habituer dans la maison. Je crois que cela ne lui coûtera pas. Elle est habituée à la vie de recueillement, même lorsqu'elle a vécu au milieu du monde. Que Jésus et Marie soient votre force et votre consolation. Tout à vous dans leur très sainte charité.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. Lannurien :

X

Monsieur,
Monsieur Lannurien, élève,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je conçois parfaitement votre embarras dans votre oraison. Si vous y employez le raisonnement, cela ne devient qu'un amusement de l'esprit et un travail. Si vous ne raisonnez pas, votre esprit habitué à agir s'ennuie et reste dans le vague. C'est ce vague qui vous pèse et qui est cause du trouble. Vous pourriez peut-être fixer un peu davantage le sujet de votre oraison, sans cependant prendre un sujet métaphysique et raisonné.

Prenez, pour sujet de votre oraison, les mystères de Notre-Seigneur ou de la Très Sainte Vierge. Voyez le divin Sauveur dans ses mystères ou états de vie. Considérez-le dans ses différentes actions accomplies dans ces mystères; considérez en lui pratiquement ces actions et la perfection qui y est; considérez enfin les principes intérieurs de ces actions, les mouvements de la sainte âme de Jésus dans l'exécution de ces actions.

Prenez, pour chaque oraison, deux ou trois de ces considérations pratiques qui, ordinairement, se subdivisent en différentes parties. Arrêtez-vous, de temps à autre, pour produire des affections, si vous en avez; sinon, pour adhérer de volonté et d'esprit à ce que vous voyez en Jésus, non qu'il faille dire et redire à plusieurs reprises que vous adhérez; mais en y adhérant réellement du fond de votre intérieur; et si le sentiment ne coule pas comme de soi-même, restez dans le silence et adhérez par une certaine disposition de foi et de bon désir. Vous prendrez pour sujet, par exemple, la dou-

ceur ou la paix de Jésus au milieu de ses tourments et des humiliations de sa passion.

Comment s'est-il comporté dans ces circonstances? C'est une première considération. Vous pourriez considérer ses différentes actions et les différentes choses qu'on lui faisait souffrir; et comment il prenait ses souffrances et ses traitements; comme il se laisse coucher sur la croix, comme il étend les bras, comme il se laisse tirer sans dire mot, sans même jeter un cri, ses yeux élevés vers son Père, etc., ses regards doux et paisibles vers ses bourreaux; et ce qui se passait dans son intérieur : soumission entière à la volonté de son Père, indifférence pour lui-même; générosité d'amour dans son sacrifice, et compassion envers ces malheureux qui le faisaient souffrir, à la vue de leur aveuglement, de leur perte et souffrances éternelles, désir de les sauver, etc., etc.

Pourquoi a-t-il souffert ainsi et avec ces dispositions? Voir encore ses sentiments intérieurs et d'une manière pratique : sa compassion pour notre état malheureux, son désir de se sacrifier pour la gloire de son Père, son horreur du péché, sa vue du péché pour lequel il expiait, de la volonté de son Père qui voulait qu'il souffrît ainsi, etc., etc. Après chaque observation particulière, il faut vous arrêter pour produire quelque affection, ou pour entrer dans une adhésion de foi, comme je vous l'ai dit plus haut. De cette manière, votre esprit a de quoi s'occuper, et cependant n'aurait pas de quoi exercer son activité. Voyez, mon très cher, si vous pouvez faire au moins à peu près comme je vous dis.

La résolution que vous prenez fréquemment est très bonne et particulièrement utile pour vous : ne jamais occuper votre esprit de vous-même; ne pas trop agir par votre propre esprit, c'est-à-dire, le déshabituer peu à peu de ses mouvements vifs; calmer peu à peu vos embarras. Il ne faudrait jamais adhérer volontairement à toutes ces idées de retour vers vous-même.

Donnez-vous à Notre-Seigneur avec paix et douceur, et calmez doucement votre esprit.

Suivez l'avis du bon M. Le Hir pour votre vocation : cela est sage.

Dites, s'il vous plaît, au bon M. Guédant, que, s'il était obligé de s'en aller, il vienne donc d'abord passer quelque temps avec nous.

A Dieu, très cher frère; tout vôtre en la très sainte charité de Jésus et de Marie, en laquelle je vous embrasse tous de tout mon cœur.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 28 mars 1843.

A M. Galos, Directeur des Colonies :

II

La Neuville, près Amiens, le 29 mars 1843.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Puisque les circonstances ne vous permettent pas d'accepter les services de notre société pour les Noirs des colonies, souffrez au moins que je vous exprime des sentiments de profonde gratitude pour la bienveillance que vous daignez nous accorder.

Soyez persuadé, Monsieur, que vous trouverez satisfaisante la conduite des missionnaires auxquels vous venez de donner passage pour l'île Bourbon.

Partout où nous serons, vous nous trouverez toujours prêts à seconder les vues pures qui vous animent pour le bien.

J'espère que la divine Providence nous fournira, par la suite, l'occasion de vous prouver la sincérité de notre zèle et de notre dévouement.

Agrez, en attendant, l'hommage, etc...

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. Carbon :

V

Monsieur,
Monsieur l'abbé Carbon,
directeur du Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Je ne tiens pas à ce que M. Arragon soit prêtre à la fin de cette année. Il m'avait mal expliqué ce qui en était. Je croyais que, selon le cours ordinaire, il devait être prêtre à la Sainte Trinité, et qu'il avait envie de reculer, sans qu'il me dit des raisons suffisantes. Comme il doit passer un an entier ici, il n'y a rien qui presse.

Je vous prierai de m'excuser de ce que je ne suis pas venu vous voir la dernière fois que je fus à Paris. Un jour vous n'étiez pas chez vous, et l'autre, le temps me manquait.

Veillez aussi prier pour nous tous et pour moi en particulier. J'ai toujours grand besoin que Notre-Seigneur me fortifie et qu'il me donne son esprit de conseil.

Agréez les sentiments de respect et d'attachement très sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre tout pauvre et très dévoué enfant et serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 30 mars 1843.

A M. Collin :

III

Monsieur,
Monsieur l'abbé Collin,
missionnaire pour l'île Bourbon,
par le Cygne,
chez M. Jusso, Paimbeuf,
par Nantes.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Le 1^{er} avril 1843.

MON BIEN CHER FRÈRE,

C'est maintenant, plus que jamais, que j'espère que Notre-Seigneur voudra bien se servir de vous pour le salut d'un grand nombre d'âmes malheureuses et délaissées. Aussi, je vous avoue franchement que, quoique vos peines m'aient fait venir les larmes aux yeux, cependant j'en ai la joie dans le cœur. Souffrez, cher enfant, souffrez; Jésus a souffert aussi pour sauver le monde. Quand vous aurez le cœur déchiré, c'est le moment le plus précieux; ouvrez ce cœur devant Jésus, prosternez-vous devant lui et son Père céleste, et offrez-vous à tous les tourments et à toutes les tribulations du salut de ces mêmes âmes!

Quelle force votre âme ne doit-elle pas acquérir quand elle se rappelle que ces mêmes peines qu'elle souffre par le désir qu'elle a de glorifier son Père céleste et parce qu'elle se dévoue au salut des âmes, Jésus les a déjà souffertes pour cette même gloire de son Père et pour le salut de ces mêmes âmes!

Que votre âme soit donc déchirée et brisée; qu'elle soit comme du froment qui est moulu, pour être donné à manger aux pauvres affamés. Consolez-vous, mon bien-aimé frère : plus la divine Bonté vous déchirera, plus elle fera sortir de vous la substance de la grâce divine,

pour la nourriture de ces pauvres âmes qui sont vides de Dieu et de son saint amour.

Regretteriez-vous de souffrir, tandis qu'il doit rejaillir une si grande gloire pour votre Dieu et une si grande source de salut pour les âmes misérables que le démon dévore? Courage, courage, mes bien chers frères; livrez vos âmes à la peine, aux travaux et à la douleur la plus vive.

Cette pensée, que je vous ai dite d'autres fois, doit vous poursuivre sans cesse et vous tenir continuellement comme une victime devant Dieu, comme un but à tous les traits qu'il voudrait lancer contre vous : qu'est-ce que cela fait qu'un pauvre homme souffre toute sa vie, et même toute l'éternité, s'il le fallait? Ne sommes-nous pas faits pour Lui? Ne sommes-nous pas sa propriété? N'est-il pas le maître de faire ce qu'il veut de, ce qui lui appartient? Il lui a plu de faire de vous des vases d'élection; mais ce n'est pas pour votre propre gloire et pour votre propre bien-être; c'est pour la gloire de son Père céleste et pour l'augmentation des richesses de sa sainte Eglise. S'il lui plaît de se servir de vous à votre détriment, vous n'avez rien à redire.

Tenez-vous donc dans la paix et l'amour devant lui, et laissez-vous déchirer et broyer tant qu'il lui plaira. Tantôt ce sera lui-même qui vous fera souffrir, tantôt il se servira des hommes; tantôt ce sera par les circonstances, tantôt par les âmes mêmes qu'il vous envoie sauver. N'importe. Ne réfléchissez pas, prenez les peines et les douleurs d'où qu'elles viennent, comme venant de sa main pour votre sanctification et pour la sanctification des âmes qu'il vous confiera un jour. Comptez comme certain que, plus vous sentirez de douleurs et de déchirements intérieurs, plus vous sauverez d'âmes. Abandonnez-vous donc à Jésus, faites abstraction de vous-même et de votre propre bien-être, afin que Jésus seul soit loué, glorifié et aimé par toute créature.

La conduite à tenir sur le navire est bien simple. Prendre en paix toutes les peines et les ennuis que vous aurez à y dévorer de la part des hommes; ne jamais laisser paraître votre peine; n'être opposés à personne.

ne se mettre contre personne, ne se mêler en rien des querelles et des oppositions diverses, y être indifférents, au fond de votre intérieur; apprendre cependant de là à connaître l'esprit et le caractère des hommes (sans les juger ni condamner), afin de savoir vous conduire avec tous, afin aussi d'acquérir de l'expérience pour l'avenir.

Avoir toujours le plus grand respect, la plus grande docilité envers le Préfet. Le conseil du curé de Paimbeuf était sage, et vous feriez bien de le suivre, je vous dirai même plus, sacrifiez les communions. Ne craignez rien, Notre-Seigneur réparera tout le mal qui pourrait arriver de cette disette spirituelle. La paix et l'union avant tout; vous tracasseriez le Préfet et vous l'indisposeriez contre vous, vous nous mettriez à dos tous les prêtres qui sont à bord. La raison que vous m'apportez par rapport à la sainte communion est forte. Il serait embarrassant pour le Préfet si les autres prêtres communiaient. Soyez donc tranquille sur ce point. Aux jours de grandes fêtes, vous feriez un effort auprès du Préfet pour obtenir la sainte messe, Pâques, par exemple. Essayez d'obtenir le Jeudi Saint, que le Préfet dise lui-même la messe, et que les autres prêtres communient selon les règles ordinaires des rubriques romaines. Il serait bon que vous ne manifestiez plus aucune difficulté, peut-être même que vous disiez au Préfet, par exemple, que c'était la chose qui vous coûtait le plus sur le navire, mais que vous en faites de tout votre cœur le sacrifice, puisqu'il le juge ainsi convenable. Les jours de grande fête, quand vous demanderez la sainte messe ou la sainte communion, faites-le doucement et sans insister trop. Il ne faut pas arracher les choses à force d'importunité, il ne faut chercher à obtenir que de gré et avec satisfaction de la part du Préfet. Soyez ouvert et simple avec le Préfet, doux et amical. Montrez-lui une affection respectueuse sans affectation. Pour l'ancien Lazariste, soyez bon avec lui; vous faites bien de ne pas lui montrer les règles : il ne le faut pas. S'il vous poussait, vous lui diriez de se mettre en rapport avec M. Le Vavasseur en arrivant à Bourbon, et que M. Le Vavasseur lui donnerait de plus amples explications. Ne tenez pas à l'attirer et ne faites

rien pour cela; tâchez seulement de vous bien entendre avec lui.

Soyez, en général, bien avec tout le monde. Ne vous ouvrez à personne; tâchez de faire plaisir à tous, de les consoler dans leurs peines, de les égayer dans leurs ennuis.

Entrez dans toutes leurs vues, tant qu'elles sont selon Dieu; dissimulez si vous y voyez quelque chose de défectueux (car ce n'est pas le moment de parler, et vous n'obtiendriez pas de résultat). Vous savez que la prudence exige que vous soyez bien avec tous. Agissez ainsi avec eux, non comme étant supérieurs en esprit, en jugement, en piété, en conduite, etc.; mais soyez modestes, humbles, doux et suaves avec tous.

Ne recourant à personne qu'à Dieu seul dans vos besoins et peines intérieures; ne cherchant qu'en Dieu seul le soulagement dont vous aurez besoin, et tâchant de soulager tous, dans un grand esprit de modestie, de charité, d'humilité et de simplicité, vous aurez bientôt gagné le dessus, sans que cela paraisse. Ne disputez pas, même lorsqu'on vous dira les plus lourdes balourdises. Suivez votre règlement, occupez-vous sur le navire, ne molestez jamais personne, satisfaites tous, et soyez toujours disposés et affables, prêts à recevoir et vous rendre utiles à tous; le tout sans empressement, sans affectation, mais avec douceur et paix, avec modération et simplicité. Soyez sûrs que Notre-Seigneur vous bénira.

Pour M. Launay, montrez-lui bonne mine toutes les fois qu'il sera en rapport avec vous. Ne vous mêlez pas de ses querelles avec le Préfet et avec les autres. Ne le recherchez pas; même par principe de charité, ne l'accostez qu'en passant; dans votre conduite extérieure à son égard, politesse, réserve, modération. Voilà à peu près tout ce que je vois à vous dire sur ces différents points.

Réjouissez-vous, mes bien chers frères, de ce qu'il plaît à Jésus de vous donner part à sa sainte croix; c'est le plus grand bonheur qui puisse vous arriver. Soyez tout à Jésus par Marie et avec Marie; le reste n'est rien.

A Dieu, très chers frères et enfants. Je vous serai toujours bien uni en Jésus et Marie, et penserai à vous

dans les saints sacrifices de la messe. Nous avons fini notre neuvaine, parce que nous vous avons crus partis; les vents sont à l'est, ici, depuis plus de quinze jours, sans broncher. A Dieu. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — J'ai reçu une lettre de M. Le Vasseur. Tout va à merveille. Il est dans d'excellentes dispositions et me remplit de consolations. Allez, vous trouverez de la besogne et des consolations au milieu des peines.

Il serait peut-être bon que vous ne parliez pas de cette lettre que je vous écris au Préfet, parce que j'aurais peut-être dû lui écrire aussi. Si vous jugez devoir lui en parler, présentez-lui mon respect et dites-lui que je ne lui ai pas écrit, parce que je n'étais pas sûr que ma lettre lui arriverait.

Le départ de la Guinée est remis au mois de juillet ou d'août, afin d'échapper au temps mauvais qui engendre des maladies.

A M. Guibou :

I

(Copie.)

La Neuville, près Amiens, 5 avril 1843.

Je ne saurais vous tenir un autre langage que celui de ma dernière lettre. Il me semble, tout bien considéré en la présence de Notre-Seigneur, qu'il ne faudrait pas rejeter du tout la pensée qu'il lui a plu de vous inspirer. Je ne connais pas assez le fond de vos ressources ni de vos plans; je ne puis encore envisager que l'œuvre en elle-même, et je la trouve bonne et excellente (1). Il me semble, comme je vous l'ai déjà dit dans ma dernière

(1) Il s'agit d'une œuvre de vocations tardives pour les Missions.

lettre, que la main de Dieu est là. M. l'abbé de Courson est sans doute un homme de grande autorité, c'est un homme de Dieu, plein de zèle et de sagesse; mais, quel que soit le respect que j'aie pour lui, je dois vous dire que sa désapprobation n'est pas une raison suffisante pour vous désister, d'autant moins que lui-même ne vous désapprouve pas pour le fond de l'œuvre. Il ne faut pas vous étonner qu'il trouve à redire sur bien des points. C'est une chose qui arrive en général aux hommes capables et d'un esprit positif, de se défier de tout ce qu'ils ne voient pas clairement; et ils ont raison jusqu'à un certain point : leur sentiment fait autorité et ils se compromettraient; d'ailleurs, ils ne peuvent pas être métaphysiquement assurés du succès, ni même de la volonté de Dieu. Ce n'est pas cependant une raison pour vous de quitter l'entreprise; elle est pour la gloire de Dieu et produira un grand bien. Sacrifiez votre repos, votre bien-être, votre honneur et votre réputation à la gloire du bon Maître. Je suppose le plus grand désastre qui puisse vous arriver, que vous seriez obligé d'abandonner l'entreprise, quelle confusion de n'avoir pas réussi dans son entreprise! mais c'est une confusion soufferte pour la gloire du Maître; il saura bien vous rendre au centuple ce que vous sacrifiez pour son amour. Mais, je n'ai pas besoin de m'appesantir sur ce point. Je suis sûr que vous êtes disposé à tout pour la gloire de Dieu.

Je vais donc vous dire simplement ce que j'ai à répondre à votre consultation autant que je le puis, avant d'avoir une connaissance plus parfaite de l'état des choses.

Je suis persuadé que l'œuvre est bonne et selon Dieu. Je crois que vos intentions sont pures et inspirées de Dieu. Je crois que l'opposition des hommes n'est pas une raison suffisante pour y renoncer, mais elle est faite pour que vous soyez plein de défiance en vous-même, pour vous apprendre à marcher avec précaution et discrétion, pour que vous mettiez toute votre confiance en Dieu seul, et enfin pour conserver la pureté de vos intentions, l'humilité et l'amour pur de Jésus tout seul. Il ne faut donc pas trop vous inquiéter de l'opposition

que vous éprouverez de la part des hommes les plus saints et les plus capables. Ne vous laissez pas abattre par les différents inconvénients auxquels vous serez exposé, les difficultés que vous éprouverez dans l'œuvre même, par les premiers obstacles surtout. Commencez l'œuvre petitement, avec une grande confiance en Notre-Seigneur, vous la verrez croître insensiblement. M. de Courson vous enlève un bon prêtre; c'est probablement parce qu'il en a besoin ailleurs. Le bon Dieu vous enverra ceux qui vous sont nécessaires pour l'œuvre, s'il en veut. Il vous fera peut-être attendre un petit moment, tenez-vous dans votre pauvreté devant lui et attendez en paix, *expectans expectavi Dominum*.

M. de Courson veut un autre homme que vous; ne vous découragez pas pour cela. Peut-être est-ce Notre-Seigneur qui le veut aussi, et alors il saura bien en mettre un autre à votre place; mais, si le divin Maître vous y veut, restez-y en repos, il saura bien se servir d'un instrument faible comme d'un instrument fort; dans cela, comme dans toute autre chose, il faut patienter et attendre que la divine volonté se déclare. Jusqu'à présent, c'est vous qui avez eu l'idée de fonder cette œuvre; suivez-la, il ne peut et ne doit y avoir que vous à la tête pour le moment. Je crois donc qu'il faudrait commencer par être à la tête de la chose. Au commencement, il vous sera facile de la gouverner, parce qu'elle aura peu d'extension. Si cela s'étend dans la suite, Dieu y pourvoira. Du reste, je vais vous donner tout à l'heure une idée là-dessus, idée que je n'ai nullement développée dans mon esprit, parce que je crois que le temps n'est pas encore arrivé. Je ne crois pas qu'il faille remettre l'œuvre entre les mains d'une communauté déjà établie, ce serait l'annuler à peu près, cela ferait une œuvre particulière d'ailleurs, et elle doit être générale.

Il y aurait moyen d'obvier à toutes les difficultés (et c'est l'idée dont je viens de vous parler). Commencez l'œuvre, et si elle réussit, vous pourriez la remettre entre les mains de toutes les communautés de missionnaires qui sont en France. On formerait un conseil, composé d'un membre de chacune de ces commu-

nautés, ayant Mgr de Nantes à sa tête, et ce sera ce conseil qui réglera tout ce qui regardera cette œuvre, et vous agirez sous ses ordres. On tracera des règlements, pour obvier à toutes les difficultés qui pourraient se rencontrer. J'en vois quelques-unes, mais leur solution me paraît simple et facile. Je suis de l'avis de M. de Courson, que vous viviez dans ces commencements sans être autorisé par aucune autorité ni civile ni ecclésiastique, il vous faut seulement la permission orale de votre évêque. Vous ne pouvez encore avoir l'autorisation. Il faut qu'on voie un peu le pli que prendra votre œuvre pour qu'on vous autorise. Mais, pour obtenir la permission, je pense que votre pieux évêque ne ferait pas difficulté à cela : il ne manque pas de prêtres dans son diocèse. Il faut le bon plaisir de Monseigneur, parce qu'il faut toujours que nous ayons une profonde vénération pour l'autorité épiscopale. Votre œuvre est de telle nature qu'il n'y a aucun inconvénient à rester quelques années sans avoir une approbation formelle. Il suffit que vous ayez une grande docilité et grand respect pour votre évêque; d'ailleurs, je ne connais pas d'ordre religieux dans l'Eglise qui fut approuvé avant d'avoir existé. Il faut commencer à faire l'essai. C'est dans cet essai de quelques années qu'on apprend à connaître bien à fond la divine volonté sur l'œuvre qu'on entreprend; on commence par lui donner une forme qui lui est propre; quand, une fois on voit clair dans une affaire, on l'expose aux supérieurs ecclésiastiques, pour obtenir approbation. Si vous adoptez le plan que je vous propose de mettre l'œuvre entre les mains de toutes les communautés de missionnaires, il est nécessaire que vous en fassiez d'abord l'essai tout seul, et quand vous verrez un état de choses établi, alors remettez-la entre leurs mains. Je vous prie de venir me voir. Je désire de tout mon cœur vous aider autant qu'il me sera donné d'En-haut pour l'établissement de cette œuvre. Je ne vois aucune difficulté à ce que vous commenciez, si votre évêque vous le permet.

Mettez votre confiance en Dieu, et commencez. Cependant, je ne connais pas assez l'état des choses, pour vous

dire mon sentiment d'une manière positive; venez donc me voir au nom de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère. Vous passerez quelques jours avec nous dans la solitude et la retraite, et le bon Dieu vous fera connaître, je l'espère, son divin bon plaisir.

En attendant, je suis, dans l'union de la charité de Jésus et de Marie, votre tout dévoué frère et très humble serviteur.

Signé : F. LIBERMANN.

A M^{me} **Blanpin** :

II

Madame,
Madame Blanpin, Ligny-lès-Aire.
(Pas-de-Calais).

MADAME,

De tout mon cœur, j'aurais répondu à vos désirs pour me rendre à Ligny, selon que je vous l'avais promis. Mais je viens de recevoir une lettre qui m'oblige à partir demain soir pour Paris, où il faudra passer presque toute la semaine sainte. Je ne serai de retour à Amiens que le Samedi Saint probablement. Priez donc Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très bonne Mère, de suppléer à mon impuissance et de faire le bien que votre âme désire si ardemment.

La récompense de votre zèle pour la gloire de Dieu ne sera pas perdue pour cela. Notre-Seigneur ne considère que les désirs de nos cœurs et ne récompense que nos intentions pures.

De mon côté, j'aurais bien voulu pouvoir venir; mais la personne qui m'attend à Paris, et que je ne puis me passer de voir, doit partir immédiatement après le jour de Pâques, de manière que je suis dans l'impossibilité de retarder mon voyage. J'ai reçu, moi aussi, des nouvelles de Nantes, qui m'avaient appris le retard dont vous me parlez. Il y a vingt-cinq navires qui attendent

le bon vent depuis le milieu du mois de février. Mais voilà que, depuis hier, le temps change un peu. J'espère que, bientôt, le vent d'Est va souffler, c'est le meilleur pour les départs. Nos voyageurs auront gagné à attendre : ils éprouveront moins de tempête en route. La saison des mauvais temps sera passée. Ils iront plus vite et seront moins ballottés.

Nous avons déjà fait une neuvaine à la Sainte Vierge pour un heureux voyage, parce que je les croyais déjà partis. Nous allons la recommencer dès que nous les saurons en mer.

J'ai l'honneur d'être, Madame, en la charité de Jésus et de Marie, votre très humble et dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 9 avril 1843.

P. S. — Veuillez présenter mes respects à M. le Curé, et ne pas m'oublier auprès de M^{me} votre Mère. Je me recommande bien à ses prières et ne l'oublierai pas dans les miennes. Je n'oublierai pas la recommandation que vous me faites pour votre pauvre neveu.

A M. Fauconnier :

I

Monsieur,
Monsieur Fauconnier, chef,
aux contributions directes,
rue de la Verrerie, n° 77,
Paris.

MONSIEUR,

Ayant été chez le notaire pour faire dresser une procuration moyennant laquelle vous pourriez gérer le bien de M. Laval, dont je suis mandataire, il me représenta

qu'il ne pouvait le faire que lorsque je lui présenterai une expédition en forme de l'acte notarié, par lequel je suis établi mandataire de M. Laval. Cette pièce me manque. Je vous prierai donc de vouloir bien vous faire donner en mon nom la copie authentique et selon les formes requises, pour que je puisse vous substituer à ma place. L'acte de la procuration que M. Laval m'a laissé, se trouve chez M. Mirabel Chambaud, notaire à Paris. Pour que vous n'ayez aucune difficulté, je vais vous tracer sur une feuille à part, une autorisation de prendre cette copie.

Le notaire m'a dit aussi que, si je ne faisais cette substitution notariée en règle, on pourrait rencontrer des difficultés sur plusieurs points de la part de personnes habituées à chicaner.

Je pense qu'il serait bon que vous eussiez au plus tôt votre procuration, afin que vous terminiez les comptes avec M^{me} Savouré (1). La bonne Sœur Rosalie semblait désirer que cela fût bientôt terminé. Elle me dit aussi que je dois fournir les preuves des sommes que j'ai reçues et de celles que je n'ai pas reçues; mais il me semble que ce n'est pas à moi à fournir ces preuves, mais à M^{me} Savouré. Veuillez me répondre sur cet article, quand vous m'enverrez la pièce que je viens de vous demander.

En attendant, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec respect et considération, votre tout dévoué et très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, près Amiens, le 15 avril 1843.

(1) M. Savouré, chargé d'abord de la gestion des biens du P. Laval, venait de mourir.

A M. Lemercier :

VI

(Copie.)

J. M. J.

La Neuville, le mardi de Pâques 1843.

MONSIEUR,

J'ai tardé à répondre à votre lettre, parce que j'étais un peu embarrassé pour vous donner une réponse positive. Ne connaissant pas assez votre état intérieur ni les circonstances dans lesquelles la divine Providence vous a placé, j'espérais que M. Maurice m'éclaircirait tous ces points; c'est pourquoi je voulais attendre son arrivée. Je ne vois cependant pas encore assez clair pour vous donner une réponse positive.

Quoique je ne veuille et n'ose pas vous donner un conseil formel et déterminé, je serais cependant bien loin d'entrer dans vos vues, au moins quant à l'état ecclésiastique en général. Vos raisons ne me paraissent pas assez fortes pour vous éloigner du sacerdoce ni des missions, *s'il en existe un véritable attrait* chez vous.

Quant à la question de savoir si c'est chez nos pauvres Noirs qu'il faudrait aller, je suis obligé d'être encore plus réservé que sur les autres points.

La difficulté que vous me proposez sur votre âge, sans doute c'en est une, mais je ne crois pas que ce soit une preuve d'exclusion de vocation, et une marque de la volonté de Dieu. M. Maurice dit que vous êtes fort de tempérament; cela étant, avec la force intérieure que Dieu donne et la grâce du sacerdoce, vous pourriez encore rendre de grands services, et pendant une quinzaine d'années.

Je conçois bien que vous en feriez moins qu'un jeune prêtre de trente à trente-quatre ans, plein de vigueur et de zèle; mais, si vous ne saviez qu'une centaine d'âmes, cela n'en vaudrait-il pas la peine? Or, cela pourrait arriver, surtout dans les missions où, sans difficulté,

vous procureriez le salut d'un bien plus grand nombre d'âmes, supposé que Notre-Seigneur vous y veut.

Vous joignez à cela l'objection de la capacité et des connaissances nécessaires pour le saint ministère; mais cela ne serait pas une objection, si vous deviez aller en mission, où il faut une instruction simple, et où le talent et les grandes connaissances théologiques ne seraient pas nécessaires, surtout si vous étiez attaché à une congrégation, où il se trouve toujours des hommes qu'on peut consulter. Il est probable que tous les supérieurs de congrégation ont soin de mettre un théologien dans chaque communauté, pour décider les cas difficiles. Vous pourriez même utiliser et employer solidement votre zèle en France, quoique avec peu de connaissances, mais je conçois la difficulté en cela. Dans les missions, toute cette difficulté disparaît.

Je ne sais comment les choses se passent dans les autres missions, mais je ne prévois pas que les fatigues soient si excessives dans toutes les missions. Cela dépendra du zèle, du pouvoir et de la santé des missionnaires. Mgr Barron désirerait des santés ordinaires, pas trop robustes. Lui-même est assez faible. Dans une communauté, on a des hommes robustes, que l'on charge du gros travail, de courses lointaines, etc. Mais ces courses et ce travail excessif sont rares. En Guinée, par exemple, on placera une communauté dans le centre d'un pays. On envoie les missionnaires deux à deux dans les différents quartiers. Ils restent là jusqu'à ce que le pays soit converti en grande partie. Il faut des années pour cela. On ne peut pas même abandonner un pays converti. Il faut des prêtres. Ainsi, là le ministère n'est guère plus pénible qu'en Bretagne. La seule différence est que le zèle est plus grand et les fonctions du saint ministère plus nombreuses, parce qu'on a affaire à des gens qui exigent plus de zèle et de travail. D'ailleurs, dans une communauté, on diversifie le travail, on le distribue selon le pouvoir de chacun.

La difficulté qui est tirée de vos habitudes a plus de réalité. Si vous voulez entrer dans une communauté, il faut vous faire enfant, pour ne vivre que d'obéissance.

Il faut renoncer sérieusement à vos habitudes opposées à cette vie. Je veux dire qu'il faut être disposé à laisser là toutes les habitudes prises jusqu'à présent, pour adopter celles de la vie religieuse : c'est ce que j'appelle vous faire enfant. Il vous resterait encore des manières et des habitudes, dont vous ne vous déferiez pas, quoique vous fassiez, mais cela ne ferait pas de mal, pourvu que vous n'y fussiez pas attaché par la volonté. Il y en aurait même que la santé vous obligerait de conserver, et il n'y aurait pas de mal non plus. Pour ce qui est des biens de la fortune, je ne crois pas que l'idée de faire par là du bien dans une communauté, doive être pour vous une raison déterminante d'y entrer.

La crainte du sacerdoce n'est pas une raison de vous en éloigner; tremblez, mais obéissez à la volonté divine, si elle vous y demande. Mettez-vous dans l'indifférence, et suivez l'attrait de la grâce. Il ne faut pas que votre raison fasse ni qu'elle défasse votre vocation. Elle est là pour la connaître par la lumière de la grâce. Elle peut voir les difficultés, les peines, les obstacles, les sujets de crainte, mais elle doit baisser pavillon devant la volonté divine, et votre volonté doit se soumettre humblement à la divine volonté, et obéir en tremblant et en espérant dans le secours de la miséricorde divine. Par tout ce que je vous dis, je ne veux pas précisément vous engager à entrer dans le sacerdoce, à vous faire missionnaire, à entrer dans notre pauvre petite société; mais je vous dis que je ne vois aucune raison d'exclusion en tout ce que vous m'exposez. Il m'a semblé, par la manière dont votre lettre était conçue, que vous éprouviez un attrait intérieur. Cet attrait m'a semblé un attrait de goût, et, en même temps, un attrait de raison, c'est-à-dire fondé sur des raisons. Je n'y ai pas vu exactement vers quoi vous porte cet attrait; mais, ce que j'y ai vu, c'est que votre âme, par un principe de crainte, et peut-être par une vue de votre indignité, se lance toujours au dehors et, par là, reste dans l'inaction, et même dans un certain embarras. Je vous dirai donc à cela, que nos âmes doivent être plus indifférentes devant Dieu. Il faut que nous soyons comme une baguette entre ses mains,

qui plie à tous les mouvements qu'il nous donne. Si c'est Dieu qui nous veut en tel état, pourquoi résister? Pendant que nous résistons, les âmes que nous devons sauver se perdent et meurent dans le péché. Je vous conseille donc d'examiner sérieusement, une bonne fois, ce que la divine volonté demande de vous. S'il vous veut comme vous êtes, restez tranquille et sanctifiez-vous dans votre état; si, au contraire, il vous veut ailleurs, ne traînez pas plus longtemps. Pourquoi traîner en longueur? Une fois âgé de soixante-dix ans, il serait trop tard.

Excusez, je vous prie, la simplicité avec laquelle je vous écris. C'est en Notre-Seigneur et en sa sainte charité que je vous écris, et je pense que cela ne vous offenserá pas.

J'ai l'honneur d'être, dans l'union de charité de Jésus et de Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. Le Vasseur :

IX

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

La Neuville, le 18 avril 1843 (terminée le 27).

TRÈS CHER FRÈRE,

Votre dernière lettre nous a donné à tous une grande consolation. J'espère que Notre-Seigneur se servira de vous et de nos deux chers frères que je vous ai envoyés, pour procurer sa très grande gloire. Vous aurez dû remarquer que ce n'est pas par négligence que mes lettres vous sont parvenues si tard. Le bon M. Tisserant a retenu la première trop longtemps.

Soyons bien unis ensemble dans les entrailles de la charité de Jésus et la tendresse du très saint Cœur de

Marie. Dieu sait combien est grande l'affection de mon cœur et mon attachement pour vous, ainsi que pour votre petite communauté. C'est dommage que vous soyez si éloigné! j'aurais désiré que vous fussiez plus rapproché, pour que nos rapports fussent plus faciles, mais la divine volonté doit nous suffire. Nous ne connaissons pas ses desseins sur nous; il faut nous réjouir sur tout ce qu'il plaît à cette divine volonté de faire de nous, même lorsque cela est contraire à nos vues et à nos désirs.

Notre-Seigneur continue à nous bénir sans cesse. Je viens de voir Mgr Rosati, qui est à Paris en ce moment. Il est toujours bien disposé pour nous et compte sur les nôtres. Il a fait une maladie très dangereuse, il va mieux. Il va retourner à Saint-Domingue comme légat du Saint-Siège, pour terminer le traité qui est en bon état. Il devait y aller de suite, mais une révolte qui éclata, il y a peu, dans ce pays, l'obligea de remettre son voyage au mois de novembre. Il va, en attendant, présider un concile en Amérique (à Baltimore). M. Tisserant est à Saint-Domingue tout seul. Je vais probablement lui envoyer un compagnon; Mgr Rosati le désire beaucoup. Il me reste encore cinq autres Messieurs pour la Guinée. Ils vont partir au mois d'août. Priez pour cette importante mission. Au commencement du printemps de l'année prochaine, je dois joindre quatre autres aux deux qui sont déterminés pour Saint-Domingue, c'est-à-dire à M. Tisserant et à cet autre Monsieur; ce qui nous y ferait une communauté de six à Saint-Domingue, de cinq en Guinée et de quatre à Bourbon (y compris M. Laval). Ces quatre qui doivent aller à Saint-Domingue vont venir au noviciat vers la fin de l'année scolaire. Il nous restera encore, à la fin de l'an prochain, c'est-à-dire vers le printemps, au moins deux autres dont je pourrais disposer.

De plus, on commence à penser à nous dans quelques Séminaires de province, comme Quimper et Clermont. Ainsi, il semble que notre bon Maître et notre bien bonne Mère veulent de nous et de nos pauvres petits services. Il serait possible que quelques-uns de ceux qui se présentent ne persévèrent pas; mais il faut uniquement

se confier dans la bonté de Jésus et de Marie. Ceux qui ne persévéreront pas seront remplacés par d'autres.

Parmi ceux qui se présentent, se trouve M. Laval, qui est chez M. Louis. Je vous avoue que cela me chagrine et m'inquiète un peu. Je sais bien que M. Laval ne pourrait pas tenir chez les Eudistes, à cause du désordre (1) qui y règne et du défaut de régularité, etc., mais, j'aurais presque voulu qu'il allât ailleurs que chez nous. Je craignais cela depuis longtemps et prenais toute sorte de précautions pour l'empêcher de penser à nous. J'évitais toujours avec le plus grand soin de lui parler de nous et de ce qui se passe parmi nous. Je faisais ce que je pouvais d'une manière indirecte pour l'engager à rester chez M. Louis. (Je ne pouvais l'y engager directement, excepté dans certaines circonstances.) Cependant, au moment où je m'y attendais le moins, M. Laval m'écrivit pour me demander mon avis sur sa vocation chez les Eudistes, et manifeste les désirs les plus forts de les quitter, avec les motifs qu'il avait de le désirer. J'en fus profondément affligé. Comme c'est moi qui l'avais entraîné dans la société de M. Louis, je n'osais pas tout à fait lui refuser l'avis qu'il me demandait. D'un autre côté, j'étais certain qu'en examinant la question, je serais obligé de lui dire de quitter, ce qui m'aurait brouillé avec le bon M. Louis. J'ai donc supplié M. Laval de m'excuser et de vouloir bien s'adresser à un autre qu'à moi. Je lui propose un long examen sur les motifs qui l'engagent à quitter et sur le pour et le contre. La conclusion semblait être incertaine, car je lui faisais voir de très forts motifs contre. J'ai cru devoir faire cela dans la pensée que si le bon Dieu le voulait hors des Eudistes, il ne permettrait pas que cette bonne âme se laissât surprendre. Je lui dis cependant, à la fin de ma lettre, que, malgré l'excessive répugnance qui m'empêchait d'examiner cette affaire selon ses désirs, je me rendrais, s'il l'exigeait absolument, et j'examinerais sa vocation, mais que je le suppliais de m'en exempter.

(1) Sur la valeur du mot *désordre* en ce cas, voir le T. I^{er} de ces Notes, p. 660.

Il me répondit par une lettre bien modeste, mais dans laquelle il insiste à demander que je décide sa vocation, et, en même temps, il me demande d'entrer dans notre petite société. Il me donne encore les motifs pour lesquels il veut quitter M. Louis, et ceux pour lesquels il veut prendre part à notre œuvre. Je lui répondis que, désormais, je ne pouvais absolument pas décider sa vocation, qu'étant intéressé dans la cause, je risquais de décider mal. Je lui dis donc de s'adresser à d'autres, tels que M. Carbon, un Père Jésuite, ou M. Pinault ou tel autre qu'il jugerait à propos. Il choisit M. Pinault, qui lui décida formellement la chose. Selon toutes les apparences, son affaire s'arrangera bientôt. Je ne crois pas, dans la crainte de déplaire à M. Louis, pouvoir refuser un homme comme M. Laval. D'un autre côté, je serais bien fâché de voir M. Louis mécontent. J'espère que Marie répandra un peu de la douceur de son très saint cœur dans l'âme de ce bon Monsieur, afin que la charité soit observée.

Les dernières lettres de M. Tisserant, datées de la Martinique, m'ont causé bien du chagrin. Ce cher confrère m'inquiète beaucoup, non point que je craigne qu'il nous quitte, — cela n'arrivera pas, — mais parce qu'il me donnera du tracass. Un autre, que je suis obligé de lui joindre, m'inquiète aussi sous le même rapport. M. Tisserant fait comme un homme qui a une tête à lui, qui veut conduire tout et qui veut que tout le monde se conduise selon ses vues; et certes, j'en serais bien fâché, car il serait capable de ruiner tout. Il a une imagination ardente, et un coup-d'œil peu sûr et assez étroit. Il nous a fait un mauvais tour. Il a passé quelque temps à la Martinique, selon que nous en étions convenus. Il a vu un mauvais prêtre; son imagination s'enflamma; il fut pris d'ailleurs d'une envie démesurée, à ce qu'il paraît, d'écrire à M. Fourdinier. Il va donc lui dénoncer ce prêtre. Je ne sais tout ce qu'il lui a dit dans cette lettre, car il a dû lui dire bien d'autres choses, puisque un des Messieurs du Saint-Esprit a dit à Saint-Sulpice que M. Tisserant avait écrit tout un journal à M. Fourdinier. M. Tisserant, dans sa lettre, me dit bien qu'il dénonça

un prêtre qui allait à l'autel sans dire sa messe, mais il ne me dit pas autre chose.

Je trouvais déjà fort imprudent qu'il se mêlât ainsi de choses qui ne le regardent pas; mais, s'il a ajouté des rapports touchant l'état de la colonie, cela serait pire. Ce qui rend la chose plus grave, c'est que vous savez que M. Fourdinier n'est pas trop bien disposé en notre faveur, et qu'il nous regarde comme des étourdis, des gens à têtes ardentes, d'un zèle inconsidéré. Il semblait être un peu mieux disposé dans la dernière entrevue que j'ai eue avec lui, comme je vous le dis dans ma dernière lettre; mais cette imprudence de M. Tisserant va nous brouiller tout. La prochaine fois que j'irai à Paris, je vais voir ce qui en est.

Je crois donc, d'après cela, qu'il faudrait poser cômme règle qu'aucun de nos missionnaires ne doit, de son propre chef, traiter des affaires quelconques en Europe, sans m'en avoir donné connaissance complète, en m'envoyant ouverte la lettre qui traite de ces affaires.

Il était bien naturel que M. Tisserant m'envoyât cette lettre ouverte; j'aurais été plus à même que lui de savoir s'il était prudent de faire cette démarche. Je n'ai pas précisément oublié ce point, mais je ne croyais pas qu'il fût nécessaire de le mentionner; je me suis contenté de défendre d'écrire à Rome. Je vois maintenant que j'ai mal fait de négliger cette mesure générale. Je vous prie, cher frère, de me dire votre pensée là-dessus. Je ne pourrais plus insérer cela dans nos règles; elles ne doivent plus être en mon pouvoir. Il me semble que je n'y peux plus rien changer ni modifier, mais que je dois me soumettre à tout ce qui s'y trouve. Mais, n'ai-je pas le pouvoir d'exiger maintenant qu'on m'envoie ouvertes ces sortes de lettres? Il semble que cela dépend d'une autre question, à savoir si les supérieurs et, en dernière analyse, le supérieur général, n'a pas le pouvoir et le droit d'expliquer la règle, d'interpréter son esprit et, par suite de cette interprétation, de donner des ordres en conséquence. Il me semble que le sentiment contraire est subversif de tout bon ordre et mettrait tout dans l'anarchie.

Selon moi, tout supérieur de communauté a le droit d'interpréter la règle dans tous ses points, jusqu'à ce que le supérieur provincial ait manifesté un sentiment contraire, et celui-ci a le même droit jusqu'à ce que le supérieur général intervienne. Le supérieur général doit l'emporter sur les supérieurs provinciaux particuliers jusqu'à ce que la Congrégation, soit réunie, soit dispersée, embrasse un sentiment contraire. Aussi, j'ai annoncé cela dans les gloses de la lecture des règles sur l'obéissance et l'autorité des supérieurs.

M. Tisserant semble prendre un sentiment contraire, et cela m'inquiète; aussi, je vais proposer la question à tous les membres, et je me tiendrai à la décision de la majorité.

M. Tisserant soulève cette question à propos d'une autre que voici. Vous savez qu'il est dit dans la règle que, tous les deux ans, les communautés se choisiront des candidats pour la supériorité, et les noms de ces candidats seront envoyés au supérieur général. Il semble qu'il n'est pas besoin de dire que chaque communauté se choisit ses candidats, et que ce n'est pas un choix général fait par toutes les communautés réunies ensemble. Chaque communauté se choisit donc celui qu'elle désire avoir pour supérieur.

La question est maintenant de savoir si cette communauté peut choisir dans les membres d'une autre communauté de la même province, ou si elle doit être restreinte à ne choisir que dans son propre sein. M. Tisserant veut ce dernier parti. Voici ses raisons de mot à mot : Les membres d'une communauté pourraient difficilement connaître celui qui leur convient; puis, le même supérieur serait quelquefois élu par plusieurs communautés à la fois. La première de ces deux raisons ne me paraît pas bien forte, mais la seconde est bonne. Cependant, on pourrait facilement obvier à cet inconvénient. Je serais porté à l'avis contraire; car : 1° il arriverait parfois qu'une communauté, par sa position, n'exige pas des hommes bien capables, tandis que d'autres, par les leurs, exigeraient plusieurs membres importants. Il résulterait de là que cette communauté, composée

de membres peu capables, serait obligée de nommer toujours le même, ou d'avoir un supérieur incapable de la gouverner. 2° Il arrive souvent que les membres de la même communauté n'auraient pas tout le respect et la déférence pour leur supérieur, étant familiarisés avec lui ou par quelque autre raison; tandis qu'un membre d'une autre communauté, assez connu pour être choisi, mais pas assez pour qu'on soit familiarisé avec ses défauts et sa manière d'agir, serait plus capable de faire du bien. 3° Si on ne pouvait choisir que dans sa communauté, un supérieur provincial intrigant pourrait influencer les communautés dans les nominations de leurs supérieurs. Il n'aura qu'à enlever à cette communauté, trois mois avant l'élection, le membre qu'il craindrait, et la communauté serait obligée de choisir celui que le provincial voudrait. Examinez ces raisons et dites-moi votre avis. Il y a une quatrième raison. Le provincial serait trop gêné dans la distribution des sujets, s'il était obligé de laisser dans chaque communauté deux membres capables d'être choisis pour supérieur. Bien souvent, il aurait besoin d'un sujet qui est capable d'être supérieur dans une autre communauté. Je n'exprime pas bien ma pensée, mais il me semble que cela compliquerait les choses, si on ne pouvait choisir que dans sa communauté.

A propos de ce choix, dont M. Tisserant me propose la difficulté, il ajoute ce qui suit : « Il me semble que l'application de cet article doit se trouver dans la règle et non dans la glose. La glose n'est qu'une explication des choses *contenues* et *énoncées* dans la règle, mais qu'elle ne doit pas être une seconde règle elle-même, ce qui arriverait si elle donnait des règlements qui ne se déduisent pas de la lettre même de la règle. Les missionnaires doivent pouvoir, à la rigueur, se passer de la glose.

La glose dont il s'agit est l'explication de la règle donnée par le supérieur dans les cas douteux, comme cet article en question, car je n'ai pas écrit de glose et il ne s'agit pas d'en écrire une. Si M. Tisserant avait dit que la glose est l'explication contenue dans la règle,

contenue directement ou par voie de conclusion directe ou indirecte, je serais de son avis; mais il a ajouté, en soulignant le mot *énoncé*, si la règle *énonce*, on n'a pas besoin de glose, c'est-à-dire d'explication.

Je serais bien de l'avis de M. Tisserant, que la glose ou explication du supérieur ne doit pas être insérée dans la règle, ni avoir la même force que la règle; mais la seule différence doit être que la règle ne doit être changée que par la Congrégation entière, tandis qu'un règlement fait par un supérieur général pourrait, lorsqu'on voit les choses autrement, être rejeté par lui-même ou par son successeur. Encore cela ne doit-il pas être fait à la légère. Je trouve extrêmement important qu'on ne touche pas à l'autorité des supérieurs, autrement tout tomberait en ruine. Tout ce qui est clairement contenu dans la règle ne peut et ne doit jamais être contredit par qui que ce soit; mais encore les supérieurs doivent-ils avoir droit d'interprétation jusqu'au recours à une autorité supérieure qui, en dernière analyse, est la majorité des membres de la Congrégation. Si les supérieurs, même particuliers, n'avaient pas ce pouvoir, les missionnaires peu dociles trouveraient bien souvent des ressources dans les termes de la règle qu'ils diraient être clairement exprimés. Si le supérieur est en contravention avec la règle, qu'on ait recours à l'autorité supérieure, mais qu'on ne se rende pas justice à soi-même. Il faut commencer par lui faire modestement ses observations, et, s'il ne se rend pas, qu'on obéisse jusqu'à ce que l'autorité supérieure ait donné la solution de la question. A plus forte raison, les supérieurs doivent-ils avoir le droit d'interprétation dans les cas obscurs et dans ceux que la règle n'aura pas prévus.

Pour résumer, je vous prie de me dire votre avis et l'avis de nos chers frères qui sont avec vous, sur les questions suivantes : 1° dans les cas obscurs; 2° dans ces cas qui paraîtraient assez clairement peu conformes à l'interprétation donnée par le supérieur; 3° évidemment opposés (mon avis serait que, même dans ce cas, on obéisse en attendant des ordres de la part du supérieur général, ou si c'est celui qui interprète, on doit

avertir les communautés et attendre que les réclamations de la majorité forcent le supérieur général à se rétracter); 4° dans les explications et les cas non prévus par la règle : ont-ils pouvoir d'imposer des règlements qu'ils prennent dans l'interprétation de l'esprit de la règle; 5° peuvent-ils faire des règlements pris dans la nécessité du moment, de la circonstance, de l'état de chose actuel où se trouve leur communauté ou la congrégation? 6° peuvent-ils en poser quand ils les croient utiles pour le bon ordre, la conduite et le bien de leur communauté, de leur province ou de la congrégation entière, s'il s'agit du supérieur général? 7° lorsque les œuvres qui les occupent les exigent, selon eux? 8° enfin, peuvent-ils imposer des obligations à un ou à plusieurs particuliers, quand (selon eux) le bien des particuliers de la communauté de l'œuvre, etc., l'exige?

Nota. — 1° Tous ces règlements n'auront de la valeur que jusqu'à ce que l'autorité supérieure ou compétente prononce le contraire ou les abolisse; 2° ils ne peuvent être donnés licitement que lorsqu'ils ne sont en aucune façon opposés à la règle ou à l'esprit de la règle; autrement, le supérieur serait répréhensible et devra être regardé comme prévaricateur dans sa fonction. Il ne pourrait être excusé que dans les cas pressés où le recours à l'autorité supérieure est impossible, et quand il croit sa prévarication nécessaire, par conséquent, en conformité à l'esprit de la règle; par là, elle n'est plus prévarication.

M. Tisserant m'a fait, dans la même lettre, plusieurs autres observations sur la règle, qui ne sont pas si importantes que celles-ci. Il y en a seulement une qu'il m'a faite sur la nomination du Supérieur général. Il n'approuve pas le mode d'élection marqué dans la règle, mais je ne crois pas qu'il l'ait examiné sérieusement, car les objections qu'il fait n'ont rien qui mérite l'attention. Nous avons déjà discuté la matière dans le temps, et je n'ai mis dans la règle que ce dont nous sommes tombés d'accord. J'ai exposé, depuis, le tout à M. Galais, qui, après bien des réflexions, trouva que nous avons pris l'unique moyen admissible. Il me fit seulement une

réflexion que je trouve bonne, et que je vais vous communiquer tout à l'heure. M. Tisserant me fait l'objection que le choix du supérieur général est trop important pour l'abandonner à l'arbitraire de son prédécesseur, que le Supérieur général ne sera pas toujours un saint, qu'il pourrait radoter par la vieillesse, qu'il pourrait avoir des affections particulières, etc. Mais le choix n'est pas abandonné à l'arbitraire du Supérieur général. Il ne peut choisir que dans les membres qui lui sont proposés, et ce sera toujours entre les meilleurs sujets. Chaque province nomme son candidat, et le Supérieur général sera obligé de prendre un de ces candidats; par conséquent, quel que soit le sujet qu'il choisisse, ce sera toujours celui qui a fixé le choix de toute une province. Je n'ai pas compris ce que notre cher confrère voulait dire, quand il me donne son mode d'élection. Il veut que le Supérieur général fasse lui seul le relevé du scrutin des différentes provinces, et déclare, d'après la règle dont il sera le mandataire, Supérieur général celui qui aurait réuni le plus de suffrages. Il serait alors rapporteur, sans avoir voix délibérative pour choisir son successeur. Je présume que c'est par défaut de réflexion que M. Tisserant dit ces choses; car, comment les communautés peuvent-elles nommer un Supérieur à la pluralité des voix? Chaque province ne saurait nommer avec connaissance de cause que les membres qui s'y trouvent. Dans la province de Bourbon, on ne connaîtra pas les membres capables qui se trouvent en Guinée, et à Haïti, et *vice-versa*; par conséquent, chaque province nommera un membre de sa province, et comment alors calculer la pluralité des voix? Le Supérieur général serait toujours nommé dans une même province, c'est-à-dire celle qui renfermerait le plus grand nombre de missionnaires. Je crois que M. Tisserant n'a pas compris l'article 23 du chapitre VI, 3^e partie : il a cru y voir que le choix est abandonné à l'arbitraire du prédécesseur, qui peut rejeter et annuler les élections des provinces et en faire une autre à son choix. La règle dit cependant clairement le contraire.

M. Galais m'observa qu'il serait peut-être bon qu'on

laissât la faculté aux membres d'une province de choisir leur candidat dans une autre province, et si un candidat réunit la pluralité des voix dans le plus grand nombre des provinces, le Supérieur général serait obligé de suivre ce choix et de nommer ce candidat dans son testament. Je trouve cet avis assez sage, car il pourrait se trouver un membre marquant qui réunit les voix de tous les membres; alors, il est naturel que le Supérieur général ne soit pas le maître d'en choisir un autre. Mais cela arrivera rarement. On ne pourrait connaître bien les membres des autres provinces que par les détails que le Supérieur général en donne. Dans ce cas, le Supérieur général influencerait beaucoup dans les élections. Je n'y trouverais pas de mal, parce qu'il connaît mieux que les autres ce qu'il faut pour cette charge; mais, s'il y avait de l'inconvénient à ce que le Supérieur général influe dans l'élection, le mode adopté dans la règle serait le plus simple. Du reste, avec l'addition de la proposition de M. Galais, le mode de la règle resterait toujours le même.

A propos de cela, je vous dirai que M. Galais est toujours rempli d'intérêt pour notre œuvre. Nous sommes très bien ensemble; je ne manque jamais de le voir quand je vais à Paris, et nous sommes parfaitement d'accord depuis que je lui ai fait lire la 3^e partie des règles pendant un court séjour qu'il a fait à La Neuville, les vacances dernières. M. Mollevaut est bien aussi, mais M. Icard ne revient pas vite.

Cette lettre de M. Tisserant m'affligea beaucoup, surtout parce que celle qui l'avait précédée était beaucoup plus mauvaise; mais je n'en suis nullement effrayé : c'était un moment de tentation qui ne durera pas. Déjà, la lettre suivante était meilleure. Mais je crois qu'il ne faudrait pas examiner la règle en ce moment. Elle est faite et doit être observée. On fera les expériences de 6 à 8 ans. Ensuite, quand il s'agira de la déterminer, on serait plus capable de dire son avis, et alors il n'y aura plus d'inconvénients de le faire, tandis que, maintenant, cela produirait du désordre.

Si un point souffre de trop grandes difficultés pour

certains endroits, qu'on m'en parle, et, par voie d'interprétation de l'esprit de la règle, je crois que je pourrai alors dispenser jusqu'à nouvel ordre. Je vous ai déjà dit, je crois, que je trouve que la règle pourrait avoir, dans la disposition des matières, un ordre plus exact. J'ai les divisions générales toutes prêtes; je vais faire un travail là-dessus, que je proposerai quand le temps du changement sera arrivé; maintenant, je crois qu'il ne faudrait pas y toucher.

Quant à M. Tisserant, je vais tâcher de le remettre tout doucement.

La Sœur Rosalie est bien affligée de ce que vous ne lui écrivez pas; je vous engage beaucoup à le faire au plus tôt que vous pourrez. Elle dit que vous oubliez votre vieille mère et que vous la punissez de ses imperfections. Elle en souffre beaucoup. Vos lettres feront toujours du bien au noviciat; écrivez toujours des lettres détaillées sur ce qui se passe. Quand vous aurez des cas de conscience difficiles, envoyez-les nous. Cela servira aux novices. Dites la même chose à nos chers frères.

Vous faites bien de dormir un peu. Evitez de ruiner votre santé, ni celle de nos chers missionnaires, sans cependant prendre des précautions excessives.

J'ai reçu le troisième billet que vous m'envoyez, mais cela ne servira plus : M^{lle} Clémence étant partie et ayant touché la somme.

Ne demandez rien à votre père pour nous. Le bon Dieu nous a mis un peu à notre aise, pour le moment surtout. Nous avons environ cinq mille francs par an à dépenser, cela suffit à peu près pour l'entretien du noviciat. Nous avons de grandes dépenses, il est vrai, pour fournir aux missionnaires pour leur départ et monter les maisons; mais, d'ici à trois ou quatre ans, nous avons, outre l'ordinaire, qui est d'environ cinq mille francs, encore deux à trois mille, quelquefois plus, qui peuvent servir aux dépenses extraordinaires. Plus tard, le bon Dieu y pourvoira.

Je vous prie de faire demander à Mgr Collier si je peux lui envoyer un prêtre irlandais, dont on me dit beaucoup de bien. Un prêtre de Nantes me l'a offert. Il ne serait

pas des nôtres. Un bon prêtre veut entreprendre d'ériger un Petit Séminaire pour les missions. Il y recevra les jeunes gens de l'âge de 18 à 30 ans. Il s'en trouve un grand nombre de tous côtés, qui n'ont pas les moyens de faire leurs études ecclésiastiques. Il serait assez probable que c'est le bon Dieu qui a inspiré ce dessein à ce prêtre, et qu'il y réussira. Si vous trouviez des Noirs sur lesquels on puisse compter pour les envoyer à Madagascar, donnez-m'en avis, même s'ils n'avaient pas 18 ans encore; je pourrais les faire recevoir dans ce Petit Séminaire. Il faudrait leur apprendre à lire le français et même le latin, si cela se peut; cela suffirait. Mais il faudrait qu'ils fussent des gens sûrs; car, étant prêtres, on ne saurait rien en faire, s'ils n'étaient pas bons.

Je viens de recevoir une lettre de M. Tisserant, qui est mieux que les premières; il semble s'être réveillé d'un mauvais songe. Il ne demande pas formellement des excuses, mais il prend un ton plus humble et plus soumis.

L'affaire de Saint-Domingue allait s'entamer et se terminer. Mgr Rosati est passé par la France pour cela. Le démon en veut à ce pays; pour la seconde fois, il a rompu la négociation par une révolution qui a éclaté. Le président Boyer fut obligé de se sauver, et les rebelles sont les maîtres de l'île.

J'espère que vous aurez un peu plus de repos et de règle quand vous recevrez cette lettre. MM. Collin et Blanpin vous seront d'un grand secours.

Si vous jugez à propos de faire venir aussi M. Laval, vous le pouvez. Voyez si, réellement, il fait si peu de chose à Maurice. Nous devons beaucoup à Mgr Collier, mais je ne crois pas qu'il faille pour cela sacrifier M. Laval. Considérez l'état des choses devant Dieu et faites ce qui vous paraîtra utile à sa gloire. Vous faites bien de dormir un peu le jour; saint François de Sales le conseille même dans vos pays, lorsqu'on est dominé par le sommeil.

Pour ce qui regarde la prédication, je suis bien de votre avis : il faut prêcher simplement. Viser à faire

de l'effet, ne sert pas beaucoup à établir la grâce de Dieu dans les âmes, et ce n'est pas faire un sermon apostolique. Tout ce que cela produit, c'est de mettre la sensibilité en mouvement, d'amuser l'esprit à des choses qui lui plaisent en le frappant, et de faire donner des louanges au prédicateur. Il faut cependant éclairer et émouvoir, mais sans recherche. Des vérités simples et faciles à concevoir, énoncées clairement et fortement, par le sentiment vif et fort qu'on en a, font une impression solide; l'effet se produit sans qu'on y pense, lorsqu'on se pénètre bien de l'esprit de zèle et de charité pour les âmes, et qu'on désire ardemment leur inculquer ces vérités et les y faire adhérer pratiquement. On cherche bien à faire de l'effet en général, et non par telle ou telle période, mais un effet saint et surnaturel, en imprimant la grâce dans tous les cœurs. Pour produire cet effet, il suffit de faire ses sermons avec une grande simplicité, mais avec ferveur et zèle.

Ne vous tourmentez pas tant des mouvements d'orgueil qui se trouvent encore en vous; tenez-vous dans votre pauvreté intérieure devant Notre-Seigneur; et tout ira bien. Ces bouffées d'orgueil sont dans votre nature orgueilleuse, mais la volonté n'y est pas tant que vous croyez; désavouez ces sentiments et humiliez-vous en sans cesse; donnez-vous au très saint et très humble Cœur de Marie. Ces sentiments diminueront peu à peu. D'ailleurs, le nouvel ordre de choses y est probablement pour beaucoup; une fois bien habitué à cela, le bon Dieu vous délivrera peu à peu. L'estime des hommes ne durera pas; d'ailleurs, vous en ressentirez bientôt la vanité et le néant. Les tribulations sont remplies de trésors pour vous. Votre orgueil, ou plutôt vos tentations d'orgueil, ne sont pas une raison pour que vous ne soyez pas chargé de la supériorité. Il faut que le bien se fasse malgré les tentations, et que les tentations soient surmontées.

Notre-Seigneur a voulu accomplir vos désirs, nous n'aurons rien du Gouvernement. Il a voulu cependant purifier votre cœur, en vous laissant croire pendant quelque temps, qu'il fallait recevoir la solde. Je fus

toujours dans le même désir que vous, je voulais seulement que la divine Providence décidât la chose.

J'espère que votre chère communauté se conservera dans l'esprit de ferveur et de régularité. Je me réjouis vivement quand je pense à cette chère communauté, et j'y pense souvent. Dites à nos chers frères qu'ils ne se découragent point, de ne pas sentir la sensibilité de la piété, d'éprouver une certaine nonchalance à cause de la chaleur, et de la difficulté à faire bien leur oraison. Ils ne sont plus des enfants; désormais il faut qu'ils soient vigoureux à marcher dans les voies de Dieu sans goût sensible. Il faut qu'ils cherchent désormais Dieu pour Dieu.

Je conçois que les curés n'aiment pas la multiplication des chapelles; cependant, le bien des âmes l'exige. Prenez-vous-y de manière à mettre le Préfet dans cette idée. S'il s'y opposait, on serait obligé de cesser les offices dans ces chapelles. J'espère que le bon Dieu lui en fera sentir le besoin. Votre querelle avec le Directeur de la colonie vous montre le besoin de céder quelque chose, et d'avoir l'air de la soumission, d'agir avec modération avec les hommes. Cependant, vous avez très bien fait de ne pas céder dans certains points importants. Vous ne pouvez pas vous soumettre au Directeur pour ce qui regarde les fonctions de votre ministère, mais agissez avec modération. Le Gouvernement est bien disposé à notre égard; il faut le ménager, pour le bien de notre ministère, mais sans lui céder le droit de se mêler dans ce ministère. Dites à nos chers frères que je leur écrirai, quand j'aurai de leurs nouvelles.

Que la paix de Notre-Seigneur soit avec vous tous. Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M^{lle} **Sainte-Bécel** :

I

Mademoiselle,
Mademoiselle Sainte-Bécel,
rue Beau-Soleil, n° 6,
Nantes.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MADemoisELLE,

C'est de tout mon cœur que j'accepte et que je vous accorde l'union de prières que nos deux missionnaires vous ont promise.

Prenez bon courage et consolez-vous au milieu de la tribulation; c'est une marque de prédilection particulière de Dieu pour une âme, que de la faire souffrir. Recevez donc ces peines de sa main, avec amour et humilité. Regardez-vous comme indigne de partager le calice que le Bien-Aimé de notre cœur a bu jusqu'à la lie. Prenez-le cependant de sa main, avec action de grâces. Ne vous étonnez pas si cela vous coûte de passer par les épreuves que la divine Bonté vous envoie; il n'y a pas de mal à être dans la peine, pourvu que notre âme soit à la disposition du divin Maître. Vous savez que lui-même a bien voulu, pour l'amour de nous, et pour encourager notre faiblesse, éprouver de la tristesse à la vue des tourments qu'il devait souffrir. La tristesse et l'affliction à la vue de la tribulation ne sont pas un mal, si elles ne partent pas de la résistance de notre volonté à celle du divin Maître. Tenez-vous prosternée en esprit devant sa divine Majesté, prête à endurer toutes les douleurs qu'il lui plaira de vous envoyer, et disposée à porter toutes celles que vous éprouvez, tant qu'il lui plaira de vous les laisser; et cela pour son amour et parce que cela plaît à sa divine volonté.

Supportez même avec tranquillité et avec amour la tristesse qui vous accable. Souvenez-vous que si les croix ne vous coûtaient pas, ce ne seraient plus des croix;

seulement, quoi qu'il nous en coûte, il faut les embrasser de toutes les forces de notre âme.

Quoiqu'il faille supporter ces peines que vous éprouvez, avec un grand amour et une grande soumission au divin bon plaisir, vous pouvez cependant prier Dieu pour obtenir la cessation de ce qui cause votre chagrin. Mais il faut demander cela non pour être soulagée vous-même; il faut que vous soyez disposée à souffrir encore mille fois davantage, si tel était le bon plaisir du divin Maître. Mais demandez cela pour le bien des âmes qui vous sont chères. Je pense que vous avez déjà fait, à ce sujet, vos recommandations à l'Archiconfrérie. Espérez toujours jusqu'à la dernière extrémité, et ne cessez de demander avec foi, amour et humilité; vous finirez par trouver miséricorde. Soyez forte dans la foi du divin Maître, supportez tout avec douceur et amour.

Soyez douce et humble de cœur, à l'exemple du Cœur bien-aimé de notre très douce et très humble Mère.

Soyez modérée dans votre conduite; désirez vivement ce qui pourra être à la gloire de Dieu, et servir au salut de votre âme et à sa plus grande perfection et sanctification; mais que vos désirs soient toujours sans trouble, sans empressement, sans cette activité violente qui dérange notre intérieur, plus qu'elle ne nous fait du bien. Nos désirs doivent être humbles, pleins d'amour, de patience, de soumission et d'abandon au divin bon plaisir. Languissez devant votre Bien-Aimé, jusqu'à ce qu'il vous accorde ce que vous désirez pour sa gloire; mais ne lui faites pas violence jusqu'au point de le mécontenter. Demandez doucement, suavement, ne forcez pas sa volonté, n'exigez pas qu'il vous donne ou vous fasse ce qu'il ne veut pas; mais, par la douceur, l'amour et la soumission de votre désir, faites que sa volonté se tourne en votre faveur.

Habituez-vous à conserver dans votre âme une paix humble, douce et pleine d'amour. Ayez une certaine modération dans votre conduite, modération inspirée par l'amour et non par la négligence, une grande égalité d'humeur et une grande uniformité de caractère. Telle était Marie, notre tendre Mère; son bien-aimé Cœur était

toujours dans la paix, l'humilité, l'amour devant son Dieu et à l'égard des créatures; son humeur était toujours la même, toujours douce, suave, agréable, modeste et aimable à tous, et sa conduite toujours modérée, humble, douce et charitable.

Voilà un grand modèle. J'espère que ce Cœur, si rempli de tendresse pour votre âme, communiquera à sa chère enfant un peu de ce baume de la divine grâce.

C'est dans la charité de ce Cœur très pur et très saint que j'ai l'honneur d'être votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, près Amiens, le mercredi de Pâques 1843.

A M. **Fauconnier** :

II

MONSIEUR,

Je ne trouve que ce petit bout de papier pour vous dire ce peu de mots. Je vous prie de m'excuser.

Je suis sûr de n'avoir pas reçu le semestre de Noël.

Je vais faire les recherches nécessaires pour retrouver les comptes, mais il est à risquer que je ne les retrouve plus; il est arrivé par accident qu'on m'a brûlé plusieurs pièces à mon insu et d'autres dérangements qui, peut-être, me rendront impossible la connaissance exacte de ce que j'ai reçu.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Amiens, le 21 avril 1843.

P. S. — Définitivement, on m'a brûlé les pièces qui touchent à la gestion de M. Savouré.

A M. Clair :

XXV

(Résumé.)

La Neuville, 21 avril 1843.

Pour avoir une intention pure, s'y prendre de loin, car, au moment d'agir, nous ne pouvons guère former parfaitement une intention pure, lorsqu'on n'en a pas l'habitude. On s'y forme de loin par l'humilité, le renoncement à soi-même et l'indifférence pour ses intérêts et son amour-propre.

A M. de Courson (1) :

I

(Copie.)

La Neuville, le 24 avril 1843.

MONSIEUR,

La profonde humilité dont votre lettre est si pleine, m'a arraché les larmes des yeux et me confond. Je ne puis comprendre comment vous avez daigné m'adresser le bon M. Guibout, pour qu'il demande mon sentiment sur un objet qui vous embarrasse vous-même. Aussi, je vous assure que je n'oserais dire mot, si je ne me croyais obligé de le faire, par la crainte de vous manquer, et pour le bien de M. Guibout et de l'œuvre qui l'occupe si vivement. Je vais donc vous rendre compte de ce que je pense de l'un et de l'autre; j'espère que vous voudrez bien excuser ma présomption et bien interpréter mes intentions. Pour ce qui regarde la personne de M. Guibout, il m'a parlé au long de ce qui se passe dans son intérieur : il me semble que l'état de son âme est bon

(1) Alors, supérieur du Séminaire de Philosophie de Nantes, bientôt supérieur général de Saint-Sulpice.

et très bon. Je ne crois pas que le démon ait part à toutes les choses singulières qui se passent dans sa conduite. J'ai remarqué dans son âme une grande simplicité, une humilité véritable, une assez grande souplesse dans le général et l'ensemble de sa conduite, excepté sur certains points qui regardent son œuvre, et qu'il considère comme des points capitaux. J'ai regardé sa persévérance dans son sentiment par rapport à ces points comme l'effet d'une conviction intime de la divine volonté, et non pas comme une ténacité à ses propres idées. Il a cédé facilement sur plusieurs autres points qu'il avait regardés comme importants aussi. Même sur les articles importants, il était prêt à quitter son sentiment si j'avais positivement été contre son sentiment, mais je ne l'ai pas été. J'ai remarqué encore en lui une grande soumission et un grand abandon à la divine volonté, peu d'empressement à accomplir ses propres idées et ses propres désirs, quoique son imagination ardente devrait l'y porter vivement. Il m'a semblé que son zèle était pur, que son âme tend directement à Dieu dans tout ce qu'il fait pour sa gloire, et qu'il exécute les choses avec une grande sincérité de volonté de plaire à Dieu. Une chose surtout qui m'a frappé et m'a fait voir avec une certaine évidence que son zèle est pur et son âme en bon état, c'est que, dans toutes les contrariétés et dans tous les obstacles que Notre-Seigneur vous a inspiré de lui opposer dans cette œuvre et à plusieurs saints personnages, il n'a jamais murmuré contre qui que ce soit : jamais de mécontentement, jamais son amour-propre ne s'est révolté contre personne, jamais la charité n'a été blessée dans son cœur, mais au contraire, ces contrariétés, loin de produire ces mauvais effets ou de le décourager, le portaient à s'humilier et à s'abaisser avec un véritable amour devant Dieu, et à se soumettre à tous les divins bons plaisirs. Je trouve là-dedans une preuve bien forte que Notre-Seigneur est avec lui. La preuve me paraît d'autant plus forte, qu'il s'agit d'un homme si nerveux et si continuellement agacé, d'une imagination si ardente et occupée si vivement de cette œuvre. Les choses extraordinaires m'ont cependant

étonné; je n'ai pas pu expliquer certaines choses, comme par exemple ce qui s'est passé pour les sommes considérables qu'il a dépensées, sans avoir eu de recettes comparables à la dépense, et l'espèce d'imprudence des entreprises si considérables sans aucun fonds, mais je ne crois pas qu'il faut tirer de là une cause de condamnation contre lui par la raison que Notre-Seigneur donnait, que l'arbre se connaît par ses fruits. Voyant, d'un côté, des dispositions si bonnes et si solides, et, de l'autre, un résultat si heureux, je croirais faire tort à la parole de notre bon Maître si je le blâmais. Quant à ce qui se passe en lui par rapport à la sainte messe et au bréviaire, je suis convaincu que le démon n'y est pour rien, et que cet état de choses le rend agréable à Dieu. Je n'oserais pas décider que ce mal est surnaturel, quoiqu'il m'y semble voir des choses que je ne puis m'expliquer. Mais je suis persuadé que Notre-Seigneur lui envoie ce mal pour le bien de son âme. Je crois que le démon n'y est pour rien, parce que je n'aperçois en lui aucune tentation lorsqu'il est en cet état, ni d'amour-propre, ni de raideur, ni de découragement, ni de trouble, ni d'inquiétude violente. S'il paraît parfois un petit moment de découragement, c'est si faible qu'on voit bien que ce n'est pas le démon qui opère, mais que cela vient de la peine qu'il éprouve de ne pas bien servir Dieu par les saintes actions sacerdotales. Quand le démon donne des tentations, il les donne avec violence et intensité. Tout le mal qui résulte de ces états est un mal matériel dont il n'est aucunement coupable, puisqu'il ne peut pas autrement. (L'illusion ne me paraît pas à craindre, comme je vais avoir l'honneur de vous dire tout à l'heure.) Une fois qu'on voit qu'il n'y a pas de grandes tentations, on peut se tenir, il me semble, assuré que le démon n'agit pas dans son physique, encore moins dans l'imagination, car il est bien certain que, dès que le démon agit sur une personne, il insinue des tentations analogues à son action. Je crois qu'on doit admettre, en principe, que l'agent se fait connaître et fait sentir son influence par son action. Je crois que, du même principe, on peut con-

clure que son état vient de Dieu, au moins que Dieu opère fortement dans cet état et par cet état, car tous les effets qu'il éprouve dans le fond de son âme sont des effets de vertus et de vertus parfaites : comme l'humilité, le sentiment de sa misère, le désir de servir Dieu, et surtout une soumission douce, un abandon humble à la divine volonté. Ces sentiments ne sont pas en lui par raison, parce qu'il sait qu'il faut se soumettre à la volonté de Dieu en toute chose, mais c'est un mouvement inné, c'est la première idée qu'il peut avoir, c'est presque forcé; au moins, il lui coûterait beaucoup de s'opposer à ce sentiment; or, cela suppose toujours un mouvement de la grâce fort et *sine nobis*, et, par conséquent, Dieu agit, et l'âme, obéissant et acquiesçant à ce mouvement, en profite. D'ailleurs, on peut voir de ce qui s'en suit de ces états, si cela vient de Dieu ou du démon ou de l'imagination. Si cela venait du démon, il est impossible que cela eût pu durer depuis si longtemps sans faire des ravages très violents dans cette âme. Si c'était l'imagination, cela aurait produit nécessairement le relâchement et une décadence dans la conduite intérieure de l'âme. Si, au contraire, cela vient de Dieu, cela conserve l'âme dans le désir de lui plaire, la rend capable de lui sacrifier tout, la détache de plus en plus des créatures, la rend plus docile à la divine volonté, établit l'âme dans une certaine solidité de vertu qui la conserve dans la douceur, la paix et la soumission à Dieu et la fait tendre en tout vers lui. Je crois que ces effets existent dans M. Guibout, et qu'en grande partie ils ont été opérés par cet état de misère où il se trouve. Le peu de jours que j'ai pu le voir, il m'a toujours paru être dans ces dispositions. Maintenant, est-ce un état naturel ou surnaturel? Je pensais qu'il était inutile d'examiner cette question, pourvu que nous apercevions une forte action de Dieu et aucune action du démon, pourvu que nous n'y voyions pas de mal et que nous y voyions du bien, pourvu que les résultats mènent à Dieu, à son divin service et à la sanctification de l'âme, cela doit nous suffire, il me semble. Ce qui me fait douter si c'est naturel, c'est que je ne vois pas les effets ordinaires des maux

nerveux; son mal le prend tout à coup et n'est pas précédé d'appréhension. Il n'y a pas d'agitation d'esprit ni d'angoisse du cœur, ni avant, ni pendant le mal. S'il y a des appréhensions ou des angoisses, c'est pendant le mal et non pour le mal même, mais pour la mort; encore depuis longtemps, ces craintes n'existent plus, ce ne fut que dans le commencement. De plus, il n'y a pas cette pusillanimité d'esprit qui accompagne ordinairement ces maux lorsqu'ils sont purement naturels. Cependant, dans cette circonstance, je n'ose pas conclure *ex communitèr contingentibus*, parce que les maux nerveux sont si singuliers et si variés, qu'il pourrait en exister sans ces symptômes nerveux que je viens d'indiquer. Cependant, l'absence de ces symptômes prouve en faveur de M. Guibout, parce qu'il est certain que ces symptômes n'étant pas là, il y a moins d'impressions imaginaires, l'imagination est moins frappée que lorsqu'ils sont présents. D'ailleurs, le mal le prenant subitement et au moment où il n'y pense pas, l'imagination y joue moins que d'ordinaire. Du reste, en supposant même que ces maux sont purement naturels, et l'effet de l'imagination frappée, comme cela arrive si souvent dans les maux nerveux, il n'y aurait pas encore illusion ni culpabilité, car cet effet produit dans l'imagination, provient d'un état de mal physique, dans le système nerveux, qui influe tellement sur le moral, qu'il opère une perturbation telle que la liberté de l'esprit et le pouvoir de résister de la volonté n'y est plus. Cela enlève évidemment la liberté de l'âme. Or, cela étant, il n'est plus à craindre d'y voir une illusion qui consiste dans une erreur de l'esprit coupable au moins dans sa cause et son principe. L'illusion est fondée sur un vice qui en est le vrai principe et qui fait dévoyer l'esprit, c'est l'orgueil, l'amour des jouissances et les passions. Tandis que chez M. Guibout, si son mal est imaginaire, il n'est fondé que sur un mal physique et sur l'impuissance de faire autrement, et non sur un vice. Il n'y a même pas de vice qui s'y mêle, et cet état, au contraire, lui imprime plusieurs vertus. Cela prouve qu'il n'est pas en état d'illusion et n'a pas de danger réel. Je crois cependant qu'il serait bon de l'en-

tretenir dans des sentiments de crainte, d'humilité et de ne pas trop le rassurer.

Pour son œuvre, je me permettrai de vous rendre compte aussi de mon sentiment, pour que vous en jugiez selon que la prudence que Notre-Seigneur vous a donnée avec une bien plus ample abondance qu'à moi. L'œuvre est très bonne et pourra avoir une très grande utilité pour le salut des âmes; tout le monde est d'accord là-dessus. Ses ressources sont-elles suffisantes pour l'exécuter. Il m'a semblé qu'elles étaient suffisantes pour commencer, et qu'il est de l'intérêt de Dieu et dans l'ordre ordinaire de la divine Providence de ne pas donner au commencement des œuvres des ressources suffisantes pour la faire marcher en grand. Maintenant, il suffit que la chose puisse avoir un commencement : elle restera peut-être stationnaire pendant quelques années, peut-être aussi, prendra-t-elle des accroissements avec rapidité, cela dépend de la divine volonté qui régit les choses selon son bon plaisir. Je croirais donc qu'il n'y aurait pas d'imprudance de commencer de suite, et qu'il y aurait de l'inconvénient à attendre encore, car on ne doit pas espérer avoir des moyens plus efficaces plus tard, avant de commencer. Les ressources qu'il faudrait consistent à avoir un homme à la tête de l'œuvre, pour la conduire et la diriger. Vous désireriez avoir un autre homme que M. Guibout : la raison est : 1° Il a une imagination ardente et pas assez de discernement. Il m'est difficile de connaître à fond M. Guibout sous ce rapport pendant le peu de jours qu'il a passés ici. Je m'en suis aperçu cependant bien fortement, mais j'ai attribué ce défaut de discernement à ce qu'il n'a pas encore vu la pratique de son œuvre, il en a encore une idée trop spéculative. De là il arrive que son imagination, ardente surtout comme elle est, joue un trop grand rôle dans ses plans; mais il m'a semblé, en même temps, lui voir un jugement droit, une certaine souplesse d'esprit et un désir sincère du bien, qui est dominant et plus fort que celui d'accomplir ses conceptions. De là j'ai conclu que, lorsqu'il commencera une fois son œuvre, la pratique lui fera connaître les défauts qui se trouvent dans les théo-

ries qu'il a conçues. Je crois que cela arrive à tous les commencements d'œuvre, il y a du plus ou du moins. J'ai pensé qu'il suffirait qu'on soit sur ses gardes, et de ne pas être tenace aux idées qu'on avait formées. J'ai donc conseillé à M. Guibout de ne pas écrire encore d'une manière positive tout son plan, mais de se contenter de prendre des notes et de commencer son œuvre avec la conviction qu'il y changera bien des choses, de profiter ensuite de toutes les lumières que l'expérience lui fournira pour réformer sans cesse les vues, en consultant toutefois des personnes sages.

La santé est un obstacle, parce qu'il ne pourrait pas s'occuper assez des jeunes gens, et qu'il ne pourrait pas leur donner l'exemple de la régularité. Si son mal est surnaturel, il me semble qu'il n'y a pas à balancer de lui conseiller d'accepter; Dieu, dans ce cas, pourvoira sûrement à tout, et la grâce remplacera ce qui manque. Si c'est un état naturel, je dirai qu'il y a espérance de guérison. Il est persuadé que le Petit Séminaire est, pour ainsi dire, la cause de son mal, que, tant qu'il sera là, il serait dans son état. M. Mollevaut lui a dit positivement qu'il ne sera guéri que lorsqu'il sera dans sa nouvelle œuvre. J'ai profité de cette persuasion, et tâchai de lui donner une entière conviction de cela, afin que l'imagination se tourne contre le mal et se persuade sa guérison; et alors, si le mal est naturel et imaginaire, on est sûr d'employer le moyen le plus efficace de le guérir; et s'il est surnaturel, Dieu saura le remettre en bon état ou suppléer au défaut. En somme, il me semble que cet inconvénient des défauts moraux et physiques de M. Guibout ne sont pas suffisants, pour l'empêcher de commencer son œuvre. Tout le mal que ces défauts produiront, c'est qu'il accomplira imparfaitement l'œuvre et qu'il fera des fautes : mais il me semble que jamais ce mal ne peut équivaloir l'abandonnement entier de cette œuvre. Il vaut mieux qu'elle soit moins bien faite que pas du tout. Il est certain qu'on n'obtiendra jamais de M. Guibout de se désister de son projet, il resterait sans exécution. De plus, comme Dieu a donné cette pensée et ce désir à M. Guibout, il me semble que ce serait

aller contre les desseins de sa Providence de vouloir qu'il s'en décharge sur un autre. D'ailleurs, plus tard, d'autres prêtres se joindront à lui, et, ayant un conseil, les choses s'administreront d'une manière plus régulière.

Les ressources consistent à avoir des moyens d'exécution, des hommes et de l'argent. Je crois que les hommes ne lui manqueront pas. Il en faut peu, dans les commencements surtout. D'ici à quelques années, cela se fera, principalement s'il réussit un peu. Si, dans la suite, il met son œuvre sous la juridiction de toutes les Communautés de missionnaires qui se trouvent en France, on lui trouverait des hommes pour la conduite de cette œuvre. D'ailleurs, si Mgr de Nantes est déclaré président de ce conseil de missionnaires, selon ma proposition, Monseigneur lui-même prendrait des mesures pour qu'il y ait de bons prêtres avec M. Guibout, pour le gouvernement de cette œuvre. Quant aux moyens pécuniaires, il est difficile de dire mon sentiment, mais je cède facilement, parce que je vois que M. Guibout est un homme à ressources considérables, et qu'il s'est assez clairement manifesté dans sa conduite au Petit Séminaire. Je conçois bien que vous ne voudriez pas lui conseiller de commencer une grande entreprise avec rien, mais je crois aussi que, s'il l'entreprend, il y réussira, surtout, en l'entendant affirmer, sans hésiter, qu'il est sûr de réussir. Je croirais qu'il y aurait de la prudence à le laisser faire, sans l'arrêter par force. Je ne voudrais pas me conduire dans la direction de M. Guibout, comme dans la direction de tout autre. Je ne le pousserai, je ne l'engagerai dans rien d'extraordinaire, mais il y aurait bien des choses extraordinaires, que je laisserais faire sans l'arrêter trop, surtout quand le désir se trouve en lui, accompagné de cet entraînement fort, paisible, humble, constant et rempli de cet esprit de piété qui l'anime. Il est bon de le contrarier, afin d'empêcher l'habitude des choses singulières et extraordinaires, mais il me semble qu'il ne serait pas bon de résister absolument.

Les ressources consistent dans un bon plan et une bonne marche pour l'exécution de ce plan. Je crois

qu'encore il faudrait se contenter d'un plan imparfait et d'une exécution imparfaite. Il y aurait là des choses bien défectueuses. Cela vaudrait encore mieux que rien du tout. L'expérience lui apprendra à modifier ses plans. J'y ai apporté certaines modifications, il me serait difficile de vous en rendre compte au long. Quand une fois les choses seront en train, on verrait plus clair; il serait alors facile de montrer à M. Guibout le défectueux de sa marche. Il n'y a rien de tel que les observations confirmées et prouvées par l'expérience de ceux à qui on les fait, tandis que maintenant, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de faire voir à M. Guibout certains inconvénients; il n'a encore qu'une vue spéculative de la chose, et les observations exigent une vue pratique. D'ailleurs, je n'oserais pas trop insister, de crainte de me tromper moi-même. Je crois qu'arrêter l'œuvre, jusqu'à ce qu'on trouve à M. Guibout un plan parfaitement bien conçu, ce serait l'arrêter toujours. D'ailleurs, je crois qu'il n'entre pas dans l'ordre de la divine Providence de faire commencer une œuvre par un plan complètement bien conçu. Il y a toujours du défectueux, parce que la vue spéculative se mêle toujours dans la conception du plan, et l'expérience manque plus ou moins. Il y a donc toujours du défectueux ou plus ou un peu moins. Le temps rectifie ce qui n'est pas bien dans les commencements; voilà pourquoi je crois qu'il suffit que M. Guibout ne pose pas des règles positives dès le commencement, qu'il ne tienne pas absolument à son plan, mais qu'il le réforme à mesure qu'il acquerra de l'expérience; vous pourrez, Monsieur, lui être d'un grand secours, si vous le laissez un peu faire maintenant. C'est pourquoi je lui ai conseillé de ne pas quitter votre direction pour tout au monde. Je crois d'ailleurs que Notre-Seigneur l'a voulu sous votre direction. Il a la plus grande estime et la plus grande affection pour vous, sous tous les rapports. Il aurait toute la peine possible de s'ouvrir à un autre qu'à vous. Je crois que notre bon Seigneur vous a conduit et inspiré dans toutes les duretés et résistances que vous avez opposées à ce bon M. Guibout. Il en est résulté un trop heureux effet, et

les mouvements intérieurs où je le vois, au milieu de ses peines, que vous lui causez, sont si bons et si parfaits, qu'il me semble qu'on ne saurait douter de la conduite de Dieu en cela. Je suis persuadé que, si vous le laissez faire pour le fond de l'œuvre en ce moment, vous serez, dans la suite, d'un puissant secours pour la direction dont il aura besoin. Pardonnez ma présomption de vous dire ainsi librement ce que je pense, comme si j'étais quelque chose. Pardonnez-moi aussi cette longueur démesurée de ma lettre. J'ai recours à votre charité et à votre humilité, et vous supplie de recevoir l'hommage de mon profond respect avec lequel je suis, dans la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère,

Votre très pauvre et très dévoué serviteur.

Signé : F. LIBERMANN.

A M. **Ducournau** :

VIII

Monsieur,
Monsieur Ducournau, diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

J. M. J.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Je suis pressé de vous répondre, c'est ce qui m'engage à le faire en ce moment, quoique j'eusse voulu attendre pour vous parler plus au long.

Les trois frères de l'hôpital que le bon M. Germainville a chez lui, me font peine. Je n'ai pas dit à M. Germainville que je puis les recevoir encore. Je voudrais avoir une réponse sur ce point de Mgr Barron. Je ne puis admettre de frères pour la Guinée qu'avec le consentement de Monseigneur, parce que c'est lui qui doit se charger de leur entretien.

Dites donc à M. Germainville que je le prie de ne m'envoyer ces chers frères que lorsque j'aurai quelque chose de positif là-dessus; que j'en avais parlé à Monseigneur, il y a longtemps, et qu'il ne m'a pas répondu sur cet article; que je soupçonne qu'il ne voudrait les accepter qu'après les avoir vus. Monseigneur voudrait un forgeron, un menuisier, un charpentier et un homme adroit capable de tout faire. Je vais encore en écrire dans ma prochaine lettre à Mgr Barron.

Votre idée de faire écrire Mgr de Janson n'est pas mauvaise. Il nous connaît un peu et a bonne opinion de notre Institut. Je crois qu'il se ferait un plaisir de vous rendre le service que vous désirez. Consultez M. Pinault là-dessus. Il est à craindre que Mgr Rosati ne remette à faire votre demande à plus tard, à cause de la révolution de Saint-Domingue, qui rompt de nouveau sa négociation.

Mettez votre confiance en Notre-Seigneur, supportez avec paix vos tristesses et pour l'amour de lui. Ayez recours à Marie, elle calmera vos agitations. Le démon vous traite comme un enfant et vous effraie par des grimaces. Allez voir M. Le Hir dès demain. Si vous avez peur, affrontez votre crainte par obéissance, et moquez-vous des grimaces de l'ennemi.

Il serait possible qu'étant sorti une fois de Saint-Sulpice, vous acquériez plus de liberté d'esprit. Laissez cela entre les mains de Jésus et de Marie et abandonnez-vous entre leurs mains et à leur conduite.

Ne vous inquiétez pas encore du sacerdoce, calmez votre âme par une grande confiance en Notre-Seigneur. Je vous laisse à Jésus et à Marie, dans l'amour desquels je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 1^{er} mai 1843.

P. S. — Ecrivez à M. Germainville, poste par poste, de suite après avoir reçu cette lettre. Je n'ai pas encore reçu

la lettre dont vous me parlez, elle est probablement dans le paquet qui m'a été envoyé et que je n'ai pas encore, parce qu'il aura été adressé à M. Cacheleux. Je vais le faire chercher.

Au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

V

La Neuville, le 2 mai 1843.

MONSEIGNEUR,

Pour obéir à vos ordres du 29 septembre 1842, je vous envoie les noms des deux missionnaires auxquels vous avez daigné accorder des pouvoirs apostoliques pour l'île Bourbon. L'un s'appelle : Paulin-Marcellin Collin; l'autre, Charles-Louis Blanpin.

J'ai pensé que les intentions de Votre Eminence étaient que je ne lui adressasse ces noms et prénoms qu'après le départ des missionnaires. Ils sont enfin partis avec Mgr le Préfet, dans la semaine sainte. Le Gouvernement leur a accordé le passage gratis, mais on ne nous donne pas les appointements qu'on donne aux autres prêtres. Le Ministre de la Marine m'a écrit à ce sujet une lettre fort honnête, dans laquelle il me dit cependant que : Les dispositions adoptées depuis plusieurs années pour procurer aux colonies les ecclésiastiques que réclament tous leurs besoins spirituels, ne lui laissent aucun moyen d'avoir égard, quant au présent, à mon honorable proposition.

Cette proposition, que j'avais adressée au Directeur des Colonies, à la demande qu'il m'en fit verbalement, consistait à offrir, pour le service des Noirs dans les colonies, plusieurs prêtres vivant en communauté, et ne devant accepter ni cure, ni autre place fixe. Je ne demandais que le traitement ordinaire des prêtres employés dans les colonies.

Des personnes sages m'avaient engagé à faire alors cette proposition, parce que le Gouvernement paraissait

disposé à employer des communautés religieuses dans les colonies.

Je supplie Votre Eminence d'agréer ...

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. Fauconnier :

III

Monsieur,
Monsieur Fauconnier, chef aux Contributions directes.
rue de la Verrerie, n° 77,
Paris.

MONSIEUR,

Le calcul que vous me présentez, d'après les notes de M. Savouré, est conforme à toute l'idée que j'en avais. Je suis certain de n'avoir rien reçu des rentes du bien de M. Laval, depuis les 700 francs que M. Tisserant m'a remis le 29 juillet 1842. Il y a sur mon registre 710 fr. M. Tisserant me remit cela par parties : d'abord 210 et puis 500. Il serait possible qu'il se fût trompé; mais n'importe, il faut compter 710 francs. Voici comment j'explique les notes de M. Savouré : les termes sont la Noël et la saint Jean. Pendant ces deux ans, M. Savouré devait retirer quatre termes : la saint Jean 1841, Noël 1841, la saint Jean 42, Noël 42. Le terme de saint Jean était de 741; celui de Noël n'était que de 512.

| | |
|---------------------------------------|-------|
| De là : Juillet 1841, 513 d'une part; | |
| — — 228 d'autre part. Total. | 741 |
| — Noël 1841 | 512 |
| — Juillet 1842, 513 d'une part; | |
| — — 228 d'autre part. Total. | 741 |
| — Noël 1842 | 512 |
| Total | 2.506 |

Là-dessus, il ne m'a remis que des sommes rondes.

Sur le terme de juillet ou saint Jean 1841, il ne m'a remis que 500 francs. Il restait encore dû les 241 francs; à cela se joignit le terme de Noël, 512. Je le pressai de m'envoyer la somme due; cela traîna jusqu'au mois de juillet; alors je me plaignis de ce que M. Savouré laissait accumuler les termes sans se faire payer.

Il m'envoya donc par M. Tisserant le terme de Noël 1841, 500 francs, et y joignit 200, qui restaient encore du terme précédent. Il resta encore sur le passé 41 fr., du terme de juillet 1841, et 12 francs, du terme de Noël 1841, ce qui fait un total de 53 francs. Depuis ce temps, je n'ai plus rien reçu. Je m'en plaignis par lettre et de vive voix. M. Savouré me répondit qu'il y avait eu de grandes dépenses à faire. J'eus cette réponse dans une lettre qu'il m'écrivit et de vive voix quand je fus le voir chez lui, au mois de septembre dernier. Après Noël, je lui fis de nouveau la demande du terme de Noël, il me fit la même réponse qu'il y avait des réparations à faire, que les maisons étaient vieilles et qu'il fallait réparer le bien et l'améliorer. Je suis fâché que toutes ces lettres n'existent plus. On me les a détruites par accident. D'après tout cela, il me reste encore dû deux termes et, de plus, 53 francs, de laquelle somme il faut défalquer les frais et débours.

Voilà, Monsieur, tous les renseignements que je puis vous donner sur ce point. Veuillez bien vous occuper de cette affaire et la tirer au clair le plus tôt possible, je vous en serai infiniment obligé.

Veillez recevoir l'assurance de la considération et du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

F. LIBERMAN, *prêtre*.

A La Neuville, près Amiens, le 3 mai 1843.

Au docteur **Libermann** :

XLVI

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

TRÈS CHER FRÈRE,

Tu me demandes des nouvelles de notre maison; les choses sont à peu près dans le même état que lorsque je t'ai donné la dernière fois les renseignements que tu m'avais demandés. Nous devons envoyer cinq missionnaires en Guinée. Le voyage est retardé de quelques mois, afin d'y arriver dans une saison favorable à la santé des missionnaires. Cinq autres doivent aller à Saint-Domingue, pour y joindre un sixième qui y est déjà, selon que cela est convenu avec Mgr Rosati, légat du Saint-Siège pour cette île. Mais la révolution, qui est arrivée dans le pays, nous retarde pour la seconde fois. Nous ne sommes pas cependant dix dans la maison, quelques-uns de ceux qui sont destinés à Saint-Domingue ne se trouvent pas encore avec nous. Ils ne doivent venir que dans quelques mois, parce que la chose ne presse pas. Je viens d'envoyer deux missionnaires à l'île Bourbon, pour y joindre deux autres qui y sont déjà. Plusieurs sujets s'annoncent. J'espère bien que, lorsque notre œuvre sera plus connue, il en viendra davantage. Comme le bon Dieu voudra! Les fonds ne nous manquent pas par la miséricorde de Dieu. Voilà à peu près le fond de tout ce que je puis te dire sur l'état des choses parmi nous.

Mais je vais te raconter un trait de la divine Providence, qui t'intéressera, j'en suis sûr. C'est au sujet d'un jeune nègre que nous avons ici depuis environ huit jours. Ce jeune homme est, en ce moment, âgé de quinze ans, à ce qu'il croit. Son père est le fils aîné du dernier roi de Bambara, en Afrique. Bambara est dans l'intérieur des terres, à environ 300 lieues des côtes. Dès que son grand-père est mort, son oncle s'empara de la capitale

du pays et usurpa le trône aux dépens des droits du père. Car, dans son pays, quand le roi meurt, c'est l'ainé de ses frères qui a le trône. S'il n'a pas de frère, c'est son fils aîné. Le dernier roi n'ayant plus de frère, le père de notre petit Noir devait lui succéder comme son aîné; mais son frère, plus jeune que lui, l'a prévenu. Il alla donc lui faire la guerre, pour reprendre le trône. Pendant qu'il était absent, l'usurpateur vint fondre sur sa maison, enleva ce pauvre garçon avec sa belle-mère, c'est-à-dire une des femmes de son père (qui en a dix), il les envoya vendre hors du pays. Le pauvre enfant, âgé alors de huit ans environ, fut transporté avec sa belle-mère à Saint-Louis du Sénégal et vendu à un Français. Il traversa une partie du désert du Sahara, pendant deux mois. Il resta deux ans au Sénégal. Son maître, qui avait un voyage à faire en France, l'amena avec lui. Cet homme était de Caen, en Normandie. Il y séjourna un temps assez considérable avec son petit Noir, qui plut beaucoup à la mère de son maître. Cependant, personne ne pensa à le faire instruire dans la religion chrétienne. Sa maîtresse l'envoyait conduire à l'église des enfants de la famille. Le curé de la paroisse, voyant souvent ce petit nègre, qui était très intéressant, s'informa de sa conduite et de son état par rapport à la religion chrétienne. Il apprit que l'enfant n'était même pas baptisé. Il entreprit donc de l'instruire, le baptisa et lui fit faire sa première communion. Le pauvre petit nègre était très docile, apprit parfaitement son catéchisme, et profita beaucoup des instructions que le curé lui faisait; il devint très pieux. Mais le temps arriva où son maître voulait s'en retourner à Saint-Louis et ramener avec lui son petit Noir. Le pauvre enfant en était profondément affligé. Il était attaché à sa maîtresse et au bon curé, et il fallait les abandonner! Ce qui est plus, il sentait bien vivement le malheur qu'il aurait eu à Saint-Louis du Sénégal de ne pouvoir pas pratiquer les devoirs de sa religion, car les esclaves sont fort mal dans ce pays. Il manifesta sa peine au curé, et celui-ci fit tous ses efforts pour obtenir de son maître qu'il le laissât en France. Mais cet homme était impie et dur, il

se fâcha contre le curé et voulait emmener l'enfant de force, disant qu'il était bien le maître de faire de son esclave ce qui lui plaisait. Le bon curé alla raconter le sujet de son chagrin au supérieur du Petit Séminaire de Caen. Celui-ci dit qu'il ne fallait pas laisser cet enfant au pouvoir de cet impie, et alla voir le Procureur du Roi, pour aviser à un moyen d'empêcher cet homme d'emmenner son petit Noir. Le Procureur du Roi lui dit qu'il n'y a pas d'esclave en France, et que, par conséquent, ce maître ne pouvait pas emmener de force son petit nègre. Il était temps de s'y prendre pour le lui arracher; il devait partir ce jour-là même par un bateau à vapeur, pour joindre le navire qui devait le transporter au Sénégal. Le bon Dieu s'en mêla, il se cassa quelque chose à ce bateau à vapeur, ce qui retarda le départ au lendemain. Le curé, d'intelligence avec le supérieur du Petit Séminaire, engagea l'enfant à demander la permission à son maître de venir lui faire ses adieux. (On ne voulut pas faire du bruit, en le lui enlevant de force.) L'enfant vint chez M. le curé, mais un cabriolet l'attendait à la porte, et, aussitôt qu'il parut, on l'y fit monter, on le conduisit au Petit Séminaire, et il n'y eut plus moyen de l'en enlever. Le maître partit et laissa bon gré mal gré son petit nègre en liberté. Cet enfant resta deux ans dans le Petit Séminaire, où il commença le latin. On commençait à être embarrassé de lui, parce que on ne savait ce qu'on pouvait en faire, sa conduite cependant était excellente. Il était pieux, régulier, studieux, d'un caractère doux, aimable et docile. Le bon Dieu vint encore à son secours. Un de nos Messieurs, d'un tempérament très fort, mais qui a les nerfs un peu fatigués, se trouvait un peu mal à son aise, à cause du long repos de sa solitude. Pour le remettre, je l'ai envoyé faire un pèlerinage à la Sainte Vierge. L'idée me vint de l'envoyer à Notre-Dame de la Délivrande, en Normandie, à trois lieues de Caen, où il y a un pèlerinage célèbre à la Très Sainte Vierge. Je ne sais trop comment j'eus cette idée : il y a plus de cinquante lieues d'ici à la Délivrande, et je lui recommandai d'aller à pied et de visiter les curés autant que possible. Il fit comme je lui avais commandé.

On lui parla en route du supérieur du Petit Séminaire de Caen, on l'engagea à loger chez lui. Il y alla, et le supérieur, ayant appris de sa bouche qu'il était missionnaire des nègres, lui fit faire la connaissance du sien. A son retour, il nous conta les aventures du petit nègre. Cela ne pouvait venir plus à propos. Nous venions de terminer le traité avec Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée, et ce bon évêque venait de quitter La Neuville, la veille. Je répondis de suite à ce confrère que cet enfant était à nous. Il est du vicariat de la Guinée; Bambara appartient à la Guinée. J'écrivis donc aussitôt à Mgr Barron, qui fut d'avis comme moi, que nous prenions cet enfant et que nous le fassions instruire dans les sciences ecclésiastiques. J'écrivis au supérieur du Petit Séminaire, qui me l'accorda avec plaisir, et le voilà avec nous. C'est un jeune homme robuste et bien fait, plein d'esprit et de vivacité, intelligent, adroit; il apprend très facilement et a bonne mémoire, plein de bon sens et d'un excellent caractère; il est, du reste, rempli de foi et de piété. Il y a beaucoup à en espérer pour son pays. Si son oncle garde le trône, il est probable qu'après sa mort, le frère aîné de notre petit Noir lui succèdera, car telle est la loi du pays. Après la mort du roi, c'est le frère ou le fils du frère qui lui succède. Ainsi, dans tous les cas, il produira de l'effet en revenant dans son pays, surtout ayant appris les sciences européennes. Il est tatoué. C'est la marque de sa famille. Il a trois longues et fortes cicatrices tout le long de la joue droite, et deux tout le long de la joue gauche. Ce sont des entailles qu'on fait aux enfants, tout petits encore, avec un rasoir, dans les familles princières du pays.

Ce que tu me dis du pauvre Christophe, ne m'étonne pas. J'en ai bien du chagrin. Je voudrais lui prêter secours, mais je ne sais vraiment comment. Le prendre comme frère, cela ne se peut absolument pas. Les supérieurs de communauté ne doivent et ne peuvent charger leur congrégation. Dans l'admission d'un frère, je ne puis chercher que l'intérêt de l'œuvre et non mon propre intérêt. Il est certain que jamais je n'accepterai un frère

fait comme le pauvre Christophe, et si je ne puis recevoir un étranger, comment puis-je recevoir mon frère? Ce serait manquer essentiellement à mon devoir. Je ne puis pas non plus le prendre comme domestique de la maison. D'ailleurs, il ne pourrait pas vivre avec nous, il n'a pas assez de foi ni de piété. De plus, il ferait ce qui lui viendrait à la tête et ne voudrait pas se régler selon les règles adoptées parmi nous, ce qui met le désordre dans une communauté. Cependant, s'il était arrivé, il faudrait bientôt s'occuper de lui, lui procurer quelque moyen de subsistance. Je ne vois pas encore comment. Mais comment viendra-t-il? Il faudrait 300 francs au moins, sans compter les accessoires, seulement pour traverser la mer. Je ne sais quoi faire. De plus, sa femme était malade. Il m'a demandé de l'argent pour la soigner. Il m'est impossible de donner les fonds qui m'ont été donnés par des personnes pieuses pour le soutien de la mission. J'en rendrais un compte bien sévère à Dieu. Ce serait, sans contredit, un vol fait à notre mission.

M. Meckler m'a répondu.

J'écrirai bientôt au vénéré M. Mühe. Je te prie de lui présenter, en attendant, mes respectueux hommages.

Prenez confiance en Dieu, il aura soin de vous.

Je prie de tout mon cœur pour François, afin qu'il fasse une sainte première communion, et que cette grande grâce le dispose à d'autres faveurs. Je n'oublierai pas non plus la bonne maman, Pauline, Caroline, Marie, à qui je pense bien souvent, ainsi que les autres chers enfants.

Je vous embrasse dans la charité de Jésus et de Marie.
Tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville, le 4 mai 1843.

A M. Mangot (1) :

XIII

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

Il y a longtemps que j'aurais répondu à votre lettre, mais j'avais des choses plus pressées; et puis, moi aussi, j'ai des confessions générales à entendre, chez mes pauvres orphelines du faubourg Noyon : nous allons avoir une Première Communion. Mais, malgré toutes ces occupations, je ne veux pas laisser traîner plus longtemps cette réponse à votre lettre. J'aime mieux vous répondre de suite en peu de mots.

Je serais de l'avis de M. Laval, que vous vous teniez tranquille dans l'état où vous êtes. Ce n'est pas vous qui vous êtes placé à Saint-Cyr, c'est votre supérieur, et par conséquent vous n'avez pas d'inquiétudes à avoir. Mais, supposez même que vous y eussiez influé en quelque chose, il ne faudrait pas faire de démarches pour aller à Saint-Martin. Il vaut mieux que vous restiez où vous êtes, à moins que M. Louis ne vous rappelle de lui-même à la pension. Je suis bien sûr qu'étant à Saint-Martin, vous seriez bien plus gêné avec M. Louis que vous ne l'êtes maintenant. Mettez votre confiance en Dieu, mettez-vous sous la protection de Marie, tenez votre âme en paix le plus que vous pouvez, et soyez toujours disposé à vous abandonner au divin bon plaisir. Il aura soin de votre âme. Je ne vous en dirai pas davantage pour cette fois-ci. Je prie Marie de vous parler pendant ce mois-ci et de vous conduire.

Il me serait difficile de trouver ici un copiste. Ce n'est donc pas la peine de m'envoyer les constitutions. Remerciez de ma part le bon M. Laval, et dites-lui que je ne l'oublie pas devant Dieu.

A Dieu, mon très cher Frère.

(1) L'original ne porte pas le nom du destinataire.

Que Jésus soit votre consolation et votre force.
Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Le 4 mai 1843.

A M. **Germainville** :

III

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville, n° 36,
Bordeaux.

J. M. J.

MONSIEUR,

J'ai lu avec attention et consolation le projet que vous proposez de former à Bordeaux une maison en faveur des Missions. Les choses, bien examinées en la présence de notre bon Maître, je crois qu'il ne faudrait pas rejeter cette pensée. Il faut la mûrir dans la prière devant Dieu. Voici ce que je vois dans cette affaire au premier abord. Je trouve votre pensée très bonne et excellente. J'y trouve de grandes difficultés pour le moment, mais je crois que sous peu ces difficultés trouveront leur solution si Notre-Seigneur veut la chose.

Etablir un séminaire de Missions ne me paraîtrait pas tant utile à Bordeaux. Le pays est pauvre en prêtres, et puis d'ailleurs ceux qui ont la vocation aux Missions savent bien trouver les maisons existantes. Il pourrait résulter de là un avantage pour celle des communautés de missionnaires qui s'y établiraient. Ils y trouveraient un certain nombre de sujets qui s'adresseraient à elle de préférence, mais ce seraient généralement des sujets qui seraient allés dans d'autres communautés de missionnaires. En somme, je n'y verrais pas un bien si considérable pour l'avancement de la gloire de Dieu dans l'œuvre des Missions.

S'il fallait donc établir à Bordeaux une maison pour les Missions, je vous proposerais un autre genre d'œuvre, qui entrerait bien dans vos vues, et à laquelle vous pourriez être d'une très grande utilité tout le temps que vous serez à Bordeaux. C'est un Petit Séminaire, où l'on recevrait des jeunes gens de 18 à 30 ans, dont les études auraient été manquées, faute de ressources ou pour d'autres raisons. Il se trouve dans toutes les parties de la France de ces pauvres jeunes gens qui ont manqué leur vocation.

Un grand nombre d'entre eux sont bons et se destineraient aux Missions, si on leur pouvait fournir le moyen de faire leurs études. Une fois qu'ils auraient fait leurs premières études, on pourrait les adresser à l'une des communautés de missionnaires vers laquelle leur attrait les porterait, ou vers laquelle on croit que le bon Dieu les appelle.

Je connais un saint prêtre de Nantes qui a commencé cette œuvre dans cette ville et veut former une société de prêtres qui se donnent à cette œuvre. Je n'exclus pas les autres bonnes œuvres qui peuvent cadrer avec celle-là. Ainsi, si vous pouviez vous entendre avec lui pour former une maison en Bretagne et une dans le Midi, les sujets ne vous manqueraient pas, et le bien qui en résulterait pour les Missions serait considérable.

Ce bon prêtre de Nantes est venu passer quelques jours avec moi à La Neuville. Nous avons examiné le projet au long. Il n'a pas encore un établissement solide. Il a une dizaine de jeunes gens. Il a loué une maison, et son œuvre est commencée. Il compte acheter un terrain considérable, le défricher et en tirer la subsistance de sa maison. Il a éprouvé de grands obstacles jusqu'à ce moment, mais je suis persuadé qu'il est appelé de Dieu pour l'établissement de cette œuvre, et qu'il réussira. Il a racheté un jeune militaire que vous connaissez bien. C'est un musicien (je crois qu'il est dans le 21^e de ligne, je n'en suis pas sûr cependant). Son régiment a été, je crois, quelque temps à Bordeaux. Il est de Pauillac. C'est un bien pieux jeune homme; il a passé quelques jours ici avec le bon prêtre, chez qui il est.

Il y aura bien des rapports avec votre œuvre des soldats et celle-ci. Bien souvent, vous formerez de futurs missionnaires dans les régiments.

Je vous prie de me dire votre pensée sur cette œuvre. Si vous croyez que cela pourra être exécuté, j'écrirai aussitôt à mon prêtre de Nantes, et nous réglerons ensuite ensemble selon la divine volonté. Ce prêtre est encore tout seul. Il lui faudrait des prêtres coopérateurs. On trouverait cela dans le Midi et en Bretagne. Veuillez me répondre aussitôt que vous le pourrez.

Il est de la plus haute importance que le secret le plus profond soit gardé sur le projet d'établir cette œuvre à Bordeaux; sans cela, le démon cherchera à la contrarier.

Pour son établissement à Nantes, cela n'est plus un secret. Si vous connaissez quelque bon prêtre qui voudrait s'unir à celui de Nantes, veuillez m'en donner connaissance; comme aussi, je vous prierais de me faire savoir si vous aviez quelque bon jeune homme pour être admis en attendant, à ce Petit Séminaire, à Nantes.

Veuillez me croire dans l'union de charité de Jésus et de Marie, votre très dévoué et tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, près Amiens, le 4 mai 1843.

A M. Ducournau :

IX

Pour Monsieur Ducournau.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

• TRÈS CHER FRÈRE,

Un petit mot encore, à ajouter à ma dernière lettre. Ne vous tourmentez pas de votre ordination; laissez aller

les choses et ne faites pas de démarches. Votre agrégation à Saint-Domingue me laissera toute liberté de vous envoyer où le bon Dieu voudra. Ne mortifiez pas vous-même votre volonté, au moins ne le faites pas avec rigueur, mais soumettez-la doucement et suavement à tout le bon plaisir de Dieu. Tout le reste vous est inutile et nuisible.

Adieu, tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 5 mai.

J'ai répondu à la lettre de M. Germainville que vous m'avez envoyée, qui parle de l'établissement d'un Séminaire des Missions à Bordeaux. Je vous dirai, quand je vous verrai, le contenu de ma réponse.

A la **Supérieure de Castres** :

XIV

A ma très honorée Sœur,
Très honorée Sœur Marie,
Supérieure du Couvent de l'Immaculée-Conception,
Castres (Tarn).

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

Je reçois aujourd'hui une lettre de notre bonne M^{lle} Lapique, qui m'annonce son départ pour lundi (1). Je n'ai qu'un petit moment pour répondre à votre dernière lettre. C'est M^{lle} Lapique elle-même qui vous remettra cette lettre. Je suis bien content de la voir enfin se mettre en route; je craignais toujours quelque obstacle grave.

(1) Lundi, 8 mai.

Le bon Dieu continue donc de favoriser notre bonne Louise. Je ne vois pas ce que l'on pourrait faire pour la soulager. Il faut mettre votre confiance en notre bon Maître. S'il veut se servir de cette bonne âme pour procurer sa gloire dans les autres, il saura bien la conserver au milieu des violentes secousses qu'il lui porte. Je conçois bien que cet état violent, où le divin amour la met, affaiblit son corps et le réduit à de grandes extrémités, mais j'espère bien que cela n'aura pas de suite pour l'avenir. Il se pourrait que sa santé en soit compromise, mais je présume que le bon Dieu s'en servira tout de même pour son œuvre. D'ailleurs, si même cela arrivait, Jésus est le maître de son bien; il en use selon son bon plaisir. S'il lui plaît d'opérer dans cette pauvre âme, de manière à détruire le corps, qu'avons-nous à lui reprocher? Oh! vous faites très bien, ma très honorée Sœur, de vous soumettre au bon plaisir du divin Maître. Je crois que cet état ne durera pas très longtemps. Supposé même qu'il dure une année et plus, il ne ruinerait pas tout à fait les espérances que donnait la bonne Louise; au contraire, il établira une solide perfection dans cette âme et la rendra plus apte à travailler à la gloire de son Maître avec le peu de ressource qui resterait dans son physique.

Je trouve bien sage la conduite que vous tenez à son égard. Ne craignez pas de la distraire de son absorption en Dieu; vous n'en viendrez pas à bout, mais vous pourriez bien diminuer un peu le mauvais effet qu'elle opère sur sa santé.

Je ne voudrais pas que vous veniez à bout de la distraire de Dieu, cela ne vaudrait rien. Il faudrait éviter les choses qui, naturellement, produisent de la dissipation, parce que cela la mettrait parfois dans un état trop violent et produirait quelquefois un effet contraire à celui qu'on chercherait. Il faut une distraction douce et paisible, cependant un peu forte. Il est bon que les personnes de la maison ne sachent pas son état, mais puisqu'on commence à s'en apercevoir, il faudrait qu'on fit semblant de prendre cela comme une faiblesse ordinaire, et qu'on n'eût pas l'air de rien savoir des grâces

sensibles qui en sont la cause. Quant à elle, il ne faudrait pas lui manifester de l'estime pour son état, mais, tout en la traitant avec la douceur ordinaire, agir à son égard de la même manière qu'envers les autres : vous pourrez peut-être, en vous entretenant avec elle, ne pas avoir l'air d'y voir des grâces extraordinaires, éloigner son idée de l'extase ou du ravissement, vous contenter de lui montrer que Notre-Seigneur lui accorde des grâces sensibles très fortes, comme cela arrive aux commençants; que seulement son tempérament est si faible, ses nerfs si fragiles, que cela agit trop violemment sur ses organes, et lui cause ces malaises, qu'il n'y a rien à faire à cela, qu'il fallait patienter jusqu'au moment où ces grâces seront moins sensibles et *plus solides*. En cela, vous diriez la pure vérité. L'extase est une véritable infirmité, qui provient de la fragilité de nos organes; mais ce qui cause l'extase est un grand bienfait de Dieu, une grâce éminente du divin amour qui produit ordinairement de grands effets dans les âmes. C'est la grâce des commençants. Il est rare qu'elle dure très longtemps. Elle peut cependant durer deux ou trois ans, mais cela même me paraît rare. Il est des cas extraordinaires où elles ont duré un temps beaucoup plus considérable. Quand elles diminuent et disparaissent peu à peu, elles sont quelquefois remplacées par des peines intérieures; d'autres fois, d'autres grâces du même genre, mais plus intimes et d'un ordre plus relevé leur succèdent. D'autres fois, ces âmes sortent de là et entrent peu à peu dans un état plus solide, plus élevé, plus stable; et c'est ce qui semble le plus désirable, si toutefois il nous est permis de désirer quelque chose.

Quand vous viendrez à Paris, vous feriez peut-être bien de vous loger rue Notre-Dame-des-Victoires. J'y demeure ordinairement à l'hôtel de Strasbourg. Il y a, tout à côté, l'hôtel d'Espagne. Il y aurait plus de facilité de nous trouver et de conférer selon le besoin des affaires de nos pauvres Noirs. Vous seriez là aussi, tout près de l'église Notre-Dame des Victoires. Si, cependant, vos affaires exigeaient que vous prissiez logement dans un autre quartier, ne vous gênez pas pour moi.

La bonne Pauline a besoin d'être instruite. J'espère que vous parviendrez à lui donner les connaissances nécessaires pour l'œuvre à laquelle le bon Dieu la destine. Ces connaissances acquises, je crois qu'elle se rendra bien utile à la gloire de Dieu et sera une bien bonne religieuse. Je trouve que, dans le commencement des ordres, il faut plutôt des exemples que des talents. Le bon Dieu conduit la barque; il suffit d'avoir quelques bonnes têtes pour les principaux postes. Du reste, les connaissances requises pour l'instruction de nos pauvres Noirs, ne sont pas bien considérables. Notre-Seigneur y pourvoira.

La petite Adèle, que nous avons encore ici, a plus d'ouverture. Elle est assez éveillée; bien modeste cependant, mais toujours riante; elle paraît avoir un excellent caractère et de bonnes dispositions pour la piété. Je vais faire tous mes efforts pour que vous puissiez l'emmenner avec vous en venant à Paris.

J'ai l'honneur d'être, en la charité de Jésus et de Marie, votre très dévoué et tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, 5 mai 1843.

A Sœur Paule (Rose Lapique) :

XV

(Copie.)

(Sans date, mais avant
l'entrée de Sœur Paule à Castres.)

Règlement prescrit par le Vénéré Père Libermann à Sœur Paule, lorsqu'elle se disposait à la vocation religieuse dans une communauté.

J. M. J.

5 h. Lever. Donner son cœur à Dieu dès son réveil,

lui offrir sa journée, se préparer à le servir fidèlement; hommage à Marie. Arranger sa chambre jusqu'à 5 h. 1/2. S'il reste du temps, préparer son sujet d'oraison, se conserver tout ce temps, dans un paisible recueillement (sans contention).

5 h. 1/2. Oraison. Rester 1/4 d'heure à genoux et 1/4 d'heure debout ou assise alternativement. Se laisser aller aux affections du cœur; prendre de bonnes résolutions : les mettre sous la protection de Marie. Bouquet spirituel.

6 h. 1/4. Travail jusqu'à la Sainte Messe. S'entretenir dans un doux et paisible recueillement pendant son travail, sans contention (la contention éloigne de Dieu et vient ordinairement de l'amour-propre). Les jours de communion, aller à l'église 1/4 d'heure avant la Sainte Messe, pour se préparer à une si sainte action. Après la Sainte Messe, travail ou déjeuner, selon la règle de la maison. Après le déjeuner, travail.

10 h. Visite au Saint Sacrement et à la Très Sainte Vierge : ensuite lecture de la vie de saint ou de sainte (lire doucement, avec piété, affection, et prendre de bonnes résolutions).

11 h. Travail.

12 h. 1/4. Examen particulier du principal défaut. Au commencement de cet exercice, réciter les litanies du Saint Nom de Jésus; faire cet exercice à l'église, si cela se peut faire commodément. Après le dîner, prendre sa récréation.

1 h. 3/4. Lecture pieuse.

2 h. 1/4. Travail.

3 h. Visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge.

3 h. 1/4. Travail.

4 h. 1/4. Chapelet.

4 h. 1/2. Lecture de la vie de saint.

5 h. 1/4. Visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge.

5 h. 1/2. Travail. Un 1/4 d'heure avant souper, faire une lecture pieuse. Souper avec la communauté, récréation, prière du soir. Après cela, lire avec attention le sujet d'oraison pour le lendemain.

9 h. (au plus tard 9 h. 1/4) coucher. Faire cette action modestement, se rappeler quelque bonne pensée, par exemple, Notre-Seigneur couché sur la croix, dans son tombeau, ou l'Enfant-Jésus dans sa crèche. S'endormir entre les bras de Jésus et de Marie.

A **Sœur Paule** :

XVI

(Copie.)

J. M. J.

La Neuville, le 6 mai 1843.

MA BONNE SŒUR,

Je n'ai jamais douté que vous ne trouviez votre bonheur dans la communauté où le bon Dieu vous a conduite. C'est ainsi que, peu à peu, les desseins de Notre-Seigneur s'accomplissent. Tâchez de bien vous former au grand ministère auquel Dieu vous destine. Je n'ai pas besoin de vous recommander la docilité et l'obéissance; vous en connaissez toute l'importance, et j'espère que notre bon Maître vous fera la grâce de la pratiquer parfaitement.

Prenez bien l'esprit de la sainte communauté dont vous faites partie; laissez-vous façonner, comme de la cire molle, par vos supérieures. Remplissez-vous d'amour envers Notre-Seigneur, qui est si plein de miséricorde et d'amour pour vous; soyez généreuse à lui faire sans cesse tous les sacrifices qu'il vous demande; soyez toujours disposée à vivre d'une vie de sacrifices; vivez comme une personne qui est morte à elle-même, afin que la vie de Jésus soit en vous. Elle sera en vous, si vous n'avez pas de désirs, de volonté propre, et que son unique amour soit votre désir, et son unique volonté, la vôtre. Ne vous aimez pas, mais aimez Jésus à la droite de son Père, dans son divin sacrement et dans la personne de vos supérieurs et de vos sœurs.

Soyez humble : évitez la vaine gloire, même dans les choses spirituelles, ne désirez pas certaines grâces, ne faites pas certaines pratiques, ne parlez pas un certain langage spirituel pour vous faire estimer et aimer. Jésus seul et son divin amour doivent être la fin de toutes vos actions. Ne vous complaisez pas en vous-même, lorsque vous sentez la grâce divine en votre âme. Ne vous découragez pas, ne vous troublez pas, lorsqu'il vous manque des grâces que vous voyez dans les autres et que vous désirez avoir. N'ayez pas le désir d'être quelque chose de grand et d'élevé dans l'ordre de la grâce, mais tenez-vous dans votre bassesse devant Dieu, et recevez avec reconnaissance, comme une mendicante, ce qu'il lui plaira de vous donner, vous estimant bien indigne de tous ses bienfaits.

Tâchez seulement d'être bien fidèle à ce bon Maître et d'augmenter en amour pour lui de jour en jour. Estimez-vous bien heureuse qu'on veuille bien vous supporter dans la maison de Dieu, et regardez-vous sincèrement devant Dieu comme la dernière et la plus indigne de vos sœurs. Ne manifestez au dehors aucune pratique extraordinaire d'humilité, de peur que la vanité ne s'en empare, et que cela ne soit fait que pour vous faire estimer comme humble. Vivez comme vos autres sœurs, et renfermez dans votre intérieur l'humiliation de votre cœur, ainsi que les grâces que la divine Bonté vous donnera.

Soyez bien ouverte et simple avec vos supérieures : rien ne doit être caché à votre bonne Mère et à la maîtresse des novices; il faut lui dire tout le bien et tout le mal sans préambule, sans détour, sans exagération, sans diminution et sans explication. Avec vos sœurs, soyez pleine de charité, de douceur, de bienveillance, de prévenance, le tout sans affectation; mais laissez-vous aller au sentiment de votre cœur, qui doit être rempli de tendresse pour toutes. Evitez comme une peste les affections particulières; elles seraient la désolation de la communauté et la ruine de la dévotion dans votre âme. Aimez toutes vos sœurs par une charité pure et sainte, telle que celle de Jésus pour vous. Aimez votre confes-

seur comme Jésus-Christ, vos supérieures comme la Sainte Vierge, et les sœurs comme vous aimez les saints dans le ciel; le tout purement et saintement.

Evitez aussi la contention en matière de piété; elle provient ordinairement de l'amour-propre, de la vanité, du désir naturel des jouissances dans la piété. Encore une fois, recevez de la main de Dieu ce qu'il vous donne, et soyez fidèle à en profiter. S'il vous laisse à sec, soumettez-vous humblement, doucement et suavement à son divin plaisir. Ne faites donc jamais d'efforts de tête ou de poitrine pour vous tenir dans le recueillement, ou pour produire des affections ou des bons sentiments envers Notre-Seigneur. Laissez-vous conduire par notre bon Maître; donnez-vous avec ferveur à la dévotion à Marie, vous êtes spécialement son enfant. Je prie cette bonne Mère d'être votre maîtresse et votre conductrice, et son Fils bien-aimé d'accomplir en vous toutes les choses que je vous dis dans cette petite lettre.

En attendant, je suis en leur très saint amour votre très humble serviteur.

*Signé : F. LIBERMANN, prêtre,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A Sœur **Paule** :

XVII

(Copie.)

(*Sans date* (1)).

MA CHÈRE SŒUR,

Vous avez bien raison de croire que je vous avais oubliée; mais, quoique cette pensée fût bien fondée, il n'en est cependant pas ainsi... Profitez du temps précieux que vous passez dans le noviciat. Profitez des bons exemples que vous avez sous les yeux et des excellents conseils

(1) Cette lettre, écrite à Sœur Paule, pendant son postulat, peut être du mois de juin ou juillet 1843.

que votre bonne Mère ne cesse de vous donner. Soyez courageuse à faire à Dieu les sacrifices qu'Il demande de vous... Ceci est très important. Vivez dans la paix et dans la confiance en Dieu. Si vous ne trouvez pas en vous de quoi vous rassurer sur votre propre sainteté, mettez votre confiance en la miséricorde de Dieu et en Marie, votre bonne Mère. Vous voyez que le bon Dieu vous veut du bien, puisqu'il vous a permis de goûter par avance le bonheur de vous consacrer à lui. C'est un apprentissage que vous faites pendant ces trois mois de la conduite que vous devez tenir toute votre vie. Acquitez-vous de vos fonctions le mieux que vous pourrez, et tâchez cependant de ne pas perdre le recueillement intérieur, comme aussi en tâchant de vous recueillir, ne perdez pas de vue la fonction. Le principal, c'est la fonction que la divine volonté demande de vous : le recueillement n'est qu'une manière de vous rendre plus agréable à Dieu dans la fonction que vous faites.

Votre très humble serviteur en Jésus et Marie.

Signé : F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M. Tisserant :

XVIII

(Copie.)

Le 7 mai 1843.

CHER FRÈRE,

J'ai bien tardé à répondre à vos lettres. Vous en devinez facilement la raison. J'attendais de jour en jour des nouvelles satisfaisantes par rapport à la révolution d'Haïti. M. Audebert allait partir pour vous rejoindre, lorsque, il y a une quinzaine de jours, la nouvelle de cette révolution arriva. Nous n'en savions pas l'issue, et Mgr Rosati n'osait pas prendre sur lui de lui dire de partir de suite.

J'ai lu hier dans *L'Ami de la Religion*, que l'issue de

la révolution était le repos public; si cela est vrai, vous ne tarderez pas, je pense, à vous rendre dans cette chère île. M. Audebert attendra des nouvelles plus positives et plus assurées.

Si ces nouvelles qu'on nous donne en France n'étaient pas exactes, voyez devant Dieu ce que vous aurez à faire. Si vous croyez pouvoir vous rendre à Haïti, sans danger et sans trop de difficultés, allez-y bien vite et attendez M. Audebert à Port-Républicain, ou donnez des ordres pour qu'il vous trouve, si vous n'y restiez pas. Si les troubles continuaient, ce serait un besoin de plus pour les pauvres gens de ce pays, et une bonne œuvre de venir à leur secours; cependant, ne vous exposez pas. Il m'est difficile de vous donner un avis positif, étant trop éloigné pour apprécier les circonstances.

Je n'ai pas besoin de vous répondre à tout ce que vous me dites de la Martinique, parce que je pense bien que vous n'y resterez pas longtemps. Ce que vous me dites de Mgr Smith, de la Trinité, m'étonne fort. Il est renommé comme un bon évêque, plein de zèle et d'action. Il a réuni dans le temps dix ecclésiastiques, qu'il envoya dans les meilleurs séminaires de France, où il payait pension pour eux. Cela indique le contraire de ce qu'on lui reproche. Deux jours après votre lettre, j'ai lu, dans un journal, une lettre venue de la Trinité, dans laquelle on rapporte que Mgr Smith fait bâtir une vaste église dans cette île, qui coûte environ 150.000 francs, et on dit que la Reine d'Angleterre lui en a donné 400.000. On dit, de plus, qu'il entretient sept ecclésiastiques dans des séminaires de France, pour les faire venir ensuite à la Trinité. Voilà pourquoi je crains que ceux qui vous ont donné ces renseignements se soient laissés surprendre par de fausses apparences; cela arrive si souvent! On aurait pu croire cela d'autant plus facilement que Mgr Smith est un peu rude dans ses manières, au moins un peu vif et actif; alors il aurait pu contrarier, et, dans l'état de contrariété, on croit plus facilement sur les apparences. Il est facile de concevoir que ce bon évêque ait prêté à ce bruit qui le donne pour un avaro. S'il a une si grande somme d'argent à amasser, il pou-

vait y donner lieu, sans cependant l'être d'ailleurs. Par là même qu'il bâtit un grand édifice ou église et qu'il dépense pour ces jeunes gens, il prouve qu'il n'est pas avare. Il serait possible qu'il ait fait quelques actions qui ne se font pas d'ordinaire pour ramasser les sommes considérables dont il aura besoin pour ces grands frais.

Je n'ai pas approuvé votre démarche auprès de M. Fourdinier, étant si éloigné, et ne sachant ce qui se passe; il faut être bien prudent et bien réservé. Je crois que votre lettre n'a pas été bien prise. Un des Messieurs du Saint-Esprit a dit au Séminaire que vous avez envoyé un journal à M. Fourdinier : il parlait de votre lettre en riant. Ce sont des séminaristes qui m'ont demandé quelle était cette lettre que vous aviez envoyée. Vous auriez dû me l'adresser ou ne pas l'écrire.

Je vous répondrais bien volontiers à vos observations sur la règle, mais ne sachant si ma lettre vous trouvera à la Martinique, j'aime mieux laisser cela, d'autant plus que la chose est peu importante. La règle est faite provisoirement et ne peut être changée avant six ou huit ans. Il ne faut donc pas y penser, et attendre que l'expérience nous apprenne ce qu'il y manque. Je vous rappellerai une chose seulement, que vous avez dite et qui ne peut pas aller, c'est par rapport à la glose du supérieur. Il est de la plus stricte nécessité que le supérieur ait le pouvoir d'expliquer la règle, dans les choses claires comme dans les choses obscures, d'y suppléer en ce qui y manque, d'interpréter son esprit et de faire les ordonnances qu'il juge convenables pour le bon ordre et pour le bien spirituel des membres de la société en général et, en particulier, et des œuvres dont on s'occupe.

Ceci doit être non seulement dit du supérieur général d'une société entière, mais encore des supérieurs particuliers, par rapport à la portion qui leur est confiée, autrement la société ne pourrait pas subsister. Ce serait une anarchie complète. Il y aura cette seule condition à poser, c'est que cette interprétation de la règle et de son esprit, et ces ordonnances des supérieurs, peuvent être annulées par l'autorité qui est au-dessus d'eux. Ainsi le supérieur, chargé de surveiller une province, peut

annuler ce qui aura été ordonné par le supérieur particulier; et le supérieur général de toute la société peut annuler ce qui aura été statué par tous les supérieurs qui sont sous lui. Et enfin, toute la société pourrait annuler ce qui aurait été ordonné ou interprété par son supérieur général.

Vous voyez donc qu'il y aura droit d'appel; mais, en attendant que l'autorité supérieure ait prononcé, il faut que chaque membre obéisse aussi exactement qu'à la règle même, à toutes ces interprétations et ordonnances faites par son supérieur immédiat, provincial ou général. Il y a une grande différence entre les ordonnances du supérieur d'une société et les règles de cette société : le successeur de ce supérieur peut abolir ces ordonnances, tandis qu'il ne le peut par rapport aux règles.

(M. le Supérieur continue en l'engageant à attendre en paix, le moment de Dieu, pour entrer en Haïti sans se laisser cependant arrêter par les obstacles (histoire de M. Cessens), les affaires de Castres vont bien (quelques sujets s'y rendent). La Supérieure est pleine de zèle pour les Noirs, et enverra probablement des religieuses dans un an à la Guinée; le Vicaire apostolique le désire. MM. Collin et Blanpin sont partis.

Signé : F. LIBERMANN, *Sup.*

A M. **Ducournau** :

X

Monsieur,
Monsieur Ducournau, diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je crois qu'il vaut mieux attendre à écrire à votre archevêque. Peut-être d'ici à l'ordination les affaires de

Saint-Domingue s'éclairciront, et Mgr Rosati vous demandera.

Je ne suis pas étonné de ce que M. Carbon vous a dit par rapport à ce qui se passe entre Mgr de Janson et Mgr Donnet. Vous savez ce qui s'est passé entre saint Paul et saint Barnabé. Ils ont sans doute chacun de bonnes raisons, et la charité n'est pas blessée dans leurs cœurs pour cela. Mais cela n'empêche pas que la chose réussirait mal.

Si vous avez du dégoût pour vous ouvrir à M. Dupont, ne le faites pas. Du reste, ne le jugez pas. Les hommes jugent toujours un peu sans trop savoir sur quoi se fonder : ce sont ordinairement des conjectures.

Dites, s'il vous plaît, à notre cher M. Roger, que je lui demande d'attendre à demander son exeat pour la même raison que pour vous. Si d'ici à quelque temps les affaires de Saint-Domingue ne s'éclaircissent pas, il pourra le faire, s'il croit être assuré du succès.

Dites-lui que j'ai reçu le paquet en question.

J'abrège parce que je suis pressé. Recommandez aux prières de l'Archiconfrérie une bonne protestante allemande qui est en bonne voie de conversion. C'est elle qui me donne maintenant tant de besogne. Je suis obligé de faire un travail pour son instruction. Tenez-vous en paix et mettez votre confiance en Marie.

Tout à vous dans le saint amour de l'aimable Cœur de notre chère Mère.

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 11 mai 1843.

P. S. — Dites au bon M. Bouchet que je lui répondrai bientôt. Ce travail pour la protestante doit être fait auparavant.

Dites-lui que je lui ai envoyé son volume de Saint-Lazare. Vous le trouverez chez le portier.

A Mgr Rosati :

V

15 mai 1843.

MONSEIGNEUR,

Je me suis bien réjoui quand j'ai appris que votre santé s'améliorait de jour en jour. Nous prions Dieu de tout notre cœur qu'il la rétablisse bientôt entièrement.

J'ai reçu hier une lettre de M. l'abbé Tisserant, mon confrère. Il n'est pas encore à Haïti, parce que ma lettre qui lui annonçait qu'il devait s'y rendre, était datée avant le temps où je pouvais avoir connaissance des troubles de cette République. M. Tisserant jugeait prudent de me demander, de nouveau, ce qu'il y avait à faire avant de se mettre en route. Il craint que les mauvais prêtres de ces pays ne l'en fassent renvoyer aussitôt qu'il y aura mis les pieds. Je ne veux pas lui répondre d'une manière positive avant que j'aie reçu les ordres de Votre Grandeur, qui seront pour nous tous comme les ordres de Notre-Seigneur lui-même. Je n'ai qu'un désir : que notre petite société soit une pauvre servante dans l'Eglise, un instrument entre les mains du Saint-Siège, pour être employée partout où la volonté divine le demande. Voilà pourquoi je désire ardemment mettre tous les membres de cette petite société au pouvoir de celui que Jésus-Christ a chargé du soin et du Gouvernement de sa sainte Eglise, et dont Votre Grandeur nous tient la place pour la Mission de Saint-Domingue. Veuillez donc parler au nom du Maître de la vigne, afin que nous puissions obéir. Tant que le Maître ne nous enverra pas, nous resterons oisifs, dussions-nous rester jusqu'à la onzième heure.

M. Tisserant est à Sainte-Lucie, colonie anglaise, peu éloignée d'Haïti. Il m'annonce un autre désastre, qu'il me donne comme certain, et que j'ai peine à croire cependant tel qu'il le dit. Il dit que, le 9 janvier, un in-

condie consuma la meilleure partie du Cap (1). Il dit qu'il a ruiné la plus belle partie de la ville et la plus considérable. Il a appris cette nouvelle seulement à la fin du mois de mars. Mais il semble dire qu'il l'a vue dans la *Gazette d'Haïti*.

Je vais vous citer ses propres termes, afin que vous puissiez en juger vous-même. A ces paroles que je vous ai écrites textuellement tout à l'heure, il ajoute : « Ce qui reste de la ville n'est plus qu'un amas de maisons à moitié ébranlées par ce terrible tremblement de terre de l'an dernier. La *Gazette d'Haïti* m'a appris aussi que la tante du jeune homme (un jeune homme parent de M. Tisserant qui devait lui être utile dans le pays), dont je vous ai parlé quelquefois, peut-être même est-ce sa mère, a perdu plus de deux millions dans cet incendie.

Ce qui m'a fait douter de cet événement, c'est qu'il date du 9 janvier, et il semble qu'on aurait dû en apprendre quelque chose dans nos pays depuis tout ce temps. J'ai cependant cru devoir en donner avis à Votre Grandeur, parce que M. Tisserant l'annonce comme certain et semble l'avoir lu dans un journal d'Haïti même.

Agréez, Monseigneur, ...

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

(1) Il s'agit plutôt de la ville de Port-au-Prince, qui fut ravagée par l'incendie le 9 janvier 1843.

A M. Ducournau :

XI

Monsieur,
Monsieur Ducournau, diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je suis bien étonné de ce que vous me dites que je n'ai pas répondu à votre dernière lettre; je l'ai fait sur-le-champ, et j'ai envoyé la lettre à la poste. Vous devriez avoir reçu ma réponse poste pour poste. Il paraît que le bon Dieu n'a pas voulu que vous ayez reçu cette lettre, je ne sais comment cela s'est fait. Elle n'était pas bien longue, parce que je suis très occupé toujours à la bonne œuvre dont je vous ai parlé dans une de mes dernières et qui presse très fort.

Vous êtes hors de vous-même, mon cher, et sans raison grave. Ce n'est pas à vous à juger de votre état; vous prétendez que votre directeur ne vous connaît pas, mais c'est à tort. Dans tous les cas, il vous connaît mieux que vous ne pouvez vous connaître vous-même. Quand on est si fréquemment dans l'état où vous vous trouvez, on ne se connaît pas. Qu'est-ce que cela fait que votre directeur manque de la connaissance d'une action ou d'une autre? Cela n'empêche pas qu'il vous connaît pour le fond et qu'il puisse décider sur votre état. Evitez avec soin les explications de votre esprit, calmez-vous, modérez la violence du mouvement qui vous emporte. Dans ces moments, vous voyez tout avec une exagération excessive, et êtes absolument incapable de juger de votre état. Vous avez un besoin absolu de vous laisser conduire comme un petit enfant de trois ans. Renoncez à votre propre jugement et à votre propre volonté. Calmez sans cesse les sentiments d'inquiétude qui s'élèvent dans votre âme.

A quoi vous servira-t-il de vous tourmenter pour le passé? En serez-vous meilleur? Il s'en faut! C'est donc une preuve que c'est le démon qui vous agite de la sorte. *Vous doutez fort que l'on puisse vous voir comme vous vous voyez!* Grâce à Dieu, cela est vrai. Ce serait un malheur désespérant si vos directeurs vous voyaient sous le faux point de vue sous lequel le démon tourne sans cesse votre esprit pour vous jeter dans l'excès du désespoir, car il ne tend que là, vous pouvez y compter. Il veut vous mener au dernier désespoir et vous rendre inutile à jamais à l'œuvre de Dieu et à son service. O mon bien cher ami, de grâce, ne vous laissez pas aller à ces mouvements diaboliques; soyez humble, docile et soumis au jugement et à la volonté de vos directeurs, et ne vous mettez pas en tête que vous vous connaissez mieux qu'eux. Ce que Notre-Seigneur demande de vous, c'est d'être doux et docile comme une brebis.

Ne vous désespérez pas d'être diacre, c'est un bonheur pour vous. Avancer au sacerdoce n'est pas mon avis pour le moment, comme je vous le disais dans ma dernière lettre. Il faut plus de calme pour une action semblable.

Que les négligences dont vous vous plaignez soient un état mortel, cela n'est pas vrai. La règle du séminaire n'oblige pas sous peine de péché, le reste ne peut pas former un péché grave.

Ne croyez pas qu'on vous juge d'après votre conduite extérieure. Si un directeur n'avait que cela pour règle, il faudrait renoncer à la direction. Soyez docile, mon cher, soyez souple, doux et paisible : amortissez tout ce qui s'oppose en vous à ces habitudes : ce n'est que par là que vous échapperez à l'illusion de l'ennemi. Je vous assure que, quand vous étiez tranquille sur vos communions, sur vos oraisons, etc., vous étiez en bon état. Il a pu y avoir des défauts, des fautes et des imperfections, vous pourriez être plus saint que vous l'étiez alors; mais enfin, ça était bien. Maintenant et toutes les fois que vous vous mettez sens dessus dessous, vous êtes en mauvais état et vous commettez beaucoup de mal, vous pouvez en juger vous-même. N'est-il pas infiniment

préférable d'être dans l'état où vous étiez quand vous aviez la paix, que dans celui où vous êtes maintenant? Votre âme était-elle alors plus éloignée de Dieu que vous l'êtes dans ces moments de crise?

Vous avez grand tort de ne pas vouloir l'absolution, quand votre confesseur veut vous la donner. C'est une illusion que l'idée que vous n'êtes pas assez disposé. Il faut vous en rapporter à votre confesseur et prendre de bonnes résolutions, le mieux que vous pourrez, et vous pourrez compter que vous aurez les dispositions convenables. Encore une fois, pour l'amour de Jésus et de Marie, ne vous jugez pas vous-même; vous n'en êtes pas capable et vous vous livrerez toujours mains et pieds liés au démon, lorsque vous vous laisserez ainsi aller à votre propre esprit et à votre propre volonté et à vos propres idées. Humiliez-vous, abaissez-vous, adoucissez-vous et mortifiez la violence de votre esprit.

Laissez donc là toutes vos idées, remettez-les dans le très saint Cœur de Marie avec votre âme, votre corps et tout vous-même. Confessez-vous au plus tôt possible, recevez l'absolution et faites la sainte communion au plus tôt, et désormais ne vous laissez plus entraîner à cette mauvaise manière, pour prendre celle de Marie votre bonne Mère, qui était toujours entre les mains de son Dieu et de saint Joseph, son supérieur.

A Dieu, mon très cher, tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

Que la paix de Jésus soit avec vous.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 19 mai 1843.

A M. Clair :

XXVI

(Résumé.)

La Neuville, 23 mai 1843.

Etre en paix dans ses rapports de ministère, se ramener en la présence de Dieu sans efforts. Doucement gai en conversation. Rendre rares les rapports avec le monde, mais y être gai, ouvert, posé sans affectation et recherche.

A M. Ducournau :

XII

Monsieur Ducournau, diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je ne vous ai pas répondu à votre dernière lettre, parce que je croyais vous avoir répondu à une bonne partie des choses qui s'y trouvent, et je ne croyais pas que le reste pressait; mais, l'ayant relue aujourd'hui avec la nouvelle venue, je vois que j'aurais dû vous répondre et que ma deuxième ne suffisait pas pour vous tranquilliser. Je suis donc bien fâché de n'y avoir pas encore répondu, et je le fais sur-le-champ.

Je commencerai par vous dire une chose qui va vous étonner bien fort. J'ai commencé par douter très fort, si l'énorme crime contre la pureté, dont vous me parlez, et qui vous paraît presque indigne de pardon, je doutais, dès la première ligne, s'il y a faute mortelle dans cet acte. J'ai relu et examiné de nouveau le cas, et j'ose vous dire que je suis persuadé qu'il n'y avait pas là de quoi faire un péché mortel, parce qu'il ne s'y trouvait pas l'avertance suffisante ni la volonté entière. Je conçois

cependant que vous l'avez vu tel dans votre esprit, mais je conçois aussi que votre âme ne sentit pas une commotion comme elle aurait dû en éprouver après un péché grave, parce que la grâce sanctifiante ne l'avait pas abandonnée.

Mais, ce qui m'explique la principale cause de ce calme, c'est précisément ce que je crois être la cause de vos agitations.

Je ne doute pas que l'ennemi n'y soit pour quelque chose, et même pour beaucoup, mais il use de causes naturelles chez vous, de cause physique. C'est la matière qui est en mouvement, et le démon travaille pour vous jeter dans vos désespoirs. C'est bien mal de votre part de lui donner gain de cause.

La plus grande faute, dans votre conduite, est dans les dépits, les impatiences et les mécontentements dirigés contre vous-même. Je vous répète encore une fois que je suis bien convaincu qu'il n'y a pas la moindre faute mortelle dans votre action, et peut-être une faute vénielle bien mince. Vous vous battez les flancs, vous vous montez la tête, et c'est là votre unique mal, votre unique péché. Péché contre la vertu d'espérance. Mais, si vous avez manqué à cette vertu, venez-en au remède naturel : c'est de vous livrer tout entier à la confiance en Jésus et Marie. Vous devez employer tous les moyens de mettre votre âme dans le calme et le repos, et non pas chercher à vous tracasser. Je ne vous demande que la confiance et la paix, et je prends sur moi tout ce qu'il y a de grave dans vos fautes. Supportez les tentations avec douceur, résistez avec paix et confiance en Jésus et Marie : oubliez le passé, et je vous promets que Notre-Seigneur l'oubliera aussi. Soyez souple sous la main de Dieu. Ne vous en voulez pas, ne vous croyez pas un méchant, un scélérat, mais un pauvre homme faible et misérable, qui a grand besoin d'être soutenu par la main de Dieu et d'être protégé par Marie : mais soyez assuré que vous êtes enfant de Dieu et tenez-vous en repos. Ce que Dieu demande de vous, c'est de supporter avec paix, douceur et patience, votre état, et que vous évitiez ces agitations, que vous n'y donniez pas lieu; que, lorsque cela vient

malgré vous, vous ne vous y laissez pas aller volontairement et que vous les supportiez patiemment.

Confessez-vous régulièrement, recevez l'absolution quand votre confesseur jugera à propos de vous la donner. Communiez fréquemment et aussi souvent que votre confesseur vous dit de le faire. Demandez-lui encore des communions extraordinaires, lorsque vous êtes plus tenté qu'à l'ordinaire, afin de ne pas perdre courage. Toutes les fois que vous agirez autrement, vous offenserez Dieu, et certainement plus gravement que par tous les prétendus péchés graves que vous vous reprochez si vivement et si fausement. D'une paille, vous faites une poutre, et d'un grain de sable une montagne. Connaisant votre imagination, vous devriez vous en défier et vous confier dans les connaissances de vos supérieurs, plutôt que dans votre esprit propre.

* Vous feriez peut-être bien d'employer des remèdes humains pour soulager la nature. Une saignée, un vésicatoire, un purgatif, selon l'avis d'un médecin ou d'un homme entendu pourrait vous débarrasser de ces tentations que votre faiblesse vous rend si dangereuses, et que votre amour-propre vous rend si nuisibles. (Je dis que votre faiblesse vous rend si dangereuses, non parce que vous tombez dans un consentement réel à la tentation, mais vous tombez dans le découragement et les impatiences qui vous sont très dangereuses.)

Je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas reçu ma lettre, qui répondait à votre avant-dernière. Je l'ai fait mettre à la poste dès le jour que j'avais reçu la vôtre. Je ne sais pas comment votre prolongation de séjour à Saint-Sulpice puisse nuire au mariage de votre frère. Donnez-lui une défaite ou dites-lui nettement la chose comme vous le projetez dans votre dernière. D'après ce que vous me dites, le dernier parti paraît le meilleur.

Je ne puis et ne veux rien vous dire de positif sur votre vocation en ce moment. Ce n'est pas dans une violente commotion comme celle où vous êtes, qu'on puisse et qu'on doive décider une vocation. Attendez que vous ayez la paix dans l'âme. Après cela, Dieu parlera à votre

cœur. Quand on se trouve dans une violente tempête, le pilote ne cherche pas à diriger son navire vers le but de son voyage, il lutte contre le vent et cherche à se mettre en sûreté. Votre sûreté est de jeter l'ancre et de rester ainsi jusqu'à ce que l'orage soit entièrement dissipé.

Il ne faut pas non plus écrire à Mgr de Bordeaux. Si vous étiez obligé de lui écrire, dites-lui en deux mots que vous ne vous trouvez guère en état de recevoir l'ordination, sans entrer au détail.

A Dieu, mon très cher Frère. Ayez confiance en Jésus et Marie. Que la paix du divin amour de Jésus et de Marie revienne dans votre pauvre âme désolée, et qu'elle la remplisse. Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.* *

A La Neuville, le 31 mai 1843.

A M. Lemer cier :

VII

(Copie.)

A La Neuville, le 8 juin 1843.

MONSIEUR,

Il m'est difficile de me refuser à la demande que vous me faites, de vous mettre par écrit mon sentiment par rapport à votre vocation. Je vous prierai seulement de vouloir bien montrer ce papier à des personnes sages, pieuses et expérimentées, qui seraient plus capables de prononcer sur ces matières.

1° Le sacerdoce. Il m'a semblé que Dieu ne vous y demande pas, parce que je n'ai remarqué aucun attrait véritable *ni de goût ni de raison*. Je croirais que, s'il y avait eu un attrait dans votre âme pour le sacerdoce, il se serait manifesté, au moins confusément, dès votre

jeunesse. Pour l'ordinaire, il se manifeste d'une manière ou d'une autre, même au milieu de la dissipation. Vous n'avez rien ressenti de semblable, vous vous êtes marié, sans même avoir éprouvé la moindre idée, auparavant, que vous pourriez être appelé à quelque chose de mieux. Vous vous êtes converti dans l'état du mariage, vous avez commencé une vie pieuse, et vous n'avez jamais eu la moindre idée que peut-être vous n'étiez pas fait pour l'état du mariage. Cela arrive cependant ordinairement dans les vocations manquées (j'en ai rencontré de ce genre). Il y a des regrets, des inquiétudes même parfois. Dieu vous a enlevé votre femme et vos enfants, et pas la moindre idée ne s'est présentée; cependant, si c'eût été votre attrait, l'idée devait s'en présenter de soi-même. Plus tard, des hommes respectables, pieux et sages, vous le proposèrent, et la première idée fut une idée de répulsion. Tout cela annonce une absence d'attrait. Car, lorsque la grâce met en nos âmes un attrait, ne fût-il aucunement sensible mais purement intellectuel, quelque imperceptible qu'il nous paraisse, dès que des hommes d'autorité touchent cette corde et prononcent assez positivement sur la matière, leur voix trouve un certain écho dans l'âme qu'ils interpellent. Voilà pour *l'attrait de goût* qui pouvait n'avoir été qu'insensible, mais qui devait se manifester dans ces circonstances. L'attrait n'existe pas, puisque toutes vos raisons vous portent à l'opposé.

Mais me suis-je dit : Les motifs qui ont porté ces hommes zélés et sages à vous croire appelé, ne doivent-ils pas être regardés comme un *attrait de raison*, puisqu'ils doivent avoir toujours fait une certaine impression sur votre âme? — Après avoir bien examiné, il m'a semblé que non.

L'attrait de raison doit faire une impression déterminante et pratique sur l'âme, aussi bien que l'attrait de goût; or, tous les motifs qu'on vous a proposés n'ont jamais formé une impression assez forte pour opérer en vous une détermination. De plus, pour qu'on puisse regarder ces motifs et l'impression qu'ils ont pu faire sur vous comme un attrait de raison, il faudrait que ces

motifs vous fussent devenus tellement intimes et innés, qu'ils vous portassent vers le sacerdoce comme par vous-même. C'est une règle générale que la voix de Dieu qui nous appelle est au dedans de nous. Et, lorsque la voix de nos supérieurs nous appelle au dehors (ce qui est absolument nécessaire), elle correspond parfaitement à cette voix intérieure, et forme avec elle un certain accord qui met l'âme à son aise et lui donne une grande assurance. Or, je n'ai pas trouvé cela dans votre état. J'ai vu, au contraire, une grande inquiétude, angoisse, même du découragement. Il m'a semblé que ces mouvements de répugnance n'étaient pas précisément fondés sur les raisons que vous me disiez, mais que ces raisons se sont présentées par suite de ces répugnances. Ces répugnances me semblaient donc assez graves pour qu'on y fit attention. Il me semblait que, dans plusieurs exemples de saints, les craintes du sacerdoce n'étaient pas dégénérées en répugnance, mais étaient accompagnées d'attraits; seulement, la haute idée qu'ils avaient du sacerdoce, et leur basse opinion d'eux-mêmes, les faisaient trembler. Il me semble qu'il y a plus que cela chez vous.

En un mot, pas d'attrait, ni d'autre marque de la volonté de Dieu sur vous, et une grande crainte, opposition et répugnance pour l'idée du sacerdoce. Cela me paraît une preuve de non vocation. Je croirais donc que vous ne devez ni avancer ni vous occuper du sacerdoce, que par un ordre exprès, formel et positif de votre supérieur, et alors toute la responsabilité tomberait sur lui.

Toutes les raisons extérieures qu'on vous a données comme preuve de vocation, seraient bonnes pour vous confirmer dans la pensée de cette sainte vocation, s'il y avait là des raisons véritables d'attrait, et si vous n'aviez pas une répugnance formidable. Mais elles ne peuvent pas former un fondement de vocation. Cela me semble ainsi.

Il y a un principe qui me paraît bien certain, c'est qu'on ne doit pas sortir d'un état où l'on sert Dieu avec la fidélité convenable, selon la faiblesse de la personne, sans avoir une certaine assurance de la divine volonté. Mais, dans la circonstance où vous êtes, et pour entrer

dans le sacerdoce, il me semble qu'il faudrait une connaissance claire et exempte de la répugnance que vous éprouvez. D'après les apparences, vous pouvez vous sanctifier dans votre état; nous ne savons ce qui arriverait si vous entriez au sacerdoce. Il vaut mieux tenir ce que l'on a. Je craindrais que, dans le sacerdoce, vous ne tombiez dans le scrupule et les embarras de conscience. Alors vous feriez moins bien pour votre propre sanctification, et pas plus pour les autres. Supposez même que vous puissiez vous rendre plus utile au salut des autres. Si votre travail ne devait pas tendre à vous sanctifier vous-même, si, au contraire, il vous était nuisible, ce serait une preuve que ce n'est pas au nom de Dieu que vous y seriez. Je croirais assez que votre caractère et votre genre de piété, votre manière ordinaire de vous conduire, demandent une vie retirée, cachée, paisible. Je sais bien que si vous vous y mettez, vous avez de l'activité naturelle, mais il me semble que, jusqu'à présent, la grâce de Dieu n'agissait pas dans le sens de cette activité. Il serait donc à risquer qu'étant prêtre, vous mettant dans cette activité par conscience, vous ne vous trouviez dans un état très pénible.

Je crois donc encore que vous ne devez pas par vous-même céder aux sollicitations, mais qu'il vous faut un ordre exprès pour obéir et avancer dans le sacerdoce.

Il est certain que, si cet ordre vous est donné, c'est que les personnes sages qui sont chargées de votre direction, ne craindront pas le scrupule, ni cette déroute dans votre état intérieur et dans votre manière d'être ordinaire; et dans ce cas vous pouvez avancer. Ils vous connaissent mieux que moi.

Je n'ai pas trouvé non plus de raison de vocation dans l'ensemble de vos goûts et de vos attraits. Ce sont tous attraits d'âmes pieuses qui veulent être tout à Dieu et qui tendent à la perfection. Je n'ai rien vu qui soit au-dessus de la vie chrétienne, ni de spécialement sacerdotal. Je vois en vous un zèle de désir, de prière, mais peu de développement dans le zèle pratique, même presque pas. Votre attrait intérieur ne vous y porte pas; il vous porte plutôt vers ce qui vous sanctifie en votre

particulier; or, ce zèle de désir et de prière est celui de toutes les âmes chrétiennes, et, dans un grand nombre de laïques, il est même accompagné d'une plus grande action qu'en vous.

Après avoir tout examiné en la présence de Notre-Seigneur, il m'a semblé que tout l'ensemble de vos goûts et de vos attraits est pour vous sanctifier dans l'état où vous êtes, et qu'il serait difficile de vous en faire sortir, sans gâter en vous l'ouvrage du bon Dieu et vous mettre dans un faux état.

Quoiqu'il y ait encore plusieurs autres vues qui ont influé pour me confirmer dans mon opinion, je pense qu'il suffit de vous dire ce que je viens d'écrire sur ce papier.

2° Vous me demandez si je crois que vous devez continuer votre étude de la théologie. Si vos directeurs jugeaient comme moi par rapport à votre vocation, je penserais que vous devriez mettre de côté cette étude. Ma raison en est, qu'il me semble qu'il est important que, n'étant pas appelé au sacerdoce, vous ne soyez plus dans l'incertitude sur ce point. Je crois que le bien spirituel de votre âme l'exige, surtout avec le caractère que vous avez. D'ailleurs, la raison générale est toujours là. Il faut que chacun travaille à se sanctifier et à se perfectionner dans son état, et, quand on est dans l'incertitude, on ne peut guère faire cela avec goût et une véritable ardeur et affection d'âme.

3° L'état religieux. Je n'y croirais rien non plus, sauf le sentiment de personnes plus sages que moi. Vous ne trouverez pas plus de moyens de sanctification dans la religion, que vous en avez dans l'état où vous êtes, vu votre caractère, votre genre et votre état. Il serait à craindre que vous n'y trouviez des empêchements, des gênes et des embarras. D'ailleurs, si, pour entrer dans la vie religieuse, il fallait une seule marque dans un jeune homme, il en faudrait vingt pour vous, et vous n'en avez pas même une seule. De plus, nous n'avons en France aucun ordre religieux qui vous puisse convenir.

4° Question enfin : des missions. Je ne vous crois pas appelé aux missions non plus. Il faudrait être prêtre

pour cela. Je ne me ferais pas à l'idée que vous puissiez servir de frère. D'ailleurs, la vie des missionnaires n'est en aucune manière conforme à vos goûts et attrait, ni en rapport à votre piété ordinaire, à votre caractère et à votre manière de vivre. Les idées qui vous en sont venues, ne sont que du dehors, elles ne sont pas nées en vous, et n'y ont jamais pris. Vous désirez le bien de ces âmes, vous y prenez plaisir; mais je ne crois pas qu'il y ait un seul bon chrétien en France qui n'ait pas éprouvé ces choses.

Je crois donc que vous devez servir Dieu en paix, amour et humilité, dans l'état où vous vous trouvez jusqu'à ce que sa divine bonté vous en fasse sortir par des marques positives et claires. Sanctifiez-vous et glorifiez Dieu dans votre âme, selon la forme et le degré du don qu'il vous donne d'en-haut. Ne pensez à rien autre chose qu'à vous tenir dans votre bassesse et votre pauvreté devant lui, avançant de plus en plus dans son divin amour, avec la plus profonde humilité de votre cœur. Pratiquez de la manière la plus parfaite la douceur et l'obéissance, et Jésus vivra dans votre âme en ce monde par sa grâce et son divin amour, et y règnera dans l'éternité par sa gloire.

Je vous dis toutes ces choses comme je les vois en la sainte présence de Jésus et Marie, dans l'amour desquels je suis votre tout dévoué et tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A une **Sœur de Castres** :

XVIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Louise Woille,
au Couvent de la Conception de Castres.

J. M. J.

MA SŒUR,

Je me réjouis de tout mon cœur, en la présence de notre bon Maître, de toutes les bontés qu'il a pour vous, quoique vous n'ayez rien fait encore pour lui, et que vous ne serez peut-être jamais capable de lui rendre de grands services.

Ne vous attristez jamais de votre inutilité. Tenez-vous dans votre pauvreté et dans votre néant devant Jésus, qui veut être toutes choses en vous. Offrez-lui sans cesse votre corps et votre âme pour être immolés à sa gloire, quand et comme cela lui sera agréable. Tenez-vous prête devant lui, comme une victime sur l'autel devant le sacrificeur. N'ayez d'autre volonté et d'autre désir que d'être entièrement à la disposition de notre très doux Seigneur Jésus; livrez-vous entièrement à tout son divin bon plaisir, pour être employée à travailler, ou pour être immolée, sacrifiée et anéantie à sa très grande gloire. Si, ensuite, il lui plaît de vous laisser là dans votre inutilité, reconnaissez-vous comme la possession de votre souverain Maître, possession qu'il emploie et dont il dispose comme il lui convient. Il faut donc rester avec amour et paix dans votre pauvreté, petitesse, faiblesse et néant devant votre cher Tout, et vous laisser tourner, retourner et ballotter, sans jamais lui opposer la moindre résistance.

Votre état est bon; vous pouvez être parfaitement en repos là-dessus, en mettant votre confiance en Jésus et en Marie. Si vous êtes fidèle à répondre à l'amour et aux bontés de Notre-Seigneur, vous vous y sanctifierez. Cet

état vous servira à vous détacher de plus en plus de vous-même, à reconnaître le fond de votre pauvreté et de votre misère, à vous tenir pour ce que vous êtes, en la présence de notre bon Maître et vis-à-vis de toutes vos sœurs, à vous donner la force pour vous surmonter vous-même, et pour sacrifier à l'amour divin tous vos goûts propres. Ces goûts, il vous les fera même perdre, pour ne plus goûter que ce qui est du goût de Celui qui vous anime.

Cet état servira aussi à vous donner la force de supporter tout ce que le divin bon plaisir vous enverra de pénible, à vous faire connaître vos défauts, vos imperfections et votre faiblesse, et à conserver, au milieu de cette vue, l'union d'amour avec Jésus et une grande et parfaite confiance en lui. Et même plus cette vue sera forte, plus votre union et confiance augmenteront. La véritable connaissance de nous-mêmes, opérée par la grâce divine, produit toujours un surcroît d'amour de Dieu, à rendre votre esprit et votre cœur simples, dociles, souples devant Notre-Seigneur, avec toutes les personnes qui vous le représentent, et même auprès de vos sœurs, et votre volonté parfaitement soumise et abandonnée à la volonté divine. Soyez donc sans cesse humble, paisible et docile sous la conduite du grand Maître, qui veut bien se charger de votre pauvre âme.

Quoique la crainte et la honte que vous éprouvez dans votre état intérieur, ne soient pas précisément mauvaises, et qu'elles soient même ordinaires et inhérentes à ces circonstances, cependant il ne faut pas vous y laisser aller volontairement. Il faut les calmer par la confiance en Jésus et Marie. Toutes les fois que vous vous y laissez aller volontairement et que vous les entretenez dans votre âme, vous commettez une faute.

Votre dégoût pour la conversation n'est pas une illusion non plus, mais une croix. Faites bien attention : ce dégoût ne vous est pas donné pour que vous le suiviez; il faut, au contraire, tâcher de le surmonter, en conversant tout de même selon que l'exigent la règle et la charité. Conversez donc aussi gaiement que possible. Faites en sorte qu'on ne s'aperçoive en rien de votre

dégoût ni de votre sérieux. C'est pour cela que je vous dis que c'est une croix.

Quand vous sentez ces flammes intérieures, il n'y a rien à faire que de vous y laisser brûler et entraîner vers Notre-Seigneur, pour vous répandre et vous liquéfier en lui. Toute la résistance que vous pouvez apporter, consiste à empêcher un certain épanchement dans les sens, qui vous prive de leur usage; car il ne résulte aucune vertu ni aucun bien de cela; il est tout entier dans cette impression d'amour et cette communication divine faites à l'intérieur. La privation du sentiment tient à la faiblesse de l'organisation; c'est une maladie, c'est une faiblesse. Aussi vous pouvez hardiment dire, sans mentir, que ce sont des faiblesses qui vous prennent.

Vous avez bien fait de demander à Notre-Seigneur qu'il n'opérât plus ces choses apparentes en vous; mais je prévoyais bien que vous ne seriez pas exaucée. Soumettez-vous à son divin bon plaisir. S'il lui plaît de se jouer de vous et de vous jeter dans la honte et la confusion devant toutes vos sœurs, vous devez adorer ses volontés et vous y soumettre avec humilité, paix et amour.

Je vous laisse entre les bras de Jésus et de Marie. J'oublie de vous recommander : ne soyez pas pusillanime, par la honte et la crainte que vous éprouvez dans votre état. Ayez cependant fréquemment recours à votre bonne Mère, mais dans un esprit de confiance sainte et d'obéissance, et non dans un esprit de pusillanimité et de faiblesse. Dans vos faiblesses et petitesse, il faut toujours chercher secours en Notre-Seigneur, et non dans une parole humaine. Cependant, il faut découvrir tout ce qui se passe dans votre âme à votre supérieure, avec une grande confiance et une grande affection, par esprit d'obéissance.

Tout à vous dans la sainte charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 25 juin 1843.

A M. Clair :

XXVII

(Copie.)

La Neuville, le 5 juillet 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je prie de tout mon cœur Notre-Seigneur d'exaucer vos désirs et d'accomplir en vous toute la plénitude de sa sainte volonté. J'ai toujours été à peu près certain que vous ne réussiriez pas dans le saint ministère au milieu du monde. Je ne suis nullement étonné de cela. Soumettez-vous en paix à la divine volonté pendant le temps qu'elle vous laisse encore au milieu de ce monde corrompu. J'espère qu'il vous préservera du mal. S'il vous y laisse, c'est, j'espère, pour vous faire voir ensuite la grandeur de la grâce qu'il vous fera de vous en retirer.

Monseigneur, voyant que vous persévérez dans votre désir, finira par vous accorder ce que vous demandez. Je crois que ce qui vous fait échouer jusqu'à présent, c'est que vous ne vous êtes jamais positivement expliqué. Vous aviez l'air d'hésiter, et vous donniez pour toute raison que vous vouliez pratiquer la pauvreté, et d'autres raisons de ce genre. Si vous voulez obtenir, il faut parler simplement, sans crainte et sans timidité, lui exposer avec respect que vous voulez quitter le monde, et lui parler de manière à ce qu'il voie que vous êtes tout à fait décidé. Les motifs à donner sont : que vous n'êtes pas capable d'exercer le ministère des paroisses, qu'il vous faut un temps considérable pour faire vos prêches et vos instructions, et qu'après cela, ils sont fort mal faits, qu'il ne vous reste pas de temps pour l'étude de la théologie, de quoi cependant vous avez besoin, que par là votre ministère est un ministère nul, que tout en ne faisant rien qui vaille, vous êtes obligé de négliger vos exercices de piété, que cela vous cause de grandes

inquiétudes, que vous avez de très grandes difficultés de vous mettre en rapport avec les gens du monde, que cela vous embarrasse, que vous ne savez comment agir à leur égard, qu'au lieu de leur faire du bien, vous leur faites du mal, ne sachant comment vous y prendre avec eux, qu'avec tout cela il vous échappe encore bien souvent des fautes, que vous avez de la peine à vous entretenir dans l'esprit de piété et de dévotion, que tout cela vous jette dans de mortelles inquiétudes, que si vous êtes obligé de rester longtemps dans cet état, vous craignez de tomber dans le scrupule et dans les embarras de conscience, ce qui serait un grand malheur.

Vous ajouterez qu'en conséquence, vous suppliez Sa Grandeur de vouloir bien vous accorder votre demande, que l'état de peine et d'inaptitude où vous êtes, doit persuader Sa Grandeur que Dieu ne vous veut pas dans le monde.

Que s'il juge à propos de vous accorder de vous retirer du monde, qu'il vous permette de suivre votre goût, car, s'il fallait combattre votre goût, vous risqueriez d'avoir à recommencer ensuite; n'étant pas à votre place, vous ne pourriez trouver le repos de l'âme.

Vous lui direz ensuite l'endroit où votre attrait vous porte. C'est ainsi qu'en parlant positivement et simplement, vous mettez Monseigneur à même d'apprécier les choses, et je suis persuadé qu'il vous accordera cette demande.

Si votre goût vous portait vers nous, il faudrait dire à Monseigneur que votre intention a été d'aller en mission, et vous ajouteriez que là votre ministère ne serait pas stérile, n'y ayant pas besoin de grands talents ni de beaux discours. En tout, parlez net et positivement, et non d'une manière couverte et détournée, mais toujours avec le respect qui lui est dû.

Mettez votre confiance en Dieu. Notre-Seigneur ne permettra pas que vous tombiez dans le péché. Un enfant de Marie ne périt pas, tant qu'il met sa confiance en sa très sainte Mère. N'ayez pas d'inquiétude au sujet de vos tentations.

Adieu, très cher Frère, je vous laisse entre les bras

de Jésus et de Marie, dans la charité de qui je suis tout
vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Je ne vous ai pas écrit plus tôt, parce que
j'étais en voyage, et, à mon retour, accablé d'ouvrage
pressé. Remerciez M. Boiteux de l'intérêt qu'il nous porte.
J'aurais bien voulu vous dire quelques mots sur la vie
religieuse, mais le temps me manque en ce moment.
Priez Marie de vous le dire au fond de votre âme.

A M^{lle} **Guillarme :**

I

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
65, rue des Saints-Pères,
Paris.

Que Jésus soit toutes choses en vous.

Le 9 juillet 1843.

Ma pauvre enfant, je vous ai fait attendre bien long-
temps la réponse à la question que vous m'avez faite au
sujet du prêtre dont vous m'avez confié les lettres. A
mon retour de Paris, j'ai trouvé tant de besogne en
arrière, que je n'ai pu m'en occuper qu'aujourd'hui. Je
ne connais pas assez les antécédents de ce bon prêtre
pour pénétrer au fond de son intérieur. Ses lettres ne
me paraissent pas suspectes. Si je savais la raison pour
laquelle il court ainsi de diocèse en diocèse, je pourrais
vous dire quelque chose de plus positif. Ne sachant pas
cela, je vous répondrai autant que je le pourrai.

Je ne crois pas qu'il faille abandonner ce prêtre. Il ne
dit pas pourquoi il ne peut pas rester dans l'hospice, où
sans doute il est aumônier. Si réellement il ne pouvait
pas rester, il faudrait lui conseiller de prendre une cure,

mais lui recommander de se fixer n'importe où et de se regarder comme placé là par Notre-Seigneur lui-même, et ne quitter que par une marque évidente de son divin plaisir. Ne vous étonnez pas que ce pauvre prêtre soit empressé à vouloir une place : cela n'est pas selon la perfection du divin amour; mais aussi, dans l'état où il semble être, il faudrait être bien solidement dévoué et abandonné à notre bon Maître, pour être en repos. Demandez à Jésus et à Marie ce qu'il vous prie de demander. S'il avait une place, il avancerait davantage dans le divin amour, supposé que les dispositions qu'il manifeste soient réelles. Continuez donc de vous intéresser à ce pauvre prêtre (si vous n'avez rien observé de plus défectueux que son désir empressé), et donnez-lui les avis que votre divin Maître vous inspirera pour sa divine gloire et son divin amour.

Tout pour Jésus, tout par Jésus, tout en Jésus et avec Jésus. Il faut qu'il soit l'âme de votre âme et l'unique mobile de votre action. Que toute votre joie et tout le repos de votre pauvre âme soient en lui seul; mais aussi, quand il le faut, que votre âme agisse par son inspiration et sous sa conduite, pour procurer sa très grande gloire, et cela avec amour.

Vous savez cette parole du sage : « Tous les fleuves viennent de la mer et y retournent, et, après être retournés, de nouvelles eaux en reviennent dans les mêmes fleuves, pour y retourner. » Nos âmes doivent être reposées en Jésus, pour être nourries de sa divine grâce, pour être fortifiées et engraisées de sa divine substance, de façon que ce ne soit plus notre vie propre que nous ayons en nos âmes, mais la vie de notre très doux Jésus; il faut que son divin amour coule dans notre âme et la vivifie, comme notre sang coule dans notre corps et en fait la vie.

Est-ce donc pour rien que Jésus devient la nourriture de nos âmes? Comme la nourriture matérielle est changée en sang et vivifie le corps, de même notre nourriture divine est changée en amour dans nos âmes et les vivifie, mais d'une vie toute divine, d'une vie qui n'est rien autre chose que la vie de Jésus. Nous reposant ainsi

en Jésus notre amour, vivant en Lui et de Lui, il nous donnera toutes les différentes affections de sa vie, selon le bon plaisir de son Père, il nous donne aussi ses différents dons selon la même volonté de son Père céleste. De là, il destine les uns à vivre dans la contemplation des vérités divines, les autres à lui sauver des âmes, les autres à autre chose, chacun selon le bon plaisir de son Père; et il nous donne, par sa divine grâce, les différentes impulsions, selon la diversité des desseins qu'il a sur nous, et nos âmes, agissant selon sa main divine sur elles, se livrent à son action céleste, tout en restant unies au principe d'où elles partent, comme ces fleuves restent unis à la mer, et en tendant vers lui par toutes leurs puissances, comme ces fleuves tendent vers la mer d'où ils viennent, pour s'y jeter et s'y perdre. Si ces fleuves ne restaient pas unis au principe d'où ils partent, bientôt ils seraient à sec. Il en est de même de nos pauvres âmes, si faibles, si petites, si viles, si vides. Il faut qu'elles restent toujours unies à cette source divine, pour recevoir de sa surabondance.

Voilà pourquoi, bonne âme, restez toujours unie à Jésus-Christ, tout en travaillant pour sa gloire. Comme une épouse chérie, restez toujours reposée sur son Cœur divin, qui est cette mer immense d'amour; et nourrissez-vous de l'union pure et chaste du divin et délicieux amour, qui sortira de ce Cœur par torrents pour inonder votre âme, et qui sortiront de votre âme comme des fleuves, pour remplir les âmes que votre Bien-Aimé voudra attirer à lui par votre moyen. Voici ce que ce cher Bien-Aimé de nos âmes dit lui-même : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, qu'il boive, et des fleuves sortiront de ses entrailles.* L'Évangile ajoute : *C'est de l'Esprit-Saint que le Sauveur parlait.*

Eh bien! avez-vous soif? collez votre âme sur cette source d'eaux vives, et abreuvez-la d'amour; des fleuves en sortiront pour remplir tous ceux à qui le divin amour vous enverra...

Je vous ai renvoyé votre cahier par notre bon abbé Dupont. Il se trouve une occasion au Séminaire, envoyez-moi les suivants. Il ne faudrait pas trop tarder, afin que

je ne perde pas de vue les premiers; autrement, il me serait difficile de juger de votre intérieur. J'espère que Notre-Seigneur me fera voir ce qu'il désire, mais cela ne doit pas empêcher que vous preniez les moyens ordinaires qui sont de me faire connaître ce que vous pouvez de votre âme. Ecrivez simplement comme cela se présente. En parlant des grâces intérieures que vous avez reçues, que vous recevez, tâchez de dire comment cela se faisait, ce qui se passait en vous, mais faites cela sans contention d'esprit; s'il ne se présente rien à dire sur cela au premier essai, au premier moment, ne dites rien. Il faut un grand laisser-aller pour bien faire cela.

Pour revenir au prêtre en question, tout en vous intéressant à lui, soyez cependant un peu plus sur vos gardes, pour que vos rapports ne dégèrent pas. Que jamais il ne soit question que de sanctification. Ne vous engagez jamais en rien avec lui. Ne lui prêtez, ne lui donnez jamais d'argent, excepté si vous aviez quelques aumônes à lui procurer. Faites-le s'il en avait besoin, et si vous croyez que Notre-Seigneur le demande de vous, mais rien du vôtre. Ne faites rien qui vous engageât à payer pour lui dans le cas où il ne serait pas solvable.

Veillez aussi à ce que vos rapports ne dégèrent pas en familiarité. Il n'y a rien encore maintenant. J'aimerais mieux, il est vrai, qu'il ne dise pas que vous êtes son amie, l'amie de son âme; ces termes ne conviennent pas, vous l'amie, la chère amie, la bien-aimée de Jésus, votre unique bien et votre unique amour. Malheur à celui qui veut lui enlever ce qu'il s'est réservé à lui seul. Prenez-y garde, prenez-y garde, épouse de Jésus-Christ, vous ne devez avoir de rapports familiers qu'avec lui seul, et personne autre ne doit user de termes familiers avec vous, sinon celui à qui vous vous êtes vouée, auquel vous vous êtes unie par les liens sacrés et irrévocables que son divin amour a formés avec vous et en vous. Malheur donc, s'il y a la moindre complaisance, la moindre familiarité avec un autre qu'avec votre très doux époux. Vous ne sauriez plus jouir de la familiarité du divin Jésus. Ne vous troublez pas. Il n'existe rien maintenant qui fasse ombrage au divin Jésus, votre âme est libre. Je ne

vous dis cela que pour vous effrayer et pour vous rendre vigilante pour l'avenir. Ce prêtre, en disant cela, ne manque que par les termes et non en réalité. Cependant, la délicatesse de votre amour pour Jésus et le désir unique de lui plaire et d'attirer ses adorables complaisances sur votre âme, doit toujours vous faire prendre des mesures contre cela et empêcher toutes ces choses. Je vous ferai toujours un crime, un très grand crime de la négligence sur ce point.

(*Cette lettre n'est pas signée.*)

A M. Ducournau :

XIII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Ducournau, diacre,
rue du Pas-Saint-Georges, 8,
Bordeaux.

J. M. J.

A La-Neuille, le 10 juillet 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

La peine que vous éprouvez m'a profondément touché. Vous craignez des dangers, je les crains aussi. Je ne disconviens pas qu'il y en a : mais j'espère que cette crainte que vous avez sera entre les mains de Dieu un préservatif qui vous empêchera de succomber. Ayez bon courage, ne vous laissez pas aller par l'excès de vos craintes, ou plutôt par cette espèce d'emportement qui en est la suite et qui vous précipite dans le dernier découragement. Il est bon que vous reconnaissiez l'excès de votre faiblesse et la malice qui est en vous. Mais cette connaissance ne doit pas vous entraîner à cet emportement, qui est ordinairement la suite de vos tentations. Supportez-vous vous-même pour l'amour de Dieu, et

croyez fermement que Jésus, notre bon Maître, ne vous abandonnera pas.

Ne croyez pas, mon cher, que je ne vous ai cru lorsque vous me faisiez la description de vos peines et de vos tentations. J'ai cru et parfaitement conçu la violence de votre mal, mais en même temps j'ai vu que vous le voyiez, ce mal, d'une vue exagérée, c'est-à-dire avec un trop grand saisissement, j'ai cru que vous vous voyiez plus coupable que vous ne l'étiez, et cela, je le comprends en partie; le sentiment violent que vous avez de la violente tentation qui vous poursuit, vous inspire une crainte excessive, et vous vous emportez alors. Cette crainte vous trouble par trop l'esprit, et l'esprit une fois troublé jusqu'au point où il l'est ordinairement quand cela vous arrive, vous n'êtes plus capable de voir votre état que sous des couleurs horribles, et c'est alors que vous exagérez. Il m'est difficile de porter remède à cela, parce qu'il m'est difficile d'arrêter et de calmer cette terrible inquiétude qui dévaste votre pauvre âme quand elle commence à s'emparer de vous. Ce que je peux vous dire, c'est que votre âme, dans le fond, n'est pas en mauvais état. Vos sens sont en proie à tous les mauvais penchants que le péché nous donne à tous, et qu'une ancienne habitude a peut-être augmenté en vous; votre tempérament est en outre tel qu'il vous excite beaucoup à tous les mouvements qui vous accablent. Mais, dans le fond de l'âme, la foi est vive et réelle, et c'est cela même qui fait en partie votre tourment. Vous ne devez voir en vous que le combat de l'esprit contre la chair et de la chair contre l'esprit, mais un combat porté jusqu'au plus grand acharnement et jusqu'à la fureur. Jusqu'à présent, Jésus-Christ est resté le maître du champ de bataille, malgré les espèces de rages qui se sont emparées de vous. J'espère que, par sa divine miséricorde, il restera toujours maître chez vous. Maintenant, vous serez plus exposé, mais la main divine est avec vous. Ayez confiance, et, autant que possible, calmez-vous et attendez tout du secours du bon Maître. Si le séjour de Bordeaux devait être votre perte, il ne vous y laissera pas. Pendant le temps que vous y êtes, évitez les éclats : je

n'ose pas vous donner là-dessus des avis positifs : si vous êtes calme, vous vous conduirez selon les avis que je pourrais vous donner sans que je vous le dise; vous savez d'avance quels seraient les conseils que je vous aurais donnés. Si, au contraire, vous êtes dans votre état d'emportement, ce que je craignais et ce qui arrive dans ce moment, tout ce que je vous dirais ne vous servirait que pour aggraver votre peine et votre mal. Ayez donc recours au bon Maître, et conduisez-vous selon les lumières qu'il vous donnera. Ne vous troublez pas de ce que je ne vous dis rien sur cette conduite à tenir, je vous assure bien que cela vous serait nuisible dans votre état actuel, et inutile, si vous reprenez votre calme, comme je l'espère bien de la bonté divine.

Dans tout ce que je vous ai dit plus haut, et dans mes autres lettres pour vous persuader que votre état intérieur n'est pas mauvais, je vous ai dit la pure vérité, telle que je la crois. Vous ne devez pas soupçonner que je me laisse tromper par votre extérieur, puisque je ne vous vois jamais; c'est la seule inspection de votre intérieur qui me fait juger ainsi. Je suis sûr de vos dispositions et de votre volonté. Vous avez une chair plus mauvaise que d'autres, cela n'ajoute et ne retranche rien de la grâce inhérente à l'âme et du bon état de l'âme. Tout le mal qui peut arriver, c'est que, dans la violence de la tentation, l'âme ne faiblisse parfois : mais je vous assure en toute vérité, je n'ai pas encore vu ces faiblesses; sinon de très petites, qui ne tirent pas à conséquence et ne peuvent opérer une faute grave, moins encore influencer sur l'état. Vos actions extérieures, votre régularité n'est qu'un effet de cette volonté ferme que vous avez pour le bien, pour votre sanctification, pour l'accomplissement de la volonté de Dieu; gardez-vous donc de l'abandonner, ce serait une folie et une infidélité. Cette régularité vous préserve contre toutes vos tentations.

A Bordeaux, les dangers sont réellement grands, mais prenez vos précautions et Notre-Seigneur sera aussi puissant à Bordeaux qu'à Paris. Ce n'est pas par vous-même que vous vous exposez à ces dangers; ayez donc du cou-

rage. Avec les mesures que vous avez prises, j'espère que vous serez à l'abri des plus grands dangers. Du reste, exposez vos inquiétudes à Monseigneur, et le bon Dieu lui inspirera de vous traiter selon sa divine volonté.

J'approuve parfaitement votre règle de vie. Vos résolutions sont très importantes. Je n'y vois guère rien à ajouter dans ce moment; nous verrons plus tard; s'il me vient une idée, je vous la ferai savoir. Ecrivez-moi toutes les fois que besoin sera, tant que vous le désirez. Vous pourriez peut-être fréquenter quelques prêtres du Séminaire si vous y aviez du goût. M. de Langalerie vous rendra toujours beaucoup de services. La mortification est un bon moyen de mater votre chair, elle en a besoin, tous vos maux viennent de là. Mais ne l'entreprenez pas en désespéré comme vous me le dites. Ne pensez pas à mourir encore. Le bon Dieu veut que vous souffriez encore pour l'amour de lui, et que vous lui sauviez des âmes. Ne soyez pas lâche, souffrez avec patience pour l'amour du Maître. Il viendra à votre secours.

Je ne crois pas qu'il soit utile que je vous envoie une copie de la lettre du cardinal Fransoni, que vous me demandez. Dites à Monseigneur et à ces Messieurs ce que vous savez de l'état des choses parmi nous. Si Dieu le trouve bon, il leur inspirera de meilleurs sentiments à votre égard, sinon, que voulez-vous que nous fassions? Il faut se soumettre avec paix et avec amour à tout son bon plaisir. Vous pouvez leur parler du fond de l'œuvre à quoi elle se destine : l'esprit qui règne parmi nous détruira cette calomnie qu'on publie, que je suis accapareur; c'est bien le contraire, je ne fais jamais aucune démarche, ni directe ni indirecte, auprès de qui que ce soit, pour attirer à notre société ni le défendre à ceux qui veulent le faire pour nous. Notre grand principe est de recevoir ce que Dieu nous envoie et ne pas prendre les avances pour nous faire connaître. Vous leur direz que le Cardinal Préfet de la Propagande nous approuva et nous encouragea par plusieurs lettres, que Mgr Rosati, avec qui j'ai eu des rapports assez fréquents, m'est sincèrement attaché et m'encourage très fort; qu'on s'adresse à lui, si on veut des renseignements vrais, qu'on s'adresse

à Mgr d'Amiens, à M. Carbon, M. Mollevault, M. Galais, M. Desgenettes, tous Messieurs avec lesquels je me suis ouvert sur notre œuvre et qui connaissent ma manière d'agir; qu'on n'aille pas s'adresser à d'autres qui ne me connaissent pas même, ou, s'ils me connaissent, c'est d'ancienne date, au commencement, quelques années après ma conversion, dont le jugement ne peut guère être admis, surtout contre celui d'hommes graves que je viens de nommer, et qui me connaissent à fond. D'ailleurs, personne, excepté ceux-là et M. Pinault, ne connaît notre œuvre et ma manière d'agir; je n'en parle jamais à personne autre, et par conséquent tout ce qu'on dit par ailleurs est de nulle valeur.

Vous pouvez leur dire que notre société est fondée, et que, dans le petit espace de temps que nous sommes réunis, Notre-Seigneur nous a envoyé les fonds nécessaires pour le soutien de notre noviciat, et cela largement et sans aucune démarche ni directe ni indirecte de ma part. Cela est venu tout seul, sans que j'aie dit un mot.

Cela doit vous suffire pour le moment. Je vous laisse entre les mains de Jésus et de Marie, et ne cesserai de prier pour votre pauvre âme.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. L.

Ce que je viens de vous dire pour faire connaître le tort qu'on a de juger de nous avec précipitation, vous feriez bien surtout de le dire au Séminaire. Si on vous cite l'archevêché de Paris, qui est contre, dites que cela provient d'un seul homme, qui est bon, du reste, mais qui s'est prévenu contre moi sans que je sache pourquoi, car il me connaît si peu! Jamais je ne lui ai dit six mots de suite; les autres ne me connaissent point du tout et ne parleront contre moi que par ouï dire.

A M^{lle} **Guillarme** :

II

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, 65,
Paris.

J. M. J.

11 juillet 1843.

C'est dommage que j'aie oublié dernièrement de vous parler d'une personne pour laquelle je voulais vous proposer une bonne œuvre. Cela m'oblige de vous écrire de nouveau.

Il s'agit de trouver une place à Paris, si cela était possible, pour une jeune personne âgée de dix-huit ans. Je sais bien que Paris est dangereux pour une personne qui a un certain extérieur; mais elle a donné commission à une dame qui promet de s'en occuper, et je crains qu'on lui trouve une place mauvaise dans cette Babylone. Elle voudrait avoir une place dans une boutique de nouveautés, marchande de modes, ou dans un magasin où l'on vend des étoffes, calicots, indiennes, dentelles, broderies, ou tel autre objet. Elle sait passablement coudre et broder, et cependant, il lui reste beaucoup à apprendre dans ces parties-là. Elle n'écrit pas trop bien, pas trop mal non plus. Elle ne sait pas cependant parfaitement l'orthographe. Il lui manque peu sous ce rapport. Elle ne connaît pas l'arithmétique par raisonnement, elle connaît cependant le calcul. Ce qu'elle désire, c'est d'entrer en apprentissage dans une des parties que je vous ai nommées ci-dessus : nouveautés, etc. S'il fallait déboursé quelque chose pour payer l'apprentissage, sa mère le ferait volontiers. S'il fallait rester un temps déterminé dans la maison où on la recevrait, sans recevoir de gages, elle y consentirait. La personne est bonne, a beaucoup de foi et de religion, elle a beaucoup de bonnes qualités, de bonnes manières, un extérieur trop avan-

tageux, car c'est là ce qui m'inquiète pour elle, si elle va à Paris. Si vous trouviez une maison pieuse où il n'y ait pas de jeunes gens, ce serait son affaire. Ce qu'il faudrait absolument, ce serait une maison pieuse, où elle pourrait faire ses devoirs de religion sans être gênée, ni tourmentée, et où elle serait en sûreté pour les mœurs. Comme vous avez beaucoup de connaissances, peut-être pourriez-vous me trouver cela. Je vous en serais bien obligé; c'est une bonne œuvre, qui est pour une de mes pénitentes.

Je vous adresserai probablement aux premiers jours d'août la pauvre protestante, dont vous avez eu la charité de vous occuper : je vous dirai alors, dans une lettre qu'elle vous remettra, la conduite à tenir avec elle.

Que Jésus, votre divin époux, soit votre récompense, votre bonheur, votre vie, votre tout, oui, absolument tout. Une enfant de Marie n'a d'ailleurs de bonheur qu'en Jésus. Il faut que Jésus vous appelle (comme il dit à l'épouse du cantique), ma sœur, mon épouse. Rendez-vous en digne par votre pureté, sainteté et par la familiarité de votre saint amour pour lui.

(Pas de signature.)

P. S. — Il semble qu'une boutique de nouveautés serait le mieux. Il n'y a pas de jeunes gens là, mais les ouvrières doivent être quelquefois plus dangereuses.

Je vous prierais de faire parvenir la lettre ci-incluse à son adresse. Vous n'avez qu'à la mettre à la poste. Elle est pour le même objet, dans la crainte que vous ne puissiez rien trouver.

A M^{lle} Guillaume :

III

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillaume,
Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Ma pauvre enfant, Jésus soit toute votre consolation et votre vie! Il veut avoir tout seul votre âme; c'est pourquoi il vous enlève tous les appuis que vous pourriez avoir sur la terre. Vous êtes bien heureuse de n'avoir que votre cher et divin Epoux pour la consolation de votre âme, et vous avez l'air de vous en plaindre. Oh! ne vous en plaignez pas. Que les hommes vous abandonnent, vous laissent seule avec votre cher Epoux tout seul; les communications divines qu'il aura alors avec votre pauvre âme délaissée n'en seront que plus intimes et plus pures. Soyez contente, lorsque Jésus vous donne quelqu'un pour vous conduire vers lui et vous remettre entre ses bras; mais ne tendez, ne soupirez qu'après le divin Epoux, et non envers l'ami de l'Epoux, qui doit conduire votre âme vers lui.

L'ami de l'Epoux, qui est là pour considérer les bontés divines de Jésus pour les âmes qu'il s'est unies, et auxquelles il désire se communiquer avec profusion, l'ami de ce cher Epoux se réjouit d'une grande joie en voyant ces ineffables bontés; mais, qu'est-ce qui le réjouit? c'est la voix pure, sainte, divine de Jésus qu'il entend. Toute leur complaisance doit être en Jésus tout seul et en ses bontés pour les âmes qu'il a choisies, pour les unir dans la profusion de son divin amour. Mais si l'ami, qui est chargé d'orner et de préparer ces âmes pour leur union céleste avec leur divin Epoux, si cet ami doit-être si pur et si saint dans sa préoccupation toute céleste, quel ne doit pas être le dégagement de ces âmes elles-mêmes? Elles ne doivent pas laisser là leur divin Epoux, pour s'amuser avec l'ami du divin Jésus.

Ainsi, c'est une grande grâce qui vous est faite, de ce

que vous ne trouvez dans les hommes que croix et délaissement. Si cela n'était pas, votre cœur serait trop porté à se laisser amuser par l'affection et la reconnaissance. Livrez-vous donc tout entière à l'effusion du divin amour, et soyez prête à tout perdre, excepté son divin amour pour vous et le vôtre pour lui. Ne soyez donc pas dans la crainte qu'on vous enlève les deux soutiens de paille qui vous restent. Quand votre cœur sera malade, reposez-vous sur le cœur de Jésus; dussiez-vous tomber en défaillance entre ses bras, vous ne seriez pas à plaindre. Je veux dire que, si même votre âme est dans des angoisses telles, qu'on peut la comparer comme à une agonie défaillante, pourvu qu'elle s'abandonne avec amour entre les bras de Jésus, et se laisse tomber pour s'y reposer sur le divin Cœur de son Epoux, elle serait bien heureuse, et son sort serait à désirer. Oui, son sort serait préférable à toutes les autres délices de la vie spirituelle. Ce serait donc un grand bonheur pour vous, si ce peu qui vous reste sur la terre pour vous consoler et vous encourager, vous délaissait encore. Cependant, j'espère que, par la miséricorde de votre bon Maître, que je n'abandonnerai pas votre pauvre âme, quoique les hommes puissent dire et faire contre moi. Je suis serviteur de toutes les âmes qui appartiennent ou qui veulent appartenir à Jésus, mon Maître. Je ne commettrai pas cette prévarication d'en abandonner ou d'en refuser une pour mon propre intérêt et par la crainte des hommes. Vous voyez, cependant, par tout ce qui vous arrive, combien il est important que vous gardiez le silence sur ma direction. Il ne faut pas s'attirer des affaires sans raison, mais aussi quand les hommes, malgré nos précautions, agissent contre nous, pour nous empêcher de faire ce qui est de notre devoir pour la gloire de notre Maître, il faut tenir ferme et dire qu'il vaut mieux déplaire aux hommes qu'à Dieu. Du reste, ne vous étonnez pas si les hommes vous jugent, vous condamnent et vous contraignent sans cesse. Ils font cela pour la gloire du grand Maître. Estimez-vous bien heureuse de fournir à vos dépens les moyens aux hommes pour manifester leur zèle pour la gloire du Maître. Quelquefois, c'est leur mau-

vaise humeur qui s'en mêle pour vous maltraiter, mais le fond de leur intention est pour la gloire de leur Maître, et il vaut mieux que leur mauvaise humeur tombe sur vous que sur d'autres; déchargeant cette mauvaise humeur sur vous, ils seront plus paisibles avec d'autres, et procureront la gloire de Jésus-Christ par le désir sincère qu'ils ont de le servir comme il faut. Regardez-vous comme un vil chiffon dans la maison de votre bon et divin Epoux, chiffon sale qui dégoûte tous les enfants et les domestiques de la maison, chiffon auquel tout le monde s'essuie les mains. Lorsqu'on vous a bien abreuvée de fiel et d'amertume, allez vous présenter devant Jésus, laissez-vous tomber sur son divin Cœur, et versez votre âme dans ce divin Cœur.

Ne craignez pas. Si vous êtes dégoûtante pour les hommes, vous n'en serez que plus brillante devant votre céleste Epoux, si vous recevez toutes les ordures qu'on vous jette, de la manière que je viens de vous dire. Soyez, à vos yeux, l'ordure de la terre, la balayure de l'Eglise de Dieu, que tout le monde repousse; alors Jésus-Christ vous mettra comme un diamant dans son divin Cœur. Prenez garde, n'en voulez à personne; aimez tendrement ceux qui vous veulent du mal; estimez ceux qui vous méprisent; aimez ceux qui vous haïssent; dites du bien de ceux qui vous calomnient — pas du bien faux cependant. — Parlez avec douceur, paix et amour, de tous ceux qui vous sont opposés et qui agissent mal à votre égard; ne racontez à personne le mal qu'on vous fait, excepté à celui que Dieu vous a donné pour guide dans les voies du divin amour, celui-là doit tout savoir et les contrariétés qu'on vous cause.

Prenez toutes les injures, toutes les calomnies, tous les mépris, toutes les contradictions, toutes les moqueries; mettez tout cela dans le fond de votre cœur, prosternez-vous devant Jésus et Marie, et restez dans votre pauvreté, reposée dans vos lassitudes et votre accablement, sur ces deux Cœurs célestes et admirables. Ne mettez pas de bornes à vos croix; recevez toutes celles qui se présentent comme des pierres précieuses, et craignez d'en laisser échapper une seule. Que craignez-vous?

n'avez-vous pas le Cœur de Jésus pour vous reposer, pour y prendre force et amour, pour les supporter? Regardez-vous donc comme un but contre lequel tout le monde a le droit d'envoyer sa balle, et qui n'a ni le pouvoir ni le droit de repousser ni d'éviter aucune de celles qui frappent contre lui.

Tout le droit que vous avez, c'est celui de vous tenir au pied de la croix, d'embrasser cette sainte croix de votre Bien-Aimé, de coller votre âme sur ses divines plaies, ou de vous reposer entre ses bras, pour vous abandonner à lui dans vos angoisses, et vous nourrir de son divin amour. Eh! pauvre âme! que pouvez-vous espérer de plus? Vous voulez être l'épouse de Jésus crucifié, et les coups qui lui ont été portés ne déchireront pas votre âme, ne la mettront pas en pièces. Vous voulez reposer dans le divin Cœur de Jésus; vous voulez être l'épouse de son Cœur, et vous ne prendriez pas les amertumes dont il a été rempli? Allons, du courage et de l'amour divin. Il faut que Jésus triomphe dans votre pauvre âme; il ne sait triompher que par sa croix; il faut qu'il vous déchire, qu'il vous brise, qu'il vous broie, qu'il vous accable et vous anéantisse. Il faut que vous disiez à Jésus comme Séphora à Moïse : « Vous m'êtes un époux de sang. » Oui, Jésus est un Epoux de sang, et surtout pour vous; vous ne seriez jamais l'épouse de son Cœur que par les brisements de la plus profonde douleur et de la plus continuelle.

Si M. le Curé se présente pour vous donner les 500 fr. prenez-les, à moins qu'il ne vous les présente en vous faisant des reproches. C'est Notre-Seigneur qui semble vous avoir envoyé cette somme, je ne vois pas de raisons suffisantes pour la refuser. Ne craignez pas tant les mauvais traitements des hommes. Vous n'avez, je pense, rien à gagner ni à perdre, on ne vous traitera pas mieux si vous ne le prenez pas. Quand vous aurez fini de payer la châsse (1), on vous mettra à la porte d'une façon comme de l'autre. Si M. le Curé ne vous offre pas cette somme, ne faites aucune démarche pour l'avoir, ne par-

(1) Il s'agit de la châsse de la Sainte Tunique d'Argenteuil.

lez à personne de cette affaire, et laissez-la tomber. J'approuve votre conduite dans votre entrevue avec M. Icard. Allez au Séminaire le plus rarement que vous pouvez, et que vos rapports avec M. Dupont soient bien inconnus et inaperçus.

Je suis fâché de ne pouvoir porter aucun soulagement à vos peines touchant votre mère. Je vous dirai donc d'aller lui faire une visite. Mais, auparavant, vous direz bien des choses à la bonne Mère que vous avez dans le ciel, pour qu'elle s'intéresse à votre méchante mère que vous avez sur la terre, afin qu'elle devienne bonne aussi, qu'elle vive aussi de l'amour de Jésus et de sa grâce. Après avoir prié et fait quelques communions ferventes à son intention, vous hasarderez de lui faire une visite. Pour bien prendre vos mesures, informez-vous de son état, de ce qu'elle pense et de ce qu'elle souffre, afin de parler avec prudence et de pouvoir plus facilement la prendre par l'endroit sensible. Ne lui offrez pas de suite, après cette première entrevue, de venir demeurer avec vous, à moins que vous ne la voyiez disposée à cela. Je penserai à elle au saint sacrifice. J'offrirai pour vous le saint sacrifice de la messe le jour que vous me marquez que le P. Jérôme l'offrira aussi. Je ne vous ai pas oubliée jusqu'à présent, au *memento* de la sainte messe. Soyez aussi, de votre côté, une fidèle épouse et servante de Jésus. Si je connaissais quelque bon prêtre qui aille à Paris, je lui parlerais de votre pauvre mère, mais je n'en vois pas dans ce moment.

Ayez patience, quand elle irait même demeurer avec votre sœur, elle n'y resterait pas longtemps, et votre tour arrivera alors. Mettez votre confiance en Jésus et Marie, prions, attendons en paix le moment de Dieu, il viendra. Je souhaite que l'affaire des Bénédictines s'arrange, occupez-vous en; mais, soit dans cette affaire, soit dans toute autre, je vous défends de donner de votre argent à vous appartenant, pour l'établir ni pour la soutenir, ni rien promettre sans que je vous le dise. Pour savoir s'il faut faire venir les Bénédictines, je voudrais connaître la pensée du P. Guéranger là-dessus,

comme aussi si vous espérez trouver des ressources pour les faire subsister.

Vous n'êtes pas fille d'oraison, dites-vous; vous êtes une pauvre fille qui savez bien parler aux hommes, mais vous ne savez pas parler à Dieu. Cela ne fait rien, ne vous en tourmentez pas du tout. Contentez-vous de vous tenir unie au divin Jésus, contentez-vous de reposer sur le Cœur de l'Époux. Si vous ne savez que lui dire, contentez-vous de l'écouter; cela n'en vaut que mieux, beaucoup mieux que de lui parler. Il vous dira de plus belles choses que vous ne lui en direz. Si même vous n'êtes pas capable de l'écouter, ce qui, je crois, ne vous arrivera pas bien fréquemment, contentez-vous de le regarder et de rester en repos entre ses bras. D'autres fois, quand vous aurez le cœur plein, babillez tant que cela coule du cœur.

Vous êtes toujours une enfant de Marie; il faut vous considérer comme telle, et aimer cette bonne et très sainte Mère de toutes les tendresses de votre cœur. Ne craignez pas que la Mère bien-aimée vous rejette; soyez fidèle à souffrir avec joie, paix et humilité, comme elle; tenez-vous à ses côtés ou entre ses bras, au milieu des petites croix de paille que Jésus charge sur vos fragiles épaules, et elle sera contente du bien que notre bon Maître vous fait.

Je vous recommande toujours d'être réservée à parler de vous, et surtout du bien que notre bon Maître vous fait.

Dites-moi, dans votre prochaine lettre, si vous êtes fidèle en cela, comme aussi ce qu'il en est de l'avocat dont vous m'avez parlé autrefois, comme aussi si vous avez jeté aux latrines ce qui vous restait de P. L. J. Le P. Favreux se porte parfaitement bien; il m'a chargé de vous faire ses remerciements; il ne vous écrira point, ne lui écrivez plus non plus, et ne lui faites plus rien dire. Ça m'a l'air d'un bien saint religieux. N'ayez aucune inquiétude des peines qui pourraient m'arriver à votre sujet. Soyez prudente et ne vous tourmentez pas si le bon Dieu m'envoie des croix. Voulez-vous donc être la seule qui ait part à la gloire de Jésus crucifié? Laissez

faire le bon Maître; seulement, ne faisons pas commettre des fautes à des âmes pieuses, par notre imprudence.

La réflexion sur vos cahiers ne tombait pas sur ce que vous ne me donniez pas assez de détails, mais sur ce que vous n'expliquez pas assez bien comment les grâces intérieures vous étaient données, par exemple : L'Esprit-Saint se reposait sur votre cœur. Comment? Était-ce sous une forme sensible? Était-ce intellectuellement? Dans quel état votre âme était-elle alors? Quel effet cette grâce y laisse-t-elle?

Vous vous affligez trop de ce que M. Dupont va vous manquer. C'est une insigne folie. Le bon Maître vous a donné une paille rompue pour vous soutenir dans votre faiblesse (car tout appui humain, quelque saint qu'il puisse être, n'est qu'un appui de paille rompu). Il vous l'enlève et vous donne son bras à la place, et vous vous lamentez! Tâchez de sanctifier les rapports que le P. Jérôme veut que vous ayez avec la dame polonaise.

Disposez-vous à bien renouveler votre vœu de chasteté le 23. Ne renouvelez que celui-là. Vous remettrez votre âme à Marie, la Mère de la belle dilection pour qu'elle repose sur votre âme dans le Cœur de Jésus. Je dirai la sainte messe ce jour, à cette intention, comme je vous le dis plus haut.

Les 16 et 17 juillet 1843.

(Pas de signature.)

A M. Dupont :

XV

A Monsieur,
Monsieur l'abbé Dupont, sous-diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

TRÈS CHER FRÈRE,

Que la divine miséricorde de Jésus augmente sans cesse dans votre âme. Ne vous trompez pas, mon cher,

je comprends parfaitement ce que vous me dites. Vous n'expliquez pas parfaitement tout ce qui est dans votre âme, mais vous m'en dites assez pour que la divine bonté du maître m'en fasse voir le fond. Vous avez raison de dire que l'état où vous êtes est fait pour purifier votre âme de l'orgueil, et pour la débarrasser de toute recherche en elle-même, dans ses œuvres et dans les autres hommes, et de l'activité naturelle. Je vous dis en vérité, mon très cher frère et mon enfant bien-aimé, que votre lettre me transporte de joie, en la présence du bon Maître. C'est une véritable jouissance pour moi de vous voir dans l'état où la divine bonté a mis votre âme. Ce n'est pas que j'y voie des perfections bien grandes, mais c'est parce que j'y aperçois clairement la croix de Jésus et sa divine main qui la forme dans votre âme. Oh! non, mon cher frère, ne dites jamais : assez. Jésus, notre bon Seigneur, est avec vous dans cette tribulation intérieure; c'est lui qui vous a soutenu et qui vous soutiendra toujours. Ne craignez pas; il ne vous laissera pas tomber à terre : *Angelis suis mandavit de te*. Je donnerais bien volontiers toutes vos belles ferveurs des deux premières années pour une semaine de votre croix.

Tenez-vous prosterné devant Notre-Seigneur pour qu'il vous perce l'âme, qu'il la mine, l'accable et qu'il la traite selon son divin bon plaisir. Dans les moments de vos angoisses, tenez-vous de même comme sans mouvement et sans vie, sans désir et sans pensée, comme un néant, pour qu'il opère selon toute l'étendue de sa divine sainteté. Quelles que soient ces angoisses, quel qu'en soit le sujet, tenez-vous prosterné et mort devant Jésus, vous livrant et vous laissant à sa discrétion, pour qu'il procure sa gloire, qu'il accomplisse sa sainte volonté à quelque prix que ce soit, à votre détriment, à votre destruction, si tel est son bon plaisir. Et qu'est-ce que cela fait qu'un misérable soit accablé, écrasé sous la puissance divine de Jésus, pourvu que sa gloire et son adorable volonté s'accomplissent, Livrez-vous donc à toutes les variétés de ses opérations divines; faites, en vous y abandonnant, pleine abstraction de votre pauvre petit être, de votre bien, de votre mal, de votre joie, de votre

douleur, de votre paix ou de vos angoisses. Une seule chose doit vous occuper, que Jésus fasse de vous, en vous, toute l'étendue de son bon plaisir, et qu'il n'ait égard, en agissant dans votre pauvre et misérable âme, qu'à son unique bon plaisir, à son unique gloire et à toute l'étendue de la volonté et des desseins éternels de son Père céleste. Mort, ruine, destruction, anéantissement à tout ce qui s'oppose en vous à l'accomplissement de cette divine et adorable volonté du Père, exécutée par le Fils, et à toutes les pures et saintes opérations du divin Esprit! Mais, pour cela, il faut souffrir, être déchiré, brisé, broyé comme sous une meule de moulin. La nature était trop mauvaise en vous, trop orgueilleuse, trop confiante, trop vivante en elle et par elle-même dans les choses divines. Il faut qu'elle soit accablée; elle l'est et le sera, j'espère, encore davantage. C'est par là que Jésus triomphera et établira dans votre pauvre et chère âme le règne de son amour. Pendant ce temps, vous êtes et serez *tanquam solitarius in tecto*. Toute consolation, tout secours vous manque et vous échappe, Jésus lui-même se cache, mais dans le fond intime de votre âme et à l'insu de cette pauvre âme. De là il vous soutiendra et vous fera traverser sain et sauf ces profondes ténèbres. Votre pauvre raison, qui avait l'air de vouloir dominer, l'an dernier, baissera pavillon. Plongée dans les ténèbres, elle doit sentir la profondeur de sa bassesse, de sa misère, de sa faiblesse, de sa nullité, de son incapacité. Jésus seul règnera, toute créature disparaîtra et sera anéantie en sa divine présence. Voyez, mon bien cher frère, comme notre maître sait abaisser ce qui veut s'élever en sa divine présence. Que sa miséricorde est puissante!

Je vous approuve très fort de ce que vous ne parlez pas de votre intérieur. Tout au plus au P. Pinault, et encore cela n'est pas nécessaire. Vous ne devez chercher votre force et votre soutien qu'en Jésus et Marie. Prenez seulement garde de ne pas mépriser les hommes, de ne pas vous mettre à leur égard dans une certaine indépendance qui tient de l'amour-propre. Mettez-vous au-dessous de tous, considérez-vous comme un pauvre homme

devant Dieu. Faites abstraction des hommes dans la pratique, c'est-à-dire en ayant tout votre recours vers Jésus tout seul; mais ne le faites pas par la pensée, c'est-à-dire en disant que vous n'avez pas besoin des hommes, etc. Usez des hommes quand la circonstance le veut, pour vous donner tout à notre divin Maître; ne pensez pas aux hommes lorsque votre âme peut s'abandonner à Jésus. Cependant, lorsqu'il se fera quelque chose de plus qu'à l'ordinaire dans votre état, consultez les hommes, en mettant toute votre confiance en Jésus, et non en celui que vous consultez pour son divin amour et sa divine volonté.

Je ne crois pas que M. Pinault vous ait pris *pour un homme qui se perdait et qui n'entendait pas les choses*. Si cela eût été, il m'en aurait parlé; or, il ne m'en a pas dit un seul mot. Il s'agissait cependant de vous, lorsque je lui parlais de M^{me} Guillarme, et il ne me dit rien, absolument rien de répréhensible contre vous. Cette idée peut vous être venue de la vue et de l'horreur que vous avez de votre intérieur. « Vous êtes un homme qui se perd. » Cela n'est ni *tout à fait vrai* ni *très vrai*, comme vous le dites, ni même vrai en partie. Votre état est un état de miséricorde, et non un état de jugement, un état de grâce et non un état d'abandonnement, un état de purgation, et non un état de décadence. Soyez pleinement rassuré, mon très cher frère. Si j'osais demander quelque chose pour moi au divin Sauveur, je demanderais votre état, car j'en ai encore grandissime besoin. Marchez avec pureté, simplicité et humilité en la présence du divin Maître. Ne vous mettez jamais en rapport intérieur avec lui, ne paraissez devant lui que prosterné, anéanti, sans volonté, sans esprit et sans vie, pour qu'il domine sur vous et en vous. Ne vous tracassez pas des craintes de donner du scandale à vos confrères; dites, dans les conversations de piété, ce que le bon Dieu vous donnera; si vous n'avez rien, ne dites rien. Soyez paisible, ouvert et même d'une certaine gaieté avec les autres; faites que personne n'aperçoive ce qui se passe dans votre âme.

Vous faites bien de vous occuper, c'est une bonne chose, surtout dans l'état où vous êtes.

Le catéchisme est une œuvre excellente. Tâchez de sanctifier ces petites âmes que le bon Maître vous confie, sanctifiez-vous pour elles *ut sint et ipsi sanctificati in veritate*.

Je vous décharge de toutes les commissions; donnez-les au bon M. Levavasseur, excepté si j'en ai pour M^{me} Guillarme; je vous prie de vous en charger, je n'ai personne que vous pour cela. Jusqu'à présent, ma pensée est toujours très favorable à son esprit, celle de M. de Brandt aussi; mais vous savez ce que je vous ai déjà dit : que sa grande vertu, sa grâce spéciale est la simplicité de la colombe, mais elle semble dépourvue de la prudence du serpent (je veux parler de la prudence spirituelle, car je lui crois un jugement bon). C'est précisément pour ce défaut que j'aurais besoin de vous. J'espère que cela ne vous nuira pas. Je crains en ce moment quelque mauvais choix de confesseur. Il est si important pour elle qu'elle ait un bon confesseur. Instruisez-moi de ce qui se passe; elle ne m'a pas encore envoyé son cahier et ne m'a pas écrit non plus.

Que Jésus et Marie soient tout pour votre âme.

Tout à vous dans leur saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Le 26 juillet 1843.

A M. Dupont :

XIV

Pour M. Dupont.

Très cher frère. Je ne vois pas d'utilité que vous appreniez l'anglais pour le moment; si, dans la suite, cela était nécessaire, le bon Dieu y pourvoira. J'aimerais mieux que vous vous occupiez un peu de l'espagnol. Employez-y les moments de loisir. Comme cette langue est très facile, vous n'aurez pas besoin d'y mettre beaucoup de temps,

ayant encore trois ou quatre ans devant vous. N'en parlez pas à nos chers frères; faites-le pour vous seul devant le bon Dieu.

En vous disant d'apprendre l'espagnol, je ne vous garantis pas encore précisément Saint-Domingue, quoique mon désir soit à présent de vous y envoyer si vous êtes fidèle à la grâce du bon Maître. Je ne sais encore rien de certain sur les desseins de Dieu sur cette île, quoique je regarde comme probable que nous y pénétrons un jour. Soyez prêt à tout, ne tenez à rien, pas même à Saint-Domingue. Tenez-vous disposé à être sacrifié à sa gloire. J'espère qu'il acceptera votre sacrifice, quoique je ne sache pas encore comment il vous immolera.

Tout vôtre dans l'amour du Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Ce billet, sans date, a été rattaché à la lettre du 26 juillet 1843. Il fut envoyé avec d'autres lettres, ce qui indique que M. Dupont était à Saint-Sulpice. On a pensé qu'il a été écrit avant les vacances de 1843.

A M. Ign. Schwindenhammer :

VI

Monsieur,
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,
rue du Mail, n° 6,
Paris.

A La Neuville, le 2 août 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je suis bien peiné du chagrin et des inquiétudes que je vous cause. L'affaire en question est importante sans doute, très importante, et c'est précisément la raison de mon retard. Il est vrai que j'étais très occupé aussi; mais cela ne m'a pas tant retardé que l'embarras que je trouvais à vous répondre, ne voyant pas trop clair, après

cependant que j'avais vu bien nettement les choses, comme je vous l'avais expliqué assez en détail.

J'ai consulté le bon Dieu un instant pour savoir si je devais venir passer deux jours à Paris; il m'a semblé que ce n'est pas selon sa divine volonté. D'ailleurs, depuis quelques jours, je suis mal à mon aise, et c'est la raison pour laquelle vous n'avez pas reçu ma réponse hier ou ce matin. Ce qui m'embarrasse dans l'affaire de votre vocation, ce sont les nouvelles incertitudes qui vous viennent, après l'exposé motivé de la décision que je vous avais donnée. Je ne voudrais pas pour tout au monde que vous fussiez ici avec nous, contre la volonté de Dieu. Dans la décision que je vous ai donnée, vous savez que je vous disais que je voyais dans votre vocation une vue fondée sur des raisons; ces raisons sont très solides, au moins elles m'ont paru telles. Je n'ai pas distingué un attrait, au moins un attrait positif et direct, je veux dire que je n'ai pas vu un attrait distinct de ce genre. Je pensais que cela tenait à quelque chose d'indécis qui se trouve dans votre caractère, lorsqu'il s'agit de vous-même et de votre vocation. Fondé sur ces raisons et sur les goûts et attrait indirects, j'ai passé outre dans la croyance que, la chose une fois décidée, ces incertitudes disparaîtraient.

Vous savez bien, mon cher, que je ne suis pas allé vite en besogne; j'ai attendu plusieurs mois avant de vous dire mon sentiment. Maintenant, malgré tout cela, vos incertitudes reviennent, cela m'embarrasse. Si vous êtes incertain maintenant, pourquoi ne le serez-vous pas plus tard? Pourquoi ne le serez-vous pas à la fin de votre noviciat? Vous vivrez dans la peine et vous n'avancerez pas dans la perfection pendant le temps de votre noviciat, et vous risquez d'être à recommencer à la fin : ce que nos règles défendent. Vous faire faire des promesses et vous admettre dans la Congrégation avec toutes ces hésitations, est impossible. La règle générale est, qu'avant d'entrer dans le noviciat, il faut être décidé; mais vous surtout, car ce qui est le motif de votre indécision existerait alors aussi bien qu'aujourd'hui.

Voici donc, en définitive, ce qui me semble être selon

Dieu : faites une neuvaine au très saint Cœur de Marie; si, au bout de la neuvaine, vos indécisions ont disparu, poursuivez votre vocation; si ces incertitudes durent toujours, suivez la marche ordinaire de la divine Providence, restez dans votre diocèse ou à Paris; ce serait une question à examiner et probablement facile à décider, mais ce n'est pas encore le moment d'y penser.

M. Pinault m'a écrit à votre sujet; il a mal entendu la chose; je le crois au moins d'après l'exposé qu'il m'en a fait. L'état dans lequel vous devez être, ici, est très naturel. Vous vivriez dans la retraite, vous vous occuperiez de votre propre sanctification, vous contribueriez à la formation de la petite société, à sa direction, à la formation des novices. Vous auriez en outre un certain ministère à exercer dans ce pays-ci, qui sera plus ou moins étendu, selon la divine volonté. Vous avez voulu prévoir quel ministère vous aurez, cela n'est pas en règle, comme je vous l'ai déjà dit. Vous ne saurez cela nulle part.

Il faut s'abandonner à la conduite de Dieu, qui seul est maître de la vigne; il choisit ses ouvriers quand et comme il veut; cette espèce d'inquiétude n'est pas selon Dieu. Il faut que nous connaissions sans cesse notre incapacité, et que nous nous occupions en paix de notre propre sanctification, en nous disposant et en nous tenant prêts devant notre Maître à faire tout l'ouvrage qu'il juge à propos de nous donner. Une fois qu'il nous en donne, alors il faut s'y livrer sans bornes pour défricher et faire produire au centuple le petit coin qu'il nous donne à cultiver. C'est une grande leçon que je vous apprends là : malheur à celui qui ne la suit pas! Il risque de suivre son propre esprit et de se faire beaucoup de mal et aux âmes dont il prend le soin aussi.

Vous avez du goût pour la direction des Séminaires, etc.; mais vous ne pouvez pas dire à votre évêque que vous désirez ceci ou cela. Il n'est pas bon et conforme aux bonnes règles que vous lui disiez vos goûts, s'il ne vous les demande pas. Il faut vous livrer à l'aveugle entre ses mains, si vous voulez rester dans son diocèse, ou s'il juge à propos de vous y retenir, et aller là où il vous placera, sans réplique. C'est là ce que j'appelle

être dans la voie ordinaire de la divine Providence. Je sais bien que, malheureusement, il n'y a que trop de prêtres qui manifestent ainsi leurs goûts et leurs désirs; mais cela est aussi une des plus grandes difficultés dans le gouvernement des diocèses, et doit faire le grand embarras des évêques. Je ne crois pas que ce soit là seulement de perfection, mais il me semble que c'est une faute à un prêtre de proposer ses goûts à son évêque sans être interrogé là-dessus. Examinez tout cela en présence de Dieu; c'est à lui de vous exprimer sa divine volonté dans le fond de votre âme.

Pour le jeune ecclésiastique dont vous me parlez, dites-lui d'aller voir encore une fois le P. Pinault; il est en cela comme un autre moi-même. S'il l'accepte, il est reçu au noviciat, il n'a qu'à venir; si c'est trop loin pour lui d'aller à Issy, il peut se contenter d'aller voir M. Galais, à Saint-Sulpice, et si M. Galais le reçoit, qu'il vienne.

Je suis étonné qu'il trouve le voyage d'Amiens si loin : on le fait dans une nuit. Il lui coûtera 32 francs pour aller et venir, supposé qu'il ne puisse pas rester avec nous. Il dépenserait 15 francs pour les deux jours qu'il resterait à Paris. Nous avons sans doute besoin de beaucoup de monde; mais il faut que Notre-Seigneur envoie ceux qu'il destine à nos missions. S'il nous envoie ce jeune homme, il ne permettra pas qu'il se décourage pour faire 30 lieues de plus.

Veillez lui expliquer l'état de choses parmi nous. Vous le connaissez assez; parlez-lui de notre mission de la Guinée; dites-lui d'aller voir M. Pinault ou M. Galais. Si Notre-Seigneur le veut parmi nous, il nous viendra; sinon, nous n'en voulons pas.

A Dieu, très cher frère, pardonnez-moi mon retard.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

(Dites, s'il vous plaît, à M. Laval, que j'attends de ses nouvelles. Qu'il parle à M. Pinault de ma dernière lettre.)

A M. Dupont :

XVI

Monsieur,
Monsieur l'abbé E. Dupont,
(chez Monsieur son père),
au Mont-aux-Malades,
Rouen.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je viens de recevoir le paquet et le rouleau qui se trouvaient au bureau de la diligence, à Amiens, depuis le 24 juillet. La lettre ci-incluse (1), que vous m'envoyez, ne me dit pas grand'chose. Je l'ai lue deux fois et je n'y trouve que des choses vagues. Je n'étais certainement pas prévenu en faveur du miraculeux, puisque je négligeai d'aller voir cette pauvre personne dans deux voyages de Paris; ce n'est qu'au troisième que j'y suis allé, dans la crainte de voir cette âme mal tourner, ou au moins prendre une fausse direction. J'ai vu cette personne trois fois, je l'ai questionnée en toute manière. J'ai trouvé des défauts, comme je vous l'ai dit; j'en vois encore en ce moment dans ses lettres; mais, jusqu'à présent, je ne vois rien qui indique une de ces illusions dangereuses. Je ne vois pas non plus qu'il y ait une illusion générale, qui influe sur tout le reste. J'ai vu en elle, par-ci par-là, un peu d'amour-propre, mais je l'ai vu rarement, principe de son action : il entre dans la composition de ses actions défectueuses dont je vous ai parlé, mais je ne l'ai pas vu comme influant dans toute sa conduite spirituelle. Vous savez que ces défauts sont la cause que je tarde tant à me prononcer sur son compte, et que je ne veux la connaître dans une retraite que je lui ferai faire sous moi. Aussi, je trouve que c'est aller trop vite en

(1) Il s'agit d'une lettre du Supérieur du Petit Séminaire de Rouen, comme le note M. Dupont sur l'original du 3 août 1843.

besogne que de la condamner après une première conversation. Pour bien connaître une âme, pour prononcer sur son compte, il faut : 1° ne pas se laisser surprendre par aucune prévention ni pour ni contre; 2° il faut que notre âme se conserve à son égard dans une charité neutre, n'étant pas trop crédule à croire le bien, ni soupçonner pour y voir trop facilement le mal; 3° il ne faut pas prononcer trop vite, mais se tenir en repos devant Dieu, écouter, voir tout, consoler, soutenir cette âme, lui parler tantôt fortement, toutefois sans la décourager, tantôt doucement sans la flatter, prier et écouter Dieu. Lorsqu'on prononce trop vite, on se trompe toujours, même lorsqu'on a raison, car même alors on est tombé bien par hasard, et notre intelligence n'avait pas une vue véritablement claire; 4° il faut avoir vu et entendu la personne.

Quoique M. le Supérieur du Petit-Séminaire semble n'avoir pas suivi toutes ces règles, il ne faudrait pas rejeter ce qu'il dit et pense. C'est un homme sage, pieux et respectable; il ne doit pas aller au hasard. Tâchez donc de savoir ce qu'il connaît pour avoir jugé de la sorte, et de qui il tient ce qu'il connaît. S'il ne vous dit que des choses vagues, je ne crois pas que cela suffise pour nous faire croire du mal, plus que nous n'en avons vu. Il paraîtrait, d'après ce que M. le Supérieur du Petit-Séminaire dit, qu'il a acquis des connaissances positives telles qu'elles ne laisseraient pas de doute sur le mauvais état de cette pauvre âme. Il faut tâcher de les apprendre, et nous examinerons ensuite si les choses sont telles qu'on les a apprises à M. le Supérieur. Cela vient peut-être de M. le curé d'Argenteuil. Si même ce respectable prêtre vous disait les choses les plus positives contre M^{lle} G..., ne prononcez pas encore et ne jugez pas (1). Je compte la faire venir bientôt à Amiens, en secret, pour qu'elle y fasse une retraite, et je sonderai alors davantage le fond de son âme. Après cette retraite, si le bon Dieu me fait voir ce qui en est, je vous en donnerai connaissance. Je voudrais avoir les

(1) Il s'agit ici de M^{lle} Guillarme.

détails de M. le Supérieur avant la retraite, tâchez de me les envoyer au plus tôt. Dans tous les cas, je suis bien décidé à ne pas abandonner cette âme bonne et affligée.

Je n'ai pas grand'chose de plus à vous dire. J'aurais bien besoin d'un long entretien avec vous. Si vous pouvez obtenir de vos parents de venir passer quelques jours avec nous à La Neuville, vous me feriez bien plaisir : je crois que cela serait bien utile à votre âme dans l'état où vous vous trouvez en ce moment. J'ai reçu le paquet. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 3 août 1843.

Votre voyage à La Neuville nous serait bien utile à tous deux.

A M^{me} **Bresdon** :

IV

Mademoiselle,
Mademoiselle Bresdon,
rue Saint-Clément, n° 129,
Nantes.

J'ai tardé jusqu'à présent à répondre à votre lettre, dans l'espérance de trouver un petit moment de plus pour vous dire quelques paroles d'édification; mais le temps me manque toujours, et je suis forcé d'abrégé.

Je vous prie de mettre au roulage *ordinaire* les effets que votre charité destine aux pauvres Noirs d'Afrique. Notre départ sera très probablement à la fin du mois de septembre.

J'aurais bien voulu répondre quelques mots à M^{me} Rouland. N'ayant pas assez de temps pour le moment, je vous prie de vouloir bien vous charger de lui dire de ma

part que je lui donnerai de temps en temps des nouvelles de M. Maurice, quand il sera une fois en Afrique.

Le bon M. Maurice fera sa consécration définitive au très saint Cœur de Marie, le jour de l'Assomption. Il se recommande bien à vos prières, à celles de M^{me} Bécel et de M^{me} Rouland et de sa petite sœur. Il envoie à M^{me} Rouland l'image ci-incluse, avec une inscription.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Envoyez-moi, s'il vous plaît, les objets que vous m'annoncez, par le roulage accéléré et le plus tôt possible : je viens de recevoir une lettre, qui m'annonce notre départ peut-être très près.

Cette lettre ne porte pas de date : le cachet de la poste d'Amiens est du 7 août 1843.

A la **Supérieure de Castres** :

XIX

Madame,

Madame la Supérieure du Couvent de l'Im.-Conception,
Castres (Tarn).

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, le 8 août 1843.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

Volà huit jours que je reçus votre lettre, et n'y ai pas encore répondu. Il m'a bien coûté d'attendre si longtemps; mais le bon Dieu y a mis obstacle.

Ayons toujours nos espérances en Jésus-Christ et en notre très sainte Mère; nous nous en trouverons bien. Une chose doit sans cesse occuper notre esprit : nous

ne faisons pas notre œuvre; nous sommes de pauvres instruments inutiles entre les mains de notre Maître, qui se sert de nous pour faire ses divines volontés. Dans les succès, réjouissons-nous, non parce que nous réussissons, parce que notre honneur sera en sûreté, mais parce que notre divin Maître fait ses divines volontés, et parce que les âmes se sauveront. Dans la détresse, tenons-nous dans notre néant, et si nous ne sommes pas capables de bien faire, au moins avons-nous des confusions et des ignominies pour nous. Tenons-nous humblement prosternés dans ces confusions et ces ignominies. Lorsque les hommes nous approuvent, regardons-les comme envoyés de Dieu pour encourager notre faiblesse; bénissons-en le bon Maître, sans faire attention à ces hommes, ni à leurs paroles (je veux dire sans nous y arrêter). Lorsqu'ils nous réprennent, blâment et désapprouvent, regardons-les encore comme des envoyés de Dieu pour nous confondre et nous faire sentir notre pauvreté et notre néant. Revenons alors dans le sentiment de notre misère et de notre faiblesse devant Dieu. Mettons-nous dans sa divine dépendance, et vivons-y sans cesse, mais ne nous occupons pas des hommes qui nous maltraitent, ni de ce qu'ils disent.

Je ne suis pas étonné que Monseigneur soit devenu plus favorable. Étant chargé par Dieu de la conduite et direction de votre communauté, il aura la lumière nécessaire pour la mener selon les desseins de la divine Majesté. S'il lui arrivait parfois de vous contrarier, ce sera par un ordre secret de la divine Miséricorde, pour polir et purifier de plus en plus votre âme et la rendre assez réservée, assez humble et assez sous la dépendance de la grâce de Jésus-Christ, pour être fidèle à sa divine conduite. Réjouissez-vous donc, ma très honorée Mère, de tout ce qui vous arrive. Tant que votre âme sera dans une douce et humble dépendance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout tournera à la gloire du Père céleste, à l'avancement de l'œuvre de sa divine volonté, et à la sanctification de votre propre âme.

Il m'est difficile de vous dire quelque chose de positif au sujet des particularités que vous me dites de notre

bonne Louise. Son état d'extase ne m'inquiète pas; on voit en elle toutes les marques d'un bon esprit. Cet état l'affaiblit, il est vrai, mais Notre-Seigneur est maître des âmes qui lui appartiennent. S'il veut se servir de cette bonne âme pour sa gloire, il saura bien se la conserver dans ce monde. S'il veut la purifier en peu de temps et l'enlever, il en est le Maître. Du reste, je sais que vous n'en êtes pas inquiète vous-même. Vous me dites qu'elle se représentait dans ces états, certains objets sensibles. Dans quels états? Est-ce dans les absences des sens, ou dans ces états d'absorption? Ces représentations sont-elles comme continues ou seulement par intervalles? Sont-elles de longue durée? Combien de temps durent-elles? Quel effet se produit dans son âme pendant ces représentations? Sont-ce ces représentations qui l'absorbent, ou est-ce dans ces absorptions que viennent ces représentations? Ces représentations sont-elles extérieures, imaginaires ou intellectuelles? Ces représentations viennent-elles même quand elle n'est pas dans son état d'absorption? Quel est l'objet principal de sa dévotion? Qu'est-ce qui, en Notre-Seigneur, excite en elle ces accès d'amour et produit ces absorptions? Est-ce la sainte Passion ou quelque autre mystère, vue ou impression? Depuis combien de temps est-elle affectée par cette dévotion à tel mystère qui produit sur elle tant d'impression? L'effet ou l'impression produite par ces représentations se fait-elle sur l'esprit ou sur le cœur? Je veux dire la chose qui la frappe, est-ce l'idée que cette dévotion est belle, importante, etc., ou est-elle en premier lieu frappée par une affection de cœur violente qui l'embrase et absorbe, ou subitement, ou peu à peu, son esprit? Quel était l'état progressif de ces visions ou de l'objet de ces visions? Avait-elle d'abord éprouvé des mouvements affectifs vers les cinq plaies de notre divin Sauveur, ou son esprit fut-il simplement porté vers les saintes plaies, ou est-ce subitement qu'elle eut cette vision sans impression préalable dans les précédentes? Quel effet lui ont produit les premières de ces visions? Attache-t-elle beaucoup d'importance à ces objets? A-t-elle l'air mécontente de ce qu'on n'adhère pas à la

parole qu'elle entend? Ne fait-elle pas de difficulté de faire comme vous lui dites, de se désoccuper de toutes ces choses?

Vous me dites qu'elle *se représente* certains objets, etc. Je présume que c'est une manière impropre de vous exprimer. Ces objets lui sont représentés par forme de vision, ou imaginaire, ou intellectuelle, ou réelle, je veux dire qu'elle est passive dans ces représentations. C'est une chose à connaître. Est-elle active dans le tout, en partie, ou est-elle purement passive? Provoque-t-elle ces représentations quand elle ne les a pas? Cherche-t-elle à les prolonger, quand elles diminuent ou disparaissent? Comment cessent ces visions? Est-ce subitement ou en diminuant peu à peu? Dans l'un et l'autre cas, qu'est-ce qui se passe dans son âme? Quel est son état, sa position, son impression de suite après que les représentations sont passées? Si elles disparaissent peu à peu, comment cela se fait-il? Dans les moments où elles existent, l'âme est-elle dans un état complètement passif, de manière qu'elle n'a plus en elle de mouvements actifs, ou a-t-elle encore des mouvements actifs à sa disposition, de manière qu'outre l'impression qui lui est donnée, elle aurait encore la faculté de produire et produirait réellement des mouvements par sa propre action, aidée de la grâce? Si elle n'a plus de mouvements actifs, je demanderai si elle a des mouvements passifs, je veux dire si l'âme est mise en action vers ces divers objets par l'impression passive, ou si elle est sans action sensible. Si elle a de l'action et des mouvements, soit actifs, soit passifs, ces mouvements se passent-ils dans l'esprit, l'imagination ou dans le cœur? Si c'est dans l'esprit ou dans le cœur, sont-ils dans un genre violent, emporté, passionné, ou dans le genre doux, paisible, languissant, et d'une âme dans l'état de repos en Dieu, ou de pure foi, et dans la partie purement intellectuelle?

J'ai honte de vous faire toutes ces questions, dont plusieurs sont sans doute inutiles, mais il me serait difficile de bien discerner tout ce qui se passe dans cette bonne âme, si je n'ai d'autres données que celles que vous m'avez transmises. Je sens bien qu'un homme versé dans

ces matières n'aurait pas besoin de faire tant de questions; mais je vous ai, je crois, déjà dit que je ne me suis guère instruit sur ces matières par la lecture, je n'ai lu presque aucun auteur spirituel. Voilà pourquoi je vous prie de ne pas trouver mauvais que je fasse toutes ces questions. La chose est importante, et j'ai pensé que ces questions pourront éclaircir la chose. Je vous fais cependant une observation. Il serait possible que, proposer toute cette foule de questions à la bonne Louise, ce serait fixer trop son esprit sur son état, et par là, on pourrait lui faire du tort. J'abandonne cela à votre prudence. J'approuve fort la conduite que vous tenez à l'égard de cette bonne âme. Vous pourriez même parfois l'écouter légèrement, n'avoir pas l'air de faire grande attention à ce qu'elle dit, sans qu'il y ait rien d'affecté en cela. En général, il ne faut pas prendre un air comme si l'on attachait une haute importance à ce qui se passe. Il faut l'écouter comme par intérêt, pour le bien de son âme, et dans la crainte qu'elle ne tombe dans l'illusion. Quoique son état paraisse surnaturel et vrai, vous ne pouvez pas encore être assurée que ces visions soient réelles. Il faut les examiner encore en particulier; lors même que vous aurez des garanties sur la réalité de quelques-unes de ces visions, vous ne pouvez pas encore vous assurer que toutes sont réelles. Si même toutes sont réelles, je ne vous conseillerai pas d'adopter de suite toutes ces dévotions, quoiqu'elles soient saintes et approuvées dans l'Eglise. Il est dans l'ordre de la divine volonté que ces sortes de choses soient éprouvées avant qu'elles ne se répandent.

Rose est bonne. Elle a un caractère franc. Cependant, elle ne vous dira pas toujours tout ce qui se passera en elle. Elle aura sans doute besoin d'une étude spéciale pour qu'on connaisse bien son intérieur. Dites, s'il vous plaît, à la bonne Sœur Rose, que je ne l'oublie et ne l'oublierai pas devant Notre-Seigneur.

Veillez dire à M^{me} Morillon que j'ai pensé à prier pour elle, selon son désir. Elle deviendra une bonne et sainte religieuse, si elle garde bien le silence. Il faut qu'elle se taise longtemps pour parler dans la suite le

langage de Jésus et de Marie. Il faut oublier la langue de la nature pour bien parler celle de la grâce; on ne l'oublie que par le parfait silence. Il faut encore, pour être une sainte religieuse, qu'elle soit parfaite observatrice de la règle dans ses plus petits détails. Les règles importantes et essentielles, tout le monde les observe, quelque médiocre qu'on soit en piété et en esprit de religion. Les saintes Religieuses et celles qui ont bonne envie de le devenir, observent les plus petites observances par un grand amour pour leur Dieu, devant qui tout est grand et important dès qu'il s'agit de lui être agréable. Il lui faut encore l'obéissance parfaite; obéir de suite, selon toute l'étendue de l'intention des supérieures, avec gaieté de cœur, avec humilité, sans réplique; ne pas s'excuser dans les observations qu'on lui fera; les bien prendre et aimer tendrement celles qui les lui feront. Avoir une grande ouverture de cœur pour les supérieures, leur dire simplement ce qui se passera en elle, les peines comme les satisfactions, les tentations comme les grâces, et suivre fidèlement les conseils qu'elle en recevra.

Ne jamais se décourager pour rien; dire aussitôt à sa supérieure quand la tristesse et le découragement commencent à venir. Ne jamais se dépiter contre elle-même, ni se troubler dans ses imperfections. Ne jamais se comparer à personne, excepté pour s'humilier et s'édifier des perfections qu'elle verra dans ses Sœurs; ne jamais juger personne; dès qu'une idée se présente, s'humilier de suite devant Notre-Seigneur, qui a dit : Ne jugez pas, afin que vous ne soyez pas jugés; regardez surtout comme une faute grave de juger et d'examiner ses supérieures. Si le démon est parvenu à la tenter sérieusement sur ce point, ne jamais manifester à personne ce jugement ou ce murmure, excepté à la supérieure même, par forme d'accusation. Qu'elle prenne confiance, c'est Marie qui l'a amenée là où elle est; c'est Marie qui la fera avancer dans la perfection.

Je vous prierais, Madame la Supérieure, de dire à M^{me} Morillon que j'ai remboursé 200 francs à M. Schwin-denhammer. Il serait bon qu'elle prît ses mesures pour

mettre ordre à l'argent qu'elle a placé à la caisse d'épargne.

La petite Adèle est impatiente de partir. Elle se trouve cependant fort bien. Elle partira probablement vers le milieu du mois de septembre. Elle sera obligée de partir seule. La petite, dont je vous avais parlé, n'est pas venue.

M. Tisserant m'écrit de l'île Sainte-Lucie (colonie anglaise aux Antilles), qu'il avait trouvé une demoiselle mulâtre, âgée de vingt-six à trente ans, remplie de piété et de dévouement, dont les délices sont d'instruire et de servir les pauvres négresses et les malades. Elle est d'une famille respectable (c'est tout le mot-à-mot de M. Tisserant). Il l'étudie depuis plusieurs mois et demande si, l'ayant trouvée propre pour votre sainte œuvre, il pouvait vous l'envoyer, en payant les frais de son voyage sur la somme due à M^{me} Lapique.

Il y a donc deux questions : 1° Faudrait-il l'accepter? 2° Payer son voyage par l'argent de la bonne Rose?

A la première, je penserai que oui, mais à la condition qu'on fût bien assuré de ses dispositions; à la seconde, je dirai que non, parce que, d'abord, il faudrait que M^{me} Lapique y consentît, et elle ne doit pas y consentir; de plus que vous y consentiez, et vous ne le devez pas non plus, je crois. Je ne pense pas qu'il faille payer les sujets. C'est déjà assez quand ils ne vous apportent rien. Vous n'êtes pas maintenant en état de faire une telle dépense. Si Dieu en veut, il vous l'enverra, sinon, il ne faut pas l'aller chercher.

Pour la confiance en Dieu, vous avez bien lieu d'en avoir, ma très honorée Sœur; les bontés de Notre-Seigneur et la protection de Marie se sont assez montrées à votre égard. Le moyen de ne pas avoir à craindre la présomption, est de se conserver dans la défiance de soi-même, d'être pénétré de sa pauvreté et de son incapacité, de se tenir ainsi dans la paix et l'humilité devant Dieu, et de ne pas se laisser aller à un certain entraînement de l'imagination, qui tend à une espèce d'élévation et d'exaltation d'esprit. Marchant ainsi humblement, paisiblement et avec esprit intérieur, on peut hardiment

mettre sa confiance en Dieu seul, et on n'a rien à craindre.

Pour la supériorité, une règle générale qui renferme tout, est qu'on ne vient pas pour être servi, mais pour servir. Vous êtes la première servante de votre communauté. Ce en quoi votre servitude diffère de celle des domestiques, c'est que vous devez vous sacrifier vous-même pour vos maîtresses; une domestique ordinaire ne doit que son travail. Notre Maître a dit : *Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir et déposer mon âme*. Ces paroles renferment tous les devoirs de la supériorité, car c'est aux supérieurs qu'il les adresse.

De là, votre régime doit être un régime de douceur et d'humilité; de là, il ne faut pas faire exécuter vos ordres, mais les ordres du Maître, dont toutes vous êtes les servantes. Vous êtes une domestique dans la maison de Jésus-Christ, chargée de faire exécuter ses volontés par ses enfants. La domestique est domestique des enfants et du maître; elle doit tous ses soins à ses chers enfants; elle doit les respecter dans son cœur; elle doit exécuter et faire exécuter les volontés du maître, mais elle ne doit pas faire la maîtresse. Si vous prenez le ton et les manières d'une maîtresse, Notre-Seigneur vous dira : « Vous ne savez à quel esprit vous appartenez; votre esprit est un esprit de servitude envers les âmes, et vous prenez un esprit dominant. »

Vous pourriez objecter à cela : Mais ne faut-il pas que mon autorité soit respectée? Je répondrai : *Votre* autorité ne doit pas être respectée, mais bien celle de Notre-Seigneur, qui est en vous, et que vous représentez devant vos sœurs, tout en étant leur très pauvre servante. Vous ne méritez pas de respect; Jésus seul le mérite, et c'est lui seul que vos religieuses doivent respecter en vous. Or, si vous occupez votre esprit à faire respecter l'autorité que Jésus vous a donnée, l'amour-propre, inné dans nos âmes par suite du péché, vous portera toujours à faire respecter votre personne, et, insensiblement, le respect dû au souverain Maître du ciel et de la terre sera attiré vers une pauvre et inutile créature. Pardonnez-moi ces termes; nous sommes tous

des misérables, qui ne méritons pas qu'on nous regarde, bien moins encore qu'on nous respecte.

Mais, me dites-vous, comment gouverner une communauté, si mon autorité n'est pas respectée? Je ne dis pas que votre autorité ne soit pas respectée. Il faut que vos sœurs aient pour vous le plus grand respect, non pas pour vous, qui n'êtes rien, mais pour Jésus-Christ, leur Maître, que vous leur représentez. S'il y en a une qui vous manque une fois, vous devez vous en affliger et prier beaucoup, parce qu'elle a manqué à Jésus-Christ; mais vous ne devez pas vous mettre en devoir de venger votre autorité, moins encore d'en vouloir à cette sœur, de la prendre en aversion, etc. Au contraire, entrez dans une grande tendresse de compassion pour elle, et tâchez de la ramener à son devoir. En prenant des moyens pour cela, il faut que vous soyez tout entière préoccupée de l'état intérieur de la sœur, et vous ne devez avoir ni retour ni pensée sur l'injure reçue. En effet, la pensée de l'injure risque d'être une pensée d'amour-propre, au lieu qu'une pensée de compassion est une pensée sainte. La première vous ferait prendre de faux moyens, la deuxième vous fera trouver les moyens véritables. Les moyens de douceur sont les plus conformes à l'esprit de notre bon Maître.

Comment faire pour ne pas rendre l'autorité de Jésus méprisable en votre personne? Ce n'est pas en vous occupant de la faire respecter, ce n'est pas en adoptant un ton de supériorité. « Les rois des peuples dominant ainsi sur leurs sujets, et il faut encore que ceux-ci les traitent comme leurs bienfaiteurs; nous ne devons pas agir ainsi. » Notre Seigneur nous a donné le modèle. Notre domination est une sainte servitude, vouée à Jésus-Christ et aux âmes qu'il nous confie. Il nous l'a ordonné : *Que celui qui est le premier devienne comme le serviteur de tous*, a-t-il dit.

Mais comment faire pour être servante, et pour que l'autorité de Jésus-Christ soit respectée? C'est de vous comporter comme lui-même a fait. Ayez une conduite sainte, modeste, grave, paisible, égale, uniforme, humble; renoncez à vous-même en tout; ne paraissiez jamais vous

rechercher en rien; soyez uniquement dépendante de Dieu seul. En faisant ainsi, vous n'avez pas besoin de chercher l'estime de vos sœurs; il n'y faut même pas penser. Ne cherchez pas non plus à en être aimée, mais aimez-les toutes tendrement et également; traitez-les avec douceur et avec une fermeté suave, sans rigueur et sans dureté. Si vous faites cela, vous serez aimée et estimée. Si, au contraire, vous y tenez, si vous cherchez à l'être, quelques pures que soient vos vues, vous serez dépendante des hommes, vous ne pourrez plus être dans l'unique dépendance de Dieu.

Vous me direz que je suis opposé à tous les principes ordinaires qu'on donne aux supérieurs. Je ne le crois pas; mais je voudrais qu'on obtint les mêmes résultats, sans qu'on s'en occupât. Les paroles de Notre-Seigneur, déjà citées, sont formelles. Si nous ne prenons pas l'esprit de Jésus, nous ne pouvons être siens, et si nous gouvernons autrement que lui, nous n'avons pas son esprit. Si notre conduite est vraiment sainte et semblable à la sienne, nous n'avons pas besoin de nous occuper de notre autorité. Mais cela est difficile, car la supériorité exige la suprême perfection évangélique.

Dans votre conduite envers vos sœurs, ordonnez avec douceur, modestie, recueillement. Parlez peu quand vous avez un ordre à donner, quand vous avez une permission à accorder ou à refuser, et, en général, quand vous aurez à exercer une fonction de supériorité. Vis-à-vis de vos inférieures, que ce peu que vous dites résume avec douceur et modestie votre idée; donnez rarement des explications sur les raisons qui vous engagent à donner tel ou tel ordre, etc. Si vous avez fait une chose qui n'est pas bien, pas prudente; si, dans une circonstance, votre avis n'a pas été sage, ne cherchez pas à vous excuser ni à vous expliquer, mais laissez plutôt chacune de vos sœurs penser ce qui se présente à son esprit, et mettez votre âme avec humilité sous les pieds de Notre-Seigneur.

Souvenez-vous toujours que la douceur et la persuasion pénètrent les âmes, et que la fermeté et la rigueur n'obtiennent qu'un changement extérieur. De là, pour l'ordre extérieur de la maison, fermeté (mais douce et

suave); pour la conduite intérieure des âmes, douceur et suavité. Il faut plier et être bien souple pour la conduite des âmes, suivre leurs différents états, les ménager sans cesse, prendre toutes les formes et toutes les manières qui leur conviennent, afin de les porter, de les encourager sans cesse, selon leurs différents états. C'est ce que saint Paul appelle se faire tout à tous.

Notez bien que la rigueur, la résistance directe aux âmes dans leurs mauvaises dispositions les brisent, mais ne les guérissent presque jamais. Supportez le mal bien longtemps; et si, parfois, vous croyez qu'il ne faut plus le supporter, supportez-le encore, et vous finirez par voir que vous aurez bien fait; tandis que vous ne verrez presque jamais d'heureux résultats provenir de la rigueur et de la résistance directe dont vous aurez usé.

Souvenez-vous de ce que je vous ai dit à Paris : la plupart des âmes se perdent par le découragement. C'est le mal universel, surtout parmi les âmes pieuses. Soutenez, encouragez, et vous verrez que Notre-Seigneur viendra à votre secours. Souvent on reprend, on poursuit une pauvre âme qui fait mal, sous le prétexte d'empêcher une offense de Dieu; et souvent cela n'est pas vrai, c'est par impatience qu'on agit. Nous sommes trop faibles et trop imparfaits pour supporter les faiblesses et les imperfections d'autrui, et nous nous faisons accroire que c'est par zèle; mais nous avons beau faire, nous parvenons rarement à nous convaincre tout à fait en cela.

Prenez bien garde aussi, ma très honorée sœur, à un défaut, qui doit être assez commun parmi les femmes supérieures; c'est un certain dégoût pour les caractères qui ne leur conviennent pas, et une répugnance plus particulière pour certains genres de défauts et de manières d'être; on est plus porté à mal juger ces caractères et à traiter avec rigueur ces défauts. On se laisse aller envers ces personnes à des froideurs, des indifférences, des mauvaises humeurs, des sévérités, etc.

Prenez garde aussi à l'affection plus particulière pour les unes que pour les autres; aucune préférence ne doit avoir lieu, et encore bien moins être aperçue. Quand

vous examinez et jugez vos sœurs — cela est nécessaire, puisqu'il faut que vous ayez d'elles une idée exacte, — que jamais l'âpreté n'entre dans votre esprit; mais la charité doit vous remplir et être l'âme de cette opération, tellement que, malgré la vue du mal, il ne se produise en vous aucun mauvais effet, aucune irritation, aucune rigueur intérieure, aucun mouvement de mépris.

Il doit y avoir deux opérations bonnes dans ce jugement. Par la première, il faut que votre esprit, exempt de préventions, et ne penchant vers aucun soupçon mauvais, voie avec paix ce qui se passe dans l'âme qu'il cherche à connaître. Il doit examiner cela avec paix devant Dieu, non pas en s'élevant au-dessus de sa sœur, mais en se tenant dans sa pauvreté devant Dieu; voyant le mal, la volonté doit rester dans la charité et la tendresse envers cette âme, s'humilier et s'affliger avec douceur et confiance devant Dieu. Par la deuxième opération, l'esprit doit considérer, dans la même paix et devant Dieu, les moyens de guérir cette âme qui est mal, ceux qui conviennent à son état; puis, la volonté doit embrasser, avec suavité et espérance, ces moyens, et les employer toujours avec cette même charité, et sous la présidence de l'Esprit de Dieu qui éclaire l'intelligence.

Je crois que vous feriez bien de demander à votre confesseur la communion quotidienne; vous en avez besoin dans la charge que vous gérez. Appliquez-vous surtout à acquérir la douceur, la modération et une humble dépendance intérieure de Notre-Seigneur et de son divin Esprit.

Pour l'abandon. Il me paraît certain et évident que vous ne devez pas regarder sur l'argent en ce qui regarde les sujets. C'est l'œuvre de Dieu; il ne vous abandonnera pas. Nous ne devons rien entreprendre, si nous ne sommes pas capables de mettre notre confiance en Dieu. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur ce point. Il est trop certain et déjà admis.

Pour l'autre point, il m'est difficile de vous dire mon avis positif. Il ne s'agit plus là du fond de votre œuvre, mais d'une bonne œuvre qui lui appartient. Là, il ne s'agit plus de l'essentiel, il faut une manifestation de la volonté divine pour sortir de l'ordre commun. Dans le

premier cas, il est dans l'ordre de Dieu que vous mettiez toute votre confiance en lui seul; c'est dans la nature de l'œuvre. Si vous avez toutes un attrait intime, qu'il faudrait s'abandonner à la conduite de Dieu, vous n'avez rien à risquer de la présomption. S'il se lève des doutes, des inquiétudes, des embarras ou contrebalancements, je vous conseillerai de ne pas suivre cette idée d'abandon, mais d'attendre que la divine volonté soit mieux manifestée.

Mgr Barron doit venir nous voir ces jours-ci. Veuillez me répondre de suite au sujet de la mulâtre et prier pour nous.

Votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 11 août 1843.

A M^{lle} **Guillarme** :

IV

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, n° 65,
Paris.

J. M. J.

9 août 1843.

MON ENFANT,

Je remercie bien Notre-Seigneur de la grande grâce qu'il vous a faite, de vous délivrer du plus grand péril que vous ayez jamais couru. Vous étiez suspendue par un cheveu sur l'affreux précipice de l'enfer, et la bonté de Jésus vous en a préservée. Oui, ce n'est que sa grande bonté; vous êtes l'enfant de sa miséricorde. Prenez bien garde à vous désormais, et rapportez au bon P. Pierre

tout ce que vous faites et tous vos rapports. Je sais bien que le divin Epoux veille sur vous, et qu'il ne vous laissera pas périr; il vous en a donné tant de preuves! Mettez donc toute votre confiance en lui, il n'y a que lui qui vous préservera. Vous marchez sans cesse sur des précipices, et cela sans précaution; il faut donc que la main divine de Jésus vous guide et vous soutienne; elle le fait et le fera toujours. Cependant, veillez davantage sur vous-même. Dès que vous éprouvez de l'inquiétude sur n'importe quel objet, et quelque vague qu'elle soit, allez tout de suite vous en ouvrir à votre bon Père ou à moi; autrement, vous risquez de vous rendre bien infidèle à notre bon Maître.

Je vous avoue que je regarde comme un miracle que vous ayez échappé aux griffes du démon, qui vous tint presque. C'était une infidélité de votre part, ma pauvre enfant, que de rester si longtemps dans le doute, et de suivre cette curiosité. Vous savez bien qu'Eve s'est perdue, et a perdu le genre humain avec elle par sa curiosité. Elle a écouté le démon, d'abord sans adhérer à ses vœux, peu à peu, l'ennemi s'est insinué et a fini par tromper sa simplicité. Vous avez été plus heureuse qu'elle; la miséricorde divine vous a empêchée d'être trompée. Voyez quel doit être votre amour pour la bonté de Jésus. Ne soyez pas triste de ce que Dieu ait permis que vous ayez été dans un danger si excessif. Au contraire, réjouissez-vous de ce qu'il est si plein de bonté et de miséricorde pour votre âme; mais soyez plus fidèle que jamais à l'amour que vous lui devez.

Les jansénistes sont les hérétiques les plus dangereux. Ne cherchez pas à savoir, ma chère enfant, si la doctrine des jansénistes est vraie ou non; contentez-vous de savoir qu'ils sont hors de l'Eglise de Jésus-Christ, et que leur doctrine a été condamnée et anathématisée par la sainte Eglise. Soyez une enfant docile de cette chère Eglise, hors de laquelle on ne trouve jamais Jésus-Christ. Comment auriez-vous pu avoir Jésus pour Epoux, si vous aviez eu l'extrême malheur de ne plus être dans la sainte Eglise? vous auriez fait divorce avec ce cher Epoux.

Je vous avoue, chère enfant, que mon âme est plongée dans une profonde tristesse, par la seule pensée du danger imminent où vous étiez. Ne recevez plus chez vous ces hommes dangereux, ces suppôts du démon, qui prennent des peaux de brebis pour tromper les âmes simples et bonnes, et qui sont de véritables loups ravisseurs, qui prennent le masque et le langage de la piété, et qui n'en ont pas l'ombre dans leurs cœurs. Saint Paul dit la même chose de certains hérétiques de son temps, qui usaient du même manège que nos hypocrites jansénistes. Ils affectent une grande austérité de morale, et sont remplis d'un orgueil effréné, qui se révolte contre tout ce qui n'est pas selon leurs idées erronées, et qui s'élève contre l'Eglise et contre celui que Jésus-Christ y a placé, pour la gouverner en son nom. Ils prétendent que toute l'Eglise est dans l'erreur, et eux seuls possèdent la vérité! C'est là le comble de l'orgueil et de l'opiniâtreté, si ordinaires aux hérétiques entêtés. Ils prétendent être le petit nombre des élus, et toute l'Eglise de Jésus-Christ est damnée.

Bonne âme, sachez bien que le petit nombre des élus ne doit pas être cherché hors de l'Eglise; c'est précisément pour ce petit nombre que le divin Maître a établi sa sainte Eglise, afin qu'ils y soient sauvés. Croyez-vous que le bon Pasteur mettra dans le bercail les brebis qui ne lui appartiennent pas, qui sont mauvaises et indignes de lui, et qu'il laisse dehors les bonnes brebis? Mais les jansénistes, dans leur astuce, vous diront qu'ils sont dans l'Eglise. On ne peut jamais être dans l'Eglise, quand on ne professe pas la doctrine de vérité que Jésus-Christ lui a donnée. D'ailleurs, l'Eglise les a repoussés de son sein; et, tant qu'ils seront ainsi rebelles, tant qu'ils feront ces coteries, tant qu'ils ne voudront pas admettre la doctrine et les dévotions de l'Eglise, ils ne sauraient être comptés comme enfants de l'Eglise. Celui qui dit que l'Eglise se trompe dans l'établissement de ses dévotions, n'est pas de l'Eglise.

Ma chère enfant, aimez Jésus-Christ et sa sainte Eglise; ne croyez que ce que croit cette sainte Eglise. Ces hommes pervers vous disent que vous êtes dans l'erreur,

ainsi que toute l'Eglise. L'Eglise ne pourra jamais être dans l'erreur, ni vous non plus, tant que vous croirez ce qu'elle croit. Rejetez, repoussez donc tous ces ouvriers d'iniquité, ces ennemis de l'Eglise de Jésus-Christ, ces docteurs de mensonge, et adhérez du fond de votre âme à Jésus et à sa sainte Eglise. Plutôt mourir mille fois que de s'en séparer : c'est se donner la mort éternelle, c'est suicider son âme...

Pour votre retraite, exposez le tout au P. Pierre, et s'il vous dit de venir avant la fin de cette instruction, venez. Obéissez très exactement; vous voyez les dangers qu'on court si on est abandonné à soi-même. Voilà ce que je compte faire : Je vous trouverai un logement dans une maison d'orphelines, une bonne maison, pieuse et conduite par de bonnes religieuses. On ne fera rien d'extraordinaire pour vous; bien mieux, vous serez traitée comme les enfants même, vous coucherez dans leur dortoir. Personne n'y saura même votre nom. Vous vous annoncerez donc sous le nom de M^{me} Jenny, et vous ne direz à personne votre nom de Guillarme. Je le désire et le veux ainsi pour des raisons très graves. Vous passerez ce temps dans le silence et la paix. Quand vous vous en retournerez à Paris, je vous donnerai une lettre pour le bon P. Pierre, dans laquelle je lui rendrai compte de tout, selon qu'il me sera donné d'en-haut.

M. de Régnier, un de nos missionnaires, vous remettra cette lettre. Je lui ai donné commission de vénérer en votre nom la Sainte Robe; unissez-vous d'intention, avec lui. Il a lui-même des grâces à demander. Veuillez lui procurer le moyen de dire la sainte messe sur l'autel où est la Sainte Robe.

Je pense vous envoyer la bonne Allemande vers la fin de cette semaine ou le commencement de la semaine prochaine. Elle a de la peine à se défaire de sa sœur, qui la tourmente de rester quelques jours de plus, parce que les affaires de cette pauvre sœur, protestante encore, le demandent un peu. Veuillez avoir soin d'elle, quand elle viendra.

Parlez-lui du Sacré-Cœur et de ce qui s'y passe. Ne lui parlez pas de la facilité qu'on a de renvoyer les gens.

Je lui ai dit que votre mère a été cause que vous n'y êtes pas restée.

Vivent Jésus et Marie.

(Sans signature.)

A M. Gamon :

IX

(Extrait d'une lettre du 10 août 1843.)

Vous penserez bien comme moi, si vous faites attention à la sainteté inconcevable de notre très aimable Maître, qu'il vient exprès sur la terre pour s'établir dans nos âmes. Il s'humilie d'une manière accablante pour une âme qui considère ce grand mystère d'amour par la foi et dans la charité, et il s'humilie ainsi pour s'offrir et se sacrifier à son Père pour nous arracher de la terre, pour nous réconcilier avec ce Père céleste à qui nous nous opposons sans cesse par la malice de notre chair et par ses affections détestables. En outre, pour nous obtenir cette sainteté qu'il possède de toute éternité dans son sein, il fait plus, il entre dans nos âmes par la communion à ce grand mystère, pour nous imprimer et incorporer substantiellement à cette admirable, cette pure, cette divine sainteté. Cela est fait avec un amour, une tendresse et une miséricorde incompréhensibles. Ainsi donc, la souveraine sainteté vient en nous, comme une sainteté de miséricorde en se communiquant. Elle tend, de toute sa puissance, à cette communication, et veut devenir en nous non seulement un germe miséricordieux de sainteté, mais une plénitude et une consommation. Mais, pour cela, il faut qu'il trouve en nous tout ce qui est conforme à cette sainte et adorable tendance. Mais si, au contraire... le choc serait d'autant plus terrible : *judicium sibi manducat*. Il faut donc non seulement être libre, mais tendre sans cesse vers ces dispositions de sainteté, car ce sont ces dispositions de sainteté que Jésus, le divin Agneau, que vous offrez tous les jours, veut établir en nous dans la divine Eucharistie.

A M. Briot :

I

Monsieur,
Monsieur l'abbé Briot,
élève au Séminaire d'Issy.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Vous devez vraiment croire que je vous oublie. Cela n'est cependant pas vrai. Malgré toutes vos misères, vous pouvez être en repos et plein de confiance en notre bonne Mère, qui vous soutiendra. Celui qui fait sortir des enfants d'Abraham des pierres mêmes, saura aussi faire un missionnaire selon le Cœur de notre sainte Mère. d'un pauvre homme tel que vous êtes. Si c'eût été moi qui devais faire de vous quelque chose, jamais je n'en aurais voulu m'en charger, fussiez-vous l'homme le plus accompli de la terre. Nous sommes tous un tas de pauvres gens, réunis par la divine volonté du Maître, qui seul est notre espérance. Si nous avions des moyens puissants en mains, nous ne ferions pas grand chose de bon; maintenant que nous ne sommes rien, que nous n'avons rien et ne valons rien, nous pouvons former de grands projets, parce que les espérances ne sont pas fondées sur nous, mais sur Celui qui est tout-puissant. Ne vous tracassez pas de vos faiblesses et de votre pauvreté; c'est dans un état de misère que la puissance de Jésus et sa miséricorde doivent se manifester, et alors toute la gloire en sera pour lui seul, et la hache ne se vantera pas sur celui qui la manie. Vous ne pouvez rien apprendre? [Eh bien! nous] vous ferons faire une théologie qui vous [ira], et qui, je vous promets, entrera dans votre [tête].

Toute l'énumération de vos défauts ne m'effraie pas du tout; il n'y a, en tout cela, rien qui soit un obstacle réel au cours des grâces divines que notre bon Maître destine à nos pauvres âmes délaissées par votre canal. Bon courage donc, bonne confiance. Ne faites pas comme Moïse, qui, se voyant si incapable de sa grande mission,

fit trop d'instances auprès de Dieu, eut trop peur; sachez qu'il ne faut qu'une chose aux âmes pauvres et délaissées, c'est de se tenir devant Dieu comme mortes, et de le laisser agir selon son bon plaisir. Sachez cette parole de saint Paul : Dieu a choisi ce qui n'était pas pour détruire ce qui était. *Cum infirmor, tunc potens sum*, par la confiance en celui qui est ma force. Il le sera, s'il me trouve trop faible; il le faut bien, il est souverainement sage. Or, Il emploie un instrument incapable par lui-même de servir à l'objet auquel il l'emploie, il faut donc qu'il y mette du sien. Oh! que vous êtes heureux, cher Frère, d'être obligé de vous vider de vous-même, pour être dans une dépendance parfaite de celui qui vous envoie. Ne vous étonnez pas des mouvements d'orgueil que vous sentez; ces mouvements ne sont pas raisonnés, l'orgueil est toujours contre la raison. Il faut mépriser ces sentiments, les rejeter sans s'en inquiéter. Tâchez de vous tenir en repos au milieu de vos misères, vous tenant humble et pauvre à la disposition du divin Maître, mais dans la paix et la douceur, attendant tout de lui, et rien de vous.

Notre-Seigneur vous a donné de grandes grâces, Il vous en donnera encore bien d'autres. C'est à vous, à vous dévouer maintenant tout entier à lui seul, à son service et à sa gloire. Soyez toujours tranquille et paisible, devant Lui; c'est à Lui à tout faire, et à vous, à vous tenir à sa disposition, en paix, douceur, humilité et plein de confiance en ses miséricordes, et dans les bontés incompréhensibles du très saint Cœur de Marie.

Nous sommes un peu en déroute d'ici au 8 septembre. Mgr Barron va venir, et le départ de nos frères approche.

Vous pouvez m'envoyer d'avance une malle, par le roulage, à mon adresse, en m'envoyant par la poste la lettre d'expédition, pour que je puisse la faire chercher. Ne vous tourmentez pas pour la pension à payer, vous donnerez ce que le bon Dieu voudra. Si on n'a rien, on ne paie rien; si on a, on peut en donner ou non, selon la divine volonté.

Ecrivez-moi tant que cela pourrait vous faire plaisir, et tant que cela pourrait vous être utile.

J'espère être, au bout de quelques jours, un peu plus débarrassé pour vous répondre de suite.

Que la paix de Notre-Seigneur soit dans votre âme.
Tout à vous dans la sainte charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

La Neuville, près Amiens, le 10 août 1843.

A Sœur **Paule** :

XX

(Copie.)

(Sans date, à l'occasion de la prise d'habit de la Sœur.)

MA CHÈRE SŒUR,

Vous voilà dans la joie de votre cœur. Vous êtes maintenant à Notre-Seigneur pour être sa servante, puisque vous portez ses livrées. Il ne vous reste plus maintenant que de devenir son épouse; cela viendra aussi par sa grâce et sa miséricorde. Faites comme Marie, qui, en se disant la plus humble et la plus pauvre des servantes de Dieu, est devenue l'Épouse du divin Esprit et la Mère du Fils. Soyez donc humble, docile, obéissante, charitable, douce et souple. Soyez remplie d'amour envers votre Dieu, pleine de reconnaissance pour toutes ses bontés. Soyez recueillie, active dans les charges et fonctions que l'on vous confiera, et paisible dans votre intérieur devant Dieu. Appliquez-vous à bien faire ce que vous faites, parce que c'est pour la gloire de Dieu que vous devez tout faire; mais, tout en voulant bien faire tout ce que vous faites, vous ne devez pas vous troubler quand la chose ne réussit pas selon vos désirs, mais vous soumettre à la divine volonté et vous tenir humblement et paisiblement à ses pieds. Tâchez de bien faire tout ce que vous faites, mais votre âme doit en tout mettre son unique confiance et son unique amour en Notre-

Seigneur Jésus-Christ. Que la paix de Jésus et de Marie soient avec vous. Ne soyez pas étonnée des inquiétudes, il faut bien que votre vocation soit éprouvée.

Votre tout dévoué serviteur.

*Signé : F. LIBERMANN, prêtre,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A M. Lossedat :

III

Monsieur,
Monsieur l'abbé Lossedat, diacre,
à Cunlhat (Puy-de-Dôme).

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Votre lettre m'a touché jusqu'au fond de l'âme. Je conçois parfaitement la peine que vous éprouvez, et les embarras dans lesquels vous êtes. Soyez fidèle à donner votre âme à Jésus, et à mettre toute votre confiance en lui seul et en sa très sainte Mère; considérez la conduite du divin Maître, qui a bien été obligé d'abandonner sa sainte Mère pour aller prêcher, et, bien plus, pour se faire crucifier. Il est vrai que Marie ne s'opposa pas à son dessein. Au contraire, elle voulut être là pour faire elle-même son sacrifice. Cependant, il nous donne l'exemple pour que nos âmes soient parfaites. C'est une chose bien difficile et bien pénible que de résister ainsi à des personnes qui nous sont si chères et que nous mettons dans la peine; mais, dès qu'il s'agit de ce qui regarde la gloire de notre Père céleste, il faut dire comme le divin Maître : *Quæ est Mater mea, et qui sunt fratres mei?* Tâchez de vous en tirer le plus doucement que vous pourrez, de manière à adoucir la peine que votre séparation cause à votre père. Vous pourriez peut-être lui dire que vous voulez au moins venir ici examiner les choses de plus

près pendant un an, et que, si le bon Dieu ne vous demande pas d'aller en mission, vous n'irez pas. Une année est longue, on a le temps de réfléchir; peut-être en lui proposant les choses de la sorte, il se calmera un peu.

Je ne crois pas que le temps si court des vacances apporte un soulagement à la peine de votre père et le dispose mieux. Je ne vois donc pas d'utilité à attendre la fin des vacances. En cela, je vous conseille de suivre l'avis de votre directeur. Le grand nombre des conseillers ne vaut rien.

Les raisons qu'on vous oppose sont consolantes pour vous, parce qu'elles vous font voir que vous n'avez contre vous que la chair et le sang. Si vous restez encore longtemps, vous aurez peut-être des combats plus difficiles à livrer. D'ailleurs, une certaine compassion de la peine de votre famille engagera même quelques prêtres à se mettre de la partie, et alors la chose deviendra plus difficile. L'unique conseil que j'ai à vous donner, c'est de suivre de point en point l'avis du bon M. Gamon. Avec cela, vous serez tranquille et en assurance. Je ne connais pas assez l'état des choses, et suis trop éloigné pour vous donner un avis juste.

Notre noviciat s'ouvrira le 8 septembre. Peut-être, nos six missionnaires de la Guinée seront-ils déjà partis à cette époque, peut-être aussi seront-ils encore ici; cela doit se décider cette semaine-ci.

Nous ne vous oublierons pas dans nos prières. Vous êtes des nôtres et avez part par anticipation à la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui doit régner parmi nous.

Je vous engage à vivre chez vous comme à l'ordinaire, sans rien retrancher, sans rien faire autrement que les autres; cela pourrait irriter davantage vos parents.

N'exigez, ne demandez pas de biens terrestres. Ce sont des grâces et des dons divins qu'il nous faut, et non pas des biens de la terre.

Ne répondez pas à tout ce qu'on dit contre vos dessein pour la gloire de Dieu. Laissez dire tout le monde, donnez des réponses insignifiantes, évasives; détournez

les conversations, dites qu'il est inutile de parler de ces choses-là.

S. M. le Curé ou tel autre veut bien vous faire la charité pour les frais de voyage, acceptez, parce que, dans ce moment, nous avons de grandes dépenses à faire pour les missionnaires qui partent et pour d'autres objets imprévus, et tous de l'ordre ordinaire. Si cela était trop de charge pour M. le Curé, priez-le de vous le prêter, ou empruntez quelque part, ou faites une traite sur moi pour la somme suffisante pour votre voyage. Prenez plutôt un peu plus que moins, afin de ne pas être embarrassé en route. Je vous laisse à la sauvegarde de Marie, notre bonne et aimable Mère. Je suis très occupé à cause de la prochaine arrivée de Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée, qui doit venir incessamment passer quelques jours avec nous. Je pense qu'il nous arrivera demain; il est en route.

Adieu, très cher Frère. Votre tout pauvre serviteur en Jésus et Marie et en leur très sainte charité.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 13 août 1843.

A M. Dupont :

XVII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Eugène Dupont,
(chez M. son père),
Mont-aux-Malades, Rouen.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je dois encore une réponse à votre première lettre. Je crois, mon cher, que vous êtes trop impressionnable à ce que disent les hommes et trop craintif de vous

tromper par rapport à cette pauvre âme. Rassurez-vous et ne vous inquiétez pas : vous n'avez jamais positivement prononcé sur son état et vous n'avez retiré des rapports de cette personne que du bien et du soutien pour votre âme. Supposez donc maintenant que vous vous fussiez trompé sur son compte, qu'est-ce que cela fait? Le monde dira, les personnes même pieuses diront que vous êtes un ignorant, que vous avez l'amour des choses extraordinaires, et que vous vous laissez surprendre facilement. Je vous dis, en toute vérité, que mon pauvre orgueil et mon excessive sensibilité sont blessés et déchirés, quand il m'arrive sur le dos une affaire semblable; mais dois-je m'en inquiéter? Tant mieux si je suis battu; tant mieux qu'on ait mauvaise opinion de moi; tant mieux qu'on me méprise.

Il n'y a qu'une seule chose qui doive m'occuper, c'est que mon âme soit à mon Dieu, au milieu de tout cela, et uniquement à mon Dieu. Adoptez, je vous en prie, ces principes par lesquels toute âme vraiment à Dieu doit se conduire dans ses rapports avec les autres : ne juger personne que lorsqu'on a autorité et qu'on y est obligé, et alors juger avec charité; avant d'entrer dans l'examen de la personne, n'avoir aucune prévention. Dès qu'on commence à entrer dans un grand esprit de charité, croire plutôt le bien que le mal; interpréter plutôt en bien qu'en mal. Lorsqu'on a un indice du mal, se bien garder de prononcer, mais suivre la personne et soumettre la chose à des examens plus approfondis; lorsqu'on a trouvé du mal, remonter à son principe, cela nous donne de plus grandes lumières, et nous fait voir quelquefois le mal moins grand qu'on ne pense et nous fournit les moyens de le guérir. Quand on voit le mal (et l'on ne doit juger que lorsqu'on le voit bien clairement), cela ne doit pas empêcher de veiller sur notre pauvre nature, qui est pleine de malice. Elle est toujours portée à voir le mal, à le punir et à le détester dans les autres; en nous, cela n'est pas de même, nous sommes assez portés à nous faire grâce. La grâce et la lumière du Saint-Esprit font tout le contraire. Ce divin Esprit n'est que charité; il ne critique pas et ne porte

pas à critiquer; il nous occupe de nous-mêmes, de nos propres misères, et nous incline à croire plus facilement le bien que le mal; quand il nous fait voir le mal dans le prochain, ce n'est pas avec cette horreur, ce mécontentement, cette peine et cet éloignement des personnes dans lesquelles on le voit; on est animé, au contraire, d'une affectueuse compassion, et l'on tend à remédier aux maux de ses frères, avec douceur et suavité.

Oh! mon bien cher, il ne devrait pas nous coûter d'avoir compassion, affection et tendresse spéciales pour les personnes en qui il y a du mal, et surtout en celles qui ont ce mal par voie d'illusion. Nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur nous-mêmes. Pauvres misérables que nous sommes, remplis d'ignominies et remplis d'infections, nous sommes très heureux qu'on veuille bien avoir compassion de nous et nous supporter! N'avons-nous jamais été dans des illusions? N'y serons-nous plus jamais? Qui nous en a tirés? Qui nous en tirera? Ce n'est pas notre bras de paille brisée, mais c'est la bonté de notre souverain Maître. Il a eu compassion de nous, il en a compassion encore tous les jours, autrement nous péririons mille fois pour une. Misérables que nous sommes! Dieu a été bon, tendre et compatissant envers nous, et nous ne voulons pas l'être envers les autres!

Cette conduite est cependant dans l'ordre de la volonté de Dieu. Il ordonne aux Israélites d'avoir compassion des esclaves et des étrangers, parce qu'ils l'avaient été en Egypte, et que c'est lui qui les en avait retirés. J'ai été, dans ma vie, coupable et bien coupable de cette faute, qui est bien grave dans une âme comblée des grâces de Dieu. J'ai bien plus jugé qu'excusé. Aussi, je tâche de veiller extrêmement sur moi-même. Il a fallu que Dieu me fit sentir vivement le mauvais de cette conduite, en me faisant juger moi-même par les hommes. Je suis encore maintenant un orgueilleux, et je sens encore très vivement et très sensiblement le stimulant de ces manières d'agir des hommes à mon égard; et toutefois, j'ai une joie si grande quand cela m'arrive, qu'il me semble que j'ai trouvé un trésor.

C'est aussi un trésor; car, par là, nous apprenons à

ne pas nous laisser aller à la malice de notre nature, mais à être dociles à la grâce. Ne jugez jamais, mon bien-aimé frère, excepté quand Dieu veut que vous jugiez, et alors observez ce que je viens de vous dire plus haut : penchez plutôt à ne voir que du bien dans la personne; ne croyez le mal que lorsque vous le voyez clairement. Ce penchant sera un penchant de charité qui ne donne pas de prévention, mais qui laisse votre âme sans être portée à prononcer d'un côté ou de l'autre. Il faut être observateur indifférent, mais charitable. Il ne faut pas oublier un dernier principe, c'est qu'un premier coup d'œil ne doit jamais être un jugement. D'abord, un jugement prononcé dès la première fois qu'on voit une personne, est un jugement précipité. Je dis la première fois, je pourrais en dire autant de la sixième, la huitième fois. Il faut être très lent. Le premier jugement sera le plus souvent faux, dans son tout ou dans ses parties. Si même il est vrai, il n'est fondé et ne peut l'être que sur des conjectures; et, par conséquent, est plutôt un hasard qu'un jugement. Un jugement précipité provient ordinairement de la présomption, d'une certaine bonne opinion de soi-même, d'une absence de charité ou d'une certaine démangeaison de s'occuper des autres, et même de se mettre au-dessus d'eux. Je vous dis ces choses, non pas contre ces bonnes dames qui ont prononcé sur l'état de M^{me} Guillarme; il me semble bien clairement que je n'ai aucune mauvaise idée d'elles, et, en vous disant ces choses, j'ai été tout à fait dans l'abstraction de ces bonnes personnes.

Je suis bien aise de voir cette pauvre âme entre les mains du P. Pierre; je pense que cela lui fera du bien, et beaucoup plus que je n'aurais pu lui en faire. Je lui ai écrit qu'elle continue à suivre les avis du P. Pierre, qu'elle pourrait m'écrire aussi, et que je lui répondrai toujours, mais que le P. Pierre doit être suivi. Je l'ai engagée à venir faire sa retraite, si le P. Pierre le jugeait à propos. J'ajoutai que je rendrai compte de sa retraite au P. Pierre. Que cette bonne Demoiselle soit ce qu'elle voudra, il est important qu'on lui aide. J'ai bien une idée un peu déterminée sur son compte, mais j'aime à

ne pas prononcer avant de l'avoir vue pendant une retraite; voilà pourquoi je ne vous en dis rien de positif.

J'ai ajouté quelques mots à votre lettre pour Bayonne, et je l'ai fait partir. Je lui ai dit qu'il prenne des renseignements sur le jeune homme et qu'il me les transmette, qu'il me fasse écrire aussi par lui. Je lui dis que je me charge de payer tout ce qui sera nécessaire pour ses études.

Je suis fâché d'avoir causé du chagrin à votre bonne mère. Si les termes de ma lettre étaient un peu durs, c'était bien contre mon intention et contre l'affection de mon cœur. J'aurais bien désiré de toute mon âme lui donner les consolations dont elle avait besoin. Le bon Dieu n'a pas voulu, il a ses desseins. La seule chose qui me peine en cela, c'est de l'avoir chagrinée, bien sûrement sans le vouloir.

Pour le projet, que vous exerciez deux ans le saint ministère, il m'est difficile de vous dire là-dessus mon sentiment : car en cela il ne peut et ne doit être suivi que dans le cas qu'il serait d'accord avec celui que vous m'annoncez.

Priez Dieu, tenez-vous en repos. La divine Providence arrangera tout pour que les desseins de Dieu sur vous s'accomplissent.

Il faut cependant que je vous dise que je n'ai pas bien compris ce que Madame votre mère me demanda dans sa lettre. Elle me dit bien qu'elle est résignée dès qu'elle verra clairement la volonté de Dieu, quoique cela lui coûte. (C'était quelque chose dans ce genre, qui annonce une résignation, il est vrai, mais qui ne cède qu'à la nécessité, comme sont ordinairement les résignations de mère, et même de mère très chrétienne.) Elle me présente aussi les autres difficultés, qui sont les difficultés ordinaires quand il s'agit de missions; difficultés qui sont plus grandes dans l'état de choses où vous êtes. Elle dit, après cela, qu'elle ne vous laissera partir que lorsqu'elle aura des preuves évidentes. Voilà au moins l'idée qui m'en est restée.

J'ai répondu sans rien vouloir décider que j'avais remarqué les marques ordinaires de vocation, que je ne

voulais et n'ai jamais voulu décider, et qu'il fallait toutes sortes de précautions, que nous ne sommes pas allés vite, bien au contraire, que je ne regardais pas encore maintenant la chose comme décidée, qu'une année de noviciat est seule capable de me faire dire mon sentiment. Je craignais qu'elle ne voulût se mêler de décider elle-même votre vocation, et je l'engageai à ne pas s'en occuper, parce qu'une mère s'y trompe facilement, etc.

J'ai sans doute parlé trop rudement. Ne vous inquiétez pas; si le bon Dieu s'en est mêlé, il l'a fait pour le bien; si c'est par ma faute, cela ne peut être capable de rompre les desseins de Dieu sur vous.

Si je désire vous voir, c'est uniquement pour votre intérieur, et nullement pour votre vocation. Je laisse cela entièrement à la main de Dieu. Je suis bien fermement décidé à faire moins que jamais aucune démarche pour décider des vocations. Dieu seul doit envoyer des ouvriers dans sa vigne; si les hommes croient le contraire, cela n'est pas un mal, cela nous apprendra à nous tenir dans notre petit coin, et à ne pas espérer acquérir de la réputation, de l'estime et de l'affection parmi les hommes. Oh! tant mieux, tant mieux! ces sortes de peines valent de l'or, et ne sauraient jamais être assez. Nous apprenons par là à ne pas juger facilement les autres, parce que nous voyons qu'on se trompe assez facilement.

Il ne me sera guère possible de venir à Rouen. Mgr Barron va venir nous voir incessamment. D'ailleurs, il ne serait pas convenable que j'y vinsse, étant mal vu de vos parents et de M. le Supérieur du Petit Séminaire. On pourrait et devrait croire que je viendrais pour vous séduire. Si vous ne pouvez pas venir, soumettons-nous à la divine volonté, qui doit nous tenir lieu de tout.

Adieu, très cher frère. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 13 août 1843.

Je ne sais comment vous envoyer le quatrième cahier; est-ce par la diligence?

A M^{re} **Guillarme** :

V

(*Sans date*) (1).

MON ENFANT,

Il paraît que le bon Maître vous veut sur la Croix; mon cœur en est dans la joie. Voilà quinze jours que vous m'avez écrit cette première lettre avec votre troisième cahier, et je ne vous ai pas encore répondu; vous allez croire que je vous abandonne aussi. Cela ne sera jamais, j'espère, par la miséricorde de Dieu. J'espère que Notre-Seigneur me donnera toujours le courage de soutenir toutes les âmes qui sont affligées, et qui ont besoin de secours. Dans votre première lettre, vous me semblez avoir grande envie d'être grondée. Je vous dirai donc que véritablement, vous le méritez, surtout par votre seconde lettre. Vous aimez trop les hommes, et comment voulez-vous aimer parfaitement votre divin époux? Tous les prétextes que vous voyez pour être attachée ainsi à vos directeurs ne sont pas valables. Ma chère enfant, au nom de Notre-Seigneur et par la sainte obéissance, je vous défends d'écrire au P. L. J., pas même un mot, que vous ne m'avez dit les graves raisons qui vous engagent à le faire; je vous défends désormais de lui faire aucune commission, pas même auprès de la Sainte Robe; s'il vous écrit, vous ne montrerez sa lettre à personne, mais la jetterez dans les latrines ou au feu, toute cachetée. Cela est en partie pour pénitence de la désobéissance, parce que vous n'avez pas disposé des objets que vous aviez de lui, selon que je vous l'avais dit. Autre pénitence : par la même obéissance, je vous défends d'écrire au P. Favreux ni à son supérieur. Ce bon Père se porte bien et paraît avoir l'esprit en paix. Quand je lui remis votre lettre, il me répondit : Elle n'aura jamais de réponse. Ainsi, ne vous y attendez point, ne faites aucune démarche. Si vous avez des difficultés par rap-

(1) Cette lettre semble être du mois d'août 1843.

port au vœu dont vous m'avez parlé, exposez-moi ce qui en a été, et je vous dirai ce que vous aurez à faire.

Pauvre âme, ne soyez plus esclave des hommes, mais plutôt épouse de Jésus. C'est votre pauvre cœur qui vous trompe; c'est là, j'en suis convaincu, le grand motif pour lequel le bon Maître vous met à toutes les épreuves auxquelles vous avez été soumise, depuis que vous avez le bonheur de le servir. Il veut avoir votre cœur, et il veut l'avoir tout seul. Il vous brisera, il vous déchirera tant que vous n'aurez pas la fidélité de le lui donner tout entier, sans réserve et sans partage. Que penseriez-vous, Epouse de Jésus-Christ, si une Reine, qui possède toute la tendresse du Roi, son époux, allait quitter ce cher époux pour aller se jeter entre les bras d'un mendiant, d'un gueux tout couvert de haillons et d'ordures, pour l'embrasser et le baiser? Quelle injure pour le Roi, son époux! Vous êtes l'épouse du Roi des rois, vous n'êtes qu'une misérable mendicante, il vous a retiré du fumier et vous a prise pour son épouse : nous ne sommes que des gueux, et votre cœur va quitter le divin Epoux, le Roi de gloire, le plus beau des enfants des hommes, pour se jeter dans les bras de ces vils gueux! Y pensez-vous? Etes-vous folle? Toutes vos mortifications sont nulles, toutes vos oraisons sont insignifiantes, toutes vos bonnes œuvres sont sans prix; ce n'est pas là ce que le divin époux vous demande : c'est votre cœur et votre cœur tout entier, sans partage et sans réserve. Je me moque de vos bonnes œuvres et je ne me soucie guère de vos mortifications; je ne vous demande qu'une chose, c'est votre cœur, non pour moi, je le méprise, j'en ne veux que mon Jésus, qui me suffit, mais pour le divin Jésus lui-même; il le veut, il l'exige impérieusement, et vous n'aurez ni repos, ni véritable vie intérieure, que vous ne lui ayez immolé, sacrifié, anéanti ce pauvre cœur. Vous direz, ma pauvre enfant, que je suis intraitable; oui, intraitable, dur comme le fer et le marbre, parce que je sais qu'il n'y aura jamais ni trêve, ni paix à espérer, que vous n'ayez immolé toute affection dans les créatures, tout désir d'y vivre et d'en jouir.

Vous voyez bien évidemment que c'est là le motif de

la conduite de votre divin Epoux à votre égard. Il vous enlève toutes les créatures et vous les met en opposition. Combien de directeurs avez-vous déjà eus dans votre vie? Jamais je n'ai vu personne, ni parmi les vivants ni parmi les morts dont on a écrit l'histoire, jamais je n'en ai vu qui ait tant de fois été obligé de changer de directeur. Pourquoi cela? Parce que Jésus ne voulait pas que vous vous attachiez à une créature. Jamais je n'en ai vu qui ait reçu plus de tort de leur directeur que vous. Pourquoi? Jésus veut vous montrer que vous ne devez pas vous attacher à des directeurs, mais à lui seul. Jamais je n'ai vu personne abandonné comme vous, par tous les hommes qui ont fait votre connaissance et à qui vous avez tâché de faire plaisir. Pourquoi? Toujours la même raison. Jésus veut vous avoir tout seul. Si vous ne vous rendez pas, vous en verrez encore bien d'autres, beaucoup plus dures que ce que vous avez éprouvé jusqu'à présent, parce que Jésus veut vous avoir à tout prix. Il ne vous abandonne pas, oh! ne craignez pas cela, je n'en ai aucune inquiétude, mais il vous accablera tellement à l'intérieur et vous fera tellement maltraiter par ces amis du cœur, qu'il finira par émousser cet excès de sensibilité naturelle pour les créatures. Vous me direz : Mais ne m'est-il pas permis d'affectionner des personnes qui m'ont fait du bien? Il n'y a pas de péché en cela, ce n'est qu'un sentiment naturel de reconnaissance, mais Jésus ne veut pas de cela; cela est indigne d'une épouse, d'une personne qu'il a comblée de ses faveurs pour s'attirer tout son cœur. Il ne le veut pas, non il ne le veut pas, et vous vous devez toute à lui. Il ne le veut pas, cela doit vous suffire. — Mais c'est pour l'amour de lui que vous les aimez? C'est pour l'amour de lui! Mais il vous le défend, il ne veut pas que vous affectionniez ainsi sensiblement les autres pour l'amour de lui; il veut que vous n'aimiez que lui seul. Toute votre sensibilité doit être pour lui. — Mais cela coûte, cela est déchirant, accablant de n'avoir plus ce laisser-aller aux sensibilités, sinon pour Jésus seul? Mais il faut que vous soyez accablée, et que Jésus seul vous soulage, et non la créature ni la sensibilité dans la créature. — Mais vous allez vous

désoler de tout ce que je vous dis et des poursuites que je fais contre votre pauvre cœur? Il semble que j'achève une lumière à demi éteinte, c'est-à-dire que j'accable un pauvre cœur qui n'est déjà que trop délaissé. Oh non! ce n'est pas cela : bien au contraire, c'est cette direction solide, sérieuse, vigoureuse, que je vous donne, qui relèvera votre âme abattue et qui la fixera en Jésus seul. C'est là votre soutien, en lui seul sera votre amour, votre consolation, votre vie et votre tout. Ne croyez pas que je vous en veux, que je vous hais. La charité de Jésus-Christ est dans mon cœur. Je ne tiens qu'à une chose, je n'ai qu'un désir dans les rapports que ce bon Maître m'a donnés avec votre âme, c'est de faire de vous et de vous présenter au divin Maître une vierge pure et sans tache, digne d'être sa sainte épouse et de jouir de sa divine union.

Voyez combien cette sensibilité du cœur vous rend faible! Il faut que je m'excuse pour que vous ne vous décourageiez pas; fortifiez votre cœur : ce cœur ne sera fort que quand il saura vivre dans la privation et l'abandonnement des créatures. Il ne sera fort que lorsque Jésus, son divin Epoux, y fera seul son lit de repos. Mais, tant qu'il ne sera pas tout seul, tranquille et paisible possesseur de ce petit tabernacle, tant qu'il n'aura pas changé ce tabernacle de boue en un tabernacle d'or et de diamant, vous serez dans la misère et dans les défaillances. Mettez donc votre âme en paix. Soyez fidèle, mettez votre confiance en Jésus, votre divin Epoux. Oubliez le passé, commencez à vivre dans l'avenir, selon la volonté de l'Epoux. C'est à lui à faire la loi chez lui. Vous ne vous appartenez pas, mais à Jésus; il peut, par conséquent, ordonner et agir en souverain. Eh bien; il le fait. Soyez devant lui une timide et tendre épouse, faites selon ses ordres et selon ses volontés. Ce sont des volontés d'amour. Pourquoi est-il jaloux de posséder jusqu'à la moindre sensibilité de votre cœur? C'est parce qu'il a une prédilection spéciale pour votre âme. Laissez-le donc jouir en paix de son bien, laissez-le s'unir selon toute l'étendue de son divin amour avec votre âme, ne faites pas de chagrin à ce cher Epoux, il ne l'a pas mérité; mais

au contraire, il mérite tout votre amour et toute l'entière sensibilité de votre cœur. Ne craignez pas de vous jeter entre les bras du divin Epoux, quand vous serez en paix; allez avec confiance, c'est précisément ce qu'il désire de vous.

Dites-moi les jours où vous pourriez le mieux vous absenter, je désire que vous veniez bientôt faire une retraite ici, pour vous reposer dans le sein de Dieu, et pour qu'il lui plaise que j'examine à fond votre âme. Venez au plus tôt possible. Ne craignez pas de négliger quelque peu de chose, le bon Dieu saura bien remettre ce que vous aurez négligé.

Répondez-moi au plus tôt, afin que je puisse arranger les affaires ici, pour qu'on vous reçoive. Mais, encore ici, le Maître vous demande des sacrifices, et des sacrifices de cœur. Vous ferez votre retraite non pas au Sacré-Cœur, mais dans une pauvre maison religieuse, bien édifiante du reste. De plus, vous n'irez pas même visiter le Sacré-Cœur, on n'y saura pas même que vous serez ici; vous n'irez pas visiter le P. Favreux, et il ne saura pas que vous serez ici. Vous ne direz à personne où vous irez, ni ce que vous irez faire, pas même au Sacré-Cœur de Paris. Soyez obéissante, mon enfant, et Jésus vous sanctifiera. Mais, si vous obéissez aux sentiments de votre cœur, vous ne lui faites pas plaisir.

Ne continuez pas d'écrire vos cahiers, puisque cela vous fait si grand mal à la tête. J'en sais assez maintenant, puisque j'ai vu l'histoire de votre entrée et de votre sortie du Sacré-Cœur. Si, cependant, vous voyez encore un point important, vous pouvez l'écrire. Vous me raconterez le restant de vive voix, quand vous viendrez faire votre retraite. J'y tiens très fort à cette retraite, et il me serait difficile de vous diriger sans cela.

Ne prenez pas de confesseur fixe avant votre retraite. Je vous aiderai à le choisir.

Si vous aviez écrit depuis un cahier, vous pourriez me l'envoyer, sinon, laissez comme je vous l'ai déjà dit.

Ma pauvre protestante est convertie et dans les plus excellentes dispositions. Si le bon Dieu m'avait dit de lui demander les dispositions qu'il doit lui donner, je

n'aurais pas mieux demandé. Je pense que, vers la fin de la semaine prochaine, ses affaires seront en ordre et elle viendra. Veuillez bien annoncer cette nouvelle à M^{me} de Gramont. Si vous croyez qu'il serait convenable que j'écrivisse moi-même à cette respectable dame, veuillez me le dire.

Je pensais qu'il n'était pas nécessaire que je lui annonçasse l'arrivée de la personne par une lettre, et je voulais me contenter de la présenter par une lettre adressée à M^{me} de Gramont. Dites ce que vous voulez que je fasse.

(Sans signature.)

P. S. — J'allais oublier une chose à laquelle cependant j'attache une grande importance. Je ne veux absolument pas que vous dépensiez votre argent pour acheter la maison en question à Argenteuil. Au nom de l'obéissance, je vous défends d'y mettre un liard de votre capital. Priez le bon Maître qu'il vous envoie une personne riche pour fonder la maison, mais ce n'est pas vous qui devez l'acheter de votre argent, en aucune façon.

Je suis bien aise que vous renonciez aux Bénédictines pour le moment. Celles dont vous me parlez ne paraissent guère être des religieuses édifiantes. Il vaut mieux n'en avoir point du tout, si on n'en peut trouver de bonnes et ferventes. C'est une mesure sage que vous prenez de ne vouloir faire des démarches pour l'établissement des Bénédictines qu'après avoir su la pensée de Mgr de Versailles. Il en est de même pour les religieuses.

A M. **Germainville** :

IV

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville, n° 36,
Bordeaux.

(Août 1843.)

J. M. J.

MONSIEUR,

Je vous remercie bien de l'intérêt que vous voulez bien nous porter pour l'amour de Dieu. J'espère que Notre-Seigneur sera votre récompense.

J'espère que le Frère que vous nous avez envoyé pourra rester. Mgr Barron, qui est ici, l'acceptera fort probablement. Si vous pouviez lui trouver un bon et pieux ouvrier, il l'acceptera avec reconnaissance.

Nos missionnaires partiront le 5 septembre, et Mgr Barron le 15 octobre, à peu près.

J'envoie en ce moment M. Bessieux, un de nos missionnaires, pour faire les achats nécessaires avant le départ. Veuillez l'adresser à des hommes entendus dans ces sortes de choses, et sur lesquels on peut compter. Je suis très pressé, veuillez vous contenter de ce peu de lignes. M. Bessieux paiera même un agent, s'il le fallait, et comme on les paie ordinairement, si vous lui en trouvez un sûr, pour faire ses achats.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie,

Votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. **Ducournau** :

XIV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Ducournau, diacre,
rue du Pas-Saint-Georges, 8,
Bordeaux.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous envoie M. Bessieux, qui va préparer les choses pour le prochain départ de nos missionnaires, qui doit avoir lieu le 5 septembre. Ayez soin de lui, s'il vous plaît; aidez-lui à trouver un homme de confiance et entendu dans les affaires, pour qu'il lui aide à acheter les choses qui nous sont nécessaires encore, et à les lui faire arranger pour le départ. Je vous laisse. M. Bessieux vous dira tout ce que je pourrais ajouter.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 21 août 1843.

A M. **Fauconnier** :

III

Monsieur,
Monsieur Fauconnier,
Chef aux Contributions directes,
rue de la Verrerie, 77,
Paris.

MONSIEUR,

J'ai reçu les 650 francs que vous m'avez envoyés par M. le Supérieur du Séminaire d'Amiens.

Veuillez examiner si les réparations qu'on demande

sont nécessaires, et alors il faudrait bien les faire faire.

Quand les affaires de M^{me} Savouré seront un peu plus en ordre, veuillez régler avec elle : il ne faudrait pas cependant la chagriner trop avant qu'elle puisse se mettre en état de payer.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville, le 24 août 1843.

A la Supérieure de Castres :

XXI

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de l'Immaculée-Conception,
Castres (Tarn).

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

Je vous envoie notre bonne M^{me} Adèle Bruges. Elle vous dira elle-même tout ce qui s'est passé entre elle et sa famille, et comment, par la grâce de Dieu, elle a été fidèle à sa vocation.

J'ai cru bien faire de l'envoyer par Bordeaux, parce que nos missionnaires passaient par là. Je l'ai donc envoyée par la même diligence. Elle restera deux ou trois jours pour se reposer à Bordeaux. Elle partira de cette ville, le 4 septembre, à 4 heures du soir, par la diligence de Bordeaux à Toulouse. Elle prendra celle de Castres le 5 au soir, ou le 6 au matin, et arrivera à Castres le 6 à 1 heure.

J'ai l'honneur d'être, ma très honorée Sœur, en Jésus et Marie, votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 25 août 1843.

(Au crayon, sur le revers). P. S. — J'ai cru mieux faire de donner à Adèle 200 francs en argent comptant; et vous pouvez garder les 200 francs en question dont vous me parlez, à compte sur les 1.500 de Rose.

(Cette lettre porte le timbre de Bordeaux, 4 septembre, sans le timbre de la poste d'Amiens. Timbre de Toulouse, 5 septembre; timbre de Castres, 6 septembre.)

A la **Supérieure de Castres** :

XXII

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de Castres.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, le 25 août 1843.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

Je réponds à votre dernière lettre par notre bonne petite Adèle. On m'en fait les plus grands éloges dans la communauté, où elle était jusqu'à présent. Sa conduite y a été tout à fait édifiante et sans reproche. Elle a montré un grand courage pour suivre sa vocation. Je crois que c'est un bon sujet que vous aurez en sa personne. J'ose intercéder pour elle, afin d'obtenir que les six mois qu'elle a passés dans la pieuse communauté soient comptés pour son postulat. Le courage et la constance avec lesquels elle a supporté la résistance de sa famille, la manière constante avec laquelle elle a persévéré dans sa vocation, quoique elle se plaisait dans cette maison, doit lui servir de première épreuve, et si vous joignez à cela six autres mois que vous l'éprouverez vous-même, vous donneront assez d'assurance qu'elle convient à votre communauté. J'ose d'autant plus vous faire cette demande, qu'il me semble que vous m'avez dit dans le temps que vous lui compteriez ces quelques mois qu'elle

serait obligée d'attendre. Cependant, je ne suis pas sûr de cette promesse.

Je vous fais cette proposition avec bien de la simplicité. Vous en jugerez selon que vous le jugerez convenable. Il ne m'appartient en aucune manière de me mêler dans la conduite de votre communauté.

Adèle apportera, je pense, deux cents francs avec elle. Elle sera obligée de payer son voyage là-dessus. Il lui en restera une petite somme pour une partie des dépenses. Elle a du linge, mais il lui manque des draps. Si je n'avais pas été obligé d'équiper six missionnaires, qui vont partir, j'aurais pu lui en donner quelques paires.

Je vous prie de garder les deux cents francs que M^{me} Morillon me doit, non comme un acompte pour les quinze cents francs de Rose, mais pour vous aider un peu à couvrir vos frais pour la bonne petite Adèle.

Ne vous laissez pas décourager du peu de secours temporels; mettez votre confiance en Dieu, ne faites rien de trop, mais aussi, abandonnez-vous au bon Maître pour le nécessaire. Je ne crois pas qu'il faille refuser de bons sujets pour manque d'argent. Vous êtes vous-même de mon avis, je le sais bien. Si vous voyez que vous ne pouvez pas vous suffire, retranchez plutôt sur le nombre d'enfants pauvres que sur vos postulantes. Je suis persuadé que Dieu ne vous manquera pas, lui qui pourvoit aux besoins mêmes des méchants. Travaillez pour sa gloire, et il travaillera pour vous. Vous aurez par intervalles des moments d'épreuve, des moments de tristesse, des moments de découragement; supportez tout cela avec humilité, avec amour, avec confiance en Dieu, avec soumission à la divine volonté. Tenez votre âme dans la paix et le silence devant Notre-Seigneur Jésus, et laissez-le faire en vous et de vous tout ce que bon lui semblera.

Quelquefois, il se joindra à cela les difficultés immenses du pesant fardeau des âmes imparfaites; ajoutez les inquiétudes de l'avenir. Tout n'est rien pour une âme qui ne vit que pour Dieu et de Dieu. Elle se prosterne devant son Maître, se tient en paix, humilité, douceur et amour devant lui et va son chemin avec simplicité, prenant les choses comme elles sont, et tâchant de sup-

porter tout et de se supporter soi-même avec patience et amour, afin de procurer la gloire de Celui pour qui seul nous vivons. Souvenez-vous, ma très honorée Sœur, que vous vivez pour Jésus-Christ. Vous devez consumer cette vie qu'il vous prête pour sa gloire, et ne pas penser à être contente et heureuse, mais à souffrir pour sa gloire. Ce n'est pas sacrifier notre vie à Jésus, que d'en jouir. Il faut, au contraire, qu'elle nous soit amère pour notre propre satisfaction, afin qu'elle soit sans cesse consumée et immolée à Jésus. Si notre âme sait vivre en Jésus, mourir à elle-même, elle saura alors se courber sans peine pour recevoir et porter l'énorme fardeau de la charge des âmes, et de la conduite d'une œuvre de Dieu. Soyez égale, ma très honorée Mère; portez avec calme, amour et abandon, ce que le divin Maître vous donne à porter. Ne vous effrayez pas des défauts que vous voyez dans les âmes, supportez-les comme Jésus les supporte, conduisez-les comme il les conduit, donnez-leur la consolation, la douceur et la paix comme il la leur donne. Evitez de contrarier les âmes le plus que vous pouvez. Les épreuves sont pour les âmes parfaites; on mène les imparfaites comme on peut, et on tâche d'en obtenir, par la douceur, ce dont elles sont capables. Pardonnez-moi la manière brève et sentencieuse avec laquelle je vous écris cette fois-ci. Je suis pressé, à cause du départ de nos missionnaires.

Vous savez que je n'ai pas la prétention de vous diriger, mais seulement de vous ouvrir mon sentiment. Je vais donc continuer sans crainte sur le même ton. Evitez avec le plus grand soin, dans votre communauté, les différends que cause la différence des provinces. Voilà la cinquième qui va vous venir du Nord. Il ne faut pas qu'elles forment une communauté à part dans la vôtre, il faut de la fusion, et cette fusion doit s'opérer par la complaisance et la charité des anciennes de la majeure partie de votre communauté née dans le Midi.

Ne vous inquiétez pas de ce que Rose prétend aller en mission plus tôt que les anciennes. Je crois qu'il serait bon d'éluder la question et de n'en pas faire mention, de la détourner de cette pensée et de lui laisser

croire avec assurance qu'elle ira. Quand le temps viendra, elle entendra raison. Je crois que cela ne serait pas difficile, pourvu qu'elle soit employée pour le bien de la mission.

X Pour Louise, ne vous mettez pas trop en inquiétude. Ne croyez pas que tout son état est imagination, parce qu'elle aura été trompée certaines fois par cette imagination. Je suis bien persuadé que, dans les saintes et les plus grandes saintes qui ont éprouvé des effets si extraordinaires de la grâce, il y a eu des visions et qui ont eu l'imagination pour quelque chose, et même qui n'étaient que par un effet d'imagination.

Il est bien difficile que l'humanité faible et misérable d'une pauvre âme, née dans le péché, ne paraisse pas parfois au milieu des plus grandes grâces, surtout quand cet état surnaturel opère une certaine faiblesse dans les organes. Je ne suis pas à même de prononcer absolument sur l'état de Louise; mais, d'après le peu que vous m'en avez dit, je suis intimement convaincu qu'il y a du surnaturel dans son fait. Je ne veux et ne peux prononcer. Vous avez vu, par toutes les questions que je vous ai proposées, que je manque de beaucoup de documents. Vous dites que si ces extases cessent tout à fait, ce serait preuve qu'elles étaient un pur effet de l'imagination et de l'affaiblissement des organes. Je ne serais pas de cet avis. Elles peuvent devenir plus rares, et enfin cesser tout à fait, sans qu'elles fussent des effets d'imagination (au moins sans qu'elles fussent toutes ou pour la plupart des effets de l'imagination). Il peut y avoir du plus ou du moins, en cela; quelques-unes peuvent être provenues de là, surtout vers la fin. Ce que j'examinerais, ce seraient les effets qu'elles ont laissés dans cette âme. Je jugerais l'arbre par ses fruits, et je ne m'égarerais pas. Ne vous laissez pas facilement persuader qu'une âme bonne et humble, comme Louise, tombe dans une illusion si grave, et que cette illusion produise ensuite en elle de bons effets de sanctification. J'approuve cependant votre conduite à son égard; vu l'état des choses surtout, elle a besoin d'être éprouvée.

Mais prenez garde cependant de la jeter dans le trouble

et le découragement. Supposé même que tout son état fût illusoire (ce qui n'est pas), il faudrait le lui rendre profitable pour son avancement. Si, une fois, elle était dans la détresse du découragement, vous aurez bien de la peine à la relever. Agissez-donc, éprouvez-la donc, seulement selon la force que vous voyez en elle.

Que la lumière de Notre-Seigneur soit en vous, je prierai pour cela de tout mon cœur.

(La signature a été omise.)

A M. **Bessieux** :

II

A M. Bessieux, à Bordeaux,
pour les emplettes de la Mission.)

J. M. J.

(Septembre 1843.)

TRÈS CHER FRÈRE,

Notre-Seigneur nous bénit au delà de nos espérances. M. Audebert est en route, et, ce qui est plus, M. Laval avec lui. (Gardez le plus grand secret sur le nom de M. Laval, et recommandez le même secret à nos chers frères, cela est important.) De manière que vous voilà sept et deux Frères pour les deux missions.

Désormais, il ne faut plus faire attention à mes lettres précédentes, surtout celle d'hier. Etant sept, on peut disposer les choses de la manière suivante. M. de Régnier, supérieur à Gorée ou Sénégalie; avec lui, MM. Audebert, Maurice et Laval, et le F. Fabé. Pour Garraway : vous, supérieur; MM. Roussel et Bouchet avec vous et le F. Bernet.

Je nomme M. Audebert premier assistant de la mission de Gorée et Sénégalie. N'oubliez pas de le déclarer.

Envoyez-moi les noms, prénoms et âge de M. Laval et du F. Bernet. Je n'ai pas besoin de vous en dire davan-

tage sur ce bon Frère. Vous voyez que j'approuve la réponse de Monseigneur à votre lettre, par rapport au bon Frère.

Dites au bon M. Ducournau qu'il doit m'en vouloir de ce que je ne lui répons pas à ses lettres; je suis si occupé! Dites-lui qu'il peut garantir à M. Niel qu'il vivra en communauté, au moins à deux pour l'ordinaire et en outre que nous avons des époques où on se réunit pour se retremper, et surtout une fois l'an, pendant huit jours ou quinze jours, pour la retraite, et selon qu'il est marqué dans la règle. Du reste, M. Niel n'obtiendra pas la permission de Mgr de Bordeaux.

Quand vous verrez des choses qu'on a oubliées, il faut les acheter.

Les confrères qui vont du côté de la Guinée peuvent se fixer au cap des Palmes ou à Garraway. C'est de la part de Monseigneur que je vous dis cela.

Nos Frères de la Gorée auront la maison que Monseigneur a fait construire à Londres. Elle sera expédiée à la fin de septembre ou aux premiers jours d'octobre.

Etant arrivés à Palmas, dites à M. Kelly que Monseigneur vous a donné le choix ou de rester à Palmas, ou d'y rester seulement le temps suffisant pour vous acclimater, qu'il vous a même recommandé cela. Cela serait le mieux pour le bien de la santé, ainsi que pour l'union avec M. Kelly. Après être un peu acclimaté, vous vous rendrez à Garraway.

Monseigneur, en quittant l'Europe, s'arrêtera à Gorée, pour régler le lieu de la mission et tout ce qui la regarde. Ainsi ne vous étonnez pas, si vous ne le voyez pas arriver à l'époque convenable, vu le temps de son départ.

Il est possible qu'il apporte lui-même la maison à nos chers Frères. Il faut, par conséquent, qu'ils ne quittent la Gorée qu'après l'arrivée de Monseigneur dans cette île.

Rendez compte à tous des détails que je vous ai donnés hier sur la salubrité de la Gorée.

Je vous recommande la plus grande charité et la plus sincère union avec M. Kelly. Dites à nos Messieurs qui seront avec vous, qu'ils ne se formalisent pas de voir ce

bon prêtre en habit laïque et se mettre à son aise sur bien des points. N'imitiez pas cette conduite, parce qu'elle ne vous convient pas, et ne vous ferait pas de bien : mais laissez-le tranquille là-dessus, et ayez toutes sortes de complaisances pour lui.

Je vous envoie ci-joint les pouvoirs de M. Laval. Faites-lui faire soutanes et culottes, etc. Si vous n'en avez pas le temps, achetez l'étoffe et faites-la tailler et emportez-la pour Gorée.

En définitive, Monseigneur est d'avis que vous restiez tous à Palmas pour vous acclimater; ce temps passé, que vous y laissiez M. Bouchet avec M. Kelly pendant quelque temps. J'aimerais mieux que vous y restiez tous. Vous savez que nos missionnaires ne doivent pas être seuls.

Note importante. — Je vous envoie une lettre à M. l'économe du Séminaire, pour qu'il vous remette encore 2.013 francs. S'il ne vous les donnait pas, priez M. Germainville ou M. Ducournau de vous les procurer. Je vous mets pour cela un bon pour cette somme. Vous garderez cet argent pour vous et pour M. Kelly. Vous lui en donnerez la moitié et vous garderez la moitié pour Garraway.

(*Pas de signature.*)

A M. Dupont :

XVII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Dupont,
chez M. son père,
Mont-aux-Malades,
Rouen.

CHER FRÈRE,

Un petit mot à vous dire. Si vous faites faire le cachet dont nous sommes convenus, voici comment il faut le faire : Un cœur dans les flammes et percé d'un glaive. Autour, ces paroles : *Cor sanctissimum et immaculatum.*

Il fallait promettre cela au P. Desgenettes, qui n'était pas content de ce que nous n'appelons pas notre Congrégation du Cœur Immaculé de Marie.

Nos missionnaires sont partis. Ils vont sept et deux Frères pour les servir et leur aider. Vous devinez bien quel est le septième. Il ne faut le nommer à personne; il faut qu'on garde le plus profond secret là-dessus. Ils vont se diviser en deux bandes : l'une s'arrêtera à Gorée, pour y passer la mauvaise saison. Après un mois de séjour dans cette île, qui est très salubre, ils se rendront en Sénégambie, dans le royaume de Sin, de Caor ou de Baol; qui sont tous très bien disposés. Les trois autres, avec un Frère, iront au cap des Palmes. J'espère que Notre-Seigneur bénira cette mission. M^{me} Guillaume va bien, elle est tout à fait tranquille et remise de son état dangereux. J'espère qu'elle avancera dans la voie de Dieu. Elle va venir incessamment faire sa retraite à Amiens.

Je ne puis vous en dire davantage pour le moment.
Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Je ne puis affranchir cette lettre; je ne sais qui employer à cela.

P. S. — Monseigneur me charge de vous dire qu'il craint de n'avoir plus de lettre apostolique à vous donner quand vous viendrez en Guinée, parce que l'imprimeur, au lieu de 50 exemplaires, ne lui en a envoyé que 12. Le cachet a manqué aussi; au moins on n'en a plus de nouvelles.

Il vous souhaite toutes sortes de bonheur, et donne sa bénédiction à votre famille.

A M^{me} **Guillarme** :

VI

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, 65,
Paris (1).

MON ENFANT,

Je n'ai pas beaucoup de temps pour vous écrire bien au long. Notre bonne demoiselle Allemande part; c'est elle qui vous remettra cette lettre. Je vous prie, pour l'amour de Jésus et de Marie, ayez-en grand soin. C'est une bien bonne âme qui aime le bon Dieu de tout son cœur. Ses dispositions sont étonnantes pour une nouvelle convertie. La grâce a opéré visiblement en elle. Tâchez de l'entretenir dans ses bons sentiments. S'il vous était possible, conduisez-la voir quelques curiosités (sacrées au moins) de Paris : Notre-Dame, les Invalides, Notre-Dame des Victoires, etc. Veuillez aussi la présenter à M^{me} de Gramont.

Venez donc faire votre retraite pendant que M. Dupont est ici. N'ayez pas peur, vous ne serez pas avec les enfants, vous aurez un cabinet; c'était déjà arrangé ainsi avant que M. de Régnier ne m'en eût parlé. Il faut que je sois un vilain monstre : toutes les bonnes âmes ont peur de moi, quoique je ne croie avoir fait mal à personne. Quand je vais dans la maison des Orphelines, elles se sauvent dès qu'elles me voient. Ce n'est qu'au confessionnal qu'elles veulent me parler. Mais là, le bon Dieu les y conduit quand il veut. Elles y viennent avec un grand plaisir. Il me semble que vous êtes enfant comme elles, et que vous avez peur de moi. Eh bien, si vous voulez, je ne vous verrai qu'au confessionnal; là je ne vous ferai pas peur. Je suis bien persuadé qu'après cette retraite, vous serez bien contente, votre conscience s'éclaircira et vous vous remettrez peut-être dans une bonne voie d'raison.

(1) Cette lettre est du début de septembre.

Je vous remercie bien de ce que vous avez fait pour M. de Régnier et des prières que vous avez faites auprès de la Sainte Robe.

Jésus tout seul soit votre partage, et Marie, votre Mère, votre modèle dans l'amour de Jésus et votre protection contre toute puissance ennemie.

M. Dupont ajoute ce qui suit :

J'ajoute un mot, ma chère Sœur, pour vous presser de plus en plus de venir bien vite auprès de nous; la chose importante pour vous n'est pas que vous vous occupiez de toutes sortes de choses, mais que vous mettiez ordre à votre pauvre âme; il vaut beaucoup mieux que cette pauvre femme que vous préparez soit retardée pour sa première communion; elle ne peut qu'y gagner, (vous) étant plus remplie de grâces pour l'instruire après votre retraite. Je crains beaucoup pour vous si vous ne venez pas de suite : c'est très sérieusement que je vous le dis; c'est la volonté de Dieu. Laissez tout là, quelque pressées que soient les bonnes œuvres. Il faut sauver votre âme avant de sauver les autres.

Nous vous attendons mercredi matin. Je serais si heureux de nous voir tous deux avec notre père. Croyez enfin à nos cœurs qui vous parlent de la part de Notre-Seigneur; nous en avons besoin et vous en serez fort contente; vous avez assez jusqu'à mardi soir pour faire entrer la dame au Sacré-Cœur; partez donc définitivement mardi soir au plus tard.

Votre pauvre frère qui prie toujours pour vous.

Ene Du...

Répondez-nous vite par la poste, demain avant 3 heures d'après-midi, pour que nous recevions la lettre mardi.

Les lignes ci-dessous sont du Vénérable Père.

En arrivant à Amiens, demandez la Maison des Orphelins, au faubourg Noyon, 34.

A M^{lle} **Guillarme :**

(RÈGLEMENT DE RETRAITE.)

5 septembre 1843.

- 5 h. 30. Lever, faire la chambre, repos en Dieu.
- 6 h. 00. Oraison.
- 7 h. 00. Sainte Messé. Repos.
- 8 h. 00. Déjeuner.
- 8 h. 15. Vie de Saint.
- 8 h. 45. Les petites Heures. Repos.
- 9 h. 15. Catéchisme spirituel.
- 9 h. 45. Premier chapelet.
- 10 h. 00. Oraison.
- 10 h. 45. Repos.
- 11 h. 00. Lecture du catéchisme spirituel.
- 11 h. 30. Repos.
- 11 h. 45. Visite à la Sainte Vierge. Examen.
 - Vie de Saint.
 - Dîner. Récréation.
- 2 h. 00. Visite à Notre-Seigneur.
- 2 h. 30. Vêpres. Complies. Repos.
- 3 h. 00. Deuxième chapelet. Vie de Saint. Repos.
- 4 h. 15. Troisième Oraison. Repos.
- 4 h. 45. Troisième chapelet. Repos.
- 5 h. 00. Catéchisme. Repos.
- 6 h. 00. Quatrième Oraison.
- 6 h. 45. Repos.
- 7 h. 00. Matines et Laudes. Lecture de vie de Saint.
- 8 h. 00. Souper. Récréation. Prières.
- 9 h. 30. Coucher.

(DEUXIÈME RÈGLEMENT.)

Jésus, Marie, Joseph.

- 5 h. 30. Lever.
- 6 h. 30. Oraison chez soi.
- 7 h. 30. Petites Heures. Sainte Messe. Action de grâces. Déjeuner.

9 h. 30. Dans la matinée, au milieu des occupations, de temps à autre, un petit repos dans le fond de son âme auprès de Notre-Seigneur.

Une visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge dans la matinée (à la maison), lorsque de trop grandes occupations n'y mettent pas obstacle. Si on ne pouvait le faire, alors des aspirations vers le Saint Sacrement. En passant devant les églises, y entrer pour visiter le bien-aimé Seigneur. Si on était trop pressé, l'adorer dans son cœur en passant son chemin. Lorsqu'on aura du temps de reste, le matin, faire une lecture dans le Nouveau Testament.

12 h. 00. Dîner.

Après-midi, comme la matinée.

Vêpres et Complies avant 3 h. 00.

De 9 à 10 h. Exercices de piété, lecture et les exercices omis.

10 h. 00. Coucher.

Dimanches.

Lever. Oraison comme à l'ordinaire.

7 h. 30. A l'église, petit Office, chapelet, lecture ou oraison.

9 h. 00. Grand'Messe, prône, puis déjeuner.

12 h. 00. Dîner.

2 h. 15 (ou dans certaines circonstances), 1 h. 45 à Saint-Sulpice, au catéchisme et association.

5 h. 00 (ou environ).

(La suite manque.)

Ce deuxième règlement est un règlement de vie ordinaire.

A M. Dupont :

XIX

Monsieur,
Monsieur l'abbé Dupont,
Mont-aux-Malades,
Rouen.

TRÈS CHER FRÈRE,

Vous êtes bien surpris, sans doute, de ce que je vous laisse si longtemps sans répondre. Je fus par trop occupé pour pouvoir le faire. M^{lle} Guillaume a fait sa retraite. Cela s'est très bien passé, je n'y ai cherché qu'une chose : la mettre dans son état d'oraison et lui montrer comment elle doit faire. Elle a été dans des transports de joie; cependant, elle se possédait et ne fit pas de sottises. Elle a parfaitement compris son défaut et a pris de bonnes et sérieuses résolutions là-dessus. Son défaut est, comme je vous l'avais dit, une extrême sensibilité, qui la trompait et la jetait dans des illusions. Il est certain que son état n'est pas un état illusoire. Du reste, son état intérieur n'est pas extraordinaire. Elle a une foi très forte et abondante, un état d'oraison qui me paraît très bon et très solide. Ce n'est pas un état d'oraison dans un genre extraordinaire, mais un état contemplatif, intérieur et assez ardent et intense. Ce qui fait son mal, c'est qu'elle en sort par l'agitation où la met la sensibilité. Cette sensibilité produit encore un autre effet, qui est l'attachement naturel et sensible aux hommes, dans lesquels son imagination lui fait voir du bien spirituel, et dans ceux dont les rapports lui ont fait éprouver un certain effet d'amour de Dieu. Alors son imagination joue et lui fait voir toutes sortes de raisons pour suivre cette affection et sensibilité de son cœur. Cette sensibilité produit aussi en elle une certaine ténacité dans certaines circonstances. Cette ténacité tient à ce qu'étant une fois enfoncée dans l'obscurité que la tentation produit en elle, et cette sensibilité lui tenant lieu de toute lumière, elle est incapable d'écouter. Cette

ténacité n'a lieu que dans la tentation. Elle est très facile à tenter. Je veux dire que son âme est ouverte pour ainsi dire à tout vent de tentation, mais le bon Dieu la préserve. Cela vient de ce que sa sensibilité se laisse prendre trop facilement aux goûts et aux dégoûts, et alors, une fois un goût ou un dégoût étant déclaré, elle n'a pas en elle de quoi en sortir facilement. Elle n'en peut sortir qu'en rentrant en elle-même et se mettant dans son véritable état intérieur. Alors, reprenant son calme, ses sens rentrent dans le repos, et Notre-Seigneur prend le dessus. Elle ne sera en parfaite assurance que lorsqu'elle sera maîtresse de ses sens. Jusqu'à présent, les sens lui ont trop servi de guide dans sa conduite, et de là il est arrivé qu'elle n'a pas les dons qui ont rapport à la prudence et à la véritable discrétion: La grâce de Dieu est forte dans cette âme et la conduit, comme une aveugle, par la volonté et non par l'intelligence. C'est, il semble, le contraire de ce qui se passe dans les autres : ordinairement on est éclairé dans l'intelligence par la foi, et cela donne le branle à la volonté. Ici, au contraire, l'impression est donnée à la volonté, et l'intelligence suit presque à l'aveugle. Elle est mue par une impression et comme par traits de lumière, qui sont comme des éclairs, durent un instant et l'impression reste.

Je ne crois pas qu'elle ait une seule vertu acquise. Elle est incapable d'acquérir, au moins on le croirait. Cependant, elle a une volonté toute portée vers Dieu, mais elle marche comme une aveugle à la suite d'une attraction ou à la suite d'une répulsion ou répugnance. Elle goûta beaucoup ce que je lui ai dit sur l'esprit de sacrifice et de renoncement, et elle est capable des plus grands sacrifices. Maintenant, une seule chose que je crains, c'est qu'elle s'attache trop à moi ou qu'elle ne prit des répugnances. Elle aura beau faire, elle me trouvera, j'espère, toujours immobile par la grâce de Dieu.

Ne gardez pas notre petit Thiérard à Rouen. Il est temps qu'il vienne. Il n'a pas de temps à perdre. Je lui ai écrit de venir le 20; et voilà le 25, et il n'est pas encore arrivé. Qu'il se dépêche donc. Envoyez-moi le

cachet tel qu'il est, si on ne peut y ajouter les paroles.

Je vous laisse, mon très cher, n'ayant pas de temps de reste.

Je suis encore en arrière pour une foule de lettres assez pressées. D'ailleurs, le prêtre qui vous remettra cette lettre l'attend depuis plus d'une heure. Il est donc temps de finir. Je vous embrasse de tout mon cœur en la charité très vive de Jésus et de Marie, dans laquelle je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Nos missionnaires sont partis avec trois Frères ou domestiques.

Je ne vous envoie pas les cahiers, parce que je n'ai pas eu le temps de lire le dernier. Je ne voulais pas la faire écrire pendant la retraite, je voulais la laisser seule avec Notre-Seigneur, dans lequel elle était toute abîmée.

P. S. — J'oubliais de vous parler d'une tentation qui est venue l'avant-dernier jour; elle vous en parlera. Ce devait être le dernier jour, mais je ne voulais pas la laisser partir avec cela; cela se remit, et le feu de l'amour divin devint plus fort que jamais.

Cette lettre, sans date, est de la mi-septembre.

A la **Supérieure de Castres** :

XXIII

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de l'Immaculée-Conception,
à Castres (Tarn).

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

Je vous vois bien fortement attachée sur la croix et le cœur percé de mille glaives de douleur, et peut-être pour longtemps. Votre âme est sans doute triste jusqu'à

la mort. Mais sachez bien qu'il n'en coûte pas peu à une mère d'engendrer et d'élever des enfants. Quand on entreprend les œuvres de Dieu, on ne connaît pas toutes les amertumes dont on doit être abreuvé dans l'exécution. On s'en fait quelquefois une idée, mais on n'en a pas une connaissance expérimentale; autrement, on n'aurait pas la force de les entreprendre.

Mais, Dieu aidant, vous persévérerez dans vos bons désirs, et vous vous servirez de cette croix pour avancer l'œuvre de Dieu par la sanctification de votre âme. Soyez forte dans la foi, mettez votre confiance en Dieu, il pourvoira à tout. L'ennemi ne saura jamais renverser ce que Dieu a de toute éternité déterminé dans sa divine volonté.

Les lettres de ces pauvres âmes me désolent et me mettent dans un véritable embarras. J'avais beau examiner, tourner et retourner cette triste affaire, je ne savais comment m'en tirer pour répondre à ces pauvres âmes affligées, de manière à les calmer. J'ai pris le terme moyen, entre prononcer pour ou contre, dans la crainte qu'en prononçant formellement, cela n'augmentât la tentation de Rose, et les chagrînât toutes. J'ai pensé qu'en temporisant, j'amortirais la violence du mouvement, surtout en annonçant ma venue à Castres. Cette pensée calmera un peu les esprits et les tiendra en repos. D'ailleurs, il ne m'est guère possible de dire quelque chose de clair sur leur état, ni rien qui puisse les satisfaire et les consoler, parce qu'elles ne m'expliquent pas le fond de l'affaire. Elles disent vaguement qu'elles craignent, qu'elles croient qu'elles ne sont pas là où Dieu les veut, sans que je sache exactement le motif et le principe du mouvement qu'elles éprouvent.

La bonne Rose est la plus tourmentée. J'espère que cela lui fera du bien. Cela entre dans les desseins de la divine Providence, pour sanctifier cette âme bonne véritablement, mais qui a de grands besoins et que les peines d'esprit pourront corriger au moins en partie. Elle a besoin de beaucoup de ménagements pour se soutenir.

Il me semble que je lui ai dit qu'il y avait trois ans de noviciat, et, je me souviens même, il me paraît, qu'elle

désirait dès lors une remise, et que je lui avais dit que peut-être (*mot omis*) quelque chose, mais que cela n'était pas sûr. La pauvre Louise a de la peine aussi; soyez pleine de charité, ma très bonne mère, soyez douce, patiente et supportez ces pauvres âmes affligées. Veillez que Louise ne fasse pas de fautes, qu'une si bonne âme ne souffre pas de tout cela, et que l'ennemi ne l'emporte pas sur Notre-Seigneur en elle. Jé persévère toujours à croire que les grâces qu'elle a eues et qu'elle a encore viennent d'en-haut. Les imperfections et les défauts qui lui restent encore peuvent bien s'expliquer avec ces sortes de grâces.

Je ne suis pas d'avis que Rose parle en particulier à Louise ni à d'autres de ses sœurs. Elles augmenteraient leurs troubles et agitations. Vous voyez, dans ma réponse à Rose, que je lui recommande de ne pas communiquer avec Louise sur ces choses.

Pourquoi ne pas commencer l'anglais si vous avez l'opportunité? Il faut toujours s'y prendre longtemps d'avance pour cela. Si l'on voulait attendre que tout fût prêt, on serait en retard. Mais il faudrait parler avec quelqu'un qui le sache, c'est le principal. Cette langue est très facile à la lecture, et difficile à prononcer.

Nous venons d'envoyer sept missionnaires prêtres et trois Frères. Ils seront divisés en deux communautés, dont l'une irait en Sénégambie. Ils vont aborder à l'île de Gorée, toute proche de la Sénégambie. L'autre communauté se rendra en Guinée, et s'établira probablement à Garroway, près du cap des Palmes. Monseigneur va établir sa résidence en Sénégambie. Nos missionnaires sont en route, priez, s'il vous plaît, pour leur voyage et pour les missions qu'ils feront ensuite.

Excusez, si je vous écris un peu en abrégé, je suis accablé de besogne arriérée et très pressée. Prions pour nos pauvres filles, afin que Notre-Seigneur les mette dans la paix et leur rende profitable cet état.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville, le 18 septembre 1843.

A Sœur **Paule** :

XXIV

(Copie.)

A La Neuville, 18 septembre 1843.

MA BONNE SŒUR,

Je me réjouis bien de ce que vous vous plaisez dans la sainte maison où la divine bonté vous a placée. Profitez de ce temps heureux que vous avez à passer dans la solitude pour votre sanctification. Ne vous inquiétez pas de cette idée dont vous me parlez, rejetez-la de votre mieux, donnez votre cœur à Dieu de plus en plus, et perfectionnez votre âme dans la solide piété; soyez généreuse à faire tous les sacrifices qu'il vous demande, à corriger tous les défauts que vous avez encore, et à supporter avec humilité et amour toutes les croix que la divine Bonté vous fait porter. Tout servira alors à votre sanctification. Bon courage! Notre-Seigneur sera avec vous; soyez toute dévouée à Marie, notre bonne Mère.

Votre tout dévoué serviteur en Jésus et Marie.

Signé : F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M^{me} **Guillarme** :

VII

Mademoiselle,
Mademoiselle **Guillarme**,
rue des Saints-Pères, 65,
Paris.

J. M. J.

Le 21 septembre 1843.

MA CHÈRE ENFANT.

A peine êtes-vous partie, que déjà je viens vous solliciter pour une bonne œuvre. J'ai un besoin extrême que vous veniez à mon secours : peut-être le bon Dieu se servira-t-il de vous, pour cette petite œuvre, qui lui serait bien agréable.

Il s'agit d'une des enfants des Orphelines dont vous m'avez parlé une fois avec beaucoup d'éloges. Ce n'est pas celle qui vous a accompagnée à La Neuville, mais celle qui, dans la semaine, vous apporta une oudeux fois votre dîner, et qui vous paraissait si intéressante et si modeste; c'est G... (je ne sais si vous connaissez son nom) qui réclame votre charité, ou plutôt Notre-Seigneur pour elle. Ces grands préambules vous étonnent sans doute; il ne s'agit cependant de rien d'extraordinaire; mais mes désirs pour le bien spirituel de cette enfant sont grands, et si Notre-Seigneur ne lui aide en ce moment, elle serait en danger pour plus tard. Voici ce que c'est. Cette enfant, âgée de dix-huit ans, est réellement bonne et pieuse. Elle a, depuis longtemps, le désir d'entrer dans un couvent. Je vous dirai même (en secret) que, dans un de ses moments de ferveur, elle a fait vœu de chasteté sans consulter. (Je puis vous le dire, parce que je suis sûr de son consentement à ce que je vous le dise.) Elle est douce, bonne et docile. Mais il m'est difficile de lui trouver un couvent qui convienne, parce qu'elle est enfant naturelle. On ne pourrait guère lui trouver place

que dans un couvent peu en ordre, car les couvents bien réglés ne manquent ordinairement pas de sujets, et par conséquent ne la recevront pas. Or, j'aimerais mieux la voir aux Orphelines que dans un couvent mal ordonné. Pour comble de malheur, la marâtre de cette pauvre enfant la poursuit et veut l'avoir pour la perdre. Elle va venir à Amiens et déjà, plusieurs fois, a menacé de venir pour la forcer de se perdre. Si elle a le dessus, ce serait le plus affreux malheur qui puisse arriver à C... Déjà une fois, je suis parvenu à la soustraire. Je l'ai envoyée dans un couvent, aux environs d'Amiens, où on l'aurait reçue comme religieuse; mais c'est une communauté en déroute, en très mauvais état, et qui croulera bientôt. Elle est donc revenue aux Orphelines. Voilà que sa mère veut revenir et elle va rester quelque temps à Amiens. La jeune personne ne saurait lui résister, parce qu'elle n'est pas majeure.

M. de Brandt parla d'elle à la supérieure du Sacré-Cœur, qui a consenti à la recevoir dans sa maison, pour y faire une retraite de quinze jours. En attendant, elle a écrit à la Mère Barrat, pour savoir si on pouvait la recevoir dans l'ordre comme Sœur converse. La réponse fut négative. De plus, la jeune personne, tout en trouvant ces Dames fort pieuses et bonnes, me dit qu'elle ne sentait pas de goût pour le Sacré-Cœur, parce que c'était trop élevé pour elle, parce que la vie y était trop douce; elle y était trop à son aise, et parce qu'on n'y avait pas de direction de conscience dans l'intérieur de la maison. Ce dégoût et les motifs qu'elle m'en donna, m'ont fait un grand plaisir, parce que cela montre une bonne disposition. Elle ne sait pas qu'on ne voudra pas la recevoir. Quoique sa disposition me fasse plaisir, cela ne laisse pas de me mettre dans l'embarras. Je ne puis la remettre aux Orphelines; elle y serait en fausse position et y éprouverait trop de peines et de tentations désormais, pour la raison qui m'est connue.

Je suis disposé à mettre plus tard cette pauvre enfant avec nos négresses (c'est-à-dire avec celles qui veulent s'en occuper). Je ne lui en ai pas dit un mot encore, mais la Providence semble la disposer à cela. De plus,

une chose singulière qu'elle me dit aujourd'hui, semble m'y confirmer. Il y a huit mois, elle était dans un très grand découragement et désolation intérieure, dans la pensée qu'elle ne pourrait jamais devenir religieuse. Je lui dis à cela qu'elle devait mettre sa confiance en Dieu, et entr'autres choses, je dis : « S'il fallait bâtir un couvent exprès pour vous, Notre-Seigneur a tant de bontés qu'il le ferait. » Cette semaine donc, quand elle eut du dégoût pour le Sacré-Cœur, elle fit des efforts pour demander à Notre-Seigneur que sa volonté s'accomplisse en elle, elle entendit une voix intérieure qui lui dit : M. Libermann fera une communauté, et c'est là qu'il faudra entrer. Elle eut honte de cette pensée qu'elle croyait entendre (et qui lui rappelait ces paroles que je lui dis il y a huit mois), et continuait à prier les jours suivants, et la même voix intérieure se fit entendre; elle prit bien la résolution de ne pas m'en parler, parce qu'elle eut honte de cela, mais elle fut toujours inquiète et troublée jusqu'à ce qu'elle prit la résolution de me le dire. Elle me le dit, et je traitai la chose comme un enfantillage, mais, dans mon âme, je la conserverai tout de même, et je vous la rapporte pour que vous vous intéressiez à cette enfant (à la condition que vous me gardiez le secret). Je vous prie donc de me trouver quelque chose pour elle, pour la placer en attendant. Si, ensuite, elle prenait goût pour un autre couvent, elle pourra toujours y aller, sinon ce serait marque de la volonté divine. Si vous ne trouviez rien de suite, qui vous empêcherait de la prendre, avec vous, pendant quelques jours? Vous lui mettez le soir un matelas par terre, et pas d'avantage, excepté quelque chose sous la tête. Cela lui suffirait, elle est habituée à vivre durement. Cependant, je ne vous oblige en rien du tout, en tout cela, et ne veux exciter que votre charité. L'affaire presse; elle ne pourra rester au Sacré-Cœur que jusqu'à samedi en huit.

Tout vôtre en la charité de Jésus et de Marie.

(Sans signature.)

A M. Germainville :

V

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville,
Bordeaux.

J. M. J.

MONSIEUR,

J'ai appris toutes les bontés que vous avez eues pour nos missionnaires; j'ai bien des remerciements à vous en faire; j'en ai même presque honte, car tous ces préparatifs ne sont guère apostoliques. Saint Paul ne prenait pas tant de précautions dans ses voyages; mais Mgr Barron l'a voulu absolument, et je ne pouvais m'y refuser. Cela chagrine beaucoup nos missionnaires. La bonté de Mgr Barron pour eux est cause de tout cela. Il craignait toujours qu'ils n'en fassent trop et qu'ils ne se rendent malades. Il est vrai que le climat auquel ils vont être assujettis est très mauvais; mais enfin, on aurait pu épargner bien des choses et avoir confiance en Dieu. Que faire? Le bon Dieu l'a voulu. Il saura bien priver ces pauvres missionnaires quand le temps sera venu. Toujours est-il que cela vous a donné bien du tracass. Notre-Seigneur vous en récompensera.

J'ajouterai à toutes les peines qu'ils vous ont données, une nouvelle commission, pour laquelle j'invoque votre charité, ou plutôt la charité de Notre-Seigneur qui est en vous. C'est de vous prier de dire à MM. Ducournau que j'aurai l'honneur de leur faire mes remerciements pour tous les services qu'ils ont rendus à nos missionnaires. J'attends une lettre de Paris, pour répondre à la sienne (1), elle ne tardera pas à venir.

2° Il manque une foule de détails que M. Bessieux ne

(1) La phrase précédente est corrigée : le Vénérable Père avait d'abord parlé d'un seul M. Ducournau. Il a continué sans tenir compte de sa correction.

me donne pas. Je crois que des lettres se sont perdues. Je ne sais rien de tout ce qui s'est passé à Bordeaux, aucun détail sur la conduite des missionnaires et sur les personnes charitables qui leur ont été utiles; aucune nouvelle de l'admission des Frères. Je sais qu'ils en ont trouvé deux à Bordeaux, je le vois par les mémoires, mais la lettre de M. Bessieux, qui doit me l'annoncer, manque.

Un des missionnaires devait m'envoyer une procuration par-devant notaire; il me l'annonce dans une lettre et elle ne m'est pas parvenue. Cette pièce est très importante pour une pauvre congrégation qui risque d'avoir un jour de graves procès si cette procuration n'est pas trouvée. J'étais chargé de l'envoyer au Supérieur de cette Congrégation, mais je ne l'ai pas reçue. Je vais vous dire le nom du missionnaire (mais il ne faudrait pas le publier), c'est M. Laval. Il serait peut-être possible de trouver au moins le notaire chez lequel s'est fait cet acte. Voici le fait. C'est un bien assez considérable que ce supérieur de communauté a acheté et a mis sur la tête de M. Laval et d'un prêtre de sa congrégation. M. Laval étant parti précipitamment, je lui ai conseillé de donner une procuration très ample à ce supérieur de gérer ce bien en son nom et de faire un testament olographe. Il m'annonce qu'il m'a envoyé cette procuration et je ne l'ai pas reçue. Veuillez donc avoir la charité de vous informer de toutes ces choses auprès de M. Ducournau, négociant, et de M. Tournay. Peut-être, s'est-il perdu un paquet de lettres.

Il m'est difficile de vous répondre exactement au sujet du jeune ecclésiastique dont me parle le bon abbé Ducournau. Je ne puis, en cette affaire, que suivre le sentiment que m'inspire la confiance que j'ai dans la grâce que Notre-Seigneur vous donne. Si vous croyez que ce Monsieur est bon et qu'il se rendrait utile à la gloire de Dieu, envoyez-le. Si, ensuite, nous voyons que sa conduite ne répond pas à ce qu'il manifeste devant vous, il sera toujours temps de le renvoyer. Il vaut autant pour lui de hasarder un voyage inutile que de rester là dans l'incertitude et sans rien faire.

L'abbé Ducournau me dit que vous désirez le garder chez vous. Si Mgr l'Archevêque le force absolument de rester dans le diocèse de Bordeaux, je ne verrais pas de difficulté qu'il reste chez vous; mais il lui faut des occupations et des occupations nombreuses. S'il obtenait ce qu'il désire tant, je pourrais peut-être vous procurer un autre prêtre de ce pays-ci. Je n'en suis pas cependant sûr. Je vous prierais de me dire, dans votre prochaine lettre, à quel effet vous voudriez un prêtre, ce qu'il aurait à faire, et s'il pourrait encore s'occuper de prédications et confessions.

Je suis, en la charité de Jésus et Marie, votre tout dévoué et tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 22 septembre 1843.

Au vice-amiral de Mackau, ministre de la Marine :

III

La Neuville, le 22 septembre 1843.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le prêtre qui a l'honneur de vous présenter cette pétition, est le supérieur d'une communauté de prêtres, formée depuis peu, pour l'instruction religieuse de la race Noire.

Nous avons envoyé, il y a peu de jours, sept missionnaires, avec trois domestiques, sur la côte d'Afrique : quatre en Sénégambie (le nom du Supérieur : M. de Régnier), et trois à Garroway (le nom du Supérieur : M. Bessieux).

Je supplie Monsieur le Ministre d'accorder à ces missionnaires des lettres de recommandation pour les autorités françaises constituées en ces endroits et dans les pays environnants, afin qu'ils puissent se rendre plus

utiles par leur ministère et être plus en état de servir la France dans ces pays.

• Monsieur le Ministre pourrait m'envoyer ces lettres, s'il le jugeait à propos, ou les adresser directement aux autorités locales.

Nous avons aussi trois missionnaires à l'île Bourbon : MM. Le Vavasseur, Collin et Blanpin. Quoiqu'ils n'y soient pas envoyés par Monsieur le Ministre, ils ont été autorisés à s'y rendre et favorisés dans leur passage.

Je supplierai Monsieur le Ministre de les honorer de sa protection auprès du Gouvernement de l'île, afin qu'ils puissent exercer librement leurs fonctions auprès des Noirs, sans être obligés de prendre de cures ou de vicariats. Cela serait contraire à leur institut, qui exige d'eux un dévouement entier.

Si Monsieur le Ministre daigne favoriser ma pétition, il verra toujours nos missionnaires travailler efficacement au bien de l'Etat, aussi bien qu'à celui de la religion.

Daignez agréer, ...

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M^{me} **Bresdon** :

V

Madame,
Madame Veuve Bresdon,
rue Saint-Clément, Nantes.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MADAME,

J'ai tardé à vous accuser réception de la caisse que la charité des bonnes âmes nous a envoyée pour nos chers Noirs. Nous n'avons pas eu le temps de l'ouvrir par la foule des choses que nous avons à faire. Il y a très peu de jours que nous nous y sommes mis. La caisse est

venue trois jours trop tard. Nos missionnaires étaient déjà partis, au nombre de sept. Ils ont pris trois Frères avec eux. Je leur enverrai tous ces effets par Mgr Barron, qui doit partir dans le courant d'octobre. J'espère que Dieu bénira leur ministère, si toutes les bonnes âmes qui s'intéressent à notre mission prient pour leurs travaux. Engagez-les, s'il vous plaît, à prier avec ferveur. C'est sur les prières des fidèles que Mgr Barron base le succès de sa mission. Priez donc et recommandez aux prières des saints et des saintes, ces pauvres Noirs; vous participerez doublement aux travaux des missionnaires.

Cette dernière caisse renferme les plus beaux objets que votre charité nous ait envoyés; tout est propre et bien conditionné. Que Notre-Seigneur vous récompense de tous vos travaux et de votre ardente charité! J'espère qu'il vous donnera la récompense des apôtres selon la divine promesse que ceux qui honoreront les apôtres, comme apôtres, auront la récompense des apôtres.

Je vous serai toujours uni par mes prières et celles de nos Communautés, et je suis, en Jésus et Marie, votre tout dévoué et très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville-lès-Amiens, le 23 septembre 1843.

Au docteur **Libermann** :

XLVII

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

MON CHER FRÈRE,

Je t'envoie 75 francs par la poste pour les frais de voyage pour Caroline. Le tout sera franc de port, l'argent aussi bien que la lettre qui renfermera le billet.

Il serait bon que Caroline parte au plus tôt possible. Il est vrai que les cours ne commenceront que le 9 octobre. Cependant, il serait bon qu'elle fût ici à temps pour faire connaissance avec les personnes avec lesquelles elle doit passer cette année ou plus, selon le besoin qu'elle aura pour son cours.

Ce n'est pas au Sacré-Cœur. Je ne pense pas que cela soit nécessaire, et même, je suis persuadé qu'elle sera pour le moins, aussi bien là où elle sera placée qu'au Sacré-Cœur. C'est au couvent des Dames dites de Louvencourt. Elle y recevra une instruction complète. Il règne un très bon ton dans cette maison; je suis sûr qu'elle y sera heureuse. Qu'elle ne soit pas inquiète, elle sera contente. Elle a affaire à une supérieure des plus accomplies que je connaisse, d'une piété solide, un caractère très grand, noble et généreux, pleine de douceur et de bonté. Je suis sûr que Caroline l'aimera on ne peut plus, et en sera aimée elle-même.

Du reste, je suis dans cette maison comme chez moi, et j'y viens très souvent. Qu'elle vienne donc sans crainte et sans inquiétude. Je lui promets que cela ira bien.

Je préfère que ce soit Caroline, parce qu'il serait très embarrassant pour elle de rester à la maison. Ici, elle achèvera son éducation, ce qui durera un ou deux ans, et puis, on lui trouvera une place, ce qui sera très facile. Tout nouvellement, la supérieure de Louvencourt a placé une jeune personne, de bonne famille, dans une maison très pieuse où elle a une éducation particulière à faire. Elle gagne mille francs par an, et elle est regardée comme l'enfant de la maison.

La supérieure de Louvencourt portera le plus grand intérêt à Caroline, ne fût-ce qu'à cause de moi, mais Caroline elle-même attirera son amitié.

Elle y sera reçue gratis, bien entendu, et vous n'aurez aucune dépense à faire. Envoyez-la donc, je serai bien content de la voir ici.

Préparez tout ce dont elle aura besoin en habits et linge, et envoyez-la au plus tôt. Elle demandera, en arrivant à Amiens, le couvent de Louvencourt; ou si elle aime mieux, elle pourra se faire conduire à La Neu-

ville. Mais le plus simple est qu'elle aille droit à Louvencourt, on me fera appeler.

Ecrivez-moi avant son départ, ou qu'elle m'écrive de Paris pour m'annoncer le jour de son départ de cette ville, et par quelle diligence elle partira de Paris, afin que je puisse prévenir et qu'on vienne la prendre. Elle s'arrêtera quelques jours à Paris, chez Félix. Qu'elle le prévienne de sa venue, et du jour et de la diligence, ainsi que de l'heure de son arrivée, afin qu'il puisse l'aller prendre. Je pensais que 75 francs suffisaient pour les frais de voyage, 50 francs de Strasbourg à Paris, et 16 de Paris à Amiens, le reste pour différents besoins en route.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Le 24 septembre 1843.

A M. **Germainville** :

VI

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville,
Bordeaux.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir une lettre d'un parent de M. de Régnier, et c'est pour cela que je vous écris ce petit mot.

Ce Monsieur devait envoyer à M. de Régnier un mandat d'environ dix mille francs. Cet argent m'était dû à moi, et ce Monsieur ne le savait pas. Il a adressé la lettre qui renfermait le mandat à votre adresse pour remettre à M. de Régnier. Cette lettre est arrivée trop tard, puisque M. de Régnier écrivant à ce Monsieur et à moi, à bord, et étant déjà à voguer, ne dit pas mot de cette lettre et, certainement, il m'en aurait parlé et m'aurait envoyé le mandat. Veuillez donc aller aux informations

au plus tôt. Je serais un peu embarrassé si cet argent se perdait; je le dois à d'autres.

La lettre adressée à M. de Régnier est datée de Mortagne (Orne). L'adresse était la vôtre, rue Neuve-en-Ville, n° 36.

M. de Régnier, à Pauillac, a dû recevoir une lettre de moi, et puis celle-là, si vous la lui avez envoyée. Veuillez me répondre en deux mots au plus tôt.

Tout à vous dans la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Le 24 septembre 1843.

A M^{me} **Guillarme :**

VIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, n° 65,
Paris.

J. M. J.

Le 25 septembre 1843.

MON ENFANT,

Vous avez beau dire et beau faire, il faut que vous rendiez à Notre-Seigneur le service que je vais vous demander en son nom. La pauvre allemande est hors du Sacré-Cœur; elle est au désespoir. Il faut courir à cette malheureuse brebis. Tâchez d'apaiser les ravages que doit faire dans cette âme un orgueil déchiré et mis en pièces. Donnez-lui du secours, trouvez-lui une bonne place qui lui convienne. Cette âme est près du précipice, le désespoir la mènera loin. Son adresse est chez M^{me} Simonin, rue des Postes, n° 21. Il n'y a pas de temps à perdre; allez la consoler, au nom de Notre-Seigneur.

Je vous répondrai ces jours-ci à votre dernière, que M. Duquesnay m'a apportée:

Votre pauvre serviteur en Jésus et Marie.

(Sans signature.)

Souvenez-vous qu'il ne s'agit pas d'aller chez une personne parfaite : c'est un fardeau qu'il faut porter; ne soyez pas lâche et délicate. Si vous ne voulez pas porter les autres, comment voulez-vous que Notre-Seigneur vous porte? Misérables que nous sommes! Nous aimons bien que les autres nous supportent, mais nous ne voulons pas supporter les autres, lorsqu'ils sont dans le malheur. Prenez-y garde, ma pauvre enfant, ne vous dégoûtez pas du caractère et des manières imparfaites, orgueilleuses, violentes, pénibles, des âmes pauvres, faibles et défectueuses. Si vous voulez être une véritable épouse de Jésus, il faut que vous partagiez tout avec lui, même les peines et angoisses des autres. Souvenez-vous que vous avez été bien dégoûtante, et il vous a supportée avec amour; souvenez-vous du temps de votre peine et défection. Quand tout le monde vous rebutait, vous étiez bien aise de trouver quelque part un consolateur. Les personnes qui vous rebutaient, ne sentaient pas tant vos peines que leurs dégoûts pour vous. Mettez-vous à la place de ces malheureuses âmes, et sentez plus vivement leurs peines que vos dégoûts. Ne raisonnez pas sur leur compte, ne les jugez pas, ne dites pas qu'elles ont tort, qu'elles sont pleines de défauts. Une âme malheureuse ne doit jamais avoir tort dans notre esprit, parce que notre tendresse et notre compassion pour elles doivent amollir notre cœur dur et fermé, adoucir nos impatiences et notre défaut de support, effacer l'ennui causé par leurs manières pénibles, par leur tristesse, déchirement et agitation. Voulez-vous être servante fidèle? voulez-vous avoir part à l'amour de Jésus dans un degré parfait? il faut que le zèle et l'amour des âmes, surtout de celles qui sont malheureuses, et qui sont une charge, surpassent toute autre affection, nous mettent au-dessus de toute peine et ennui.

Au docteur **Libermann** :

XLVIII

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE ET TRÈS CHÈRE SŒUR,

Je pense que vous avez reçu ma dernière lettre, dans laquelle je vous ai envoyé un mandat de 75 francs, pour les frais de voyage pour Caroline. Je suis bien aise que cette chère enfant vienne avec satisfaction. Elle pourrait être inquiète dans la crainte que je ne la presse au sujet de la vocation religieuse. Rassurez-la entièrement. Je ne la tourmenterai pas, je ne lui en parlerai pas; pour tout au monde, je ne voudrais la gêner dans une matière si grave.

J'ai un compte avec Félix. Je lui ai remis encore 30 francs pour Caroline. Ainsi, elle peut compter de les trouver chez son oncle Félix, en arrivant à Paris. Vous n'avez pas besoin de savoir son trousseau. Je n'ai pas le temps d'aller ces jours-ci m'en informer auprès de la supérieure. Je sais bien que vous n'avez qu'à lui donner ce que vous croirez convenable, et elle sera bien reçue. L'habit uniforme est de couleur verte, mais comme c'est d'une certaine étoffe particulière, dont je ne connais pas le nom, je ne puis rien vous en dire. Qu'elle ne s'inquiète pas. Si elle n'a pas ce qui convient, la générosité de la supérieure y pourvoira. Peut-être pourrait-elle garder les 30 francs pour cela. Mais ne vous gênez pas, elle n'est pas censée savoir qu'il y a un uniforme, et on le lui fera; je suis sûr de mon fait.

Je ne pourrai pas faire les démarches suffisantes pour que Théodora puisse partir avec Caroline. J'ai envoyé la lettre à M. Ratisbonne, mais il se trouve absent depuis quelque temps. Je pense pouvoir vous donner avis sur le succès de cette lettre d'ici à quelques jours.

Dans tous les cas, vous ne devez pas vous inquiéter beaucoup sur ce qui regarde Théodora, si M. Ratisbonne ne pouvait se charger de son éducation. Dans dix-huit mois, tout au plus deux ans, je la placerai à la place de Caroline. La supérieure de Louvencourt m'a demandé combien Caroline avait de sœurs, je répondis : trois. Elle me dit aussitôt : « Eh bien ! je les retiens toutes les trois, c'est trop peu de choses que dix-huit mois. » Quand Caroline aura fini et sera placée, Théodora viendra la remplacer. Ainsi, vous voyez que vous ne serez pas longtemps dans l'embarras. Mais j'espère que M. Ratisbonne se chargera de l'éducation de Théodora. Si je pouvais le voir, je lui proposerais de s'en charger seulement pour deux ans, car il est sûr que, dans deux ans, Caroline aura fini.

Je ferai tout ce que je pourrai pour placer François dans un Petit Séminaire. Il doit être en sixième, je pense. Mais cela ne sera pas non plus aussitôt qu'on voudrait, parce que je ne puis pas faire les démarches moi-même.

Adieu, je vous laisse dans la paix de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère.

Tout à vous en leur sainte charité.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 27 septembre 1843.

P. S. — Je vous prie de ne pas m'en vouloir, si je ne vous donne pas de mes nouvelles aujourd'hui, je suis encore trop pressé.

A M Fauconnier :

IV

Monsieur,
Monsieur Fauconnier,
chef aux Contributions directes,
rue de la Verrerie, 77,
Paris.

MONSIEUR,

Je ne vous ai pas accusé réception de votre lettre du 9 septembre, parce que je voulais attendre que les 900 francs me fussent versés. Je les ai reçus avant-hier. Je vous donne donc, dans cette lettre-ci, le reçu pour les 900 francs que vous avez reçus, pour moi, de M^{me} veuve Savouré, des comptes arriérés que son mari laissa en mourant.

Quant au renouvellement des baux, vous pouvez dire qu'on ne voudrait rien faire sans l'avis de M. Laval. Que probablement ils seront renouvelés, mais qu'on ira écrire à M. Laval pour cela : sa réponse sera arrivée dans six à sept mois. Que si c'est maintenant le moment de renouveler, et s'il était trop tard dans six mois, vous pourriez laisser courir les trois dernières années qui restent, pour compléter les neuf ans. Si les parents de M. Laval tenaient à avoir de suite une réponse, vous pouvez la leur donner affirmative.

Je pense bien qu'ils ont besoin de le savoir de suite, parce qu'ils ne mettraient que fort peu d'engrais s'ils devaient quitter, et ils en mettraient, si, au contraire, ils devaient rester encore trois ans de plus. Si vous pouviez obtenir d'attendre encore sept mois, ce serait le mieux. Cependant, il ne faudrait pas tracasser ces bons gens.

Je ne sais pourquoi vous aurez besoin d'écrire à M. Laval. J'ai tous les pouvoirs qu'il a lui-même, je connais aussi toutes ses intentions. Du reste, si vous avez à lui écrire, vous n'avez qu'à m'envoyer votre lettre : je vais

lui écrire moi-même ces jours-ci. Son adresse est : Au Port-Louis, île Maurice, Colonie anglaise.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre humble et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville, le 27 septembre 1843.

P. S. — Pour ces petites rentes, il paraît que c'est fort peu de choses; n'en faites pas grand cas, si c'est entre les mains des parents de M. Laval, surtout si c'est entre les mains de proches parents.

A M. Clair :

XXVIII

(Copie.)

La Neuville, 27 septembre 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

Etant de besogne en ce moment et ne voulant pas vous laisser sans réponse, je vous dis en deux mots ce que j'ai à vous dire de principal.

Je ne crois pas qu'il faille continuer vos recherches pour connaître l'ordre religieux qui vous plaira le plus. Ce moyen ne me paraît pas bon du tout pour connaître la sainte volonté de Dieu, et je le crois propre à entretenir en vous des incertitudes très nuisibles à l'âme. Je crois que vous vous y êtes mal pris de demander à Mgr le Cardinal de Lyon la permission d'entrer dans une communauté, avant de savoir où vous voulez aller. Il faut être positivement décidé sur son choix et demander d'une manière déterminée. Les hésitations, dans ces cas, ne sont pas bonnes, elles ne sont bonnes nulle part. Mais si vous voulez obtenir de Monseigneur de Lyon, comme de Monseigneur d'Amiens, il faut parler positivement, avec soumission et obéissance, mais il faut que

Monseigneur voie en vous un homme décidé et déterminé à une chose. Je suis à peu près certain que votre manière indécise avec laquelle vous demandez à Monseigneur d'Amiens, a été cause que vous n'avez pas obtenu; je vous ai parlé déjà de cela une autre fois.

Il faut donner des raisons solides et que vous prévoyez qu'il goûtera. La gêne continuelle que vous éprouvez dans le monde et dans vos rapports, les peines et les difficultés que vous éprouvez dans ce genre d'occupations, l'incapacité où vous êtes de remplir vos fonctions, les inquiétudes et agitations intérieures qui vous donnent à craindre de finir par tomber dans le scrupule et autres raisons semblables. Ensuite, posez le choix de la compagnie, dites que vous avez examiné longtemps le pour et le contre, etc..., que tous vos goûts sont là, et que si on vous obligeait à entrer dans une autre, vous risquez de vous trouver dans le même état de peine, dans la même fausse position, qu'il vaut mieux qu'on vous permette d'entrer où vos goûts vous appellent.

Pour ce qui est de demander à Monseigneur d'Amiens en ce moment, je voudrais prendre quelque temps pour examiner, et je vous y répondrai une autre fois. Je crois bien certainement que Notre-Seigneur ne vous veut pas laisser dans le monde. Mettez votre confiance en Lui, et espérez qu'il vous en tirera, quand l'heure déterminée pour cela arrivera.

Ne raisonnez pas tant sur ces matières, allez entre les mains de Dieu avec confiance et n'écoutez pas les raisonnements humains et naturels qui ne mènent pas droit.

Faites votre retraite avec paix et calme; n'y pensez pas directement à votre vocation future, contentez-vous de vous y tenir dans le recueillement.

Je recommande à vos prières nos missionnaires, qui sont partis pour aller en Guinée, au nombre de sept prêtres et trois Frères. Ils sont sur mer; ils étaient tous, grâce à Dieu, bien disposés. Mgr Barron est tout seul pour s'en retourner. Je vous prie de parler de cela à un directeur de séminaire. C'est un très grave inconvénient de voir Monseigneur s'en aller seul. J'avais dit à M. ... de vous proposer de vous en aller avec lui; mais, mon

cher, ce ne serait pas même mon avis que vous vous en alliez. Il vous faut une vie de retraite.

Si Dieu vous destine pour plus tard au ministère, il veut au moins que vous commenciez maintenant par la retraite, et c'est là qu'Il vous instruira de ses divines volontés. Mais vous feriez une très excellente œuvre, si vous trouviez moyen de procurer un compagnon à Mgr Barron. Monseigneur partira vers la fin d'octobre. Faites-en écrire au diocèse de Belley; il s'y trouve souvent des missionnaires. Mais il faut leur dire que la mission est difficile et pénible. Vous pourriez y ajouter que nous venons d'y envoyer des missionnaires, et que celui qui viendrait ne serait pas sans secours. D'ailleurs, s'il est bon, il peut vivre en communauté et pourrait plus tard être reçu dans la nôtre. C'est une exception tout à fait extraordinaire que je suis obligé de faire en faveur de Mgr Barron. Si vous en trouvez, qu'il m'écrive.

Adieu, tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A la **Supérieure de Castres** :

XXV

Le 28 septembre 1843.

(Réponse à la première lettre.)

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Vous voyez bien ce que c'est que d'entreprendre une grande œuvre à la gloire de Jésus-Christ. Il faut passer par les tribulations et de grandes tribulations. Estimez-vous bien heureuse de ressembler en cela à Celui pour lequel vous travaillez. Il a commencé par la douleur et a fini par des joies ineffables. Il a commencé par les ignominies, les angoisses, et a fini par la gloire. Soumettez-vous avec paix à la divine volonté qui vous charge ce fardeau sur le dos. Nous ne sommes pas sur la terre pour jouir, mais pour souffrir, et qu'est-ce que cela fait

qu'un pauvre néant soit dans les angoisses, dans les humiliations et dans l'excès des peines. Jésus seul est grand et glorieux; à lui seul toute gloire, et à nous, pauvres créatures, toute ignominie. Tenez-vous dans votre néant devant Lui, et estimez-vous très heureuse d'être ainsi sous le poids de la tribulation pour l'amour de lui et pour sa gloire.

Vous devriez bien m'en vouloir, de tout ce que vous souffrez, de ces pauvres âmes tentées. C'est moi qui vous ai chargée. Je vais vous en raconter toute l'histoire, car il paraît que je ne vous l'ai pas encore contée.

On voulait, dès l'origine, que je me chargeasse de fonder cette communauté pour les missions des Noirs. Mon extrême faiblesse et lâcheté me donna une si grande crainte de me voir chargé encore d'une communauté de filles, que je ne pus me résoudre à l'entreprendre. Je ne crois pas, en effet, que je pourrais supporter tant de peines; je suis beaucoup trop faible pour cela. J'eus donc une extrême répugnance et une espèce d'horreur de faire cette fondation. Aussi, dès que j'eus entendu parler de votre communauté, je fus dans la joie, et mon âme fut soulagée. Je vous l'avoue franchement, j'aimais bien mieux que Notre-Seigneur vous en donnât la charge qu'à moi. Vous voyez quel est cet homme! Tout cela s'est passé avant que je fusse en rapport avec Louise et Rose. Depuis le départ de M. Tisserant, leur premier directeur, qui avait décidé leur vocation, elles s'adressèrent à moi pour ce qui regardait leur vocation. J'avais déjà réglé avec vous, au moins en grande partie, car elles n'eurent de rapports avec moi que peu de semaines avant l'arrivée de Louise à Castres.

Mon intention a toujours été qu'elles soient uniquement attachées à votre communauté, et qu'elles en fassent partie comme les autres. Il est impossible que j'aie jamais parlé dans un sens contraire; j'avais toujours trop d'horreur de me voir chargé d'une communauté outre celle dont je suis le supérieur, pour avoir eu une pensée semblable. Bien au contraire, mon dessein était formellement que ces bonnes âmes fassent uniquement partie de votre communauté, et que je n'aie, moi, aucune auto-

rité. Il me semble que je leur fais entendre toujours que ce n'est pas moi qui me mêlerai de la conduite de votre œuvre, ni de leur conscience; seulement, je leur ai dit qu'elles pourraient m'écrire quand cela leur ferait plaisir.

La chose en laquelle elles ont raison de dire que je la leur avais dite, c'est qu'elles seront envoyées en mission, et qu'elles ne seraient pas employées à une autre œuvre en France. Cela est très naturel. Ces pauvres filles, n'ayant d'autre vocation que pour aller en mission, je ne pouvais vous les envoyer qu'à la condition qu'elles iraient en mission. Je me souviens que M. Tisserant, leur premier directeur, qui décida leur vocation, me répétait sans cesse : « Mais si vous les envoyez dans le couvent de Castres, on les retiendra pour la France, et leur but sera manqué. »

Je lui répondais toujours que ce serait la condition qu'on poserait, qu'elles seront envoyées dans les missions des Noirs. Je me souviens même vous l'avoir écrit. Je me souviens encore qu'à Paris, je vous disais (je ne sais plus à propos de quoi) que vous seriez bien libre d'en garder en France, mais j'ajoutai : pourvu que vous les employiez à l'œuvre des missions, vous rempliriez les conditions. Ainsi, vous garderiez Louise pour l'employer au noviciat, pour former celles qui doivent partir plus tard, elle n'aurait rien à répliquer. Je crois même que c'est à cette occasion que je vous ai dit cela. Je ne crois pas que vous puissiez maintenant les exclure. Je sais bien que vous ne voudriez pas les exclure de l'œuvre des missions. Cette œuvre vous tient beaucoup trop à cœur; mais c'est précisément pour cela que je crois qu'il serait prudent de leur persuader qu'elles iraient en mission, de leur en donner l'assurance; cela les remettrait, j'espère. Il aurait été bon de ne pas soulever cette question, puisque vous ne pensez pas autrement que de les envoyer. Je crois que tout ce que vous pouvez, c'est de renvoyer celles d'entre elles que vous ne trouverez pas propres à aller en mission, ou leur proposer de rester, à la condition qu'elles seraient employées en France à d'autres œuvres. Mais celles que vous jugerez propres à aller en mission, vous êtes obligée de les y envoyer, par

suite d'un accord fait au moins tacitement avec elles. La parfaite obéissance exigerait qu'elles soient plus souples et plus dociles, mais je crois qu'il serait bon de ne pas leur en parler maintenant, surtout étant encore si éloignées du terme de leur noviciat, il serait bon de les entretenir dans l'idée de leur vocation première, de les laisser dans la paix se former aux vertus qui leur seront nécessaires et qui leur manquent encore. Quand on a affaire à des imaginations ardentes, il est important d'en éloigner toute espèce de tentation forte, jusqu'à ce qu'on aperçoive une vertu solide et un état stable. Une fois que ces têtes sont montées, elles ne sont plus à l'abri de rien; l'amour-propre qu'elles subjuguèrent en partie, et quelquefois presque tout à fait, se montre dans toute sa force, et les met à de tristes extrémités, et quelquefois pour longtemps.

Du reste, il n'est pas étonnant que ces pauvres filles soient en déroute avec leur imagination vive et une vertu encore peu affermie; elles se voient éloignées de leurs pays et de leurs connaissances, ce qui engendre facilement de graves tentations dans une circonstance comme celle-là, où elles voient toutes leurs espérances manquées; en outre, elles ont abandonné et quitté tout ce qu'elles avaient, pour suivre la vocation qu'elles sentaient. Tout cela irrite beaucoup un esprit ardent dans cette contrariété. Je vous supplie donc, ma très honorée Sœur, d'avoir égard à l'état de ces pauvres âmes, de les soulager en enlevant ce qui a fait leur pierre d'achoppement. Rassurez-les et promettez-leur qu'elles iront en mission. Engagez-les seulement à s'appliquer à l'acquisition des vertus nécessaires pour cela. Pardonnez-moi si je plaide si fortement la cause de ces bonnes filles. Je le leur dois, c'est sur ma parole qu'elles ont tout quitté pour se rendre à votre communauté, c'est dans la persuasion qu'elles iraient en mission; j'y étais moi-même, je les y entretenais. Il serait injuste de ma part, si je les abandonnais, en ce moment. D'ailleurs, vous savez que je ne crains pas de vous dire ma pensée telle qu'elle était, vous me l'avez permis et vous le désirez vous-même. Je vous répéterai donc qu'il n'eût pas fallu

les mettre sur cette question, qui les a mises aux champs; et, maintenant que cela est fait, je ne vois d'autre ressource que de le réparer tant en les rassurant qu'en les calmant. Comment puis-je leur dire, qu'elles doivent se résigner à rester en France, moi qui leur ai assuré qu'elles iraient en mission, et qui suis persuadé que vous leur feriez une injustice de les employer ici malgré elles! Tout ce que je puis leur dire, c'est qu'elles devraient se soumettre à la sainte volonté de Dieu par perfection. Encore ne puis-je dire qu'à la volonté de leur supérieure, et non à la volonté de Dieu, parce que cela les exalterait, puisque je leur avais dit que la volonté de Dieu était qu'elles allassent en mission. Pardonnez-moi, si je m'arrête si longtemps sur cet article, je ne puis presque le quitter, parce que je crois que c'est là tout le mal de ces pauvres âmes. Je ne voyais pas cela, quand j'ai écrit mes premières lettres; sans cela, je vous en aurais parlé.

Vous m'objecterez qu'il est impossible d'accepter des sujets à la condition qu'elles iront en mission et qu'on ne pourrait les employer en France. C'est une question que je ne veux pas examiner en ce moment; elle est fondée d'ailleurs; mais ce n'est pas là la question.

Il faut seulement voir à quelles conditions ces personnes ont été reçues : c'est à celle qu'elles iraient en mission. On conçoit même très facilement que dans les commencements ces conditions étaient nécessaires. J'étais sur le point de former une communauté pour les missions; vous, de votre côté, vous aviez le même désir, mais aussi en projet seulement, quoique ayant déjà plus d'éléments en mains, mais ayant des obstacles par ailleurs. J'apprends votre projet et j'embrasse avec joie et avec bonheur cette circonstance de la divine Providence, et je vous envoie celles qui devaient entrer dans cette petite communauté. Vous, de votre côté, vous aviez
* besoin de la jonction de ces personnes pour donner le branle et décider votre communauté, et vous étiez bien aise d'avoir un lien d'union avec des missionnaires vivant en communauté, qui se chargent du bien spirituel de vos religieuses. Il était donc très naturel de votre

côté, aussi bien que du mien (*phrase incomplète dans l'original*); on accepta cette condition, et l'on conclut le traité de cette manière. De mon côté, jamais je n'aurais pu vous envoyer ces sujets, sans l'assurance que vous les enverriez en mission, parce que j'avais deux intérêts à ménager : l'intérêt des personnes que je vous ai envoyées, et l'intérêt d'une communauté se destinant aux missions, et aux missions des Noirs. Or, si je n'avais pas posé cette condition, comment aurais-je pu aventurer l'avenir de ces personnes, et, en second lieu, j'aurais couru le risque de voir échouer mon projet d'une communauté pour les missions des Noirs, parce que votre communauté ne pouvait m'en donner l'assurance, puisque je ne voyais alors que votre bon désir; d'un autre côté, je perdais le peu d'éléments que j'avais, en vous envoyant ces personnes, si je les avais abandonnées à votre volonté de les garder ici ou de les envoyer.

Je vous supplie donc encore une fois de rassurer ces âmes, de leur accorder ce qu'elles désirent (excepté pour l'époque de leur départ, qui doit dépendre uniquement de vous). Seulement, je vous engage fortement à passer sur cet article et à ne pas donner à entendre que vous les gardiez encore après le noviciat pour les former davantage. A quoi bon parler de cela? Il faut passer cette question, et en détourner les esprits.

Je vous supplie encore, pour l'amour de Dieu, de faire tomber les défiances et de rétablir une parfaite confiance, de ne pas avoir l'air de vous défier d'elles, traiter cela comme une tentation passagère, et remettre les choses dans l'état primitif et dans une confiance mutuelle. Si vous le désirez, je ne vous enverrai plus d'autres qu'elles ne consentent d'avance à rester, s'il le fallait. Un prêtre d'Arras vient de me parler de deux autres, je leur dirai cela; mais, pour ces quatre ou cinq, faites une exception, supposé même que ce ne fût pas selon vos intentions. Il y a eu au moins un malentendu en cela. Ne soyez pas si rigoureuse. Je vais parler dans ce sens dans mes deux lettres à Rose et à Louise. Vous voyez bien qu'il manque quelque chose, et qu'elles ne sont pas tout à fait dans leur tort, puisque Pauline, qui

n'entend pas malice, eut la même pensée. Cela me prouve, quand j'y réfléchis, qu'il doit y avoir quelque chose qui manque, et je ne vois rien autre chose sinon qu'elles voient que leur première idée d'aller en mission ne sera pas remplie.

Rose dit qu'elle veut aller la première, c'est un enfantillage. Elle ira quand on l'enverra. C'est sa tête, une fois montée, qui se laisse toujours pousser de plus en plus loin.

Employez les principes de la modération et du support, et ne manifestez pas du mécontentement, de la défiance ou une idée mauvaise à des personnes tentées. Il faut les porter sur les bras, les embrasser dans votre cœur.

Je ne suis pas inquiet sur la tournure de ces personnes, si nous parvenons à les calmer. C'est un moment de tentation des plus graves, elle passera, et celles qui en seront atteintes pourront en revenir et parvenir à une grande vertu.

Mon jugement sur le compte de Louise ne peut et ne doit influencer sur votre esprit. Je ne connais aucune circonstance, je ne suis pas capable de juger de cela. Seulement, je ne puis me persuader que tout son état ait toujours été une pure imagination. C'est bon à dire dans la spéculation, mais, connaissant Louise comme je l'ai connue avant son départ pour Castres, j'ai peine à me résoudre à ce jugement. De plus, toutes les fois que l'imagination opère ces choses, l'amour-propre paraît nécessairement et se montre. Louise avait un grand fond d'humilité très sincère, cette humilité persévérerait pendant tout le premier temps de son état, l'amour-propre ne se montra qu'à la fin, il me paraîtrait que l'état imaginaire n'est venu que vers la fin. Du reste, la discussion de cet article est fort inutile, l'important est de la guérir maintenant de sa tentation et de la ramener à un état plus calme.

Seulement, je crois qu'il faut vous prémunir contre une chose qui arrive ordinairement quand on a affaire à des âmes fortement tentées : on est toujours porté à juger mal tous les antécédents, et à leur donner une

interprétation défavorable et analogue à ce qu'on voit dans la tentation. C'est un préjugé fondé sur la défiance naturelle que nous avons contre le prochain, et sur une irritation qui s'y joint contre cette personne tentée. Joignez à cela une certaine crainte de nous être trompés, fondée sur l'amour-propre. Il faut nous remplir de charité et de simplicité contre la défiance; il faut calmer votre mécontentement, opposition et irritation, et entrer dans un grand esprit de charité et de compassion tendre envers ces personnes si violemment tentées; être toujours portés à les juger favorablement, mépriser cette crainte et timidité qui nous portent à penser, agir, juger et parler contre ces personnes si dignes de compassion, pour mettre notre honneur en sûreté à nos propres yeux aussi bien que devant les autres, s'humilier et se tenir dans son néant devant Dieu, désirant être anathème aux yeux des hommes, et paraître ignorants, superstitieux et méprisables pour le bien spirituel de ces pauvres âmes qu'il faudrait aimer et traiter avec plus de tendresse que les autres. Si l'on ne voit pas clair sur leur compte, il faut suspendre son jugement, et n'être ni favorable ni défavorable, et les traiter avec une affection tendre, modérer leurs peines, et traiter leurs tentations comme on traite une maladie.

Ne croyez pas, ma très honorée Mère, que je vous reproche votre manière de voir et d'agir. Dieu m'en garde. Je vous dis seulement ce qui se passe ordinairement dans nos âmes faibles, misérables et remplies de malice. Nous sommes toujours prêts à sacrifier les âmes, et moi je suis pire que tous les autres. J'ai l'expérience de ces sortes de choses. J'ai eu entre les mains au moins une demi-douzaine d'âmes tentées comme les vôtres. J'étais à même de voir les jugements défavorables qu'on portait généralement, et le développement des défauts que je vous prie d'éviter. J'ai lutté moi-même bien longtemps contre cette fausse manière de traiter les pauvres âmes. J'ai commis une multitude de fautes dans ce genre, et j'ai appris à me corriger un tant soit peu aux dépens de ces chères âmes. Oh! Que Dieu me punira de cela! J'en tremble et je le mérite bien, car c'est être

un loup que de dévorer des brebis malades, pour être soi-même plus à son aise. Presque tous ceux que j'ai vus dans ces terribles états (excepté un seul que j'ai perdu de vue) en sont sortis maintenant, et sont devenus plus ou moins parfaits, mais tous remplis de grandes qualités, et s'immolant sans cesse à la gloire du Maître. Je vous citerai surtout l'un d'entre eux, celui qui était dans le plus mauvais état. C'était un jeune homme d'un esprit très ardent, comme tous les autres. Il commença par une très grande ferveur, tout le monde l'admira. Il avait cependant encore un peu d'amour-propre, et certainement plus et beaucoup plus que Louise en avait. Cela n'était presque pas aperçu. Il entra dans un état de choses où il fut contrarié dans les vues spirituelles très bonnes qu'il avait. Soit par cette contrariété, soit par quelque autre principe, il tomba dans un état tel que je n'en ai jamais vu de semblable. La tentation de Rose et de Louise n'a pas la centième partie d'intensité. On disait alors de même, que tout son état précédent était mauvais. Les uns disaient qu'il deviendrait fou, les autres disaient qu'il ne ferait jamais rien qui vaille; chacun parlait selon que son esprit lui dictait. On a consulté des hommes extrêmement pieux et versés dans les choses spirituelles, surtout trois. Deux d'entre eux l'ont fort mal jugé et voulaient faire employer des moyens fort mauvais. Le troisième a jugé plus selon la charité en Jésus-Christ; mais, sur six ou sept hommes pieux et remarquables, il n'y eut que celui-là qui ne tomba pas dans le défaut que je viens de signaler. Tous les autres se sont laissés aller à cette certaine mauvaise humeur que je vous ai signalée, et à cette défiance naturelle qui est toujours prête à soupçonner le mal et à le trouver dès qu'il y a une conjecture qui prête. Le résultat fut que ce bon prêtre a fini par être délivré, et, de suite, il est entré dans de grands sentiments d'humilité; il est maintenant un des plus saints et des plus zélés prêtres que je connaisse. Apprenez donc, par ce peu d'expérience que je vous montre, qu'il ne faut pas si vite et si facilement condamner les âmes tentées, ni les juger rigoureusement, ni désespérer de leur vertu future. Il

faut tout supporter avec la charité et l'humilité de Jésus-Christ, notre maître. Nous lui sommes bien plus insupportables que ces pauvres âmes nous le sont, et il nous supporte, nous qui ne sommes que des esclaves : à combien plus forte raison devons-nous supporter les peines et les maladies de ses enfants ! S'il nous soulage, nous qui l'avons offensé, et qu'il devrait perdre mille fois en enfer, que ne devrions-nous pas faire pour soulager ces pauvres brebis malades qu'il nous a confiées ? Prenez donc courage, ma très honorée Mère, soyez forte dans la foi, animée dans la charité, et vile à vos propres yeux ; soyez prête à tout endurer pour l'amour de Jésus, et à poursuivre pacifiquement, doucement, humblement et fortement, l'œuvre qu'il vous a confiée. On ne sauve pas les âmes sans être crucifié.

Que l'amour de Jésus opère ces dispositions dans votre âme !

Tout à vous dans ce saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A la Supérieure de Castres :

XXVI

(Réponse à la dernière lettre.)

MA TRÈS CHÈRE ET HONORÉE MÈRE,

Je réponds à votre lettre du 26. Je conçois parfaitement que vous soyez inquiète, et même fort mécontente de ma conduite. Que le bon Dieu soit béni de tout ! Si j'avais su tout ce qui se passe dans les esprits de ces deux bonnes âmes, je n'aurais pas pris dans ma dernière lettre la méthode que j'y ai prise. J'étais même fort content de la pensée que votre prudence ne la leur avait pas montrée. Vous voyez, par ce que je viens de vous écrire avant la réception de votre dernière lettre, que j'allais répondre tout différemment. Les lettres à Louise et à Rose ne sont pas faites ; mais (je ne vous dirai pas un mensonge formel, quoique la bonne Louise dise que

je prends des détours) elles étaient conçues telles que je vais les écrire. Je vous dirai maintenant clairement, positivement et en la présence de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, qu'au moment où je vous ai envoyé Louise, Rose, Pauline et Adèle, et même auparavant, j'étais tout à fait décidé à ne pas me charger de cette œuvre (de la communauté de filles pour les missions). De plus, j'étais absolument résolu et décidé, sans aucune pensée ultérieure, que les personnes que je vous enverrais, restent dans votre communauté, et qu'elles soient entièrement sous votre conduite. De plus, j'étais décidé et absolument résolu que ni moi, ni aucun autre missionnaire de notre Congrégation, ne doit et ne peut jamais se mêler dans la conduite et l'administration de vos communautés. Je suis toujours dans les mêmes résolutions, telles que je vous les annonce. Comparez-les avec tout ce que je vous ai dit, et si vous ne me trouvez pas véridique, accusez-moi alors devant Dieu; j'espère trouver miséricorde, même si j'ai commis cette faute, que cependant je ne crois pas avoir commise. Je vous avoue, de plus, et vous dis en sincère vérité, que si vous renoncez à votre dessein, et que vous me renvoyiez ces pauvres enfants, j'en serais profondément affligé, et je serais dans la plus grande tristesse, si je me voyais obligé de fonder cette communauté. J'espère que Notre-Seigneur me préservera de cette croix. La seule chose que je soutiendrai et que je vous demanderai, c'est que vous n'exigiez pas de ces filles qu'elles consentent à rester en France, parce que cela est opposé à nos traités. Je ne vous conseille pas même de leur parler de délai après le noviciat. Quand le temps sera venu, si elles ont besoin, vous aurez toujours le moyen de le leur dire. Il faut calmer ces esprits. Je vous envoie toute cette lettre, et j'espère que vous ne rejetterez pas mes conseils si vous les trouvez bons, quoique ce soit un bien pauvre homme qui vous les donne.

Je ne serais pas d'avis que vous mettiez ces pauvres âmes à des épreuves, d'ici à longtemps. On doit toujours proportionner les épreuves selon les personnes, et ne jamais éprouver qu'avec la certitude morale que

l'épreuve réussira. Prenez garde, vous trouverez toujours peu de personnes parfaites.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A Louise des Loges (Sœur Aurélie) :

XXVII

(Pour remettre à Louise (Voille.)

J. M. J.

Le 30 septembre 1843.

MA CHÈRE ENFANT,

Je vous ai déjà répondu à votre dernière lettre. J'étais trop pressé de vous répondre et ne pouvais pas attendre de nouvelles explications : c'est pourquoi je me voyais dans l'obligation de vous donner une lettre pour ainsi dire évasive, où je remets la décision de la chose à mon arrivée. Ayant eu, depuis, des renseignements plus amples sur le fond de ce qui se passe en vous, je suis plus à même de juger de cela. D'ailleurs, je prévois que ma venue ne pourrait pas être si tôt que je l'espérais et le désirais si ardemment. C'est pourquoi je vous adresse maintenant celle-ci.

Ma pauvre enfant, prenez garde, et ne laissez pas entrer le trouble dans votre âme. Il est certain que vous avez une grave tentation et qui est dangereuse. Mettez-vous en la présence du bon Maître, rentrez dans la paix et la docilité à la grâce divine. Il faut absolument que vous soyez dans l'indifférence devant Dieu sur le choix des moyens qui doivent vous conduire à la fin que Dieu s'est proposée. Vous voulez que je fonde un ordre pour les missions des Noirs. Oh ! sachez bien que les difficultés sont immenses. Imaginez-vous être dix (c'est dire beaucoup), dans une maison pauvre qui manquerait de tout. vous auriez l'une d'entre vous à votre tête ; imaginez-vous deux ou trois qui eussent les tentations que vous avez

maintenant, que deviendrait la maison? Il y aurait quelques défections, il y aurait d'autres troubles et d'autres peines. Quelle consternation dans cette pauvre petite communauté! Vous voulez former une petite communauté, mais quelle assurance avez-vous du succès de cette communauté. Si, pendant deux ans, vous manquez de sujets, que deviendrait-elle cette pauvre communauté? Les membres de cette communauté allant dans ces pays lointains, si elles tombent malades, s'il arrive quelque autre accident qui empêche toute une communauté de s'établir, et qu'elle se voie obligée de revenir fugitive, pauvre et misérable, que deviendrait-elle? Je vous laisse penser à cela devant Dieu. Mais quel directeur sage vous fournirait des membres pour cette communauté? Quelle garantie pourriez-vous donner? Vous voulez établir une communauté, mais qui se mettrait à la tête? Quelle sera votre supérieure? Comment mettra-t-on l'ordre et la règle? Quelles seront les anciennes qui donneront l'exemple par la pratique au moins ordinaire des règles de communauté? Pour qu'une communauté aille, il faut de l'harmonie et de l'ordre dans les commencements; cela est très difficile, surtout s'il se trouve quelques esprits qui ne soient pas faciles à conduire.

Voyez, chère enfant, vous trouvez sans doute quelque chose dans la communauté où vous êtes, et c'est ce qui vous met dans le trouble. Eh bien! si vous aviez quelque chose à redire, dans une communauté naissante ce serait bien pis. Il est presque impossible qu'il y ait de la subordination dans une communauté que vous établirez; et sans subordination, une communauté est un enfer, il n'en sortira jamais grand bien, et elle tombera infailliblement. Je ne puis guère ici vous détailler toutes les difficultés immenses qu'il y a pour établir une communauté. Je me souviens d'en avoir causé avec Rose quand je fus à Paris, avant son départ; elle a bien senti cela aussi bien que moi.

Oh! chère enfant, estimez-vous heureuse d'avoir trouvé une bonne communauté pour cette sainte œuvre. Moi, jè regarde cela, et je l'ai toujours regardé comme une des plus grandes grâces que Notre-Seigneur ait

faites à cette œuvre. Si vous y éprouvez quelques difficultés, prenez-les comme une âme chrétienne et dévouée doit les prendre, au pied de la croix, soyez toute dévouée à la gloire de Dieu. Vous devriez en être dévorée, et qu'est-ce qu'une petite peine, qu'est-ce qu'une grande peine bien soufferte pour la gloire du Maître? Voudriez-vous donc entreprendre de servir Dieu sans souffrir? Voudriez-vous entrer dans une œuvre semblable, sans souffrir? Mais, ma bien chère enfant, si vous n'avez pas le courage de souffrir là ce que vous avez à souffrir, vous en auriez mille fois autant et sans presque aucun secours, si vous étiez seule dans une communauté à part.

Mais vous direz : Si Dieu nous veut en communauté à part, il saura bien nous soutenir, nous faire prospérer et nous envoyer du monde; mais qui vous a dit que Dieu vous veut en communauté à part? Soyez donc tranquille et paisible sous la main de Dieu. Je ne sais d'où il vient, chère enfant, que vous croyez que j'avais l'intention de vous envoyer là seulement pour quelque temps. Jamais cette idée ne m'est venue à l'esprit, jamais je n'ai pu dire un mot qui ait pu vous faire croire cela. Rappelez-vous ce que vous croyiez dans les moments de votre paix : vous étiez certainement toujours décidée à rester là où vous êtes, et à être envoyée en mission par votre supérieure. Maintenant que vous êtes tentée, le démon seul peut vous mettre ces idées dans l'esprit. Rejetez ces pensées et n'y pensez plus. Rose, Pauline, Thérèse et Adèle me sont témoins que je ne leur ai jamais dit un mot d'hésitation sur ce point. Je vous dis donc de nouveau, positivement et formellement, qu'il ne faut plus penser autrement que de rester là où la divine Bonté vous a conduite, de vous y préparer à le servir selon ses desseins sur votre pauvre âme, bien pauvre et bien petite. Ne soyez pas infidèle, ne vous laissez pas vaincre par la tentation, travaillez et occupez-vous de votre sanctification, soumettez-vous à toutes les peines intérieures et extérieures qui vous viendront, et souffrez-les avec amour pour vous préparer à servir Dieu comme il le désire. Pratiquez fidèlement la règle de votre communauté. Je la connais. Elle est sainte et capable

de sanctifier les âmes. Souffrez avec patience les choses qui peuvent vous coûter dans cette communauté; ne vous affligez pas de cette tentation par laquelle vous venez de passer; ne vous peinez pas de la mauvaise opinion qu'elle a pu donner de vous; bien au contraire, humiliez-vous devant Dieu de ce que vous avez été si pauvre, si faible. Vous y trouverez un échantillon de ce que vous êtes capable de faire. Du reste, sachez que les plus grands saints ont passé par ces sortes de tentations et de peines. Il est même nécessaire d'y passer pour parvenir à une solide perfection. Remerciez Dieu de ce qu'elle est passée. (J'espère bien de la miséricorde divine que tout sera terminé.) Plusieurs très saints personnages ont fait même des fautes assez considérables dans ces sortes de tentations. L'amour-propre est en train : et quand il l'est, il va bien loin et vous mène à de graves illusions. Estimez-vous heureuse d'être encore toute décidée à être toute à Dieu. Soyez-le et cela ira bien. Du reste, ne vous étonnez pas si vous trouvez un petit et même peut-être un grand reliquat de cet amour-propre, qui a eu un peu le dessus pendant quelque temps. Cela s'en ira peu à peu. Donnez-vous toute à Dieu et ne craignez rien. Il sera avec vous, et Marie ne vous abandonnera pas. Soyez fidèle, soyez humble, douce, modérée, obéissante. Je pensais que toute cette tentation est venue de ce que vous aviez craint de ne pas être envoyée en mission. Ne craignez donc rien. Votre supérieure ne vous a reçue que pour cela, elle ne vous emploiera pas à une œuvre étrangère à votre vocation et à la fin pour laquelle elle vous a reçue et à laquelle vous êtes venue. Il eût été plus parfait, si vous vous étiez soumise à l'aveugle. Si votre supérieure vous a dit parfois (peut-être) des choses qui pouvaient vous faire croire cela, c'était probablement pour vous éprouver. Humiliez-vous et tenez-vous en paix dans votre vocation.

Tout à vous en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M. Germainville :

VII

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville,
Bordeaux.

MONSIEUR,

J'ai écrit à Mgr Barron, relativement aux deux jeunes gens dont vous m'avez parlé, et j'attends sa réponse, pour vous la communiquer aussitôt.

Vous pouvez être sûr que je vais m'occuper de ce que vous me dites au sujet de M. Louverture. J'ai parlé de ce Monsieur à Mgr Barron.

Je suis fâché que vous ne me disiez rien du billet de 9.828 francs et quelques centimes, que M. Chasot, de Mortagne, a adressé à M. de Régnier, à Bordeaux, et cela par erreur, car c'est à moi qu'il devait les envoyer, et non à M. de Régnier, qui s'est trouvé parti lorsque la lettre qui contenait cette somme a dû arriver à Bordeaux. Cette somme n'était pas en un seul billet, mais en deux, qui étaient renfermés dans la même lettre, à l'adresse de M. Germainville, pour remettre à M. de Régnier. Je n'ai point reçu de nouvelles de cette lettre importante, ce qui me met dans l'inquiétude, craignant qu'elle ne soit perdue, et par conséquent la somme qu'elle renfermait. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien vous en occuper et faire votre possible pour savoir ce qu'elle est devenue, et de m'écrire au plus tôt le résultat de vos recherches.

En attendant une lettre de vous, Monsieur, je suis, avec le plus profond respect, votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 1^{er} octobre 1843.

A M^{lle} **Guillarme** :

IX

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, 65,
Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

2 octobre 1843.

MA CHÈRE ENFANT,

Vous êtes en peine, sans doute, de ce que je vous laisse si longtemps sans réponse. J'avais déjà presque terminé une lettre, et je ne veux pas vous l'envoyer, parce que dans cette lettre, je vous ai grondée, et je crois que Notre-Seigneur veut que je ménage un peu votre faiblesse et votre sensibilité. Tant que vous n'êtes pas maîtresse de votre sensibilité, vous serez un peu enfant, et il faut traiter doucement les enfants. Je vous dis que je vous avais grondée pour plusieurs choses : la première, parce que vous vous êtes laissée aller encore à votre affection humaine, et vous ne vous êtes pas assez attachée d'amour directement au divin Epoux, qui veut seul avoir toutes vos caresses. Soyez donc pure et sainte, ma chère enfant : réjouissez-vous de la voix, du regard, des embrassements et des effusions de l'Epoux céleste, et laissez là l'ami de l'Epoux, qui ne doit pas attirer votre tendresse ni votre complaisance, qui doivent être tout dans l'Epoux céleste.

La seconde était pour Clémence. Vous preniez un ton trop prononcé. Vous avez vu cette pauvre enfant une ou deux fois, et déjà vous avez jugé que vous la connaissez mieux que moi, qui la confesse depuis un an. Croyez-vous que je ne savais pas tout ce que vous me disiez de vrai sur son compte? Ne jugez pas trop vite les gens, vous savez bien ce qu'il vous en coûte si souvent, parce que les hommes vous jugent trop vite. Ils ne voient que

le mal, et encore ils ne le voient pas bien, car souvent, ils prennent du bien pour le mal. Ne jugez pas et vous ne serez pas jugée. Vous auriez dû apprendre par votre expérience, qu'on ne doit pas juger facilement. Lorsqu'il me vient ici des novices, à peine si j'ose fixer mon jugement au bout de trois semaines; et vous, en enfant, en étourdie, vous jugez du premier coup d'œil. Vous faites là quelque chose de beau! Vous n'aviez pas envie de vous occuper de cette pauvre enfant, eh bien! le bon Dieu m'a fourni le moyen de lui procurer un gîte par ailleurs.

Pour ce qui est des religieuses, ma chère enfant, il faut que je vous dise avec simplicité ce qui se passe en moi, là-dessus. Je suis épouvanté de l'idée seulement de fonder une communauté de religieuses, et je ne m'y résoudrai que quand je m'y verrai nécessité par notre bon Maître. Soyez donc tranquille sur ce point, et tâchez de vous donner toute à Notre-Seigneur et à notre très sainte Mère.

Ne soyez pas une enfant dans la foi, soyez vigoureuse, vivez de la vie de Jésus qui est en vous et qui veut être seul maître dans votre âme : soyez docile et souple entre ses mains, afin que votre vie ne soit plus la vôtre, mais celle de Jésus qui vit en vous. Dans vos nombreuses occupations, prenez toujours vos moments de loisir pour vous retirer dans le fond de votre intérieur, dans le petit sanctuaire de Jésus, où il repose, dans le fond de votre âme : baisez les plaies de ses mains, de ses pieds et de son sacré côté; regardez-le avec douceur et tendresse, livrez-lui votre âme et restez quelques instants dans un doux repos sur sa poitrine.

Je vous laisse là, vous y êtes bien.

Jé suis très pressé; sans cela, je vous en aurais dit davantage. Je suis accablé de besogne, et me trouve encore assez fortement indisposé. La bonne Mère m'aidera à faire tout, et Jésus me fera suffire à tout. Que son saint amour croisse dans votre âme, la remplisse et l'enferme.

(*Sans signature.*)

Le 1^{er} octobre 1843.

Ne craignez pas que je sois mécontent pour l'affaire de Clémence; je ne le suis et ne le serai jamais, j'espère. Ne négligez pas ma pauvre Allemande, si vous êtes capable de faire quelque chose auprès d'elle.

(*Au dos*). Si vous écrivez à M. Dupont, dites-lui, s'il vous plaît, que je lui ai écrit par occasion, et que je le prie de m'informer si ma lettre ne lui était pas parvenue; j'ai quelque soupçon qu'il ne l'a pas reçue.

A M. Clair :

XXIX

(Copie.)

J. M. J.

La Neuville, 7 octobre 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous ai promis de répondre à la question de votre vocation, je le fais maintenant.

Je crois que vous devez vous tenir en repos, jusqu'à ce que vous ayez quelque chose de décisif dans votre âme. Incertain comme vous êtes, vous ne pouvez embrasser quelque chose; vous ne pouvez pas davantage demander à votre Archevêque, ni à Monseigneur d'Amiens. Dans le cours ordinaire des choses, vous serez refusé, à moins d'inspiration extraordinaire de leur part, ce à quoi il ne faut pas s'attendre. Comment voulez-vous qu'un Evêque vous dise d'aller dans un ordre religieux, quand il ne voit pas en vous une décision? Il faut donc poser la question positive et claire lorsque vous ferez de nouvelles démarches. Demandez la permission de vous joindre à telle société, les motifs à donner sont ceux que je vous ai signalés dans mon avant-dernière (je crois), ou dans une lettre précédente.

Je vous donne ce conseil, quoique mon désir soit très grand que la Très Sainte Vierge, à qui vous appartenez,

vous donne à notre pauvre petite société. Je suis tout seul dans notre petite maison pour l'entretien des novices, ainsi que pour la conduite de la petite société. Depuis longtemps, je demande à Notre-Seigneur qu'il m'envoie un compagnon. Il me semblait qu'il devait vous envoyer, mais vos hésitations et vos recherches me font penser que, peut-être, je me suis trompé.

Mon désir est d'être trois directeurs dans notre petite maison, y vivant dans le recueillement, la solitude et la séparation du monde, exerçant cependant un ministère tel que la divine Providence nous l'enverra. Tout entre les mains de notre bon Maître, ne cherchant rien et ne refusant rien. Je croyais que c'était là la vie qui vous convient. Un diacre du diocèse de Clermont, d'une piété très remarquable, rempli du désir d'être de notre petite société...

J'avais jeté les yeux sur un jeune prêtre de N... (1), mais qui est encore plus hésitant que vous. Je suis donc dans un véritable besoin d'avoir quelqu'un avec moi, mais j'aimerais mieux mourir que d'attirer quelqu'un que Notre-Seigneur ne voudra pas me donner, ou avant le temps. Je gémirai et j'attendrai les moments de la divine Bonté.

Ainsi, je ne suis pas suspect : en vous disant de ne pas faire des démarches sans être décidé, mais je crois qu'il faut être plus formel dans vos résolutions, et ne pas être trop hésitant. Vous n'y pouvez rien, il faut prier et mettre votre confiance en Jésus et Marie, dans l'amour desquels je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

(1) Le Vénérable Père semble faire allusion ici à M. J. Schwindenhammer.

A M. Germainville :

VIII

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville, 25,
Bordeaux.

MONSIEUR,

C'est dans la chambre d'un de mes amis, demeurant à l'Evêché, que je vous écris cette lettre. Je n'y ai trouvé que ce papier et je m'en sers (1).

J'ai pensé devant Notre-Seigneur à ce que vous m'avez dit de M. et de M^{me} Toussaint-Louverture. Je crois qu'il serait important de ne pas perdre de vue cette proposition que le Gouvernement leur a faite, de se charger du Gouvernement d'Haïti. Les affaires de la religion sont dans un très mauvais état dans le pays. Le bon Dieu a besoin (si j'ose m'exprimer ainsi) d'un homme qui y soutienne ses intérêts. Je crois que M. Toussaint-Louverture pourrait donner un bon coup de main pour le salut de ce pays. Il est dévoré par la multitude des mauvais prêtres qui le remplissent. Si un gouverneur indifférent pour la religion y vient, ce pays pourrait bien être perdu à jamais.

Je vous prie donc instamment, et au nom de notre bon Maître, et pour l'amour et le salut de plus d'un million d'âmes, de profiter de vos rapports pour le bien spirituel de ce pays, des saintes dispositions de M. et de M^{me} Toussaint. Je vous prierais en outre de me transmettre quelques détails sur l'âge de M. Louverture, sur ses dispositions religieuses, sur ses rapports d'autrefois avec Saint-Domingue, sur le bon et le mauvais effet que son arrivée dans le pays pourrait faire sur la réputation qu'il a laissée dans Haïti, et les dispositions des gens de l'île à son égard, et sur toutes les autres questions que vous croiriez intéresser la chose. Envoyez-

(1) Le papier porte en tête : Evêché d'Amiens.

moi ces détails au plus tôt possible, poste par poste, si c'est possible. Avec votre permission, je les transmettrai en secret au Cardinal Préfet de la Propagande et au Nonce en France. Ils agiront ensuite, selon qu'ils jugeront convenable : et par ce moyen, si la chose a réellement l'utilité que je crois, et si le Saint-Siège le juge à propos, on obligerait M^m Toussaint-Louverture de se rendre contre ses goûts.

Vous voyez, mon très honoré frère en Jésus-Christ, que l'affaire est de grande conséquence. On est fort embarrassé à Rome, au sujet de Saint-Domingue, et on ne connaît pas encore tout le mal qui est à craindre dans ce malheureux pays. Je viens de recevoir des nouvelles d'un confrère que j'y ai envoyé exprès pour savoir ce qui s'y passe et pour aider à préparer les voies au bon Dieu. Pensez à cela devant Dieu.

Vous pourriez obtenir les renseignements que je désire, de M^m Louverture même, en la mettant sur cette question et vous entretenant avec elle à ce sujet, sans avoir l'air d'y toucher. Je vais leur écrire demain : je ferai semblant de ne rien savoir : je leur ferai mes remerciements et je toucherai la question des malheurs de Saint-Domingue : je leur demanderai des recommandations pour notre missionnaire qui y est, et pour plus tard, quand nous y en enverrons d'autres.

Je pense que quarante millions de biens sont confisqués depuis la Révolution, qui eut lieu dans le pays autrefois.

Je vous prie de me dire, dans votre lettre, si vous avez reçu une lettre de M. de Régnier peu de jours après son départ, et ce que vous avez fait. C'est une lettre qui renferme les mandats de 9.828 fr. 47. Je n'en ai plus entendu parler. La lettre devait porter le timbre de Mortagne.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, en leur très grande charité, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 8 octobre 1843.

P. S. — Priez M. Ducournau de prendre ses 2.013 fr. chez M. l'économe. On refuse de payer les 400 livres sterling du billet d'Irlande : en conséquence, je ne puis lui faire tirer sur Paris. Cependant, s'il aime mieux attendre encore une huitaine, je pourrai lui donner des nouvelles positives. Je viens d'écrire à Mgr Barron pour qu'il s'occupe activement de ce billet. Faites mes excuses au bon M. Ducournau. Il voit que c'est par accident que je lui mets ce retard, j'en souffre plus que lui.

A Mgr **Rosati** :

VI

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir des nouvelles de M. Tisserant, arrivé au Port Républicain, depuis le 10 ou le 15 août. Sa lettre est datée du 29 août. Comme je vous savais absent de Rome, sans savoir où adresser ma lettre, et craignant par là qu'elle vous arriverait trop tard, j'ai écrit en même temps au Cardinal Préfet de la Propagande, pour lui communiquer les mêmes nouvelles.

Il paraît que tout le monde soupire toujours après la réforme du clergé, les journaux en parlent sans cesse. Le Gouvernement même le désire, mais il est trop mal disposé pour en accélérer le succès. Ils craignent de voir leur clergé soumis au Saint-Siège, parce qu'ils veulent toujours conserver l'autorité sur les matières ecclésiastiques.

M. Tisserant me cite les paroles que lui a dites celui qui est chargé de tout ce qui regarde le culte, qui est membre du conseil et comme ministre par intérim. Ce Monsieur dit à M. Tisserant que le Gouvernement actuel n'était pas plus disposé que le précédent de demander un évêque, parce que « l'intention du Gouvernement était de ne pas avoir pour clergé un corps qui pût lui résister ». M. Tisserant ajoute à ces paroles, qu'il cite : « Cependant, ce Monsieur se montra assez disposé à demander un préfet apostolique, parce qu'il fallait un chef au

clergé. » Il me cite aussi une parole du secrétaire du Général Hérard à un membre de la famille de M. Tisserant. Il dit qu'il fallait avoir un clergé national, mais en même temps il témoigna que le Gouvernement n'était pas disposé à demander un évêque.

Dans la même conversation, le secrétaire d'Hérard dit qu'il avait cherché, sans pouvoir le trouver, le Concordat que Votre Grandeur a conclu l'an passé avec Boyer. Il a fouillé dans les archives, sans y voir aucun vestige de ce Concordat.

M. Tisserant propose un moyen de pouvoir réussir peut-être à remettre les choses en bon état; c'était que Votre Grandeur revînt de nouveau à Haïti, dans une circonstance qui lui parût favorable, c'est-à-dire pendant la tenue de l'Assemblée constituante qui a commencé le 15 septembre. Ce serait comme en passant pour vous en retourner dans votre diocèse que vous paraîtriez-là. J'ai pris la liberté de vous dire ce que M. Tisserant me propose, afin de n'avoir aucun reproche à me faire sur cette affaire. Je n'en ai pas parlé dans ma lettre à Son Eminence. Mais je lui propose qu'elle vous permette d'envoyer quelques missionnaires qui se joindraient à M. Tisserant pour former un Séminaire. Il m'a semblé que les gens du pays y consentiraient, et alors, peu à peu, on s'insinuera dans leur esprit, et on obtiendra l'accomplissement de Votre Concordat. Sinon, ils seront obligés, au moins au bout d'un peu de temps, d'entrer en négociation avec le Saint-Siège, lorsqu'ils verront quelques-uns de leurs sujets disposés à recevoir l'ordination et nul évêque pour la leur conférer. M. Tisserant traiterait cette affaire en son nom, sans y faire intervenir le Saint-Siège; seulement, sous main, je recevrai tous les ordres de Son Eminence, que je ferai exécuter à la lettre.

M. Tisserant semble être en rapport d'amitié avec M. le curé de Port-au-Prince. D'après ce que dit M. Cessens, cet homme est politique et ne vaut pas grand'chose; ce curé fait beaucoup d'amitiés à M. Tisserant. Est-ce parce qu'il craint sa famille, ou parce qu'il veut la gagner?

M. Tisserant est nommé vicaire de Port-au-Prince, à la place d'un Français, qui est nommé curé ailleurs, et l'Italien est resté vicaire. M. le curé a demandé à M. Tisserant s'il pouvait faire venir quelques confrères de France, qu'il leur ferait donner une cure, et les ferait placer ensemble. Je ne sais que penser de tout cela. Veuillez, Monseigneur, me donner vos instructions sur la conduite que doit tenir M. Tisserant vis-à-vis du curé. Ce même curé l'a invité aussi depuis longtemps à prêcher l'Avent et le Carême dans sa paroisse. Tout cela paraît suspect. M. Tisserant désire aussi que vous veuillez bien lui décider un cas qui le gêne beaucoup. C'est à savoir ce qu'il a à faire au sujet des honoraires. Dans le pays, on en prend un grand nombre pour chaque messe. S'il se tient à la règle ordinaire, il irriterait et le clergé et le peuple, et cela pourrait lui nuire. Je pensais d'abord qu'il pourrait les prendre et nous envoyer en Europe toutes celles qui seraient de surplus; cela nous servirait pour bien des bonnes œuvres et pour le soutien de plusieurs communautés religieuses, et M. Tisserant serait tiré de son embarras. Ce qui me gêne, c'est qu'il serait à risquer que plus tard, quand la réforme sera mise, ces gens ne soient scandalisés de ce que M. Tisserant faisait cela. En outre, généralement, l'intention de ces gens qui donnent ces honoraires est que la messe soit dite le jour ou le lendemain. Veuillez bien me dire ce que M. Tisserant doit faire dans cette circonstance.

M. Cessens est toujours avec nous; il commence à prendre un peu goût à la vie de communauté. Cela lui coûtait bien d'abord, et maintenant encore parfois, il paraît en peine. Il s'y fera cependant, je l'espère.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect et du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

La Neuville, près Amiens, le 8 octobre 1843.

Au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

VI

La Neuville, 8 octobre 1843.

MONSEIGNEUR,

Je vous donne communication d'une lettre de M. Tisserant, mon confrère, que j'ai envoyé à Saint-Domingue par vos ordres. La lettre est datée de Port-au-Prince, le 29 août dernier. M. Tisserant y était arrivé environ quinze jours auparavant.

Il a été nommé vicaire à Port-au-Prince. Il me dit que les journaux parlent sans cesse de la réforme du clergé, que tout le monde la désire, même les hommes du Gouvernement. Il paraîtrait cependant que le Gouvernement ne voudrait cette réforme qu'autant qu'il pourrait en même temps conserver le pouvoir dans les affaires ecclésiastiques.

M. Tisserant a eu plusieurs entretiens sur les affaires de la religion avec celui qui en est chargé de la part du Gouvernement haïtien. Ce Monsieur est membre du conseil du Gouvernement provisoire, et comme ministre par intérim. Il dit à mon confrère que « le Gouvernement actuel n'était pas plus disposé que le précédent à demander un évêque, parce que son intention était de ne pas avoir pour clergé un corps qui pût lui résister ».

M. Tisserant ajoute à ces paroles, qu'il cite : « Cependant, ce Monsieur se montrait assez disposé à demander un préfet apostolique, parce qu'il fallait un chef au clergé. »

M. Tisserant me cite aussi en faveur de ce qu'il me dit, des paroles que le secrétaire du Général Hérard a dites à un membre de sa famille. Il lui manifesta l'idée d'avoir un clergé national, mais en même temps il témoigna que le Gouvernement n'était pas disposé à demander un évêque.

Il paraît que ce même secrétaire dit aussi qu'il avait cherché le Concordat conclu l'an passé avec Monsei-

gneur de Saint-Louis, dans les papiers laissés par le Général Boyer, et qu'il ne l'y avait pas trouvé.

M. Tisserant m'annonce aussi que des ministres protestants font des efforts pour s'insinuer dans l'esprit des gens du pays. Le 27 août, on a présenté au conseil du Gouvernement la demande de deux ministres protestants, qui s'offrent de se charger de l'instruction de la jeunesse dans les grandes écoles que le Gouvernement veut former à Port-au-Prince, pour les quatre arrondissements ruraux. Le conseil n'avait rien statué encore quand M. Tisserant écrivit sa lettre.

Ce sont là les renseignements fournis par l'abbé Tisserant.

Maintenant, j'ose adresser à Votre Eminence une supplique que toutes ses bontés m'encouragent à faire. J'ai pensé depuis longtemps que le meilleur moyen de ramener ce pays dans le bercail du Saint-Siège, serait de leur offrir l'établissement d'un Séminaire, pour y recevoir les jeunes gens du pays. S'ils acceptent l'offre, on pourrait peu à peu les ramener au Saint-Siège. Si on n'y parvenait pas d'abord, ils seraient obligés de se rendre plus tard, lorsqu'il y aurait plusieurs de leurs jeunes gens prêts à recevoir l'ordination. Ils seraient alors bien mieux disposés, et on obtiendrait plus sûrement un résultat heureux.

Je prends donc la liberté de demander à Votre Eminence la permission de faire cette entreprise. M. l'abbé Tisserant traitera cette affaire comme en son nom, et cependant vos ordres y seront exécutés avec la plus grande fidélité.

Je vais, en attendant, écrire à M. Tisserant pour qu'il sonde les esprits sur ce point, et, dès que j'aurai reçu le moindre signe de votre volonté, je lui enverrai l'ordre de traiter cette affaire.

Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage religieux...

F. LIBERMANN, *prêtre*,

Supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

Au docteur **Libermann** :

XLIX

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

CHER FRÈRE ET CHÈRE SŒUR,

Je vous réponds encore cette fois-ci en deux mots, n'ayant pas le temps d'en dire davantage. Il suffit à Caroline de trois paires de draps, d'une douzaine de serviettes et le reste, comme elle l'a. La supérieure de Louvencourt m'a dit qu'elle apporte le trousseau tel qu'elle l'a et qu'on ne lui fasse rien faire. Comme vous avez du linge, vous pourriez lui donner douze chemises, mouchoirs à proportion, les bas dans la quantité qu'elle les a.

Je suis certain qu'elle sera bien avec la supérieure. Elle lui plaira et la supérieure plaira aussi beaucoup à Caroline.

Je vous ai envoyé 100 francs par Félix et 75 francs par la poste. Je présume que vous les avez reçus. Il reste encore 30 francs à prendre chez Félix en arrivant à Paris. Si vous trouvez une bonne occasion de l'envoyer plus tôt, cela vaudrait mieux, parce que les cours commencent demain.

Je crois qu'il serait bon que mon frère écrive à M. l'abbé Théodore Ratisbonne (rue Vanneau, 29 bis, à Paris). Il est si bien disposé à l'égard de votre famille et vous estime beaucoup. Il serait possible que sa sœur ne puisse pas prendre Théodora avec elle, parce qu'elle vient par la malle-poste. M. Ratisbonne me dit qu'il cherchera d'autres occasions favorables, qu'il en écrira à sa belle-sœur. Si vous étiez en rapport avec lui, cela pourrait accélérer la chose. Même pour François, il serait bon que vous lui écriviez. Comme il m'a promis de s'en occuper dès son retour, vous pouvez lui en faire mention, en lui faisant vos remerciements.

Je vous laisse, je vous donnerai de mes nouvelles, quand j'aurai un peu plus de loisir.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

Votre frère,

F. LIBERMANN, *prêtre*,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 9 octobre 1843.

P. S. — Je vous prie de m'envoyer par Caroline : 1° semence de choux de Strasbourg; 2° choux rouges; 3° grosses raves noires; 4° raifort; 5° une greffe de Bestebiren, si cela est facile; 6° de la semence de myrtilles (heidelbeeren), si cela peut s'ensemencer.

A M. Germainville :

IX

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville,
Bordeaux.

J. M. J.

MON BON MONSIEUR GERMAINVILLE,

Je vous donne bien des tracas, mais c'est pour la plus grande gloire de Dieu et non pour l'amour de moi.

Vous avez sans doute reçu ma dernière lettre au sujet de M. Louverture. J'oubliai de vous y dire une chose. J'ai écrit à notre missionnaire qui est à Port-au-Prince, et je l'engage à obtenir d'établir un Petit Séminaire ou un Grand Séminaire, ou l'un et l'autre à la fois. C'est par ce moyen que l'on pourrait remédier aux maux de ce pays, qui sont immenses. On attirera peu à peu la confiance des autorités, on s'insinuera dans leur esprit; on finira par les réconcilier avec le Saint-Siège, surtout quand le temps des ordinations arrivera. J'ai

écrit au Cardinal Préfet pour obtenir la permission d'entreprendre cela. J'ai pensé que cette connaissance vous serait bonne pour vos rapports avec M. et M^{me} Louverture.

Je vous prie de m'envoyer la lettre en question datée de Mortagne. Je viens d'écrire à M. de Chasot, qui vous l'a adressée pour M. de Régnier; je ne pense pas qu'il fasse des difficultés à vous autoriser de me l'envoyer. Je ne puis vous envoyer l'autorisation de M. de Régnier, vous savez qu'il est parti. Je suis très embarrassé en ce moment par ce retard et par celui d'un autre billet plus considérable encore. Ayez donc la bonté de terminer cela. Je dois 5.000 francs sur cela à des personnes amies, dont 3.000 à M. Ducournau, et je ne voudrais pas les traîner trop en longueur.

Veillez bien remercier de ma part MM. Ducournau de toute leur obligeance. Je suis enchanté d'avoir fait leur connaissance.

Veillez aussi me donner des nouvelles de l'abbé Ducournau. Il s'absente de Bordeaux et je ne savais pas son adresse pour répondre à ses lettres.

Je ne sais pas encore par quelle voie Mgr Barron partira. Il compte demander le passage au Ministère, et je crois qu'il l'obtiendra.

J'ai l'honneur d'être, dans l'union de charité de Jésus et de Marie,

Votre très humble et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 10 octobre 1843.

A M^{lle} **Guillarme** :

X

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, n° 65,
Paris.

J. M. J.

Le 10 octobre 1843.

MA CHÈRE ENFANT,

Je vous écris deux mots de réponse à la lettre et au paquet que j'ai reçus de vous, hier seulement.

Je suis si pressé de besogne, que je n'ai pas encore eu le temps de lire votre lettre. Je vous réponds en attendant, un petit mot, pour que vous ne soyez pas inquiète de ne recevoir pas de réponse. Il y a déjà quelques jours que votre paquet est envoyé, et je serai obligé d'attendre encore quelques autres.

Je suis enchanté de votre aventure de la sacristie d'Argenteuil. Remerciez-en notre bon Maître. Je ne m'étonne pas que cela soit arrivé. Ne vous en mettez pas en peine. Cet orage se dissipera peut-être. Je pensais que cela pouvait venir de ce que ces Messieurs auront appris que vous avez envie de mettre les Bénédictins à Argenteuil. Cela paraîtrait dans le mot que M. le curé vous a dit à ce sujet. Vous voyez par là combien les œuvres de Dieu ont besoin du secret ! Cela vous apprendra de plus en plus à vous tenir dans la paix et la modération. Je me contente de vous dire cela maintenant. Je répondrai plus au long une autre fois.

Pour M. Louis, je n'ai pas pris la peine de lire sa lettre. Je ne sais pas encore ce que vous désirez de moi en me l'envoyant, n'ayant pas eu le temps de parcourir votre lettre; mais il n'est pas nécessaire que je le sache pour vous dire ce que j'aurai à dire sur cela. Le pauvre M. Louis est fort à plaindre. Toutes ses inquiétudes ne

signifient rien, cela vient d'une tête détraquée. Ce pauvre jeune homme est bien à plaindre. Il est sans fortune et, fort probablement, il perdra la tête, si elle n'est pas déjà partie.

Calmez son esprit et n'attachez pas grande importance à ce qu'il vous dit. Donnez-lui quelque pensée pieuse pour le soutenir dans sa peine. Ne vous amusez pas à lui persuader que ses soupçons et ses inquiétudes sont mal fondés. Vous ne les lui ferez jamais sortir de la tête, parce que c'est un commencement d'aliénation, qui dure depuis plus d'un an. Il m'a tenu déjà le même langage l'an dernier.

Vive Jésus dans votre âme, comme en Marie!

Vive votre âme en Jésus, comme celle de Marie!

(*Sans signature.*)

A M. Louverture (1) :

I

Monsieur,
Monsieur Louverture,
rue Neuve-de-l'Intendance,
Bordeaux.

MONSIEUR ET MADAME LOUVERTURE,

Tout ce que nos missionnaires qui viennent de s'embarquer pour l'Afrique, m'ont dit de vos bontés pour eux, m'oblige de vous en manifester ma reconnaissance. Ils m'ont raconté quelque chose des merveilles que Notre-Seigneur a opérées en votre faveur, et mon cœur en fut rempli de joie. Nous vous avons d'autant plus de reconnaissance que peut-être est-ce à vos saintes prières qu'est dû le prompt succès de notre pauvre petite société en faveur des Noirs.

(1) Il s'agit ici d'Isaac Louverture, fils de Toussaint Louverture, transporté en France avec son père, en 1803, et qui habitait Bordeaux; il mourut dans cette ville le 27 septembre 1854.

Je sais que vous avez prié pour cette sainte œuvre avant qu'elle n'ait existé, avant que nous en ayons eu la pensée. Que Dieu est bon dans ses desseins de grâce et de miséricorde!

Veillez bien, je vous prie, rester unis d'intention et de bonnes œuvres avec nos pauvres missionnaires, afin qu'ils aient le courage et la fermeté de foi pour surmonter les obstacles nombreux qu'ils rencontreront et pour persévérer dans leur entreprise sainte. — Veuillez faire l'office de Moïse, tandis qu'ils feront celui de Josué. Ils combattront et vous prierez; vos prières les conserveront et leur procureront du succès dans leurs travaux. Cela arrive bien souvent, et cela entre dans les desseins impénétrables de la divine Providence, que le monde attribue les succès heureux du saint ministère des hommes apostoliques, à leurs travaux et à leur capacité, et ce n'étaient que les prières de quelques bonnes âmes connues de Dieu seul qui avaient obtenu les avantages que les missionnaires ont remportés. Telle est la conduite de Dieu, afin que personne n'ait de quoi se glorifier devant lui, ni de quoi se fonder sur les louanges des hommes qui, toujours ignorants, ne prononcent que sur des apparences. Veuillez donc nous continuer l'intérêt que vous nous portez et partager en esprit les travaux de nos pauvres missionnaires. Veuillez aussi prier le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers. Car vous savez aussi bien que moi, que la moisson est blanche et prête à être récoltée; cependant, les ouvriers sont peu nombreux pour un si vaste champ. Si vous voulez bien, continuez à nous accorder ainsi le secours de vos prières et de vos bonnes œuvres, pour obtenir la grâce divine pour nos missionnaires.

Je vous donne, de mon côté, autant qu'il est en moi et au nom d'eux tous, une ample part à tous leurs travaux et aux mérites de leur apostolat. Si vous voulez bien accepter mon offre, unissez-vous à moi pour que nous obtenions de notre bon Maître la ratification de notre traité. Cette union de prières et de bonnes œuvres de la part de personnes qui sont intéressées à la même œuvre, produira, j'espère, un heureux effet pour obtenir la grâce

et la miséricorde pour des pauvres âmes délaissées.

Je profite de cette occasion pour vous prier d'une autre chose. Nous sommes chargés aussi de la mission d'Haïti. Vous avez sans doute encore des connaissances dans ce pays. L'état où il se trouve est déplorable. Rempli de mauvais prêtres qui le dévorent, ils auront besoin d'un évêque qui remette les choses en bon état. Mais les chefs du Gouvernement craignent d'avoir un évêque soumis au Saint-Siège, de peur que le pouvoir sur le clergé ne leur échappe. Nous avons un missionnaire dans le pays, parent d'une des meilleures familles de Port-au-Prince et petit-fils d'un ancien gouverneur de l'île. Ce Monsieur vient de nous donner des nouvelles. Il paraît qu'il n'y a guère d'espérance de voir se nouer la négociation avec le Saint-Siège, sinon peut-être pour obtenir un préfet apostolique qui ne sera pas évêque. Comme ils désirent ardemment avoir un clergé national, j'ai pensé que le meilleur moyen de remettre ce pauvre pays était d'y établir un Petit Séminaire et un Grand Séminaire. J'ai donc chargé notre missionnaire qui y est, de sonder là-dessus les gens du pays; s'il parvient à obtenir l'établissement d'un Petit Séminaire ou d'un Grand Séminaire, le pays est sauvé. Je crois que cela s'obtiendrait facilement, parce qu'ils désirent tant avoir un clergé indigène et avec raison.

Je vous prierai donc de vouloir bien recommander nos missionnaires à ceux de vos amis qui se trouvent dans le pays. Cependant, si vous deviez être suspects de favoriser la France, il vaudrait mieux n'en rien faire, de peur de nuire. Car ils sont en ce moment très défiant vis-à-vis de tout ce qui pourrait favoriser la France. Il faut être prudent avec ces gens qui sont si soupçonneux; et d'ailleurs, les mauvais prêtres profiteront de tout et emploieront toutes sortes de moyens pour détruire tout ce qui pourrait remettre les affaires de la religion dans le pays.

Il y a un bien immense à faire dans cette île. Les habitants sont si bien disposés et en même temps dans la plus affreuse ignorance des vérités éternelles. Veuillez donc vous intéresser aussi à leur malheureux sort.

Agréez, je vous prie, Monsieur et Madame, l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville-lès-Amiens, le 11 octobre 1843.

A M. Dupont :

XX

Monsieur,
Monsieur l'abbé Dupont, sous-diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

Le 12 octobre 1843.

MON BIEN-AIMÉ FRÈRE,

Je ne vous satisferai pas entièrement cette fois-ci, parce que je ne vous donne pas encore des nouvelles de la retraite de M^{me} Guillarme. Mais, mon bien cher, je vous les ai données ces nouvelles, et je vois bien maintenant que vous ne les avez pas reçues. Quand vous me dites, dans ma dernière lettre, que vous étiez étonné de ce que je ne vous donnais pas ces nouvelles, je me disais en moi-même : le cher frère va être tranquille maintenant, car quelques jours auparavant, je donnai cette lettre à un prêtre de Caen qui venait de faire une retraite chez les Pères Jésuites, et qui devait chercher notre petit Noir chez vous. Il attendit cette lettre pendant trois quarts d'heure en se promenant dans notre jardin. Je suis bien étonné à mon tour que vous n'ayez pas reçu cette lettre. Il paraît donc que ce Monsieur l'a remportée à Caen. Je vous mettrai son adresse au bout de celle-ci pour que vous lui écriviez, afin que cette

lettre ne reste pas entre ses mains. Une lettre semblable ne doit pas s'égarer.

Je ne puis cependant vous laisser sans vous dire quelques mots sur cette retraite, car il est probable que je ne vous ai pas tout dit dans cette lettre; j'étais trop pressé par la présence de ce Monsieur qui l'attendait.

Après avoir bien examiné la chose devant Dieu, j'ai cru ne devoir chercher dans cette retraite qu'à mettre cette bonne personne dans son état d'oraison, pour deux raisons principales. La première, afin de lui apprendre son état intérieur. Cela me paraît bien important. Je suis bien convaincu que tant qu'elle se tiendra dans son état intérieur devant Dieu, elle ne tombera plus dans ses pernicieuses illusions, qu'elle n'y restera au moins pas longtemps, ni dans ses raideurs de volonté, car elle sortira toujours de son état d'oraison dès qu'elle sera tombée ainsi.

La seconde raison était que, voyant son âme dans le calme de son état surnaturel, tel que Dieu le veut, j'y verrais plus clair pour connaître et le principe de ses défauts, et surtout pour les lui faire comprendre. Lorsqu'elle est hors de son état d'oraison, il est impossible de les lui faire voir.

Les premiers sujets d'oraison que je lui ai donnés étaient un mélange de raisonnement, d'oraison affective et de contemplation. J'ai trouvé en elle un état d'oraison contemplative et très intérieure. Je prévoyais bien cela; car il me paraissait impossible qu'une âme pure, qui sert Dieu depuis si longtemps avec tant de ferveur et de générosité, et qui a tant reçu de grâces, ne fût dans un état contemplatif; aussi, de suite, je ne lui donnai plus que des sujets contemplatifs, et je maniai cette âme comme de la cire molle. Elle entra dans de profondes absorptions, où elle passait des journées entières. Elle serait restée deux mois en retraite sans peine. Ces quinze jours sont passés comme un songe. Dans ces oraisons, je ne restai pas oisif. Je tendais à les rendre pratiques, tout en la faisant rentrer ainsi dans son état d'oraison. Les deux derniers jours étaient sur le sacrifice d'elle-même, sur la dévotion au très Saint Sacrement, et enfin le der-

nier de tous, sur Jésus vivant en Marie et Marie en Jésus, sujets où j'ai fait ressortir ses principaux défauts et où je lui ai livré les armes pour les combattre.

C'est une chose singulière. Cette bonne âme, malgré cet état de contemplation réelle et même profonde, n'est pas encore sortie des sens; c'est une chose que je n'ai pas encore vue; c'est aussi là la source de tous ses maux, comme je vous l'avais dit une fois en allant avec vous de La Neuville à Amiens. Elle vit d'instinct et non de raison; c'est-à-dire que, dans toute la conduite de sa vie, ce n'est pas la vue de l'esprit qui la guide et la fait agir, mais une certaine sensibilité qui est en elle comme un instinct, un goût, un sentiment. Elle est repoussée et s'éloigne quand les objets répugnent à cet instinct ou sentiment, quand ils lui portent dégoût et répulsion; elle suit, au contraire, avec entraînement, les objets qui sourient ou qui attirent son instinct sensible, cette attraction ou répulsion décide son action en grande partie. Elle a un instinct naturel et un instinct surnaturel. Quand la grâce la touche, c'est là qu'elle frappe et, alors, elle est entraînée et capable des plus grandes vertus et aux degrés les plus héroïques, selon la forme de l'impression faite dans cet instinct : elle ne raisonne pas, elle ne réfléchit pas; elle voit Dieu, elle l'aime de toute son âme, elle le suit en aveugle et avec entraînement. Quand c'est la nature qui frappe, elle produit le même genre d'entraînement; seulement, il y a toujours là un combat. Notre-Seigneur ne cède pas sa place, et alors viennent les illusions; car la volonté étant violemment entraînée, l'esprit n'étant pas habitué à guider, mais à recevoir l'impression par ce mouvement instinctif, ne voit les choses que selon l'impression qu'il reçoit. C'est pour cela qu'elle croit réellement bien faire, tout en faisant mal, et elle tombe dans des erreurs les plus ridicules et les plus dépourvues de sens. La différence entre l'opération naturelle et la surnaturelle dans l'instinct, est que la naturelle porte une impression fâcheuse et pénible avec elle, et la surnaturelle, une douce et suave. La naturelle est accompagnée de peine et de combat, et la surnaturelle n'a presque jamais de combat, car là, comme toute l'impres-

sion et tout le guide de l'action réside dans le sentiment et l'instinct, il ne peut guère y avoir de combat. Dès que ce mouvement instinctif est sous une impression mauvaise, de suite il est traîné au mal; si, au contraire, il est traîné au bien; aussi cette bonne personne n'a guère de vertus acquises, tout ce qu'elle a est infus. Jamais elle ne fut en état d'acquérir. Il faut que Notre-Seigneur aime beaucoup cette âme pour la conduire ainsi comme par la main, et la préserver du mal, car vous concevez que, dans cet état de choses, elle est dans des dangers continuels.

Une autre distinction est que, dans le naturel, l'opération de la volonté est raide, résistante, sèche : l'esprit est troublé, raide et dur.

L'important, pour elle, est de rester dans son état intérieur d'oraison, elle ne sera jamais surprise par cette impression sensible naturelle. Cette impression sensible naturelle fait qu'elle se raidit en elle-même et dans l'objet de cette impression, l'esprit est obscurci et la volonté raide; de là vient que dans ses états elle est obstinée terriblement, et que même elle est fermée et comme incapable de s'ouvrir à ceux qu'elle soupçonne devoir s'opposer à cette impression instinctive. L'impression instinctive surnaturelle la relance dans son intérieur auprès de Notre-Seigneur, l'unit à lui et la fait agir par une foi vive, claire même, forte et animée d'une charité ardente. Car de suite, le mouvement se communique à l'intelligence par l'action de la foi et à la volonté par l'opération de la charité. L'union et l'adhésion de son âme à Dieu est alors puissante, et elle serait capable des plus grandes choses, des choses les plus difficiles; rien ne serait au-dessus d'elle. De cette manière de marcher, il résulte que, toute contemplative qu'elle est, elle n'a pas acquis un grain d'esprit d'intelligence. Lorsqu'elle est dans son état surnaturel, la sagesse est son partage, mais non l'intelligence, à cause de cette habitude de ne pas agir dans la foi pure et indépendante de l'impression instinctive (comme cela est universel dans les âmes parvenues à l'état contemplatif où elle est). Je crois que le principe de cet état instinctif vient de ce qu'elle n'a pas

acquis l'habitude de se tenir dans son véritable état d'oraison. Elle a été souvent mal dirigée, ses directeurs la faisaient bien souvent sortir de son oraison. Elle allait par sauts et par bonds et dérangeait beaucoup trop sa contemplation par l'action (je veux dire l'activité intérieure de l'âme au milieu de l'action extérieure); elle se répandait trop aussi dans les sens et nourrissait trop ce sentiment instinctif. Il faut qu'elle prenne l'habitude de rester dans son intérieur auprès de Notre-Seigneur, tout en agissant, et qu'elle se rallie toujours là. Il faut encore qu'elle se familiarise à l'esprit de sacrifice, afin de tuer peu à peu la jouissance de ce sentiment instinctif, et de prendre et savourer, pour ainsi dire, l'impression de peine et de répulsion en se prosternant devant Dieu et en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous voyez par là, il me semble, l'explication de tout ce que vous avez remarqué de singulier et de défectueux en elle. Ainsi, quand ces deux dames sont venues, cet instinct sensible a été froissé, et voilà de suite un combat qui s'établit, son pauvre esprit est embarrassé, et de là tout le résultat que vous connaissez. En voilà bien assez. La dissertation est longue, et probablement bien obscure. S'il vous reste quelque difficulté, parlez-m'en, cela pourrait m'éclairer. Vous voyez qu'en somme, je crois que son état est bon, très bon, qu'elle n'est point du tout dans un état illusoire, quoiqu'il y ait des erreurs dans son esprit sur certains points; de plus, quoique parfois elle soit surprise par des illusions passagères plus ou moins longues, plus ou moins dangereuses. De manière que nous avons tout lieu d'espérer cependant qu'elle se corrigera de ces défauts peu à peu, si elle reste dans son état d'oraison, et, si elle se corrige, elle sera bien élevée, de manière qu'avec tous ses défauts, elle paraît être encore plus agréable à Dieu que vous et moi, et que bien d'autres raisonneurs comme nous sommes.

Adieu, cher frère. Mon âme est toujours à la vôtre en Jésus et son divin amour.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

• Pardon, mon cher, je ne pensais pas à votre retraite.

Au P. J.-D. Laval :

III

Au dos : Monsieur,
 Monsieur l'abbé Laval,
 Prêtre Missionnaire,
 à Port-Louis,
 par l'Angleterre Ile Maurice.

En tête : à M. Laval, Missionnaire apostolique à l'île Maurice.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Le 15 octobre 1843.

MON CHER FRÈRE,

Il y a bien longtemps que je n'ai pas reçu de vos nouvelles, qui me sont cependant très chères. Ecrivez-moi donc plus souvent et apprenez-moi ce qu'il plaît à Dieu de faire par votre ministère, les difficultés et les peines que vous avez. Je suis bien affligé de vous voir vivre comme un excommunié parmi nous. Vous appartenez à notre pauvre petite société sans en retirer aucun fruit.

Nous avons de grandes obligations à Mgr Collier, mais je ne pense pas que Notre-Seigneur exige que nous vous sacrifions pour cela. J'ai écrit à M. Le Vavasseur à ce sujet. Je l'ai chargé d'examiner la chose, et de voir s'il y a possibilité de vous amener avec lui à Bourbon. Je lui ai envoyé deux confrères bien pieux et bons. Plus tard, quand la chose sera possible, je lui en enverrai encore deux autres, et vous aurez une petite communauté de six; cela sera passable.

Vous savez sans doute que j'ai chargé M. Le Vavasseur de la supériorité de tous les missionnaires de ces quartiers.

Il faut que je vous donne de nos nouvelles : elles sont consolantes, car le bon Dieu nous a bénis plus que nous ne le méritions. Je viens d'envoyer sept missionnaires en

Afrique, sur les côtes de la Guinée et de la Sénégalie, dans le pays natal de vos pauvres Noirs. Il a fallu les diviser en deux communautés. Cela m'a un peu coûté, mais il fallait obéir aux circonstances qui nous y obligeaient. Le Cardinal Préfet de la Propagande le désirait. Il y en aura donc quatre qui se rendront en Sénégalie; ils sont maintenant à Gorée, île appartenant à la France, et toute proche de ce pays. Cette île est très salubre. Nos quatre confrères vont y passer deux mois pendant la saison malsaine, pour éviter les maladies. Pendant ce temps, ils prendront des informations sur le pays qu'ils doivent évangéliser, et où tout est bien disposé pour recevoir la foi catholique. Les trois autres sont en route pour la Guinée. Ils vont se fixer aux environs du cap des Palmes, à Garroway, nouveau comptoir que la France vient d'établir dans ce pays.

M. Tisserant est à Port-au-Prince, capitale de Haïti, ou Saint-Domingue. Nous espérons que bientôt nous pourrons y envoyer quelques confrères. Ce pays est dans un bien triste état, par la conduite de tant de mauvais prêtres qui le remplissent et le dévastent. Cependant, les dispositions des habitants sont admirables.

Nous avons cinq novices dans la maison et un sixième qui est dans l'incertitude. Quelques autres se préparent à venir et y seraient déjà, s'ils n'avaient pas de difficultés à surmonter. Notre chère petite œuvre semble être agréable à Notre-Seigneur et protégée par notre bonne Mère. Notre noviciat est toujours établi au diocèse d'Amiens. Nous y avons acheté une maison avec un grand jardin assez retiré et solitaire. Nous y vivons en repos. Le bon Dieu nous donne une grande paix et une grande union dans l'intérieur de la maison. Les dépenses sont très considérables; mais, jusqu'à présent, Notre-Seigneur a eu pitié de nous. J'espère qu'il ne nous abandonnera pas.

J'ai eu exactement depuis tout ce temps le loyer de vos biens; cela nous a été d'un bien grand secours.

M. Savouré est mort. La bonne Sœur Rosalie nous a indiqué un autre homme d'affaires, nommé M. Fauconnier. Il m'a demandé votre adresse, je ne sais pas pour-

quoi. Il paraît avoir besoin d'avoir recours à vous. S'il vous demande quelque pouvoir particulier, il serait bon de le refuser. Je lui ai donné à peu près tous les pouvoirs, excepté de vendre les fonds. Je lui ai recommandé de ménager vos parents qui ont ces biens en mains. Il y a une petite rente annuelle qui est due par quelques-uns. Je lui ai dit que, s'il fallait entrer en procès pour l'obtenir, de la leur laisser et de ne plus y penser. Je leur ai dit aussi de continuer le bail s'ils le désiraient très fort, comme cela paraissait.

M. Galais m'a rapporté, il y a longtemps, que votre intention était que je payasse la pension d'un jeune homme pour qu'il puisse continuer son séminaire. M. Galais me dit qu'il fallait attendre que vous m'écriviez de nouveau. Je me dis qu'étant pauvre et ayant de grandes charges (car j'ai deux pensions à payer au Séminaire Saint-Sulpice, ce qui fait 800 francs; de plus, depuis quelque temps, un jeune Noir, de grande espérance, dont je vais vous dire un mot tout à l'heure, dont les études coûtent 500 francs par an, ce qui fait une dépense nette de 1.300), je ne devais entreprendre de payer pension pour un étranger qu'après vous avoir fait mon observation, et qu'il était sûr que vous ne voudriez pas cela. Il me dit qu'il allait vous écrire sur le champ, et qu'il fallait attendre votre réponse. J'ai cependant écrit à M. Coquerel, supérieur du Petit Séminaire d'Evreux. Voici ce qu'il me répond :

« Le jeune homme est en rhétorique. Il doit entrer au Grand Séminaire au mois d'octobre, c'est-à-dire ce mois-ci. Il a des moyens bien suffisants et il est dans la première moitié de sa classe. On désirerait de lui plus de piété et de ferveur. Cependant, sa conduite est constamment régulière, et l'on n'a jamais aucune plainte sur lui pendant les vacances. Le Séminaire lui a accordé une demi-bourse, c'est-à-dire qu'il paie 200 francs par an, sur quoi ses parents sont en retard de 100 francs. Ils se plaignent de ce que cette pension est trop forte. Je les crois (c'est M. Coquerel qui parle). Cependant, ils ne pourraient vivre sans le travail des mains. Le jeune séminariste est toujours très reconnaissant envers M. Laval. »

Maintenant, je vous prie de me dire au plus tôt possible ce qu'il y a à faire, et je paierai les 200 francs.

Une chose importante que j'ai à vous demander et qui est très pressée. Des personnes considérables désirent, pour des raisons importantes pour le bien des âmes, avoir des renseignements sur Mgr le Vicaire apostolique, prédécesseur immédiat de Mgr Collier. Surtout, on voudrait savoir s'il a été destitué pour cause contre les mœurs. Cela est pressé.

Nous avons ici un jeune Nègre du fond de l'Afrique, enfant très intéressant et rempli de bonne volonté. Il est né d'une famille régnante dans son pays, qui n'a jamais vu de missionnaires ni de chrétiens. Il avait été enlevé dans une révolte et vendu. La Providence l'a amené en France, et il est entre nos mains. Je tâche de l'avancer et d'en faire un futur missionnaire pour son pays. Son oncle est roi des Bambarras, pays peu éloigné de la Sénégambie, où il a plu à Notre-Seigneur d'envoyer nos missionnaires. Nous verrons s'il plaît à Dieu d'en faire quelque chose pour le salut de ce pays.

Priez bien pour vos frères de l'Afrique occidentale et pour leur mission; priez aussi pour la mission de Saint-Domingue, qui a grand besoin de prières. Une recommandation très importante à faire, c'est que vous fassiez inscrire beaucoup de monde dans l'Archiconfrérie; établissez tant que vous pourrez d'agréations. Je vous ai envoyé des feuilles, il y a longtemps; ne soyez pas le dernier à enrôler les âmes sous l'étendard du saint Cœur de Marie. Vous verrez l'heureux résultat de cette démarche.

Engagez Mgr Collier à envoyer recommander son vicariat à la prière de l'Archiconfrérie, engagez-le à consacrer son vicariat au très saint Cœur de Marie, à l'envoyer à M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires. Un grand nombre de Vicaires apostoliques ont fait cela.

Je vous prierai aussi de m'envoyer tous les cas de conscience difficiles que vous aurez eus, afin que je les propose, que je les fasse décider, et que je procure par là l'instruction pour le noviciat.

A Dieu, très cher Frère.

Tout vôtre dans la sainte charité du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 15 octobre 1843.

A M. Thévaux :

IV
(Copie.)

La Neuville, 23 octobre 1843.

TRÈS CHÈR FRÈRE,

Je n'ai pas assez de temps pour vous écrire une lettre au long, selon mes désirs. Je me réjouis bien de ce que le bon Maître vous pousse à venir de suite. Je crois d'autant plus que ce désir vient de lui, que moi-même je sens cette impression de mon côté, et j'ai prié notre bonne Mère de vous envoyer enfin. J'en ai même écrit à M. Gamon, ainsi qu'à M. Poupert; ils vous en auront sans doute parlé depuis que vous êtes à Clermont.

Cependant, quel que soit mon désir de vous avoir avec nous, je ne voudrais pas prononcer sur cela. J'aime mieux attendre que le bon Maître vous envoie. J'ai donc écrit à M. Gamon que je lui laisse à décider là-dessus, puisque Notre-Seigneur l'a chargé de votre conduite jusqu'à présent. Vous pourriez dire à Monsieur votre père que vous allez rester avec moi, car il est fort probable que dans ces commencements, je serai obligé de vous garder ici encore et de ne vous envoyer qu'un peu plus tard. Cependant, je ne déciderai rien absolument sur cet article avant d'avoir l'assurance de la divine volonté. Soyez en repos, mettez votre confiance en Dieu et en Marie, la grâce divine ne vous manquera pas.

Je vous embrasse dans la charité du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Au docteur **Libermann** :

L

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

Le 24 octobre 1843.

CHER FRÈRE ET TRÈS CHÈRE SŒUR,

Je n'ai rien de nouveau à vous dire, sinon que Caroline a le mal du pays, mais cela va se terminer demain. Déjà aujourd'hui cela était passablement diminué. Demain, elle commencera à travailler sérieusement, elle n'aura plus le temps d'y penser. La Maîtresse générale la voyant dimanche bien en peine, lui dit d'aller pleurer tout son soûl; elle obéit de suite; elle alla dans une espèce de grenier et pleura de tout son cœur. Cela lui fit du bien. Le lendemain, j'allai la voir; elle était toute dans les larmes. Mais c'était un plaisir de la voir pleurer; elle pleurait et riait en même temps. Aujourd'hui, elle est venue passer la soirée avec moi. Tout allait mieux, elle a beaucoup de besogne, elle ne pensera plus à pleurer demain. Elle dit qu'elle n'aura pas besoin de rester plus d'un an ici, et je lui ai promis qu'elle ne restera pas davantage. Cela ne coûte pas bien cher à dire. Si ensuite l'année étant écoulée, on voit qu'elle a encore besoin de rester, on ne se gênera pas de la faire rester tout de même. Elle assure que son père lui fit la promesse qu'elle ne restera qu'un an dans l'exil.

Il ne faut pas oublier les commissions.

Madame la Supérieure de Louvencourt a accepté l'offre que je lui ai faite de lui faire venir des pruneaux de Strasbourg. Si vous pouvez en trouver de très bonne qualité, qui ne viennent pas au delà de 5 ou 6 sous la livre, tout rendus, vous pouvez en acheter 400 livres pour Louvencourt, sinon il faudrait me faire savoir le prix au plus tôt. Il faudrait de vrais pruneaux

(des quetches). Outre cela, je vous prie de m'envoyer à moi 80 livres de pruneaux, à peu près autant de pirn schnitz et *idem* des œpfel schnitz; de plus, 10 de cerises sèches; et, si elles ne coûtent pas beaucoup plus que les pruneaux, vous pouvez en prendre davantage, par exemple 20 livres pour 6 à 8 francs. Si la choucroute n'est pas bien chère, par exemple, si, en prenant un petit tonneau tout rendu, un plat pour huit personnes ne monte pas à plus de 6 ou 7 sous, vous pouvez m'expédier un petit tonneau. Soit pour ce que vous m'envoyez, soit pour les 400 livres pour Louvencourt, vous n'avez qu'à dire au marchand de faire une traite sur moi. Vous pouvez m'adresser tous ces objets *au Couvent de Louvencourt, à Amiens*; ou si vous n'envoyez rien pour le Couvent : *chez M. Cacheleux, rue des Augustins, n° 8, Amiens*. Je vais expédier cette semaine les 90 francs que je vous dois.

Il serait bon que le papa de Caroline lui donne des conseils sur la méthode à suivre pour la leçon qu'elle va donner; cela est assez pressé, elle commencera peut-être bientôt.

Je n'ai pas besoin de parler d'Elise. Je ne vois pas de difficultés; il me semble qu'il faut l'envoyer quand on la demandera, et qu'il ne faudrait pas faire de grandes dépenses pour le trousseau.

Tout à vous en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Selon ma mauvaise habitude, j'ai oublié de remercier ma chère belle-sœur du petit cadeau de pruneaux qu'elle m'a envoyés; ils sont très bons. J'espère qu'elle s'occupera par charité de m'en trouver d'à peu près semblables. Je prévois déjà toute la peine qu'elle va se donner pour cela; mais ce qui est fait avec tant de charité ne coûte pas.

A M^{lle} Marie Libermann :

LI

Mademoiselle,
Mademoiselle Marie Libermann,
chez M. Hallé, marchand épicier,
place du Temple-Neuf,
Strasbourg.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, le 24 octobre 1834.

MA CHÈRE ENFANT,

Je conçois parfaitement vos regrets au sujet de la pension que vous êtes obligée de quitter. Tout finit dans ce monde, tout s'écoule et passe. Dieu seul nous reste, et il nous reste toujours le même, toujours plein d'amour et de tendresse pour nous. Si nous cherchons la joie, la satisfaction, le bonheur dans ce monde, nous courons après un fantôme, une ombre qui nous échappe des mains, si toutefois nous parvenons jamais à le saisir. Que le monde est sot de tout sacrifier aux plaisirs, aux honneurs et aux richesses, et de n'aspirer que vers ces vaines images de la réalité qui existe en Dieu seul, et que personne ne veut rechercher ! Vous, plus que tout autre, vous devriez sentir vivement le néant de la terre et de tout ce qu'elle renferme.

Ma chère enfant, n'aimez pas la terre, n'aimez pas le monde ni ce qui est dans le monde ; car, tous ceux qui aiment le monde et ce qui est au monde, recherchent les plaisirs, les richesses et la fausse gloire. Oh ! que tout cela est vain, que tout cela renferme peu d'éléments pour nous rendre heureux, que cela est plein de trouble, de passion et d'affliction ! Tout n'est que vanité et affliction d'esprit.

Attachez-vous à Dieu du fond de vos entrailles, ma très chère Marie, du plus intime de votre pauvre âme. C'est là que vous trouverez votre bien suprême. Vous

pourrez encore avoir de la peine sur la terre; mais ces peines n'auront plus rien qui puisse pénétrer votre âme. Vous prendrez votre croix, vous humilierez votre âme avec douceur et amour, avec soumission et abandon devant votre Dieu. Plus les créatures vous peinent et vous affligent, plus votre âme s'attachera à Notre-Seigneur et se perfectionnera dans son divin amour.

Chère enfant, vous savez combien je suis plein de tendresse pour votre âme; cependant, je vous dis en vérité, je ne peux m'affliger des peines dans lesquelles je vous vois. J'en suis touché, mais je m'en réjouis en même temps. Réjouissez-vous avec moi. Je ne veux et ne peux vous aimer plus que Notre-Seigneur vous aime; ne vous aimez pas davantage non plus. Il vous envoie cette vie de croix et de peines; c'est pour sanctifier votre âme, pour la détacher de la terre et de tout ce qui est sur la terre. On peut vivre au milieu du monde, sans aimer le monde. Jésus, notre bon Maître, a prié son Père céleste pour qu'il nous empêche d'aimer le monde : *Je ne vous demande pas, mon Père très saint, que vous les enleviez de ce monde, mais que vous les préserviez du mal.*

Ne vous aimez pas trop vous-même non plus. Plus vous vous aimez et affectionnez avec trop de tendresse, moins vous attirerez l'amour de Jésus. Aimez Jésus, l'amour et le bonheur de nos cœurs, la vie de nos âmes. C'est là, ma bien chère enfant, ce que les peines et les croix doivent opérer dans votre pauvre âme. Elle vous donnera toutes les vertus et les perfections de Dieu; vous serez forte et inébranlable dans le bien. Livre donc votre âme à Jésus, pour souffrir tant qu'il voudra et tout ce qu'il voudra. Ne vous attendrissez jamais sur vous. Ne vous livrez pas à des réflexions tristes; évitez les impatiences, les vivacités, dans le moment des contrariétés. Calmez votre âme dans les troubles et les agitations qui pourront résulter quelquefois de ces contradictions. Dans ces moments critiques où on vous dit des choses si pénibles, recueillez-vous dans le fond de votre âme auprès de Jésus qui est en vous; vous trouverez auprès de lui la paix que vous risquez de perdre;

vous y trouverez l'amour que vous ne pouvez trouver au dehors.

Allez à l'église, autant que vous le pouvez, pour assister à la sainte messe. Lorsque vous ne le pouvez pas, faites-vous un petit sanctuaire dans le fond de votre âme; adorez-y Jésus, il y réside par sa divine grâce. Acquérez peu à peu la belle habitude d'y adorer Jésus, de temps en temps, dans la journée. Si vous l'aimez mieux, transportez-vous en esprit devant le saint autel, et restez-y à adorer Celui que votre cœur aime et désire.

Vous êtes une enfant de grâce, ma chère Marie : Jésus est toujours avec vous, et Marie veille sur vous. Ayez de fréquents retours vers eux dans la journée. Conduisez-vous envers votre marraine, avec douceur, avec prévenance. Ne lui en voulez jamais, ma chère enfant, quand elle vous fait de la peine sans raison. Ayez un cœur tout plein de l'amour et de la douceur de Jésus. Soyez comme ce divin Agneau qui s'est laissé mettre en pièces sans avoir la moindre impatience, la moindre opposition pour ses bourreaux ! Soyez courageuse; imitez ce bien-aimé et doux Agneau. Sa grâce croîtra en vous au centuple.

Ne répondez pas quand votre marraine vous parle avec cette dureté, quand elle parle contre votre maman.

Ne vous troublez pas de vos tentations; méprisez-les et détournez-en les yeux de l'âme, en vous distrayant, après avoir invoqué Marie. Répétez, du fond de votre cœur, ces paroles : « O Marie conçue sans péché, priez pour moi qui ai recours à vous » ; et puis, méprisez cet ennemi qui ne doit jamais vous causer de l'inquiétude. Votre âme est à Jésus; tous ces fantômes qu'il représente, ne sont que dans l'imagination, la volonté en est entièrement vide et s'y refuse. Vous éprouvez sans doute un mouvement sensible; mais ce n'est que dans le sentiment et non dans l'âme, qui est pure devant Dieu au milieu de tout cela. Tout ce qu'il y a à faire, c'est de rejeter ces idées et de ne jamais s'en inquiéter.

Je prierai pour vous, et j'espère qu'il ne vous arrivera pas de mal. Vous vaincrez le démon, ma chère enfant; ne craignez pas, vous êtes une enfant de Marie, une Marie même; le démon a peur de vous...

Caroline va bien; elle est venue passer deux heures et demie avec moi ce soir. Il faisait beau, nous nous sommes promenés dans le jardin. Elle a le mal du pays. Elle a versé au moins un demi-litre de larmes depuis dimanche. Elle ne fait pas grande compassion, parce qu'elle rit en même temps qu'elle pleure. Si elle avait sa pauvre Marie avec elle, m'a-t-elle dit aujourd'hui, elle n'aurait pas le mal du pays. Vous voyez bien. Il faut que chacun porte sa croix. Caroline prétend que la sienne est la plus pesante. Aujourd'hui, son mal allait en diminuant, mais quand j'étais là, hier, cela coulait comme deux petits ruisseaux. Je suis sûr qu'elle se plaira dans cette maison. Demain, elle n'aura plus le mal du pays, parce qu'elle n'aura pas le temps d'y penser. Elle a beaucoup de travail. Elle est dans la première classe, et les cours sont très forts. Elle a l'air de n'avoir pas grande assurance d'obtenir des prix. C'est un peu trop tôt pour en juger.

A Dieu, chère enfant, tout à vous en Jésus et Marie.

P. S. — Dites à M. et M^{me} Halé que je les remercie bien de leur bon souvenir. Je ne les oublierai pas non plus dans mes prières, et, bien souvent, je pense à eux au saint sacrifice de la messe.

A M^{me} **Guillarme** :

XI

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, n° 65,
Paris.

18 octobre (1).

MA CHÈRE ENFANT,

Vous êtes sans doute en peine de ce que je vous laisse si longtemps sans répondre; c'est bien aussi malgré moi

(1) Le cachet de la poste porte : Octobre, 18, 1843.

et avec peine que je l'ai fait. Dieu l'a voulu ainsi, il faut bien passer par là, et mettre votre âme dans la paix. Il faut toujours vivre dans une humble et amoureuse soumission à la divine volonté, vous tenir prosternée devant lui toutes les fois qu'il vous envoie une contrariété ou qu'il vous afflige en quelque manière que ce soit.

Clémence est placée dans un couvent des Dames de Louvencourt, où elle est un peu tourière et aide dans l'intérieur du couvent. On en est fort content. Non, ma chère enfant, je ne veux pas faire venir absolument Clémence à Paris, tant s'en faut. Ce n'était que parce que je ne savais que faire de cette pauvre enfant, qui est bonne. Vous avez fait une petite sottise dans cette affaire; mais que faire? Ce ne sera pas la dernière qui vous échappera. Ce qu'il faut faire après ses fautes, c'est de s'en humilier en paix et n'y plus revenir une autre fois. Oui, je vous ai trouvée bien sévère, vous qui avez besoin de tant d'indulgence et de ménagement. Apprenez donc une bonne fois à vivre de l'amour de Jésus qui habite dans votre âme. L'amour de Jésus est doux et patient; il n'est pas jaloux, il ne cherche pas à découvrir le mal ou le côté défectueux d'autrui, il croit facilement le bien, et se réjouit de cela : il espère tout pour le prochain, il se réjouit du bien qu'il voit dans le prochain. Vous n'avez pas agi en tout contre cela, mais en certains points. Il faut que vous restiez encore bien longtemps intimement et paisiblement unie à Jésus pour parvenir à la sainte perfection de la charité. Tant que votre âme ne sera pas parfaitement maîtresse de ses sens, vous aurez des moments d'échappée. Soyez souple en vous reposant suavement et humblement sur le Cœur de Jésus vivant en vous. Soyez en repos sur son divin cœur, et peu à peu votre âme sera docile, et ces mouvements passagers des sentiments et de l'imagination céderont.

Ne vous tourmentez pas si j'ai été peiné de ce que vous avez dit ou non. Je le serai toujours quand vous ferez des fautes; mais ce n'est pas ce qui doit vous occuper, c'est le divin Epoux qui est à considérer, cela le touche de bien plus près que moi. Ce grand Seigneur devrait avoir souvent honte d'une si pauvre épouse :

cependant, c'est bien le contraire, il se glorifie devant les anges et les saints, non à cause des richesses et des beautés qu'il voit dans votre âme, mais à cause de son immense bonté et douceur avec lesquelles il vous traite.

Je ne me rappelle pas à quel propos j'ai dit ces mots : *Serviteur seulement* (1), mais je ne crois pas les avoir dits à quelque dessein. Les choses en resteront où elles en étaient quand vous avez quitté Amiens; seulement, il faut que tout votre amour et toute la complaisance de votre âme se portent vers Jésus, votre divin Epoux. Il ne faut absolument que vous ayez de l'attache pour des vers pourris, qui, après tout, ne sont que de bien misérables serviteurs de notre admirable Maître.

J'espère bien que, par la miséricorde de Dieu, je n'aurai jamais de religieuses, c'est mon grand désir. Il me suffirait de m'occuper comme il faut de moi-même, et voilà déjà bien des choses sur les bras. Priez bien Notre-Seigneur qu'il fasse sa divine volonté et qu'il sacrifie ce pauvre serviteur.

Je vous ai déjà dit un mot au sujet des peines que ces Messieurs vous ont faites à Argenteuil. Estimez-vous bien heureuse d'être traitée comme votre divin Epoux. Ayez des vues pures dans tout ce que vous faites. Ces coups vous sont nécessaires pour vous purifier de plus en plus. C'était peut-être là une des plus grandes faveurs que le bon Dieu vous ait faites à Argenteuil; c'est une véritable marque de sa bonté et de son amour tendre pour votre pauvre âme. Livrez-la-lui pour qu'il la crucifie tant qu'il le voudra. Que son saint nom soit béni, loué et adoré! et que vous soyez méprisée, maltraitée, repoussée de tous les hommes. Oh! que je voudrais vous voir ainsi méprisée et rejetée de tous les hommes, afin que votre cœur soit une bonne fois tout à Jésus et pour toujours.

J'ai bien de la peine à croire qu'une bagatelle comme celle du journal ait mis ces Messieurs tellement en co-

(1) Allusion à la lettre ci-dessus, du 25 septembre, p. 352; la souscription dans l'original porte en effet : *Votre pauvre serviteur seulement.*

lère. C'est probablement l'établissement des Bénédictins qui les chagrine. Vous aurez désormais de bien grandes difficultés. Les œuvres de Dieu ont besoin du secret, autrement il est difficile qu'elles réussissent. Notre-Seigneur s'est caché pendant trente ans : même quand il a commencé sa vie conversante, ses prédications, il a encore caché sa divinité, et même à beaucoup de monde il a caché la manière dont la Rédemption devait s'opérer. C'est ainsi qu'il faut toujours se tenir caché, si on veut faire quelque chose pour la gloire du Maître. Dès qu'on découvre ses desseins, ils manquent le plus souvent. Ne renoncez pas au projet des Bénédictins pour cet obstacle. Ces Messieurs se remettront, j'espère. Mettez toute votre confiance en Dieu, non dans les hommes.

Je laisse ma lettre imparfaite. Je viens de recevoir des nouvelles qui m'obligent de partir ce soir pour Paris. Vous pourrez venir me voir jeudi matin à mon logis (1).

Que Jésus soit votre tout unique amour.

(*Sans signature.*)

A M. **Galos**, directeur des Colonies :

IV

Propositions présentées à Monsieur le Ministre de la Marine pour les Missions des Côtes d'Afrique.

La Neuville, 19 octobre 1843.

1° Que Monsieur le Ministre daigne protéger nos missionnaires par les autorités locales, sur les côtes et dans l'intérieur des terres.

2° Que les supérieurs aient toute liberté dans la conduite de leurs communautés, ainsi que dans l'emploi de leurs missionnaires, pour les fonctions de leur ministère.

3° Que le Ministre veuille bien se contenter d'un missionnaire avec un Frère, dans le lieu de l'établissement.

(1) Ce jeudi était le 19 octobre.

et qu'il soit permis aux autres de pénétrer dans l'intérieur des terres, selon le besoin des peuples qu'ils verront.

4° Pour la subsistance des missionnaires, il semble que 1.500 francs par an, pour chaque missionnaire, ne seraient pas trop, dans des pays où il faut beaucoup de dépenses pour se précautionner contre l'intempérie du climat. M. Libermann prie Monsieur le Ministre de lui accorder, dans chaque station, quatre missionnaires soldés de la sorte. Si M. Libermann envoie un plus grand nombre de missionnaires, ce serait à ses frais, à moins qu'il ne fût convenu avec Monsieur le Ministre de les y envoyer.

5° M. Libermann demandera encore, une fois pour toutes, les frais du passage pour chaque missionnaire, une maison et une chapelle pour chaque station demandée par Monsieur le Ministre, avec ce qui sera nécessaire au culte, ainsi qu'une petite pharmacie renfermant les drogues les plus nécessaires contre les maladies du pays.

6° Pour le soutien de l'établissement préparatoire existant en France, Monsieur le Ministre pourrait ou convenir d'une somme qu'il fournira en général tous les ans, ou stipuler une somme spéciale pour la pension et l'entretien de chaque missionnaire que cette maison lui fournira.

7° Que Monsieur le Ministre daigne formuler dans une ordonnance ministérielle tout l'accord qu'il aura bien voulu passer avec les missionnaires, afin d'établir une harmonie parfaite entre les missionnaires et les autorités civiles des localités où se feront les missions, et de leur apprendre aux uns et aux autres, la ligne de conduite à tenir en se conformant à ses intentions.

8° M. Libermann prie Monsieur le Ministre de l'indemniser des dépenses faites pour l'envoi des missionnaires, destinés aux trois établissements en question, ainsi que pour la question des sept prêtres, les Frères n'étant pas restés assez longtemps pour qu'il puisse être question d'eux.

A M. Galos, directeur des Colonies :

V

La Neuville, Amiens, 22 octobre 1843.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Sachant combien vous désirez ardemment prompte exécution du projet d'envoi de missionnaires aux nouveaux comptoirs français, sur les côtes d'Afrique, je vous répons aujourd'hui définitivement que je mets à votre disposition, pour les trois établissements dont vous avez daigné m'entretenir, les sept missionnaires, ainsi que les trois Frères que nous avons envoyés à Gorée et sur la côte de la Guinée.

Vous pouvez prendre vos mesures pour terminer cette affaire quand vous le jugerez convenable. Je tâcherai, de mon côté, de tenir prêtes les lettres qui doivent instruire ces missionnaires de leur nouvelle destination.

Un peu plus tard, je pourrai être à même de répondre à vos desseins sur Madagascar. Il faudrait encore quelques mois peut-être pour cela.

Je vais écrire aussi, de suite, à Mgr le Vicaire apostolique de la Guinée et de toutes ces côtes d'Afrique. Je suis assuré de son parfait dévouement à vos desseins, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire.

L'entretien que vous aurez avec Lui, achèvera de le convaincre de vos vues pures, et augmentera par là son zèle pour les intérêts du Gouvernement français.

J'aurai l'honneur de me présenter au Ministère de la Marine à la fin de cette semaine ou au commencement de la semaine prochaine, pour recevoir les dernières instructions nécessaires pour la direction de la mission. Il sera temps alors encore que vous me communiquiez, d'une manière positive, vos intentions favorables, pour le soutien de notre œuvre.

Daignez agréer ...

F. LIBERMANN, *prêtre,*
supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

A M. Letaille :

I

Monsieur,
Monsieur Letaille,
rue Saint-Jacques, n° 30,
Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MONSIEUR,

Que Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donne sa paix, et Marie, notre bonne Mère, une flamme du divin amour qui remplit son saint Cœur!

Je vous remercie de tout mon cœur de l'intérêt que vous voulez bien prendre à la proposition qu'on vous a faite pour les images du P. Le Nobletz. Votre idée me paraît très bonne. Il n'est nullement nécessaire que ces différents sujets soient exécutés avec délicatesse. Il me semble, au contraire, que si elles étaient en Epinals, elles feraient plus d'effet, car elles sont faites pour être vues de cent, deux cents et même trois cents personnes (1).

Le Monsieur qui vous remettra [les images] vous dira si on peut les garder [pendant tout] ce temps : c'est lui qui les a empruntées. Si on pouvait les garder assez de temps pour les faire copier, veuillez bien vous charger de traiter l'affaire avec M. Dambour, de Metz. Je ne sais comment on arrange ces sortes d'affaires, et d'ailleurs, cela ferait traîner la chose en longueur, si je m'en chargeais. Vous pourriez lui offrir que je prendrai de suite cent exemplaires (à la condition cependant que l'image ne me reviendrait pas à plus de dix centimes), ce qui ferait treize cents images. S'il était nécessaire, j'en prendrais même cent cinquante exemplaires.

(1) Ce passage de la lettre a été coupé, dans l'original, par M. Letaille, en découpant la signature qui se trouvait au dos, pour la placer dans le cœur suspendu au-dessus de la niche de Notre-Dame des Victoires, à l'autel de l'Archiconfrérie (P. Barillec).

Si vous ne pouvez vous charger de cette commission, veuillez bien en parler au Monsieur qui vous remet cette lettre (M. Lannurien), et lui expliquer comment il doit s'y prendre pour faire cet accord avec M. Dambour, de Metz. Je vous serais infiniment obligé de votre charité. Je ne crains pas de vous molester, parce qu'il s'agit d'une bonne œuvre qui tournerait à la gloire de notre bon Maître. L'idée que vous me proposez est très bonne. Je ne vois aucun obstacle à ce que vous preniez copie pour former un petit volume pour les catéchistes. Je voudrais bien vous donner quelque bon conseil sur la manière de bien exécuter cette idée, mais je ne vois rien du tout. Le bon Dieu vous donne grâce d'état; le meilleur serait de suivre les idées qu'il lui plaira de vous donner sur ces matières.

A La Neuville, le 26 octobre 1843.

A M^{me} **Guillarme** :

XII

MA CHÈRE ENFANT,

Je suis fâché de n'avoir pu venir vous voir ce matin. J'allais monter, mais je pensais que vous étiez sans doute à la grand'messe, et j'étais d'ailleurs pressé.

Ayez la charité de demander à M^{me} Tisserant si elle a reçu une lettre adressée à la Reine et renfermant une pétition; et, si elle l'a reçue, si elle a eu la bonté de la faire remettre. Veuillez la prier de me répondre. Vous ne m'avez répondu non plus au sujet de l'argent que cette bonne dame devait vous remettre pour moi.

Que la paix de Jésus soit avec vous.

(Sans signature.)

Ce billet, sans date, est écrit à Paris, un dimanche, vraisemblablement pendant le séjour que fit le Vénéralable Père dans la capitale, en octobre-novembre 1843.

A M. Germainville :

X

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville,
Bordeaux.

J. M. J.

MONSIEUR ET TRÈS CHER FRÈRE EN NOTRE-SEIGNEUR,

Je dois une réponse à vos deux dernières lettres, et c'est de Paris que je le fais.

Je suis ici à la prière de M. le Ministre de la Marine, qui nous demande du monde pour les côtes de la Guinée. On me demande tout notre monde pour ce pauvre pays. Nous allons donc abandonner pour quelque temps la Sénégambie et entamer la Guinée. Ils ont quatre comptoirs : à Garroway, au Grand-Bassam, à la rivière d'Assinie et au Gabon. Ils nous demandent deux missionnaires pour chacune de ces stations. Je leur ai demandé 1.500 francs par an, par chaque missionnaire, et un engagement de me donner cette solde pour quatre dans chaque station; de plus, une maison et une chapelle. avec tout ce qui est nécessaire au culte sacré dans chaque station. Ils nous accorderont tout. La chose n'est pas terminée, mais M. le Directeur des colonies approuve tout. J'attends la réponse ministérielle qui viendra demain. Ils nous paieront même la pension pour tous ceux que je leur fournirai tout le temps qu'ils seront au noviciat ici. Cela nous met un peu plus à notre aise.

Je vous prie de dire à M^{me} Louverture que je suis bien touché de l'extrême intérêt qu'elle porte à nos pauvres Noirs. Je lui accorderai de tout mon cœur ce qu'elle me demande. Seulement, ce n'est pas encore le moment maintenant. Il faut faire quelques modifications à la manière d'être de cette agrégation. Depuis longtemps, je sens le besoin de faire un voyage dans le midi. Au premier moment libre que j'aurai, j'exécuterai ce

dessein, et je passerai quelques jours à Bordeaux, et, alors, on pourra régler cette affaire, ainsi que bien d'autres, si telle est la divine volonté. Veuillez donc dire à M^{me} Louverture qu'elle continue toujours à prier Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, pour cette œuvre, et qu'elle s'unisse d'intention à nous tous.

Il n'y a rien de plus facile que de procurer à M. Louverture le moyen de faire parvenir avec sûreté une lettre à sa nièce. Il n'a qu'à l'écrire sur du papier un peu fin, et me l'envoyer. Je la mettrai dans une lettre à notre missionnaire qui se trouve à Port-au-Prince, et, comme je fais ordinairement, je mettrai ma lettre à notre missionnaire sous enveloppe, à l'adresse d'un fils Lespinasse, intime ami de ce missionnaire. Il est peut-être connu de M^{me} Louverture, il s'appelle Daguesseau Lespinasse. C'est une des bonnes familles de couleur du pays.

Je n'ai pas reçu la notice que vous m'avez annoncée sur M. Louverture. Si vous me l'envoyez par la diligence, adressez-la à M. Cacheleux, rue des Augustins, 8, à Amiens — pour remettre à M. Libermann.

Les Frères nous seront bien utiles. Ils feront le catéchisme et l'école aux petits Noirs, et auront par là des moyens puissants d'établir la foi dans ces pays. Envoyez-moi donc au plus tôt les trois que vous m'annoncez, s'ils sont capables de faire le catéchisme et d'apprendre à lire et un peu à écrire à ces bonnes gens. Il ne faut pas être excessivement habile, mais encore faut-il avoir tant soit peu d'aptitudes pour cela. Priez Madame la Supérieure de l'hôpital de former les Frères qu'elle m'enverra, à cela. Faites-lui bien mes remerciements pour le zèle qu'elle met à seconder notre œuvre.

Je suis enchanté de voir M. Ducournau fixé avec vous, quoique ce soit une perte pour nous. Il faut que Notre-Seigneur soit servi partout.

Je n'ai pas de nouvelles de l'ecclésiastique dont vous me parlez.

Je termine en me recommandant à vos bonnes prières. Je vous prie de dire aux bons MM. Ducournau que je vais leur faire expédier un mandat demain. La chose

n'est pas possible aujourd'hui. Veuillez les prier de m'accuser réception et de me renvoyer le billet sur M. l'Econome ou de le détruire.

Votre tout dévoué serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le jour de la fête de tous les Saints 1843.

Veuillez prier M. ou M^{me} Louverture de vous donner des détails suffisants sur leur famille qu'ils désirent faire découvrir en Afrique, quelques moyens de les découvrir. Cela presse très fort. Je vais écrire à nos Messieurs par une occasion qui part sous très peu.

A M^{me} **Bruges (Sœur Aloysia)** :

XXVIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Adèle Bruge,
au Couvent de la Conception,
Castres (Tarn).

Adèle BRUGE (Sœur Aloysia).

MA CHÈRE SŒUR,

Je me suis bien persuadé, avant mon départ d'Amiens, que vous seriez heureuse et contente quand une fois vous seriez arrivée là où la divine Providence vous veut. Réjouissez-vous de tout votre cœur de ce que la bonté de Dieu vous a choisie parmi tant d'autres pour vous employer au salut des âmes, et encore des âmes si misérables et si délaissées. Vous êtes maintenant dans une sainte solitude pour vous préparer à une si grande œuvre. Plus vous serez sainte, plus vous vous rendrez capable de servir Dieu et de sauver des âmes. Tâchez donc de vous sanctifier dans votre retraite. L'humilité, la douceur, la charité, l'esprit de prière doivent être vos vertus

favorites pendant votre noviciat, mais l'obéissance par-dessus tout. Ces vertus, bien pratiquées dans le temps du noviciat, produiront leurs fruits abondants plus tard. Aimez Notre-Seigneur de tout votre cœur, mais aimez-le généreusement. Sacrifiez-lui tout ce qui lui est agréable. Lorsque vous aurez quelque peine, quelque tentation, supportez-les avec amour, avec paix et patience. Ouvrez votre cœur avec simplicité et avec confiance à vos supérieures, et vous vous trouverez toujours soulagée. Soyez une enfant de Dieu dans la maison de son père céleste, et au milieu des autres enfants de Dieu. Aimez toutes vos sœurs également; consolez, soulagez celles que vous verriez dans la peine. Ne vous attachez pas à une en particulier, mais que l'affection de votre cœur soit pour toutes. Nourrissez-vous toujours dans l'esprit de votre vocation. Ne comparez pas la maison que vous avez quittée avec celle où le bon Dieu vous a conduite. Oubliez tout le passé et considérez-vous comme appartenant à cette maison, attachez-vous-y et prenez-en l'esprit.

J'ai vu M. Topping depuis peu. Il m'a demandé de vos nouvelles.

Je ne vous réponds peut-être pas à ce que vous me dites dans votre lettre. Je ne l'ai pas sous les yeux. C'est à Paris que je suis en ce moment. Je n'ai pas eu le temps de vous répondre plus tôt, ni d'aller voir ces bonnes Dames de la Sainte-Famille.

Je vous laisse dans la paix de Jésus et de Marie. Que les bénédictions et l'amour de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère croissent dans votre âme.

Votre très humble serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Paris, le jour de la Toussaint 1843.

P. S. (1).

MA CHÈRE SCEUR,

Il est trop tard maintenant de répondre à votre lettre.

(1) Ce P. S. appartient à une autre lettre.

Il est probable que les circonstances ne sont pas les mêmes, quant à ce qui regardait vos parents. Vous allez porter envie à toutes vos chères Sœurs qui ont l'habit, vous la seule mondaine, mais je ne doute pas que si l'habit ressemble encore au monde, le cœur n'a plus rien de commun avec lui. Oubliez de plus en plus le monde et tout ce qu'il renferme. Dieu seul doit tenir lieu de tout. On ne perd jamais rien d'abandonner la terre pour posséder Dieu. Les mondains donneraient volontiers une poignée de sable pour un monceau d'or. Ayez courage, ma chère Sœur. Je vois que vous êtes contente et paisible, tant mieux, mais il ne fera pas toujours beau temps. Il viendra de temps à autre quelque orage. Ne vous en tourmentez pas. Ces peines et croix qui ne peuvent manquer de venir dans un noviciat, purifient l'âme, la détachent d'elle-même, la fortifient dans les voies de Dieu et épurent sa vocation. L'Esprit-Saint dit dans l'Écriture : « Mon enfant, préparez votre âme à la tentation... » Soyez fidèle à votre Dieu, humble, obéissante et souple, désireuse de votre perfection, généreuse dans l'esprit de sacrifice et soigneuse dans la fidélité aux petites choses. Je n'ai pas encore reçu de nouvelles positives de nos missionnaires de la Guinée. Il n'est pas revenu de navire depuis leur arrivée. Que la paix de Jésus et de Marie soit avec vous!

Votre très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Au docteur **Libermann** :

LII

Monsieur,
Monsieur Libermann, docteur en médecine,
rue de l'Ail, n° 15,
à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Paris, le 2 novembre 1843.

CHER FRÈRE ET CHÈRE SŒUR,

J'ai vu hier M. Ratisbonne et M^{me} Stuhlen. La chose est comme je le disais. Théodora doit venir chez cette bonne dame, qui en prendra soin. Elle m'a l'air bien respectable et bien capable. Je crois que Théodora n'aura qu'à profiter auprès d'elle. Elle en est déjà un peu connue. M^{me} Stuhlen m'a dit qu'elle avait eu Marie chez elle l'an passé, et elle m'en fait l'éloge. Vous n'avez pas de dépenses à faire pour Théodora. M. Ratisbonne s'est chargé de la faire amener sans frais pour vous jusqu'à Paris. En arrivant, on la mènera peut-être directement chez M^{me} Stuhlen, et alors tout est facile : sinon, vous n'aurez qu'à l'envoyer chez Félix, et lui recommander de l'amener au plus tôt à sa destination chez M^{me} Stuhlen, rue du Plumet, n° 4.

Je vous envoie les 90 francs qui vous sont dus; c'est Félix qui les expédiera. Je ne pouvais le faire plus tôt, à cause d'un retard que j'ai éprouvé avec deux billets assez considérables, ce qui me laissait sans le sou. Je croyais d'ailleurs que Félix vous les avait déjà expédiés, mais comme ces billets étaient en arrière depuis près de deux mois, Félix lui-même était dans la gêne.

Nos affaires de la mission vont bien. Nous avons envoyé, au mois de septembre dernier, sept prêtres et trois Frères sur les côtes d'Afrique. Ils y seront aux frais du Gouvernement, qui leur donnera 1.500 francs par an pour chaque missionnaire, une maison et une chapelle

pour chaque station, avec ce qu'il faudra pour entretenir le culte catholique. Il paiera même, désormais, la pension des missionnaires que nous lui fournirons. De plus, il accordera à nos missionnaires la protection la plus étendue et la plus complète sur ces côtes, contre les ministres protestants. Il ne nous demande que notre ministère, tel que nous l'aurions bien certainement exercé, si je n'avais pas conclu ce traité avec le Ministre. De plus, une liberté entière dans la conduite de nos communautés et dans l'emploi des missionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. Tout cela est spécifié dans le traité. Les intentions de M. le Ministre de la Marine et de M. le Directeur des Colonies paraissent excellentes. Ils agissent avec franchise. Ils ont des vues politiques, ils ne s'en cachent pas; mais ils veulent le bien de la religion, et j'espère qu'ils le procureront. Toutes les principales précautions que j'ai prises dans mes propositions étaient contre les chicanes des autorités subalternes. Tout m'a été accordé sans réplique et sans difficulté. Vous voyez que le bon Dieu nous bénit, quoique nous ne le méritions guère. Ce n'est pas moi qui ai recherché les secours qui me sont offerts, je n'en avais pas même l'idée, c'est Marie qui veille sur nous, et la divine Providence, par les prières de cette bonne Mère, a soin de nos affaires. Nous avons maintenant six novices ecclésiastiques, trois Frères s'annoncent. Quand une fois notre petite œuvre sera plus connue, j'espère que Notre-Seigneur nous en enverra encore quelques autres. Si nous avons du monde, nous embrasserons toute l'Afrique occidentale, et, de plus, Madagascar, qu'on nous offre au Ministère. La moisson est vaste, immense, et les ouvriers en bien petit nombre. Quand le Maître de la vigne voudra nous faire travailler, il nous enverra des ouvriers. Vous voyez, mon cher Frère, que je satisfais, autant qu'il est en moi, l'intérêt que vous nous portez tous. Aussi, de votre côté, vous devez prier pour nous, car vous voyez, les difficultés sont grandes, le bien à faire immense, une culture très étendue, peu de bras pour l'exécuter. Les hommes, même les hommes de Dieu, font les prudents. D'ici à quelque temps, on n'osera trop nous envoyer du

monde, quelquefois par des raisons bien faibles : en attendant, les pauvres âmes restent dans leur misère et dans leur aveuglement. Il faut attendre avec patience, avec humiliation de cœur et avec soumission, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de détruire cette prudence faible dans ses serviteurs fidèles, et qu'il leur enlève tous les moyens de raisonner ainsi, pour faire tort à ces pauvres contrées qui sont assises à l'ombre de la mort, qui sont cependant si bien disposées et qui risquent de tomber entre les mains des protestants. Dieu seul est notre espérance et notre joie; aussi, je serais bien misérable de ne pas être plein d'espérance en lui seul, puisqu'il a tant fait pour nous, sans le secours d'aucun homme et presque sans aucun mouvement de ma part. J'ai toujours été comme spectateur de ses bontés. La prudence humaine a fait, par-ci par-là, quelque peu de tort, mais la main de Dieu a su réparer tout, afin que nous ne nous enorgueillissions pas, et que nous ne mettions notre confiance qu'en lui seul. Aussi, je suis bien résolu de ne jamais me mettre en avant. Je resterai caché quand et combien de temps il plaira à Dieu. Cependant, la chose sera bientôt connue et divulguée en France. Comme il plaira à la divine Bonté!

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A Mgr **Barron** :

I

La Neuville, 3 novembre 1843.

MONSEIGNEUR,

Je vais vous donner, Monseigneur, la notice que vous me demandez sur notre Institut.

Notre petite Société est dédiée au Très Saint Cœur de Marie. Elle a pour objet de procurer le salut des Noirs. L'état malheureux, la dégradation, l'ignorance de notre sainte religion où croupissent ces pauvres âmes créées

à l'image de Dieu, l'humiliation et le délaissement où elles se trouvent partout, nous ont touchés profondément et nous ont excités à entreprendre cette petite œuvre en leur faveur et à souffrir toutes les peines que Dieu nous enverra pour son accomplissement, surtout depuis que nous avons acquis la connaissance des excellentes dispositions que ces pauvres abandonnés ont pour la foi catholique et les progrès qu'ils font dans la piété, lorsqu'on en prend soin. Cependant, quelle que fût la grandeur de nos désirs pour le salut de ces pauvres âmes, nous n'avons rien précipité. Nous avons mûri longtemps notre projet en la présence de Dieu, et enfin, pour nous assurer de la volonté de Dieu sur la formation de cette nouvelle œuvre, nous eûmes recours à la grande source de lumière et d'esprit apostolique qu'Il a placée dans l'Eglise; nous consultâmes le Saint-Siège. Je me rendis à Rome, et, sans chercher aucune protection, sans aucune démarche préalable, et tout inconnu que j'étais, je me contentai de présenter un mémoire, dans lequel j'expliquais le fond de notre dessein, et je demandai à connaître la sainte volonté de Dieu. Le Cardinal Préfet de la Propagande, après des informations suffisantes reçues de France et les précautions prises suivant sa haute prudence, fit examiner mon projet par la Congrégation de *Propagande Fide*, au nom de laquelle il me répondit, en louant fort notre zèle, trouva notre dessein opportun pour la propagation de la foi et nous exhorta beaucoup à surmonter ces difficultés et à ne rien omettre pour suivre notre vocation. Depuis ce temps-là encore, Son Eminence daigne nous donner des paroles d'encouragement toutes les fois que les circonstances se présentent.

Cette déclaration était, pour nous, comme sortie de la bouche de Notre-Seigneur Jésus-Christ même. Nous n'avons plus aucun doute qu'il fallait tout sacrifier pour entreprendre l'exécution de notre sainte œuvre.

Les premières difficultés paraissaient insurmontables. La Bonté divine nous en a fait triompher. Nous fîmes notre établissement à La Neuville, près d'Amiens, sous les auspices et par un effet de la bonté et des bienfaits

paternels d'un des plus respectables prélats de l'épiscopat de France.

Il n'y a que deux ans que nous existons. Notre noviciat est formé par la miséricorde divine, et les règles y sont établies comme si nous existions depuis de longues années. Je n'ai pas besoin de vous parler du local, vous l'avez vu de vos propres yeux. Je ne vous dirai que les choses principales qui peuvent intéresser Votre Grandeur.

Outre les sept missionnaires et les trois Frères que vous daignâtes accepter de notre Congrégation naissante pour votre important et vaste vicariat, nous avons cinq autres prêtres, qui travaillent déjà depuis quelque temps à l'île Bourbon et à Haïti, et plusieurs autres se préparent dans notre noviciat pour se rendre dans la république d'Haïti, selon les intentions du Saint-Siège, dès que ce pays sera pacifié de ses derniers troubles.

Vous voyez, Monseigneur, que le champ est bien étendu, la moisson abondante et bientôt mûre, et nous n'avons pas assez de missionnaires à y envoyer selon l'étendue de la récolte qui est à faire. Veuillez donc prier le Maître de la moisson d'envoyer ses ouvriers dans son champ. Les bénédictions que le bon Maître nous a données pendant ces deux ans font voir qu'il ne rejette pas nos pauvres petits services. La divine Bonté a joint les bénédictions temporelles aux spirituelles, et nous a fourni des revenus suffisants pour l'entretien du noviciat.

Voilà qui suffit pour le fond de la formation de notre petite société.

Il faut y ajouter, pour vous satisfaire, un mot sur le plan de vie que nous suivons.

Notre vie est une vie de communauté, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire; c'est une règle invariable parmi nous que les missionnaires ne vivront jamais isolés; ils seront toujours deux ensemble. Nous sommes obligés à cette précaution pour la sûreté du salut de nos confrères et pour leur consolation.

Chacune de nos communautés aura à défricher un certain espace. Leur Supérieur, à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, enverra les missionnaires deux à deux, dans des quartiers qu'il leur assignera; et là, vi-

vant ensemble, ils exerceront leurs fonctions saintes, tout à l'entour de l'endroit qu'ils habitent ensemble, ne restant séparés par leur ministère que très peu de temps. De temps à autre, tous les membres de la communauté, et quelquefois toutes les communautés établies dans le pays, se réuniront ensemble pour passer ainsi quelques jours à se retremper et se consoler mutuellement dans une retraite spirituelle ou autrement.

Nos missionnaires s'obligent tous à pratiquer la parfaite pauvreté et ne peuvent rien posséder; ils s'obligent aussi à l'obéissance envers leurs supérieurs respectifs et aux règles établies dans la société. Ces règles ne tendent pas à une vie mortifiée et austère, mais à une vie apostolique et à une vie de communauté et de régularité, une vie simple et modeste, sobre, dévouée et toute appliquée aux devoirs du vrai missionnaire.

Dans la réception des sujets, nous ne recherchons pas le talent et la science remarquables. Cela n'est pas nécessaire dans presque aucune de nos missions : nous avons affaire à un peuple de la dernière classe, sans aucune culture. Ils ont bon cœur et bonne volonté, ils n'ont pas besoin de beaux discours et d'instructions élevées, le plus grand nombre ne les comprendrait pas; au contraire, il faut leur enseigner les vérités de notre religion avec simplicité, il faut les mettre à leur portée.

Nous avons sans doute besoin d'un certain nombre de missionnaires, plus capables que les autres, pour exercer les fonctions qui exigeraient plus de talent et de lumières, et pour répondre aux consultations de leurs confrères, mais ce sera toujours le petit nombre. Les qualités qui nous paraissent préférables et que nous cherchons avec soin, sont la piété, la générosité dans le service de Dieu, la docilité, l'humilité, l'obéissance, le zèle pour le salut des âmes, le renoncement aux choses de la terre et le dévouement à la gloire de Dieu.

Voilà, Monseigneur, les renseignements que j'ai cru devoir vous donner sur notre petite société.

Veillez prier pour nous, afin que notre petite Congrégation soit une servante utile à la maison de Dieu. Votre Grandeur en retirera le premier fruit dans la belle

portion du champ dont le père de famille vous a donné le soin.

Agrééz, Monseigneur, l'hommage, etc.

F. LIBERMANN, *Supérieur.*

A M^{lle} **Guillarme** :

XIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, n° 65,
Paris.

J. M. J.

Dimanche, 5 novembre 1843.

MA BONNE ENFANT,

Je vous réponds à la hâte en deux mots, ne donnant rien à votre sensualité spirituelle; la Sainte Vierge vous dira tout ce que je pourrais vous dire pour l'amour de Dieu.

Depêchez-vous, envoyez-moi de suite la demoiselle que vous m'avez amenée hier à l'hôtel de Strasbourg. Elle sera bien reçue aux Orphelines. Comme on n'a plus de matelas à la maison, j'ai demandé et ordonné qu'on lui donne une pailleasse. Voilà déjà quelque chose pour la satisfaire.

Je désire qu'elle vienne en voiture.

Qu'elle parte donc demain soir et qu'elle arrive à Amiens mardi matin. Qu'elle se présente à Louvencourt, elle demandera Madame la Supérieure, et dira qu'elle est la personne dont j'avais parlé pour la placer aux Orphelines.

Allez, je vous prie, chez mon frère; demandez deux clefs que j'y ai oubliées, et envoyez-les-moi par cette bonne personne, dont j'ai déjà oublié le nom.

Je la verrai mardi aux Orphelines.

L.

A M. Lannurien :

XI

Monsieur,
Monsieur l'abbé Lannurien,
élève au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous ai sans doute contristé par mon long silence. J'ai reçu votre lettre il y a tout au plus quinze jours, quoiqu'il m'a semblé qu'elle avait été écrite longtemps auparavant. Elle venait de votre pays, et vous étiez déjà à Paris, à la fin de votre retraite, quand elle est arrivée. Je comptais vous voir dans mon dernier voyage et n'ai pu en venir à bout. Je suis venu trois fois à Saint-Sulpice, et toujours dans des moments où le Séminaire était à la paroisse, en promenade, etc. Le reste du temps, j'étais si occupé, que je n'ai pu guère venir. J'en suis peiné, j'avais un désir bien grand de vous voir. A mon retour, je ne trouve plus votre lettre, de manière que je ne puis répondre aux points qu'elle renferme.

Je vous dirai seulement de veiller beaucoup sur vous-même. Cette année que vous passez à Saint-Sulpice, doit être pour vous une année de délassement, de repos et de paix. Prenez garde et n'astreignez pas votre tête; vous n'y gagneriez rien, ni pour la piété ni pour l'étude. Servez Notre-Seigneur dans la paix et dans le repos de l'âme. Oubliez-vous vous-même autant que possible, oubliez ce que vous faites, ce que vous avez fait, ce que vous allez faire et ce que vous aurez à faire plus tard. Je sais bien que vous ne pouvez faire cela comme vous voulez, ni quand vous voulez; cela ne fait rien, tâchez au moins de le faire doucement toutes les fois que vous pouvez, et cela pour l'unique amour du bon Maître. Conservez votre âme dans la douceur, la paix devant lui; moins il y aura de contention et de préoccupation dans vos œuvres, plus Notre-Seigneur sera en vous et avec vous. Calmez-vous donc sans cesse et tenez-vous en paix.

Je vous prie de vous contenter cette fois-ci de ce petit mot général. Ecrivez-moi. D'ici à quinze jours je serai un peu occupé, plus tard je serai plus tranquille et pourrai vous répondre à mon aise.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 6 novembre 1843.

P. S. — Dites au bon M. Dupont, qu'il me fut impossible de venir le revoir à Saint-Sulpice. J'y suis venu trois fois, sans pouvoir trouver aucun d'entre vous. J'ai oublié un peu la marche des exercices de Saint-Sulpice; c'est ce qui en est la cause.

A M. Carbon :

VI

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Il vient de se présenter un jeune homme de 29 ans. ancien sous-officier dans le Génie, qui désire se consacrer aux missions de l'Afrique. Il a fait ses études jusqu'à la rhétorique inclusivement, mais il est un peu rouillé sur son latin. Il y a dix ans qu'il l'a abandonné. Il me serait très difficile et même presque impossible de le prendre ici pour lui faire apprendre son latin parfaitement. Je croirais qu'au bout d'un mois ou deux il serait remis.

Je vous prierais de bien vouloir me dire s'il pourrait être reçu à Issy en philosophie. Ce jeune homme pourrait être très utile dans ces missions de l'Afrique, à cause des connaissances qu'il a acquises dans le Génie. S'il y a espérance qu'il puisse être reçu, malgré ses difficultés sur le latin, veuillez bien me le faire savoir et je vous l'enverrai samedi soir; vous pourriez le voir dimanche et décider définitivement pour ou contre.

Agrérez les sentiments de respect et d'affection filiale
avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très dévoué serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

La Neuville, 8 novembre 1843.

A **Pauline Libermann** :

LIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Pauline Libermann,
(chez Monsieur son père),
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

A La Neuville, le 13 novembre 1843.

MA CHÈRE NIÈCE,

Je prends bien part à la peine et à l'inquiétude que vous éprouvez au sujet de votre vocation. Vous penchez vers la vie religieuse, et moi je vous assure, d'après tout ce que je connais sur vous, et d'après ce que Caroline m'a encore dit et raconté, je crois bien aussi que Notre-Seigneur vous veut là et que vous ne seriez heureuse que dans le couvent. Du reste, Caroline a décidé votre vocation; elle n'est pas suspecte sur cet article: or elle a prouvé, d'une manière très positive, que le bon Dieu vous veut dans le couvent, et c'est une grande autorité, j'espère, qui ne permet plus de répliquer et d'hésiter.

Mais plaisanterie à part, je crois, ma chère enfant, qu'il ne faudrait pas tant hésiter. Prenez une bonne fois votre résolution devant Dieu, consacrez-lui votre corps et votre âme; ne faites pas encore le vœu, à moins que votre confesseur ne vous le dise, mais consacrez-vous à Marie, dès que vous aurez pris une résolution fixe. Je ne crois pas que vous soyez faite pour le monde, et c'est un bonheur bien grand pour vous d'abandonner

et de mépriser ce vilain monde. Vous n'y éprouverez jamais que des gênes et des embarras, et il vous fera commettre toujours une multitude de fautes.

Je vous conseille donc de faire une neuvaine à la Très Sainte Vierge, et vous passerez les derniers jours de la neuvaine dans le recueillement et la prière. Vous ferez la sainte communion et là vous prendrez une résolution définitive. Je suis persuadé qu'elle sera pour le couvent et non pour le monde. Je suis convaincu que Notre-Seigneur plaide souvent dans votre intérieur en faveur de la vie religieuse, la paix et le recueillement : toutes vos affections se porteront là. Eh bien donc! pourquoi tant d'hésitation? Je présume que des affections naturelles pour vos parents, pour M. le Grand Vicaire en sont la cause (1). Ces affections sont très bonnes, et la peine que vous éprouvez de les contrister est très louable, mais ni l'un ni l'autre ne sont suffisants pour contrebalancer la parole intérieure de Notre-Seigneur qui vous inspire, vous pousse et vous fait pencher pour la vie religieuse. On me dira : Mais pourquoi déjà prendre une résolution décisive, cela ne presse pas; je vous dirai bien aussi, qu'absolument cela ne presse pas; vous pouvez entrer au couvent dans un an d'ici, s'il le fallait, mais il est important, ma chère enfant, que vous ne restiez pas si longtemps dans l'incertitude et l'irrésolution là-dessus. Cette irrésolution est nuisible à l'âme, la met dans une gêne continuelle et dans des inquiétudes, cela ne vaut rien. Je voudrais vous voir dans le calme de la conscience et dans la paix des enfants de Dieu. Une âme qui est à Notre-Seigneur doit avoir la joie dans le cœur et la sérénité dans l'esprit. Vous êtes un enfant de Dieu, vous devez jouir des privilèges que ce bon Père donne à ses enfants chéris. Cela dépend de vous. Soyez résolue et n'hésitez plus.

Ne craignez pas de chagriner votre maman et votre parrain. Ce chagrin ne sera pas long. Quand ils vous

(1) M. le Vicaire général Liebermann était son parrain, et elle lui était par suite très attachée, d'autant que c'était comme un père pour la famille. (Note insérée dans la copie de la présente lettre au recueil composé pour le procès de Béatification.)

verront heureuse, ils seront bien contents l'un et l'autre. Si vous ne pouvez vous décider, consultez un Père jésuite. Ces Pères ont l'habitude de la vie religieuse et savent bien discerner les vocations. La vôtre ne me paraît pas du tout embarrassante. Une fois décidée, vous pouvez encore rester quelque temps dans le monde, jusqu'à ce que le moment opportun soit arrivé. Mais alors le monde n'étant plus pour vous qu'une véritable prison, et ses rapports n'étant plus pour vous que des chaînes, il ne pourrait plus guère vous nuire. Pour votre maman, je vous aiderai à la persuader de vous laisser partir. Du courage et de la résolution. Il faut peser des affaires si importantes; mais il ne faut pas tant hésiter, ni rester si longtemps dans l'incertitude.

Dites à votre papa que je le prie de m'envoyer encore une fois, la recette pour l'eau qui guérit des maux d'yeux. Je le prierai de l'écrire clairement et lisiblement, afin que je puisse en prendre copie.

Caroline va très bien; elle travaille beaucoup et se fait aimer de tout le monde.

Adieu, chère Pauline, que la paix de Notre-Seigneur soit dans votre âme.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M^{me} **Guillarme** :

XIV

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, n° 65,
Paris.

J. M. J.

MA TRÈS CHÈRE ENFANT,

Je vous envoie la lettre ci-incluse sans adresse, du moins sans avoir complété l'adresse que je ne connais pas. Je vous prie de la remettre au bon P. Jérôme, pour

qu'il veuille bien l'achever et l'envoyer au P. Pierre. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer à ce pieux Père les commissions que j'avais pour Rome. Dites au P. Jérôme qu'il s'agit dans cette lettre d'un enfant Noir dont il m'avait parlé une fois. J'avais entièrement oublié qui était celui qui m'en avait parlé, et je ne pouvais pas répondre. C'est la cause aussi pourquoi je n'en avais rien dit au bon P. Pierre. Dites-lui que la réponse est favorable et que je demande cette enfant.

Je ne sais ce qu'est devenue l'affaire de la bonne personne que vous connaissez bien et qui devait venir aux Orphelines. Je vous ai écrit le jour de mon retour et je n'ai pas eu de nouvelles depuis ce temps-là.

Et vous, comment allez-vous? Etes-vous encore bien sur la croix? Tant mieux, restez-y avec Jésus. Il n'y a rien au monde de plus sanctifiant pour vous que la croix, et précisément celle que vous portiez quand je vous vis à Paris. Humiliez-vous sous la main de Dieu, et soyez soumise et paisible devant lui. Qu'il fasse son bon plaisir, qu'il vous prive de tout ce qui peut encore vous être agréable dans ce monde, qu'il vous rende un objet d'horreur à tout le monde et à vous-même. Tenez-vous au milieu de tout cela devant Jésus, votre unique amour, votre époux et votre tout, pour qu'il frappe, qu'il coupe, qu'il tranche, afin que toute la vieille créature périsse. Tout le monde sait que, pour ressusciter un jour, il faut mourir. De même, pour ressusciter à la vie de Jésus dans votre âme, il faut mourir à la nature. Tout le monde sait que pour mourir, on a à souffrir de grands tourments : il en est de même de cette mort spirituelle à la nature. Elle est précédée d'agonies terribles et quelquefois longues et accompagnées des symptômes les plus affligeants. Souffrez donc avec paix, avec confiance, avec douceur, avec soumission, avec humilité, avec amour. Jésus est avec vous. Jésus est à vous. Jésus est en vous. Mettez-vous entre les bras de Marie et restez là.

(*Sans signature.*)

(Le timbre de la poste porte : Amiens, 17 nov. 1843.)

A M. Galos, directeur des Colonies :

VI

La Neuville, le 18 novembre 1843.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez¹ fait l'honneur de m'adresser, ainsi que l'extrait du rapport approuvé par M. le Ministre, en date du 10 novembre.

Je trouve les dispositions qui y sont contenues parfaitement selon mes désirs et en conformité à ce qui était convenu.

Je me permettrai seulement de faire mes observations sur la teneur de deux articles :

N° 2. L'indemnité de 1.000 francs ne sera pas due pour les missionnaires envoyés comme remplaçants et destinés à tenir les cadres au complet. En premier lieu, les termes de cette clause semblent exclure même les missionnaires envoyés comme remplaçants des confrères morts ou devenus incapables de rendre les services que M. le Ministre demandait d'eux.

En second lieu, si M. le Ministre entend continuer à donner l'indemnité pour les membres qui remplacent les missionnaires demandés par lui, selon le terme de l'accord, et morts ou rendus incapables au service de l'Etat, la clause susdite conçue comme elle l'est, rendra nul l'avantage que M. le Ministre nous promet, par la raison que nous laisserons rarement nos missionnaires à trois seulement. De là, un missionnaire étant mort, il en restera encore trois au moins : nous leur enverrons des remplaçants pour les morts, mais comme il resterait toujours le nombre voulu, l'indemnité ne nous sera jamais versée.

Peut-être, voudriez-vous exiger que je vous donnasse les noms des trois missionnaires qui seront aux frais de l'Etat, et à leur mort, les remplaçants recevraient l'indemnité spécifiée dans le N° 2.

Du reste, Monsieur le Directeur, je vous prie de régler cela selon votre bon plaisir, car ce n'est pas l'argent qui

est le plus nécessaire dans cette affaire : je souscrirai avec plaisir à tout ce que vous déciderez.

La seconde observation est sur le N° 11 et dernier.

Le correctif de cet article ne me paraît pas assez clair, ni suffisamment exprimé, pour borner le pouvoir des autorités coloniales au seul temporel.

Ordinairement, quand on dit *rendre compte*, on exprime une juridiction dans celui à qui le compte est rendu, un droit de correction et une puissance directrice. Je comprends bien que le correctif mis au commencement de ce numéro prouve bien clairement que tel n'est pas le sens que M. le Ministre attache à ces paroles; mais il se trouve bien peu de personnes constituées en autorité dans les simples comptoirs qui sentent bien les nuances de la jonction des deux juridictions, et qui comprennent au premier coup d'œil qu'il ne peut y avoir deux autorités indépendantes sur le même point. Il me semble qu'il serait nécessaire qu'on mit un correctif qui exprime purement et simplement, que ce compte rendu par les missionnaires aux autorités coloniales, ne les soumet en aucune façon à leur pouvoir quant au spirituel.

Je vous supplie, Monsieur le Directeur, de ne pas croire que j'aie de la défiance; depuis que j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec vous, toutes mes craintes sont tombées. J'ai vu clairement les intentions droites et l'amour du bien qui vous animent. Ce qui m'oblige à faire cette observation, c'est le désir le plus ardent de voir régner l'union parfaite entre les autorités civiles et nos missionnaires.

Je suis intimement convaincu que le bien véritable ne se fera que par cette heureuse union, et je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour que mes confrères fassent de même, et pour qu'ils agissent en tout de concert avec les autorités civiles.

M. le Gouverneur du Sénégal trouvera quatre missionnaires à Gorée; Mgr le Vicaire apostolique se trouvera probablement avec eux et trois autres au Cap des Palmes.

Dès que j'aurai reçu vos ordres définitifs, je transmettrai à nos missionnaires le récit de tout ce qui s'est

fait, au sujet des comptoirs français, et leur enjoindrai de se remettre entre les mains de M. le Gouverneur.

Daignez agréer, etc...

F. LIBERMANN, *prêtre*,

Supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

A la **Communauté de Guinée** :

I

(Copie.)

La Neuville, novembre 1843.

TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous avons enfin conclu le traité fait avec le Ministère de la Marine, dont je vous ai parlé dans ma dernière. En voici les conditions définitives, qui furent acceptées et ratifiées par le Ministre, dont j'ai l'écrit en main.

(Voir l'extrait du rapport approuvé par le Ministre de la Marine.) (1)

J'ai fait une observation sur le onzième article, par laquelle je manifeste mes craintes que ce compte à rendre ne soit mal interprété par les commandants des comptoirs, et qu'il ne soit que ceux-ci ne s'ingèrent dans la juridiction spirituelle. Voici la réponse de M. le Directeur des Colonies :

(Voir le contenu de la réponse de M. le Directeur des Colonies, qui commence par ces mots : En ce qui concerne...)

Je vous supplie très instamment et par les entrailles de la charité de Jésus-Christ notre adorable Maître, de conserver la paix et la bonne intelligence avec les commandants des comptoirs et avec les autres principaux agents du ministère. Ayez bonne amitié avec eux, le bien

Cette lettre et l'une des suivantes, copiées sur le registre de correspondance de La Neuville, contiennent des indications de renvoi à d'autres pièces du même registre.

de la mission en dépend, et le salut d'une multitude d'âmes. Favorisez-les, et leurs vues, tant qu'ils ne seront pas opposés aux intérêts de Dieu, à la voix intérieure de votre conscience.

Supportez leurs défauts avec patience et ne vous irritez pas de leur incrédulité, ni de leur irrégion, ni même de leurs mauvaises dispositions à votre égard; n'ayez pas l'air de vous en apercevoir. Prenez surtout si bien vos mesures, qu'il ne s'élève pas de soupçons, de défiance, d'opposition entre eux et vous. Il y en aura qui seront portés à se défier des prêtres; agissez avec eux avec franchise, simplicité, confiance et douceur. Tâchez de les gagner. Vous vous épargnerez beaucoup de tracasseries, et vous vous ménagerez une plus grande liberté pour votre ministère, si vous êtes bien avec l'autorité civile. Il faut sacrifier l'amour-propre à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Quoique les commandants n'aient aucun pouvoir sur le spirituel, cependant ils peuvent vous gêner et contrarier en bien des manières; d'un autre côté, si vous êtes bien avec eux, ils pourront vous être très utiles pour avancer l'œuvre du salut des âmes.

Au Ministère, on est très favorablement disposé en faveur de la religion. J'ai eu trois entretiens avec M. le Directeur des colonies. J'ai été à même de voir la droiture de ses vues. Quoique ses vues, ainsi que celles du Ministre, soient politiques, cependant ils veulent l'un et l'autre sincèrement le bien, et ils en ont donné des preuves. D'ailleurs, tout ce qui m'a été dit par un homme sûr et parfaitement informé de ce qui se passe dans les autres missions soutenues par le Gouvernement, démontre les bonnes intentions du Ministère de la Marine. Le bien qu'ils font dans ces contrées éloignées est incalculable. Ne soyez pas étonnés qu'il demande un compte de vos œuvres matérielles : il est très naturel qu'ils cherchent l'intérêt de la France, c'est leur devoir. De notre côté, ce compte n'est nullement onéreux ni contre notre conscience; au contraire, nous devons avec plaisir les aider dans ces vues, tant que cela ne touche pas à notre conscience; cela même est favorable à nos œuvres.

Nous sommes assez nombreux dans le noviciat : nous avons trois prêtres pour cette année et trois étudiants qui seront prêts l'an prochain. Nous avons M. Schwindenhammer qui doit rester avec moi, et j'attends encore quelques autres. De plus, vers Pâques, j'espère qu'il nous arrivera du monde. Cela fait des dépenses considérables, le bon Dieu y pourvoira. De plus, il faudrait bâtir, sans cela nous n'aurions pas assez de place l'an prochain. Il faut aussi une chapelle. Nous allons faire deux ailes qui feront suite aux deux pavillons et prendront toute la largeur de la cour; cela nous donnera la chapelle (du côté du jardin) et, en plus, une salle d'exercices, une infirmerie, deux autres petites chapelles et une vingtaine de chambres...

Le Gouverneur du Sénégal (M. Bouët) va recevoir les ordres du Ministère, on lui transmettra toutes les conventions faites avec nous : il doit venir vous prendre au plus tôt et vous installer. Je pense que ce sera lui-même qui vous remettra cette lettre; remettez-vous entre ses mains, et suivez-le.

Soyez en repos sur votre petit nombre, je vous adjoindrai, au plus tôt possible, de nouveaux confrères. Le bon Dieu nous favorise, nous ne manquons pas de monde.

Je vous prie de remettre à Mgr Barron les sommes qu'il vous demandera. Il a dépensé plus qu'il n'avait cru, de sorte qu'il est dans le besoin. Offrez-lui de lui remettre toute la somme que vous avez en main, s'il le faut, puisque maintenant, vous n'en avez plus tant besoin.

Adieu, très chers Frères.

Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

*Signé : F. LIBERMANN, prêtre,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A M. Louverture :

II

Monsieur,
Monsieur Louverture,
rue Neuve-de-l'Intendance,
Bordeaux.

MONSIEUR,

Je vous suis bien reconnaissant de l'intéressante notice que vous m'avez envoyée, sur la vie de Monsieur votre père. Je fus touché, ému d'admiration des éminentes qualités, de-la conduite et du bon esprit de cet homme merveilleux. Si Haïti avait en ce moment un homme semblable à la tête du Gouvernement, ses habitants ne resteraient pas longtemps dans l'état misérable où ils croupissent depuis tant d'années.

Je vais écrire à nos missionnaires et leur recommander de faire toutes les recherches possibles pour trouver votre famille.

J'ai cherché dans le dictionnaire géographique et sur nos cartes d'Afrique. Je n'ai pu y trouver le peuple des Aradas. Si j'avais une histoire plus étendue de la vie de Toussaint Louverture, ou quelques voyages en Afrique, j'aurais fait de nouvelles recherches. N'ayant pas ces ouvrages, j'ai de nouveau recours à votre bonté pour vous demander de nouvelles explications. N'ayant pu trouver un peuple portant le nom des Aradas, j'ai examiné de nouveau les paroles du billet que vous me faites l'honneur de m'adresser, ainsi que le peu de mots que M. Saint-Antoine en dit. J'ai cru alors que ce ne fut pas le peuple qui s'appelle Aradas, mais que tel était le nom de la famille régnante. J'ai conclu cela d'après les paroles de la notice... « Il fut vendu comme prince de sang royal des Aradas. » Veuillez donc, dans ce cas, m'instruire du nom du peuple ou de la contrée où est situé le pays dont il s'agit, afin qu'on puisse aller plus sûrement aux informations.

Notre affaire avec le Ministère n'est pas tout à fait terminée. J'espère que je ne tarderai pas à avoir la dernière réponse de M. le Directeur des Colonies. Dans le cas où la chose se termine bien, comme cela paraît certain, nous aurons en Afrique trois postes à occuper et un autre à Nossi-Bé, près de la grande île de Madagascar. Probablement, un peu plus tard, on nous demandera du monde pour de nouveaux pays. Les choses étant ainsi, nous serions peut-être obligés d'abandonner pour quelques années Saint-Domingue, qui d'ailleurs ne me paraît pas encore mûr. Je ne pense pas que la moisson soit blanche; il s'y trouve encore trop d'éléments de dissension. Si nos missionnaires n'avaient rien de plus important à entreprendre, j'aurais volontiers essayé dans cette île, afin de prêter la main; peut-être pourrait-on la relever peu à peu. Mais l'Afrique me paraît d'une toute autre importance. Une grande porte nous y est ouverte pour l'Évangile; il me coûterait de ne pouvoir pas en profiter. Ces pauvres gens me paraissent disposés de façon à laisser faire de grands progrès à la religion chrétienne, tandis qu'à Haïti, malgré les dispositions du pauvre peuple, la parole de Dieu y éprouvera des obstacles, peut-être insurmontables, dans les commencements surtout. Nos missionnaires seraient là sans soutien et attaqués de tout côté. Sans doute, si Dieu voulait, il pourrait faire réussir notre travail envers et contre toutes les difficultés, mais nous n'avons pas une marque certaine de la divine volonté. Comme vous avez, Monsieur, un grand zèle pour l'œuvre dont la divine bonté vous charge, veuillez bien me dire ce que vous pensez de tout cela : si vous croyez qu'il y ait quelques chances de succès, à Saint-Domingue? quel est l'état du pays? et quelles sont les espérances qu'il y aurait à fonder sur les travaux des missionnaires qui s'y établiraient maintenant?

Je vous prie de présenter mes respects à M^{me} Louverture et de la prier de bien vouloir toujours continuer ses charitables prières pour notre petite œuvre. Je lui suis sincèrement reconnaissant, et j'espère que Notre-Seigneur sera lui-même la récompense de sa charité.

Agréez, Monsieur, le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie,

Votre très humble et dévoué serviteur, :

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 27 novembre 1843.

A M. **Galos**, directeur des Colonies :

VII

La Neuville, 27 novembre 1843.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je viens de recevoir la lettre du 24 courant, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser : j'en suis parfaitement satisfait et n'ai aucune observation à y faire.

En conséquence de quoi je vous adresse mes lettres aux missionnaires, qui doivent se rendre aux postes désignés. J'ai pensé ne pas faire une indiscretion d'y joindre un petit paquet que je vous prierai de vouloir bien envoyer en même temps. Si cela ne se pouvait, ayez la bonté d'ouvrir ce paquet; les lettres adressées aux missionnaires s'y trouvent.

Noms des missionnaires destinés à Garroway, à Assinie et au Gabon.

Se trouvent actuellement à Gorée :

MM. de Régnier (Marie-Joseph-Léopold), né à Saint-Mard-de-Réno, près Mortagne, département de l'Orne, le 9 août 1807.

Audebert (Marie-Louis-Emile), né à Noyon, département de l'Oise, le 3 mars 1813.

Maurice (Louis-Jean-Marie), né à Corsept, département de la Loire-Inférieure), le 28 avril 1812.

Laval (Paul), né à Condé-sur-Noireau, département du Calvados (âge inconnu).

Sont au Cap des Palmes :

MM. Bessieux (Jean-Remi), né à Villieux, département de l'Hérault, le 24 décembre 1803.

Bouchet (François), né à Cruseilles, diocèse d'Annecy (Etats Sardes), le 25 juin 1816.

Roussel (Jean-Louis), né à Amiens, département de la Somme, le 10 mars 1815.

Daignez agréer, etc...

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. **Choiselat**, secrétaire de la Propagation de la Foi :

I

Monsieur,
Monsieur Choiselat-Galien, marchand de bronze,
rue du Pot-de-Fer, Paris.

MONSIEUR,

Je dois vous faire part de l'issue favorable qu'a prise ma négociation avec le Ministre de la Marine.

On demande à notre petite Congrégation des missionnaires pour trois stations sur les côtes occidentales d'Afrique : l'une à Garroway, l'autre à Assinie, et la troisième au Gabon. Un peu plus tard on nous en demandera pour une quatrième station au Grand Bassam, à douze lieues d'Assinie. En outre, on voudrait que nous envoyassions du monde dans les possessions françaises, à Madagascar, particulièrement à Nossi-Bé. Nous avons satisfait le Ministre, quant aux trois stations de la côte d'Afrique, et nous espérons, avec la bonté de Dieu, pouvoir un peu plus tard suffire à tout. Nos missionnaires auront pleine liberté pour l'exercice de leurs fonctions saintes, et obtiendront la plus ample protection des autorités locales, pour leur ministère. En outre, le Département de la Marine fournit à chaque missionnaire 1.500 francs par an pour sa subsistance; il s'engage à les fournir à trois dans chaque station, et 400 francs pour

chaque Frère. Il nous fournit même un logement et une chapelle au lieu même où se trouve l'établissement. Il donne le passage gratuit et quelque chose pour les frais de voyage d'ici au port de mer. Quant aux Frères, il ne leur donne que le passage et la ration du bord. Les frais accessoires resteront à notre charge. •

Vous voyez, Monsieur, que ce traité sera un soulagement pour l'œuvre de la Propagation. J'espère que MM. les Administrateurs de cette sainte œuvre me permettront d'avoir recours à leur charité pour les modiques sommes dont nous aurons probablement encore besoin dans la suite, dans les lieux mêmes des missions, ainsi que pour l'équipement et les frais de voyage des Frères. Quoique le Ministre nous ait promis secours pour la fondation des écoles, il manquera encore probablement bien des choses quand il s'agira de les fonder. Vous pouvez assurer MM. les Administrateurs que je ne leur ferai jamais de demande indiscrete ou non fondée.

Mgr Barron est enfin parti. Les achats nécessaires joints à d'autres dépenses imprévues pour sa mission. l'ont mis à la fin de son séjour en Europe, dans un grand besoin. Il fut obligé de faire un emprunt de cent quatre-vingts livres sterling, et laissa un engagement entre les mains de M. Robert Harrisson, demeurant à Londres. Sans cet emprunt, il aurait été dans l'impossibilité de partir. Le bon évêque n'en parla pas dans la dernière lettre qu'il écrivit à MM. de la Propagation de Lyon, parce qu'il craignit de blesser la délicatesse. Il est resté trop longtemps en France depuis qu'on lui avait versé les sommes allouées à sa mission, et on aurait pu lui reprocher qu'il avait dépensé cet argent en Europe. J'ai déjà eu l'honneur de vous expliquer les raisons qui l'obligeaient de rester si longtemps. Partir pour ces côtes avant le mois de septembre, c'eût été s'exposer à une mort presque moralement certaine. On pourrait s'informer à Bordeaux et à Nantes, où se font les armements pour ces côtes, et on verrait qu'il n'y a point ou presque point de départs depuis le mois de mars ou avril jusqu'au commencement d'octobre, et tous les marins qui fréquentent cette partie de l'Afrique sont d'accord qu'on

s'exposait au danger le plus imminent en s'y rendant avant le mois d'octobre ou la fin de septembre. De plus, je puis vous assurer que Mgr Barron ne dépensa rien des sommes fournies, en Europe, pour ses propres besoins. Il en dépensa beaucoup pour les préparatifs de départ pour nos missionnaires, et le Ministère ne veut pas rembourser les frais déjà faits. Veuillez donc prendre en considération et représenter à MM. vos Coadministrateurs, les représentations que je vous fais à ce sujet en faveur de Mgr Barron. Car, s'il fallait payer cette somme sur l'allocation qui va être accordée à la mission de la Guinée, Mgr Barron et les missionnaires qu'il enverra au cap des Palmes, pourraient en souffrir; et, dans ces pays meurtriers, il me semble important que les missionnaires ne soient pas trop dans la gêne.

J'ose d'autant plus entreprendre de plaider la cause de Mgr Barron, que, dans cette circonstance, je suis entièrement désintéressé. Nous n'aurons pas de missionnaires au Cap des Palmes.

Je vous prierais de communiquer ma lettre à MM. de la Propagation de la Foi, à Lyon. Je leur aurais écrit moi-même, mais je ne connais pas leur adresse. Ayez la bonté de me la donner à la prochaine occasion.

J'ai aussi recours à votre charité pour vous prier de recommander aux Messieurs qui sont chargés de la rédaction des *Annales*, la notice que Mgr Barron a dû envoyer à Lyon, avant son départ, afin qu'on l'insère dans le prochain numéro. Cela est de grande importance pour nous.

Vous avez eu la bonté de me promettre de m'envoyer les *Bulletins de la Propagation de la Foi*. Vous voulez bien même me donner ceux qui nous manqueraient, pour compléter tout l'ouvrage. Je prends donc la liberté de vous prier de vouloir bien me faire parvenir les numéros du mois de juillet et du mois de septembre de l'an 1843. Ce sont les seuls qui nous manquent.

Je n'affranchis pas ma lettre, parce que j'ai vu Mgr Barron ne pas affranchir celle qu'il écrivit à Lyon. Si l'usage était contraire, veuillez bien avoir la bonté de m'en prévenir.

Agréez, je vous prie, les sentiments d'estime et de considération très sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

La Neuville-lès-Amiens, le 28 novembre 1843.

Au **Cardinal Préfet de la Propagande :**

VII

La Neuville, près Amiens, le 28 novembre 1843.

MONSEIGNEUR,

Je viens rendre compte à Votre Eminence d'un traité que je viens de conclure aujourd'hui avec le Ministre de la Marine, pour le bien de notre mission d'Afrique, où vous avez daigné nous envoyer. Ne pouvant recevoir vos ordres avant d'entamer ce traité, je suis allé voir Mgr le Nonce Apostolique, et je n'ai rien fait qu'après avoir pris son avis.

Le Ministre nous demande des missionnaires pour Garroway, situé à trois lieues du Cap des Palmes, pour Assinie, et enfin au Gabon. Il m'a demandé encore des missionnaires pour Nossi-Bé, près Madagascar, et même pour les autres possessions françaises dans ces quartiers. Je lui ai promis les sept missionnaires qui sont partis pour l'Afrique, au mois de septembre dernier, avec le consentement de Mgr Barron. Je fus obligé de leur promettre encore une communauté pour Nossi-Bé, mais un peu plus tard. Cela m'obligerait peut-être de prier Votre Eminence, qu'elle veuille bien nous permettre d'abandonner l'île d'Haïti pour quelque temps, et même de retirer M. Laval, qui s'est agrégé au vicariat apostolique de Maurice, sous la condition que nous établirons une communauté dans cette île, et qu'il y exercera les saintes fonctions, en appartenant à notre communauté. Comme

le Gouvernement anglais ne veut plus souffrir de prêtres français dans cette île, M. Laval pourrait nous être utile à Nossi-Bé, et y faire autant de bien peut-être, qu'il en fait à l'île Maurice. Je ne fais que proposer ces choses à Votre Eminence, pour qu'Elle prononce selon la divine volonté. Je suis et serai toujours prêt à obéir à ses ordres, et cela avec une très grande joie et sans réplique.

Le Ministre de la Marine est très bien disposé en faveur de la religion. Le Directeur m'a dit qu'ils voulaient propager partout la religion catholique, comme les Anglais propagent le protestantisme, et qu'ils allaient soutenir partout les missionnaires catholiques de tout leur pouvoir; aussi ne fut-ce pas moi qui ai fait les premières démarches pour faire le traité en question, le Ministre m'en fit le premier l'ouverture. Voici les conditions de l'accord fait, textuellement, telles qu'on me les a adressées. (Suit l'extrait du rapport approuvé par le Ministre, le 18 novembre 1843. V. Arch. C. N° 6.)

Le dernier article me présentait quelques difficultés. Je craignais qu'il ne fournît aux commandants des comptoirs des motifs pour s'ingérer dans la juridiction ecclésiastique, et pour gêner les missionnaires dans l'exercice de leurs fonctions et dans les rapports avec les supérieurs ecclésiastiques que Votre Eminence leur donnera.

J'ai donc fait là-dessus mes observations, et j'ai demandé qu'on y mît un correctif qui dît formellement que, nonobstant ce compte que les missionnaires rendront aux autorités civiles, celles-ci n'auront cependant aucun pouvoir sur le spirituel. Le Directeur des Colonies répondit à ma demande et me donna une explication claire. Voici ses propres expressions : (Suit la réponse qui commence par ces mots : En ce qui concerne, V. Arch. C. N° 7.)

Cette difficulté n'existant plus, j'ai cru devoir terminer, pensant agir en toute conformité à vos intentions, qui me serviront toujours de règle de ma conduite.

Je termine en me prosternant pour demander votre bénédiction.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A M. Dupont :

XXI

Monsieur,
Monsieur l'abbé Dupont, S. D.,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vais commencer par où vous finissez. Vous n'êtes plus comme à Issy, dites-vous; or, cela est bien sûr; mais aussi il n'est plus temps que vous soyez comme à Issy. Il est un temps pour rire et un temps pour pleurer. Il est de toute nécessité que vous passiez par l'état où vous êtes. Je vous assure franchement que j'en ai une joie sincère. Soyez fidèle, mon très cher, afin que notre bon Maître vous forme. C'est la voie ordinaire par laquelle il conduit les âmes qu'il aime plus spécialement, et il les fait passer par là pour achever leur sanctification. Mais si telle n'était pas sa conduite sur le reste de ses enfants, il était nécessaire qu'il en ait agité ainsi à votre égard. Il faut que votre nature, si terriblement vivace, soit matée par les obscurités, les embarras, les troubles, les tentations et les peines de tout genre.

Quand vous aurez une fois passé par tout cela, votre âme s'établira dans un état de paix solide, les habitudes de votre âme seront plus posées, plus calmes, plus suivies, plus uniformes et plus égales devant Dieu. Vous serez plus convaincu du mal qui est en vous, et du peu de bien que vous avez, de votre propre faiblesse et de votre incapacité. Cette conviction ne sera peut-être pas très sensible, mais elle sera réelle, intérieure et pratique, et vous vous détacherez davantage de vous-même; vous prendrez peu à peu l'habitude de vous oublier vous-même et de vous en occuper peu. En un mot, par là vous vous viderez de vous-même, et Notre-Seigneur en prendra et en occupera la place; vous perdrez vos défauts naturels de caractère et de tempérament, et la grâce de Dieu vous formera et vous façonnera. Tout

cela ne sera pas dans les sens, mais dans l'habitude solide et pratique de l'âme. Vous vous établirez plus ou moins dans cette sainte voie de la perfection, selon le plus ou moins de fidélité que vous apporterez à toutes les grâces divines qui vous crucifient en ce moment.

Vous allez on ne peut plus chétivement, etc.? Tant mieux. Abîmez-vous dans votre misère; traînez-vous dans votre pauvreté devant Dieu. Apprenez à bien connaître le fond de votre profonde misère. Apprenez à ne plus servir Dieu ambitieusement. Sachez bien, mon très cher, que, jusqu'à présent, vous n'avez pas été assez pur dans vos vues et dans vos désirs de sanctification; c'est pour cela que la divine bonté vous creuse en ce moment. Elle vous a fait voir jusqu'à ce jour un peu de la richesse de sa grâce et de ses dons; vous avez vu ces dons et ces richesses, et votre âme s'est exaltée; elle a formé des projets de sanctification très grands, et en cela elle n'a fait que ce que le divin Maître voulait d'elle, mais elle y a mêlé de l'ambition, et elle espérait être plus que les autres; elle a mêlé dans la pureté des vues du Maître, l'impureté de l'amour de sa propre excellence et de sa distinction.

Il faut cependant que Jésus règne seul dans cette chère âme; il y régnera, mon bien-aimé frère, mais au détriment de votre amour-propre, à sa destruction, aux déchirements et par les désolations de votre pauvre cœur de chair. Prosternez-vous, et laissez la main de Dieu s'appesantir sur tout ce qu'il y a encore de défectueux dans votre âme. Il emploie le moyen qu'il prend ordinairement. Ne craignez rien, vous n'êtes pas en mauvais état. Soyez docile sous sa main; supportez avec paix l'état désolant dans lequel vous êtes; la main de Dieu ne vous frappe que pour vous guérir; elle ne démolit que pour bâtir. Soyez souple et humilié sous sa divine conduite. Tenez-vous disposé à rester dans votre état de peine tant qu'il lui plaira, à rester dans votre sombre obscurité, dans votre incertitude sur votre état. Mettez seulement votre confiance en Jésus et en Marie; priez-les de vous regarder toujours comme leur appartenant.

Vous êtes sans foi? cela n'est pas, mon cher; vous êtes

sans sentiment de foi. Bien au contraire, l'état dans lequel vous êtes, est fait pour vous établir dans une foi ferme et inébranlable. Jusqu'à présent, vous n'avez eu qu'une foi bien imparfaite; votre âme ne faisait ses opérations de foi que par les sens, et recevait ses impressions de foi par les sens : or les sens sont des agents fort imparfaits, et ont été cause de toutes les imperfections et les impuretés d'amour-propre que vous mêliez dans vos œuvres. Il faut que ces sens soient purifiés. Ils ont pris maintenant un peu la direction vers Dieu, tout en y mêlant leur vileté; ils ont pris cette habitude par la communication qu'ils recevaient de cette sainte foi.

Maintenant, la divine sagesse fait plus; elle les purifie et les dispose à laisser agir votre âme dans la foi pure; car auparavant et jusqu'à présent ils y mettaient obstacle. Cette purification se fait par de terribles obscurités, délaissements, etc. Soumettez-vous avec amour et humilité, et la lumière resplendira à la suite de ces ténèbres; mais ce ne sera plus cette lumière grossièrement obscurcie par la vapeur des sens et de l'amour-propre; ce sera la lumière pure de la foi du Maître. Courage et patience; laissez faire, et soyez comme mort devant Jésus, sans ferveur sans doute, sans ferveur des sens, puisque par cet état vos sens sont dans une privation entière, sans zèle; cela n'est que suspendu pour un temps et tient à votre état; le dégoût ou répugnance pour les choses de piété tient à la même chose. Votre état actuel n'est pas de faire et d'agir pour Dieu, mais de vous tenir devant lui comme une bête de somme, afin qu'il vous charge et vous frappe, sans que vous fassiez un mouvement en vue d'éluider ses divines volontés. Vous avez très bien fait de suspendre vos pratiques de pénitence; elles ne sont pas de saison maintenant, et ne pourraient que vous jeter dans le découragement. Ne vous amusez pas à examiner sous quel prétexte vous les avez omises. Il ne sert à rien de le savoir, car vous n'êtes pas capable, en ce moment, de saisir ce qui se passe en vous, bien moins encore de connaître le principe de vos actions. Contentez-vous de vos bons désirs et de votre bonne volonté d'être à Dieu.

Encore ne devez-vous pas examiner trop si vous les avez, et ne pas vous tourmenter, si vous croyez qu'ils vous manquent, car vous n'êtes certainement pas en état de le connaître; vous n'êtes pas capable d'être ce que vous appelez *recueilli*; mais vous pouvez croire et espérer avec assurance que vous êtes toujours à Dieu, et le serez toujours par sa miséricorde.

Ne vous étonnez et ne vous tourmentez pas du redoublement de cette fièvre de l'amour-propre, qui vous suit partout. En voici la raison bien simple. Vos sens sont malades (je veux dire toute la partie sensible de votre âme), et voici leur maladie : ils avaient, jusqu'à présent, plus ou moins participé aux dons de Dieu que Jésus a mis dans votre âme; peu à peu ils ont été sévrés, et les voilà à sec tout à fait. Ils sont affamés et dans une privation entière, cette privation les met dans une effervescence excessive. Ils suivent, dans cette effervescence, leur habitude d'activité ordinaire. Ne trouvant pas leur nourriture dans les grâces spirituelles, ils se jettent sur l'amour-propre, où ils trouvent leur pâture. De là, ces continuelles complaisances et ces représentations imaginatives. Ne vous en troublez pas, ne faites pas de violents efforts pour vous débarrasser de ces imaginations et de ces fantômes; vous n'en viendrez pas à bout. Il faut y renoncer de cœur, de volonté, et les désavouer souvent dans la journée, ensuite les mépriser et en détourner doucement la vue, en vous en distrayant paisiblement. Cela n'est rien, cela passera, je vous le promets. Ces folles idées ne sont presque pas coupables, si toutefois elles le sont, et ne causeront pas de dommage à votre âme.

Les humiliations imaginaires vous troubleront plus que les humiliations réelles; la raison en est que tout cet amour-propre, qui vous effraye tant, existe dans vos sens et dans l'imagination; la volonté en a horreur, quoiqu'elle n'en soit pas tout à fait guérie; elle le sera après cette épreuve. De là il résulte que, lorsque l'imagination se retrace les humiliations, elle peint nécessairement en même temps une grande horreur pour ces humiliations, et, de là, il en résulte une plus vive impression

de crainte et de trouble dans les sens que lorsque ces choses arrivent en réalité. De plus, dans ces représentations imaginaires, la volonté reste comme paralysée; elle ne peut pas opérer contre l'effet produit dans l'imagination et dans les sens; ce qu'elle peut, c'est d'imposer le silence à l'imagination, de faire cesser la scène de suite; il lui faut quelquefois du temps. De là, ces impressions de crainte, d'horreur, etc., pour les humiliations existent sans que la volonté y participe et sans qu'elle ait force de résistance directe. Il arrive parfois qu'on est sous l'appréhension de ces craintes dans les scènes imaginaires, tandis que dans les réalités, on est calme et paisible. D'autres fois, on sera impressionné dans les réalités, quoique beaucoup moins que sous le coup de l'imagination; mais la volonté résiste, parce qu'elle n'est pas paralysée; d'autres fois enfin, la force de l'impression faite sur les sens, même dans la réalité, est telle, que la volonté est paralysée et n'a pas force d'action.

Quoi qu'il en soit, tenez-vous plein de confiance, dans le repos et la paix devant Dieu. Ces impressions, loin de vous faire tort, feront du bien à votre âme.

Je conçois que vous ne soyez pas heureux de communier sans préparation, dans l'état où vous êtes; mais vous ne devez pas vous en inquiéter; vous n'êtes guère capable de vous préparer comme vous le désirez. Allez avec confiance, et dites à Marie de vous préparer; allez avec confiance, et n'omettez pas une seule communion. Notre-Seigneur est avec vous, cher frère, au milieu de vos misères et de votre servitude. Vous ferez bien de dire toujours à votre directeur les embarras où vous serez. Ce serait toujours une assurance dans la pratique de votre conduite ordinaire. Si vous craignez qu'il ne vous saisisse pas, cela ne ferait jamais de mal; au moins pourriez-vous lui dire les choses qui sont pour la pratique ordinaire et les embarras de conscience; s'il ne vous explique pas les raisons des choses, au moins il vous dira en général : faites ceci ou cela. Vous n'allez pas de pire en pire. Supportez-vous, et reposez-vous sur la bonté et l'amour de Jésus et de Marie pour votre âme. Vous êtes à Jésus et le serez toujours.

Adieu, très cher Frère.
Tout vôtre en Jésus et Marie.

F LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 4 décembre 1843.

P. S. — Nous avons traité avec le Ministère, qui nous a offert des secours pour nos missions sans que nous le leur ayons demandé. J'ai cru voir en cela la divine Providence, qui conduit toutes nos petites affaires pour ainsi dire sans notre participation. On nous promet la protection la plus étendue, on entretient nos missionnaires dans nos missions, fournissant aux frais du voyage; nous fournissant une maison et une chapelle dans les lieux des stations pour lesquelles il nous demande du monde. Ils entretiennent encore la chapelle, fournissant aux frais du culte. Ils ne nous demandent rien pour cela, sinon qu'on instruisse le Gouvernement du progrès matériel de leurs travaux. Entière liberté pour les travaux des missionnaires, et pour tout ce qui regarde le spirituel.

Je vais en écrire à M. Galais. N'en parlez que lorsque d'autres en parleront, ou dans deux ou trois mois seulement. Ne parlez pas de cela, afin qu'on ne dise pas que je suis indiscret, et que je vous dis tout.

A M. **Gamon** :

VIII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Gamon,
économiste au Séminaire de
Mont-Ferrand, près Clermont,
Puy-de-Dôme.

J. M. J.

A La Neuville, le 7 décembre 1843.

TRÈS CHER ET HONORÉ CONFRÈRE,

Je n'ai qu'une petite demi-heure pour vous écrire, et j'en profite pour vous donner de nos nouvelles.

Monseigneur d'Amiens a eu la bonté d'accepter M. Lossedat, et il l'ordonnera à l'ordination de Noël, M. Lossedat est très content. Il a fait beaucoup de progrès, et j'espère que le bon Dieu en fera quelque chose.

Priez pour lui; je suis sûr qu'il sera bien content, quand je lui dirai que je l'ai recommandé à vos prières. Il désire beaucoup le sacerdoce, mais il le craint encore davantage. Il avancera cependant avec paix et confiance.

J'ai tardé à vous écrire pour vous donner des nouvelles d'une affaire qui était en train et qui s'est terminée, je crois, à la très grande gloire de Dieu et pour le bien de notre petite œuvre. Toutes les personnes sages et qui s'intéressent à notre petite société en ont béni Dieu et s'en sont réjouies beaucoup. Voici ce que c'est : c'est la Sainte Vierge qui nous l'a procuré sans que nous ayons fait de démarches.

Quand Mgr Barron eut appris que nos missionnaires étaient partis, il m'engagea à demander des lettres de recommandation au Ministère de la Marine, pour les pays où ils devaient exercer les saintes fonctions. Je négligeai cela pendant longtemps, parce que le bon Dieu l'a voulu; car je n'avais aucune raison de le négliger et, cependant, il était utile qu'alors cela fût laissé de côté.

Enfin, j'écrivis au Ministère de la Marine, pour lui demander cette recommandation. Ma lettre arriva à point nommé; on ne pouvait mieux choisir le temps. Le Gouvernement français venait, quelque temps auparavant, de former de nouveaux comptoirs sur les côtes d'Afrique, dans le dessein de l'emporter dans ces pays sur les Anglais établis aux environs. Le Ministre s'était adressé aux Picpuciens, qui n'eurent pas de monde à lui fournir. Ce fut au moment même du refus des Picpuciens, que ma lettre arriva. Le Ministre écrivit à Monseigneur d'Amiens, pour prendre des renseignements sur nous. Ces renseignements donnés, je reçois une lettre, par laquelle le Ministère me prie instamment de venir au plus tôt à Paris, et que j'aie à traiter l'affaire avec M. le Directeur des Colonies. Il m'a dit qu'il voulait donner des encouragements plus considérables et nous fournir le moyen de prendre une plus grande extension.

Je partis donc pour Paris, et vis le Ministère parfaitement disposé : c'est que le Ministre actuel est un homme tout à fait religieux.

Je leur ai présenté les propositions auxquelles je consentais à envoyer les sept missionnaires et trois Frères (partis nouvellement en Afrique) dans les comptoirs français nouvellement établis. Il était déjà décidé auparavant que nos missionnaires occuperaient un de ces comptoirs. Les deux autres sont beaucoup plus importants. Ils ont accepté presque toutes mes conditions. Ils ne demandent de nous aucune complaisance politique. Nos missionnaires auront pleine liberté dans l'exercice de leurs fonctions et ne seront en rien soumis aux autorités civiles quant au spirituel et à la conscience. On donne 1.500 francs par an à chaque missionnaire, et on s'engage à donner ce traitement à trois dans chaque station. Ils le donnent en outre à tous ceux qu'ils nous demanderont au-dessus de ce nombre. De plus, 400 fr. à chaque Frère. Ils donnent, dans chaque établissement, une maison et une chapelle, et fournissent à tous les frais du culte. Les missionnaires ont le recours au médecin et à la pharmacie gratis. Ils ont le passage en Afrique gratuit, et la table du capitaine; de plus, 600 francs cha-

cun pour frais de trousseau et 3 francs par myriamètre pour se rendre au port d'embarquement. Ils me donnent en plus, dans les commencements des établissements, 1.000 francs par missionnaire pour compensation de frais extraordinaires que j'aurais eu à faire. De plus, la plus ample protection pour nos missionnaires contre qui que ce soit. Car, nos missionnaires ne resteront pas dans les lieux des comptoirs; ils ont plein pouvoir de pénétrer dans l'intérieur des terres, pourvu qu'un prêtre et un Frère restent dans l'établissement français. Le Directeur m'a dit qu'il veut nous établir pour l'Afrique occidentale, comme les Picpuciens dans les îles Gambier. Il faut du monde pour ce vaste pays. C'est une grande porte qui nous est ouverte. Priez Dieu que la divine volonté s'accomplisse pour le salut de tant de millions d'âmes. Il nous demande à toute force du monde pour Madagascar aussi, mais je ne suis pas en mesure pour le moment.

Adieu, mon très cher Confrère,

Tout à vous dans la charité de Jésus et Marie.

Je vous prie de donner ces détails à M. Poupart.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M^{lle} **Guillarme** :

XV

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, n° 65,
Paris.

A La Neuville, le 11 décembre 1843.

MA CHÈRE SŒUR,

Je suis bien coupable d'attendre si longtemps à vous répondre. Votre lettre m'a cependant fait un bien grand plaisir. J'y vois avec une véritable joie que Notre-Seigneur purifie peu à peu votre cœur et le détache des

créatures. Voilà l'effet des peines et des privations. Peu à peu la divine Bonté vous établira dans la vertu véritable, qui est bien plutôt dans le détachement de toutes choses et de vous-même, et dans l'abandon entier, humble et pacifique de tout vous-même entre les mains de Jésus, votre divin Epoux, que dans cette sensibilité d'amour et dans ces attendrissements affectueux.

Ce n'est pas que cette sensibilité soit tout à fait méprisable, mais la solide dévotion n'y est pas. Pour vous, cette sensibilité a même quelques dangers, parce qu'elle vous laisse trop d'imperfection dans vos rapports. Aussi, le divin Epoux y met ordre, en vous laissant à sec et même dans une certaine peine. Cela vous vaut plus que l'or. Soumettez-vous au divin bon plaisir de Jésus, et marchez toujours avec humilité, avec paix, confiance, douceur et recueillement.

Maintenant que, peu à peu, vous commencerez à être plus détachée des créatures, vous avez encore à vous détacher de vous-même : car, désormais, plus vous vous détacherez des créatures qui vous environnent et avec lesquelles vous êtes en rapport, plus aussi vous aurez en vous de pente vers vous-même, d'attache à vous-même, d'amour-propre, de volonté raide pour les choses qui sont de votre goût et selon vos idées. Purifiez-vous de plus en plus de toute attache, de tout goût, de tout désir et de toute affection qui n'a pas directement Jésus pour objet. Cela se fera peu à peu, par une vie intérieure, douce, humble, paisible et calme. Notre-Seigneur vous aidera ; prenez l'habitude de vivre en sa sainte union dans toutes vos œuvres. Portez aussi très souvent votre cœur vers Marie ; regardez-vous comme son enfant ; ayez recours à elle dans vos misères, vos tentations, vos tracasseries qui viennent du dehors, vos angoisses ; racontez-lui vos joies et vos satisfactions, non par de grands et longs discours, mais par un regard, tout doux et suave d'amour, que votre âme portera vers elle, regard que vous accompagnerez quelquefois d'un petit mot d'amour...

J'ai envoyé la malle de M. Buisson et je n'ai pas vu venir les 100 francs, que je saurais cependant bien em-

ployer. Il paraît que le pauvre enfant est toujours dans les incertitudes au milieu de la Babylone. Priez Marie, qu'elle prenne soin de cette âme bien malheureuse.

Il y a bien longtemps que je ne compte plus sur la personne en question. Je n'ai jamais fortement compté sur elle. Je ne sais quelles sont les choses que vous avez découvertes sur cette bonne personne, mais je suis bien aise de vous apprendre, à cette occasion, à ne pas croire facilement le mal sur autrui. Ne le croyez jamais sur des indices, sur des conjectures, pas même sur des probabilités. Ne le croyez que lorsque vous ne pourriez faire autrement, l'évidence de la vérité; et alors ne le croyez que jusqu'au point où va cette évidence, et ne soupçonnez pas plus loin; encore, ce que l'évidence vous oblige de croire, éloignez-en votre idée, et n'y laissez penser votre esprit que lorsqu'il le faudra. Lorsque vous ne pouvez vous empêcher d'y penser, évitez alors de vous laisser aller à des mécontentements, des froideurs, des dégoûts, du mépris ou de l'indifférence pour ces personnes, mais remplissez votre cœur de charité. Restez en paix et disposez-vous favorablement à leur égard, quel que soit le mal qu'elles vous auront fait, à vous ou aux personnes qui vous sont chères.

Si vous faites ainsi, il vous arrivera encore bien souvent, de vous tromper par des jugements trop rigoureux sur le prochain, et vous manquerez encore souvent à la charité. Vous trouverez, je pense, cette dernière pensée un peu exagérée : quant à moi, je la regarde comme très vraie, et j'en ai fait bien souvent l'expérience moi-même. Dieu veuille me pardonner ces fautes, ce que j'espère de sa divine miséricorde, car je les déteste de toute la sincérité de mon cœur.

Pendant, faites bien attention à ce que je vais vous dire. Tout en conservant votre cœur doux et plein de charité, et votre esprit intact de tout jugement défavorable au prochain, usez prudemment dans votre conduite envers ceux où vous apercevrez du mal, même quand ce ne serait qu'un soupçon fondé. Veillez alors sur vous, afin qu'elle ne puisse vous faire du dommage, à vous ou aux autres. Ne vous livrez pas alors avec trop de crédu-

lité et de confiance; mais, tout en prenant garde à vous dans vos rapports avec elles, évitez de vous laisser impressionner par des répugnances, des mécontentements, des raideurs; ayez plutôt un cœur tout plein de tendresse réelle et sincère, sans aucune amertume, tout en vous précautionnant contre la surprise. Faites comme les médecins, qui, auprès d'une maladie contagieuse, prennent des précautions pour ne pas prendre le mal, tout en étant pleins de soins pour le malade.

Quelquefois, il faudrait fuir la personne en laquelle vous entrevoyez du mal, quand vos rapports avec elle vous seraient nuisibles, comme cela arrivera avec le janséniste; mais ce ne sont pas les répugnances et les peines qui doivent vous en éloigner, c'est la crainte du mal et la prudence. C'est ainsi qu'on joint la prudence du serpent à la simplicité de la colombe.

Je ne pense pas que vous ayez manqué dans cette occasion et par ce que vous me dites de cette personne. Mais, je vous le dis à cette occasion, parce que je crois qu'il vous manque certaines choses sur ce point.

Je vous préviens aussi que vous preniez garde à votre pauvre cœur, pour ne pas éprouver de satisfaction de la peine qu'éprouvent ces Messieurs d'Argenteuil, et de ce que, depuis les injures qu'ils vous ont faites, le monde diminue. Dieu est en droit de les punir, mais vous ne devez pas vous en réjouir. Je ne dis pas que j'aie remarqué que vous en ayez eu de la joie, mais je vous en préviens, parce que je désire que votre âme soit toute pure et toute sainte devant Dieu,

Vous ne me dites pas si vous avez envoyé ma lettre au P. Pierre, à Rome. Il ne faut pas attendre qu'il soit de retour, il faut la lui envoyer. Ne vous dois-je pas une certaine somme d'argent?

(*Sans signature.*)

P. S. — Je vous envoie une lettre pour M^{me} Reck. Ne la lui portez pas vous-même, je vous en prie, et qu'elle ne sache pas que c'est par vous qu'elle lui parvient. Mettez-la à la poste de suite : elle est pressée.

Au **Cardinal Préfet de la Propagande** :

VIII

La Neuville, le 11 décembre 1843.

MONSEIGNEUR,

Votre Eminence a appris par ma dernière lettre que, les sept missionnaires dont j'ai eu l'honneur de lui parler, ont changé de destination. Cela fut ainsi réglé de concert et par ordre de Mgr le Vicaire apostolique des Deux-Guinées. Il avait décidé déjà, il y a un certain temps, qu'il abandonnerait la mission de la Sénégambie, à cause des renseignements qu'on lui avait donnés sur ce pays, en Angleterre. Les offres que le Gouvernement français nous a faites l'ont déterminé enfin à fixer nos missionnaires aux trois points dont j'ai eu l'honneur de vous parler : à Garroway, à Assinie et au Gabon. Tous les missionnaires que nous avons envoyés en ce pays, sont capables et zélés. Il s'en trouve parmi eux quelques-uns qui ont une capacité plus que médiocre. J'espère qu'avec la grâce de Dieu et la bénédiction du Saint-Siège, ils serviront Dieu fidèlement.

Si j'ai demandé à Votre Eminence d'abandonner Haïti, je la prie de ne pas regarder cela comme légèreté et inconsidération. Lorsque j'avais le désir d'envoyer des confrères dans cette île, pour y entreprendre l'instruction de la jeunesse, c'était quand Mgr Barron ne jugeait pas à propos d'accepter, d'ici à quelques années, d'autres missionnaires que ceux que je lui avais donnés; mais, maintenant qu'une grande porte s'est ouverte au saint Evangile, et que Mgr Barron me supplie de lui donner des missionnaires et craint que je ne puisse en fournir suffisamment, j'ai cru agir, en conformité à vos intentions, de vous exposer mes vues et les abandonner entièrement à votre décision, ne jugeant ni ne voulant jamais autrement que celui qui me remplace Jésus-Christ.

Si donc Votre Eminence veut que nous suivions notre

premier projet, en faveur d'Haïti, j'enverrai au printemps prochain, à M. Tisserant, un second confrère. Si, au contraire, vous ordonnez que nous abandonnions Haïti, je retirerais l'abbé Tisserant pour l'envoyer en Guinée, en attendant que l'île d'Haïti nous soit ouverte.

M. Tisserant a accepté un vicariat à Port-au-Prince, parce qu'il avait été convenu avec Monseigneur de Saint-Louis, que ce jeune prêtre devait accepter une place quelconque à Haïti, et il lui donna de vive voix tous les pouvoirs de missionnaire apostolique pour cela.

Si Votre Eminence désire que l'abbé Tisserant quitte ce vicariat, elle sera obéie tout de suite.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M. Tisserant. Il me dit que le curé de Port-au-Prince est très opposé au Saint-Siège, ainsi qu'au Concordat. Il paraît que ce méchant homme a manifesté formellement son désir de voir le schisme consommé.

L'abbé Tisserant ne peut exercer aucun ministère. Le curé l'empêche de prêcher, de catéchiser, et autant qu'il est en lui, de confesser. Il n'ose résister à ce mauvais prêtre, parce qu'il le porterait à de grandes violences, sans qu'il en résulte aucun bien.

Le pays est toujours dans le trouble et le désordre. On craint toujours des soulèvements de la part des Noirs, et des massacres généraux des Blancs et des Hommes de couleur.

M. Tisserant désire demander au Gouvernement une cure de campagne, afin d'être plus libre d'exercer les saintes fonctions. Je vais lui dire d'attendre les ordres de Votre Eminence sur ce point; je vais lui réitérer la recommandation que Votre Eminence daigne me faire et que je lui ai déjà donnée, il y a longtemps, de ne rien faire qui puisse tant soit peu avoir l'air d'une approbation de la conduite schismatique du Gouvernement haïtien.

Daignez agréer...

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A la **Supérieure de Castres** :

XXIX

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de l'Immaculée-Conception,
à Castres.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

J'ai été un peu longtemps à vous répondre, parce que je voulais attendre que nos affaires fussent terminées avec le Ministère. Elles le sont enfin, et la liberté du ministère de nos missionnaires est garantie aussi. On donne un traitement de 1.500 francs par an à chaque missionnaire. On sera obligé de le donner à trois dans chaque station, et 400 francs à chaque Frère. De plus, une chapelle et une maison pour chaque communauté, le passage gratuit et une somme suffisante pour le trousseau, ainsi que pour le voyage d'ici au port d'embarquement. Ce sont là les principaux avantages. De plus, nos malades sont soignés aux frais de l'Etat. On fournit ce qui sera nécessaire au culte, et les missionnaires ont droit à une place sur les bâtiments de l'Etat pour les voyages nécessaires.

J'espère que, plus tard, quand il en sera temps, c'est-à-dire quand vous serez prêtes, le bon Dieu arrangera vos affaires à vous aussi. Je ne pense pas qu'il faille trop prendre l'avance, les conditions seraient moins satisfaisantes. Confiance en Dieu et en notre bonne Mère, et tout ira.

Ne vous laissez jamais abattre par les croix et les tribulations. Vous apprendrez de plus en plus ce que c'est d'entreprendre une œuvre pour la gloire de Dieu, et surtout de former une œuvre nouvelle. A ne considérer que vos propres intérêts, votre bien-être et votre repos sur la terre, il vous eût incomparablement mieux valu entrer

dans un cloître, pour y vivre comme une pauvre sœur converse. Mais une âme qui veut être à Dieu ne fait pas ce qu'elle veut; elle ne doit pas non plus vouloir ce qui lui plaît, mais elle doit être à la disposition du souverain Maître, pour être employée à tout ce que bon lui semble, et, s'il le faut, à être un objet de mépris, de dédain et d'ignominie pour toutes les créatures. Nous ne devons pas élever nos pensées, comme si nous faisons quelque chose de sublime; nous ne devons pas nous représenter que nous entreprenons de grandes choses pour Dieu, nous devons toujours tenir notre âme abaissée devant lui, et nous estimer très heureux de nous sacrifier à sa volonté adorable, de quelque manière qu'il se serve de nous, pour l'accomplissement de ses divins bons plaisirs.

Bien entendu qu'il faut travailler, de toute notre âme, à l'accomplissement des œuvres dont il daigne nous charger, mais il faut prendre bien garde de n'en pas faire notre propre œuvre. User de tous les moyens qu'il nous présente pour faire le plus parfaitement ce qui pourrait être à sa gloire, mais avec paix, et sans trop nous tracasser du succès. C'est à nous à planter, à arroser, et c'est à lui de faire produire et à ramasser les fruits. Puisque les fruits lui appartiennent, puisque le champ est à lui, et les ouvriers sont sa propriété, il est le maître de nous employer comme il veut, quand il veut, et pour telle chose qu'il veut. Il est le maître de nous faire produire ou de nous laisser stériles; il est le maître de nous faire travailler ou de nous laisser sans rien faire. Restons là devant lui, prêts à être entre ses mains tel instrument qu'il voudra, comme aussi prêts à rester dans notre inutilité et notre incapacité, s'il le juge à propos.

La voie que la divine bonté emploie pour vous former à cette céleste vie, à cette grande perfection d'une âme dévouée à Dieu, est dans les croix que vous aurez à souffrir au dedans et au dehors. Voilà une bourrasque passée, une autre éclatera peut-être bientôt : quand il plaira à Dieu, et comme il plaira à Dieu. Soyez forte dans la foi et restez sans cesse humblement et amoureusement prosternée devant lui, pour qu'il fasse tout son bon plaisir, pour que vous soyez à lui et non à vous,

et pour que l'œuvre dont vous vous occupez soit la sienne et non la vôtre, pour que les âmes que vous servez soient sanctifiées pour lui, et non pour votre satisfaction et par votre bon plaisir. Il faut que vous souffriez des douleurs et de grandes afflictions pour qu'elles se sanctifient. Il faut que cela vous coûte; vous lui avez bien coûté aussi, et encore vous n'êtes pas sanctifiée jusqu'à présent. Cela viendra à vos dépens, aux dépens de votre pauvre nature. Ayez donc bon courage, ma très honorée mère; c'est un bonheur quand on souffre en Jésus et avec Jésus. Il vous restera quelque chose de vos peines, si vous restez au milieu de vos peines, prosternée dans l'humilité et l'amour devant Jésus.

J'approuve en général votre conduite envers ces bonnes âmes.

Je suis persuadé que la bonne petite Adèle se soumettra avec résignation à ce qui sera décidé au sujet de son postulat. Si la pauvre M^{me} Morillon ne peut pas convenir, que pouvons-nous faire? Priez, afin que le Seigneur vous éclaire. Il faut que ce soit vous qui décidiez si une personne peut convenir ou non. Sur toutes celles que je vous ai envoyées, je n'ai jamais pu avoir que des présomptions en leur faveur, d'autant plus que je ne les ai pas dirigées directement, ni assez longtemps pour pouvoir connaître cela mieux que vous. Je vous ai toujours dit que je n'entends pas me mêler de la conduite de vos affaires, ni vous gêner en rien. Tous les conseils que je puis vous donner en ces occasions ne vaudront pas ce que vous déciderez vous-même avec vos assistantes, parce que vous avez les personnes sous vos yeux, et moi je ne les vois pas, et ne les ai même vues que très peu par le passé.

Je vais écrire un de ces jours à M. Topping. Il n'y aurait pas de mal que Pauline écrive elle-même aussi. Je vais aussi écrire à M^{me} Tisserant, au sujet du groupe.

Quand j'aurai des nouvelles de nos missionnaires, je vous en donnerai. Priez toujours pour nous; je n'oublierai pas non plus de vous offrir toutes au saint autel, avec toutes vos intentions et bons désirs, afin que vous soyez toutes sacrifiées à la gloire du Maître. Mais soyez

des victimes pures et saintes, dignes du Saint des Saints.
Votre tout dévoué serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 13 décembre 1843.

M. Schwindenhammer me charge de vous présenter ses respects. Ses sœurs se sont décidées pour le Bon-Pasteur. Il m'en avait dit déjà un mot pendant les vacances. Je n'ai pas cru devoir pousser; cela n'aurait d'ailleurs servi de rien. Il désirait vous écrire depuis longtemps; je pensais que ce n'était pas la peine de vous faire payer un port de lettre pour cela. Je l'en ai donc empêché, il me charge de vous faire ses excuses à ce sujet. Pour les deux sujets dont je vous ai parlé, M. Topping ne presse pas. Il désire attendre que vous ayez une maison dans le Nord. Cela se décidera, j'espère, au bout d'un an.

A M. **Germainville** :

XI

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve-en-Ville,
Bordeaux.

15 décembre 1843.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ FRÈRE EN JÉSUS-CHRIST,

Il me paraît bien certain, aussi bien qu'à vous, que M. et M^{me} Louverture sont faits pour travailler à la gloire de Dieu. Il semble que Notre-Seigneur a des desseins sur cette pieuse dame et sur son mari. Il paraît, d'après toutes les apparences, que ce serait plutôt à Saint-Domingue que partout ailleurs, qu'ils sont appelés. Je ne vois cependant pas de moyen qu'ils y fassent du bien pour le moment. Je pense que le moment de la Provi-

dence viendra, et alors les portes s'ouvriront d'elles-mêmes. Les pousser d'y aller de suite, au milieu de tant de mauvais prêtres, sans en avoir de bons, c'est difficile, et ils n'y feraient pas grand bien. J'ai été frappé de la parole de M. Louverture : « Le temps n'est pas encore venu pour la délivrance de ce pays. »

Priez le cher Maître qu'il m'amène dans le Midi, l'automne prochain; alors, il serait plus facile d'éclaircir cette question. M. Louverture parle peu, il faut passer quelques jours avec lui pour connaître ses sentiments. Mon désir de voir sa bonne dame est bien grand; si Dieu le veut, il me donnera le moyen de faire ce voyage. Je suis persuadé que Notre-Seigneur ne les laissera pas entre les murs, comme vous le dites; tôt ou tard ils seront sur le chandelier.

J'ai répondu à M^{me} la Supérieure au sujet des quatre jeunes gens. Le jeune homme qu'elle m'a envoyé me plaît beaucoup. J'espère que sa conduite justifiera l'expression de sa physionomie (1).

Je suis bien content de M. Dabbadie. J'espère qu'il se fera bien. Je présume qu'il aura de la peine avec l'étude de la théologie. Nous n'avons pas besoin de savants, pourvu qu'il acquière le nécessaire, il fera du bien parmi nous. Il est d'un caractère doux et docile, a de bonnes manières. Il a de la piété, de la bonne conduite, du zèle, et se fera sans la moindre difficulté à la vie de communauté.

Les affaires avec le Ministère sont enfin terminées. Cela a traîné un peu, à cause des observations que je faisais sur le projet d'un rapport approuvé par le Ministre, qui renfermait des termes qui auraient pu nuire dans la suite à la liberté du ministère de nos missionnaires. J'ai demandé qu'on rectifiât. Je demeurai satisfait des explications. Ils sont bien disposés, agissent avec droiture. Ils donnent 1.500 francs par an à nos missionnaires, et s'obligent à donner cette somme au moins à trois dans chaque station. Les Frères ont 400 francs par an. Ils donnent une maison et une chapelle entretenues

(1) Il s'agit du F. Pierre Mersy, entré au Noviciat le 14 décembre.

à leurs frais dans chaque établissement, ils entretiennent aussi le culte.

Nos missionnaires ont le médecin et le pharmacien gratis pour leurs maladies. On donne le passage gratuit aux missionnaires et aux Frères, avec 600 francs de trousseau aux missionnaires, mais non aux Frères. Ils nous donnent en outre une indemnité de 1.000 francs par missionnaire à chaque établissement qui commence. Seulement ils ne veulent pas nous (la) donner pour les sept missionnaires déjà partis.

Je suis fâché de ce qui arrive à notre cher abbé Ducournau. Cela lui fera beaucoup de mal. Je lui avais conseillé, dès l'origine, la docilité et l'abandon. Vouloir forcer les choses ne réussit pas et fait beaucoup de mal. Le cher ami est en danger et en très grand danger.

Votre très humble et dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Recommandée aux soins bienveillants de Madame la Supérieure (1).

A M. Clair :

XXX

(Copie.)

La Neuville, III^e Dimanche de l'Avent,
17 décembre 1843.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je présume que Monseigneur d'Amiens vous a écrit il y a longtemps et vous a appris la raison pour laquelle je n'ai pas répondu à votre lettre. Il voulait faire lui-même la réponse; cette affaire s'est arrangée par la divine

(1) La Supérieure de l'Hospice qui avait envoyé Pierre Mersy.

volonté; je ne puis vous en parler en ce moment plus au long, je vous le dirai quand je vous verrai. Ce que je puis vous dire, c'est que cela se fit sans ma connaissance, sans intervention de qui que ce soit et dans un moment où Monseigneur semblait être dans des résolutions tout opposées. Je ne vous dis que cela, parce que vous êtes instruit de la chose, et je m'expliquerai plus au long une autre fois, je n'ai pas le temps maintenant.

Je vous écris cette lettre pour vous prier de voir à Lyon, s'il s'y trouve des bréviaires romains, en petit format et en caractère gros, qui ne fatigue pas les yeux; celui de Beuf a le caractère trop mince. Si vous pouviez trouver celui de Malines (Mechlina) à bon marché, je crois que c'est le meilleur; c'est un petit format, beau caractère. Il s'agira d'en prendre une dizaine d'exemplaires; supposé que le caractère soit beau, vous pourriez le payer 10 et même 12 francs, broché. Il y a encore une condition requise, c'est que ce soit une édition nouvelle, qui contienne les saints nouvellement admis dans le bréviaire. Ne me les envoyez pas par la diligence, attendez plutôt, et apportez-les avec vous. Vous feriez bien de m'écrire avant de les acheter définitivement, à moins que vous soyez assuré du beau caractère et de la nouvelle édition renfermant les derniers saints, et du bon marché.

Si, par extraordinaire, Monseigneur ne vous eût pas encore donné connaissance de ce dont il était convenu avec moi, il y a environ six semaines à deux mois, tout ce que je vous dis là serait une énigme pour vous. Je ne vous l'ai dit que parce qu'il était convenu qu'il vous l'écrirait, et que, raisonnablement, je ne pouvais vous écrire sans vous en dire un mot.

A Dieu soit rendu tout honneur, toute louange et toute gloire, et à nous, pauvres gens, toute confusion et tout mépris, pour son divin amour. Que lui seul vive et règne dans votre âme, dans le saint amour, dans lequel il a vécu en Marie, sa très sainte Mère.

Tout à vous dans ce très saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Au **Cardinal Préfet de la Propagande** :

IX

MONSEIGNEUR,

Il faut que je transmette à Votre Eminence les nouvelles que je viens de recevoir d'Haïti, datées du 23 octobre de cette année. Elles sont mauvaises. Mon confrère me dit qu'auparavant il y avait quelque espérance que la religion catholique prendrait le dessus, et qu'on pensait à renouer la négociation avec le Saint-Siège. Mais la jeunesse faisant toujours de grands efforts pour introduire le protestantisme dans le pays, le général Hérard a écrit en France pour demander conseil au député Isambert, si célèbre par sa haine contre la religion catholique. Cet homme impie a répondu en blasphémant contre l'Eglise romaine. Il dit, dans sa réponse, que, pour consolider la révolution haïtienne, il fallait surtout se garder de faire aucun accord avec Rome, et se séparer entièrement de cette Eglise romaine, centre des abominations. Cette réponse a fait une grande impression sur Hérard, qui, bien disposé jusqu'alors, a changé de sentiment, à ce que dit M. Tisserant, et ne veut pas entrer en négociation avec le Saint-Siège.

L'assemblée, qu'on appelle la Constituante, n'a pas encore décidé la question de la religion, mais il paraît certain qu'elle déclarerait toute liberté de culte, et qu'il n'y aurait aucune religion dominante dans le pays. D'après l'idée que les bons se font de cette décision future de la Constituante, elle signifierait que les protestants auraient toute liberté, et que les catholiques seraient toujours gênés et opprimés. Mon confrère, qui parle d'après le sentiment d'hommes très distingués et bien pensants, dit que la Constituante penche pour le protestantisme et le favorise; mais, n'osant déclarer son sentiment, elle déclare la liberté des cultes, et profiterait du pouvoir que le Gouvernement a exercé jusqu'à présent sur les prêtres pour favoriser les protestants et opprimer les catholiques. Ce qui paraît certain, c'est que les esprits sont mal disposés pour la religion catholique

et ne tendent qu'à établir au moins un schisme, voulant absolument rompre avec le Saint-Siège. L'abbé Tisserant rapporte que la partie de l'Est (la partie espagnole) a nommé député à la Constituante un prêtre indigène. Ce prêtre fut nommé parmi ceux qui devaient former la constitution du pays. Lui, il fut chargé de faire le rapport touchant la partie religieuse. Ce prêtre, quoique concubinaire, veut le bien de la religion, et insista fortement pour rétablir la soumission au Saint-Siège. Il dit à M. Tisserant qu'il consentirait volontiers à quitter son pays, s'il le fallait, pour rétablir les relations avec Rome. Il ajouta, en versant des larmes, qu'il avait fait tous ses efforts pour persuader aux autres députés chargés de la composition de la Constitution, de rétablir les rapports du clergé avec le Saint-Siège, et n'a pu rien gagner sur eux. Il paraît qu'en général, les opinions sont fort partagées parmi ceux qui rejettent le protestantisme. Les uns veulent un clergé catholique et qui se marie, afin d'ôter le scandale du concubinage. D'autres veulent un clergé catholique, mais sans rapport avec le Saint-Siège, comme si cela était possible. D'autres ne veulent pas de clergé national, de peur que le clergé, né dans le pays, n'usurpe le pouvoir. Enfin, d'autres bien pensants, veulent un clergé national uni et soumis au Saint-Siège. Comme la Constituante paraît fort mal disposée et décidée à favoriser le protestantisme, on s'attend à un soulèvement de la partie espagnole qui tient à la religion, et à un massacre de la race de couleur.

C'est là le contenu de la première lettre dont je fais part à Votre Eminence. Il est possible que l'abbé Tisserant, d'un esprit vif et plein de zèle pour le Saint-Siège, exagère le mal. J'ai cependant cru devoir rapporter tout à Votre Eminence, afin qu'Elle en juge Elle-même.

En même temps, j'ai reçu de M. Tisserant une lettre du 26 octobre, qui donne quelque peu d'espérance.

Un homme bien pensant et distingué cherche à défendre les intérêts de la religion : il se nomme Pierre-André. C'est un membre de la commission qui fut nommée pour conclure le Concordat avec le Saint-Siège. Il est ancien sénateur, et membre actuel de la Constituante.

Ce Monsieur eut plusieurs conférences avec le général Hérard, au sujet de la religion, et cherche à détruire les mauvaises impressions qu'on veut mettre de toutes parts dans l'esprit du général.

Hérard lui faisait beaucoup d'objections qu'il cherche à détruire. M. André dit à l'abbé Tisserant, dont il est parent, que le général Hérard était un peu revenu de ses préventions en faveur de la lettre de M. Isambert, et qu'il croyait qu'elle ne faisait plus tant d'impression sur lui. Ces conférences continuaient quand mon confrère écrivait cette lettre.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de la profonde vénération et du plus tendre attachement avec lesquels j'ai le bonheur d'être, de Sa Sainteté, l'enfant très dévoué, et de

Votre Eminence,
le très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, près Amiens, le 19 décembre 1843.

Au **Cardinal Préfet de la Propagande** :

La Neuville, près Amiens, le 26 décembre 1843.

MONSEIGNEUR,

Je pense que j'agis selon l'intention de Votre Eminence, en lui envoyant les renseignements sur l'état de la religion à Haïti, au fur et à mesure qu'ils arrivent. C'est ce qui m'encourage à vous adresser encore cette lettre aujourd'hui, avec une copie de celle que je viens de recevoir de l'abbé Tisserant. Etant sans expérience, j'envoie à Votre Eminence la lettre telle qu'elle est, pour qu'elle puisse juger de l'état des choses. Je n'ose plus rien dire, ni rien entreprendre dans cette mission difficile; je n'ose plus non plus penser à abandonner ce malheureux pays, voyant l'ennemi du salut prêt à s'en

emparer, et aucune autre Congrégation capable de porter secours à tant d'âmes qui courent à leur perte. D'un autre côté, ceux que j'y envoie seront obligés de prendre part, au moins extérieurement, au schisme et avoir presque l'air de l'approuver.

Je me remets donc pleinement entre les mains du Vicaire de Jésus-Christ, prêt à agir, prêt à rester tranquille, selon l'ordre que je recevrai. Le seul moyen d'action que je vois, c'est de parcourir les diocèses de France qui abondent le plus en sujets, et d'exciter la compassion des évêques, des supérieurs des Séminaires et du clergé, sur un pays aussi malheureux et prêt d'être englouti par l'enfer.

J'attendrai donc en paix que Notre-Seigneur Jésus-Christ prononce et me fasse connaître ses divines volontés par votre organe, et vous supplie d'agréer l'hommage de la vénération profonde, etc...

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Au docteur **Libermann** :

LIV

(Fin 43 ou début 44.)

J'ajoute un petit mot à la lettre de Caroline. Elle est bien contente. Il n'y a qu'une chose qui l'a attristée, c'est son bulletin qui ne la satisfait pas. Elle aurait voulu être la première. Elle m'a donné ce malheureux bulletin pour vous l'envoyer, je n'ai pas cru que cela en valait la peine. Je suis sûr que le prochain bulletin sera meilleur. Elle n'a pas assez l'habitude du français, elle y fait une foule de petites fautes qui sont scrupuleusement comptées, parce qu'elle concourt pour les prix. Cet échec lui apprendra à être plus attentive. Je suis bien aise de cela; elle n'en apprendra que mieux le français. Elle est très aimée à Louvencourt; elle y resterait volontiers.

Elle me dit que si elle pouvait se plaire quelque part loin de vous, ce serait sûrement à Louvencourt. Cependant elle est tranquille et gaie.

J'ai touché de loin la question de Théodora avec la Supérieure, et de suite elle me demanda de la faire venir l'an prochain à Louvencourt. Ainsi, ne soyez pas inquiets sur Théodora, elle sera ici l'an prochain, même si Caroline était obligée de rester encore quelques mois pour terminer son éducation.

J'ai reçu vos provisions, excepté la choucroute. Je ne sais ce qui en est la cause. Le petit tonnelet que vous avez envoyé à Louvencourt est arrivé, et je n'entends plus parler du nôtre. Je vous prie de prendre des informations. Il y aurait eu quelque quiproquo. J'ai donné ce petit tonnelet à mes orphelines, dirigées par les dames de Louvencourt. Je craignais que les demoiselles de la pension ne le goûtassent pas par défaut d'habitude, et Caroline s'en serait tourmentée; on l'aurait plaisantée par-ci par-là. Je voulais lui épargner cela. Adieu. Tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M^{me} **Blanpin** :

III

J. M. J.

A La Neuville, le 31 décembre 1843.

MADAME,

Je conçois parfaitement vos peines de ce que vous n'avez pas encore reçu de nouvelles de la main de votre cher fils. Je suis dans le même cas. Il est bien certain que, lui et son compagnon, ont écrit. Il est certain aussi que M. Blanpin se porte très bien. On me dit qu'il était très fort en bonne santé. Cette nouvelle est d'autant plus satisfaisante qu'elle a été écrite un mois après l'arrivée de l'abbé Blanpin, et, par conséquent, après un temps suffisant pour se remettre des fatigues du voyage qui,

désormais, ne pouvait plus avoir de l'influence pour altérer sa santé.

Je sens bien vivement, et j'ai toujours bien senti la perte que votre cœur faisait dans l'absence de votre cher enfant, et le grand sacrifice que vous offriez à Dieu. J'ai toujours compris que la plus grande privation que vous éprouveriez serait dans la cessation des fréquents épanchements de cœur de cette bonne âme avec la vôtre pour vous exciter à bien faire, et des conseils de perfection qu'il vous donnait. C'est pour cela que je vous ai offert plus d'une fois de le remplacer auprès de vous, autant qu'il sera en moi. Ces offres étaient bien pures dans l'intention et bien sincères. Votre fils m'en a prié bien des fois, et je le lui ai promis de tout mon cœur : aussi, ne laisserai-je passer aucune occasion pour vous répéter les offres de mes services dans tous les genres possibles. Notre saint enfant de Dieu m'est beaucoup trop cher pour que je ne fasse tout mon possible pour lui donner cette consolation, qui est l'unique qu'il voulait avoir sur la terre, m'a-t-il répété souvent, de voir sa chère maman avoir un soutien sur la terre, et quelqu'un pour le remplacer auprès d'elle, pour la guider et la consoler dans ses peines. C'est la pure vérité, Madame, que je vous dis là.

J'éprouve donc une grande consolation de ce que vous voulez bien m'ouvrir votre cœur. Je prie de toute mon âme Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de fortifier votre pauvre cœur si affligé, et de le soutenir dans son divin amour. Soyez bien assurée que le bon Maître ne vous abandonne pas. Il vous afflige et vous donne part à sa croix. Prenez cette croix, embrassez-la de tout votre cœur. Voyez donc si votre âme n'est pas chère au divin Jésus ! Il vous traite comme il a traité sa sainte Mère. Allez, montez sur le Calvaire avec cette Mère bien-aimée. Son cœur était déchiré, et son âme en proie à la plus profonde douleur. Elle s'immolait à son Dieu au milieu de ses effroyables accablements ; elle s'offrait à son Dieu, et s'estimait bienheureuse d'unir ses douleurs et son sacrifice à celui de son cher Fils, pour le salut du monde. Faites-en autant, Madame. Unissez votre âme à celle

de Marie, offrez-vous au Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en union avec cette admirable victime. Ne craignez rien, vous serez bien reçue en vous offrant avec lui; priez Marie de vous offrir, d'offrir vos peines et vos déchirements, avec les immenses et incompréhensibles douleurs de Jésus, notre très doux Sauveur. Unissez-vous à cette tout aimable victime offerte sur l'autel, et s'offrant sans cesse elle-même dans nos saints tabernacles.

Ne craignez pas de communier; bien au contraire, recevez la divine victime pour unir vos peines aux siennes, et pour les offrir avec Jésus à son Père céleste. Oh! ne craignez rien, Madame : Jésus n'est qu'amour dans ce adorable sacrement. Souvenez-vous des paroles qu'il a dites dans son saint Evangile : « Le Fils de l'homme n'est pas venu dans ce monde pour juger et condamner les hommes, mais pour les sauver. » Ne craignez donc rien; le divin Agneau viendra dans votre âme pour la soutenir, la fortifier, la consoler et lui donner la paix. Oui, Madame, que la paix de l'adorable Agneau soit dans votre âme. Ne craignez donc pas; vous êtes l'enfant de Dieu et non son esclave; aimez comme doit faire l'enfant, et ne craignez pas comme fait l'esclave. Vous savez que les anges chantèrent : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté! » Eh bien, Madame, c'est le divin Enfant qui vient vous apporter cette paix, parce que votre volonté est bonne, parce que vous désirez servir votre Dieu et Seigneur. Recevez donc ce don céleste de la paix que l'aimable Enfant veut vous donner.

Vous dites que vous êtes misérable. Qu'est-ce que cela fait? Vous avez une volonté sincère d'être au bon Dieu, de le servir; cela suffit pour que votre pauvre âme ait la paix que le très doux Enfant Jésus vous apporte. Mais, si vous êtes misérable, ne vous troublez pas, humiliez-vous devant l'adorable Enfant. Prosternez-vous devant la crèche. Dites-lui que vous êtes sa pauvre servante, bien indigne de ses grandes faveurs et miséricordes, mais bien désireuse de lui appartenir tout entière, sans réserve et sans mesure. Je suis sûr que le divin Enfant vous recevra avec amour.

Dites-lui aussi que vous voulez être la pauvre servante de Marie. Attirez sur vous les doux regards de votre Mère et Maitresse bien-aimée. Après cela, tenez-vous dans le repos et dans une parfaite confiance, calmez votre esprit, apaisez vos craintes : vous serez reçue favorablement et avec tendresse et complaisance; après, livrez-vous au service de Jésus et de Marie, par les bonnes œuvres, si chères aux sacrés Cœurs de ces deux uniques bien-aimés de votre âme. Livrez-vous-y, avec allégresse, comme fait la servante d'un grand roi et d'une puissante et aimable reine.

Si, ensuite, vous avez encore quelque peine intérieure, portez-la avec joie, et offrez-la au divin Enfant et à sa très aimée Mère. Vous êtes servante d'un Cœur qui a été percé de sept glaives, vous ne pourrez être sans peines. Les douleurs doivent vous consoler, parce qu'elles vous rendent digne servante d'un si digne Cœur, servante crucifiée d'un Cœur crucifié. Ayez donc bon courage; relevez-vous après avoir été ainsi prosternée devant Jésus et Marie, et marchez avec amour dans la divine voie de l'auteur et du consommateur de tout amour et de toute sainteté.

Vos peines peuvent être venues de ces voyages que vous avez faits pendant quelque temps; vous avez besoin de rester en repos et hors des grandes agitations. Le meilleur, pour vous, est de suivre un train de vie réglé. Votre âme suit alors une marche paisible et calme, et les agitations sont loin de vous; alors votre esprit est en repos. Ne soyez pas inquiète, ces agitations se calmeront, et votre pauvre âme reprendra sa tranquillité. Reprenez alors vos occupations ordinaires et suivez-les avec paix. N'ayez pas d'angoisses pour votre salut. Notre-Seigneur est avec vous. Il est caché en ce moment, mais il n'est pas moins dans le fond de votre âme, il la préserve de tout mal. Prenez courage, relevez votre âme accablée. C'est une bourrasque passagère; quand elle sera passée, la paix reviendra. Si cela vous est agréable, venez passer quelques jours ici. Je ne puis vous donner une chambre dans notre maison même; je n'ai qu'une chambre pauvre

et un peu sale à vous offrir, dans la maison de notre jardinier.

Vous pourriez faire une petite retraite de quelques jours, mais ce serait une retraite peu sérieuse, parce que vous avez sans doute la tête un peu fatiguée par toutes vos peines; mais n'importe, elle pourrait servir pour vous remettre dans le calme. Je ne pourrai pas donner tout le temps que je voudrais, mais toujours pourrais-je m'occuper de vous une heure par jour au moins. Si vous n'aimez pas à faire un nouveau voyage, calmez-vous toujours et rassurez-vous sur votre état; encore une fois, je vous garantis que Notre-Seigneur est avec vous, et que ces agitations ne viennent que d'une cause semblable à celle que je vous ai indiquée plus haut. J'en suis persuadé, quoique je n'aie pas une connaissance entière de votre intérieur. Il est certain que si vous ne voyez pas clairement une faute grave dans votre conduite, vous n'avez aucune inquiétude à avoir, et que ces troubles et agitations involontaires ne sont point du tout une marque d'un dérangement de l'âme. Soyez donc en repos et mettez votre confiance en Dieu. Jésus et Marie sont pour vous, et qui pourra quelque chose contre vous? Excusez-moi, si je ne vous ai pas répondu de suite, comme l'exigeait l'état de vos peines. J'étais indisposé ces jours et incapable de ramasser mes idées ni de m'appliquer, à cause d'une migraine accablante, qui est enfin passée.

Veillez recevoir mes vœux très sincères pour la nouvelle année, et les offrir à Madame votre respectable mère. Veillez aussi ne pas m'oublier auprès de M. le Curé, et recommandez-moi à ses prières.

Votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Je ne vous ai pas répondu sur le projet de rejoindre votre fils, cela demande réflexion de votre part, à cause de votre âge et de la longueur du voyage. Si vous venez me voir, nous parlerons de cela. Prions, en attendant, pour connaître la sainte volonté de Dieu. La chose n'est pas pressée pour le moment.

LETTRES DU CARDINAL PRÉFÉT DE LA PROPAGANDE

Rnde Domine — Decretum pro Sacerdote Levasseur (*sic*) in Insula Bourbonica Missionario Apostolico constituendo, Litteris die 21 Decembris superioris anni a Dominatione Tua petatum, ultro concessit Sacra Congtio, atque huic epistolæ annexum recipies.

Probavit quoque consilium cum Vicario Apostolico Guineæ inquit ut Sacerdotes pro Insula S. Dominici jam reservati, cum nequeat adhuc Missio illic recte constitui, præfate Guineæ Vicario Apostolico adstipulentur, qui proinde consuetas Patentes Litteras pro illis obtinebit.

Libenter vero agnovit Sacra Congtio ea quæ de Sacerdote in Mauritii Insula degente retulisti, præsertim cum talium Ministrorum haud magnus in ea Missione numerus existat. •

Denique haud improbat Sacra Congregatio ut Presbyter ille, qui in Martinica reperitur, ad Haïtarum Insulam se conferat, inopiæ occurrat Sacerdotum qui rite sacro ministerio perfungantur, deque illius Gentis religiosa conditione plura referat; et precor Deum ut Tibi bonum omne cumulatim largiatur.

Romæ, ex Aed. Sac. Congnis de Pnda Fide die
17 Januarii 1843.

Studiosus Dominationis Tuæ.

J. Card. FRANSONIUS, *Præfus.*

R. D. Libermann,
Neuville,
près Amiens.
fol. T.

J. Ar. Edesseus a Secr.

(au dos)

A Monsieur,
Mons^r L'Abbé Libermann,
Neuville, près Amiens,
France.

(Timbres de la poste) : *Direzione di Roma*, 17 Gen. 43.
— *Sard. Pont-de-B.*, 28 Janv. 43.
— *Amiens*, (ill.) Janv. 43.

Admodum Rnde Domine — Quæ de Sacerdotibus in Vicariatum Apostolicum Guineæ missis Dominatio Tua retulit Sac. Congni pergrata evenerunt. Eademque pro certo habet ipsos opportunis qualitatibus esse instructos, atque ita comparatos, ut per vastissimas illas regiones christianam Fidem propagare sedulo curent.

Quod vero ad Haytarum Insulam pertinet libenter accepi R. D. Tisserant eo jam appulisse, ac sacro ibidem ministerio perfungi : cognoscere tamen optarem qua ratione Vicarius in Civitate Portus Principis constitutus dicatur. Quæ vero de Præfecto Aplico addidisti, haud negligenda videntur : quousque tamen sæcularis potestas auctoritatem in res sacras exercere præsumperit, non video quomodo ecclesiastica negotia rite valeant componi. Ceterum haud improbarem quod alii Presbyteri ad præfatam Insulam mitterentur, iidemque juvenes rite instituendos assumerent, ita tamen ut ab iis omnibus iidem abstinere debeant quibus systema a Gubernio illo jamdudum circa Religionem adhibitum, magis ac magis confirmari posset.

Precor vero Deum ut Dominationi Tuæ fausta omnia cumulatim largiatur.

Dominationis Tuæ.

Romæ, ex Aed. Sac. Congnis de Pnda Fide, die
30 Novembris 1843.

Studiosissimus,

J.-Ph. Card. FRANSONIUS, *Præfus.*

Joannes BRUNELLI, *Secrius.*

R. D. Libermann,
Neuville,
près Amiens.

(au dos) A Monsieur,
Mons' L'Abbé Libermann,
Neuville,
près Amiens,
France.

(Timbres de la poste) : *Direzione di Roma*, 30 Nov. 43.
— *Sard. Pont-de-B.*, Déc. 43.
— *Paris*, 9 Déc. 43.
— *Amiens*, 10 Déc. 43.

RME DOMINE,

Accepi a te litteras datas sub die 28 Novembris, atque ex iis intellexi quibus de causis qui ad Senegambiam designati fuerant Missionarii, ii ad Gallicas finitimas stationes Guinearum Vicariatui subjectas profecti sint. Quum porro hinc rerum adjuncta illud postulaverint, inde vero et æquissimis a Gubernio propositis conditionibus et accedente consensu Vicarii Apostolici factum fuerit, non possum sane quin laudem atque adprobem. De Domino Laval quem ab Insula Mauritiï revocare velles et in Nossi-Bé mittere cum Aplico præfatæ insulæ Vicario agam statim ac Romam, — quod brevi futurum est, — perveniet; tum vero tibi hac de re scribam.

Quod operarios ad Haïti mittere distuleris, bene est, te tamen in posterum Missionem illam curaturum et pro certo habeo et cupio vehementer. Interim Deum precor ut Dominationi Tuæ bona omnia cumulatim largiatur. Dominationis Tuæ.

Romæ, ex Aed. Sac. Congnis de Pnda Fide.
Die 30 Decembris 1843.

Studiosissimus,

J.-Ph. Card. FRANSONIUS, *Præfus.*

Joannes BRUNELLI, *Secrius.*

R. D. Libermann,
Neuville.

(au dos)

A Monsieur,
Mons^r J. Libermann, *prêtre*,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie,
à La Neuville,
près Amiens,
France.

(Timbres de la poste) : *Direzione di Roma*, 30 Déc. 43.

--- *Sard. (illisible).*

--- *Paris*, 8 Janv. 44.

--- *Amiens*, 9 Janv. 44.

LETTRES DE L'ÉVÊQUE D'AMIENS

EVÊCHÉ D'AMIENS.

Amiens, le 27 septembre 1843.

Pour obvier à tout embarras nouveau, mon cher Monsieur, je vous donne tout pouvoir de confesser toute personne dans tout mon diocèse, avec toutes les réserves sans exception : vous serez libre ensuite de refuser qui vous semblera bon en lui donnant quelque raison telle quelle. Je vous remercie d'avance de tout le bien que votre zèle vous mettra dans le cas de faire, et je vous renouvelle l'assurance de tous mes sentiments en Notre-Seigneur.

† JEAN, évêque d'Amiens.

EVÊCHÉ D'AMIENS.

Amiens, le 6 décembre 1843.

Vous avez donc, Monsieur le Supérieur, la charité de vous charger de la direction spirituelle des pénitentes et orphelines de Blamont; je partage bien cordialement à cet égard la reconnaissance du bon Pasteur.

Je vous donne, à vous personnellement et à tous les prêtres de votre Congrégation que vous enverrez en Blamont pour ce ministère, tous les pouvoirs nécessaires pour la confession de toutes sortes de personnes, même au besoin des religieuses, avec tous les cas réservés sans exception. *Usque ad revocationem.*

Recevez l'assurance de mes bien affectueux sentiments en Notre-Seigneur.

† JEAN, évêque d'Amiens.

NÉGOCIATIONS AVEC LE MINISTÈRE DE LA MARINE

MINISTÈRE
DE LA MARINE
ET DES COLONIES.

—
Direction des Colonies.

—
Bureau
de Législation
et d'Administration.

—
Ses offres de services
pour les colonies
ne peuvent être
accueillies.

Paris, le 13 janvier 1843.

Monsieur, vous avez entretenu mon département de l'intention où vous seriez de consacrer au service de nos colonies, notamment de l'île Bourbon, le zèle de plusieurs missionnaires appartenant à une association réunie sous votre direction pour se livrer à l'instruction religieuse des Noirs.

J'ai lu avec intérêt l'exposé des moyens d'action et des ressources de votre communauté.

Toutefois, j'ai le regret de vous annoncer que les dispositions générales adoptées, depuis plusieurs années, par mon département, pour procurer à nos colonies les ecclésiastiques que réclament tous leurs besoins spirituels, ne me laissent aucun moyen d'avoir égard, quant à présent, à votre honorable proposition.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Ministre secrétaire d'Etat
de la Marine et des Colonies :*

Amiral DUPERRÉ.

Monsieur l'Abbé Libermann,
à La Neuville-lès-Amiens.

MINISTÈRE
DE LA MARINE
ET DES COLONIES.

Paris, le 3 octobre 1843.

MONSEIGNEUR,

Bureau
de Législation
et d'Administration.

Communication
d'une lettre de
M. l'Abbé Libermann;
demande d'avis
à ce sujet.

J'ai l'honneur de vous adresser copie d'une lettre que j'ai reçue de M. Libermann, se qualifiant supérieur d'une communauté religieuse, établie à La Neuville-lès-Amiens.

Le principal objet de cette lettre est d'obtenir des lettres de recommandation pour sept missionnaires que M. l'abbé Libermann aurait récemment envoyés à la côte d'Afrique.

M. Libermann était déjà connu de mon département comme ayant déjà fait passer à l'île Bourbon, ainsi qu'il me le rappelle, plusieurs missionnaires, qui ont obtenu des passages gratuits, sur la recommandation de M. l'abbé Poncelet, préfet apostolique de la Colonie, et qui sont partis avec lui au mois de mars dernier.

Quant aux sept missionnaires dont il est question dans la lettre ci-jointe, ils paraissent être destinés, savoir : quatre pour la Sénégambie et trois pour Garraway, dans le golfe de Guinée. Or, ce dernier point de la côte est un des trois qui ont été désignés à M. le Gouverneur du Sénégal, pour l'établissement de factoreries françaises.

Déjà la formation d'une de ces factoreries, celle du Gabon, m'a été annoncée par l'officier de Marine qui en avait reçu la mission, et, dans son rapport à ce sujet, il m'exprime l'avis qu'il serait d'une bonne politique d'y faire venir, le plus tôt possible, quelques religieux des deux sexes, bien choisis, patients et persévérants.

L'expédition dont parle M. l'abbé Libermann, semblerait donc tout à fait opportune, en ce qui concerne la destination de Garraway. Mais, avant d'accorder les lettres de recommandation qui sont sollicitées, je désirerais savoir par suite de quelle demande ou de quelle communication, M. l'abbé Libermann a effectué cet envoi, et de connaître le point précis de la Sénégambie où doivent se rendre quatre des sept missionnaires.

J'ai besoin également de recevoir des renseignements

exacts sur la constitution, la nature et le régime de l'Association de La Neuville-lès-Amiens, afin d'examiner et de décider avec connaissance de cause si mon département peut, avec toute sécurité, s'adresser à elle pour de nouveaux envois de missionnaires à la côte occidentale d'Afrique, envois dans l'intérêt desquels je serais d'ailleurs disposé à procurer à la communauté des encouragements plus efficaces que de simples lettres d'introduction.

Présument, Monseigneur, que l'association dirigée par M. l'abbé Libermann est placée, au moins à certains égards, sous votre haute juridiction, je prends la liberté de vous demander les informations dont je viens d'énoncer l'objet, et je vous serai fort obligé de vouloir bien m'adresser, le plus tôt possible, sans réserve sur aucun point, votre réponse à ce sujet.

Recevez, etc.

*Le Vice-Amiral, Pair de France,
Ministre-secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies :*

(signé) Le Baron DE MACKAU.

A Sa Grandeur Monseigneur Mioland.

EVÊCHÉ D'AMIENS.

—

Objet :

Réponse aux renseignements demandés sur M. l'abbé Libermann et son association de prêtres pour les Noirs.

Rambures, en cours de visite pastorale, le 10 octobre 1843.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je m'empresse de vous transmettre les renseignements que désire Votre Excellence, relativement à M. l'abbé Libermann et à la confiance que peut inspirer l'œuvre qu'il a entreprise pour la sanctification des races Noires.

M. l'abbé Libermann est un prêtre pieux et zélé, qui s'est réuni à quelques ecclésiastiques pour se consacrer au bien spirituel des Nègres. Ils ont acheté une maison

à la porte d'Amiens depuis trois ans. Trois d'entr'eux sont à Bourbon; Mgr Barron, évêque *in partibus* de Constantine, ayant été envoyé, par la Congrégation de la Propagande, sur la côte occidentale d'Afrique, s'est adressé à M. Libermann pour avoir quelques prêtres qui le secondassent dans sa mission.

Les quatre missionnaires, destinés à la Sénégambie, se proposent de faire leur premier établissement dans un des trois Royaumes de *Sin*, de *Cayor* ou de *Baol*, à cause des renseignements favorables que le Prélat a recueillis sur ces contrées dans un séjour de quelques mois qu'il a fait au Cap Palmas.

Ils séjourneront quelques mois à Gorée, pour y passer la mauvaise saison et y prendre les informations précises sur le point où il serait plus utile de fixer leur établissement.

Quant à cette association naissante, elle a pour but d'exercer en pays étrangers le ministère sacerdotal spécialement à l'égard de la race Noire; elle regarde comme accessoire le ministère à l'égard des Blancs.

Les ecclésiastiques, qui la composent, se mettent sous la direction et juridiction des supérieurs ecclésiastiques locaux; ils en dépendent absolument pour leur ministère.

Ils se proposent de n'accepter ni cure, ni vicariat, ni aucune place qui les oblige à rester à poste fixe dans un lieu, ou qui les oblige à s'occuper plus des Blancs que des Noirs; ils ont le dessein de demeurer toujours deux ensemble, et au moins de ne rester isolés que pour peu de temps, regardant ces deux points de leur règle comme nécessaires au bien qu'ils veulent faire.

Je vois de très près cette association naissante, j'en connais chaque membre, je les honore et les estime en particulier comme des prêtres très capables et très pieux; quelques-uns ont quitté une position très avantageuse pour consacrer leur fortune à cette bonne œuvre; je regarde leur projet comme très utile au bien des populations Noires et des colonies françaises, où ils seront appelés; et je ne doute pas que cette société ne le réalise; elle se forme dans un excellent esprit de simplicité, de pauvreté, de modestie, d'obéissance et de zèle très pur.

Je me borne, Monsieur le Ministre, à ce peu de mots, pour que ma réponse parvienne plus vite à Votre Excellence; si vous le désirez, M. Libermann pourra vous remettre, à son premier voyage à Paris, tous les éclaircissements nécessaires. Cet ecclésiastique et ses confrères, que j'ai connus jusqu'à présent, sont dignes de toute confiance; ils sont encore très peu nombreux; le dernier départ n'en a laissé ici que quatre à cinq à Amiens.

Je suis, Monsieur le Ministre, avec les sentiments de la plus haute considération,

de Votre Excellence,

Le très humble et obéissant serviteur.

(Signé) : JEAN, *évêque d'Amiens.*

A Monsieur le Ministre de la Marine et des Colonies.

MINISTÈRE
DE LA MARINE
ET DES COLONIES.

Paris, le 13 octobre 1843.

Direction des Colonies.

Bureau
de Législation
et d'Administration.

Invitation de se rendre à Paris pour conférer de son œuvre coloniale.

Monsieur, d'après la nature des informations que j'ai reçues récemment de Mgr l'Evêque d'Amiens sur votre compte et sur l'association que vous dirigez, je n'ai pas hésité à considérer comme digne de confiance et d'encouragement la mission à laquelle vous vous êtes voué.

Je suis donc porté à accueillir favorablement les demandes contenues dans votre lettre du 22 septembre, mais même à vous fournir les moyens de donner à votre œuvre coloniale l'extension qu'elle me paraît comporter et mériter.

Ayant le désir de conférer avec vous à ce sujet, je vous prie de vouloir bien vous rendre à Paris, sans aucun délai, s'il se peut. Vous aurez la bonté de vous présenter, dès votre arrivée, à M. le Directeur des Colonies, au Ministère.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Vice-Amiral, Pair de France,
Ministre-secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies :*

Baron DE MACKAU.

Monsieur l'Abbé Libermann,
à La Neuville-lès-Amiens.

Paris, le 10 novembre 1843.

MINISTÈRE
DE LA MARINE
ET DES COLONIES.

—
Direction des Colonies.

—
Bureau
de Législation
et d'Administration.

RAPPORT AU MINISTRE,

Par suite des conférences que j'ai eues soit verbalement, soit par écrit, avec M. l'abbé Libermann, chef de l'association religieuse de La Neuville-lès-Amiens, voici le résumé des conditions auxquelles ce supérieur s'engage à procurer au Département de la Marine des missionnaires, non seulement pour nos comptoirs de la côte d'Afrique, mais encore pour nos nouvelles possessions voisines de Madagascar. L'envoi de bons missionnaires n'y est pas moins nécessaire qu'à la côte de la Guinée comme élément de civilisation, et par conséquent comme auxiliaire de notre politique.

1° Le nombre des missionnaires attachés à chaque station ne pourra être moindre de trois, non compris les Frères convers qu'ils auront la faculté d'emmener de France.

2° Lorsqu'un missionnaire sera mis à la disposition du Département de la Marine, il sera alloué au supérieur de l'association une indemnité une fois payée de mille francs, qui toutefois ne sera pas due pour les missionnaires envoyés comme remplaçants et destinés à tenir les cadres au complet.

3° Le traitement des missionnaires sera de quinze

cents francs par an, et courra du jour de leur débarquement dans la colonie.

Pour leur tenir lieu de traitement jusqu'au débarquement et à titre d'indemnité de trousseau, ils recevront chacun en France, une somme de 600 francs, égale à celle qui est allouée au même titre à chaque prêtre destiné pour le Sénégal.

Les missionnaires envoyés de France toucheront également ici des frais de route, à raison de 3 francs par myriamètre, pour se rendre du lieu de leur résidence au port d'embarquement.

5° Chaque Frère convers jouira dans la Colonie d'un traitement de 400 francs, sans aucune allocation préalable d'indemnité de trousseau ou de frais de route.

6° Les missionnaires obtiendront le passage gratuit, avec admission à la table de l'état-major ou du capitaine, suivant qu'ils partiront sur un bâtiment de l'Etat ou du commerce.

7° Comme dédommagement des dépenses faites par la Communauté pour les sept prêtres déjà partis pour la côte d'Afrique, M. le Supérieur recevra dès à présent une somme de 4.200 francs, égale au montant de sept indemnités de trousseau réglées suivant les termes de la convention, n° 4, ci-dessus.

Le traitement de ces sept missionnaires courra du jour de la réception par le Gouvernement du Sénégal des Instructions ministérielles à leur sujet.

8° M. le Gouverneur de cette colonie sera invité à faire préparer dans les comptoirs, et installer, aussi bien que le permettront les ressources du pays, des locaux, tant pour le logement du personnel religieux du comptoir que pour la célébration de l'exercice du culte.

Les objets dont l'envoi de France serait jugé nécessaire pour cette dernière destination, seront fournis au compte du Département de la Marine.

L'entretien des maisons et chapelles sera également à la charge du Gouvernement.

Les missionnaires et les Frères convers seront, en cas de maladie, soignés gratuitement par les officiers de santé de l'établissement.

Ces dispositions seront applicables aux missionnaires qui seraient envoyés à Nossi-Bé et dépendances.

9° L'administration coloniale sera chargée de faire distribuer aux missionnaires et aux Frères, dans les localités où cela sera praticable, des instruments soit de culture, soit de professions manuelles et mécaniques, afin de les mettre à portée d'en enseigner l'emploi aux indigènes.

MM. les missionnaires recevront aussi de l'administration, partout où cela sera praticable, les moyens d'ouvrir des classes pour l'instruction morale et l'enseignement élémentaire des enfants du pays.

10° MM. les Supérieurs des missions auront toute liberté pour la direction, le déplacement ou le remplacement des missionnaires, en se concertant à cet égard avec les gouverneurs ou commandants de nos possessions.

Ils pourront accorder aux missionnaires la permission d'aller à l'intérieur prêcher la parole divine aux naturels, sauf à en donner également avis aux administrateurs coloniaux, qui, de leur côté, seront invités à prêter à ces pieuses excursions l'appui de leur autorité et de leur influence.

Dans aucun cas, le siège de chaque mission ne pourrait rester sans un missionnaire et un Frère au moins.

11° MM. les missionnaires, tout en demeurant placés sous la juridiction spirituelle et la discipline ecclésiastique des évêques *in partibus* ou vicaires apostoliques ayant action sur eux, à raison de leur résidence respective, auront à rendre compte de leurs travaux à l'autorité coloniale, avec laquelle, dans l'intérêt du service et pour le succès de l'œuvre religieuse elle-même, ils auront à entretenir des relations aussi suivies que possible.

Les diverses dispositions, dont l'énumération précède, m'ayant paru de nature à concourir utilement à la réalisation des vues politiques et civilisatrices qui ont présidé à la formation de nos nouveaux établissements d'Afrique, je prie le Ministre de les approuver comme traité définitif dont il sera donné connaissance tant à M. l'abbé Libermann qu'à M. le Gouverneur du Sénégal,

ultérieurement à celui de Bourbon en ce qui concerne Madagascar.

Le Directeur des Colonies :

(signé) : Henri GALOS.

(de la main du ministre est écrit)

approuvé.

MINISTÈRE
DE LA MARINE
ET DES COLONIES.

Direction des Colonies.

Bureau
de Législation
et d'Administration.

Notification des dis-
positions adoptées
relativement à l'en-
voi des missionnai-
res à la côte d'Afri-
que.

Paris, le 14 novembre 1843.

Monsieur, je me suis fait rendre compte du résultat des conférences qui ont eu lieu entre vous et M. le Directeur des Colonies, au sujet du projet d'envoi à la côte d'Afrique et ultérieurement à Madagascar d'un certain nombre de missionnaires appartenant à la communauté dont vous êtes le chef.

La note ci-jointe contient le résumé des dispositions destinées à régir sous ce rapport vos relations et celles de vos missionnaires, tant avec le Département de la Marine qu'avec les autorités coloniales.

Si, comme je le pense, ces dispositions ne vous paraissent susceptibles d'aucune objection, je vous prie de me le faire connaître, afin que j'adresse, dès à présent, des instructions dans le même sens à M. le Gouverneur du Sénégal. Veuillez aussi me donner vos indications pour que je puisse inviter le même Gouverneur à prendre les mesures nécessaires à l'installation des prêtres et des Frères convers qui sont déjà au Sénégal.

A la réception de votre réponse, je ferai ordonnancer à votre profit le paiement de la somme de 4.200 francs, mentionnée en l'article 7 du traité ci-joint.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Vice-Amiral, Pair de France,
Ministre-secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies :*

BARON DE MACKAU.

Monsieur l'abbé Libermann, à La Neuville-lès-Amiens.

Extrait d'un rapport approuvé par le Ministre, le 10 novembre 1843.

(Suit le texte du traité comme ci-dessus.)

Pour extrait conforme.

Le maître des requêtes, Directeur des Colonies :

(signé) : Henri GALOS.

MINISTÈRE
DE LA MARINE
ET DES COLONIES.

Paris, le 24 novembre 1843.

Direction des Colonies.

Bureau
de Législation
et d'Administration.

Explications sur deux
points de la réponse
du 18 novembre.

Monsieur, j'ai vu par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 18 de ce mois, que vous adhérez à l'ensemble des dispositions arrêtées par le Ministre de la Marine, sous la date du 10 de ce mois. Deux points de ce traité vous ont seulement suggéré les observations auxquelles je m'empresse de répondre.

La clause du n° 2, qui n'alloue à votre communauté l'indemnité de mille francs par missionnaire, que pour la formation ou l'accroissement, mais non pour l'entre-

tien du cadre du personnel, a toujours été en vigueur à l'égard d'autres corporations religieuses qui fournissent des sujets pour le service colonial : cette indemnité est une sorte de *prime de fondation* qui, vous le concevrez, ne pourrait être renouvelée à chacune des mutations soit volontaires, soit forcées qui ont lieu parmi les membres de ces corporations, détachés aux colonies; mais vous ne perdrez pas de vue qu'il est tenu compte par le Département de la Marine des frais que ces mutations doivent vous occasionner, au moyen de l'indemnité de trousseau de 600 francs et des autres allocations stipulées aux n^{os} 4 et 6; lesquelles se renouvelleront à l'envoi de chaque missionnaire remplaçant un autre.

En ce qui concerne le n^o 11, il est bien entendu, et cela sera surabondamment expliqué à M. le Gouverneur du Sénégal, que le compte à rendre à ce Gouverneur par les missionnaires, de leurs œuvres matérielles, si je puis parler ainsi, les laisse complètement indépendants de l'autorité civile, quant au spirituel et à la liberté de conscience.

Il va être pourvu à l'ordonnancement et au paiement, à Amiens, à votre profit, de la somme de 4.200 francs, équivalente à l'indemnité de trousseau des sept missionnaires déjà présents à la côte d'Afrique.

Je vous serai obligé de vouloir bien m'indiquer, si vous êtes à portée de le faire, les noms, prénoms, âge et lieu de naissance de ces ecclésiastiques.

Si, comme je le pense, les explications qui précèdent vous satisfont complètement, je vous prie d'écrire sans retard aux prêtres qui sont déjà à Gorée et au Cap des Palmes, pour les inviter à se mettre à la disposition de M. le Gouverneur du Sénégal. De mon côté, je vais écrire à M. Bouet, pour lui communiquer les conventions établies avec vous, et le prier de procéder sans retard à l'installation de ces missionnaires.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maître des Requêtes, Directeur des Colonies :

Henri GALOS.

MINISTÈRE
DE LA MARINE
ET DES COLONIES.

Bureau
de Législation
et d'Administration.

Avis des dispositions
arrêtées pour l'envoi
et l'entretien d'un
certain nombre de
missionnaires dans
nos nouveaux comp-
toirs.

Paris, le 1^{er} décembre 1843.

Monsieur le Gouverneur, dans son rapport du 28 juin dernier, M. le Commandant de Mauléon, en annonçant l'établissement du comptoir du Gabon, a annoncé qu'il lui paraîtrait d'une bonne et sage politique de faire arriver le plus tôt possible dans le pays quelques religieux des deux sexes, bien choisis, patients et persévérants.

Un avis dans le même sens a été formellement exprimé par M. le Prince de Joinville, dans un rapport dont j'aurai prochainement à vous faire passer des extraits.

Ces opinions sont conformes aux vues qui ont dirigé mon département, lorsqu'il a fait décider par le Gouvernement du Roi l'établissement de nos comptoirs à la côte d'Afrique; aussi, dès que j'ai appris l'érection des factoreries du Gabon et d'Assinie, je me suis occupé de rechercher les moyens d'étendre par l'influence religieuse notre action politique et morale sur la population africaine.

Il fallait, pour atteindre ce but, le concours d'une association de missionnaires, à laquelle pussent être demandés avec toute confiance les ecclésiastiques nécessaires pour la destination dont il s'agit; et, d'après les renseignements favorables qui m'ont été fournis par Mgr l'évêque d'Amiens, je me suis adressé à cet effet à M. Libermann, supérieur d'une communauté du clergé séculier, établie depuis peu de temps à La Neuville-lès-Amiens et destinée à l'instruction religieuse de la race Ncire.

Par suite des conférences qui ont eu lieu avec l'abbé Libermann, j'ai arrêté une série de dispositions auxquelles il a adhéré et qui forment une sorte de traité pour les relations à intervenir entre lui et les missionnaires coloniaux d'une part, mon département et l'autorité coloniale d'autre part.

J'ai l'honneur de vous remettre copie de ce traité sur

quelques clauses duquel j'ai à vous adresser des explications. Avant ma communication à l'abbé Libermann, ce supérieur avait envoyé en Afrique, aux frais de sa communauté, sept missionnaires, dont quatre destinés pour la Sénégambie, et trois pour Garraway, siège de l'un de nos comptoirs fortifiés.

Il convient de rattacher les premiers au comptoir du Gabon, ou au moins trois d'entre eux, attendu que ce nombre est celui qui a été fixé pour le service religieux de chaque comptoir. Deux missionnaires destinés à compléter le cadre de neuf pour les trois résidences seront envoyés dans les premiers mois de 1844, et accompagnés de six Frères convers, trois étant déjà partis avec les premiers missionnaires.

Vous verrez par les détails du traité ci-joint, que le seul paiement à faire par vos soins, aux prêtres et aux Frères, sera celui du traitement colonial qui leur est respectivement accordé, et qui, quant aux sujets déjà présents sur les lieux, doit courir du jour où vous parviendra ma dépêche.

Dès sa réception, vous aurez également à donner des ordres pour l'installation dans chaque comptoir d'un local destiné tant à la demeure des trois prêtres et des trois Frères convers qui doivent en composer le personnel ordinaire, qu'à la célébration du culte et des cérémonies religieuses auxquelles la population voisine pourrait être progressivement amenée à prendre part.

Ces installations devront, autant que possible, être dirigées vers un but de bien-être et de salubrité que le climat rend indispensable; cependant, je dois vous faire observer qu'il a été convenu avec M. l'abbé Libermann que ses missionnaires se soumettraient à l'état présent des lieux, et que ce ne serait que progressivement et dans les limites de nos crédits, que les constructions seraient faites. Il faut donc procéder avec réserve, en se promettant seulement d'améliorer l'habitation des prêtres et les locaux destinés au culte à mesure que l'importance et les ressources de nos comptoirs se développeront.

J'ajoute, en ce qui concerne les objets relatifs au culte, que les missionnaires déjà partis paraissent avoir

emporté de France les plus nécessaires, il ne restera sans doute pour les deux premiers comptoirs qu'à pourvoir à un complément peu considérable et à l'entretien ultérieur des locaux et du mobilier.

J'appelle votre attention sur la disposition qui permet que les missionnaires aient la liberté d'aller faire des tournées à l'intérieur, pour prêcher la parole de Dieu. Cette clause m'avait été demandée par M. l'abbé Libermann, et j'y ai adhéré d'autant plus volontiers, que ces prédications nomades doivent être un puissant moyen d'assurer et d'étendre notre influence sur les naturels, en les invitant au bienfait de la civilisation chrétienne : je n'ai donc pas besoin de vous inviter à prêter votre appui à de telles excursions.

D'autres travaux des missionnaires et des Frères convers doivent être également encouragés par vous comme éminemment propres à concourir au but important que je viens d'indiquer : ce sont ceux (énumérés à l'article 9), qui ont pour objet :

1° L'emploi des instruments de culture et de professions manuelles qui paraît être familier, notamment aux Frères convers et qu'ils pourront utilement enseigner aux indigènes voisins de nos comptoirs (vous aurez, à cet effet, à mettre à leur disposition les instruments, outils et autres objets nécessaires;

2° L'ouverture de classes pour l'instruction morale et religieuse des enfants du pays.

Dans le rapport que j'ai déjà cité, M. de Mauléon annonçait l'établissement, à une lieue de notre comptoir, d'écoles tenues par deux ministres américains protestants, et qui comptaient déjà 80 enfants environ. Il a, avec raison, fait remarquer combien il nous importe de ne pas rester, sous ce rapport, en arrière des étrangers. Nous devons donc nous hâter d'agir dans le même sens, afin de faire tourner au profit de nos intérêts et de notre influence, l'œuvre philanthropique dont il s'agit.

Les écoles établies à Saint-Louis et à Gorée vous fourniront provisoirement, je présume, le moyen de faire pour cette nouvelle destination un premier envoi de catéchismes et de livres élémentaires.

Je vais, de mon côté, m'occuper de vous en faire passer un certain nombre, en attendant que vous soyez à portée de m'adresser à ce sujet des propositions spéciales.

M. l'abbé Libermann m'a exprimé la crainte que la rédaction du n° 11 de ma décision, en ce qui concerne le compte à rendre à l'autorité coloniale, ne parut à certaines personnes emporter l'idée d'une juridiction sous le rapport de la discipline et de la puissance directrice.

Dans ma réponse récente à ce sujet, je lui ai expliqué ou plutôt répété plus formellement que les missionnaires n'auraient à rendre compte au Gouverneur ou à son représentant dans la factorerie, que de leurs œuvres matérielles et resteraient complètement indépendants de son autorité quant au spirituel et à la liberté de conscience.

A cette occasion, j'ai à vous faire connaître que Mgr Barron, évêque de Constantine *in partibus* et vicaire apostolique des Deux-Guinées, doit partir très prochainement pour Gorée. Ce prélat a pouvoir sur tous les points du pays où il n'y a pas de juridiction déjà établie; on n'a donc pas à redouter de conflit d'autorité entre lui et M. le Préfet apostolique du Sénégal. Au surplus, je m'en remets entièrement à vous, Monsieur le Gouverneur, du soin de lever dans un esprit de prudence et de conciliation les doutes et les difficultés qui pourraient s'élever soit sous le rapport de la question religieuse, soit quant à quelque autre point des présentes instructions dont je recommande l'exact accomplissement à votre actif dévouement.

Je joins ici une note indicative des noms, prénoms, etc., etc., des sept missionnaires envoyés à la côte d'Afrique. Je suis informé qu'ils vont recevoir de M. l'abbé Libermann communication de ma correspondance en ce qui les concerne et l'injonction de se mettre immédiatement à votre disposition.

Recevez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Vice-Amiral, Pair de France,
Ministre-secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies :

(signé) : Baron DE MACKAU.

Nous donnons ici la correspondance de M. Fauconnier, qui explique certaines lettres du Vénérable Père données plus haut.

I

Monsieur,
Monsieur l'abbé Libermann,
à La Neuville-lès-Amiens,
Amiens (Somme).

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai reçu la procuration que vous avez bien voulu m'adresser, et je me suis empressé de me rendre auprès de M^{me} Savouré, qui m'a remis immédiatement les pièces et les titres qui étaient entre ses mains.

Quant au compte, je n'ai pu encore l'arrêter, M^{me} Savouré désirant que vous ayez la bonté de me dire si, comme elle le suppose, vous n'avez pas reçu de l'argent depuis le moment où M. Savouré a remis 700 francs à M. Tisserant (27 juillet 1842).

Voici, au surplus, le résultat des notes laissées par M. Savouré, à défaut de registres :

Recettes :

| | | |
|-------------------------------------|---------|----------|
| 27 juillet 1841..... | | 513 fr. |
| <i>it.</i> | | 228 — |
| 26 février 1842..... | | 512 — |
| (sans date) | | 513 — |
| <i>it.</i> | | 228 — |
| Xbre 1842..... | 274 fr. | |
| — payé un mémoire de travaux.... | 238,85 | 512,85 |
| | | <hr/> |
| Total | | 2.506,85 |

Dépenses :

| | |
|---|----------|
| Envoyé à M. Etienne, le 29 7bre 1841.... | 500 fr. |
| Envoyé par M. Tisserant, le 27 juillet 1842 | 700 — |
| Payé pour travaux..... | 238,85 |
| Note de déboursés et frais divers..... | 140,85 |
| | <hr/> |
| Total | 1.579,70 |
| la recette étant de..... | 2.506,85 |
| | <hr/> |
| il resterait..... | 927,15 |

En attendant votre réponse, j'ai l'honneur de vous renouveler, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

FAUCONNIER.

Paris, le 2 mai 1843.

II

Monsieur,
Monsieur l'abbé Libermann,
à La Neuville-lès-Amiens,
par Amiens (Somme).

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai vu M^{me} Savouré, qui, d'après votre déclaration, demeure convaincue de l'exactitude des notes tenues par son mari.

Il ne reste plus qu'à régler avec elle; mais, au milieu des affaires qui sont la suite inévitable d'un décès, et après les frais considérables qui en sont la conséquence, elle pourrait avoir besoin d'un peu de tems pour s'acquitter envers M. l'abbé Laval.

M^{me} Savouré n'a pu me préciser l'époque où ses affaires seront terminées; mais je ne doute pas, honnête et déli-

cate comme elle l'est, qu'elle ne se mette en règle aussitôt qu'il lui sera possible.

Votre créance ne va pas au delà de 1.000 francs, et je sais que cette somme a été mentionnée dans les actes de la succession.

J'ai cru, Monsieur l'abbé, devoir vous donner ces détails, afin que vous sussiez les motifs qui m'empêchent, quant à présent, de vous envoyer aucuns fonds.

Croyez, du reste, que je ne négligerai rien pour la liquidation de ce compte.

J'ai écrit dernièrement au notaire d'Abondant (Eure-et-Loir), au sujet d'une petite rente arriérée restant à régler.

J'ai l'honneur de vous renouveler, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes respectueux sentiments.

FAUCONNIER.

Paris, le 10 mai 1843.

*

**

du P. de Régnier :

Monsieur Fauconnier,
chef aux Contributions directes,
rue de la Verrerie, 77, Paris.

La Neuville, près Amiens, le 22 juillet 1843.

MONSIEUR,

Je suis chargé par M. Libermann, mon supérieur, de vous, prier de payer à M. Petithuguenin, rue du Faubourg-du-Temple, 17, la somme de 158 fr. 10 c., que nous lui devons pour des boussoles méridiennes, à moins cependant qu'il n'ait déjà lancé une traite sur nous. M. Libermann ne réclame ce service de votre part que dans le cas où vous auriez touché de l'argent pour lui. Il vous prie aussi, Monsieur, de hâter, autant que pos-

sible, la rentrée des 900 francs dont M^{me} Savouré lui est redevable, car il aurait besoin de son argent en tout ou en partie.

Je suis, Monsieur, avec considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE RÉGNIER,

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|--|--------|
| Supplément au Tome second. | 7 |
| Supplément au Tome troisième. | 9 |
| Année 1843 : Suite du mémoire du P. Tisserant : | |
| Commencement de la Mission de Guinée. | 22 |
| Suite des affaires de Saint-Domingue. | 24 |
| Ile Maurice. | 25 |
| Affaire des religieuses pour les Noirs. | 26 |
| 1843-44 : Suite des affaires de Guinée | 27 |
| Commencement de la Mission de Saint-Domingue. | 29 |
| Affaires avec le Gouvernement français. | 31 |
| Continuation de la relation de Bourbon. | 37 |
| Lettres et Notes de M. l'abbé Godefroy. | 43 |
| Lettres du Vénérable Père. | 57 |
| Lettres du Cardinal Préfet de la Propagande. | 477 |
| Lettres de l'Évêque d'Amiens. | 481 |
| Négociations avec le Ministère de la Marine. | 482 |
| Correspondance au sujet des biens du P. Laval. | 497 |

TABLE DES LETTRES

I. — DU VÉNÉRABLE PÈRE

Nous indiquons d'abord la page où chaque lettre se trouve dans ce volume; ensuite, s'il y a lieu, celle où elle a été éditée dans les Lettres spirituelles (T. III) ou dans les Lettres aux Membres de la Congrégation (T. IV).

| | | | |
|----------|--------------|--|-----|
| 1839 | | | |
| 13 nov., | Rennes, | à M. Faillon | 7 |
| 1842 | | | |
| 19 juin, | La Neuville, | à M. Ducournau (1) | 9 |
| 5 août, | | au P. Maur. Bouchet. | 12 |
| sept., | La Neuville, | au Card. de la Tour-d'Auvergne. | 16 |
| 9 nov., | » | à M. Ducournau. | 19 |
| 1843 | | | |
| 2 janv., | La Neuville, | à M. Ducournau. | 57 |
| 3 — | » | à M. Lossédât | 58 |
| 3 — | » | à M. Thévaux | 60 |
| 3 — | » | à M. Gamon. | 62 |
| 5 — | | au Dr Libermann. | 66 |
| 8-10 — | | à M ^{lle} Louise des Loges. | 69 |
| 8 — | La Neuville, | à M. Ducournau. | 74 |
| 8 — | » | à M. Clair. | 75 |
| | | à M ^{lle} Louise des Loges. | 78 |
| 17 — | La Neuville, | à la Sup. de Castres. | 80 |
| | | à une Sœur de Castres. | 82 |
| 19 — | La Neuville, | à M. Germainville | 83 |
| 28 — | » | à la Sup. de Castres. | 85 |
| | | à M. Lemercier. | 88 |
| 2 févr. | La Neuville, | au Dr Libermann. | 90 |
| 7 — | » | à M ^{me} Bresdon. | 93 |
| 8 — | » | à Pauline Libermann. | 97 |
| 8 — | » | à Marie Libermann. | 99 |
| 11 — | | à M. Ducournau. | 102 |
| 11 — | | à M. Lannurien | 104 |
| 12 — | La Neuville, | à MM. Lossédât et Thévaux. | 106 |
| 16 — | » | à M ^{me} Bresdon. | 111 |
| 16 — | » | à M. Lemercier. | 112 |

III, 175
III, 178

III, 192
III, 188

III, 198
III, 200

(1) Plusieurs lettres à M. Ducournau nous ont été aimablement données par la Procure générale des Maristes à Rome.

| | | | | |
|------------------------|--------------|--|-----|----------|
| 16 févr. | La Nenvil'e, | à M. Germainville | 115 | |
| 17 — | » | à la Sup. de Castres. | 116 | |
| — | — | à Théodora Libermann | 121 | III, 195 |
| (février), | — | à M. Paul Laval. | 123 | |
| 2 mars, | Paris, | à M. Lemercier. | 124 | |
| 4 — | — | à M. F. Le Vavas seur. | 125 | IV, 48 |
| 5 — | — | à M. Collin | 134 | III, 212 |
| 7 — | La Neuville, | à M ^{me} Blanpin. | 132 | |
| 15 — | » | à la Sup. de Castres. | 137 | |
| 16 — | — | à Sœur Louise des Loges. | 142 | III, 216 |
| 19 — | La Neuville, | à M. Collin | 145 | III, 220 |
| 19 — | — | à M. Blanpin. | 150 | III, 225 |
| 19 — | La Neuville, | à M. Lemercier. | 154 | |
| 22 — | — | à M. Ducournau | 155 | |
| 24 — | — | à M. Maurice Bouchet. | 157 | III, 229 |
| 26 — | La Neuville, | à la Sup. de Castres. | 159 | |
| 26 — | » | à Sœur Louise. | 162 | III, 231 |
| 28 — | — | à M. Lannurien | 166 | III, 236 |
| 29 — | La Neuville, | à M. Galos. | 168 | |
| 30 — | » | à M. Carbon. | 169 | |
| 1 ^{er} avril, | — | à M. Collin | 170 | III, 239 |
| 5 — | La Neuville, | à M. Guibou. | 174 | |
| 9 — | » | à M ^{me} Blanpin. | 178 | |
| 15 — | » | à M. Fauconnier. | 179 | |
| 18 — | » | à M. Lemercier. | 181 | III, 243 |
| 18-27 — | » | à M. F. Le Vavas seur. | 184 | IV, 53 |
| 19 — | » | à M ^{lle} Sainte-Bécel. | 199 | III, 248 |
| 21 — | Amiens, | à M. Fauconnier. | 201 | |
| 21 — | La Neuville, | à M. Clair. | 202 | |
| 24 — | » | à M. de Courson. | 202 | |
| 1 ^{er} mai, | — | à M. Ducournau. | 211 | |
| 2 — | La Neuville, | au Card. Préf. de la Prop. | 213 | |
| 3 — | » | à M. Fauconnier. | 214 | |
| 4 — | » | au D ^r Libermann. | 216 | |
| 4 — | — | (à M. Mangot). | 221 | |
| 4 — | La Neuville, | à M. Germainville | 222 | |
| 5 — | — | à M. Ducournau | 224 | |
| 5 — | La Neuville, | à la Sup. de Castres. | 225 | |
| — | — | à Sœur Paule | 228 | |
| 6 — | La Neuville, | à Sœur Paule (1). | 230 | III, 251 |
| — | — | à Sœur Paule | 232 | |
| 7 — | — | à M. Tisserant. | 233 | IV, 61 |
| 11 — | — | à M. Ducournau | 236 | |
| 15 — | — | à Mgr Rosati. | 238 | |
| 19 — | — | à M. Ducournau | 240 | |
| 23 — | La Neuville, | à M. Clair. | 243 | |
| 31 — | » | à M. Ducournau | 243 | |
| 8 juin, | » | à M. Lemercier. | 246 | III, 255 |
| 25 — | » | à Sœur Louise. | 252 | III, 263 |
| 5 juill., | » | à M. Clair. | 255 | |
| 9 — | » | à M ^{lle} Guillaume. | 257 | III, 267 |
| 10 — | » | à M. Ducournau | 261 | |
| 11 — | » | à M ^{lle} Guillaume. | 266 | |

(1) C'est par erreur que dans le texte cette lettre est à l'adresse de Sœur Aurélie.

| | | | | |
|-----------------------|--------------|---------------------------------------|-----|----------|
| 16-17 juill., | | à M ^{lle} Guillaume. | 258 | III, 270 |
| 26 juill., | | à M. Dupont. | 274 | III, 276 |
| | | à M. Dupont | 278 | » |
| 2 août, | La Neuville, | à M. Ign. Schwindenhammer. | 279 | IV, 64 |
| 3 — | » | à M. Dupont. | 283 | |
| (7) — | | à M ^{lle} Bresdon. | 285 | |
| 8-11 — | La Neuville, | à la Sup. de Castres. | 286 | III, 283 |
| 9 — | » | à M ^{lle} Guillaume. | 298 | III, 291 |
| 10 — | | à M. Gamon. | 302 | |
| 10 — | La Neuville, | à M. Briot. | 303 | III, 295 |
| | | à Sœur Paule | 305 | |
| 13 — | La Neuville, | à M. Lossedat. | 306 | |
| 13 — | » | à M. Dupont. | 308 | III, 298 |
| | | à M ^{lle} Guillaume. | 314 | |
| | | à M. Germainville | 320 | |
| 21 — | | à M. Ducournau. | 321 | |
| 24 — | La Neuville, | à M. Fauconnier. | 321 | |
| 25 — | » | à la Sup. de Castres. | 322 | |
| 25 — | » | à la Sup. de Castres. | 323 | |
| | | à M. Bessieux | 327 | |
| | | à M. Dupont. | 329 | |
| | | à M ^{lle} Guillaume. | 331 | III, 302 |
| 18 sept., | La Neuville, | à la Sup. de Castres. | 337 | |
| 18 — | | à Sœur Paule. | 340 | |
| 21 — | | à M ^{lle} Guillaume. | 341 | |
| 22 — | La Neuville, | à M. Germainville | 344 | |
| 22 — | » | à M. de Mackau. | 346 | |
| 23 — | » | à M ^{me} Bresdon. | 347 | |
| 24 — | | au D ^r Libermann | 348 | |
| 24 — | | à M. Germainville | 350 | |
| 25 — | | à M. Dupont. | 335 | |
| 25 — | | à M ^{lle} Guillaume. | 351 | III, 302 |
| 27 — | La Neuville, | au D ^r Libermann. | 352 | |
| 27 — | » | à M. Fauconnier. | 355 | |
| 27 — | » | à M. Clair. | 356 | |
| (28) — | | à la Sup. de Castres. | 358 | |
| (28) — | | à la Sup. de Castres. | 367 | |
| 30 — | | à Sœur Louise. | 369 | |
| 1 ^{er} oct., | La Neuville, | à M. Germainville | 373 | |
| 2 — | | à M ^{lle} Guillaume. | 374 | |
| 7 — | La Neuville, | à M. Clair. | 376 | |
| 8 — | | à M. Germainville | 378 | |
| 8 — | La Neuville, | à Mgr Rosati. | 380 | |
| 8 — | » | au Card. Préf. de la Prop. | 383 | |
| 9 — | » | au D ^r Libermann. | 385 | |
| 10 — | » | à M. Germainville | 386 | |
| 10 — | | à M ^{lle} Guillaume. | 388 | |
| 11 — | La Neuville, | à M. Louverture. | 389 | |
| 12 — | | à M. Dupont. | 392 | |
| 15 — | | au P. J.-D. Laval. | 397 | IV, 68 |
| 18 — | | à M ^{lle} Guillaume. | 407 | |
| 19 — | La Neuville, | à M. Galos. | 410 | |
| 22 — | » | à M. Galos. | 412 | |
| 23 — | » | à M. Thevaux | 401 | |
| 24 — | » | au D ^r Libermann. | 402 | |
| 24 — | La Neuville, | à Marie Libermann. | 404 | |

| | | | |
|-----------------------|--------------|--|----------|
| 26 oct. | La Neuville | à M. Letaille. | 413 |
| | | à M ^{lle} Guillaume | 414 |
| 1 ^{er} nov., | | à M. Germainville | 415 |
| 1 ^{er} — | Paris, | à Sœur Aloysia. | 417 |
| 2 — | » | au D ^r Libermann. | 420 |
| 3 — | La Neuville, | à Mgr Barron | 422 |
| 5 — | | à M ^{lle} Guillaume. | 426 |
| 6 — | La Neuville, | à M. Lannurien | 427 |
| 8 — | » | à M. Carbon. | 428 |
| 13 — | » | à Pauline Libermann. | 429 |
| (17) — | | à M ^{lle} Guillaume. | 431 |
| 18 — | La Neuville, | à M. Galos. | 433 |
| | » | à la Communauté de Guinée. | 435 |
| 20 — | | à M. Dupont (1). | III, 344 |
| 27 — | La Neuville, | à M. Louverture. | 438 |
| 27 — | » | à M. Galos. | 440 |
| 28 — | » | à M. Choiselat. | 441 |
| 28 — | » | au Card. Franski. | 444 |
| 4 déc., | » | à M. Dupont. | 446 |
| 7 — | » | à M. Gamon. | 452 |
| 11 — | » | à M ^{lle} Guillaume. | 455 |
| 11 — | » | au Card. Franski. | 458 |
| 13 — | » | à la Sup. de Castres. | 460 |
| 15 — | | à M. Germainville | 464 |
| 17 — | La Neuville, | à M. Clair. | 466 |
| 19 — | » | au Card. Franski. | 467 |
| 26 — | » | au Card. Franski. | 470 |
| | | au D ^r Libermann. | 471 |
| 31 — | » | à M ^{me} Blanpin. | 472 |

II. — DE DIVERS

| | | | |
|------|---------------|---|-----|
| 1842 | septembre, | du P. Blanpin au Card. de la Tour d'Auvergne. | 13 |
| | — | du même au même. | 14 |
| 1843 | 13 janvier, | de l'amiral Duperré à M. Libermann. | 482 |
| — | 17 — | du Card. Franski à M. Libermann. | 477 |
| — | 2 mai, | de M. Fauconnier à M. Libermann. | 497 |
| — | 10 — | du même au même | 498 |
| — | 22 juillet, | de M. de Régnier à M. Fauconnier. | 499 |
| — | 27 septembre, | de l'Év. d'Amiens à M. Libermann. | 481 |
| — | 3 octobre, | de M. de Mackau à l'Év. d'Amiens. | 483 |
| — | 10 — | de l'Év. d'Amiens à M. de Mackau. | 484 |
| — | 13 — | de M. de Mackau à M. Libermann. | 486 |

(1) Nous avons par erreur publié cette lettre au III^e volume, comme si elle était de 1842, en nous fiant à la copie authentique qui en a été faite. L'original ne mentionne pas l'année; il ne porte pas le cachet de la poste : c'est en effet un simple billet qui a été envoyé par occasion. Mais les allusions qu'on y trouve se rapportent à des faits de 1843 : en particulier le Vénérable Père annonce son intention de bâtir à La Neuville, or, il ne devint propriétaire de cette maison qu'en 1843.

La suscription au dos de la lettre doit vraisemblablement se lire : Monsieur l'abbé Dupont, *sous-diacre* à Saint-Sulpice. Dans le cours de la lettre peut-être aurait-on dû lire : M. *Fornerie* au lieu de M. *Fornarie*.

| | | | |
|---|---------------------------|---|-----|
| — | 10 novembre, | rapport de M. Galos au ministre. | 487 |
| — | 14 | -- de M. de Mackau à M. Libermann. | 490 |
| — | 24 | -- de M. Galos à M. Libermann. | 491 |
| — | 30 | -- du Card. Fransoni à M. Libermann. | 478 |
| — | 1 ^{er} décembre, | de M. de Mackau à M. Bouët-Willaumez. | 493 |
| — | 6 | -- de l'Év. d'Amiens à M. Libermann. | 481 |
| — | 30 | -- du Card. Fransoni à M. Libermann. | 479 |



TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES

- Adèle Bruges, 228, 292, 322 s., 368, 417, 462.
Affre (Mgr), arch. de Paris, 12.
Archevêque d'Albi (Mgr de Jerphanion), 287.
Archevêque de Lyon (Card. de Bonald), 255, 356, 376.
Arragon (M.), du St-C. de M., 46, 55, 159.
Audebert (M.), du S.-C. de M., 28, 44, 233 s., 327, 440.
Aurélie (Sœur), 69, 78, 80-2-5, 116, 120, 137-8, 142, 159 ss., 162, 226 s., 252, 288, 290, 326, 339, 359 ss., 366 ss., 369.
- Barrillec (P.), 413.
Barrat (Mère), 342.
Barron (Mgr), 23 ss., 27 ss., 31 s., 57, 61-3 ss., 67, 74-9, 83-7, 93 ss., 113-5-7, 120, 140 s., 161, 182, 211 s. 9, 298, 304-8, 313, 320-8, 330-9, 344, 357 s., 373, 380-7, 412, 422, 434-7, 442 ss., 452-8 s., 477 ss., 485, 496.
Bécel. V. Ste-Bécel.
Beck. V. Reck
Bénédictins, 388, 410.
Bénédictines, 272, 319.
Bernard (Pauline). V. Pauline.
Bernet (Frère), 327.
Bessieux (M.), du S.-C. de M., 28, 44 s., 50, 320 s., 327, 344 ss., 441.
Blanpin (M.), du S.-C. de M., 13-7, 38, 40, 124 s., 131 ss., 136, 150, 179, 196, 213, 236, 347, 472-6.
Blanpin (Mme), mère du P.-B., 13, 132, 152, 178, 472.
Boiteux (M.), S. S., 257.
Bonalgue (M.), séminariste, 103.
Bouchet, François (M.), du S.-C. de M., 28, 44, 327-9, 441.
Bouchet, Maurice, séminariste, 12.
Boudet, 82.
Bouët Willaumez, gouv. du Sénégal, 434, 483-8 ss., 492 ss.
Boyer, président d'Haïti, 24 s., 196, 381.
Brandt (de), 15, 43-6, 278, 342.
Bresdon (Mme), 93, 111, 327.
Bresdon (Mlle), 285.
Briot (M.), du S.-C. de M., 303.
Broise (Mme de la), 106.
Bruges, Adèle. V. Adèle.
Brunelli (Mgr), secr. de la Prop., 477 ss.
Buisson, 456.
- Cacheleux (M.), prêtre d'Amiens, 403, 416.
Cadolini (Mgr.), secr. de la Prop., 23.
Cappe, hommes d'affaires, 133, 153.

- Capucins destinés à la Guinée, 84, 116.
Carbon (M.), S. S., 16-9, 123, 169, 187, 237, 265, 428.
Cessens (M.), prêtre, 236, 381 s.
Chambaud (Mirabel), notaire, 180.
Chasot (de), 373, 397.
Choiselat, secr. de la Prop. de la Foi, 74, 441.
Clair (M.), prêtre de Lyon, 75, 202, 243, 255, 356, 376, 466.
Clémence, 195, 341 s., 374-6, 408.
Collier (Mgr), 15, 37 s., 195 s., 397, 400.
Collin (M.), du S.-C. de M., 38 ss., 124 s., 129 s., 134, 145, 151, 170, 196, 213, 236, 347, 472.
Coquerel, sup. de Grand Sém. d'Évreux, 399.
Courson (M. de), S. S., 175 ss., 202.
Curé d'Argenteuil, 271, 284, 388, 409-10, 457.
Curé de Caen, 217.
Curé de Culnhath, 308.
Curé de Ligny, 179.
Curé de Paimbœuf, 172.
Curé de Port-au-Prince (M. d'Etcheverria), 381.
- Dabbadie, séminariste, 465.
Dambourg, 105 s., 413 s.
David, 82.
Desgenettes (M.), 16-9, 23, 65, 88, 120, 265, 329, 400.
Donnet (Mgr), archev. de Bordeaux, 21, 156, 236 s., 246, 264, 328, 346.
Ducournau (MM.), l'un sémin., l'autre commerçant, 9, 19, 57, 74, 102, 155, 211, 224, 236 ss., 240 ss., 243 ss., 261, 321-8 s., 344 ss., 380-7, 416.
Duperré, amiral, min. de la mar., 482.
Dupont, séminariste, 52-7, 157, 237, 259, 272-4 ss., 278, 283, 308, 329, 331-2-5 ss., 376, 392 ss., 428, 446.
Duquesnay, sémin., 352.
- Économe du Sém. de Bordeaux, 329.
Étienne (M.), sup. des Lazaristes, 498.
Évêque de Nantes (Mgr de Hercé), 177, 209.
Évêque de Versailles (Mgr Blanquart de Bailleul), 319.
Évêque de la Trinidad (Mgr O'Donnell), 30.
- Fabé (Frère), 327.
Faillon (M.), S. S., 7.
Faubert, Pierre, d'Haïti, 24.
Fauconnier, gérant de biens, 179, 201, 214, 321 s., 355, 398, 497 ss.
Favreux (le P.), 273, 314-8.
Fliche (abbé), aum. de la maîtrise d'Amiens, 51.
Forbin-Janson (Mgr de), év. de Nancy, 212, 237.
Fourdinier (M.), sup. du S. E., 126-8, 131, 149, 152, 187 s., 235.
Frasoni (Card.), 16 s., 23 s., 37, 65, 113, 126, 213, 264, 379 s., 387, 398, 423, 444, 458, 467, 470, 477 ss.
- Galais (M.), S. S., 74 s., 192 ss., 265, 282, 399, 451.
Galos, dir. aux Colonies, 32, 35 s., 127, 168, 213, 412-5, 421, 433-6-9, 440, 486, 491 s.
Gamon (M.), S. S., 59 ss., 62, 302, 401, 451.
Garibaldi (Mgr), internonce, 16-8 s., 65, 127, 379.
Germainville, 74, 83, 115, 211 s., 222-5, 320-9 s., 344, 350, 373-8, 386, 415, 461.

- Godefroy, Adolphe, 22, 43, 48 ss.
Grammont (Mme de), 319, 331.
Guédant, séminariste, 168.
Guéranger (dom), abbé de Solesmes, 272.
Guibou (abbé), prêtre de Nantes, 174, 196, 202 ss., 223.
Guillarme (Mlle), 257, 266, 268, 277 s., 284, 298, 311-4, 329 s., 333-5 ss.,
341 ss., 374 ss., 388, 392 ss., 407 s., 414, 426, 431, 455.
- Halé (M. et Mme), 68, 92, 404-7.
Harrisson, Robert, 442.
Hérard, président, d'Haiti, 381-3, 467 ss.
- Icard (M.), S. S., 194, 272.
Isambert, député, 467-9.
- Jérôme (Le P.), capucin, 272-4, 431 s.
Joinville (prince de), 493.
Joli (M.), prêtre du S. E., 149.
Jusso, à Paimbeuf, 170.
- Kelly, missionn. au Cap des Palmes, 328 s.
- Lafond, capitaine, 85, 115.
Lamoise (M.), du S. C. de M., 48, 52.
Lannurien, séminariste, 104, 166, 414, 427.
Lapique, Rose. V. Paule (Sœur).
La Tour d'Auvergne (Card. de), 12.
Laval (J.-D.), du S.-C. de M., 25, 37 s., 40 s., 128 s., 179, s., 185, 196,
214, 355, 397, 444 s., 477 s., 498.
Laval (P.), du S.-C. de M., 28, 123 s., 186, 221, 282, 327-9, 345, 440.
Launay, prêtre de Bourbon, 173.
Le Hir (M.), S. S., 104, 156, 168, 212.
L. J. (le P.), 273, 314.
Lemercier, notaire à Nantes, 88, 106, 124, 150-4, 181, 246.
Lespinnasse (Daguesseau), 239, 416.
Letaille, éditeur, 413.
Le Vavasseur, F. (M.), du S.-C. de M., 25, 37-42, 125 ss., 145-9, 172-4,
184, 397, 477.
Levavasseur, Léon, séminariste, 278.
- Libermann Alphonse, 68.
— Christophe, 68, 219 s.
— Félix, 67, 353, 385, 420.
— Samson (Dr), 90, 316, 348, 353, 385 ss., 402, 420, 431, 471.
— Caroline, 91, 220, 348 s., 353 s., 385, 402-7, 429, 471.
— Élixa (Théodora), 101, 121, 353, 385, 420, 471.
— François, 123, 220, 354, 385.
— Henri, 123.
— Léon, 123.
— Marie, 99, 220, 404.
— Pauline, 97, 220, 429.
- Liebermann (M.), vic. gén. de Strasbourg, 67, 429.
Loges (des). V. Aurélie (Sœur).
Lossedat (M.), du S.-C. de M., 58, 62, 106, 306, 352.
Louis (M.), sup. des Eudistes, 186 s., 221, 345.
Louis, 388.
Louverture (M. et Mme), 373-8, 386-9 ss., 415 ss., 438 s., 464.
Luquet, des Miss. Étr., 21.

- Mackau (baron de), min. de la Mar., 31, 127, 213, 346, 411 ss., 415, 421, 433, 453, 465, 486 s., 490 s.
Malzac (M.), S.-S., 74.
Mangot (M.) Eudiste, 221.
Marie de Villeneuve (Mère), sup. de Castres, 26 s., 79 s., 85, 116, 137, 159, 225, 236, 286, 322 ss., 337, 347, 358, 367, 460.
Mauléon (de), comm. du Gabon, 493-5.
Maurice (M.), du S.-C. de M., 28, 44, 89, 181, 286, 327, 440.
Meckler (M.), prêtre de Strasbourg, 220.
Minot (M.), du clergé de Bourbon, 149, 172.
Mioland (Mgr), év. d'Amiens, 16 s., 19, 22, 31, 126, 265, 356, 376, 424, 452 s., 466 s., 481-5, 493.
Mollevault (M.), S. S., 9, 194, 208, 265.
Monnet (M.), du clergé de Bourbon, 39, 126.
Morillon (Mlle), postulante à Castres, 290 s., 324, 462.
Mûhe (M.), prêtre de Strasbourg, 67, 220.
- Niel, prêtre de Bordeaux, 328.
- Paule (Sœur), de Castres, 120, 137 s., 141-4, 160-2, 225-8, 230 ss., 290-25
305, 325, 338 ss., 359, 364-6 ss.
Pauline Bernard, de Castres, 161, 228, 368.
Perrigny (de), vice-préfet de La Martinique, 30, 152.
Petithuguenin, commerçant, 499.
Pjerre-André, d'Haïti, 469.
Pjerre (F.), Mersy, du S.-C. de M., 464.
Pjerre (le P.), capucin, 298, 301, 311, 432, 458.
Pinault (M.), S. S., 9 s., 12, 21, 103 s., 123, 156, 187, 212, 265, 276 s., 281 s.
Poncelet (Mgr), préf. ap. de Bourbon, 37, 112, 124, 6-7 ss., 172, 198, 483.
Poupart (M.), S. S., 401.
Préfet ap. du Sénégal, 496.
Prêtre député en Haïti, 469.
Procureur du roi à Caen, 218.
- Ratier (M.), du S.-C. de M., 51.
Ratisbonne (M. Théod.), prêtre, 353 s., 385, 420.
Reck (Mlle), 237, 301, 331, 351, 458.
Régnier (M. de), du S.-C. de M., 28 s., 84 s., 106, 218, 301, 327, 331 s., 346, 350 s., 373-9, 387, 437, 440, 463, 499.
Reine (La) Marie-Amélie, 414.
Rivières (M. de), curé de Cordes, 144.
Robin, 116.
Roger, séminariste, 58, 237.
Rosalie (Sœur), 180, 195, 398.
Rosati (Mgr), 16, 18, 24 s., 29 s., 126, 152-6, 185, 196, 212-6, 233-7-8, 264, 380-3 s., 459 s.
Rouland (Mlle), 285 s.
Roussel (M.), du S.-C. de M., 28, 44, 327, 441.
- Saint-Albin (M.), du S.-C. de M., 88 s., 93, 111-3, 125, 151.
Saint-Anthoine, prés. de l'Inst. d'Afrique, 438.
Sainte-Bécel (Mlle), 111, 199, 286.
Savouré (M. et Mme), gérant d'affaires, 180, 201, 214 s., 355, 398, 497 ss.
Schwindenhammer, Ign., du S.-C. de M., 23, 53, 279, 291.
— Jérôme, 377.
— Eugène, 48.

- Séminaire d'Amiens (supérieur du), 321.
— de Caen (sup. du Petit), 218.
— de Rouen (sup. du Petit), 283 s., 313.
— de Strasbourg (directeur du), 92.
Simonin (Mme), 351.
Smith (Mgr), coadj. de la Trinidad, 30, 234.
Stuhlen (Mme), 420.
Supérieure de l'Hosp. de Bordeaux, 84, 416, 464-6.
— de Louvencourt, 402, 426.

Thévaux (M.), du S.-C. de M., 22-7, 51 s., 60, 106, 401.
Thiécoro, 45, 216 ss., 336 (1), 392.
Tisserant (M.), du S. C. de M., 22-4-6-9 ss., 80-7, 126, 140 s., 144, 152,
184-7 ss., 196, 214 s., 233-8 s., 292, 359 s., 380 ss., 391-8, 459, 467 s.,
470, 497.
Tisserant (Mme), 414, 463.
Tonnelier (Le), 84, 115.
Toping, 418, 463.
Tournay, capitaine, 83, 115, 345.
Truffet (Mgr), 52.

Warlop (M.), du S.-C. de M., 428.
Woille ou Voille. V. Aurélie (Sœur).

(1) Au lieu de *Thierard*, lire Thiécoro.

TABLEAU

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA VIE DU V. P. LIBERMANN 1843 (Pâques, 16 avril).

- 1842 30 décembre. Mgr Barron part pour l'Irlande après deux jours passés à La Neuville, p. 67; il s'y entend avec M. Libermann au sujet de la Mission de la Guinée; le départ des missionnaires est prévu pour la fin février ou le début de mars, pp. 87, 96.
- 1843 Janvier. Le V. Père s'entend pour le voyage des missionnaires, par M. Ducournau, avec M. Germainville à Bordeaux, pp. 74, 84.
- — Envoie Louise des Loges à Castres, p. 80.
- — Relations, par M. Germainville, avec la Supérieure de l'Hospice de Bordeaux en vue d'obtenir des Frères, p. 84.
- 13 janvier. Le ministre de la Marine, amiral Duperré, refuse d'accorder un traitement aux missionnaires des Noirs de Bourbon, pp. 126, 168, 213, 482.
- Janvier. Le V. Père cherche à placer sa nièce Caroline à Paris dans une maison d'éducation, p. 91.
- Février. Le V. Père fait imprimer les images-tableaux de Michel Le Nobletz pour les Missions, pp. 105, 413.
- — On apprend à La Neuville le retard du départ des missionnaires de la Guinée, qui est renvoyé jusqu'à fin juin, pp. 113-5.
- — M. de Régnier est à Paris, préparant le départ de MM. Collin et Blanpin pour Bourbon, p. 106.
- 3 mars. Les deux missionnaires de Bourbon partent de Paris pour Nantes, pp. 113 s., 124.
- — Le V. Père les a accompagnés à Paris; va voir M. Fourdrier qui se montre très aimable, pp. 131, 124.
- 12 mars. Dimanche : le V. Père prêche à Ligny-lès-Aire, p. 152.
- 26 — Envoie Pauline Bernard à Castres, p. 162.
- avril. Affaire de l'abbé Guibou, Nantes, qui passe quelques jours à La Neuville, pp. 174, 202, 223.
- 10-15 avril. Le V. Père passe à Paris la Semaine Sainte pour voir Mgr Rosati, pp. 24 s., 178, 184.
- 13 avril. Les deux missionnaires de Bourbon prennent la mer.
- Avril. M. Fauconnier chargé des biens du P. Laval, p. 180.
- — L'œuvre des Noirs commence à être connue dans les Séminaires de Quimper et de Clermont, p. 185.
- Vers le 25 avril. On apprend à La Neuville la nouvelle de la révolution de Saint-Domingue, pp. 25, 196, 233.

- 1843 Fin avril. Voyage de M. de Régnier à La Délivrande; il ramène de Caen un jeune noir, Thiécoro, pp. 45, 216-8.
- 8 mai. Départ de Rose Lapique pour Castres, p. 225.
- Fin mai. Adolphe Godefroy à La Neuville, p. 43.
(Sur les occupations du V. Père pendant les mois de juin et de juillet, nous avons peu de renseignements, parce que les lettres de ces deux mois nous manquent.)
- 15 juin. Le V. Père arrive à Paris pour voir M^{me} de Villeneuve, p. 257; cf. ΑΥΜΑ : *Vie de Sœur Marie de Villeneuve*, p. 149.
- 22 juillet. Le V. Père signe le contrat de vente de la maison de La Neuville, cf. N. et D., III, 432.
- 26 juillet. Abjuration entre les mains du V. Père d'une allemande protestante, M^{lle} Éléonore de Reck, pp. 237, 331.
- Fin juillet. Indisposition du V. Père, p. 280.
- Juillet. Premières relations avec M^{lle} Guillaume par M. Dupont, p. 257.
- Après le 15 août. M. Tisserant arrive au Port-Républicain, p. 31.
- Dans la seconde quinzaine d'août. Mgr Barron est à La Neuville, p. 220.
- — M. Bessieux part pour Bordeaux préparer le départ de ses confrères, p. 321.
- Fin août. Les missionnaires de la Guinée se rendent au port d'embarquement. M. P. Laval s'adjoint à eux. L. V. Père les accompagne à Paris.
- Début de septembre. Adèle Bruges envoyée à Castres, p. 322.
- — M. Dupont à La Neuville, p. 331.
- — M^{lle} Guillaume vient y faire sa retraite (5 au 20 septembre), pp. 331-3.
- 8 septembre. Entrée au noviciat de M. Ignace Schwindenhammer.
- 22 septembre. Nouvelles démarches au ministère de la Marine en faveur des missionnaires de la Guinée, à l'instigation de Mgr Barron, pp. 346, 483.
- 27 septembre. Mort à Rome de Mgr Rosati.
- — Caroline à Louvencourt, pp. 348, 353.
- — Le V. Père s'occupe de placer de placer François dans un Séminaire, p. 354.
- — Explications avec la Supérieure de Castres, pp. 358 ss.
- — Affaires du billet de 10.000 francs adressé à M. de Régnier et des créances de Mgr Barron, pp. 373-9, 387.
- — Projets sur Isaac Louverture pour Haïti, p. 378 s.
- — Première proposition d'un Séminaire en Haïti, pp. 381-4, 391.
- 15 octobre. Il y a cinq novices dans la maison, et un 6^e hésitant.
- 19 octobre. Suite des négociations avec le ministère.
- Fin octobre. Le V. Père à Paris, à la prière du ministre de la Marine, pp. 414-5.
- 10 novembre. Les conventions avec le ministère sont approuvées par le ministre, p. 433.
- Novembre. Le Noviciat a trois prêtres et trois étudiants; projet de bâtir à La Neuville, p. 437.
- 23 décembre. Ordination à la prêtrise de M. Lossédât, p. 452.







